ANNEXE D
CATALOGUE DES OBJETS

FICHE DE CATALOGAGE

PROVENANCE **BiFj-65 - 2B8** **No.Catalogue: 1** **No.Collection: 3305**

Code temporaire: **Site:** Maison Mc Cord No.Catalogue antérieur:

Objet: Pièce de cuir

Matériau(x): 5.5.7 Cuir

Fonction(s): 7.1 Ind.

Origine: **Datation:**

Contexte archéologique: 2 ème moitié XIXème siècle.

Extrait de:

Dimensions: Diam. : + ou - 40 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 Entier Complet 0

Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Grand disque de cuir replié.

Décor:
0

Fabrication:

Marque(s): **Fabricant:**
0

Commentaire: Initialement perçu en tant que chapeau.

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies:
0 **Dessins:**

Catalogué par: M. Brassard **Date de catalogage:** 06/07/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition:** 0 **En exposition Pointe-à-Callière:** 0

Sorties:	**Destination**	**Date sortie**	**Date retour**
0			

FICHE DE CATALOGAGE

792

PROVENANCE **BiFj-65 - 2B10** **No.Catalogue: 2** **No.Collection: 3305**

Code temporaire: **Site:** Maison Mc Cord No.Catalogue antérieur:

Objet: Gouvernail d'embarcation

Matériau(x): 5.2.3 Bois (érable rouge)

Fonction(s): 2.1 Transports

Origine: locale **Datation:**

Contexte archéologique: 2ème moitié XIXème siècle.

Extrait de:

Dimensions: Long: 1m37, Larg. max: 62 cm., larg. min: 34 cm. épaisseur: 3 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 Entier oui Complet 0
Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Guvernail de bois de forme oblongue faite de deux épaisses planches reliées par deux fortes tiges de fer. Les deux extrémités sont arrondies, la plus large fait 62 cm. de large et la plus étroite fait 34 cm. Cette dernière montre deux encoches découpées et un trou.

Décor:
0

Fabrication:

Marque(s):
0

Fabricant:

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies:
0

Dessins: Oui.

Catalogué par: M. Brassard **Date de catalogage:** 05/06/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition:** 0 **En exposition Pointe-à-Callière:** 0

Sorties:	**Destination**	**Date sortie**	**Date retour**
0			

FICHE DE CATALOGAGE

794

PROVENANCE **BiFj-65 - 1B4** **No.Catalogue: 3** **No.Collection: 3305**

Code temporaire: **Site:** Maison McCord No.Catalogue antérieur:

Objet: Perle de verre

Matériau(x): Verre teinté bleu

Fonction(s): 4.4.6 Parure

Origine: Europe **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Long: 5 mm Diam.: 3 mm

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 Entier 1 Complet 0
Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Petite perle tubulaire translucide. Fabrication par étirement.

Décor:
0

Fabrication:

Marque(s): **Fabricant:**
0

Commentaire:

RÉFÉRENCES Kidd et Kidd type 1a18

Substitut(s):

Photographies:
0 **Dessins:**

Catalogué par: Brassard **Date de catalogage:** 16/07/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: **Date:** Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: **Date:** Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition:** 0 **En exposition Pointe-à-Callière:** 0

Sorties:	**Destination**	**Date sortie**	**Date retour**
0			

FICHE DE CATALOGAGE

796

PROVENANCE **BiFj-65 - 1G5** **No.Catalogue: 4** **No.Collection: 3305**

Code temporaire: **Site:** Maison McCord No.Catalogue antérieur:

Objet: Perle de verre

Matériau(x): 2.3.2.6 Verre op. bleu

Fonction(s): 4.4.3 Parure

Origine: Europe **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Diam.: 2.5 mm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 Entier 1 Complet 0
Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Minuscule perle annulaire. Diam.: 2.5 mm. Fabrication par étirement.

Décor:
0

Fabrication:

Marque(s):
0

Fabricant:

Commentaire:

RÉFÉRENCES Kidd et Kidd type IIa41

Substitut(s):

Photographies:
0

Dessins:

Catalogué par: Brassard **Date de catalogage:** 16/07/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition:** 0 **En exposition Pointe-à-Callière:** 0

Sorties:	Destination	Date sortie	Date retour
0			

FICHE DE CATALOGAGE

PROVENANCE **BiFj-65 - 1G6** **No.Catalogue: 5** **No.Collection: 3305**

Code temporaire: **Site:** Maison McCord No.Catalogue antérieur:

Objet: Perle de verre

Matériau(x): 2.3.2.1 Verre opaque blanc.

Fonction(s): 4.4.3 Parures

Origine: Europe **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Diam.: 3.8 mm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 Entier 1 Complet 0

Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Petite perle annulaire. Fabrication par étirement.

Décor:
0

Fabrication:

Marque(s): **Fabricant:**
0

Commentaire:

RÉFÉRENCES Kidd et Kidd type IIa12

Substitut(s):

Photographies:
0 **Dessins:**

Catalogué par: Brassard **Date de catalogage:** 16/07/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

2/2

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition:** 0 **En exposition Pointe-à-Callière:** 0

Sorties:	Destination	Date sortie	Date retour
0			

FICHE DE CATALOGAGE

PROVENANCE **BiFj-65 - 1G6** **No.Catalogue: 6** **No.Collection: 3305**

Code temporaire: **Site:** Maison McCord No.Catalogue antérieur:

Objet: Perle de verre

Matériau(x): 2.3.1.5 Verre de couleur bleue.

Fonction(s): 4.4.3 Parures

Origine: Europe **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Diam.: 2.8 mm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 Entier 1 Complet

Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Petite perle annulaire. Fabrication par étirement.

Décor:
0

Fabrication:

Marque(s):
0

Fabricant:

Commentaire:

RÉFÉRENCES Kidd et Kidd type IIa41

Substitut(s):

Photographies:
0

Dessins:

Catalogué par: Brassard **Date de catalogage:** 04/01/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: **Date:** Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: **Date:** Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition:** 0 **En exposition Pointe-à-Callière:** 0

Sorties:	**Destination**	**Date sortie**	**Date retour**
0			

FICHE DE CATALOGAGE

802

PROVENANCE **BiFj-65 - 2A6** **No.Catalogue: 7** **No.Collection: 3305**

Code temporaire: **Site:** Maison McCord No.Catalogue antérieur:

Objet: Grain de chapelet

Matériau(x): 2.3.2.1

Fonction(s): Verre opaque blanc

Origine: **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Diam. : 6 mm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 Entier 1 Complet

Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Un grain circulaire entier avec sa broche de laiton.

Décor:
0

Fabrication:

Marque(s): **Fabricant:**
0

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies:
0 **Dessins:**

Catalogué par: Brassard **Date de catalogage:** 16/07/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition:** 0 **En exposition Pointe-à-Callière:** 0

Sorties:	**Destination**	**Date sortie**	**Date retour**
0			

FICHE DE CATALOGAGE

804

PROVENANCE **BiFj-65 - 2B2** **No.Catalogue: 8** **No.Collection: 3305**

Code temporaire: **Site:** Maison McCord No.Catalogue antérieur:

Objet: Perle de verre

Matériau(x): 2.3.1.5 Verre bleu

Fonction(s): 4.4.3 Parure

Origine: Europe **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions:

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 Entier 1 Complet 0
Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Perle en forme de beigne. Diam. : 0,85 cm. Fabrication par enroulement.

Décor:
0

Fabrication:

Marque(s): **Fabricant:**
0

Commentaire:

RÉFÉRENCES Kidd et Kidd type W1b16

Substitut(s):

Photographies:
0 **Dessins:**

Catalogué par: Brassard **Date de catalogage:** 16/07/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: **Date:** Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: **Date:** Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition:** 0 **En exposition Pointe-à-Callière:** 0

Sorties:	**Destination**	**Date sortie**	**Date retour**
0			

FICHE DE CATALOGAGE

806

PROVENANCE **BiFj-65 - 2B6** **No.Catalogue: 9** **No.Collection: 3305**

Code temporaire: **Site:** Maison McCord No.Catalogue antérieur:

Objet: Perle verre

Matériau(x): 2.3.1.1 Verre vert foncé

Fonction(s): 4.4.3 Parure

Origine: Europe **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Diam. : 1,4 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 Entier 1 Complet 0

Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Grosse perle sphérique fabriquée par enroulement.

Décor:
0

Fabrication:

Marque(s): **Fabricant:**
0

Commentaire:

RÉFÉRENCES Kidd et Kidd type W1b9

Substitut(s):

Photographies:
0 **Dessins:**

Catalogué par: Brassard **Date de catalogage:** 16/07/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: **Date:** Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: **Date:** Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition:** 0 **En exposition Pointe-à-Callière:** 0

Sorties:	**Destination**	**Date sortie**	**Date retour**
0			

FICHE DE CATALOGAGE

808

PROVENANCE **BiFj-65 - 2B7** **No.Catalogue: 10** **No.Collection: 3305**

Code temporaire: **Site:** Maison McCord No.Catalogue antérieur:

Objet: Perle de verre

Matériau(x): 2.1.1 Verre inc. sans plomb.

Fonction(s): 4.4.3 Parure

Origine: Europe **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Diam. : 1,3 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 Entier 1 Complet 0
Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Perle en forme de beigne, fabriquée par enroulement. N.B. Le verre n'est pas réellement transparent, mais blanc opalescent.

Décor:
0

Fabrication:

Marque(s): **Fabricant:**
0

Commentaire:

RÉFÉRENCES Kidd et Kidd type W1b4

Substitut(s):

Photographies:
0 **Dessins:**

Catalogué par: Brassard **Date de catalogage:** 16/07/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition:** 0 **En exposition Pointe-à-Callière:** 0

Sorties:	Destination	Date sortie	Date retour
0			

FICHE DE CATALOGAGE

810

PROVENANCE BiFj-65 - 2B8 **No.Catalogue:** 11 **No.Collection:** 3305

Code temporaire: **Site:** Maison McCord No.Catalogue antérieur:

Objet: Perle de verre

Matériau(x): 2.1.1 Verre inc. sans pb.

Fonction(s): 4.4.3 Parure

Origine: **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Diam. : 0,9 cm.

Nbr. fragments: **Nbr. objets:** Entier 0 Complet 0 Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Perle sphérique, fabriquée par enroulement. Le verre n'est pas réellement transparent, mais blanc opalescent.

Décor:
0

Fabrication:

Marque(s): **Fabricant:**
0

Commentaire:

RÉFÉRENCES Kidd et Kidd type W1b2

Substitut(s):

Photographies:
0

Dessins:

Catalogué par: Brassard **Date de catalogage:** 16/07/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: **Date:** Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: **Date:** Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition:** 0 **En exposition Pointe-à-Callière:** 0

Sorties:	Destination	Date sortie	Date retour
0			

FICHE DE CATALOGAGE

812

PROVENANCE **BiFj-65 - 2C7** **No.Catalogue: 12** **No.Collection: 3305**

Code temporaire: **Site:** Maison McCord No.Catalogue antérieur:

Objet: Perle de verre

Matériau(x): 2.2.1.8 Verre teinté ambre

Fonction(s): 4.4.3 Parure

Origine: Europe **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Diam: 0,7 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 Entier 1 Complet 0

Reconstituable Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Perle en forme de beigne, fabriquée par enroulement.

Décor:
0

Fabrication:

Marque(s): **Fabricant:**
0

Commentaire:

RÉFÉRENCES Kidd et Kidd type W1b6

Substitut(s):

Photographies:
0 **Dessins:**

Catalogué par: Brassard **Date de catalogage:** 16/07/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: **Date:** Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: **Date:** Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition:** 0 **En exposition Pointe-à-Callière:** 0

Sorties:	**Destination**	**Date sortie**	**Date retour**
0			

FICHE DE CATALOGAGE

814

PROVENANCE **BiFj-65 - 2C9** **No.Catalogue: 13** **No.Collection: 3305**

Code temporaire: **Site:** Maison McCord No.Catalogue antérieur:

Objet: Perle de verre

Matériau(x): 2.3.1.5

Fonction(s): 4.4.43 Parure

Origine: Europe **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Long. : 1 cm., Diam. :0,2 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 Entier 1 Complet 0
Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Perle tubulaire de très petit diamètre. Fabrication par étirement.

Décor:
0

Fabrication:

Marque(s):
0

Fabricant:

Commentaire:

RÉFÉRENCES Kidd et Kidd type Ia19

Substitut(s):

Photographies:
0

Dessins:

Catalogué par: Brassard **Date de catalogage:** 16/07/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: **Date:** Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition:** 0 **En exposition Pointe-à-Callière:** 0

Sorties:	**Destination**	**Date sortie**	**Date retour**
0			

FICHE DE CATALOGAGE

816

PROVENANCE **BiFj-65 - 1G5** **No.Catalogue: 14** **No.Collection: 3305**

Code temporaire: **Site:** Maison McCord No.Catalogue antérieur:

Objet: Bibelot

Matériau(x): 1.3.2.29 Porcelaine

Fonction(s): 4.8.5 Décoration

Origine: **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Longueur: 3,5 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 Entier 0 Complet 0
Reconstituable 1 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Figurine de petit chien apparemment dressé sur ses pattes de derrière, et tenant une branche ou un bâton dans une des ses pattes antérieures. Peint en petites touches sur glaçure.

Décor:
0

Fabrication: Objet moulé.

Marque(s): **Fabricant:**
0

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies:
0 **Dessins:**

Catalogué par: Brassard **Date de catalogage:** 16/07/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: **Date:** Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: **Date:** Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition:** 0 **En exposition Pointe-à-Callière:** 0

Sorties:	**Destination**	**Date sortie**	**Date retour**
0			

FICHE DE CATALOGAGE

818

PROVENANCE **BiFj-65 - 1H2** **No.Catalogue: 15** **No.Collection: 3305**

Code temporaire: **Site:** Maison McCord No.Catalogue antérieur:

Objet: Pièce de monnaie

Matériau(x): 3.1.5.1 Argent

Fonction(s): 5.2 Commerce

Origine: **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Diam.: 2.4 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 Entier 1 Complet 0
Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Pièce dont le relief est presqu'effacé. On distingue vaguement un personnage de profil aur l'avers et ...DG....(BRIT...?).

Décor:
0

Fabrication: Par étampage

Marque(s): **Fabricant:**
0

Commentaire: Peut-être une pièce britannique, mais les pièces en argent sont plutôt rares à l'époque coloniale.

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies:
0 **Dessins:**

Catalogué par: Brassard **Date de catalogage:** 16/07/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition:** 0 **En exposition Pointe-à-Callière:** 0

Sorties:	Destination	Date sortie	Date retour
0			

FICHE DE CATALOGAGE

820

PROVENANCE **BiFj-65 - 2B8** **No.Catalogue: 16** **No.Collection: 3305**

Code temporaire: **Site:** Maison McCord No.Catalogue antérieur:

Objet: Écusson

Matériau(x): 3.1.2 Métal cuivreux

Fonction(s): 5 Socio et idéo-technique

Origine: **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Hauteur: 13,5 cm., Largeur: 2,9 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** Entier 1 Complet 0

Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Petite plaque en forme d'écu, perforée à sa partie supérieure, et étampée en creux: GTP 907 1874.

Décor:
0

Fabrication:

Marque(s): **Fabricant:**
0

Commentaire: Peut-être GT pour Grand Trunk

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies:
0 **Dessins:**

Catalogué par: Brassard **Date de catalogage:** 16/07/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: **Date:** **Restaurateur:** Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: **Date:** Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition:** 0 **En exposition Pointe-à-Callière:** 0

Sorties:	Destination	Date sortie	Date retour
0			

FICHE DE CATALOGAGE

822

PROVENANCE **BiFj--65 -** 1C1 **No.Catalogue: 17** **No.Collection: 3305**

Code temporaire: **Site:** Maison McCord No.Catalogue antérieur:

Objet: Bouteille à encre.

Matériau(x): 1.2.1.81 Derbyshire

Fonction(s): 5.3 Écrits.

Origine: Angleterre **Datation:** 1800-1875

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Hauteur: 13.2 cm., Diam. de la panse: 5,7 cm.

Nbr. fragments: **Nbr. objets:** Entier 0 Complet 0
Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Petite bouteille cylindrique à col court et lèvre évasée, dont il ne manque qu'un éclat de rebord. Marqué en creux : T BOURNE & SON PATENTEES DENBY POTTERY NEAR DERBY.

Décor:
0

Fabrication:

Marque(s): T BOURNE & SON PATENTEES DENBY POTTERY NEAR DERBY. **Fabricant:**
0

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies:
0 **Dessins:**

Catalogué par: Brassard **Date de catalogage:** 16/07/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: Date: Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition:** 0 **En exposition Pointe-à-Callière:** 0

Sorties:	**Destination**	**Date sortie**	**Date retour**
0			

FICHE DE CATALOGAGE

824

PROVENANCE **BiFj-65 - 2C12** **No.Catalogue: 18** **No.Collection: 3305**

Code temporaire: **Site:** Maison McCord No.Catalogue antérieur:

Objet: Fiole alimentaire

Matériau(x): 2.1.1 Verre inc. ss plomb.

Fonction(s): 4.1.5 Entrep.

Origine: **Datation:** XIXème siècle

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Hauteur: 12,7 cm. Largeur de la panse: 4 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 Entier 1 Complet 0
Reconstituable 0 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Petite fiole à panse de section ovale, goulot tubulaire et lèvre faite d'un anneau de verre ajouté et poli au feu. Trace de pontil au verre sous la base, et marquée sur la paroi: FLAVORED EXTRACT ROCHESTER CHEMICAL WORKS. Objet soufflé au moule en deux parties, avec trace de pontil au verre sous la base.

Décor:
0

Fabrication:

Marque(s):
0

Fabricant:

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies:
0

Dessins:

Catalogué par: Brassard **Date de catalogage:** 16/07/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: **Date:** Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: **Date:** Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition:** 0 **En exposition Pointe-à-Callière:** 0

Sorties:	**Destination**	**Date sortie**	**Date retour**
0			

FICHE DE CATALOGAGE

826

PROVENANCE **BiFj-65 - 1C2** **No.Catalogue: 19** **No.Collection: 3305**

Code temporaire: **Site:** Maison McCord No.Catalogue antérieur:

Objet: Couteau de table

Matériau(x): 7.8 Fer et os

Fonction(s): 4.1.3.1 Ustensile de table

Origine: **Datation:**

Contexte archéologique:

Extrait de:

Dimensions: Longueur totale: 23,8 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 Entier 0 Complet 0
Reconstituable 1 Incomplet 0 Fragmentaire 0

Croisements:

DESCRIPTION Lame courbée en cimeterre, dont seule manque l'extrémité. Manche en os d'une seule pièce, courbé dans un plan horizontal. La soie traverse le manche au complet et émerge à l'extrémité où on l'a martelée.

Décor:
0

Fabrication:

Marque(s):
0

Fabricant:

Commentaire:

RÉFÉRENCES

Substitut(s):

Photographies:
0

Dessins:

Catalogué par: Brassard **Date de catalogage:** 16/07/2001

Propriété: **Gestion:**

Adresse propriétaire: **Adresse gestionnaire:**

CONSERVATION

État avant traitement: **À traiter:** 0 **En traitement au CCQ:** 0 **Restauré:** 0 **Reprise Restauration:** 0

1° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

1° Traitement effectué:

Nbr. heures: **Date:** Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

2° Traitement proposé: Date de l'évaluation:

Évaluation nbr. heures: Restaurateur: Support recommandé: 0

2° Traitement effectué:

Nbr. heures: **Date:** Restaurateur: Support: 0

Lieu: No. dossier:

Commentaire:

LOCALISATION DE L'OBJET:

Cabinet: **En exposition:** 0 **En exposition Pointe-à-Callière:** 0

Sorties:	Destination	Date sortie	Date retour
0			

ANNEXE E
ANALYSE OSTÉOLOGIQUE

Université de Montréal
Département d'anthropologie
Ostéothèque de Montréal, Inc.
C.P. 6128 Succursale Centre-Ville
Montréal, Québec
H3C 3J7

RAPPORT D'IDENTIFICATION ZOOARCHÉOLOGIQUE DES RESTES OSSEUX DU SITE McCORD, BiFj-65, rues BRENNAN et DUKE, MONTRÉAL

Rapport exécuté pour Ethnoscop, Inc.

Rapport #215
Février 2002

Avant-propos

Les restes osseux ont été identifiés par Claire Saint-Germain et Michelle Courtemanche, avec la collaboration de Marie-Ève Brodeur, à l'aide de la collection de référence de l'Ostéothèque de Montréal Inc., sise dans les locaux du Département d'anthropologie de l'Université de Montréal.

Les compilations et la rédaction des commentaires ont été réalisées par Claire Saint-Germain.

ANNEXE 1

LISTE DES SYMBOLES UTILISÉS

Symboles d'identification zoologique (IDZQ) - **POISSONS**

Ip	Poissons indéterminés	
Mel	*Melanogrammus aeglefinus*	Aiglefin
Perc	**Percida**	Achigan/Perchaude/Doré/Malachigan
Mic	Micropterus spp. bouche	Achigan à petite bouche/à grande
Sz	Stizostedion spp.	Doré noir/jaune

Symboles d'identification zoologique (IDZQ) - **OISEAUX**

Io	Oiseaux indéterminés
Ogr	Gros Oiseaux (taille Oie, Dinde)
Omg	Oiseaux moyens-gros (taille Canard, Poulet)
Omy	Oiseaux moyens (taille Gélinotte, Pigeon)

Anad	Anatidae	Cygne/Oie/Canard
Ansn	Anserinae	Oie/Bernache
Anay	Anatinae ou Aythini	Canards barboteurs ou plongeurs
Phsd	Phasianidae	Dinde/Gélinotte/Paon/Poulet
Meln	Meleagridinae	Dinde/Dindon sauvage
Phsn	Phasianinae	Poulet/Faisan/Paon
Ggd	*Gallus gallus domesticus*	Poulet domestique
Cold	Columbidae	Pigeon/Tourterelle/Tourte
Cliv	*Columba livia*	Pigeon biset

Symboles d'identification zoologique (IDZQ) - MAMMIFERES

Mi	Mammifères indéterminés	
Mgr	Gros Mammifères (taille Orignal, Boeuf, Cheval)	
Mmg	Mammifères moyens-gros (taille Ours, jeune Boeuf, Porc, Cerf de Virginie)	
Mmy	Mammifères moyens (taille Mouton, Chèvre, jeune Porc)	
Ro	**Rongeurs**	
Rsp	Rattus spp.	Rat surmulot/noir
Can	Canis spp.	Chien/Loup/Coyote
Fd	*Felis domestica*	Chat domestique
Ar	**Artiodactyles**	
Ov	*Odocoileus virginianus*	Cerf de Virginie
Bo	Bovidae	Boeuf/Mouton/Chèvre
Bt	*Bos taurus*	Boeuf domestique
On	Ovicaprinae	Mouton/Chèvre
Oa	*Ovis aries*	Mouton
Suid	Suidae	Porc/Sanglier
Ssd	*Sus scrofa domesticus*	Porc domestique

Symboles d'identification zoologique (IDZQ) - MOLLUSQUES

Pely	Pélécypodes indéterminés (bivalves)
I	Classe indéterminée
Iopm	Indéterminés Oiseaux/petits Mammifères

LISTE DES CODES SUR L'INTÉGRITÉ (INTEG)

Cp	os complet
Cp-	os presque complet
Di	diaphyse
Ed	épiphyse distale
Ep	épiphyse proximale
F	fragment
Fc	fragment caudal
Fcr	fragment crânial
Fcv	fragment de corps vertébral
Fd	fragment distal
Fdd	fragment distal de diaphyse
Fdi	fragment de diaphyse
Fdo	fragment dorsal
Fed	fragment d'épiphyse distale
Fepi	fragment d'épiphyse vertébrale
Fl	fragment latéral
Fm	fragment mésial
Fp	fragment proximal
Fpd	fragment proximal de diaphyse
Fpo	fragment postérieur
Fr	fragment rostral

LISTE DES SYMBOLES ANATOMIQUES (IDANA)

Axi	axis
Caco	cartilage de côte
Camc	carpométacarpe
Camn	canine mandibulaire
Camx	canine maxillaire
Ca	carpe
Cal	calcaneum
Clei	cleithrum
Coq	coquille
Co	côte
Cor	coracoïde
Corn	cornillon
Cot	condyle occipital
Cox	coxal
Cr	crâne
Dent	dent
Dprmn	prémolaire mandibulaire déciduale
Dprmx	prémolaire maxillaire déciduale
Ep	épine
Fe	fémur
Fi	fibula
Hu	humérus
I	indéterminé
Il	ilium
Inmn	incisive mandibulaire
Inmx	incisive maxillaire
Isc	ischium
Man	mandibule
Mand	mandibule avec dent(s)
Maxd	maxillaire avec dent(s)
Mc	métacarpe
Mcmt	métapode
Momx	molaire maxillaire
Mt	métatarse
Occ	occipital
Ol	os long
Op	operculaire
Par	pariétal
Pas	parasphénoïde
Pha	phalange
Phap	phalange proximale
Pham	phalange moyenne

Pu	pubis
Ra	radius
Rayb	rayon branchiostège
Sac	sacrum
Sca	scapula
Tal	talus
Tamt	tarsométatarse
Ti	tibia
Tita	tibiotarse
Ul	ulna
Vt	vertèbre
Vtce	vertèbre cervicale
Vtcy	vertèbre coccygienne
Vtlo	vertèbre lombaire
Vtth	vertèbre thoracique
Zy	zygomatique

LISTE DES SYMBOLES DE LA POSITION ANATOMIQUE

APAX

P	appendiculaire
X	axial
SE	squelette externe
I	indéterminé

CRTPV

C	crânien
O	post-crânien
I	indéterminé
P	pelvien
T	thoracique
Pc	pectorale
D	dorsale
A	anale
Ca	caudale

DRGH

D	droit
G	gauche
I	indéterminé
-	ne s'applique pas

LISTE DES CODES SUR L'ÉTAT DES OS (ALTER)

Marques d'outils et fractures	
Cp	coupé
Fr	fracturé (naturel ou anthropique)
Frs	fracture en spirale
Mo	marque d'outil indéterminée
Sc	scié
Thc	trace de hache/couperet (chopmark)
Ti	trace d'impact (esquille, enlèvement)
Marques de dents d'animaux	
Md	marques de dents
Mdcv	marques de dents de carnivores
Mdro	marques de dents de rongeurs
Traces de combustion	
Nc	noirci (carbonisation)
Autres altérations	
Br	bruni (pré-carbonisation ou humique)
Ec	exfoliation (par érosion climatique)
Omm	oxydation par le fer (rouille)
Pe	perforation

LISTE DES CODES DE LOCALISATION DES ALTÉRATIONS (LOALT)

Ca	caudalement
Cr	crânialement
Do	dorsalement
Dt	distalement
En	entièrement
Et	surface externe
I	indéterminée
It	surface interne
La	latéralement
Lo	longitudinalement
M	médialement
Pr	proximalement
Tr	transversalement
Ve	ventralement
+	pour indiquer plus d'une localisation

ANNEXE 2

FICHES D'IDENTIFICATION

INTRODUCTION

Les restes osseux analysés proviennent du site McCord (BiFj-65) au coin des rues Brennan et Duke à Montréal. Ils proviennent de deux Opérations (1 et 2)[1]. Ils ont été récoltés dans deux contextes archéologiques distincts. L'espace du site a été utilisé comme jardin ou verger (labour) par la famille McCord entre 1819 et 1840. À partir du milieu et jusqu'à la fin du XIXe siècle, le même espace sera utilisé comme cour arrière pour des bâtiments industriels (petite industrie) et domestiques. Il s'agit donc globalement d'un espace de rejets domestiques.

Les ossements proviennent de lots qui sont regroupés par contexte :
Niveau jardin ou verger : 1A5, 1A7, 1B4, 2B14, 2C12.
Niveau cour arrière : 1A6, 1A8, 1A9, 1B5, 1B6, 2A6, 2A9, 2B5, 2B6, 2B7, 2B8, 2B9, 2B11, 2B12, 2C4, 2C5, 2C6, 2C7, 2C8, 2C9, 2C10, 2C11, 2C13, 2F7, 2F8, 2F9, 2F10, 2F14.

Dans la première partie du rapport, l'information est présentée sous forme de tableaux avec commentaires (Nombre de restes osseux écrus et calcinés du site, Pourcentage de taxons déterminés par contexte et Nombre de restes osseux par classes animales représentées sur le site). La liste de faune du site est présentée sous forme de tableau. À la fin de la première partie, nous présentons la liste de faune du contexte jardin ou verger (Opérations 1 et 2 regroupées) et la liste de faune du contexte cour arrière (Opérations 1 et 2 regroupées).

Dans la deuxième partie du rapport, nous présentons des commentaires pour les quatre contextes: niveau jardin ou verger des Opérations 1 et 2, niveau cour arrière des Opérations 1 et 2.

---

[1] Utilisation de la pelle mécanique pour l'Opération 1; la pelle mécanique et fouille manuelle pour l'Opération 2.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

La collection ostéologique comprend un nombre total de 655 restes osseux qui sont en majorité écrus (n=569; 86,9%). Les 86 restes osseux (13,1%) qui portent des traces de combustion (complètement calcinés ou blanchis) proviennent surtout du contexte de la cour arrière. Le tableau suivant donne la répartition des os écrus et blanchis par contexte.

Nombre de restes osseux écrus et calcinés du site McCord (BiFj-65)

Contextes	NRE	%	NRB	%	NRT
Op. 1 Niveau jardin ou verger	15	48,4	16	51,6	31
Op. 2 Niveau jardin ou verger	60	100			60
Total Niveau jardin ou verger	75	82,4	16	17,6	91
Op. 1 Niveau cour arrière	24	55,8	19	44,2	43
Op. 2 Niveau cour arrière	470	90,2	51	9,8	521
Total Niveau cour arrière	494	87,6	70	12,4	564
Total	569	86,9	86	13,1	655

NRE: nombre de restes osseux écrus; NRB: nombre de restes osseux calcinés; NRT: nombre total de restes osseux.

Les ossements sont généralement assez fragmentés ce qui influence en partie le taux de détermination des restes osseux. D'un contexte à l'autre, les taux sont assez variables et la fragmentation des ossements n'est pas plus importante dans les contextes de jardin ou verger que dans les contextes de cour arrière.

Dans le niveau jardin ou verger de l'Opération 1, le taux de détermination est plutôt faible (19,4%), ce qui peut être expliqué en partie par la grande fragmentation des ossements. Par contre, dans le niveau jardin ou verger de l'Opération 2, le taux de détermination est plus élevé (35,0%), même si de nombreux restes osseux mammaliens ont été attribués aux catégories Artiodactyles et gros Mammifères. Le taux de détermination des ossements du contexte cour arrière de l'Opération 1 est le plus bas de tous (11,6%). Les restes osseux sont très fragmentés et très peu étaient déterminables. Le taux de détermination le plus élevé des quatre contextes provient du niveau cour arrière de l'Opération 2 (39,3%). C'est aussi le contexte qui a livré le plus grand nombre de restes osseux.

Globalement, les taux de détermination sont plus élevés dans l'Opération 2. La fouille manuelle dans ce secteur a certainement permis une collecte des ossements plus exhaustive, ce qui semble avoir eu pour effet d'augmenter les proportions de taxons déterminés. Le tableau suivant présente les pourcentages des taxons déterminés par contexte.

Pourcentage de taxons déterminés* par contexte du site McCord (BiFj-65)

Contextes	% TD
Op. 1 Niveau jardin ou verger	19,4
Op. 1 Niveau cour arrière	11,6
Op. 1 Total	13,5
Op. 2 Niveau jardin ou verger	35,0
Op. 2 Niveau cour arrière	39,3
Op. 2 Total	38,9
Total Niveau jardin ou verger	28,6
Total Niveau cour arrière	37,2
Total pour le site	36,0

*** Catégories inférieures à la Classe animale (Ordre, Famille, Genre ou Espèce).**

Quatre Classes animales sont présentes dans l'assemblage du site, incluant les Invertébrés (Mollusques). Les Poissons sont présents dans le niveau jardin ou verger des Opération 1 et 2 et dans le niveau cour arrière de l'Opération 2 alors que les Oiseaux et les Mammifères sont présents dans les quatre contextes. Le tableau suivant présente les nombres de restes osseux par Classe animale et par contexte.

Nombre de restes osseux par classes animales représentées sur le site McCord (BiFj-65)

Classe	Op. 1 Jardin ou verger	Op. 2 Jardin ou verger	Op. 1 Cour arrière	Op. 2 Cour arrière	Total
Poissons	1 3,2%	1 1,7%	-	13 2,5%	**15** **2,3%**
Oiseaux	2 6,5%	4 6,7%	2 4,7%	39 7,5%	**47** **7,2%**
Mammifères	21 67,7%	46 76,7%	24 55,8%	422 81,0%	**513** **78,3%**
Mollusques	-	**1** 1,7%	**1** 2,3%	-	**2** **0,3%**
Indéterminée	7 22,6%	8 13,3%	16 37,2%	47 9,0%	**78** **11,9%**
Total	31	60	43	521	**655**

Pour l'ensemble du site, 25 taxons ont été déterminés. On retrouve 4 taxons ichtyens, 9 taxons aviens et 12 taxons mammaliens.

Les taxons ichtyens comprennent un poisson d'eau salée, l'Aiglefin (*Melanogrammus aeglefinus*) et trois taxons qui regroupent des poissons locaux : les Percida (Achigan/Perchaude/Doré/Malachigan), les Achigan spp. (Achigan à petite bouche et à grande bouche) et les Doré spp. (Doré noir ou jaune).

Parmi les taxons aviens, six d'entre eux comprennent à la fois des espèces domestiques et des espèces sauvages (les Anatidés, les Ansérinés, les Canards, les Phasianidés, les Dinde spp. et les Colombidés), un d'entre eux comprend exclusivement des espèces domestiques (les Phasianinés) et les deux autres sont des espèces domestiques (le Poulet, *Gallus gallus domesticus* et le Pigeon biset *Columba livia*).

À l'exception du Cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*), des Rongeurs et des Artiodactyles, tous les taxons mammaliens regroupent des espèces domestiques de consommation ou des espèces commensales. Seul le taxon Suidés regroupe une espèce sauvage, le Sanglier (*Sus scrofa*) et une espèce domestique, le Porc (*Sus scrofa domesticus*). Dans le cas présent, il s'agit probablement d'un Porc mais de grande taille. Le taxon Canis spp. regroupe le Chien (*Canis familiaris*), le Loup (*Canis lupus*) et le Coyote (*Canis latrans*) mais il s'agit probablement des restes osseux d'un Chien de la taille d'un Loup. Les espèces domestiques de consommation sont, par ordre d'importance numérique du nombre de restes osseux, les Ovicaprinés et le Mouton (*Ovis aries*) (n=70), le Boeuf (*Bos taurus*) (n=55) et les Suidés et le Porc (n=41). Les espèces commensales sont les Rats (surmulot ou noir) et le Chat (*Felis domestica*).

Les fragments de coquille de Mollusques appartiennent à une espèce de Bivalve indéterminé (probablement des Huîtres).

En termes de nombre de restes osseux, la classe des Mammifères domine avec 513 pièces osseuses (78,3%), la classe des Oiseaux occupe le deuxième rang avec 47 pièces osseuses (7,2%) et la classe des Poissons vient au troisième rang avec 15 pièces osseuses (2,3%).

Plusieurs traces de découpe bouchère ont été observées sur les os (n=150). Elles sont presque exclusivement présentes sur les os du contexte cour arrière de l'Opération 2 (n=131) (n=1 dans le contexte jardin Op.1; n=14 dans le contexte jardin Op.2; n=4 dans le contexte cour arrière Op. 1).

Peu de traces de dents sont présentes sur les ossements. On n'en retrouve que 17, qui sont pour la plupart des marques de dents de Carnivores (n=12). Seulement deux os ont été grugés par des Rongeurs et deux os portent des marques de dents indéterminées. On retrouve ces ossements grugés dans le contexte cour arrière de l'Opération 2, dans le contexte jardin de l'Opération 2 et dans le contexte cour arrière de l'Opération 1.

Toutes ces traces seront discutées dans les commentaires de chaque contexte.

Liste de faune du site BiFj-65, McCord

TAXONS	NOMS LATINS	NRE	NRB	NRT
Poissons		**15**		**15**
Aiglefin	*Melanogrammus aeglefinus*	1		1
Achigan/Perchaude/Doré/Malachigan	Percida	2		2
Achigan à petite bouche/grande bouche	Micropterus spp.	1		1
Doré noir/jaune	Stizostedion spp.	1		1
Poissons indéterminés		10		10
Oiseaux		**47**		**47**
Cygne/Oie/Canard	Anatidae	1		1
Oie/Bernache	Anserinae	8		8
Canards barboteurs ou plongeurs	Anatinae ou Aythyni	2		2
Dinde/Gélinotte/Paon/Poulet	Phasianidae	1		1
Dinde/Dindon sauvage	Meleagridinae	3		3
Poulet/Faisan/Paon	Phasianinae	15		15
Poulet domestique	*Gallus gallus domesticus*	2		2
Pigeon/Tourterelle/Tourte	Columbidae	1		1
Pigeon biset	*Columba livia*	1		1
Gros Oiseaux		5		5
Oiseaux moyens-gros		1		1
Oiseaux moyens		3		3
Oiseaux indéterminés		4		4
Mammifères		**451**	**62**	**513**
Rongeurs		1		1
Rat surmulot/noir	Rattus spp.	2		2
Chien/Loup/Coyote	Canis spp.	3		3
Chat domestique	*Felis domestica*	2		2
Artiodactyles		20		20
Cerf de Virginie	*Odocoileus virginianus*	1		1
Boeuf/Mouton/Chèvre	Bovidae	2		2
Boeuf domestique	*Bos taurus*	55		55
Mouton/Chèvre	Ovicaprinae	64		64
Mouton	*Ovis aries*	6		6
Porc/Sanglier	Suidae	1		1
Porc domestique	*Sus scrofa domesticus*	40		40
Gros Mammifères		70	6	76
Mammifères moyens-gros		24		24
Mammifères moyens		26	1	27
Mammifères indéterminés		134	55	189
Indéterminés		**54**	**24**	**78**
Ind. Oiseaux/petits Mammifères		17	1	18
Classe indéterminée		37	23	60
Mollusques		**2**		**2**
Bivalve		2		2
TOTAL		**569**	**86**	**655**

NRE: nombre de restes osseux écrus; NRB: nombre de restes osseux calcinés (blanchis);
NRT: nombre total de restes osseux.

Liste de faune du site McCord BiFj-65, Contexte jardin ou verger (Opérations 1 et 2)

TAXONS	NOMS LATINS	NRE	NRB	NRT
Poissons		**2**		**2**
Achigan/Perchaude/Doré/Malachigan	Percida	1		1
Poissons indéterminés		1		1
Oiseaux		**6**		**6**
Oie/Bernache	Anserinae	2		2
Canards barboteurs ou plongeurs	Anatinae ou Aythyni	1		1
Dinde/Gélinotte/Paon/Poulet	Phasianidae	1		1
Oiseaux moyens		1		1
Oiseaux indéterminés		1		1
Mammifères		**53**	**14**	**67**
Artiodactyles		6		6
Boeuf domestique	*Bos taurus*	2		2
Mouton/Chèvre	Ovicaprinae	6		6
Mouton	*Ovis aries*	1		1
Porc domestique	*Sus scrofa domesticus*	6		6
Gros Mammifères		14	3	17
Mammifères moyens		1	1	2
Mammifères indéterminés		17	10	27
Indéterminés		**13**	**2**	**15**
Ind. Oiseaux/petits Mammifères		9	1	10
Classe indéterminée		4	1	5
Mollusques		**1**		**1**
Bivalve		1		1
TOTAL		**75**	**16**	**91**

NRE: nombre de restes osseux écrus; NRB: nombre de restes osseux calcinés (blanchis);
NRT: nombre total de restes osseux.

Liste de faune du site McCord BiFj-65, Contexte cour arrière (Opérations 1 et 2)

TAXONS	NOMS LATINS	NRE	NRB	NRT
Poissons		**13**		**13**
Aiglefin	*Melanogrammus aeglefinus*	1		
Achigan/Perchaude/Doré/Malachigan	Percida	1		
Achigan à petite bouche/grande bouche	Micropterus spp.	1		
Doré noir/jaune	Stizostedion spp.	1		
Poissons indéterminés		9		
Oiseaux		**41**		
Cygne/Oie/Canard	Anatidae	1		
Oie/Bernache	Anserinae	6		
Canards barboteurs ou plongeurs	Anatinae ou Aythyni	1		
Dinde/Dindon sauvage	Meleagridinae	3		
Poulet/Faisan/Paon	Phasianinae	15		
Poulet domestique	*Gallus gallus domesticus*	2		
Pigeon/Tourterelle/Tourte	Columbidae	1		
Pigeon biset	*Columba livia*	1		
Gros Oiseaux		5		
Oiseaux moyens-gros		1		
Oiseaux moyens		2		
Oiseaux indéterminés		3		
Mammifères		**398**	**48**	**446**
Rongeurs		1		
Rat surmulot/noir	Rattus spp.	2		
Chien/Loup/Coyote	Canis spp.	3		
Chat domestique	*Felis domestica*	2		
Artiodactyles		14		
Cerf de Virginie	*Odocoileus virginianus*	1		
Boeuf/Mouton/Chèvre	Bovidae	2		
Boeuf domestique	*Bos taurus*	53		
Mouton/Chèvre	Ovicaprinae	58		
Mouton	*Ovis aries*	5		
Porc/Sanglier	Suidae	1		
Porc domestique	*Sus scrofa domesticus*	34		
Gros Mammifères		56	3	59
Mammifères moyens-gros		24		
Mammifères moyens		25		
Mammifères indéterminés		117	45	162
Indéterminés		**41**	**22**	**63**
Ind. Oiseaux/petits Mammifères		8		
Classe indéterminée		33	22	55
Mollusques		**1**		**1**
Bivalve		1		1
TOTAL		**494**	**70**	**564**

NRE: nombre de restes osseux écrus; NRB: nombre de restes osseux calcinés (blanchis);
NRT: nombre total de restes osseux.

COMMENTAIRES PAR CONTEXTE

Liste de faune du site McCord BiFj-65, Opération 1 Niveau jardin ou verger

TAXONS	NOMS LATINS	NRE	NRB	NRT
Poissons		**1**		**1**
Achigan/Perchaude/Doré/Malachigan	Percida	1		1
Oiseaux		**2**		**2**
Oie/Bernache	Anserinae	1		1
Oiseaux moyens		1		
Mammifères		**7**	**14**	**21**
Boeuf domestique	*Bos taurus*	1		1
Porc domestique	*Sus scrofa domesticus*	2		2
Gros Mammifères		1	3	4
Mammifères moyens			1	1
Mammifères indéterminés		3	10	13
Indéterminés		**5**	**2**	**7**
Ind. Oiseaux/petits Mammifères		1	1	2
Classe indéterminée		4	1	5
TOTAL		**15**	**16**	**31**

NRE: nombre de restes osseux écrus; NRB: nombre de restes osseux calcinés (blanchis);
NRT: nombre total de restes osseux.

Le taxon Percida est représenté par un fragment d'opercule. Il s'agirait d'Achigan spp. ou de Doré spp., des poissons disponibles localement qui ont pu être pêchés ou acquis au marché.

Le fragment proximal de radius d'Ansérinés appartient soit à de l'Oie domestique (*Anser anser*), soit à de l'Oie des neiges (*Anser caerulescens*).

Le Porc est représenté par une prémolaire maxillaire déciduale et par un fragment d'épiphyse distale de radius. Dans le cas de la dent, l'animal a été abattu avant l'âge de 12 à 15 mois et avant l'âge de 42 mois dans le cas du radius. Ce dernier os présente une surface externe émoussée qui rappelle l'action des sucs gastriques. Le Boeuf, quant à lui, est représenté par une phalange.

Une seule trace de découpe a été relevée sur les ossements de ce contexte. Il s'agit d'un fragment de diaphyse d'os long de gros Mammifères (de la taille d'un gros Boeuf ou du Cheval) qui a été fracturé avec traces de hache ou couperet et traces d'impact distalement et proximalement.

Liste de faune du site McCord BiFj-65, Opération 2 Niveau jardin ou verger

TAXONS	NOMS LATINS	NRE	NRB	NRT
Poissons		**1**		**1**
Poissons indéterminés		1		1
Oiseaux		**4**		**4**
Oie/Bernache	Anserinae	1		1
Canards barboteurs ou plongeurs	Anatinae ou Aythyni	1		1
Dinde/Gélinotte/Paon/Poulet	Phasianidae	1		1
Oiseaux indéterminés		1		1
Mammifères		**46**		**46**
Artiodactyles		6		6
Boeuf domestique	*Bos taurus*	1		1
Mouton/Chèvre	Ovicaprinae	6		6
Mouton	*Ovis aries*	1		1
Porc domestique	*Sus scrofa domesticus*	4		4
Gros Mammifères		13		13
Mammifères moyens		1		1
Mammifères indéterminés		14		14
Indéterminés		**8**		**8**
Ind. Oiseaux/petits Mammifères		8		8
Mollusques		**1**		**1**
Bivalve		1		1
TOTAL		**60**		**60**

NRE: nombre de restes osseux écrus; NRB: nombre de restes osseux calcinés (blanchis);
NRT: nombre total de restes osseux.

Aucun taxon de la Classe des Poissons n'a pu être déterminé dans ce contexte.

Dans la Classe des Oiseaux, on retrouve des os d'aile (humérus) d'Ansérinés et de Canards, probablement un Canard barboteur comme le Canard noir (*Anas rubripes*) ou le colvert (*Anas platyrhynchos*). La famille des Phasianidés est représentée par un fragment de scapula. Dans tous les cas, il pourrait s'agir d'Oiseaux domestiques ou sauvages. L'os long d'Oiseaux indéterminés appartient à une jeune oiselle pondeuse (présence d'os médullaire à l'intérieur de l'os).

Dans la Classe des Mammifères, les restes osseux déterminés appartiennent tous à des bestiaux. Les Ovicaprinés et le Mouton occupent le premier rang avec 7 restes osseux. Il s'agit de divers fragments de la carcasse : mandibule, humérus, radius, ischium (bassin), tibia. Trois de ces ossements appartiennent à des animaux très gros, dont un âgé de moins de 20 à 26 mois. La mandibule pourrait appartenir à un jeune animal. Les restes osseux de Porc proviennent du crâne, dont un fragment de maxillaire d'un Porc abattu après l'âge de 12 à 15 mois, et une canine maxillaire d'un mâle abattu après l'âge de 9 à 10 mois. Cette canine a été noircie, peut-être lors de l'étape préliminaire de la découpe de la carcasse qui consiste à brûler les soies de l'animal avant de le dépecer. L'autre os de Porc est un fragment de fibula (patte arrière). Le Boeuf est représenté par un fragment d'ilium (bassin) d'un Veau abattu avant l'âge de 7 à 10 mois. Les restes osseux attribués à la catégorie Artiodactyles sont des fragments de côte, de vertèbre thoracique, d'ilium et d'os long

(dont une rondelle d'os - peut-être un fémur de Boeuf). Un des fragments de vertèbre thoracique pourrait être de l'Orignal (*Alces alces*).

Plusieurs os portent des traces de boucherie (n=14). Sept d'entre eux ont été coupés ou fracturés, avec ou sans traces d'impact (humérus, radius et tibias d'Ovicaprinés, l'ilium de Veau, la fibula de Porc et la vertèbre thoracique d'Artiodactyles qui pourrait être de l'Orignal), six d'entre eux ont été sciés (côte de gros Mammifères, ilium et os long d'Artiodactyles et os indéterminés de gros Mammifères) et un os de gros Mammifères a été coupé ou scié.

Six ossements ont été rongés par des Carnivores, dont un os d'Ovicaprinés et l'os de Mouton par un Carnivore de la taille d'un gros Chien.

Liste de faune du site McCord BiFj-65, Opération 1 Niveau cour arrière

TAXONS	NOMS LATINS	NRE	NRB	NRT
Oiseaux		**2**		**2**
Poulet/Faisan/Paon	Phasianinae	2		2
Mammifères		**18**	**6**	**24**
Boeuf domestique	*Bos taurus*	3		3
Gros Mammifères		2	2	4
Mammifères moyens-gros		2		2
Mammifères moyens		3		3
Mammifères indéterminés		8	4	12
Indéterminés		**3**	**13**	**16**
Classe indéterminée		3	13	16
Mollusques		**1**		**1**
Bivalve		1		1
TOTAL		**24**	**19**	**43**

NRE: nombre de restes osseux écrus; NRB: nombre de restes osseux calcinés (blanchis);
NRT: nombre total de restes osseux.

Les deux fragments de fémur de Phasianidés appartiennent probablement à du Poulet. Les épiphyses de ces deux os ont probablement été grugées.

Dans la Classe des Mammifères, la seule espèce déterminée est le Boeuf. Il est représenté par une prémolaire mandibulaire déciduale d'une bête abattue entre l'âge de 0 et 2 1/2 ans et par deux fragments de côte.

La Classe des Poissons n'est pas représentée dans ce contexte.

Quatre os portent des traces de boucherie : deux fragments indéterminés de gros Mammifères ont été sciés, un tibia de Mammifères moyens-gros a été fracturé proximalement et distalement et un fragment de côte de Boeuf a été scié distalement et coupé avec traces de hache ou couperet proximalement.

Deux ossements ont été grugés. Un fragment de tibia de Mammifères moyens-gros a été grugé par un Rongeur proximalement et distalement. L'autre os grugé est le fémur de Phasianidés.

Liste de faune du site McCord BiFj-65, Opération 2 Niveau cour arrière

TAXONS	NOMS LATINS	NRE	NRB	NRT
Poissons		**13**		**13**
Aiglefin	*Melanogrammus aeglefinus*	1		1
Achigan/Perchaude/Doré/Malachigan	Percida	1		1
Achigan à petite bouche/grande bouche	Micropterus spp.	1		1
Doré noir/jaune	Stizostedion spp.	1		1
Poissons indéterminés		9		9
Oiseaux		**39**		**39**
Cygne/Oie/Canard	Anatidae	1		1
Oie/Bernache	Anserinae	6		6
Canards barboteurs ou plongeurs	Anatinae ou Aythyni	1		1
Dinde/Dindon sauvage	Meleagridinae	3		3
Poulet/Faisan/Paon	Phasianinae	13		13
Poulet domestique	*Gallus gallus domesticus*	2		2
Pigeon/Tourterelle/Tourte	Columbidae	1		1
Pigeon biset	*Columba livia*	1		1
Gros Oiseaux		5		5
Oiseaux moyens-gros		1		1
Oiseaux moyens		2		2
Oiseaux indéterminés		3		3
Mammifères		**380**	**42**	**422**
Rongeurs		1		1
Rat surmulot/noir	Rattus spp.	2		2
Chien/Loup/Coyote	Canis spp.	3		3
Chat domestique	*Felis domestica*	2		2
Artiodactyles		14		14
Cerf de Virginie	*Odocoileus virginianus*	1		1
Boeuf/Mouton/Chèvre	Bovidae	2		2
Boeuf domestique	*Bos taurus*	50		50
Mouton/Chèvre	Ovicaprinae	58		58
Mouton	*Ovis aries*	5		5
Porc/Sanglier	Suidae	1		1
Porc domestique	*Sus scrofa domesticus*	34		34
Gros Mammifères		54	1	55
Mammifères moyens-gros		22		22
Mammifères moyens		22		22
Mammifères indéterminés		109	41	150
Indéterminés		**38**	**9**	**47**
Ind. Oiseaux/petits Mammifères		8		8
Classe indéterminée		30	9	39
TOTAL		**470**	**51**	**521**

NRE: nombre de restes osseux écrus; NRB: nombre de restes osseux calcinés (blanchis);
NRT: nombre total de restes osseux.

Les trois Classes animales sont représentées et presque tous les taxons déterminés dans l'assemblage osseux du site sont présents dans ce contexte.

La Classe des Poissons a livré des ossements appartenant à quatre taxons malgré le petit nombre de restes osseux. Il s'agit d'un cleithrum (os de la nageoire pectorale) d'Aiglefin, d'une épine de Percida, d'un rayon branchiostège (os du crâne) d'Achigan spp. et d'un os de crâne de Doré spp. L'Aiglefin est un poisson d'eau salée qui a pu être acquis au marché, frais ou salé. Les autres poissons proviennent probablement de pêches locales.

Dans la Classe des Oiseaux, les Phasianinés occupent le premier rang avec 13 restes osseux. Les os proviennent des cuisses (fémurs, tibiotarses, tarsométatarses) et des ailes (humérus, radius, ulnas). Nous avons dénombré au moins deux carcasses de volaille, dont celle d'une oiselle pondeuse (présence d'os médullaire). Le fémur de Poulet appartient à une poule pondeuse (os médullaire) et l'humérus appartient à une volaille gracile. Le deuxième taxon en importance numérique est celui des Ansérinés (n=6). Dans la moitié des cas, les ossements pourraient provenir d'une carcasse d'Oie domestique. Les os proviennent de la cuisse (fémur, tibiotarse, tarsométatarse, phalange proximale) et de l'aile (radius, phalange du doigt 2). Parmi les trois os de Dinde spp., un fragment de tibiotarse appartient à un jeune oiseau. Les deux autres os proviennent de l'aile (carpométacarpe, phalange du doigt 2). Les autres taxons aviens sont représentés respectivement par un os : un fragment de coracoïde d'Anatidés (gros Canard ou Ansérinés), un fragment de coracoïde de Canard barboteur ou plongeur, un carpométacarpe de Colombidés (taille de la Tourte) et un ulna de Pigeon biset. Il est possible que cette dernière espèce ait aussi été consommée.

Parmi la Classe des Mammifères, la chair qui a été la plus consommée provient des **Ovicaprinés** et du **Mouton** (n=58 Ovicaprinés; n=5 Mouton). Toutes les parties de la carcasse ont été consommées, mais principalement les pièces de viande du quartier avant. En effet, 23 os y sont associés alors que seulement 6 os sont associés au quartier arrière. Nous avons dénombré au moins 5 pièces d'épaule gauche et 3 pièces d'épaule droite. Ces pièces proviennent d'animaux abattus pour la plupart avant l'âge de 23 à 36 mois, ou encore, avant l'âge de 20 à 26 mois. Un fragment de pubis (pièce du quartier arrière) provient de la carcasse d'un jeune Ovicapriné, peut-être un mâle. Les autres os proviennent du crâne (n=14) et du squelette axial post-crânien (côtes et vertèbres). Les fragments de mandibule et de maxillaire appartiennent pour la plupart à des animaux adultes abattus après l'âge de 2 à 2 1/2 ans. Un maxillaire appartient à un Ovicapriné abattu entre 5-6 mois et 1 1/2 à 2 1/2 ans. Les os de Mouton proviennent aussi principalement du quartier avant (humérus), mais aussi du pied arrière (calcaneum) et du crâne (mandibule). Un humérus et la mandibule proviennent de la carcasse d'un mouton abattu avant 18 à 30 mois et un humérus appartient à un animal très gros.

Le **Boeuf** suit de près avec 50 restes osseux. Les pièces de viande proviennent de tous les segments de la carcasse, et ce, approximativement en égale importance. On note cependant une légère dominance des os du squelette axial post-crânien (côtes et vertèbres). Trois fémurs ont été sciés en rondelle. Certains os proviennent de carcasses de bovins abattus avant l'âge de 36 à 42 mois. Un ulna provient d'un jeune bovin âgé de moins d'un an. Trois os proviennent du crâne. Il s'agit d'un zygomatique, d'une mandibule d'un animal abattu après l'âge de 3 ans et d'un cornillon (corne osseuse) presque complet. Il était très écaillé ce qui indique qu'il a probablement été exposé aux

intempéries. Son mauvais état ne permet pas d'y repérer des marques qui permettraient de savoir s'il s'agit d'un objet ouvragé ou d'un déchet autre.

Les deux os de Bovidés (scapula et ilium) appartiennent probablement à du très jeune Boeuf.

Le **Porc** occupe le dernier rang avec 34 restes osseux. Le fragment d'humérus de Suidés appartiendrait à un Porc de très grande taille. Chez le Porc, on note une prédominance des os associés aux pièces de viande du quartier arrière (n=14; bassin, fémurs, tibias et os du bout des pattes). Nous avons dénombré au moins deux pièces de viande prélevées du bassin et deux bouts de patte arrière. Les autres segments de la carcasse sont également représentés (quartier avant, crâne et quelques côtes). Les pièces de viande proviennent de carcasses d'animaux abattus avant l'âge de 24 mois ou de 42 mois, ou encore vers l'âge d'un an (coxal). Les canines nous ont permis de repérer la présence d'au moins une femelle abattue entre 12-15 et 16-20 mois et d'un mâle abattu à l'âge adulte.

L'autre espèce d'intérêt alimentaire est le Cerf de Virginie. Il est représenté par un fragment de scapula qui a été scié proximalement et distalement. Il s'agit donc d'une carcasse très certainement débitée par un boucher.

Les restes osseux d'Artiodactyles proviennent de différents segments du squelette (dent, vertèbres, côtes, os longs) et pourraient appartenir à l'une ou l'autre des espèces de consommation identifiées dans ce contexte.

Les autres taxons mammaliens sont : les Canidés (Canis spp.), le Chat domestique, les Rats et les Rongeurs. Les trois métacarpes de Canis spp. appartiennent probablement à un Chien de la taille d'un Loup. Le Chat est représenté par une scapula et un tibia (appartenant à un animal musclé). L'os coxal de Rat spp. appartient à un gros Rat noir ou à un petit Rat surmulot alors que le fragment d'humérus de Rongeur appartient soit à un Rat, soit à un Écureuil roux.

De nombreuses traces de boucherie ont été relevées sur les ossements de ce contexte (n=131). Les os sciés sont beaucoup plus nombreux que les os coupés (n=84 vs n=32). Globalement, les traces de découpe au couperet ou à la hache se retrouvent principalement sur les petites carcasses, celles des Ovicaprinés par exemple. Inversement, les grosses carcasses, de Boeuf ou de Porc, ont été surtout découpées à la scie. Les traces de découpe se retrouvent sur une grande variété d'ossements. Dix ossements de Boeuf, de Porc, d'Artiodactyles, de gros Mammifères et de Mammifères moyens-gros ont été sciés en rondelle. Sept os ont été sciés et coupés (Boeuf, Ovicaprinés) et un nombre égal d'os, surtout des vertèbres et des côtes ont été coupées ou sciées. Un fémur d'Ansérinés appartenant peut-être à une Oie domestique porte une marque d'outil.

Très peu d'ossements ont été grugés (n=9). Différents os de Boeuf, d'Ovicaprinés, de Porc, de Phasianinés, de gros Mammifères et de Mammifères indéterminés ont été rongés par un Carnivore (dont une vertèbre de Boeuf grugée par un gros Carnivore). Un os de la catégorie Indéterminés Oiseaux/petits Mammifères a été grugé par un Rongeur. Un fragment de métatarse d'Ovicaprinés porte des marques de dents.

CONCLUSION

La diète carnée des occupants du site, telle que reflétée par l'analyse de l'assemblage faunique, est composée en majeure partie de chair d'espèces mammaliennes domestiques. Les Ovicaprinés et le Mouton occupent le premier rang, suivis du Boeuf et du Porc. La consommation de chair de volailles faisait aussi partie du menu tel que le montre la présence d'ossements de Phasianinés (Poulet/Faisan/Paon) et de Poulet, d'Ansérinés (Oie spp.), de Dinde spp., de Canards et de Colombidés (Pigeon/Tourterelle/Tourte). Il est possible que l'os de Pigeon biset provienne d'une carcasse d'un oiseau qui aurait été consommé.

Les seules espèces sauvages consommées sont le Cerf de Virginie, quelques poissons et la Tourte. Il n'est pas exclu que certains os d'Oiseaux, par exemple de Canards et d'Ansérinés, proviennent d'espèces sauvages.

Quelques os d'animaux commensaux comme les Rats, et d'animaux familiers comme le Chien et le Chat sont également présents dans l'assemblage osseux analysé.

ANNEXE F
ANALYSE DES MACRORESTES VÉGÉTAUX

ANALYSE DES MACRORESTES VÉGÉTAUX DU DOMAINE McCORD, MONTRÉAL (SITE BiFj-65)

Par

Denis-F. Bastien

Rapport remis à Dominique Lalande, archéologue
Ethnoscop inc., Boucherville

Décembre 2001

INTRODUCTION

Les macrorestes végétaux à l'étude proviennent du Domaine McCord (site BiFj-65), localisé à Montréal. C'est un site qui a été occupé par Thomas McCord (1819-1830), membre d'une famille illustre de Montréal et occupé par après par de nouveaux propriétaires. Le site de McCord est une propriété avec de grands jardins qui ont été utilisés jusque vers les années 1850. Après les années 1840 les jardins sont abandonnés pour devenir une cour arrière. Cette cour a servi d'espace domestique mais aussi d'entreposage à des industries. Tous les échantillons proviennent des contextes des jardins ou de terre de labour sauf 2B4 qui vient d'un drain domestique de la toute fin du XIXe siècle. L'analyse archéobotanique vise à identifier et interpréter les macrorestes végétaux qui pourraient témoigner des activités qui ont prévalu à l'époque de l'occupation du terrain.

MATÉRIEL ET MÉTHODES

Six échantillons de sol provenant du site BiFj-65 ont été analysés soit 1A7, 1B4, 2C12, 2B4, 1A5 et 1D6. Le volume de chacun des six échantillons varie de 1 à 1,5 litres.

Le matériel brut prélevé a été mis à sécher, puis tamisé à l'eau (grillage #80 = 180 µm). Une fois les fines particules évacuées (argile, limon, etc.), un jet d'eau est alors dirigé dans le matériel résiduel à partir du fond du tamis, séparant ainsi la fraction légère (graines, petits morceaux de bois, etc.) de ce qui est plus lourd (artéfacts, sable, graviers, etc.). Le matériel (principalement organique) récupéré dans la fraction légère est examiné méticuleusement. La fraction plus lourde est aussi examinée au cas où des graines plus lourdes (noyaux, pépins, glands, etc.) seraient présents.

Le continu tamisé, qu'il soit léger ou lourd, est consigné séparément dans des sacs identifiés. Une capsule contenant les graines est aussi placée dans le sac de chacun des échantillons. À noter que le nombre de graines dénombrées pour chaque échantillon ne correspond probablement pas au contenu de présent dans la capsule. Ainsi, lorsque trop nombreuses, le nombre de graines peut être estimé par extrapolation alors que dans d'autres cas, les graines de certains taxons peuvent être gardées pour référence ultérieure. Dans quelques rares cas, une graine peu abondante peut être détruite afin d'observer sa structure interne ce qui peut en faciliter l'identification. Le binoculaire utilisé est un SZ40 de Olympus (Zoom 6X-40X) avec éclairage halogène. Les manuels utilisés pour l'identification sont, pour la plupart, cités dans les ouvrages de références.

RÉSULTATS ET DISCUSSION

Les données brutes sur les macrorestes végétaux du site BiFj-65 sont présentés ci-dessous. L'interprétation tient compte de l'histoire et de la biologie des plantes et de la comparaison avec d'autres sites. Les résultats apparaissent au tableau 1 et 2. Au total, 21 espèces de plantes ont été trouvés dans les 6 échantillons tamisés. Les échantillons 1A7, 1B4, 2C12, 1A5 et 1D6 proviennent de jardins (ou de labours) alors que l'échantillon 2B4 provient d'une canalisation. Ce dernier échantillon (2B4) tranche radicalement des autres tant par sa composition, dominée de restes carbonisés, que par les espèces présentes (taxons).

Pour l'ensemble des échantillons provenant des secteurs en culture (1A7, 1B4, 2C12, 1A5 et 1D6), la catégorie la mieux représentée est celles des plantes introduites d'Eurasie. Ces espèces sont généralement associées à des sols cultivés

(potagers). Dans le cas présent, ces mauvaises herbes (*Brassica spp.* moutarde, *Chenopodium album* Chou gras, *Euphorbia helioscopia* Réveille-matin, *Polygonum spp.* Renouée, *Portulaca oleracea* Pourpier gras, etc.) sont souvent en association avec quelques plantes indigènes (*Acalypha rhomboidea* Acalyphe, *Oenothera biennis* Onagre, etc.) elles aussi de milieux ouverts (friche, etc.). Les introduites comptent pour la majorité (65% à 95%) des macrorestes des échantillons 1A7, 1B4, 2C12, 1A5 et 1D6. Quant aux plantes médicinales, le *Datura stamonium* (Herbe aux sorciers), et le *Hyoscyamus niger* (Careillade) pourrait témoigner d'une culture *in situ* quoique chacune de ces espèces puisse se reproduire assez facilement autour des habitations de cette époque.

Les deux espèces dominantes de l'assemblage, le *Chenopodium album* (Chou gras) et le *Portulaca oleracea* (Pourpier gras), ainsi que le *Brassica spp.*(Moutarde) sont les espèces les plus fréquentes dans les sols archéologiques de jardin. Leur introduction et celle de l'*Oxalis stricta* (Surette) remontent probablement au XVII^{e} siècle. Ces plantes rudérales qui suivent l'homme ont été introduites comme adventices dans les semences de plantes alimentaires et fourragères au début de la colonisation. Par la suite elles se sont naturalisées rapidement dans les sols fraîchement ouverts par la culture. Ce sont encore des plantes indésirables dans nos jardins actuels. Le *Portulaca oleracea* (Pourpier gras) et le *Chenopodium album* (Chou gras) requièrent des sols riches et s'installent dans les terrains labourés annuellement. La dominance de telles plantes exigeantes en azote qui s'installent dans les sols fraîchement perturbés suggèrent que le sol était engraissé, retourné régulièrement et bien sarclé (Fortin, 1999). La présence de quelques taxons de milieux ouverts mais souvent incultes (*Acalypha rhomboidea* Acalyphe, *Euphorbia helioscopia* Réveille-matin, *Oenothera biennis* Onagre, etc.) tout comme la présence de plantes médicinales (*Datura stramonium* Herbe aux sorciers, *Hyoscyamus niger*, Careillage) suggère qu'il y avait possiblement une certaine diversité d'habitats ou

même d'utilisation des espaces cultivables, si ce n'est dans l'espace, à tout le moins dans le temps !

La présence d'autres graines moins significatives est aussi noté dans la plupart des échantillons. Ainsi, le *Rubus idaeus* (framboisier) s'installe habituellement dans les terrains ouverts, en friche ou en bordure des clôtures. Les semences des arbustes indigènes peuvent témoigner de la présence proche d'un taillis ou d'un coin plus négligé sur la propriété même ou encore elles peuvent avoir été apportés avec des déjections d'oiseaux, ou humaines ! Dans quelques autres sites étudiés jusqu'à présent, on a effectivement retrouvé des restes de fruits comestibles qui ne pouvaient pousser in situ (bas jardin des gouverneurs et jardin des Récollets, à Québec: voir Fortin, 1987). Lorsque des semences d'un ensemble de fruits —comme les *Rubus spp.* (Framboises), *Fragaria spp.* (Fraises), *Vaccinium spp.* (Bleuets), et autres fruits ingérables qui ne poussent pas dans le même habitat— se retrouvent ensemble dans un sol de jardin ou de cour (Fortin, 1997), on a sans doute affaire à de la matière fécale. Puisque les framboisiers (*Rubus idaeus*) poussent un peu partout et que le nombre de graines est faible, l'analyse des présents échantillons (1A7, 1B4, 2C12, 1A5 et 1D6) ne démontre pas d'évidence d'apport délibéré de déjections humaines.

Une discordance au niveau des graines de taxons peut aussi être expliqué par la notion de biotope. Ainsi, la marge d'une zone arable (chemin, secteur pierreux, etc.) peut facilement supporter une végétation fort différente de celle observée à quelques mètres de là, par exemple dans un jardin. Le vent peut alors aisément transporter des graines légères comme celles des onagres (*Oenothera spp.*Onagre) ou celles d'euphorbes (*Euphorbia spp.*Réveille-matin) jusque dans des secteurs en cultures.

Il est à noter que malgré qu'aucune plante cultivée commune n'ait laissé de semences, on peut dire que le dépôt analysé provient d'un secteur bêché régulièrement et bien entretenu, fort probablement celui d'un potager. Le sol est vraisemblablement riche en azote et il n'y a pas de témoin de la pratique qui veut qu'on utilise de la matière fécale comme engrais. Finalement, mentionnons que l'échantillon 1D6 est presque exclusivement composé de bois (apparemment de Gymnosperme (conifère)) et que la quantité de sol minéral étant très faible, il est normal que la quantité de graines (nombre) et la diversité des taxons soient moindre.

En ce qui concerne l'échantillon provenant de canalisation (2B4), la texture du matériel semble presque entièrement constitué de matériel carbonisé ! La majeure partie de ce matériel n'est pas identifiable c'est-à-dire qu'il s'agit de matériel fondu ou « cristallisé » dont on ne peut identifier l'origine. Les rares graines présentes diffèrent de celles trouvées dans les échantillon de sol minéral provenant du jardin (1A7, 1B4, 2C12, 1A5 et 1D6). Outre *Brassica kaber* (Moutarde sauvage) et Cirsium sp. (Chardon) les graines de *Rubus idaeus* (Framboise), *Vaccinium angustifolium* (Bleuet) appartiennent à des plantes comestibles ce qui porte à croire qu'on utilisait ces espèces pour la consommation.

Tableau 1. Abondance des macrorestes végétaux et autres données des échantillons 1A7, 1B4, 2C12, 2B4, 1A5 et 1D6 du site BiFj-65.

Taxon	1A7	1B4	2C12	2B4	1A5	1D6
Acalypha rhomboidea (Acalyphe)	3	.	.	.	.	.
Bidens comosa (Bident)	.	.	3	.	.	.
Brassica kaber (Moutarde sauvage)	1	.	.	3	.	.
Brassica sp. (Moutarde)	5	5	.	.	.	2
Chenopodium album (Chou gras)	70	45	75	.	20	15
Carex sp. (Laîche)	1	.	1	.	.	3
Datura stramonium (Herbe aux sorciers)	1	2	.	.	.	.
Euphorbia helioscopia (Réveille-matin)	4	.	5	.	1	.
Cirsium sp. (Chardon)	.	.	.	1	.	.
Hyoscyamus niger (Careillade)	1	.	.	.	.	.
Oenothera biennis (Onagre)	15	.	.	.	5	.
Oxalys stricta (Surette)	3	.	.	.	1	.
Polygonum persicaria (Renouée)	.	.	10	.	.	.
Polygonum aviculare (Herbe des Sts-Innocents)	.	.	5	.	.	1
Polygonum convolvulus (Renouée)	.	.	.	.	.	1
Polygonum sp. (Renouée)	3	.	.	.	3	.
Portulaca oleracea (Pourpier gras)	20	30	150	.	5	3
Rubus idaeus (Framboisier)	.	.	1	1	1	.
Stellaria media (Mouron des oiseaux)	.	.	.	.	.	2
Thlaspi arvense (Herbe violette)	1	.	.	.	.	.
Vaccinium angustifolium (Bleuet)	.	.	.	1	.	.
Nombre de macrorestes végétaux	127	82	250	6	36	27
Nombre de taxons	13	4	8	4	7	7
Volume de l'échantillon (Vol. approx. En litre)	1	1	1	1	1	1,5
Volume de la fraction légère (cc)	20	10	10	200	10	200
ÉCOFACTS	X	.	X	.	X	.
CHARBONS	X	X	.	X	.	.
BOIS	X	X	X	.	X	X
ARTEFACTS	.	.	X	X	.	.

* Le signe (x) indique la présence.

Tableau 2. Abondance relative des macrorestes végétaux des échantillons 1A7, 1B4, 2C12, 2B4, 1A5 et 1D6 du site BiFj-65.

Taxon	1A7	1B4	2C12	2B4	1A5	1D6
ARBUSTES ET PLANTES INDIGÈNES						
Acalypha rhomboidea (Acalyphe)	2,4	.	.	.	.	.
Bidens comosa (Bident)	.	.	1,2	.	.	.
Carex sp. (Laîche)	0,7	.	0,4	.	.	11,1
Oenothera biennis (Onagre)	11,7	.	.	.	13,9	.
Rubus idaeus (Framboisier)	.	.	0,4	16,7	2,8	.
Vaccinium angustifolium (Bleuet)	.	.	.	16,6	.	.
PLANTES RUDÉRALES INTRODUITES						
Brassica kaber (Moutarde sauvage)	0,7	.	.	50,0	.	.
Brassica sp. (Moutarde)	3,9	6,1	.	.	.	7,4
Chenopodium album (Chou gras)	55,0	54,9	30,0	.	55,5	55,6
Cirsium sp .(Chardon)	.	.	.	16,7	.	.
Euphorbia helioscopia (Réveille-matin)	3,1	.	2,0	.	2,8	.
Oxalys stricta (Surette)	2,4	.	.	.	2,8	.
Polygonum persicaria (Renouée)	.	.	4,0	.	.	.
Polygonum aviculare (Herbe des Sts-Innocents)	.	.	2,0	.	.	3,7
Polygonum convolvulus (Renouée)	.	.	.	.	.	3,7
Polygonum sp. (Renouée)	2,4	.	.	.	8,3	.
Portulaca oleracea (Pourpier gras) 11,1		15,6	36,6	60,0	.	13,9
Stellaria media (Mouron des oiseaux)	.	.	.	.	.	7,4
Thlaspi arvense (Herbe violette)	0,7	.	.	.	.	.
PLANTES MÉDICINALES (CULTIVÉES ?)						
Datura stramonium (Herbe aux sorciers)	0,7	2,4	.	.	.	.
Hyoscyamus niger (Careillade)	0,7	.	.	.	.	.
Nombre de macrorestes végétaux	127	82	250	6	36	27
Nombre de taxons	13	4	8	4	7	7

CONCLUSION

L'assemblage des échantillons (1A7, 1B4, 2C12, 1A5 et 1D6) appartient de toute évidence à un espace cultivé (jardin) qui témoigne d'une végétation de milieu ouvert au sol riche, travaillé régulièrement, possiblement engraissé et bien entretenu, sauf peut-être en bordure où pouvaient pousser quelques autres espèces de milieu ouvert et possiblement moins riche. Des plantes annuelles poussaient dans ce jardin, probablement des herbes potagères. Il s'agit d'un jardin qui contient peu de rejets domestiques et aucune trace de déjection humaine provenant de latrines. L'échantillon 1D6 est dominé par du bois (torsadé), semble-t-il de Gymnosperme (conifère) ce qui suggère qu'il s'agit de racines qui peuvent rester enfouies après le défrichage.

Finalement, l'échantillon 2B4 est presque entièrement composé de matériel « carbonisé » dont il est presque impossible de déterminer l'origine. Quelques rares graines de plante comestibles suggèrent que des petits fruits étaient utilisés pour fins de consommation.

Ouvrages cités ou d'intérêts

BERGGREN, G. 1969. *Atlas of Seeds and Small Fruits of Nortwest-European Plant Species*. Swedish Natural Science Research Council, Stockholm.

FERNALD, M. L. 1950. *Gray's Manual of Botany*, 8th ed. American Book Co., xliv + 1632 p.

FORTIN, C. 1999. *Les macrorestes végétaux du site Lemoyne-Leber, Montréal (BjFj 49)*. Rapport soumis à Ethnoscop inc., Montréal, 15 p.

FORTIN, C. 1997. *Analyse paléoethnobotanique du site BiFj-34, Faubourg des Récollets, Montréal*. Rapport soumis à Ethnoscop, inc., Montréal, févr. 97, 28 p.

FORTIN, C. 1991. *Les macrorestes végétaux de la Maison Hazeur (Place-Royale, Québec, Site CeEt 201)*. Rapport soumis à la Ville de Québec, Québec, 13 p.

FORTIN, C. 1987. *Analyse des macrorestes végétaux des latrines du Site CeEt28 (Place Royale à Québec)*, Rapport remis à Recherches ARKHIS inc., Québec, 7 p.

MARIE-VICTORIN, Fr. 1964. *Flore laurentienne*, 2e éd. Les Presses de l'Université de Montréal. Montréal, (6) + 925 p.

MARTIN, A. C. & W. D. BARKLEY. 1961. *Seed Identification Manual*. University of California Press, Berkeley.

MONTGOMERY, F. H. 1977. *Seeds and Fruits of Plants of Eastern Canada and Northeastern United States*. University of Toronto Press, Toronto, xi + 232 p.

ROUSSEAU, C. 1968. Histoire, habitat et distribution de 220 plantes introduites au Québec. *Naturaliste canadien*, vol. 95, n° 1, p. 45-171.

ANNEXE G
ANALYSE D'ESSENCE DE BOIS

FORMULAIRE DE RAPPORT D'ANALYSE

SERVICES ANALYTIQUES
CENTRE DE SERVICES DE L'ONTARIO
PARCS CANADA

CLIENT : Jean Poirier, ETHNOSCOP

N° DE LAB. 2001-368 **N° DE PROVENANCE** BiFj- 65 (2B10)

RÉPONSE :

L'échantillon de bois a été identifié à l'aide d'un microscope à lumière transmise. Il a été identifié comme étant de l'érable rouge (*Acer rubrum* L.) ou de l'érable argenté (*Acer saccharinum* L.). Ces deux espèces ne peuvent être différenciées en se basant sur la structure anatomique du bois.

N° de plaque : 18203

NOM: Louis Laflèche DATE: le 14 mai 2001

Si vous recevez ce rapport par courrier électronique, la copie papier suivra sous peu. Si vous voulez discuter de ce rapport, veuillez communiquer avec l'auteur ou John Stewart au (613) 993-2125.

4.0
CONCLUSION

CONCLUSION

L'inventaire et la fouille archéologiques combinés aux recherches historiques sur la Cité Multimédia (phase VIII) dans le quartier Sainte-Anne à Montréal ont permis de mieux comprendre ce secteur de l'ancien quartier de Griffintown. L'étude de potentiel archéologique avait défini une occupation ancienne du site concernant un potentiel préhistorique et historique plus particulièrement pour l'histoire, retenant les jardins de Thomas McCord. L'intérêt du second domaine de Thomas McCord (1819-1830) réside dans la présence d'un vaste espace-jardin : un patrimoine horticole qui a eu un certain impact sur l'évolution foncière de ce secteur du quartier. Après le départ de la famille McCord, le jardin a été utilisé pendant plusieurs décennies et ce jusque vers les années 1850. Puis l'espace a été utilisé comme lieu d'entreposage à des fins industrielles et de cour arrière. Vies domestiques et industrielles se côtoient dans un même espace. C'est toute cette évolution et cette dynamique de la transformation de ce lieu que nous avons dévoilées.

L'inventaire archéologique a permis au moyen de neuf tranchées mécaniques de confirmer la présence de vestiges et de sols archéologiques en place, et de faire des choix éclairés sur les zones à fouiller. Malgré l'absence de témoins préhistoriques, des traces d'occupation ancienne ont été observées. Celles-ci se présentent sous la forme de quelques objets du XVIII^{e} siècle dont plusieurs perles de traite majoritairement retrouvées dans les contextes des jardins. Ces objets peuvent avoir été brassés par le labourage des terres. Le niveau d'occupation au Régime Français aurait disparu ou pourrait avoir été amené dans du compost pour l'amendement des sols. À cela s'ajoute les traces d'un chemin dans le centre-ouest du site probablement antérieur à l'utilisation des jardins.

La densité d'occupation et la découverte de plusieurs structures dans la partie centrale du terrain au cours de l'inventaire nous ont incité à effectuer une fouille archéologique dans cette partie du site. Elle s'est d'abord concrétisée par une excavation mécanique de l'aire de fouille qui a permis le dégagement des structures. Puis quatre sondages ont été implantés en fonction de la problématique de la cour arrière et par ce fait même du processus de transformation des jardins en cour. Les sous-opérations 2C et 2B voulaient entre autres documenter les niveaux de cour des deux maisons dégagées sur la rue Prince, les sous-opérations 2A et 2F, comprendre la fonction de deux bâtiments représentés dans la cour apparaissant sur le plan de 1890.

Les interventions archéologiques sur l'ensemble du site ont permis de constater la présence des jardins du domaine McCord. Le matériel archéologique de la première moitié du XIX^{e} siècle avec quelques objets plus anciens confirment son utilisation jusque vers les années 1850. Le sol de ces jardins semble avoir été labouré et amendé comme nous l'avons constaté par ses inclusions, et par la fragmentation et le mélange des artéfacts. Selon la documentation historique, Thomas McCord privilégiait la culture de fruits et de légumes, possédait une serre à vignes et une canardière. Chose certaine, les analyses des macrorestes végétaux montrent que ce jardin a été bien entretenu et qu'il y a eu des cultures variées. On peut s'imaginer un grand potager avec quelques arbres fruitiers et des plates-bandes florales près de la propriété. Après le départ de McCord, les jardins sont encore entretenus et utilisés pendant vingt ans. Ces jardins contenaient des

dépendances : une dépendance (vestige 3) construite en bois au centre des jardins de l'époque de la famille McCord, des fondations en bois d'une dépendance à coté du complexe résidentiel McCord et construite vers 1843 par Turton Penn (vestige 9). À ces dépendances, s'ajoutent des traces d'aménagement de deux chemins : l'un observé dans la partie sud (1A et 1D) et l'autre au nord-est (1H), des fosses d'arbres ou d'arbustes (1D et 1B), un drain en pierre pour le ruissellement des eaux (vestige 21) et une fosse pour la récolter (2B). De nouveaux propriétaires comme Turton Penn , William Lunn, Isaac Buchanan, John Dewitt ou R.B. Corse ont continué pendant plus de vingt ans à utiliser les jardins, à démolir ou construire de nouvelles dépendances au gré de leurs besoins, à amorcer une nouvelle vocation de cet espace. En effet, l'espace jardin cultivé a dû être abandonné graduellement devenant un espace cour par les nouveaux propriétaires ou locataires de compagnies. Dans ce sens une partie des jardins a continué à être entretenue entre 1846 et 1850 tandis qu'une autre a été utilisée comme espace d'entreposage (cour à bois). Ces dates constituent la période charnière entre la transformation de l'espace jardin en espace cour, et l'abandon des pratiques horticoles.

L'apparition d'un cadre bâti permanent amorce une nouvelle fonction dans cet espace à partir de la seconde moitié du XIX^{e} siècle. Ateliers, petites industries, et résidences se côtoient dans un même lieu. Milieu de vie et milieu de travail sont intimement liés. Des petites maisons ouvrières sont construites sur la rue Prince ainsi que de petits ateliers et entrepôts. Reconstruites vers 1878, une partie des fondations de ces maisons a été retrouvée. Il s'agit des murs arrières de deux maisons avec leurs entrées de cave séparées par une porte cochère pour accéder à la cour. Au fond de celle-ci, on retrouve un bâtiment secondaire construit vers 1880, dont les murs est et ouest ont été dégagés. La fonction de ce bâtiment reste inconnue mais on peut supposer qu'il s'agit soit d'un garage, d'un hangar ou d'une écurie. Plusieurs niveaux de cour ont été repérés dans l'aire centrale du terrain. On y retrouve des dépôts de charbon minéral, des débris de bois, des déchets reliés à la fonderie et à la métallurgie. Cette cour a aussi servi de dépotoir domestique. On y a jeté des détritus, restes alimentaires, objets reliés à la consommation surtout l'alimentation mais aussi de menus objets qui ont été perdus. La cour est aussi fréquentée par les enfants car on y retrouve des petits jouets.

Au milieu de cette cour, nous avons repéré un petit bâtiment dont la fonction a été précisée. Il s'agit d'un ancien puisard avec son système de canalisation dont les eaux usées se déversaient dans la rue Prince. Cette structure a été construite vers 1880 et témoigne de l'amélioration de l'hygiène publique dans ce secteur du quartier. Une autre canalisation secondaire d'un bâtiment industriel se déversant dans le puisard a aussi été repérée. La cour est clôturée séparant l'espace résidentiel des activités industrielles qui se trouvent sur son pourtour.

Plusieurs vestiges et traces d'occupation de la période industrielle ont été repérés sur l'ensemble du site. Entreposage de charbon minéral, cour à bois, cour à plâtre, chantier naval, industries métallurgiques ont laissé des traces dans le sous-sol. Nous avons trouvé les vestiges d'un hangar à charbon, un muret et pilier en béton, un pilier en maçonnerie et le mur de l'entrepôt du 22 de la rue Prince a été dégagé. À cela s'ajoute une

canalisation domestique pour les eaux usées trouvée dans cette même bâtisse et un drain dans le secteur ouest de la cour.

Ainsi nous avons pu, par l'entremise de l'archéologie et de l'histoire, découvrir une partie du patrimoine du quartier Sainte-Anne de Montréal. Du côté bucolique d'un espace-jardin ayant appartenu à la famille McCord nous passons à un espace-cour habité par les cris d'enfants, en glissant sur les mélanges entre fonctions industrielle et domestique : tout cela sur un aussi petit espace. Appuyé par la Société en commandite Brennan-Duke, nous croyons avoir contribué à la mise en lumière d'une composante du patrimoine urbain de Montréal, dans toute sa dynamique et dans un espace en continuel mouvement.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

ARCHEMI, DESJARDINS, P.
1995 *Inventaire et évaluation des ressources culturelles, Canal de Lachine*, Parcs Canada, Rapport synthèse, vol. 1.

ARKÉOS INC., BERGERON, Mario
2000 *Inventaire archéologique lors de la construction du pont du CN, lien rue de la Commune et Peel, 1999*, Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain.

CAREY, Luc, Guy Mongrain et Sylvain Provost
1996 *Un quartier en mutation : le sud du faubourg des Récollets, 1930-1996.* Recherches Espace-Temps, Montréal, 25 pages.

COLLARD, Elizabeth
1984 *Nineteenth Century Pottery and Pocelain in Canada*, McGill-Queen's University Press, Montréal.

ETHNOSCOP, MORIN, Marie-Claude
À paraître *Interventions archéologiques 2000-2001.* Travaux publics de la Ville de Montréal, Commission des services électriques de la Ville de Montréal, Hydro-Québec.

ETHNOSCOP, ROYER, Martin
2002 *Clôtures architecturales aux postes Central 1 et 2. Interventions archéologiques*, Hydro-Québec.

ETHNOSCOP, BROCHU, Gilles
2001 *Projet de développement Brennan-Duke, Étude de potentiel archéologique.* Société en commandite Brennan-Duke.

ETHNOSCOP, BROCHU, Gilles
2000a *Interventions archéologiques, site BiFj-56, Grange des Pauvres, Fief Nazareth.* Cité Multimédia, Société en commandite Duke-Wellington et Service du développement économique et urbain de la Ville de Montréal, 107 pages et annexes.

ETHNOSCOP, LALANDE, Dominique
2000b *Regards sur le site LeMoyne-LeBer, Vieux-Montréal, site BjFj-49.* Société de Développement de Montréal, Ville de Montréal et ministère de la Culture et des Communications du Québec.

BIBLIOGRAPHIE

ETHNOSCOP, MORIN, Marie-Claude
2000c *Interventions archéologiques 1999, contrat 915, CSEVM, MTL99-06-5, BiFj-60, rues Brennan, Prince et Duke, Ann, Wellington, de la Commune et Mill.* Commission des services électriques de la Ville de Montréal, Ville de Montréal et Hydro-Québec, 114 pages et annexes.

ETHNOSCOP, PROVENÇAL, Marie-Hélène
2000d *Projet de développement King-Wellington, Interventions archéologiques site Decastro, BiFj-51, Faubourg des Récollets.* Société en commandite Duke-Wellington, Ville de Montréal.

ETHNOSCOP, MORIN, Marie-Claude
1999 *357, rue de la Commune Ouest. Site Logan-Munn, BiFj-25. Pointe-à-Blondeau. Inventaire, fouille et surveillance archéologiques 1998.* Ville de Montréal, Service de l'urbanisme, Terra Incognita et Gaz Metropolitain, dans le cadre de l'Entente sur la mise en valeur du Vieux-Montréal et du patrimoine montréalais intervenue entre la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications du Québec, 71 pages.

ETHNOSCOP, POULIN, Christian
1997 *Études archéologiques de deux terrains vacants, faubourg des Récollets, BiFj-34 et BiFj-51*, Société de développement de Montréal et Ville de Montréal, Service de l'urbanisme.

ETHNOSCOP, POULIN, Christian
1995 *Fouilles archéologiques, 1994. Site Logan-Munn, BiFj-25 et BiGj-71. Angle des rues McGill et de la Commune, Vieux-Montréal.* Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal, dans le cadre de l'Entente sur la mise en valeur du Vieux-Montréal et du patrimoine montréalais intervenue entre la Ville de Montréal et le ministère des Affaires culturelles du Québec, 122 pages et annexes.

ETHNOSCOP, MORIN, Marie-Claude
1995 *Poste Central, Faubourg des Récollets, Interventions archéologiques*, Commission des services électriques de la Ville de Montréal, Hydro-Québec et Ville de Montréal, Service de l'habitation et du développement urbain.

FYSON, Donald et Brian Young
1992 *Origines, richesses et travail dans la famille McCord.* Montréal, Musée McCord d'histoire canadienne.

GEISMAR Joan H., JANOWITZ Meta F., Editors
1993 *Health, Sanitation and Foodways in Historical Archaeology*, Historical Archeology, vol. 27, no 2,.

BIBLIOGRAPHIE

GIGUÈRE, Georges-Émile
1973 *Oeuvres de Champlain.* Montréal, Éditions du jour, 3 volumes.

JOHNSON, Laurence
2001 *Les lieux de la paix de 1701 et autres considérations sur les campements amérindiens à Montréal durant le régime français.* Recherches amérindiennes au Québec XXXI (2).

KEEFER, C.
1890 *Report of a Commission of Engineers appointed by the Government of Canada to inquire into the cause of the floods at Montreal and to suggest remedies for their removal*, City Council of Montreal, (port de Montréal) 76 pages.

LAFLEUR, Claude
1999 *La céramique institutionnelle du dépôt de la firme A.E. Vallerand*, Université Laval, Mémoire de maîtrise, Québec.

LÉONARD, Jacques
1986 *Archives du corps, La santé au XIX^e siècle.* Éditions Ouest France, LaGuerde-De-Bretagne.

TECHNISOL, BOUDAA, Rachid
2001 *Étude géotechnique pour la Société en commandite Brennan-Duke.* Cité Multimédia phase VIII. 19 pages et annexes.

TRUDEL, Marcel et Marie Baboyant
1992 *Histoire de Montréal par Dollier de Casson.* Nouvelle édition critique, Cahiers du Québec, Éditions Hurtubise HMH, Ville de Lasalle.

La Ferme Cadet

Chantier-école de l'Université Laval, Saison 2023

Frédérick Brizay, Nicolas Goyette, Myriam Renaud et Guillaume Turcotte

Sous la direction de : Allison Bain et Karine Taché

Rapport préliminaire, 2e version

15 avril 2024

Page couverture : (23NU16C-07)

Permis de recherche archéologique du Québec : 23-UNIL-01

Université Laval

2325, rue de l'Université

Québec (Québec) G1V 0A6

Karine Taché (418 656-2131, poste 404057)

Composition de l'équipe de l'Université Laval

Archéologue chargée de projet et professeure	Karine Taché	
Assistante archéologue et d'enseignement	Laurence Ferland	
Responsable et assistante d'enseignement au laboratoire et spécialiste en culture matérielle	Mélissa Labonté-Leclerc	
Infographie des plans, des élévations et des stratigraphies	Melissa Labonté-Leclerc	
Responsable des cartographies	Laurence Ferland	
Traitement des artéfacts et des écofacts	Étienne Arsenault	Alexandre Caron
	Olivier D'Aoust	Brunante Rastello
	16A, 16B et 16E	**16C**
Assistant stagiaire de 2e cycle, responsable de la sous-opération, rédaction, édition, inventaire des artéfacts et écofacts et catalogage	Guillaume Turcotte	Nicolas Goyette
Stagiaire de 1er cycle sur le terrain et en laboratoire	Clara Dumont-Poulin	Étienne Arsenault
	Frédérick Gingras	Mélanie Dallaire
	Fabien Lagodié	Justine Gros-Louis
	Brunante Rastello	Jennifer Landry-Tremblay
	Zoé Ste-Marie	Rémi Prévost
	17A et 17B	
	Frédérick Brizay	
	Gustavo Andres Carrero	
	Alexandre Caron	
	Mélissa Lacroix	
	Raphaëlle P. Marceau	
	Benjamin Robert	
	Gustavo Andres Carrero	
	16D et 17C	
Assistante archéologue, responsable de la sous-opération, rédaction et édition	Myriam Renaud	
Stagiaire de 1er cycle sur le terrain et en laboratoire	Ariane Cousineau	
	Olivier D'Aoust	
	Aurore Jacob	
	Robin Trahan-Paquette	
	Jordan Trudeau	

Personnes-ressources à la Ville de Québec

Directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales	Nathalie Spooner
Archéologue	Caroline Parent

Personnes-ressources à la Compagnie du Cimetière Saint-Charles

Directeur général	François Chapdelaine

Cette intervention a été réalisée grâce à une entente tripartite composée de l'Entente de développement culturel intervenue entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Québec et d'une entente avec La Compagnie Saint-Charles

Résumé

Le chantier-école 2023 de l'Université Laval a eu lieu entre le 8 mai et le 9 juin sur le site de la ferme Cadet (CeEt-960), situé dans un méandre de la rivière Saint-Charles sur un terrain appartenant aujourd'hui au cimetière St-Charles. Une présence euro-canadienne est attestée sur le site dans les archives depuis la deuxième moitié du XVII^{e} siècle lorsque la terre est concédée à Vincent Poirier dit Bellepoire en 1673. Le terrain est divisé et occupé par différent propriétaire jusqu'au milieu du XVIII^{e} siècle, moment où Joseph-Michel Cadet rachète l'ensemble des terres qui formeront éventuellement le lot cadastral 2361. En 1827, le terrain est racheté par la famille Bell qui possédera le terrain jusqu'à sa vente à la compagnie St-Charles en 1945.

Cette année, deux opérations (16 et 17) ont été ouvertes dans le secteur nord du terrain, près du parc linéaire de la rivière Saint-Charles. Elles ont permis de continuer à documenter la structure 2 découverte lors d'un inventaire réalisé par la ville de Québec en 2019 et d'explorer un secteur témoignant potentiellement d'une occupation plus ancienne constatée en 2021 par une deuxième campagne d'inventaire réalisée par la ville de Québec. Le sol naturel a été atteint au moins en partie dans l'ensemble des sous-opérations.

L'opération 16 avait pour but de poursuivre et conclure la documentation sur la structure 2 en complétant la fouille des vestiges et de la surface intérieure de la partie ouest, ainsi qu'en excavant une partie du mur est afin de connaitre la longueur totale du bâtiment et de vérifier la présence d'une cheminée sur ce mur. Les résultats ont permis de confirmer l'antériorité de la partie est sur la partie ouest et d'attribuer une fonction agricole à cette première structure, notamment par l'absence d'une structure de chauffage. La découverte d'un plancher en bois dans le vide sanitaire de la partie ouest a aussi permis de mieux comprendre la séquence d'occupation du bâtiment.

L'opération 17 explorait deux secteurs encore peu fouillés, mais ayant le potentiel d'abriter des traces d'une occupation plus ancienne du site, potentiellement paléohistorique. Les sous-opération 17A et 17C ont révélé la présence de deux tuyaux de canalisation installés respectivement entre la fin du XIX^{e} siècle et le début du XX^{e} siècle et au milieu du XX^{e} siècle. La sous-opération 17B a quant à elle révélé la présence d'une occupation durant le régime français, sans toutefois mettre à jour de vestige. Malgré la découverte d'artéfacts d'origine autochtone, dont une pointe à cannelure en pierre pyroclastique, aucune occupation paléohistorique en place n'a pu être documentée.

Table des matières

Résumé ii
Liste des figures ix
Liste des plans xiv
Liste des sigles et abréviations xv
Remerciements xvi
1 Introduction 1
1.1 Objectif de la fouille 2
1.2 Méthodologie 4
1.2.1 Procédure des fouilles et d'enregistrement 4
1.2.2 Traitement et analyse des données 7
2 Contextes 9
2.1 Contexte environnemental 9
2.1.1 Cadre environnemental ancien 9
2.1.2 Cadre environnemental récent 12
2.2 Contexte paléohistorique et historique 15
2.2.1 Occupations autochtones 16
2.2.2 Les premières concessions (XVII^{e} siècle) 18
2.2.3 Morcellement des terres à la fin du XVII^{e} siècle 19
2.2.4 Développement des terres agricoles durant la première moitié du XVIII^{e} siècle 20
2.2.4.1 Terre du centre 20
2.2.4.2 Terre à l'ouest 24
2.2.4.3 Terre à l'est 27
2.2.5 La ferme Cadet (1752-1766) 28
2.2.6 La ferme Cadet au cours du Régime britannique (1766-1827) 33
2.2.7 Les Bell à la petite rivière Saint-Charles (1827-vers 1932) 37
2.2.8 Après les Bell (vers 1932 à aujourd'hui) 42
2.3 Recherches archéologiques antérieures 46
2.3.1 Sites archéologiques à proximité 46
2.3.2 Interventions archéologiques antérieures sur le site CeEt-960 47

3 Description des vestiges et des lots des opérations 16 et 17 49
3.1 Opération 16 49
3.1.1 Description des lots de vestiges 50
Description des vestiges 16A100, 16B100 et 16E100 50
Description du vestige 16A200 54
Description du vestige 16B150 55
Description du vestige 16C100 56
Description du vestige 16C150 57
Description du vestige 16D100 58
Description du vestige 16D150 59
Description du vestige 16D200 60
Description du vestige 16E150 61
3.1.2 Description des lots stratifiés 62
Description des lots 16A1, 16B1 et 16E1 62
Description du lot 16A2 63
Description du lot 16B2 64
Description du lot 16B6 65
Description des lots 16A3, 16B3 et 16E2 66
Description des lots 16A6, 16B7 et 16E5 67
Description du lot 16A4 69
Description du lot 16B5a 70
Description du lot 16B5b 71
Description du lot 16B8 73
Description du lot 16B9 74
Description du lot 16E3 75
Description du lot 16E6 75
Description des lots 16A5, 16B4 et 16E4 77
Description des lots 16A7, 16B10 et 16E7 78
Description du lot 16C1 79
Description du lot 16C1b 80
Description du lot 16C2 81
Description du lot 16C2b 82
Description du lot 16C3 83

Description du lot 16C4 84
Description du lot 16C4b 85
Description du lot 16C5 86
Description du lot 16C6 87
Description du lot 16C6b 88
Description du lot 16C7 89
Description du lot 16C8 90
Description du lot 16C8b 91
Description du lot 16C9 92
Description du lot 16C10 93
Description du lot 16C10b 94
Description du lot 16C11..... 95
Description du lot 16C11b..... 96
Description du lot 16C12 97
Description du lot 16C13 98
Description du lot 16C13b 99
Description du lot 16C14 100
Description du lot 16C14b 100
Description du lot 16C15 101
Description du lot 16C15b 102
Description du lot 16C16 103
Description du lot 16C16b 104
Description du lot 16C17 105
Description du lot 16C18 106
Description du lot 16C19 107
Description du lot 16C20 108
Description du lot 16C21 109
Description du lot 16C22 110
Description du lot 16D1 111
Description du lot 16D2 112
Description du lot 16D3 113
Description du lot 16D4 114
Description du lot 16D5 115

Description du lot 16D6 116
Description du lot 16D7 117
Description du lot 16D8 117
Description du lot 16D9 118
3.2 Opération 17 119
3.2.1 Description des lots de vestiges 119
Description du vestige 17A150 119
3.2.2 Description des lots stratifiés 123
Description du lot 17A1 123
Description du lot 17A2 124
Description du lot 17A3 125
Description du lot 17A4 126
Description du lot 17A5 127
Description du lot 17A6 128
Description du lot 17A7 129
Description du lot 17A8 131
Description du lot 17A9 132
Description du lot 17A10 133
Description du lot 17B1 133
Description du lot 17B2 134
Description du lot 17B3 135
Description du lot 17B4 136
Description du lot 17B5 137
Description du lot 17B6 138
Description du lot 17B7 139
Description du lot 17B8 140
Description du lot 17B9 141
Description du lot 17B10 142
Description du lot 17B11 143
Description du lot 17B12 143
Description du lot 17B13 144
Description du lot 17B14 145
Description du lot 17B15 145

Description du lot 17C1 146
Description du lot 17C2 147
Description du lot 17C3 148
Description du lot 17C4 150
Description du lot 17C5 151
Description du lot 17C6 152
Description du lot 17C7 153
Description du lot 17C8 154
Description du lot 17C9 155
Description du lot 17C10 156
Description du lot 17C11 158
Description du lot 17C12 159
Description du lot 17C13 160
Description du lot 17C14 161
Description du lot 17C15 163
Description du lot 17C16 164
Description du lot 17C17 165
Description du lot 17C18 166
Description du lot 17C19 167
4 Interprétation événementielle des opérations 16 et 17 169
4.1 Séquence événementielle 169
4.2 Matrice événementielle 171
4.3 Interprétations 173
4.3.1 Phase I : Niveau naturel ou Niveaux non anthropiques (avant 9 000 AA) 173
4.3.2 Phase II : Premières occupations du site (avant 1673) 175
4.3.3 Phase III : Premières concessions et début de l'exploitation agricole sous le régime français (vers 1673 à 1752) 176
4.3.4 Phase IV : Consolidation du terrain (1752 à 1818) 199
4.3.5 Phase V : Propriétés des Bell et dernière occupation domestique (vers 1818 à vers 1948) 226
4.3.6 Phase VI : Location à des fins agricoles et utilisations diverses (vers 1948 à aujourd'hui) 237
4.4 Synthèse et correspondance 262
Conclusion et recommandation 268
Bibliographie 270

Bibliographie générale 270
Interventions archéologiques 273
Documents d'archives 274
BAnQ 274
RFQ 276
Annexes 278
Annexe 1 : Modèle de fiche d'enregistrement 278
Annexe 2 : Dossier technique 279
Annexe 3 : Inventaire et catalogue 280
Annexe 4 : Fiche de site 281
Annexe 5 : Rapport du relevé géoradar 282

Liste des figures

Figure 1 : Localisation du site CeEt-960, dit ferme Cadet, dans la ville de Québec. 1
Figure 2 : Localisation de la grange-étable (au centre) sur une photographie aérienne du 4 octobre 1948. . 4
Figure 3 : Tableau montrant l'évolution de la végétation, du retrait de l'inlandsis et des mers de Champlain et de Goldthwait dans la région de Québec, entre 13 200 et 8 400 AA 10
Figure 4 : Carte représentant les domaines climatiques et les sous-zones de végétation du Québec actuel 13
Figure 5 : Concessions dans le secteur du cimetière Saint-Charles, en 1663. À noter que les limites des terres sur ce plan ne semblent pas correspondre aux limites réelles des terrains concédés à la fin du XVII^{e} siècle; les terres devraient être décalées de trois arpents vers le sud-ouest. 18
Figure 6 : Carte des Environs de Québec en La Nouvelle France Mezuré sur le lieu très exactement en 1685 et 86 par le Sr Devilleneuve Ingénieur du Roy, 1686. 20
Figure 7 : Plan représentant la division du terrain entre Guillaume Bonhomme et René Hubert. 22
Figure 8 : Carte du gouvernement de Québec levée en l'année 1709 par les ordres de Monseigneur le Comte de Ponchartrain commandeur des ordres du Roy ministre et secrétaire d'estat / par le Sr. Catalogne lieutenant des troupes, 1709. 25
Figure 9 : Retranscription de la même carte qu'à la figure précédente. 26
Figure 10 : Carte militaire de la rivière Saint-Charles représentant trois bâtiments à l'intérieur du méandre et identifiant le terrain avec le terme Cadet. 29
Figure 11 : Carte militaire de la rivière Saint-Charles au moment de la conquête représentant huit bâtiments à l'intérieur du méandre. Produite par Thomas Jefferys en 1759. 30
Figure 12 : Carte militaire de la rivière Saint-Charles au moment de la conquête représentant huit bâtiments à l'intérieur du méandre. Produite par Debbieg vers 1760. 31
Figure 13 : Carte militaire de la rivière Saint-Charles au moment de la conquête représentant huit bâtiments à l'intérieur du méandre. Produite par Desbarres en 1779. 32
Figure 14 : Plan figuratif daté de 1783 montrant les terres appartenant à Henry Caldwell (en rose), qui sont les anciennes terres acquises par Joseph-Michel Cadet à la fin du Régime français. 34
Figure 15 : Plan figuratif d'une terre appartenant à Messieurs Pinguet en 1818. 36
Figure 16 : Plan figuratif d'une terre appartenant à Messieurs Pinguet en 1818, représentant une maison en bois (A), des granges (B), ainsi que des appentis et étables (C) (plan rapproché). 37
Figure 17 : Plan de H. S. Sitwell (1867) avec la mention « Bell's Pottery » et « Richmond Vale ». 39
Figure 18 : Plan cadastral de la paroisse de Saint-Sauveur en 1873. 40
Figure 19 : Grange-étable associée à la ferme, ou manoir "Richmond Vale", date inconnue. 43

Figure 20 : Famille Lachance au manoir « Richmond Vale » vers les années 1940. 43
Figure 21 : Photographie aérienne prise entre le 27 mai et le 4 juin 1947 montrant divers bâtiments..... 44
Figure 22 : Photographie aérienne du 4 octobre 1948 montrant la grange et la maison démolies. 45
Figure 23 : Photographie aérienne du 5 juillet 1950 montrant que tous les bâtiments ont été détruits. 45
Figure 24 : Photographie aérienne du site prise le 14 juillet 1959. 46
Figure 25 : Parement ouest du vestige 16A100 (2023NU16A_16B_16E-06-28)..... 52
Figure 26 : Parement ouest du vestige 16B100b (2023NU16A_16B_16E-06-24)..... 52
Figure 27 : Vue générale des sous-opérations 16A, 16B et 16E 53
Figure 28 : Parement sud du vestige 16A200 (23NU16A_16B_16E-06-30)..... 55
Figure 29 : Stratigraphie de la paroi est des sous-opérations 16A, 16B et 16E 72
Figure 30 : : Lot 16B9 en cours de fouille (23NU16A_16B_16E-03-18)..... 74
Figure 31 : Vestige 17A150 (tuyauterie) (23NU17A_17B-02-26).....119
Figure 32 : Vestige 17C150 (23NU17C-04-15) 120
Figure 33 : Vestige 17C250 (23NU17C-04-23) 122
Figure 34 : Stratigraphie de la paroi ouest de la sous-opération 17A..... 130
Figure 35 : Roche marquant la fin du lot 17C2 (23NU17C-01-25) 147
Figure 36 : Lot 17C3 en début de fouille (23NU17C-01-13)..... 149
Figure 37 : Lots 17C10 et 17C11 en cours de fouille (23NU17C-01-30)..... 156
Figure 38 : Lot 17C11 en cours de fouille (23NU17C-01-31)..... 158
Figure 39 : Lot 17C14 en cours de fouille (23NU17C-01-37 et 23NU17C-01-40)..... 161
Figure 40 : Lot 17C17 en cours de fouille, vue éloignée (à gauche) et vue rapprochée (à droite), (23NU17C-02-24 et 23NU17C-02-37) 165
Figure 41 : Fin de fouille du lot 17C19 (23NU17C-04-11)..... 167
Figure 42 : Stratigraphie de la paroi ouest de la sous-opération 17B..... 174
Figure 43 : Pointe à encoches découverte dans le lot 17B8 (CeEt-960-17B8-06)..... 175
Figure 44 : Fourneau de pipe à tuyau amovible en argilite (CeEt-960-17B8-02)..... 176
Figure 45 : Paroi ouest de la sous-opération 17A. Notez la concentration de charbon. 177
Figure 46 : Trace de charbon concentrée dans le lot 17C17 contre la paroi est (23NU17C-02-35)..... 178
Figure 47 : Trace de charbon éparpillée dans le lot 17A7 dans le coin sud-est de la sous-opération 17A (23NU17A_17B-02-13) 178
Figure 48 : Assemblage d'artéfacts provenant du lot 17C17..... 179
Figure 49 : Stratigraphie de la paroi nord de la sous-opération 17C..... 181
Figure 50 : Carte de Sitwell de 1867. Remarquer l'emplacement de la pente à la fin du terrain. 182

Figure 51 : Photo des lots 17C12 et 17C13 en cours de fouille (23NU17C-01-34)..... 183
Figure 52 : Lot 17B11 associé à un trou de poteau (23NU17A_17B-04-25)..... 184
Figure 53 : Tranchée dans laquelle se trouvait le lot 17B11 (vidé) (23NU17A_17B-04-29)..... 185
Figure 54 : Lot sableux 17B14 potentiellement relié à une construction quelconque (23NU17A_17B-05-13) 186
Figure 55 : Démarcation claire des lots 17B12 et 17B13 et du sol naturel environnant (23NU17A_17B-04-39)..... 187
Figure 56 : Tranchée vidée de son contenu sédimentaire (lots 17B12 et 17B13) (23NU17A_17B-05-09) 187
Figure 57 : Quinzain au 8 L trouvé dans le lot 17B8 (CeEt-960-17B8-07) 189
Figure 58 : Récipient en T.C.C. avec cul brûlé provenant des lots 17B6 et 17B8 191
Figure 59 : Paroi est de la sous-opération 17B. Les interruptions à gauche et à droite des débris sont les sondages 10Q (gauche) et 10T (droite) effectués pendant l'inventaire de 2021 (Noël, 2021). (23NU17A_17B-05-16) 192
Figure 60 : Paroi nord de la sous-opération 17B. Noter l'interruption dans la couche et le changement de type de débris à droite de la photo. (23NU17A_17B-05-15) 193
Figure 61 : Paroi ouest de la sous-opération 17B exposant les deux différents types de débris de démolition (23NU17A_17B-05-17) 194
Figure 62 : Effondrement partiel du vestige 16A200 (23NU16A_16B_16E-05-21) 195
Figure 63 : Vue en plan des vestiges 16A100, 16A200, 16B100 et 16E100. Noter les différences dans la construction de ces vestiges. 196
Figure 64 : Vestiges 16C100 et 16D100 composant le coin sud-ouest de la structure 2. (23NU16C-02-29) 200
Figure 65 : Parement nord du vestige 16C100 (23NU16C-07)..... 201
Figure 66 : Dessin en plan des sous-opérations 16C et 16D 202
Figure 67 : Vue en plan de la jonction entre les vestiges 16C100 et 16D100 (23NU16C-07)..... 203
Figure 68 : Jonction entre les vestiges 16B100b et 16E100 sur le parement ouest (23NU16A_16B_16E-06-18)..... 204
Figure 69 : Jonction entre les vestiges 16B100b et 16E100 sur le parement est (23NU16A_16B_16E-06-24) 204
Figure 70 : Surface du lot 16B9 (2023NU16A_16B_16E-03-14) 205
Figure 71 : Stratigraphie de la paroi nord de la sous-opération 16B 206
Figure 72 : Vue en coupe du vestige 16B100a (23NU16A_16B_16E-07-12) 207

Figure 73 : Vue en coupe du vestige 16B100b (23NU16A_16B_16E-07-14) 207
Figure 74 : Photo en plan du lot 16C19, un des creusements identifiés dans le lot 16C11 (23NU16C-04-11) 209
Figure 75 : Fragments de faïence brune trouvés dans les lots 16C15, 16C15b et 16C18 209
Figure 76 : Vue en plan de l'intérieur de la structure 2 avec le lot 16C15 visible à l'ouest (23NU16C-04-07) 210
Figure 77 : Vue en plan du lot 16C17 (23NU16C-03-29) 211
Figure 78 : Vue en plan montrant la concentration de charbon correspondant à l'interface supérieure des différents lots de creusement (23NU16C-04-13) 212
Figure 79 : Éclat de quartzite trouvé dans le lot 16C18 (CeEt-960-16C18-02) 213
Figure 80 : Vue en plan du lot 16C12 (23NU16C-03-21) 214
Figure 81 : Fragment de bol à punch britannique en faïence blanche, trouvé dans le lot 16C12 215
Figure 82 : Vestige 16C150 associé au plancher du vide sanitaire (23NU16C-03-01) 216
Figure 83 : Vue en plongée de la sous-opération 16C montrant la forme de cuve créée par les lots de démolition (23NU16C-02-07) 218
Figure 84 : Stratigraphie de la paroi sud de la berme dans les sous-opération 16C et 16D 219
Figure 85 : Vue en plan du lot 16C20 (23NU16C-5-21) 221
Figure 86 : Planche se trouvant à la surface du lot 16C9, associée au vestige 16C150 (23NU16C-02-15) 222
Figure 87 : Vue du lot de démolition 16C10b et de ses inclusions de pierres (23NU16C-04-34) 223
Figure 88 : Pot de chambre en *creamware* trouvé dans le lot de démolition 16C10 (CeEt-960-16C10-02) 224
Figure 89 : Assemblage d'assiettes en *creamware* trouvées dans les lots 16C13b et 16C10 225
Figure 90 : Vue générale de la sous-opération 16C avec le lot 16C4 au nord délimité par les vestiges 16C100 et 16D100 (23NU16C-02-02) 226
Figure 91 : Vue en plan du lot 16E6 en cours de fouille (2023NU16A_16B_16E-05-04) 227
Figure 92 : Vue en coupe du lot 16E6 dans la paroi est de la sous-opération 16E (2023NU16A_16B_16E-07-08) 228
Figure 93 : Sous-opération 16D, lot 16D7 (à gauche) et 16D8 (à droite) en cours de fouille (23NU16D-02-01 et 23NU16D-02-05) 229
Figure 94 : Vue en coupe du vestige 16E150 (2023NU16A_16B_16E-05-09) 230
Figure 95 : Jonction entre deux sections du vestige 16B150 (23NU16A_16B_16E-05-30) 231
Figure 96 : Jonction entre les sections du vestige 16D150 (23NU16D-03-12) 232

Figure 97 : Contenant en T.C.C. vernissée de Vallauris (CeEt-960-16A3-03)..... 232
Figure 98 : Coupure dans le vestige 16B100 (23NU16A_16B_16E-06-39)..... 234
Figure 99 : Différence de couleur entre le lot 16B8 et 16B4 (23NU16A_16B_16E-03-21)..... 235
Figure 100 : Différence entre le lot 16B8 et 16B9 (23NU16A_16B_16E-03-02) 235
Figure 101 : Vue rapprochée de la parois est de la sous-opération 16B (23NU16A_16B_16E-07-10).... 237
Figure 102 : Sous-opération 17C, vestige 17C250 (17NU23-04-23)..... 238
Figure 103 : Sous-opération 17C, paroi nord (23NU17C-04-28) 239
Figure 104 : Bouteille tarol, provenant du lot 17C11 (CeEt-960-17C11-01)..... 240
Figure 105 : Sous-opération 17C, lots 17C9 en cours de fouille (23NU17C-03-11) 241
Figure 106 : Sous-opération 17A, lot 17A4 en cours de fouille (23NU17A_17B-01-40) 241
Figure 107 : Lot 17A5 en coupe en cours de fouille (notez la matrice argileuse à une faible profondeur) (23NU17A_17B-01-37) 243
Figure 108 : Lot 17A5 en plan en cours de fouille (notez la matrice argileuse) (23NU17A_17B-01-30) 243
Figure 109 : Stratigraphie de la paroi nord de la sous-opération 17A..... 245
Figure 110 : Stratigraphie de la paroi sud de la sous-opération 17A..... 246
Figure 111 : Tranchée du lot 17A8 (17A6 imperceptible à ce point) (23NU17A_17B-02-10)..... 247
Figure 112 : Alignement du tuyau 17A150 avec celui trouvé en 2022 248
Figure 113 : Plan figuratif d'une terre appartenant à Messieurs Pinguet en 1818 (plan rapproché). Noter l'utilisation d'une trame différente pour représenter le terrain situé entre le chemin, la rivière St-Charles et les bâtiments A et C. 250
Figure 114 : Superposition entre les vestiges dégagés entre 2021 et 2023 et le plan de H. S. Sitwell de 1867 (plan rapproché) 251
Figure 115 : Vue rapprochée d'une photographie aérienne prise entre le 27 mai et le 4 juin 1947 montrant les fondations de la structure 3 252
Figure 116 : Vue rapprochée d'une photographie aérienne du 4 octobre 1948..... 253
Figure 117 : Vue rapprochée d'une photographie aérienne du 5 juillet 1950 253
Figure 118 : Vue rapprochée d'une photographie aérienne du 14 juillet 1959. Noter l'absence de vestiges visibles dans le secteur anciennement habité. 253
Figure 119 : Contenant en T.C.C. vernissée verte de France (CeEt-960-16E5b-78)..... 255
Figure 120 : Forme du creusement contenant le lot 16E3 (23NU16A_16B_16E-04-34)..... 257
Figure 121 : Forme du creusement contenant le lot 16B5a (23NU16A_16B_16E-03-25)..... 257
Figure 122 : Sous-opération 16D, 16D4 en cours de fouille, vue vers la paroi sud (23NU16D-01-24)... 261

Liste des plans

Plan 1 : Localisation du site CeEt-960. 2
Plan 2 : Plan des interventions sur le site de la Ferme Cadet 3
Plan 3 : Plan des canalisations trouvées en 2023 234

Liste des sigles et abréviations

AA	Avant aujourd'hui
BAC	Bibliothèque et Archives Canada
BAnQ	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
JPPM	*Jefferson Patterson Park and Museum*
NMM	Niveau moyen de la mer
RFQ	Registre foncier du Québec
SHA	*Society for Historical Archaeology*
T.C.C.	Terre cuite commune
T.C.F.	Terre cuite fine
T.C.F.A.B.	Terre cuite fine argileuse blanche
T.C.F.B.	Terre cuite fine blanche

Remerciements

Nous aimerions d'abord remercier notre professeur Karine Taché, pour sa supervision et son accompagnement de la demande de permis jusqu'à la rédaction du rapport. Nous souhaitons aussi remercier Laurence Ferland pour ses judicieux conseils et son aide précieuse sur le terrain. Nous aimerions aussi remercier nos partenaires à la Ville de Québec, spécialement Caroline Parent, pour l'accès aux ressources de la Municipalité. Nous remercions aussi pour une troisième année consécutive notre hôte, la Compagnie Saint-Charles. Nous vous sommes très reconnaissants pour le prêt d'équipement ainsi que la remise en état du site. Nous aimerions également remercier Myriam Renaud pour sa participation aux fouilles et sa prise en charge d'une équipe d'étudiants sur le terrain.

Nous tenons également à remercier chaudement Mélissa Labonté-Leclerc, qui nous a accompagnés tout au long du traitement de nos artéfacts ainsi que de notre rédaction. Ses conseils et son aide nous ont été d'une immense aide.

Nous remercions aussi Étienne Arsenault, Alexandre Caron, Olivier D'Aoust et Brunante Rastello pour leur aide au laboratoire. Sans eux, nous serions probablement toujours dans le traitement de nos artéfacts ! Un énorme merci aussi à tous les étudiants·e·s au premier cycle pour leur beau travail et leur persévérance tout au long de la saison de fouille. Frédérick tient à remercier Gustavo Andrés Carreno Larrota, Alexandre Caron, Mélissa Lacroix, Raphaëlle P. Marceau et Benjamin Robert. Guillaume tient à remercier Clara Dumont-Poulin, Frédérick Gingras, Fabien Lagodié, Brunante Rastello et Zoé Ste-Marie. Nicolas tient à remercier Étienne Arsenault, Mélanie Dallaire, Justine Gros-Louis, Jennifer Landry Tremblay et Rémi Prévost. Myriam tient également à remercier Ariane Cousineau, Olivier D'Aoust, Aurore Jacob, Robin Trahan-Paquette et Jordan Trudeau. Pour terminer, nous tenons finalement à remercier tous nos proches pour leur support tout au long de ce processus de recherche : un gros merci à tous.

1 Introduction

Du 8 mai au 9 juin 2023 a eu lieu la troisième campagne de fouille dans le cadre du chantier-école de l'Université Laval au site archéologique de la ferme Cadet (CeEt-960). Né d'une entente entre la Ville de Québec, la coopérative funéraire des Deux Rives et l'Université Laval, le projet a servi, pour une année de plus, à former des étudiants.es en archéologie des premier et deuxième cycles. Ce rapport est le produit de cette intervention.

Situé dans l'arrondissement Des Rivières entre le cimetière Saint-Charles (1460 boulevard Wilfrid-Hamel) et un méandre de la rivière du même nom, le site CeEt-960 (Figure 1 et Plan 1) se trouve sur une plaine défrichée formée d'un sol naturellement argileux. La végétation, composée principalement de graminées, tapisse le champ dès l'arrivée du printemps et le vent peut presque toujours se faire sentir à la Ferme Cadet.

Figure 1 : Localisation du site CeEt-960, dit ferme Cadet, dans la ville de Québec.

Source : Forêt Ouverte, Gouvernement du Québec.

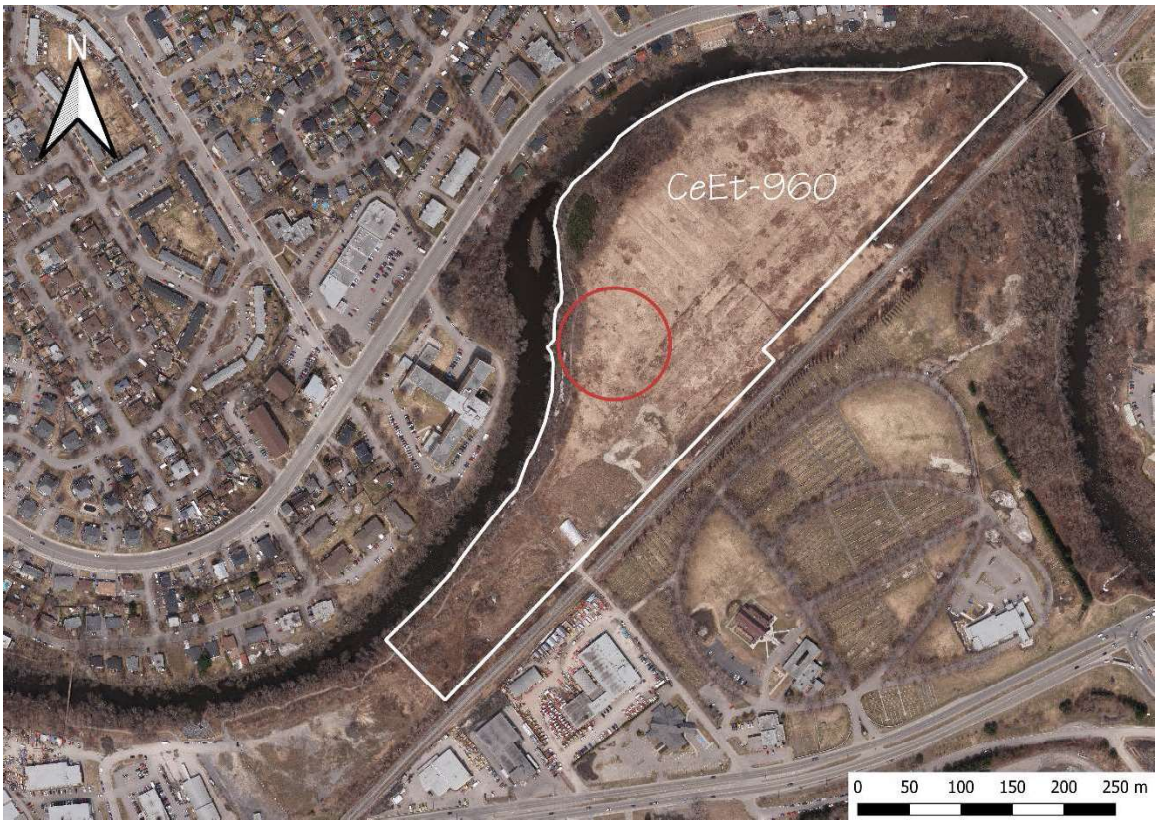

Plan 1 : Localisation du site CeEt-960.

1.1 Objectif de la fouille

La campagne de 2023 avait comme but premier de finaliser la fouille et l'enregistrement de la structure 2 associée, potentiellement en partie, à l'époque où Joseph-Michel Cadet était le propriétaire du terrain. Cet objectif contenait plusieurs sous-objectifs. D'abord, il s'agissait de trouver au moins un des coins est de la structure afin de connaître les dimensions totales des fondations et de les comparer avec les documents d'archives. Ensuite, afin de comprendre son organisation et d'interpréter sa fonction, il fallait trouver où se situait la porte d'entrée ainsi que savoir si le bâtiment comportait une cheminée autrefois. Cela permettrait aussi de mettre le point sur la relation entre la maçonnerie de la partie est, en pierre de champ, et ouest en calcaire schisteux ébauché. Puis, la découverte des vestiges de la partie ouest, jusqu'alors cachés, servirait aussi à mieux comprendre l'agencement intérieur, le mode de construction de cette section et permettrait d'établir la chronologie quant à la façon dont le bâtiment a été élevé. La récolte de la culture matérielle et l'interprétation de ce contexte serviront à alimenter un projet de mémoire en cours. Les sous-

opérations 16A, 16B, 16C et 16D (puis 16E ajoutée en cours de fouille) visaient spécifiquement ces objectifs (Plan 2).

Plan 2 : Plan des interventions sur le site de la Ferme Cadet

Le deuxième objectif principal se trouvait à être un suivi de l'inventaire de la Ville réalisé en 2021 (Noël, 2021) qui avait suggéré la présence d'un contexte relativement plus ancien dans la portion nord du site à la limite entre le terrain de la Coopérative et celui de la Ville (parc Linéaire). En effet, deux petits éclats de pierre, des perles de verre et une culture matérielle majoritairement reliée à une occupation au régime français ont été découverts dans ce secteur. Les sous-opérations 17A et 17B (puis 17C ajoutée en cours de fouille) avaient comme objectif d'élargir nos connaissances sur ce secteur et de tester les hypothèses émises en 2021, notamment la présence possible d'une ancienne cave.

Le troisième objectif était de situer précisément, à l'aide d'un géoradar, l'emplacement de la grange-étable visible sur des photos aériennes de 1948 (Figure 1) afin de pouvoir sonder plus précisément le sol lors d'interventions ultérieures.

Figure 2 : Localisation de la grange-étable (au centre) sur une photographie aérienne du 4 octobre 1948.

Source : Centre Géo-Stat, Université Laval, photographie A11715_279. (1948)

1.2 Méthodologie

Une méthodologie adéquate est nécessaire au bon fonctionnement de la fouille, pour s'assurer de la qualité des données récoltées et afin de bien répondre aux objectifs mentionnés plus haut.

1.2.1 Procédure des fouilles et d'enregistrement

Les fouilles archéologiques des opérations 16 et 17 (Plan 2) ont débuté le 8 mai 2023. Quatre équipes de cinq étudiants·es au baccalauréat et d'un·e étudiant·e à la maîtrise ont été formées. L'opération 16 a initialement été divisée en quatre sous-opérations : 16A, 16B, 16C et 16D. L'opération 17 a, elle, été divisée originellement en deux sous-opérations : 17A et 17B. Cependant, la fouille des sous-opérations 16A,

16B et 16D ayant été achevée bien avant la fin de la campagne, l'opportunité d'ouvrir deux autres carrés de fouilles (16E et 17C) s'est présentée.

Ainsi, une première équipe a été affectée aux sous-opérations 16A (3 m sur 3 m) et 16B (3 m sur 3 m). C'est cette même équipe qui a fouillé la sous-opération 16E (3 m sur 3 m), qui se trouve à relier les deux premières, ajoutée en cours de travail.

Une deuxième équipe a fouillé la sous-opération 16C (4,5 m sur 5 m). Une berme de 75 cm de largeur a été épargnée au nord de cette sous-opération pour n'être abattue que dans les derniers jours de la campagne. Cette dernière a servi à séparer le carré de celui du remblai de la sous-opération 14A de 2022 afin de pouvoir dessiner la stratigraphie de l'intérieur de la structure 2 et d'avoir une paroi plus solide pour la sécurité des travailleurs.

Une troisième équipe a fouillé la sous-opération 16D (2,6 m sur 9,05 m), la plus à l'ouest, afin de finaliser le dégagement de la fondation de la portion ouest de la structure 2. Cette équipe a aussi été assignée la sous-opération 17C (2 m sur 3 m), qui se trouve à être une extension à l'ouest de 17A, lorsque leur première tâche a été accomplie après trois semaines de travail.

Finalement, une quatrième équipe a fouillé les sous-opérations 17A (3 m sur 3 m), au nord des structures 2 et 3, et 17B (2,5 m sur 5 m), tout près du sentier pédestre du parc Linéaire. Initialement, la sous-opération 17B était supposée de ne s'étendre que sur 10 m^2 (2 m sur 5 m), mais il a été décidé de l'élargir de 50 cm vers l'est avant le premier coup de pelle afin d'inclure une partie des sondages 10Q et 10T de 2021 (Noël, 2021). Les dessins stratigraphiques des sondages ont pu servir de références.

Sous la direction de professeure Karine Taché et de Mme Laurence Ferland, ces équipes ont fouillé à l'aide du matériel suivant : tamis (sec ¼" et humide ⅛"), pelle, pioche, piolet, binette, truelle et porte-poussière, pinceau et balais. L'utilisation d'une pelle mécanique n'a pas été nécessaire cette année, sauf pour remblayer les trous en fin de fouilles. Les fiches d'enregistrement du chantier-école de l'Université Laval (voir annexe 1) ont été utilisées afin d'enregistrer les lots de sédiments, les vestiges et les photographies.

Le système Tikal a été utilisé pour séparer et nommer les différentes composantes du site. Ainsi, tous les artéfacts et lots de sédiments ont été enregistrés en débutant par le code Borden (CeEt-960), puis le numéro de l'opération (16 et 17 dans le cas présent) suivit par la lettre majuscule reliée à la sous-opération (A, B, C, D, E dans ce cas-ci) et finalement le numéro de lot de sédiment allant en ordre croissant depuis 1.

Les lots de vestiges de maçonnerie portent un numéro qui est un multiple de 100 (e.g. 17C100, 17C200, etc.). Les lots « autres » portent un numéro finissant par 50 à partir de 150 (16A150, 16A250, etc.). Cela dit, le numéro de lot 99 (e.g. CeEt-960-17A99) n'est pas un lot ordinaire. Il signifie « hors contexte » ou « contexte inconnu », mais qui peut être rattaché à une sous-opération spécifique. Il ne représente pas un lot de sédiment proprement dit. Les artéfacts enregistrés de cette façon ont été trouvés, pour quelconque raison, hors contexte ou il a été impossible de savoir d'où ils provenaient exactement. Un lot spécial (CeEt-960-2023-99) a aussi été inventé afin d'enregistrer les artéfacts trouvés en surface sur le site, qui ne sont pas reliés à une opération spécifique.

Un système hybride (Tikal et quadrillage au mètre carré) a été utilisé seulement pour deux lots (17B8 et 17B10) de la sous-opération 17B. En effet, à la suite de la découverte d'une pointe en pierre taillée dans le lot CeEt-960-17B8, il a été décidé de prendre les précautions nécessaires au cas où une occupation paléohistorique encore en place serait découverte et qu'il serait nécessaire de changer de méthode afin d'enregistrer le tout adéquatement. Un piquet a donc été planté à 50 cm à l'ouest du coin sud-ouest et aligné parfaitement avec la limite sud de la sous-opération. Ce piquet a été nommé N100-W100. Un quadrillage a été implanté depuis ce point et les carrés de 1 m^2 ainsi créés ont été assignés un numéro (e.g. CeEt-960-17B8-N101-W098). Lorsque le sédiment fouillé a changé de nature, un nouveau numéro de lot lui a été donné selon le système Tikal, mais en gardant le même nom de carré. Un tamisage à sec (¼") systématique du sédiment retiré a été fait initialement, mais à cause du mauvais rendement de la méthode, il a été choisi de ne tamiser qu'à peu près 20 % des sédiments. L'enregistrement des artéfacts s'est fait en conséquence. Ce système a été abandonné lorsqu'il a été évident qu'une occupation paléohistorique proprement dite ne se trouverait pas dans la sous-opération 17B.

La sous-opération 16C a fait l'utilisation d'un tamis humide (⅛") notamment lors de la présence de petites perles et d'un éclat dans les lots 16C13b, 16C17, 16C18, 16C19 et 16C21. Il n'a pas été jugé nécessaire d'implanter un quadrillage pour cette sous-opération puisque l'éclat en question se trouvait déjà pratiquement au fond de la sous-opération.

Pour chaque sous-opération, des photographies, des dessins de stratigraphie et de vestiges ainsi que des relevés topographiques ont été effectués. Des arpenteurs de la ville de Québec sont venus confirmer que les deux bornes (« benchmarks ») à proximité des sous-opérations étaient toujours à la même altitude qu'en 2022 avant le début des fouilles. Il a été confirmé que ces dernières sont encore situées à 10,173 m NMM (sud des sous-opérations 16C et 16D) et 10,393 m NMM (entre les sous-opérations 16A, 16B, 16E et 16C

et 16D). Tous les relevés topographiques ont été mesurés à partir de ces dernières et les données ont été notées dans des carnets d'arpentages (un par équipe). Les arpenteurs sont revenus en fin de fouille afin d'enregistrer les positions GPS des sous-opérations et des vestiges. Les altitudes ont été cependant été notées par les fouilleurs puisque les mesures d'un niveau optique ont été jugées comme plus précises que ce que les arpenteurs pouvaient fournir pour documenter la fin des fouilles.

Les fouilles se sont terminées majoritairement le 9 juin 2023. Il restait cependant quelques lots à fouiller dans la sous-opération 17C et, plutôt que d'opter pour la prise de photos par drone comme lors des campagnes de 2021 et 2022 afin d'avoir une vue globale du site, toutes les sous-opérations ont été enregistrées par photogrammétrie pendant la semaine suivante. Avant que les sous-opérations soient remblayées par deux pelles mécaniques le 14 juin 2023, un tissu synthétique respirant a été utilisé pour recouvrir tous les vestiges en maçonnerie qui avaient été découverts.

1.2.2 Traitement et analyse des données

Tous les artéfacts et écofacts récoltés pendant la campagne de fouille ont été transportés, le plus tôt possible, au laboratoire d'archéologie de l'Université Laval (300, rue Saint-Paul). Une fois sur les lieux, à moins que jugés inadéquat selon le matériau, les artéfacts ont été nettoyés, numérotés, inventoriés et, pour quelques-uns, catalogués. Ce travail a débuté dès la deuxième semaine de fouille. En effet, un étudiant (ou parfois deux) par équipe se rendait chaque semaine pour avancer le traitement de la culture matérielle. Ainsi, les étudiants continuaient le travail débuté par leurs paires la semaine précédente. Ce travail, qui avait pour but de faire avancer le traitement de la collection, avait aussi des objectifs pédagogiques. Le tout s'est fait sous la supervision de Mme Mélissa Labonté-Leclerc, responsable et assistante d'enseignement au laboratoire et spécialiste en culture matérielle.

Le traitement des artéfacts s'est poursuivi jusqu'en automne 2023. Les étudiants de deuxième cycle (Frédérick Brizay, Nicolas Goyette, Myriam Renaud et Guillaume Turcotte) ont eu l'aide des étudiants de premier cycle (Olivier D'aoust, Brunante Rastello, Alexandre Caron et Étienne Arsenault) pour ce travail. L'inventaire a été enregistré à l'aide du programme Excel (voir annexe 3) ; de même pour le catalogue. En ce qui concerne les matériaux et les fonctions des artéfacts, les codes du CELAT (Centre de recherche Cultures – Arts – Sociétés) ont été utilisés. L'identification de la céramique et du verre s'est principalement effectuée avec l'aide de l'ouvrage « Identifier la céramique et le verre anciens au Québec : guide à l'usage des amateurs et des professionnels » (Brassard et Leclerc, 2001). Lorsque possible et afin de raffiner l'inventaire, les décors et les formes ont été identifiés à l'aide des ouvrages qui se trouvent dans la

bibliographie. Les artéfacts et écofacts qui n'ont pas été élagués seront préservés au laboratoire de l'Université Laval.

La recherche de remontage a été aussi été effectuée autant pour les artéfacts provenant de la même sous-opération que pour ceux provenant de différents endroits. Cela incluait, autant que possible, les artéfacts trouvés pendant les campagnes de fouille et d'inventaire précédentes. Les appellations « RR » (remontage réel) et « RP » (remontage probable) ont été donnés aux artéfacts provenant de différents lots ou sous-opération lorsque applicable selon le cas. L'altération par le feu ou la chaleur a été notée. Si l'artéfact se trouvait à être un rejet de production, cela a aussi été enregistré ainsi que lieu de production et le fabricant lorsque possible.

L'infographie des dessins stratigraphiques et des plans a été réalisée par Mme Mélissa Labonté-Leclerc.

2 Contextes

2.1 Contexte environnemental

2.1.1 Cadre environnemental ancien

Il y a environ 12 500 ans AA on assiste au retrait de l'inlandsis laurentidien, qui couvrait alors la région de la ville de Québec (Richard et Grondin, 2009 : 3). Le retrait de la calotte glaciaire marque le début de l'Holocène. Le retrait du glacier causa alors un affaissement isostatique qui à son tour entraina une submersion des zones en bordures du Saint-Laurent. La fonte du glacier entraina aussi une augmentation du niveau de l'eau (Dionne, 1977 : 64). La ville de Québec se retrouve alors à la limite entre deux mers, la Mer de Champlain à l'ouest et la Mer de Goldthwait à l'est (Figure 3) (Querrec et Filion, 2013 : 67). À la suite du retrait du glacier le continent va s'élever. Ce relèvement entrainera une phase de transgression suivi d'une autre de régression. La zone de la basse ville de Québec va connaitre deux événements importants d'oscillation de son niveau marin. Le premier a eu lieu il y a environ 6000 ans et causera une augmentation du niveau marin. Il s'agit de la Transgression laurentidienne qui a causé une augmentation du niveau marin, lui faisant atteindre les 15m au-dessus du NMM (Lamarche, 2011). Cette transgression a permis la mise en place des silts estuariens. Dans un deuxième temps, une transgression associée à la phase de Mitis a entrainé une autre augmentation, moins importante, du niveau marin. Cette transgression datée entre 2500 et 1000 ans a augmenté le niveau marin de 8m au-dessus du NMM (Lamarche, 2011).

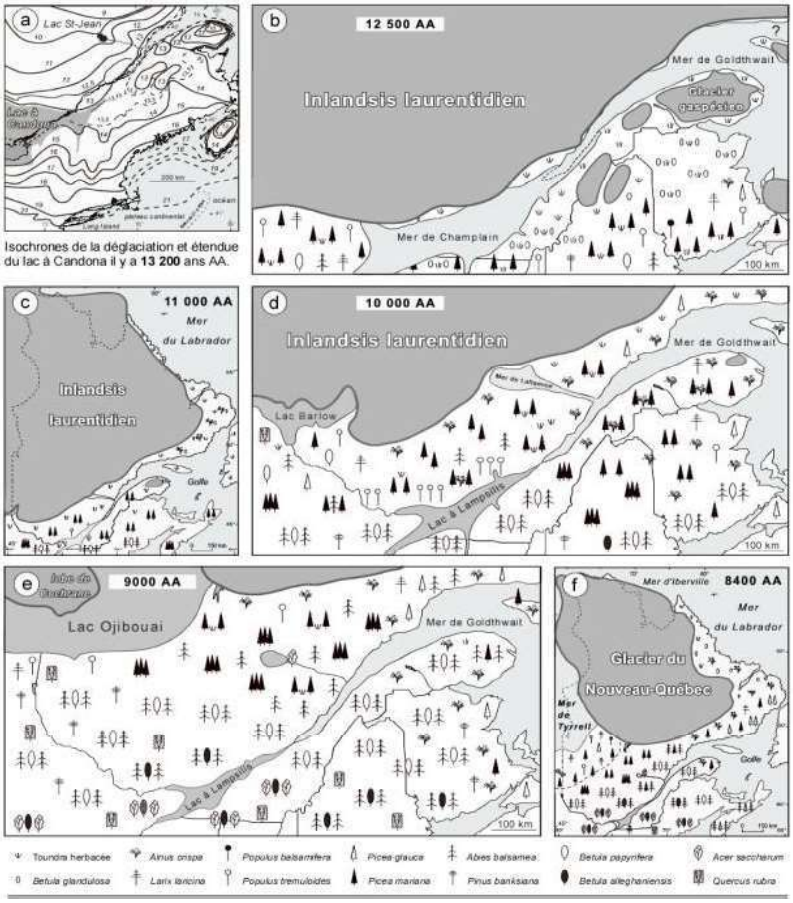

Figure 3 : Tableau montrant l'évolution de la végétation, du retrait de l'inlandsis et des mers de Champlain et de Goldthwait dans la région de Québec, entre 13 200 et 8 400 AA

Source : Richard et Grondin, 2009 : 3.

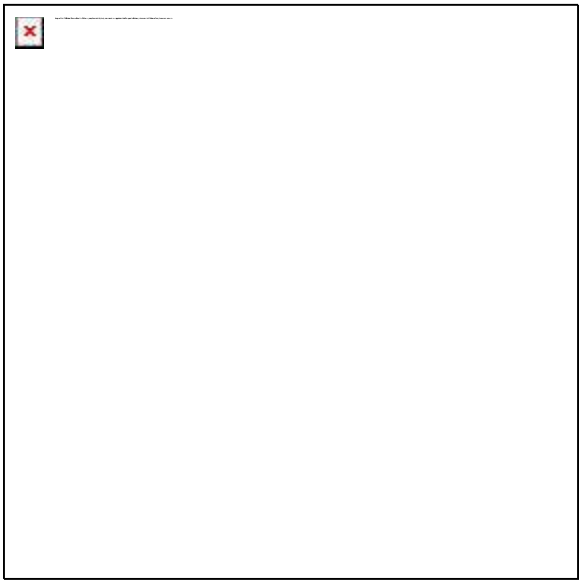

Ces deux événements de transgressions ont eu un impact important sur la dynamique fluviale de la rivière Saint-Charles. Trois terrasses ont été formées à la suite des transgressions, une de 6m à 9m, une deuxième de 12m à 15m, ainsi qu'une à 20m (Querrec, 2012 : 137). Lors de ces événements, le roc, mis à nu au retrait du glacier, a été recouvert d'un till. Un till est un dépôt glaciaire, consistant en argile, sable, gravier et blocs rocheux. Ces éléments sont mélangés ensemble, sans proportion particulière (Office de la langue française, 2000). Des silts argileux marins sont venus par la suite se déposer, principalement dans les dépressions topographiques. Ces sédiments marins sont caractérisés par une argile silteuse grise foncée (Lamarche, 2011).

Le cadre paléoécologique de la région de Québec à l'époque où les mers de Champlain et Goldthwait étaient présentes est à ce jour très peu documenté. Il est tout de même possible d'avoir une idée de l'évolution de la flore grâce aux études palynologiques menées dans la région. Ces études permettent de voir une transition entre une toundra et une forêt boréale qui domine le paysage (Paiement, 2007 : 52). À la suite du retrait des mers de Champlain et Goldthwait, les conditions de drainage se sont améliorées, ce qui a entrainé un changement au niveau des espèces végétales. Les plantes aquatiques ont été remplacées par des espèces forestières. Ces espèces sont majoritairement le bouleau, l'épinette, le thuya et l'aulne rugueux (Garneau, 1997 : 217).

2.1.2 Cadre environnemental récent

Le paysage naturel de la région de Québec a été altéré par les activités anthropiques, notamment les rives de la rivière Saint-Charles qui a vu ses méandres reprofilés ainsi que ses berges remaniées par l'homme (Lamarche, 2011 : 61). À l'arrivée des colons Européens, le couvert forestier de la région est composé d'une forêt mixte. Dès le début du XVIIIe siècle, la colonisation du territoire cause une importante déforestation. Sur la colline de Québec, on note une diminution de 50 % du couvert forestier entre 1608 et 1685 (Baillargeon, 1981 dans Querrec, 2012 : 5). L'arrivée des colons dans la région ne causa pas un écroulement des écosystèmes natifs. Cela ne causa pas non plus la création d'un écosystème néo-européen. Les zones colonisées étaient plutôt des territoires où les espèces des deux continents cohabitaient (Gary et Thomas, 2018 : 24). Une introduction de nouvelles espèces résultant de l'urbanisation ou utilisées à des fins agricoles est toutefois observée (Querrec, 2012 : 5).

De nos jours, la région de la ville de Québec se situe à la jonction entre la plateforme du Saint-Laurent au sud, les Appalaches au sud-est et le Bouclier canadien au nord (Querrec, 2012 : 22). Le territoire fait partie d'une zone de climat tempéré nordique (Figure 4). Cette zone se trouve dans le domaine bioclimatique de l'érablière à tilleuls, composée d'une forêt décidue (Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, 2004).

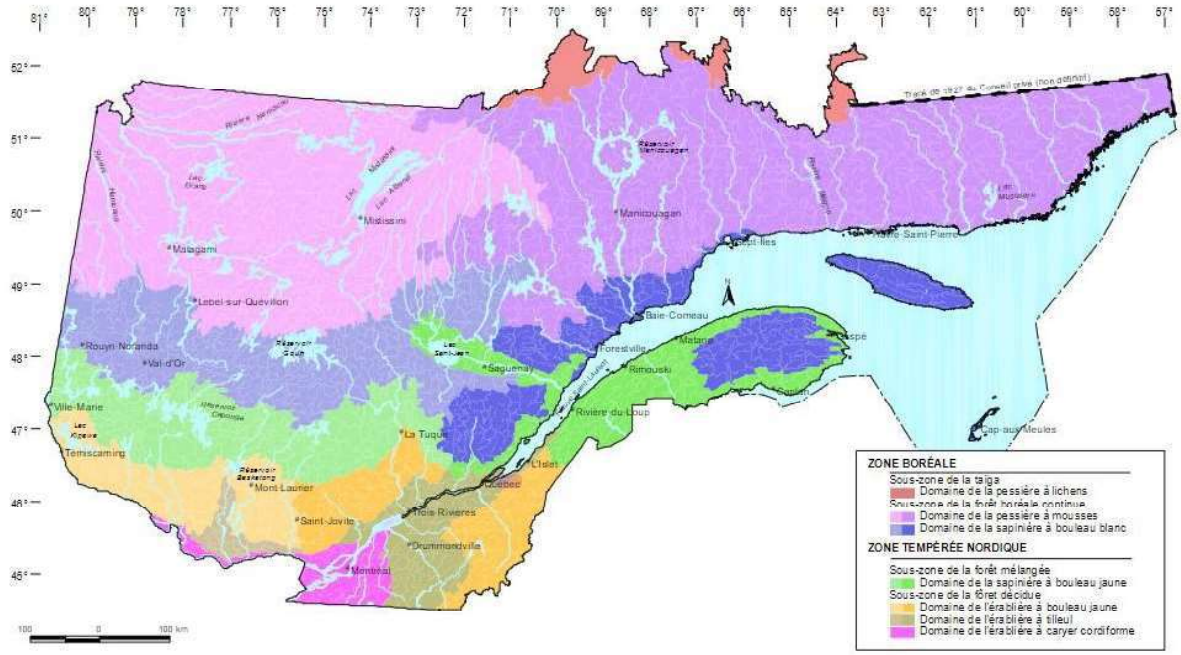

Figure 4 : Carte représentant les domaines climatiques et les sous-zones de végétation du Québec actuel

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, 2004.

Le site de la ferme Cadet (CeEt-960) est situé sur un terrain vague plutôt plat positionné près de la berge sud de la rivière Saint-Charles. Le terrain est principalement recouvert par des hautes herbes, et une lisière d'arbres, principalement des feuillus, se trouve près des berges de la rivière. Le sol naturel est un

gleysol, soit une argile limoneuse, semblable aux dépôts de sédiments marins laissés par les mers de Champlain et de Glodthwait (Groupe de travail sur la classification des sols, 2002 : 86).

2.2 Contexte paléohistorique et historique

Tableau 1 : Résumé de l'histoire du site

Date	Événement	Sources
1663	Occupation dans l'est du site par Nicolas Bonhomme (terre promise, mais pas encore concédée) qui y construit vers 1667 une maison de résidence. Sa terre mesure 3 arpents de front sur 16,4 arpents de profond.	Trudel, 1973 : 258 Bonhomme, 1667
1672	Division des terres, source incertaine et difficile à lire (Becquet 1672). Robert Mossion dit La Mouche vend sa terre à Jacques Sevestre.	Duquet, 1674 Becquet, 1672
1673	Terre de 6 arpents de front sur 27,3 arpents de profondeur concédée à Vincent Poirier dit Bellepoire par le comte de Frontenac.	Duquet, 1673 Trudel, 1973 : 259
1673	Vente à Robert Mossion dit La Mouche (par Poirier) de 2 sur 10 arpents (un tiers de la terre).	Duquet, 1673
1674	Vente du terrain de 6 arpents de front de Poirier à Denis Dansac, auparavant occupé par Dansac, Poirier et Sevestre.	Duquet, 1674 Trudel, 1973 : 258
1697	(Est) Concession d'une terre située à la pointe nord-est du lot 2361 à René Hubert par le comte de Frontenac.	De Buade, 1697 Arrêt 1707
1700	(Centre) Denis Dansac vend sa terre de 4 arpents de front sur 18 arpents de profond et son habitation à Pierre Racine.	Bellefond, 1700
1707	(Centre) Racine acquiert une terre de 3 arpents de front sur 11 arpents de profond au nord-est appartenant à Guillaume Bonhomme.	La Cetière, 1707
1708	(Centre) La terre est subdivisée en deux à la suite d'un arrêt du conseil souverain (l'est à René Hubert comme étant acquise de Louis Fagot et l'ouest à Racine comme étant achetée de Bonhomme).	Arrêt 1708a Arrêt 1708b
1712	(Est) Vente de la terre de René Hubert à Jacques Pinguet de Vaucourt et Nicolas Pinguet de Targis, incluant une grange.	Chambalon, 1712
1718	(Ouest) Division de la terre de Robert Mossion en trois lots de 1,5 arpent de front entre ses enfants suite à sa mort.	Deleigne, 1722
1723	(Est) Mort de Nicolas Pinguet de Targis et leg de sa terre à Jacques Pinguet de Vaucour.	Panet, 1753 Jetté, 1983 : 923
1724	(Centre) Attestation d'une grange et d'une maison appartenant à Pierre Racine.	Racine, 1724
1729	(Est) Mort de Jacques Pinguet de Vaucour et leg à sa veuve et son fils.	Panet, 1753 Jetté, 1983 : 1922
1742	(Ouest) Mort de Robert Moussion (fils), subdivision de sa portion de terre entre ses enfants.	Pinguet, 1745
1730-1745	(Centre) Terre acquise par Jean Boucher dit Belleville.	Jetté, 1983
1745	(Ouest) Vente des deux tiers de la terre à Guillaume de Guise dit Flamand et à Clément Racine.	Pinguet, 1745a et 1745b
1751	(Ouest) Vente à Jacques Cartier Langevin de la terre de Flamand et Clément Racine. Attestation d'une habitation et possiblement de bâtiments domestiques.	Dulaurent et Sanguinet, 1751a Dulaurent et Sanguinet, 1751b
1752	(Centre) Vente de la terre de 5 arpents et demi à Joseph-Michel Cadet, la terre contenant au moins quatre bâtiments : une maison, une grange, une étable et une écurie attenante.	De Collégien et Desgranges, 1752
1753	(Est) Vente de la terre à Joseph-Michel Cadet par la veuve Charlotte Hubert et son fils. Aucun bâtiment n'est mentionné dans l'acte de vente.	Panet, 1753
1753	(Ouest) Achat des terres des héritiers de Robert Mossion (fils) par Jacques Cartier Langevin.	Dulaurent et Sanguinet, 1753a Dulaurent et Sanguinet, 1753b
1757	(Ouest) Vente à Joseph Brassard Deschenaux de la terre de Jacques Cartier Langevin.	Panet et Barolet, 1757
1758	(Ouest) Achat par Cadet de la terre de Deschenaux.	Panet, 1758
1766	Vente à Thomas Mills dès 1766, mais l'acte de vente n'est déposé qu'en 1793.	Deschenaux, 1793
1774	Vente à Henry Caldwell, qui tente par la suite de vendre la ferme avec plusieurs annonces dans la Québec Gazette (1783, 1787, 1791, 1792).	Quebec Gazette, 1783, 1787, 1791 et 1792
1800	Vente à Archibald Ferguson. L'acte de vente déposé le 14 mai 1807 contient peu de détail outre l'attestation de maison, grange et autres bâtiments construits sur la terre.	Tetu, 1807

1813	Vente à Louis-Basile Pinguet.	Roy, 1934
1818	Vente de la section entre la rivière Saint-Charles et le chemin de Lorette à David Harvie. Cette section sera immortalisée sous le nom de lot 2361 dans le registre cadastral en 1873.	Quebec Gazette, 1818 Voyer, 1818
1827	Vente au nom de James Inglis, occupation par William Moodie Bell.	Scott, 1827
1837	Mort de William Moodie Bell et leg à John, William et David Bell. Attestation d'une maison à multiples pièce, de trois granges, d'étables et d'autres bâtiments sur un terrain de 122 arpents, 8 perches et 52 pieds français.	McPherson, 1838
1838-1846	Construction d'une manufacture de brique par William et David Bell.	Panet, 1846 Royer, 1992
1891	Mort de William Bell, David Bell est seul propriétaire.	Austin, 1885
1898	Donation de la ferme de David Bell à son fil David Frost Bell. Attestation de maisons et autres bâtiments construits sur une terre d'environ 133 arpents.	Austin, 1898
1907	Vente d'une partie du terrain à la Canadian Northern Quebec Railway Compagny (tracé actuel du rail).	Taschereau, 1907
1930	Mort de David Frost Bell et leg à sa sœur Jessie Bell du terrain qui comprend les lots 2361 et 2361-1, ainsi que des bâtiments qui y sont construits.	Labrecque, 1906 Labrecque, 1930a
1932	Mort de Jessie et leg à Charles William Bell qui vend à Alleyn Tachereau, J. Antoine Labbé et J.R. Michel Chabot.	Labrecque, 1930b Labrecque, 1932a Labrecque, 1932b
1933	Faillite de la compagnie formée par les trois acheteurs et remise à la famille Bell en raison de bris d'obligations par Taschereau et Chabot.	Labrecque, 1934
1936	Muriel Aileen Bell et Doris Jean Bell vendent le lot 2361 et une partie du lot 2361-1 à Amédée Demers et François Nolin.	Gauvin, 1936
1945	Vente de la section au nord du chemin de fer au cimetière Saint-Charles. Le terrain serait alors occupé par Émile Lachance.	Bois, 2019 : 5 Lavoie, 1946
1948	Incendie d'une grange louée à Reynald Sampel.	Le soleil, 1948

2.2.1 Occupations autochtones

Le potentiel d'une occupation paléohistorique d'un lieu est généralement inféré par l'altitude du site, la fluctuation du niveau de la mer dans les environs, les conditions de drainage du sol et les facteurs humains (culturels et biologiques). En effet, le lieu doit avoir été habitable et avoir offert une possibilité de survie en prenant en compte le mode de vie de la population qui l'aurait occupé. De plus, il est important de considérer les conditions taphonomiques qu'auraient subis les vestiges et, dans le cas présent, l'aménagement urbain qui a eu lieu au cours des derniers siècles.

Le contexte hydrographique ancien du bas de la rivière Saint-Charles aurait permis une occupation humaine à deux reprises soit à l'Archaïque moyen entre 7 500 et 6 000 ans AA et à partir du Sylvicole moyen vers 3 000 jusqu'à aujourd'hui (Arsenault, 1996 : 24). En effet, un épisode de transgression marine aurait eu lieu entre ces deux périodes. Ainsi, le niveau moyen de la mer aurait été entre 8 m à 10 m plus haut qu'aujourd'hui et les berges de la rivière auraient été complètement inondées.

Des forages ont été faits à l'ouest du site dans une portion du terrain du cimetière Sainte-Charles sans sépulture dans le cadre d'un doctorat qui cherchait à exposer l'architecture sédimentaire du sol dans la

région de Québec. Selon les résultats, le sol serait composé d'une couche de sable fin et silteux avec de la matière organique sur plus de 4 mètres de profondeur. Ce mélange repose sur une couche de sable graveleux (Lamarche, 2011 : 46). Cela propose un sol naturel bien drainé propice à une occupation humaine. En effet, les sites autochtones paléohistoriques sont généralement situés sur des sols ayant cette qualité.

Le sédiment naturel où a eu lieu les fouilles actuelles est cependant plutôt argileux et draine assez mal. Il est principalement composé d'argile bleutée peu oxydée mélangée avec du limon. La qualité de drainage de ce type de sédiment est relativement mauvaise, mais au fil du temps, la présence de flore et de faune aurait lentement, mais surement, amélioré le drainage dans une certaine mesure.

Plourde (2008) proposait que le village de Stadaconé, décrit par Jacques Cartier, mais jamais trouvé archéologiquement, aurait pu être situé dans les environs du site selon le témoignage de Cartier et de la qualité du sol à cet endroit. De plus, l'argile qui se trouve à proximité a été utilisée par la poterie des Bell. Une source d'argile à proximité aurait certainement rendu le site plus attrayant au Sylvicole. Si l'on considère que les Iroquoïens déménageaient à tous les 15 à 20 ans, il est possible qu'un village de la sorte ait été bâti dans le secteur même s'il ne s'agissait peut-être pas du Stadaconé décrit par l'explorateur.

Les interventions archéologiques dans le secteur immédiatement à proximité du site de la Ferme Cadet (CeEt-960) n'ont pas encore trouvé une occupation paléohistorique proprement dite. Cela dit, les interventions archéologiques sur le site CeEt-960 ont découvert plusieurs artéfacts qui révèlent une ancienne présence autochtone le long de la rivière Saint-Charles. Parmi ceux-là quelques éclats de pierre dont certains en quartzite de Mistassini ont été trouvés. Les fouilles de cette année ont ajouté quelques éclats de plus au total ainsi qu'une pointe quasi-entière en pierre pyroclastique et un fourneau de pipe à tuyau amovible en argilite. Cela dit, une occupation paléohistorique véritable n'a toujours pas été déclarée puisque ces trouvailles se sont toutes faites dans des contextes clairement euro-canadiens. La possibilité que ces artéfacts soient des preuves de contacts entre les divers groupes ayant passé par les lieux, toutes périodes confondues, ne devrait cependant pas être écartée. En effet, le nombre de perles de verre trouvées sur le site continue de s'accumuler.

Il ne faut pas sous-estimer l'effet de l'industrialisation sur la rivière Saint-Charles et ses berges. En effet, même si une bonne portion des lieux aurait pu être habitable dans le passé, il est probable que les preuves qui auraient pu se rendre à nous aient été oblitérées par les divers chantiers qui se sont développés le long du cours d'eau dans les derniers siècles.

2.2.2 Les premières concessions (XVII^e siècle)

Le lot 2631 est une terre qui, en 1663, regroupait une petite partie de la terre de la seigneurie de Saint-François à l'ouest (concédée en 1646 à Jean Bourdon), une partie de la terre d'un certain Nicolas Bonhomme à l'est et, majoritairement, une terre non concédée au centre (Trudel, 1973 : 258-259). Cette dernière est officiellement concédée à Vincent Poirier dit Bellepoire par le Comte de Frontenac le 6 mars 1673[1] (Figure 5). Pour préciser, la terre de Nicolas Bonhomme située à l'est de celle de Bellepoire lui avait été promise par le gouverneur d'Argenson (Trudel, 1973 : 258). Bien qu'il ne possède toujours pas de titre officiel en 1667, il semble tout de même occuper la terre, puisqu'il déclare cette année-là vouloir y faire construire une « maison de résidence »[2].

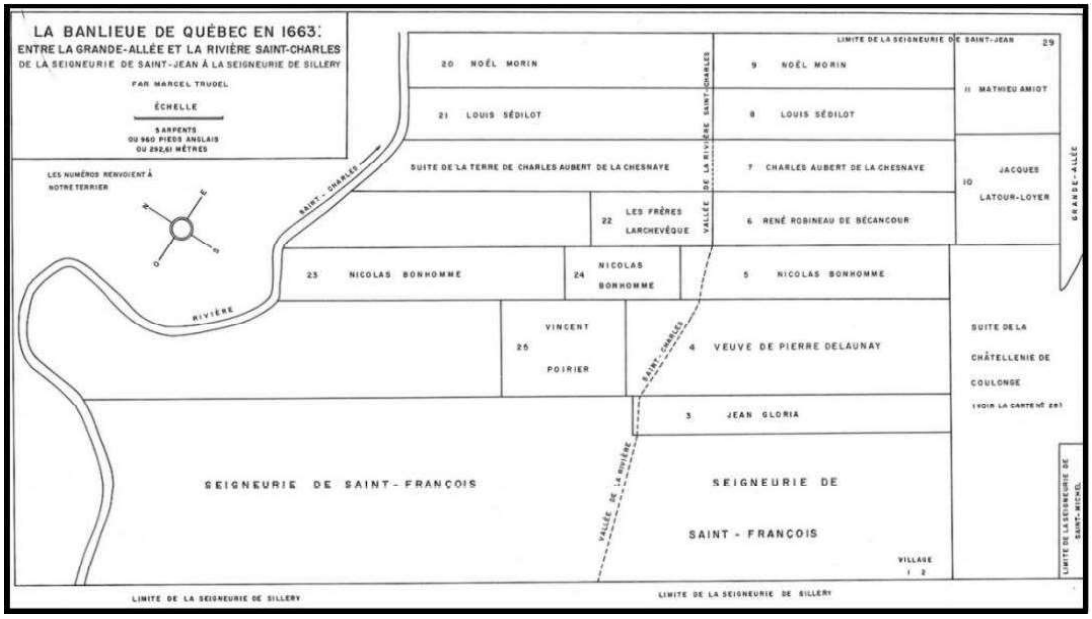

Figure 5 : Concessions dans le secteur du cimetière Saint-Charles, en 1663. À noter que les limites des terres sur ce plan ne semblent pas correspondre aux limites réelles des terrains concédés à la fin du XVII^e siècle; les terres devraient être décalées de trois arpents vers le sud-ouest.

Source : Trudel 1973 : 260.

[1] BAnQ, Greffe du notaire Pierre Duquet, contrat de vente par Vincent Poirier, sieur de Bellepoire à Denis Danssac (Dansacq, Dansac), 18 octobre 1674.
[2] BAnQ, Déclaration faite au papier terrier de la Compagnie des Indes occidentales par Nicolas Bonhomme, 23 décembre 1667.

2.2.3 Morcellement des terres à la fin du XVII^e siècle

Plusieurs événements se produisent après la concession de la terre à Bellepoire. Dès le lendemain de la concession, le 7 mars 1673, Bellepoire concède un fragment de terre à Robert Mossion dit La Mouche[3]. Ce dernier aurait d'ailleurs déjà vendu sa terre à Jacques Sevestre le 25 août 1672[4]. Il est possible que la vente originale entre Bellepoire et La Mouche soit donc une simple formalité pour valider la vente entre La Mouche et Sevestre, mais, l'acte de ventre étant presque illisible, il est difficile de comprendre comment la vente s'est réellement déroulée. Qu'importe, Sevestre paie des rentes à Poirier. Le 18 octobre 1674, Bellepoire vend l'entièreté de sa terre (incluant le lopin occupé par Sevestre) à Denis Dansac. Les rentes de la terre de Sevestre sont alors payées à Dansac. De manière générale, on possède peu d'information sur Denis Dansac. Toutefois, selon les actes notariés, Dansac aurait eu une maison sur sa terre (Noël, 2021 : 12). Cette maison est d'ailleurs représentée sur une carte produite par Robert de Villeneuve, mais elle y est identifiée comme appartenant à Jean Dansac, fils de Denis Dansac (Figure 6). Jean Dansac n'aurait toutefois pas possédé la terre puisque c'est Denis Dansac qui est nommé comme propriétaire lorsque le terrain est vendu en 1700[5]. Il aurait cependant habité la terre de son père jusqu'à ce qu'il devienne un « donné » au couvent des Récollets où il fut recensé en 1681 (Jetté, 1983 : 306 ; Lambert et al., 1990).

[3] BAnQ, Greffe du notaire Pierre Duquet, concession de Vincent Poirier à Robert Mossion dit La Mouche, 7 mars 1673.
[4] BAnQ, Greffe du notaire Romain Becquet, 25 août 1672.
[5] BAnQ, Greffe du notaire François Genaple de Bellefonds, contrat de vente par Denis Dansac au sieur Pierre Racine et Louise Guyon, sa femme, 4 mars 1700.

Figure 6 : Carte des Environs de Québec en La Nouvelle France Mezuré sur le lieu très exactement en 1685 et 86 par le Sr Devilleneuve Ingénieur du Roy, 1686.

Source : Sr Robert de Villeneuve, ingénieur du Roy, 1686, BnF Galica.

2.2.4 Développement des terres agricoles durant la première moitié du XVIII^e siècle

2.2.4.1 Terre du centre

Comme mentionné plus haut, la terre de Vincent Poirier dit Bellepoire est rapidement morcelée à la fin du XVII^e siècle. Dans cette section, nous nous attarderons au changement subi par la terre se trouvant au centre de ce morcellement. En 1674, cette terre appartient à Denis Dansac. Il va la vendre le 4 mars 1700 à Pierre Racine et Louise Guyon[6]. Bien qu'on n'y mentionne à aucun moment la présence de bâtiment, Denis Dansac est décrit comme « un habitant de la petite rivière Saint-Charles ». Cela pourrait laisser entendre qu'il résidait sur sa terre et qu'il y avait donc au moins une structure d'habitation. Il est également souligné dans l'acte de vente que la terre adjacente, appartenant au feu Jacques Sevestre décédé en 1685, est maintenant occupée par sa nièce, Catherine Sevestre, et son mari Louis Rouer de Villeray. En 1707,

[6] BAnQ, Greffe du notaire François Genaple de Bellefonds, *op. cit.*, 4 mars 1700.

Pierre Racine achète une nouvelle terre adjacente à la sienne au nord-est qui appartenait à Nicolas Bonhomme[7].

Une dispute entre voisins semble se déclencher entre les différents propriétaires peu de temps après la vente de la nouvelle terre à Pierre Racine. En effet, le conseil souverain se voit obliger de rendre un arrêt le 12 mars 1708 dans un problème de division des terres opposant Pierre Racine, René Hubert, Guillaume Bonhomme et Louis Fagot[8]. Le conseil souverain décide de séparer la terre en deux : la moitié ouest de la terre est accordée à Racine tandis que la partie est de la terre revient à Hubert[9]. Un dessin a été produit en 1706 pour le rapport des arpenteurs afin de mieux situer la terre contestée (Figure 7).

[7] BAnQ, Greffe du notaire Florent de La Cetière, contrat de vente par Guillaume Bonhomme au sieur Pierre Racine, 15 février 1707.
[8] BAnQ, Ordre à Pierre Racine de former ses demandes par requête, dans sa cause contre René Hubert, premier huissier du Conseil; ordonnant que l'arrêt du 12 mars 1708 sera exécuté selon sa forme et sa teneur et qu'une certaine habitation adjugée à Guillaume Bonhomme, capitaine de milice de la côte Saint-Michel, et au dit Hubert, sera partagée par moitié, 7 mai 1708.
[9] BAnQ, Arrêt déboutant Pierre Racine, tant en son nom que comme étant aux droits de Guillaume Bonhomme, Capitaine de milice de la côte Saint-Michel, des demandes contenues dans sa requête présentée contre René Hubert, au sujet de certains procès-verbaux d'arpentage et d'alignement réalisés par le nommé Lapalme et François Buisson, prêtre chanoine de l'église cathédrale de Québec, 6 août 1708.

Figure 7 : Plan représentant la division du terrain entre Guillaume Bonhomme et René Hubert.

Source : BAnQ, Procès-verbaux d'arpentage et de la vérification de l'alignement d'une terre en contestation, située à la rivière Saint-Charles à la Petite Rivière, entre Guillaume Bonhomme et le sieur René Hubert, premier huissier du Conseil supérieur de Québec, 12 novembre 1706.

Une déclaration produite par Pierre Racine le 20 juin 1724 permet d'en apprendre davantage sur ses possessions. Tout d'abord, il proclame détenir deux habitations sur la censive du roi sur la petite rivière Saint-Charles, censive mesurant 5 arpents et demi de front et divisée en deux[10]. Sur la première terre de 1,5 arpent et 5 pieds sur 26 arpents de profond (qui correspond à la terre concédée lors de l'arrêt du conseil souverain de 1708), on apprend qu'elle serait bornée par les terres de Jacques Pinguet de Vaucourt au nord-est, de Racine au sud-ouest et de François Boivin du côté du coteau Sainte-Geneviève. Pour la deuxième terre, celle originellement concédée en 1700 faisant 4 arpents de front sur 18 arpents de profond, elle est entourée par les terres de Racine au nord-est, de Robert Mossion dit La Mouche au sud-est et par la rivière Saint-Charles. Finalement, Racine déclare la présence de deux bâtiments sur ses terres : « une maison de pièces sur pièces de 20 pieds de long sur 18 de large, une grange close de planches de 30 pieds sur 20 de large »[11]. On mentionne aussi qu'il y aurait 12 arpents de terre labourable ainsi que possiblement 15 arpents de prairie.

Racine meurt le 12 mars 1729 et lègue la terre à son fils Pierre Racine dit Sainte- Marie. On nomme d'ailleurs ce dernier comme propriétaire de la terre sur un document concernant une dispute entre voisins datant du 23 janvier 1730[12]. La terre de Racine dit Sainte-Marie est ensuite vendue entre 1730 et 1745 à son beau-frère, Jean Boucher dit Belleville. À sa mort en 1745, Boucher dit Belleville lègue sa terre à son fils Jean-Baptiste Boucher dit Belleville

La terre sera finalement vendue à Joseph-Michel Cadet le 26 avril 1752. On mentionne qu'elle est bornée au nord-est par la terre des représentants de Pinguet de Vaucourt, au sud-ouest par la terre de Robert Moussion (fils), par la rivière Saint-Charles et au bout par la terre des héritiers de Castonguay et Liberge. On y recense au moins quatre bâtiments : une maison de pièces sur pièces de 25 pieds sur 30 pieds, une grange de 60 pieds sur 20 pieds, une étable de 20 pieds carrés et une écurie attenante de 8 pieds sur 20 pieds[13].

---

[10] BAnQ, Déclaration de Pierre Racine, menuisier de Québec, faisant tant pour lui que pour Louise Guyon, sa femme, quant à deux habitations qu'il détient en la censive du Domaine du Roi, lesquelles se joignant l'une et l'autre sur la Petite Rivière Saint-Charles à Québec, 20 juin 1724.
[11] BAnQ, Déclaration de Pierre Racine, op. cit., 20 juin 1724.
[12] BAnQ, Fonds Conseil souverain, Appel mis à néant des sentences rendues en la Prévôté de Québec, les 12 avril et 24 mai 1729, dans la cause entre Paul Ferière, officier des troupes, et Pierre Racine dit Sainte-Marie (Ste-Marie) [...], 23 janvier 1730.
[13] BAnQ Québec, Fonds Intendants, Contrat de vente par le Sieur Jean-Baptiste Boucher dit Belleville, maître maçon demeurant rue de la Sainte-Famille à Québec, au Sieur Joseph Cadet, négociant demeurant à la Canoterie à Québec, d'une terre, d'une maison de pièce sur pièce et d'autres bâtiments, grange, étable et écurie, situés à la petite rivière

Bien que Cadet acquière la terre de Jean-Baptiste Boucher dit Belleville, il ne semble pas vouloir s'installer sur le terrain. En effet, la même journée, il signe un accord avec un dénommé François Rouet qui serait un habitant de la ville de Québec. Ce dernier a pour tâche de cultiver la terre. En échange de ses services, Rouet peut résider sur la terre et recevrais un salaire annuel pour les trois prochaines années[14]. Le contrat semble toutefois rompu puisqu'on cite un dénommé Larose comme résident de la terre de Joseph-Michel Cadet en 1754 (Roy, 1940 : 154).

2.2.4.2 Terre à l'ouest

Comme mentionné plus haut, lorsque la terre de Vincent Poirier dit Bellepoire est divisée en 1673, la partie ouest est concédée à Robert Mossion dit La Mouche et Anne Tavernier. Toutefois Mossion dit La Mouche aurait vendu sa terre à Jacques Sevestre en 1672. On ignore cependant comment il aurait procédé à la vente avant d'en être propriétaire. La terre serait ensuite revenue dans la famille Mossion à un moment inconnu. En effet, une carte très schématique de 1709 représentant les différents lopins de terre bordant la rivière Saint-Charles semble indiquer l'emplacement de la terre de Mossion (Figure 8). Lors de la retranscription de la carte (Figure 9), il est suggéré que la terre de Mossion soit occupée par un Robert Morin. Deux hypothèses sont donc possibles : il y a eu une erreur de transcription ou une famille Morin aurait bel et bien résidé sur la terre entre l'occupation de M. de Villerey et le retour de Mossion. À la mort de Mossion dit La Mouche en 1718, la terre devait être divisée entre ses cinq enfants selon le document de succession[15]. En réalité, la terre semble avoir été divisée entre trois des cinq enfants : Charlotte, Flavie-Anne et Robert Mossion. En février 1745, Charlotte, qui possède la terre la plus à l'ouest, vend sa terre à Guillaume Deguise dit Flamant[16]. Sa sœur, Flavie-Anne, vendra sa terre, située au centre, le lendemain à Clément Racine, fils de Pierre Racine et Louise Guyon[17]. Pour ce qui est de Robert Mossion (fils), il gardera sa terre jusqu'au moment de sa mort en 1742. Elle sera ensuite divisée entre ses quatre enfants (Noël, 2021 : 15).

Saint-Charles près de Québec (notaires Jean-Antoine Saillant de Collégien et Paul- Antoine Lanouiller Desgranges, 26 avril 1752.

[14] BAnQ, Geffe du notaire Antoine-Jean Saillant, Engagement de François Rouet à Cadet, 26 avril 1752.

[15] BAnQ Québec, Succession de feu Robert Mossion (Moussion), 19 août 1722. http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3401186?docref=kahsrNB1G3bOBKpPYbp9tQ.

[16] BAnQ Québec, Greffe du notaire Jacques-Nicolas Pinguet de Vaucour, 3 février 1745.

[17] BAnQ Québec, Greffe du notaire Jacques-Nicolas Pinguet de Vaucour, 4 février 1745.

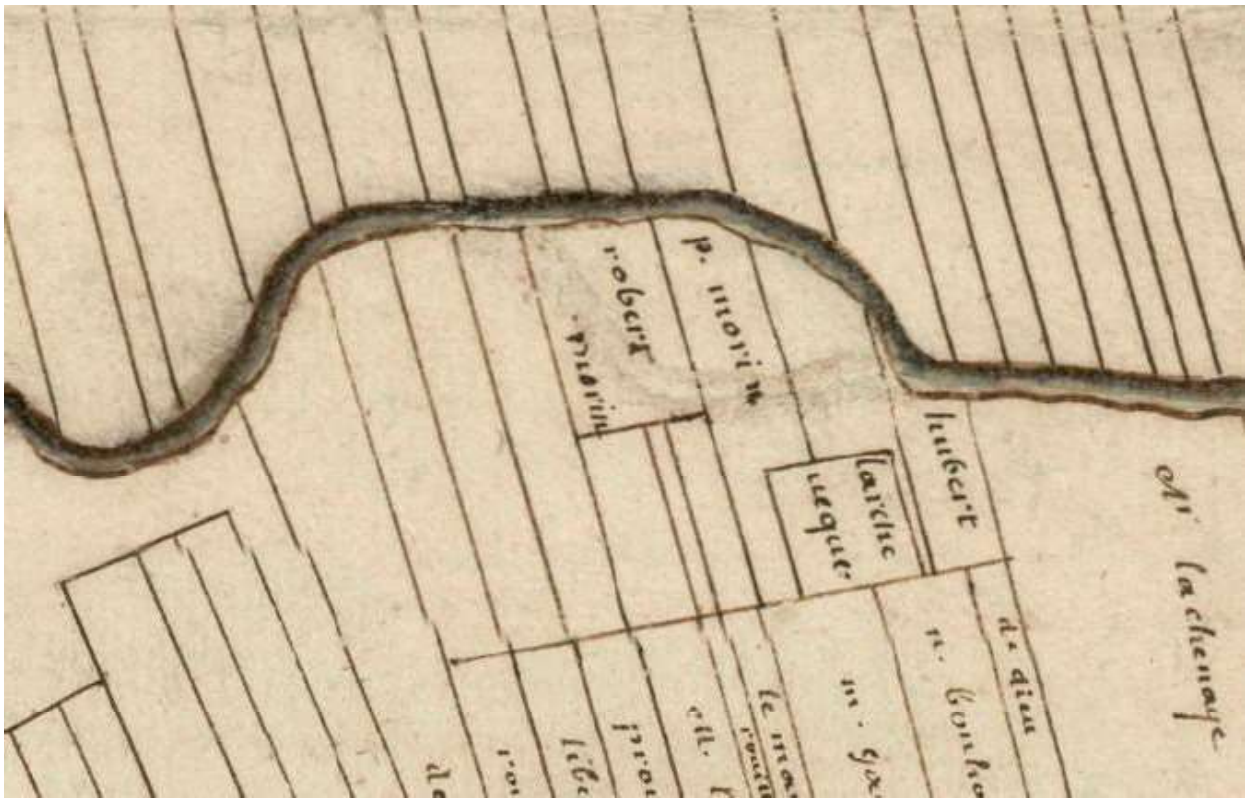

Figure 8 : Carte du gouvernement de Québec levée en l'année 1709 par les ordres de Monseigneur le Comte de Ponchartrain commandeur des ordres du Roy ministre et secrétaire d'estat / par le Sr. Catalogne lieutenant des troupes, 1709.

Source : Carte du gouvernement de Québec levée en l'année 1709 par les ordres de Monseigneur le Comte de Ponchartrain commandeur des ordres du Roy ministre et secrétaire d'estat / par le Sr. Catalogne lieutenant des troupes, Gédéon de Catalogne, 1709 BnF Gallica.

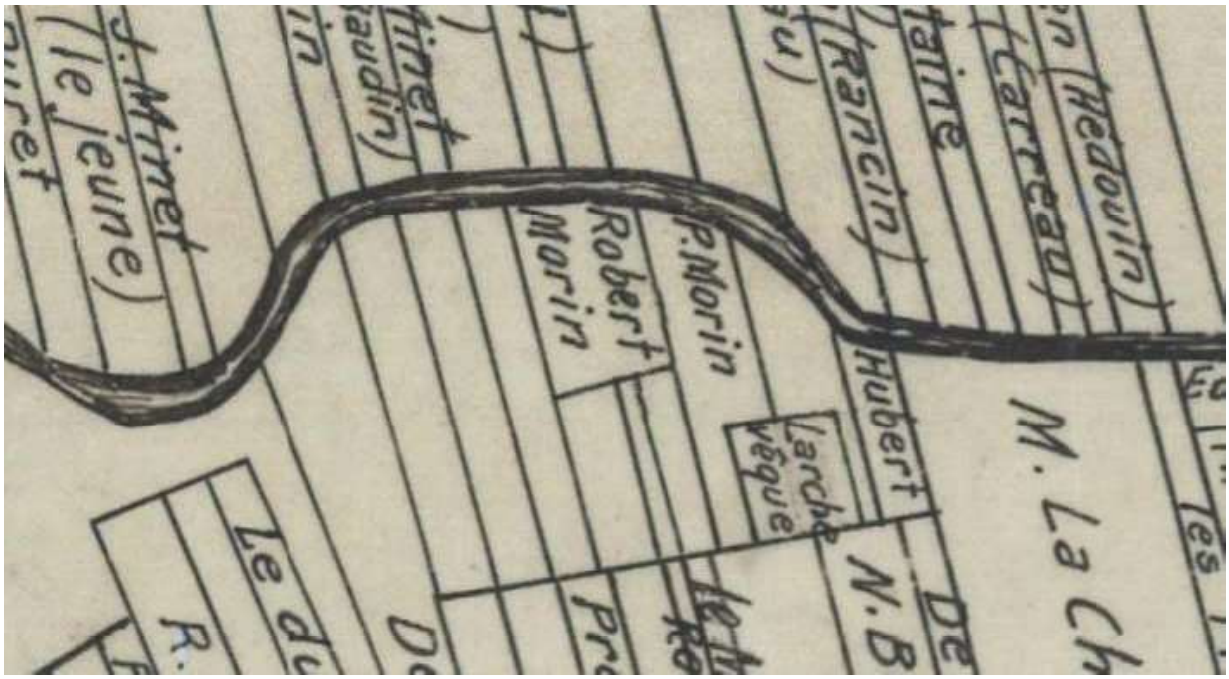

Figure 9 : Retranscription de la même carte qu'à la figure précédente.

Source : Carte du Gouvernement de Québec levée en l'année 1709 par les ordres de Monseigneur Le Comte de Ponchartrain Commandeur des Ordres du Roy Ministre et Secretaire destat par le Sr Catalogne Lieutenent des Troupes et dressée par Jean Bte Decouagne. De la rivière Cap Rouge au Cap Tourmente.

À l'automne 1751, Deguise dit Flamant[18] et Racine[19] vendent leur terre au marchand Jacques Cartier Langevin[20]. Sur l'acte de vente entre Racine et Cartier Langevin, on mentionne la présence d'une « troisième partie d'une terre [probablement celle de Robert Mossion] et habitation contenant au total 4,5 arpents ». En 1753, les héritiers de Robert Mossion (fils) vendent à leur tour leur part de la terre à Cartier Langevin : le 3 janvier pour Louise et Marie-Anne Mossion[21] et le 3 novembre pour Antoine et Jean-Baptiste Mossion[22]. Il est important de mentionner qu'au moment de la vente, aucun des enfants Mossion n'habite le terrain. Le

[18] BAnQ Québec, Greffe des notaires Christophe-Hilarion Dulaurent et Simon Sanguinet, père, 15 septembre 1751.
[19] BAnQ Québec, Greffe des notaires Christophe-Hilarion Dulaurent et Simon Sanguinet, père, 28 novembre 1751.
[20] Jacques Cartier Langevin est un homme d'affaire important de Québec. Il fait d'ailleurs partie des fournisseurs de farine pour le gouvernement (Best, 1983).
[21] BAnQ Québec, Greffe des notaires Christophe-Hilarion Dulaurent et Simon Sanguinet, père, 3 janvier 1753.
[22] BAnQ Québec, Greffe des notaires Christophe-Hilarion Dulaurent et Simon Sanguinet, père, 3 novembre 1753.

25 mai 1757, Cartier Langevin vend ses terres à Joseph Brassard Deschenaux[23]. Ce dernier va vendre à son tour, l'année suivante, les terres à Joseph-Michel Cadet[24].

2.2.4.3 Terre à l'est

Pour la terre à l'est, la succession de propriétaire est moins compliquée. En effet, René Hubert se voit accorder en 1697 un morceau de terre par le gouverneur. Toutefois, cette concession pose un problème puisque Guillaume Bonhomme estime posséder une partie des terres attribuées. Afin de régler la dispute, Bonhomme se voit accorder la propriété de la terre à condition d'indemniser Hubert. Une nouvelle dispute éclate entre les voisins un an plus tard. En effet, on se souviendra du malentendu entre Hubert, Bonhomme, Pierre Racine et Louis Fagot réglé en 1708 où le morceau de terre sera finalement divisé entre Hubert et Racine selon l'arrêt du conseil souverain. C'est également à ce moment que Hubert se voit accorder la confirmation de la concession reçue le 2 avril 1697 par le comte de Frontenac[25]. Il s'agirait de la pointe de terre que l'on voit sur le dessin produit en 1706 pour un procès-verbal mentionné plus haut (Figure 7).

René Hubert vendra sa terre aux frères Jacques Pinguet de Vaucourt et Nicolas Pinguet de Targis en 1712[26]. Cette terre inclurait alors une grange[27]. Quelques années plus tard, en 1723, Pinget de Vaucourt hérite de la terre de son frère décédé la même année (Jetté, 1983 : 923). Lorsque Pinguet de Vaucourt meurt à son tour en 1729, sa terre est donnée à sa veuve Charlotte Hubert et leur fils Charles-François Pinguet Montigny (Jetté, 1983 : 1922). Ils vendront finalement la terre à Joseph-Michel Cadet le 29 mai 1753[28].

---

[23] BAnQ Québec, Greffe des notaires Jean-Claude Panet et Claude Barolet, 25 mai 1757.
[24] BAnQ, Greffe du notaire Jean-Claude Panet, Vente de Joseph Brassard Deschenaux à Joseph-Michel Cadet, 4 mai 1758.
[25] BAnQ, Fonds Intendants, Acte de concession par Louis de Buade, Comte de Frontenac, et Jean Bochart Champigny, gouverneur et intendant de la Nouvelle-France, au sieur René Hubert, huissier, d'une pointe de terre contenant dix arpents ou environ non concédés près d'une habitation qu'il a acquise sur la rivière Saint- Charles près de Québec, 2 avril 1697.
BAnQ, Arrêt ordonnant que Me René Hubert, premier huissier du Conseil, jouira d'une certaine pointe de terre qui lui fut concédée par Monsieur le Comte de Frontenac, gouverneur général, et Monsieur de Champigny, intendant, le 2 avril 1697, dans la cause l'opposant à Guillaume Bonhomme, capitaine de milice de la côte Saint-Michel, 14 février 1707.
[26] BAnQ, Greffe du notaire Louis Chambalon, Contrat de vente par René Hubert, premier huissier au Conseil souverain, veuf de feue Françoise de Lacroix, et par Jean-Baptiste-René Hubert, Simon Hubert et Charles- François Hubert, ses enfants, à Nicolas Pinguet de Targis et Jacques Pinguet de Vaucourt (Vaucour), frères, bourgeois de Québec, d'une pointe de terre située le long du bord de la rivière Saint-Charles à Québec, 22 janvier 1712.
[27] *Ibid.*
[28] BAnQ, Greffe du notaire Jean-Claude Panet, Vente de la veuve Pinguet et Montigny au sieur Cadet, 29 mai 1753.

2.2.5 La ferme Cadet (1752-1766)

Entre 1752 et 1758, Joseph-Michel Cadet rachète donc les terres environnantes dans le secteur de la petite rivière Saint-Charles. Ces terres formeront éventuellement le lot cadastral 2361 que l'on connaît aujourd'hui. On peut s'interroger sur qui est Joseph-Michel Cadet. Il s'agit d'un homme d'affaires qui provient d'une famille française de bouchers et négociants de viande. Il se démarque entre autres par le contrat qu'il reçoit en 1756 afin de veiller à l'approvisionnement des rations aux militaires, aux malades des hôpitaux, aux autochtones alliés, aux traiteurs des postes du roi ainsi qu'à la population civile en cas de disette (Côté, 1984 : 148). Il s'agit également d'un grand propriétaire terrien. Il possède notamment 17 terres seulement dans la région de Québec ainsi que plusieurs propriétés urbaines à Québec, Trois-Rivières et Montréal.

On connaît relativement peu de détails quant à l'occupation de la terre de Cadet à la petite rivière Saint-Charles. En effet, outre l'identification de la terre à son nom sur une carte de Murray de 1760-62 (Figure 10), Cadet ne semble pas y résider, mais il ferait exploiter la terre par des engagés pour lesquels on possède peu de documentation. Ces derniers s'assureraient de l'entretien de la terre contre un salaire (Côté, 1984 ; 84-85).

Un autre aspect intéressant de cette période est le fait que la terre de Cadet est représentée sur plusieurs cartes militaires. Ces dernières font ressortir son occupation agrodomestique qui se concentre principalement à l'extrémité ouest. On connaît tout d'abord le plan de James Murray, mentionné ci-dessus, où trois bâtiments sont visibles (Figure 10). La carte produite par Thomas Jefferys en 1759 à la suite de la bataille du 13 septembre de la même année illustre aussi le nom de Cadet (Figure 11). Ensuite, le plan de Debbieg, produit vers 1760 (Figure 12), et le plan de Desbarres, produit en 1779 et illustrant les terres telles qu'elles étaient en 1759 (Figure 13), sont assez similaires. Les trois derniers documents identifient 8 bâtiments sur le terrain appartenant à Cadet.

Figure 10 : Carte militaire de la rivière Saint-Charles représentant trois bâtiments à l'intérieur du méandre et identifiant le terrain avec le terme Cadet.

Source : BAC, Plan of Canada or the Province of Quebec from the uppermost settlements to the Island of Coudre as surveyed by order of his excellency governor Murray in the year 1760, 61, & 62, by the following gentlemen vizt, James Murray.

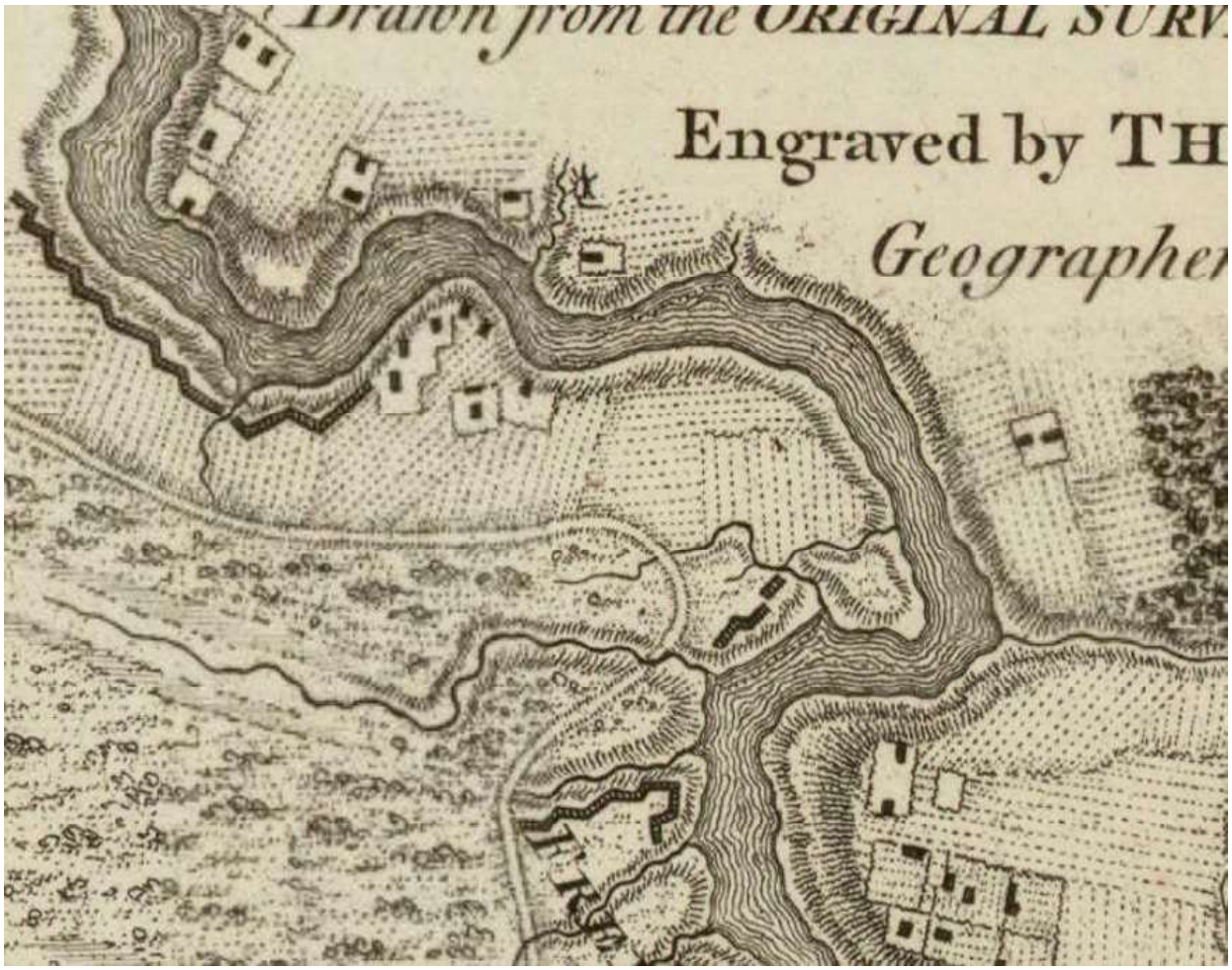

Figure 11 : Carte militaire de la rivière Saint-Charles au moment de la conquête représentant huit bâtiments à l'intérieur du méandre. Produite par Thomas Jefferys en 1759.

Source : BnF Galica, , « A correct plan of the environs of Québec and of the battle fought on the 13th September 1759 : together with a particular detail of the French lines and batteries and also of the encampments batteries and attacks of the British army ....drawn from the original Surveys taken by the engineers of the army / engraved by Thomas Jeffery Jefferys, Thomas, 1759.

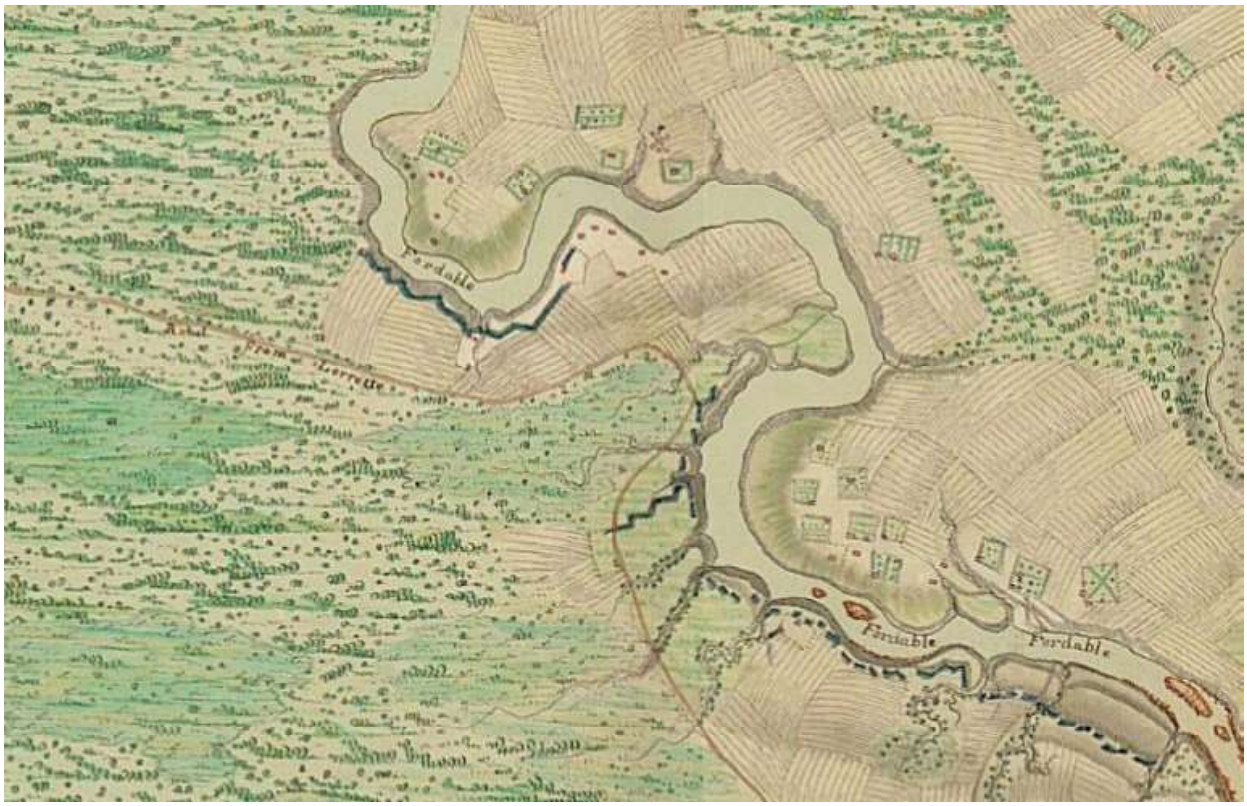

Figure 12 : Carte militaire de la rivière Saint-Charles au moment de la conquête représentant huit bâtiments à l'intérieur du méandre. Produite par Debbieg vers 1760.

Source : British Royal Collection Trust, Plan of the Town of Quebec the Capital of Canada, in North America with the Bason and a part of the adjacent Country, shewing the principal, Encampments, and Works of the British Army commanded by Major General Wolfe, and those of the French Army commanded by Lieutenant General the Marquis of Montcalm during the Siege of that Place in 1759, par Hugh Debbieg et al., v. 1760.

Figure 13 : Carte militaire de la rivière Saint-Charles au moment de la conquête représentant huit bâtiments à l'intérieur du méandre. Produite par Desbarres en 1779.

Source : Norman B. Leventhal Map Center Collection, « A plan of Quebec and environs, with its defences and the occasional entrenched camps of the French commanded by Marquis de Montcalm : shewing likewise the principal works and operations of the British forces, under the command of Major General Wolfe, during the siege of that place in 1759 », Joseph F. W. Des Barres, 1779.

Après la conquête, Cadet retourne en France où il est arrêté et emprisonné en lien avec l'Affaire du Canada. Il confit alors à Antoine-Pierre Houdin le soin de vendre les terres qu'il possède au Canada. Une annonce est publiée en juin 1765 dans le *Quebec Gazette* afin de vendre « une ferme située à la Petite Rivière

St. Charles, contenant 10 arpents de front, actuellement occupée par John Tickley »[29]. La terre est finalement vendue à Thomas Mills le 5 juillet 1766[30].

2.2.6 La ferme Cadet au cours du Régime britannique (1766-1827)

Thomas Mills, un officier militaire britannique ayant été lieutenant dans le 47e Régiment d'infanterie britannique, est propriétaire de la terre de la petite rivière Saint-Charles entre 1766 et 1774 avant de la vendre à Henry Caldwell le 19 mars 1774. Bien que l'acte de vente soit marqué de cette date, il n'aurait été déposé que le 14 février 1778 au cabinet du notaire Thomas Dunn[31] (Figure 14).

Henry Caldwell est un officier de l'armée britannique et de la milice, mais il s'agit également, entre autres, d'un homme politique, d'un propriétaire foncier et d'un homme d'affaires (Caya, 1983). Il tentera à plusieurs reprises de vendre ou louer la terre de la petite rivière Saint-Charles entre 1783 et 1800 par le biais d'annonces publiées dans le *Quebec Gazette*. Dans sa première tentative de vente, il propose une occupation de la terre dès le 1er mai 1783 et fournit une description exhaustive de la terre et des bâtiments qui s'y trouve. En effet, la terre serait divisée en quatre fermes : on trouverait sur la première une vieille maison et une grange-étable de 60 pieds de long sur 30 de large ; sur la deuxième une vieille maison de 50 pieds sur 30 pieds et une grange ; sur la troisième il n'y aurait pas de bâtiment ; on note sur la quatrième la présence d'une grange neuve[32]. La terre ne semble pas trouver preneur, puisque Caldwell publie une deuxième annonce en 1787, cette fois-ci pour la vente ou la location de la terre[33]. Son annonce contient cependant moins de détail que la première. Il publie une troisième annonce, semblable à la deuxième, en 1791 afin de vendre la terre[34]. Il est possible qu'entre 1787 et 1791, la terre ait été louée, ce qui expliquerait pourquoi Caldwell n'a pas publié de nouvelle annonce durant cet intervalle. Une quatrième et dernière annonce, encore semblable à la deuxième, a été publiée lors de l'édition du 22 mars 1792 de la *Quebec Gazette*[35].

[29] Quebec Gazette, édition du 27 juin 1765.
[30] BAnQ, Greffe du notaire Pierre-Louis Deschenaux, 27 août 1793.
[31] Selon l'acte de vente entre Henry Caldwell et Archibald Ferguson, cette lettre aurait été déposée à la greffe du notaire Jean-Antoine Panet. Elle est toutefois introuvable à BAnQ.
[32] Quebec Gazette, édition 6 février 1783.
[33] Quebec Gazette, édition 11 janvier 1787.
[34] Quebec Gazette, édition 14 avril 1791.
[35] Quebec Gazette, édition 22 mars 1792.

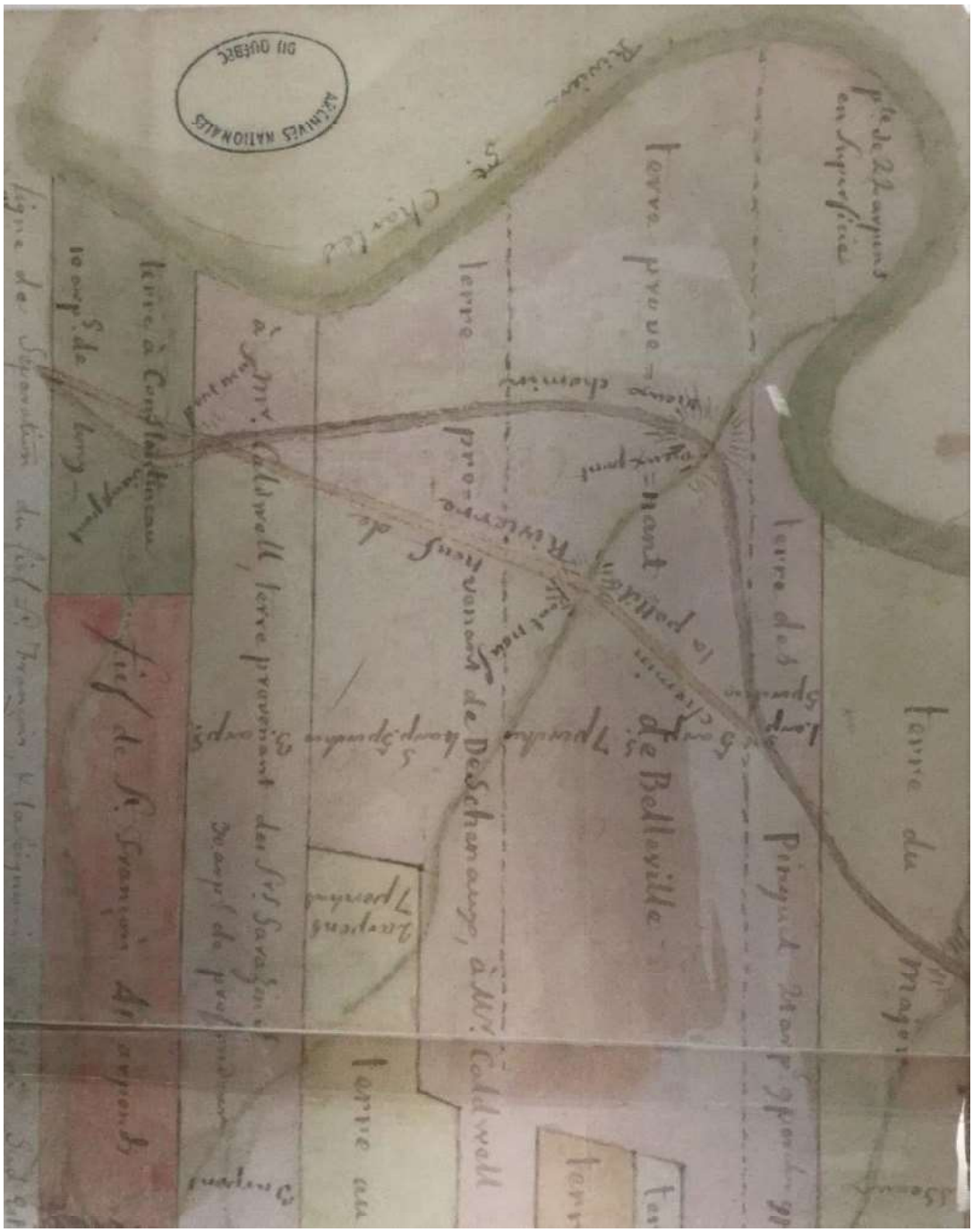

Figure 14 : Plan figuratif daté de 1783 montrant les terres appartenant à Henry Caldwell (en rose), qui sont les anciennes terres acquises par Joseph-Michel Cadet à la fin du Régime français.

Source : BAnQ Québec, Fonds Grands Voyers, Procès-verbal de Jean Renaud pour le redressement du chemin du Roi qui traverse les terres de l'honorable Henry Caldwell sises au sud de la rivière Saint-Charles, banlieue de Québec », Jean Renaud, 10 mai 1783.

La terre de Caldwell est finalement vendue à Archibald Fergusson le 4 septembre 1800[36], qui vend à son tour la terre le 15 mai 1813 à Louis-Basile Pinguet. On ne possède aucune information sur l'acte de vente entre Ferguson et Pinguet. Toutefois, ce dernier est bien connu à Québec. En effet, il est nommé assistant-adjudant général des milices du Bas-Canada entre 1812 et 1815. Puis il devient le contremaître du guet en 1818, service faisant office d'ancêtre du service de police (Roy, 1934 : 282). Pinguet publie une annonce dans le *Quebec* Gazette le 16 avril 1818 afin de vendre sa terre. Il y décrit entre autres la présence d'une grande maison :

> « À VENDRE le tout ou partie de cette superbe ferme dans la banlieue sur la rive sud de la rivière St. Charles, à environ trois miles de Québec, très bien connue sous le nom de la Ferme à Cadet, […] avec une superbe maison de soixante-sept pieds de long, et environ trois cents pieds de grange, le tout en bon ordre. »[37]

La section au nord du chemin de Lorette (connu aujourd'hui sous le nom du boulevard Wilfrid-Hamel) est vendue à David Harvie le 9 novembre 1818[38]. Avec l'acte de vente, un plan détaillé de la terre est produit par Benjamin Écuyer, un arpenteur. Il s'agit du premier plan officiel d'arpentage connu pour cette terre (Figure 15 et Figure 16).

[36] BAnQ, Greffe de Félix Têtu, 14 mars (mai?) 1807.
[37] The Quebec Gazette, édition du 16 avril 1818.
[38] BAnQ, Greffe du notaire Jacques Voyer, 9 novembre 1818.

Figure 15 : Plan figuratif d'une terre appartenant à Messieurs Pinguet en 1818.

Source : BAnQ, Fonds Cour supérieure, Greffe du notaire Jacques Voyer, cote : CN301, S285, D3704.

Figure 16 : Plan figuratif d'une terre appartenant à Messieurs Pinguet en 1818, représentant une maison en bois (A), des granges (B), ainsi que des appentis et étables (C) (plan rapproché).

Source : BAnQ, Fonds Cour supérieure, Greffe du notaire Jacques Voyer, cote : CN301, S285, D3704.

2.2.7 Les Bell à la petite rivière Saint-Charles (1827-vers 1932)

Comme mentionné plus haut, David Harvie acquiert la terre de la petite rivière Saint-Charles le 9 novembre 1818. Toutefois, il vendra à son tour la terre le 13 février 1827 à un dénommé James Inglis, d'origine écossaise. Au moment de la vente, Harvie et Inglis sont tous deux en Écosse et sont donc respectivement représentés par William Millar et William Moodie Bell[39]. Inglis n'habitera jamais la ferme de la petite rivière et servira tout simplement de prête-nom à William Moodie Bell, son beau-frère, pour qui il achète la terre.

C'est donc William Bell qui réside sur la terre achetée par Inglis. Le titre de la terre lui sera officiellement transféré quelques années plus tard. William Moodie Bell (1777- 1837) est un Écossais

[39] BAnQ, Greffe du notaire William Fisher Scott, 13 février 1827.

originaire de la paroisse de Aberdour, près de Kircaldy dans le comté de Fife. Il travaille comme charpentier naval de Sa Majesté pour les Grands Lacs du Canada à Amherstburg dès 1799, puis à Kingston (Ontario). Il quitte pour l'Écosse en 1816 avant de revenir à Québec en 1825 pour remplacer son frère John Bell à la direction d'un chantier naval. Avec l'achat de la terre à la petite rivière par Inglis, W. M. Bell quitte le monde naval pour devenir fermier (Lambart, 1975 : 6).

W. Bell meurt finalement en 1837 et lègue sa terre à ses trois fils John, William et David Bell. Un inventaire après-décès est d'ailleurs réalisé et nous éclaire sur la structure interne de la maison familiale. On y traite également des divers bâtiments construits sur la propriété : deux granges, une étable et un hangar. L'acte d'hérédité de W. M. Bell, datant du 19 mai 1838, mentionne également les dimensions de la terre ainsi que les bâtiments présents :

> « Seventhly, all that portion, or parcel of land […] generally known and called Richmond Vale farm, containing one hundred and twenty two arpents, eight perches and fifty two feet French measure […] with a wood built dwelling house, three barns, stables and other buildings on the said portion or parcel of land erected and other the appartenances and dependencies whatsoever there unto belonging or in any way appertaining. »[40]

Ce sont William et David Bell qui semblent hériter de la terre. En effet, ils y ont entre autres établi une manufacture de brique, probablement après les grands incendies des quartiers Saint-Roch et Saint-Jean-Baptiste de 1845 (Royer, 1992 : 8). Plus précisément, puisqu'elle n'est pas indiquée sur l'acte d'hérédité, on peut supposer qu'elle a été construite entre 1838 et 1846. Cette dernière est d'ailleurs mentionnée lorsqu'ils hypothèquent la terre familiale pour emprunter 200 livres en 1846[41]. La manufacture produisait originalement des briques, mais rapidement on commence à y fabriquer des pots à plantes, des drains agricoles et des tuyaux d'égouts, produits pour lesquels ils ont d'ailleurs obtenu un contrat de production pour la ville de Québec (Ethnoscop, 2009 : 31). On trouve aussi des objets du quotidien produit à la poterie Bell : terrines en T.C.C. d'Angleterre du Nord-Est, théières et crachoirs de type Rockingham, pipes en T.C.F. argileuse blanche ou rouge, jarres, cruches, etc. (Ethnoscop, 2009 : 11-12).

[40] BAnQ, Greffe de Laughlan Thomas McPherson, 19 mai 1838.
[41] BAnQ, Greffe de Louis Panet, no 10 604, 1er octobre 1846 et no 10 655, 28 déc. 1846.

D'un point de vue pratique, William semble avoir occupé la ferme tandis que son frère David se serait seulement occupé de la manufacture. Cette division s'est d'ailleurs officialisée au printemps 1851 lors du mariage de David à Catherine Langlois[42], fille de Peter Langlois seigneur d'une partie du fief et de la seigneurie de Bourg-Louis (Lambart, 1975 : 22). David reçoit donc la briqueterie et la poterie ainsi que le droit d'accès à l'argile se trouvant à l'est du ruisseau d'écoulement allant de la route Lorette à la rivière Saint- Charles (soit au nord de la briqueterie) tandis que William obtient le droit d'occupation de la ferme (Figure 17).

Figure 17 : Plan de H. S. Sitwell (1867) avec la mention « Bell's Pottery » et « Richmond Vale ».

Source : BAnQ, Honorius Sisson Sitwell (1867), Quebec Canada. Sheet III Plan VIII. Lien permanent : http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3121186.

Au fils des années, les deux frères procèdent à certaines démolitions et reconstructions sur le site de la ferme et de la poterie, dont certains documents témoignent. Par exemple, en 1842, un contrat est signé

[42] BAnQ, Greffe de John Simpson Hossack, marriage entre David Bell et Catherine Langlois, 4 avril 1851.

entre W. Bell et Joseph Lapperière, un charpentier, afin de démolir et reconstruire une grange en bois de 43 sur 25 pieds[43]. Un autre contrat, cette fois-ci datant de 1853, confirme la construction des charpentes de deux bâtisses en bois à un étage de 86 sur 54 pieds et 58 sur 54 pieds (Noël, 2021 : 28). Ce contrat, signé entre William, David et Pierre Letarte, pourrait correspondre à l'agrandissement de la manufacture, dont la production connaît une bonne croissance, datant de la même période. Le terrain de la famille Bell est officiellement enregistré lors de l'ouverture du cadastre de la paroisse Saint-Sauveur en 1873 comme étant le lot 2361 (Figure 18).

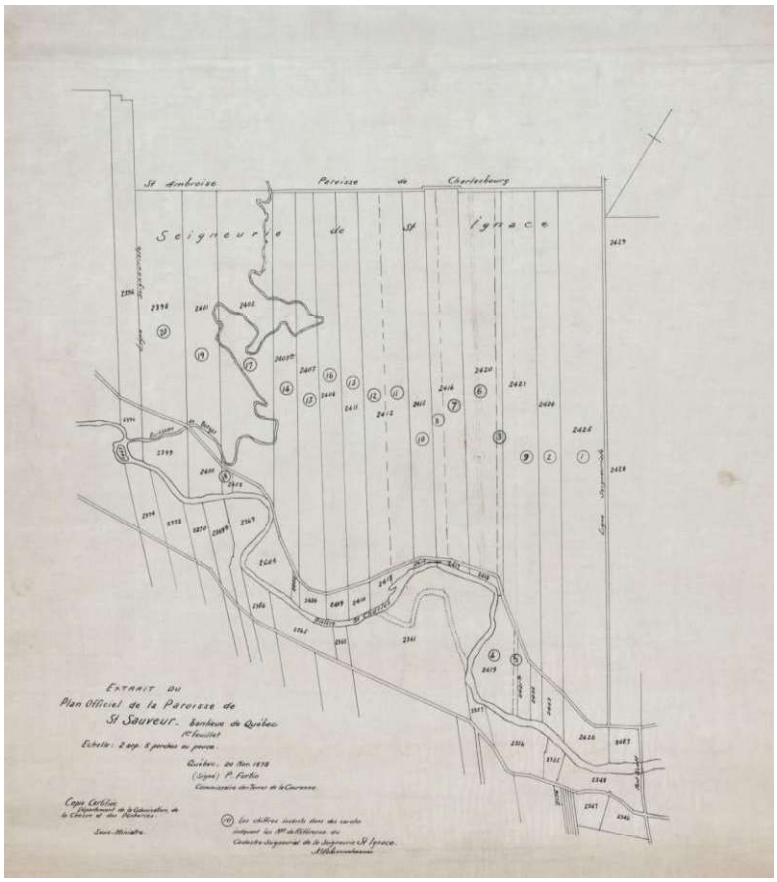

Figure 18 : Plan cadastral de la paroisse de Saint-Sauveur en 1873.

Source : BAnQ, A.E.B. Courchesne, Plan officiel de la paroisse Saint-Sauveur (banlieue de Québec), copie certifiée du 26 mai 1931 par P. Fortin. Lien permanent : http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3142845.

[43] BAnQ, Greffe de Laughlan Thomas McPherson, 1er juillet 1842.

William Bell meurt le 20 février 1891. N'ayant pas d'enfant et étant célibataire, il lègue la ferme à son frère David Bell[44]. Le 3 mai 1898, ce dernier la donne à son fils, David Frost Bell, tout en excluant la poterie de la donation[45]. Le 3 octobre 1907, David Frost Bell vend une bande de terre traversant son terrain du nord-est au sud-ouest à la *Canadian Northen Quebec Railway Company* afin de permettre le passage d'une voie ferrée[46].

Un autre événement important est l'incendie qui survient à la poterie Bell le 3 juin 1911, bâtiment qui semble alors appartenir à David Frost Bell[47]. Toutefois, aucune trace d'incendie n'a été observée lors des fouilles du site de la poterie Bell (Royer, 1992). De plus, les activités de la poterie Bell se seraient poursuivies jusqu'en 1932 (Ethnoscop, 2009 : 31). On peut donc supposer qu'après l'incendie, le terrain a été nettoyé et la poterie a été rapidement reconstruite (Noël, 2021 : 29).

David Frost Bell meurt le 14 juin 1930 sans épouse et sans descendance. Il lègue donc la ferme à ses deux sœurs Jessie et Louisa Bell[48]. Toutefois, Louisa est décédée en 1914, faisant de Jessie l'unique héritière de la ferme[49]. Celle-ci décède à son tour moins de deux ans plus tard, le 15 mars 1932[50]. Étant elle aussi sans mari, elle lègue la terre à son frère Charles William Bell[51]. Ce dernier vend la terre le jour même à Alleyn Taschereau, avocat, J. Antoine Labbé, courtier et J. R. Michel Chabot, entrepreneur[52]. Les trois acheteurs ont également reçu l'autorisation d'utiliser le nom Bell pour leurs activités commerciales.

The Bell Pipe and Pottery Co Limited est donc créé le 26 avril 1932. Les propriétaires officiels sont l'ingénieur Wilfrid Patry et les sténographes Léontine Cloutier et Mary Conway[53]. La compagnie va racheter de Taschereau, Labbé et Chabot le lot 2361 ainsi que la machinerie, la poterie et les accessoires agricoles pour une somme de 20 000 $ le 10 août 1932. Taschereau, Labbé et Chabot vont alors devenir des

---

[44] BAnQ, Greffe du notaire Henry-Charles Austin, testament de William Bell, 19 mars 1885.
[45] RFQ, Greffe du notaire Henry-Charles Austin, donation de David Bell à David Frost Bell, enregistré le 4 mai 1898, no. 99 967.
[46] RFQ, Greffe du notaire Charles Edmond Taschereau, 3 octobre 1907.
[47] La Vigie, lundi 5 juin 1911. BAnQ : http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2628146.
[48] BAnQ, Greffe du notaire Adolphe Labrecque, testament de David Frost Bell, 29 mars 1906.
[49] RFQ, Greffe du notaire Ernest Labrecque, hérédité de David Frost Bell à Jessie Bell, 14 juin 1930, enregistré le 1er août 1930, no. 222 916.
[50] BAnQ, Greffe du notaire Ernest Labrecque, testament de Jessie Bell, 15 septembre 1930.
[51] RFQ, Greffe du notaire Ernest Labrecque, hérédité de Jessie Bell à Charles William Bell, 15 mars 1932, enr. le 24 mars 1932.
[52] RFQ, Greffe du notaire Ernest Labrecque, vente de Charles William Bell à Alleyn Taschereau, J. Antoine Labbé et J. R. Michel Chabot, 24 mars 1932, no. 230 276.
[53] Gazette officielle de Québec, vol. 64, no. 22, 28 mai 1932, pp. 2128-2129.

actionnaires dans la compagnie. Renonçant à ses titres dans cette dernière, Labbé les transfère à Taschereau le 1er décembre 1932. En 1933, la compagnie fait faillite et la propriété est saisie par le shérif et mise en vente en juin de la même année. Le 4 décembre 1934, Taschereau et Chabot vont finalement reconnaitre qu'ils n'ont pas réussi à respecter leurs obligations vis-à-vis Charles W. Bell. Ce faisant, ils se voient dans l'obligation de redonner la terre à la succession de ce dernier, soit à ses nièces Muriel Aileen Bell et Doris Jean Bell. Ces dernières habitent alors Victoria en Colombie-Britannique[54] et vont la vendre à Amédée Demers et François Nolin en 1936[55].

Amédée Demers et François Nolin demeurent propriétaires jusqu'en 1945. Le 4 octobre, ils vont vendre la section située au nord du chemin de fer, au cimetière Saint-Charles, qui en est toujours propriétaire à ce jour[56].

2.2.8 Après les Bell (vers 1932 à aujourd'hui)

Bien que la Compagnie Saint-Charles soit propriétaire du terrain durant la deuxième moitié du XXe siècle, la tradition orale nous permet d'en apprendre un peu plus sur l'occupation du terrain. Richard Bois, dans un article de 2019 rapporte les propos de madame Carole Lachance :

> « Elle précise également que la ferme laitière de son grand-père [Émile Lachance] était à la Petite-Rivière et sa glacière à Limoilou sur ladite rue Hamilton. Mais encore, elle révèle que durant l'été son grand-père louait les bâtiments de ferme, et la section du « manoir » qui était jadis réservé pour les domestiques, ce qui suppose que l'autre partie de la maison était habitée par des gens plus fortunés. Il pratiquait la transhumance avec son troupeau de vaches à partir de sa ferme par le boulevard Wilfrid-Hamel jusqu'au terrain actuel du nouveau cimetière Saint-Charles. Cette plaine verdoyante était le site idéal pour faire paître les vaches, alors que l'eau de la rivière Saint-Charles était accessible en face au site désigné « Remous des Hirondelles ». Elle se souvient qu'à l'automne, on pratiquait boucherie dans les bâtiments de la ferme. » (Bois, 2019 : 5).

[54] RFQ, Greffe du notaire Ernest Labrecque, acte de conventions, enregistré le 6 décembre 1934, no. 240 269).
[55] RFQ, Greffe du notaire J. Alexandre Gauvin, acte de vente, enregistré le 31 décembre 1936, no. 247 131.
[56] RFQ, Greffe du notaire Louis Lavoie, acte de vente, enregistré le 20 février 1946, no. 301 902.

Émile Lachance aurait donc utilisé le terrain acquis par la compagnie Saint-Charles pour y faire paître ses vaches (Figure 19 et Figure 20).

Figure 19 : Grange-étable associée à la ferme, ou manoir "Richmond Vale", date inconnue.

Source : Richard Bois, collection privée, fonds Lachance.

Figure 20 : Famille Lachance au manoir « Richmond Vale » vers les années 1940.

Source : Richard Bois, collection privée, fonds Lachance.

L'événement final qui marque l'occupation du terrain survient le 31 mai 1948. Il s'agit d'un incendie qui a détruit une grange qui était alors louée à un cultivateur du nom de Reynald Sampel (Le soleil, 1948). Le journal *Le Soleil* publie alors sur le sujet :

> « Avec leur grange disparaît le dernier vestige des bâtiments du duc de Richmond au Remous des Hirondelles. Il y a quelques années après que la compagnie du Cimetière Saint-Charles eut acquis cet emplacement, l'ancien manoir ainsi que la vieille bâtisse qui abritait une poterie furent mis en démolition. Il ne restait plus que cette construction laissée debout pour l'utilité de quelques cultivateurs de Petite-Rivière. » (Le soleil, 1948)

On peut d'ailleurs observer l'impact de l'événement grâce aux photos aériennes prises en 1947 et 1948. La première montre en effet la présence de deux bâtiments encore debout ainsi que les possibles restes d'une maison (Figure 21). On peut ensuite voir dans la deuxième photo qu'il ne reste qu'un seul bâtiment (Figure 22). Une photo aérienne de 1950 montre que ce dernier bâtiment a été détruit (Figure 23). Entre 1950 et 1959 (Figure 24), le terrain commence à être labouré dans son entièreté avant d'être abandonné vers 1998.

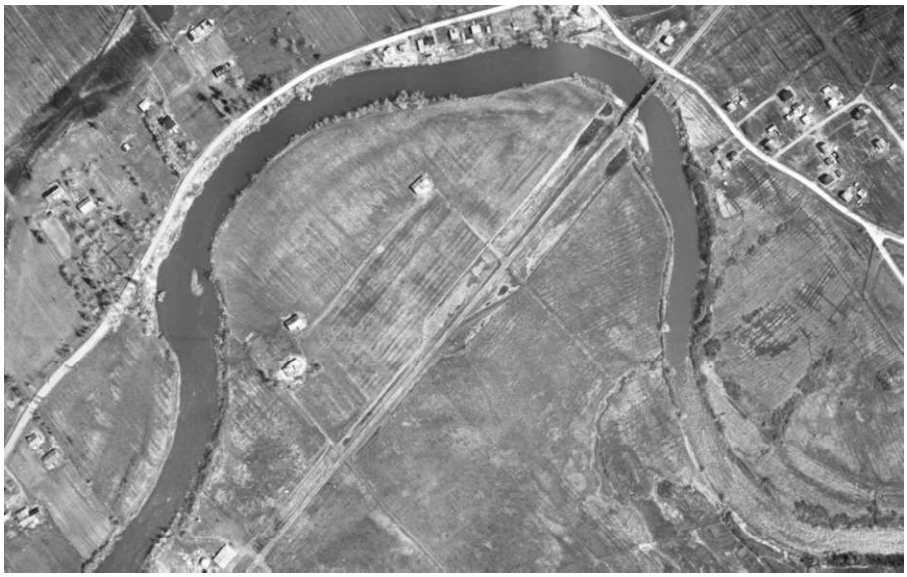

Figure 21 : Photographie aérienne prise entre le 27 mai et le 4 juin 1947 montrant divers bâtiments.

Source : BAnQ, Fonds Canadian Pacific Air Lines Limited, 27 mai 1947-4 juin 1947. Lien permanent: http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3270181?docref=5VakU9FMExaJmVj7rBK 7YA

Figure 22 : Photographie aérienne du 4 octobre 1948 montrant la grange et la maison démolies.

Source : Centre Géo-Stat, Université Laval, photographie A11715_279. (1948).

Figure 23 : Photographie aérienne du 5 juillet 1950 montrant que tous les bâtiments ont été détruits.

Source : Centre Géo-Stat, Université Laval, photographie A12649-207. (1950).

Figure 24 : Photographie aérienne du site prise le 14 juillet 1959.

Source : Photothèque nationale de l'air, 1959- 07-14, saison inconnue, A16739-142 (1959).

2.3 Recherches archéologiques antérieures

2.3.1 Sites archéologiques à proximité

À proximité de la ferme Cadet et possédant un lien direct avec cette dernière, on trouve le site de la poterie W. & D. Bell (CeEt-23). Active entre 1845 et 1932, cette manufacture se trouve aujourd'hui partiellement sous la jonction entre le boulevard Wilfrid-Hamel et l'avenue Saint-Sacrement (Ethnoscop, 2009). Fondé par les Écossais William et David Bell, on y trouve plusieurs éléments attestant des activités de poterie y ayant pris place. Trois interventions archéologiques ont pris place sur le site CeEt-23. De la première, réalisée par Michel Gaumond et Jean-Pierre Cloutier en 1969, on ne possède qu'un dossier technique écrit après la réalisation de sondages exploratoires (Cloutier et Gaumond, 1969). La seconde intervention a lieu en 1985 et prend la forme d'une surveillance dans le cadre de l'enfouissement d'une ligne

électrique. On localise entre autres un plancher de tuiles en T.C.C., le mur sud de l'aile ouest du bâtiment, un four de céramique et un dallage de T.C.C. (Tremblay et Croteau, 1987). La dernière intervention, réalisée en 1991 sous la supervision de Martin Royer, permet de mettre au jour des murs de fondation au sud et à l'ouest du site ainsi qu'un drain en terre cuite (Royer, 1992). La poterie Bell est liée au site CeEt-960 puisque l'un de ses fondateurs, William Bell, aurait résidé dans la structure 1 de la ferme. De plus, plusieurs rejets de production qui semblent provenir de la poterie ont été trouvés lors des fouilles précédentes réalisées par l'Université Laval (Chercuitte-Leblanc *et al.*, 2021; Dauphin *et al.*, 2023).

Un autre site situé à l'est de la ferme Cadet le long de la rivière Saint-Charles dans le quartier Les Saules est le site de la maison O'Neill (CeEt-860). Ce dernier est intéressant à mentionner, puisqu'il témoigne lui aussi d'une occupation rurale pouvant remonter jusqu'à la fin du XVII^{e} siècle. En effet, c'est vers cette période que la famille Dion va s'installer sur le terrain, dont elle reste propriétaire jusqu'à la première moitié du XIX^{e} siècle. Au total, trois projets d'inventaire ont été effectué. Les deux premiers, réalisés en 2004 et 2005, ont permis de révéler que le secteur où est situé la maison O'Neill ne constituait pas le cœur du site avant le milieu du XIX^{e} siècle, mais que celui-ci se trouvait plutôt entre celle-ci et le boulevard Wilfrid-Hamel le long de la rivière Saint-Charles, où des aménagements (piquets de clôture) remontant au moins au XVIII^{e} siècle ont été trouvés (Simoneau, 2006). L'intervention de 2006 a permis de confirmer partiellement l'ancienneté de ce second secteur en constatant des traces ténues d'une occupation datant d'entre la fin du XVIII^{e} siècle et le début du XX^{e} siècle (Ruralys, 2007 : 7).

2.3.2 Interventions archéologiques antérieures sur le site CeEt-960

Avant l'intervention de l'été 2023, le site CeEt-960 avait connu quatre interventions : deux dans le cadre d'interventions préventives pour évaluer et identifier le potentiel archéologique du site réalisées par la Ville de Québec, et une dans le cadre du chantier-école de l'Université Laval.

Les interventions de la Ville de Québec, sous forme de sondages, se sont déroulées en 2019 et 2021 (Noël, 2020; Noël, 2022). Ce sont au total 180 sondages qui furent réalisés dans plusieurs secteurs du cimetière. Les fouilles de 2019, qui couvraient trois secteurs, comptabilisaient 65 sondages au total. Quinze d'entre eux ont permis de mettre au jour les vestiges de trois structures, soit un bâtiment construit au début du XIX^{e} siècle et démoli vers 1948 (structure 1), un bâtiment construit au XVIII^{e} siècle puis agrandit entre 1752 et 1783 et démoli au tournant du XIX^{e} siècle (structure 2) et un bâtiment datant probablement du XIX^{e}

siècle dont la démolition aurait eu lieu au XX^{e} siècle (structure 3) (Noël, 2020). La présence d'un possible cellier ainsi qu'un potentiel dépotoir ont également été notée.

Dans un deuxième temps, l'intervention de l'été 2021 par la Ville de Québec avait pour but de poursuivre la démarche en archéologie préventive amorcée à l'automne 2019. Ce sont 115 sondages qui ont été réalisés dans trois secteurs distincts. Cette intervention a permis d'identifier le vestige d'une grange construite au 19^{e} siècle, de documenter davantage le secteur central à fort potentiel historique ainsi que de documenter le secteur sud-ouest dont les artefacts découverts offrent une fourchette chronologique allant du XVII^{e} au XIX^{e} siècle (Noël, 2022).

Deux chantiers-école de l'Université Laval ont aussi eu lieu sur le site. Le premier s'est déroulé du 24 mai au 15 juin 2021 en parallèle à l'intervention de la Ville de Québec. Deux sous-opérations (5A et 5B) ont été localisées de manière à documenter la structure 1, alors que deux autres sous-opérations (6A et 6B) ont poursuivi la documentation de la structure 2. La dernière opération s'est penchée sur la présence du possible cellier dans le secteur nord-ouest du site, qui s'est révélé être une structure dont la fonction reste à ce jour inconnue. Le numéro de structure 4 lui a été attribué.

Le deuxième chantier-école a été réalisé entre le 9 mai et le 10 juin. L'opération 14 s'est concentré à poursuivre la documentation de la partie ouest de la structure 2 en excavant une bonne partie de l'intérieur du bâtiment. Une canalisation en T.C.C. postérieure à la démolition de la structure 2 et la traversant dans l'axe est-ouest a aussi été découverte. L'opération 15 a plutôt documenté la structure 3, dont une partie du mur sud avait été dégagé l'année précédente.

3 Description des vestiges et des lots des opérations 16 et 17

Ce chapitre présente de manière détaillée les enregistrements des lots identifiés lors de la fouille des opérations 16 et 17. Pour chaque opération, les vestiges architecturaux, puis les lots de sédiments seront traités. Autant pour les vestiges que pour les lots de sédiments, l'ordre de présentation suit autant que possible les numéros attribués lors des fouilles par le système Tikal. Dans le cas des sous-opérations 16A, 16B et 16E, puisque certains lots ont été associés parce qu'ils représentent un seul événement de déposition, l'ordre suit plutôt une logique stratigraphie.

La description de chaque lot suit une structure bien précise afin de faciliter la lecture et la recherche d'informations. La description des lots de vestiges débute par un tableau descriptif incluant le numéro du lot, son orientation, ses modes de construction, ses dimensions, ses données altimétriques (supérieure et inférieure) et les lots qui lui sont limitrophes. Dans le cas des lots de sédiments, ces tableaux détaillent plutôt des données adaptées à la nature des sédiments, soit le numéro de lot, ses attributs (matrice, couleur Munsell, consistance), ses localisations altimétriques (supérieure et inférieure), son épaisseur moyenne et les lots avec lesquels il est limitrophe. Toutes les descriptions de vestiges ou de lots de sédiments sont accompagnées d'un plan à l'échelle permettant de les localiser dans la sous-opération. Une description textuelle accompagne ces tableaux et ces plans. Pour les vestiges, on y retrouve diverses informations détaillées variant selon le type de vestige qui peuvent inclure, sans s'y limiter, une description des matériaux utilisées, des modes de construction, etc. Les descriptions des lots de sédiments comportent des informations concernant la localisation du lot, ses dimensions et les inclusions qu'il contient. Un résumé des artéfacts et écofacts mis au jour dans les lots est aussi effectué à la fois dans le texte, ainsi que dans un tableau présentant les artéfacts diagnostiques mis au jour.

3.1 Opération 16

L'opération 16 a été divisée en cinq sous-opérations situées dans le secteur 2 du site de la ferme Cadet. Les sous-opérations 16A, 16B et 16E étaient adjacentes et formaient en somme une grande sous-opération supervisée par Guillaume Turcotte. Pour ces raisons, certains lots ont été réunis dans une seule description puisqu'ils correspondaient à un même événement présent dans les trois sous-opérations. Ces dernières étaient situées à l'extrémité nord-est de la structure 2. À l'opposé de cette structure, la fouille de la sous-opération 16C était sous la supervision de Nicolas Goyette alors que celle de la sous-opération 16D était supervisée par Myriam Renaud.

3.1.1 Description des lots de vestiges

Description des vestiges 16A100, 16B100 et 16E100

Lot	Orientation	Mode de construction	Altitudes face au NMM (m)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
			Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
16A100	Nord-sud	1 de 1	10,43 à 10,19	10,02 à 9,98	0,31	0,86 à 1,52	0,70 à 0,78	16A6	16A5	16A4, 16A5, 16A200	25, 27
16B100a	Nord-sud	1 de 2	10,60 à 10,48	10,36 à 10,05	0,35	1,75 à 2,04	0,70 à 0,82	16B3	16B4	16B4, 16B8, 16B9	27, 77, 103
16B100b	Nord-sud	2 de 2	10,48 à 10,39	10,10 à 10,06	0,36	0,72 à 0,77	0,70 à 0,72	16B3	16B4	16B4, 16B8, 16B9	26, 27, 73, 74, 76, 78, 103
16E100	Nord-sud	1 de 1	10,48 à 10,33	10,11 à 9,98	0,35	2,91 à 3,23	0,67 à 0,74	16E5a, 16E5b	16E4	16E4	27, 68, 73, 74

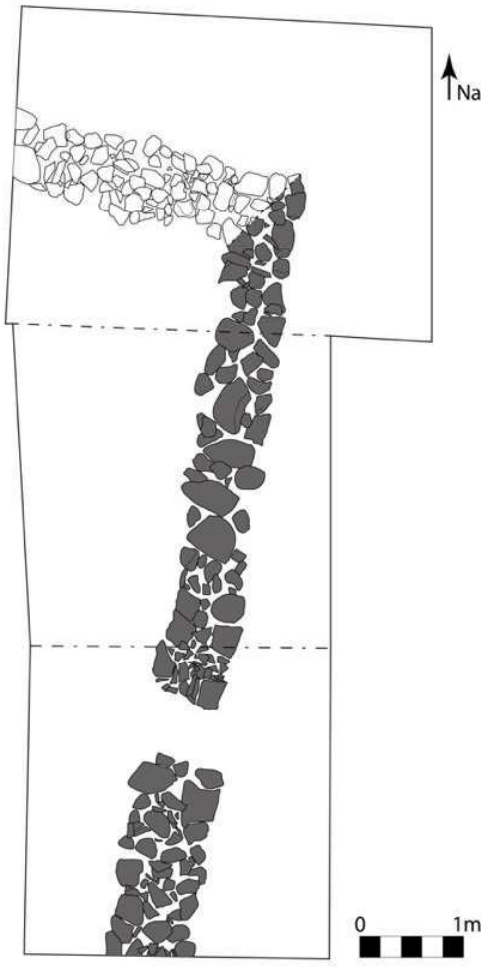

Les lots 16A100, 16B100 et 16E100 correspondent à un seul vestige de maçonnerie traversant de manière discontinue le centre des sous-opération 16A, 16B et 16E. Il se termine au nord vers le centre de la sous-opération 16A où il forme un coin avec le vestige 16A200. À son extrémité sud, il s'enfonce dans la paroi sud de la sous-opération 16B et rejoint le vestige 4B100 dégagé en 2019 (Noël, 2020). Les deux parements ont été dégagés jusqu'à la base du vestige, à l'exception du parement est du vestige 16B100a qui n'a pu être dégagé que sur une à deux assises en raison de l'absence de liant entre les pierres et de la forme des fondations plus étroites à sa base qu'à son sommet de ce côté.

Le lot 16B100 est composé de deux parties distinctes qui correspondent à deux modes de construction, soit 16B100a au sud et 16B100b au nord. Ces derniers se différencient principalement selon leurs matériaux. Le vestige 16B100 a été partiellement démoli à la jonction entre les deux modes, empêchant de voir leur imbrication.

L'espace entre les deux sections du vestige était occupé par les lots 16B8 et 16B9. Outre cette démolition partielle, le vestige 16B100 est en plus ou moins bon état de conservation. Il est entièrement construit en maçonnerie sèche à tout venant dans un appareil irrégulier.

Les lots 16A100, 16B100a et 16E100 sont composés d'un seul mode de construction en maçonnerie sèche en plus ou moins bon état de conservation (Figure 25). En raison de l'absence de liant entre les pierres, quelques-unes ont été délogées lors des fouilles. Il est composé majoritairement de pierre de champs en granit (87 % à 96 %) et en gneiss (1 % à 9 %), mais aussi moindrement de calcaire schisteux (3 % et moins) et de calcaire (1 %) ébauchés utilisés comme cales. Les dimensions des pierres varient beaucoup entre quelques centimètres jusqu'à environ 50 cm en longueur et en largeur. Les deux parements sont construits à tout venant dans un appareil irrégulier. Ils sont conservés sur une à trois assises disposées elles aussi de façon irrégulière. Les assises supérieures semblent avoir été dérasées. Aucune tranchée de construction n'a été observée.

Le lot 16B100b se caractérise quant à lui par l'utilisation de blocs de calcaire schisteux dans les assises supérieures (Figure 26). Il est composé à 55 % de pierres de champs en granit et à 45 % de calcaire schisteux ébauché. Le parement est comporte deux assises contre trois pour le parement ouest, mais les deux sont disposées de manière irrégulière. Les assises supérieures ont vraisemblablement été dérasées. Ce mode de construction se poursuit sur quelques centimètres à l'intérieur de la sous-opération 16E. En revanche, dans le but de simplifier la description du vestige, l'entièreté du mode a été inclus dans la sous-opération 16B. En observant la jonction entre les vestiges 16E100 et 16B100b, il est possible de constater que les deux modes de construction ne semblent pas être imbriqués (Figure 26). Aucune tranchée de construction n'a été observée sur les deux parements du vestige.

Aucun artéfact ni écofact n'a été trouvé lors du dégagement des vestiges 16A100, 16B100 et 16E100.

Figure 25 : Parement ouest du vestige 16A100 (2023NU16A_16B_16E-06-28)

Figure 26 : Parement ouest du vestige 16B100b (2023NU16A_16B_16E-06-24)

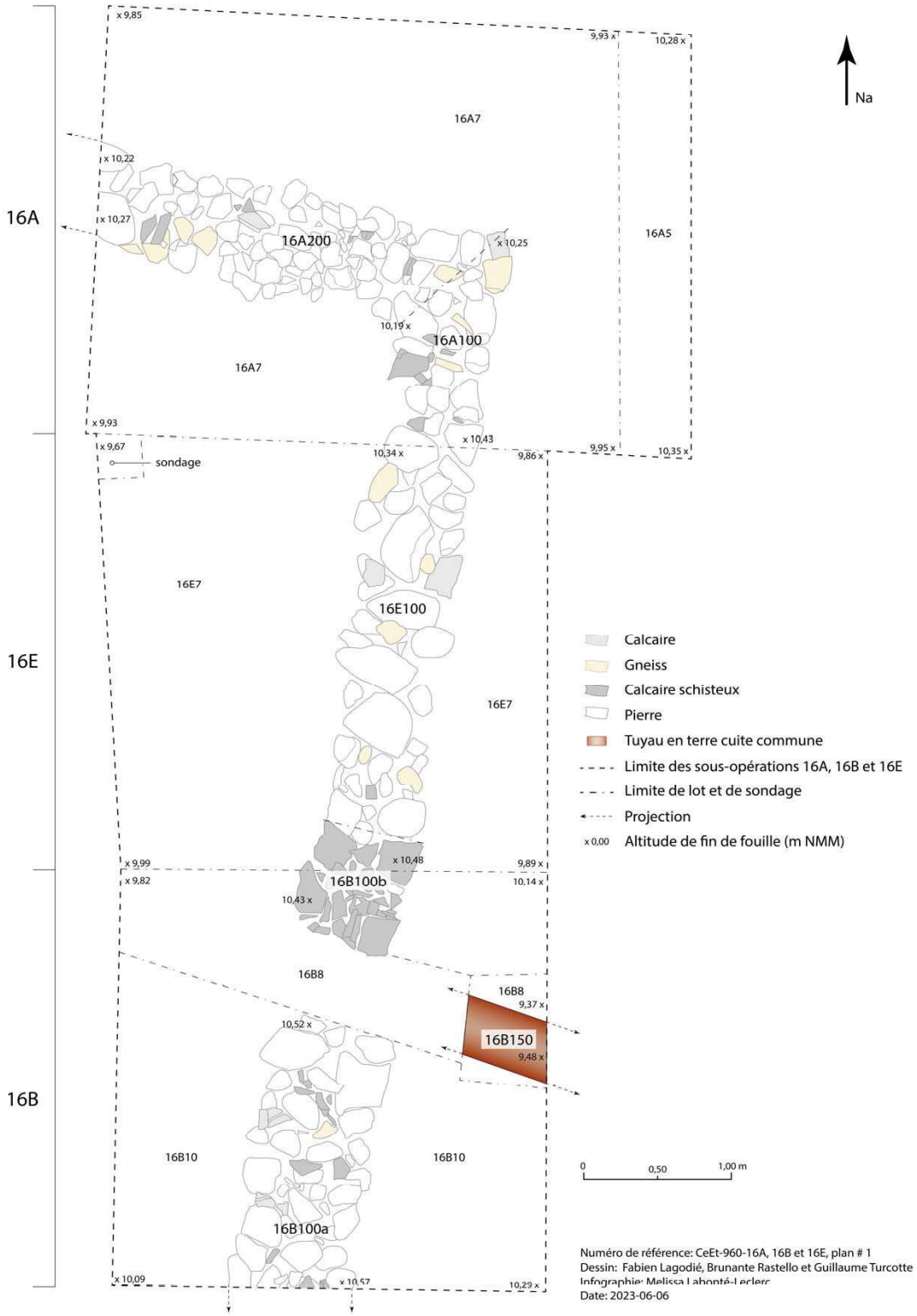

Figure 27 : Vue générale des sous-opérations 16A, 16B et 16E

Description du vestige 16A200

Lot	Orientation	Mode de construction	Altitudes face au NMM (m)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
			Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
16A200	Est-ouest	1 de 1	10,27 à 10,19	10,02 à 9,90	0,28	2,10 à 2,84	0,74 à 0,78	16A6	16A5	16A4, 16A5, 6A100	27, 28, 67, 68

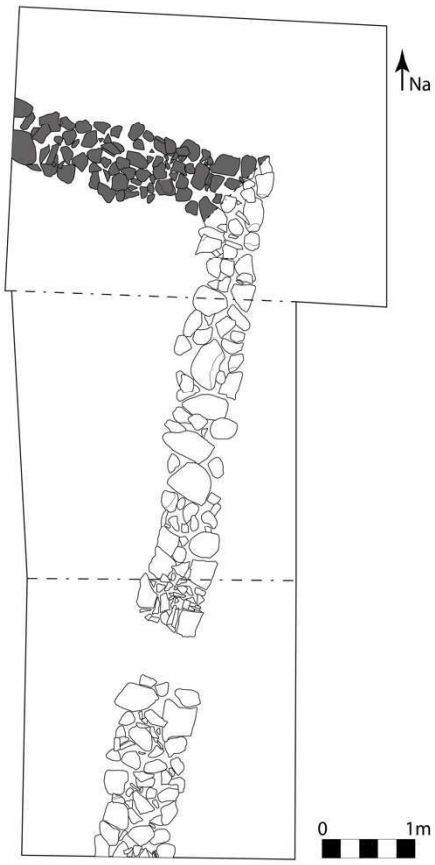

Le lot 16A200 est un vestige de maçonnerie situé dans la moitié ouest de la sous-opération 16A. Il se termine à son extrémité est en formant un coin avec le vestige 16A100, alors que son extrémité ouest se poursuit dans la paroi. Il s'agit de la continuité du vestige 14B100a mis au jour en 2022 (Dauphin *et al*, 2023). Les deux parements ont été dégagés jusqu'à la base du vestige.

Le vestige 16A200 ne comporte qu'un seul mode de construction en maçonnerie sèche (Figure 28). Il est composé principalement de pierres de champs en granit (90 %) et en gneiss (7 %). Le restant est composé de calcaire schisteux (2 %) et de calcaire (1 %) ébauchés qui ont été utilisés comme cales. Les dimensions des pierres varient beaucoup, allant de 5 cm à 85 cm de longueur. Les deux parements sont dressés à tout venant dans un appareil irrégulier et conservés sur une hauteur de trois et quatre assises irrégulières. Les assises supérieures semblent avoir été dérasées. L'ensemble est en plus ou moins bon état de conservation, même si quelques pierres ont été délogées lors des fouilles. Aucune tranchée de construction n'a été observée.

Aucun artéfact ni écofact n'a été trouvé lors du dégagement du vestige 16A200.

Figure 28 : Parement sud du vestige 16A200 (23NU16A_16B_16E-

Description du vestige 16B150

Lot	Orientation	Mode de construction	Altitudes face au NMM (m)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
			Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
16B150	Est-ouest	1 de 1	9,48	-	-	0,49 à 0,59	0,42	16B8	-	16B8	27, 100

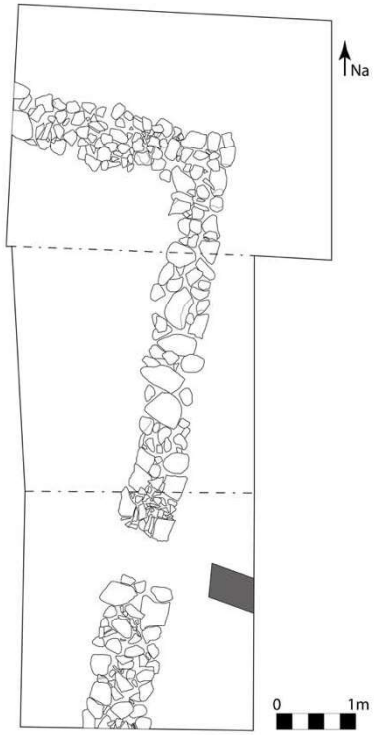

Le lot 16B150 est un drain en T.C.C. glaçurée sur la paroi intérieure dégagée uniquement à l'extrémité est de la sous-opération 16B, mais qui traverse vraisemblablement l'ensemble de la sous-opération jusqu'au coin nord-ouest. Il s'agit de la continuité des vestiges 14A250 et 14B250 fouillés en 2022 (Dauphin *et al*, 2023).

Le vestige 16B150 est composé de deux tuyaux posés bout à bout sans raccord. Le diamètre intérieur est estimé entre 25 et 31 cm, alors que celui extérieur est estimé à 42 cm. Puisqu'aucun tuyau n'a été dégagé en entier, il n'est pas possible de déterminer leur longueur. Le vestige est posé au fond d'une tranchée de construction qui a été remplie par les lots 16B8 et 16B9.

Aucun artéfact ni écofact n'a été trouvé en lien avec le vestige.

Description du vestige 16C100

Lot	Orientation	Mode de construction	Altitudes face au NMM (m)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
			Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
16C100	Est vers ouest	1 de 1	10,19 à 10,41	9,5 à 9,84	0,52 à 0,71	4,55*	0,65	16C1, 16C2	16C7, 16C11, 16C16	16C3, 16C4, 16C5, 16C6, 16C8, 16C9, 16C10, 16C15	69, 70, 71, 72, 95

*Section présente dans les limites de la sous-opération, car le vestige se poursuit hors de la paroi est

Le lot 16C100 est un vestige situé dans la partie sud de la sous-opération. Il a un alignement est-ouest et son extrémité est se poursuit dans la paroi est et va rejoindre le vestige 6A400 excavé en 2021 (Chercuitte-Leblanc et al. 2021). Son extrémité ouest va quant à elle s'accoter sur le vestige 16D100. Sa largeur va en rétrécissant d'est en ouest, passant de 0,66 m à la paroi est jusqu'à 0,64 m à sa jonction avec 16D100. La longueur intérieure du vestige incluse dans la sous-opération 16C est de 4,71 m tandis que sa longueur extérieure est de 4,39 m. La base du vestige a été atteinte lors des fouilles, elle était plus profonde au nord qu'au sud pour une différence maximale de 26 cm.

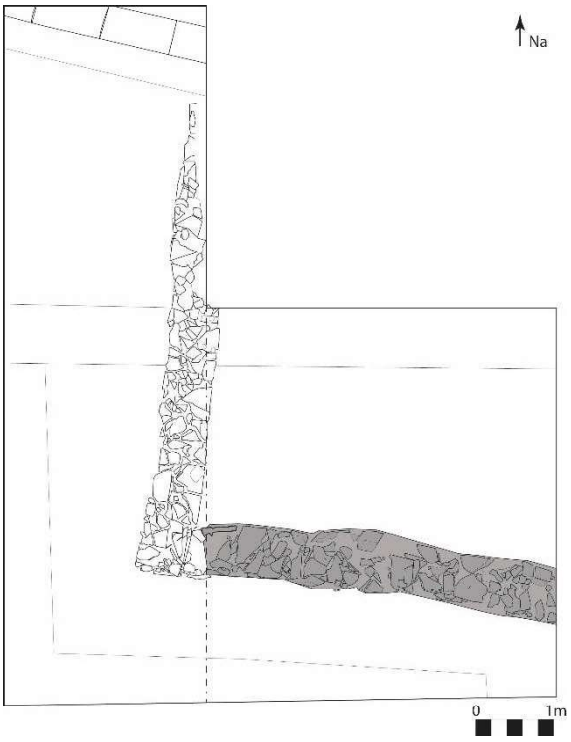

Le vestige 16C100 présente un seul mode de construction, soit un double parement avec remplissage médian en bon état de conservation. À l'exception d'une pierre des champs sur le parement sud le vestige est composé de pierres ébauchées ou équarries selon les proportions suivantes : 50 % de calcaire et 50 % de calcaire schisteux. On note la présence de cinq assises pour chacun des parements. L'appareil est régulier pour le parement nord et plus ou moins régulier pour le parement sud. Le remplissage médian est composé de pierres de cales et de mortier. Aucune tranchée de construction n'a été observée.

Le lot contient six artéfacts et écofacts, dont un fragment de *pearlware*. Ce fragment permet de donner une date entre le dernier quart du XVIII^{e} siècle et la première moitié du XIX^{e} siècle.

Description du vestige 16C150

Lot	Orientation	Mode de construction	Altitudes face au NMM (m)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
			Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
16C150	Sud vers nord	1 de 1	9,30 à 9,61	9,45 à 9,62	0,01	2,08	4,59	16C9, 16C10	16C11, 16C14, 16C15	16C13	87, 89, 91

Le lot 16C150 est un vestige de bois composé de 15 planches plus ou moins conservées. 12 planches sont alignées dans un axe sud-nord et trois sont perpendiculaires, dans un axe est-ouest. Le vestige est situé dans la partie nord de la sous-opération, à l'intérieur de la structure 2. La conservation des planches est variable, les dimensions conservées allant de 2,08 m sur 0,17 m à 0,32 m sur 0,03 m.

Le vestige 16C150 présente un seul mode de construction, soit un alignement de planches clouées.

Le lot contient 13 artéfacts et écofacts, dont deux fragments de T.C.C., un fragment de *creamware,* trois clous forgés ainsi que deux fragments de bouteille à gin en verre coloré vert. L'assemblage semble indiquer une datation entre la deuxième moitié du XVIII^{e} siècle et la première moitié du XIX^{e} siècle.

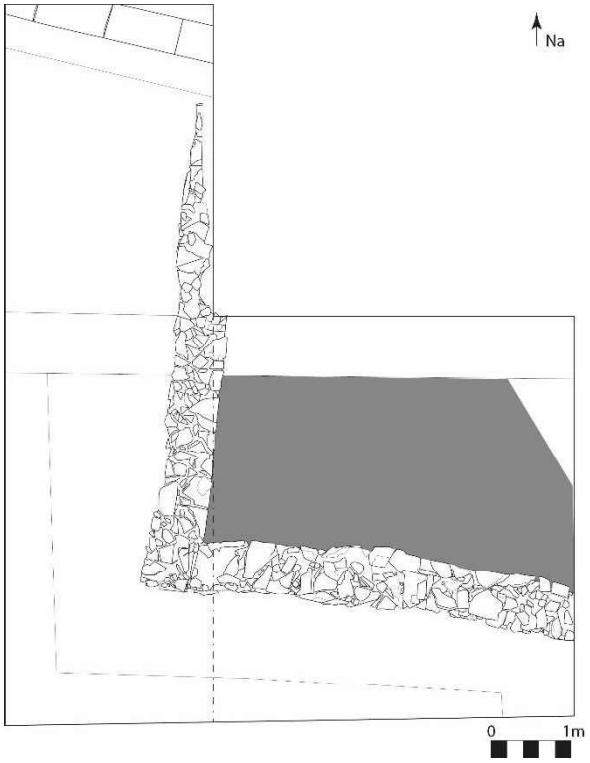

Description du vestige 16D100

Lot	Orientation	Mode de construction	Altitudes face au NMM (m)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
			Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
16D100	Nord-Sud	1 de 1	10,19 à 10,02	9,76 à 9,46	0,53	6,51	0,65 à 0,70	16D3	16D5	16D3, 16D5	69, 71, 72, 95

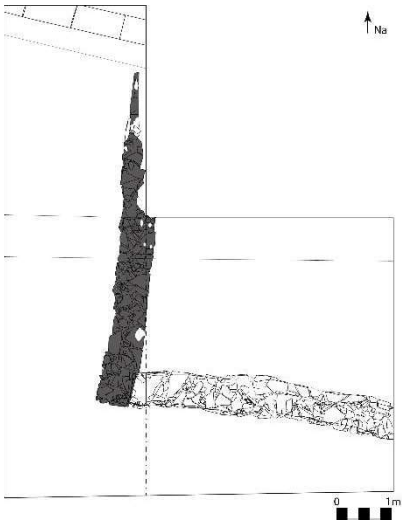

Le lot 16D100 est un mur maçonné situé à l'est de la sous-opération 16D. Il suit un axe nord-sud. Son extrémité nord se poursuit dans la paroi est où il rejoint le vestige 14A100 découvert en 2022. Il rejoint le lot 16D200, qui s'appuie sur le vestige 16D100, à son extrémité sud pour former le coin de la structure 2. Le vestige 16D100 mesure 6,51 m de longueur et entre 0,65 m et 0,70 m de largeur. Les bases du vestige ont été atteintes lors de la fouille sur l'ensemble du parement ouest et dans la partie sud du parement est.

Le vestige 16D100 présente un seul mode de construction, soit un double parement avec remplissage médian en bon état de conservation. Le mur est composé de pierres ébauchées (parement ouest) ou équarries (parement est) selon les proportions suivantes : 90 % de calcaire schisteux, 5 % de calcaire et 5 % de schiste. On note aussi la présence de moins de 10 pierres de granit. Le parement ouest possède un appareil et des assises, au nombre de 5, plus ou moins régulier tandis que le parement est possède un appareil et des assises, également au nombre de 5, réguliers. On note aussi la présence de schiste comme pierre de cales dans le parement ouest. Le remplissage médian est composé de pierres schisteuses plus ou moins régulières et de mortier. Les dernières assises semblent avoir été arrachées. Aucune tranchée de construction n'a été observée.

Quelques artéfacts ont été associés à ce vestige. En effet, on y a découvert un fragment de *creamware*, deux fragments de tuyaux de pipe en T.C.F.B. argileuse, deux fragments de verre à vitre ainsi qu'un fragment d'os de mammifère.

Description du vestige 16D150

Lot	Orientation	Mode de construction	Altitudes face au NMM (m)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
			Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
16D150	Est-Ouest	1 de 1	9,06 à 8,87	-	0,45	2,44	0,45	16D9	-	16D9	71, 101

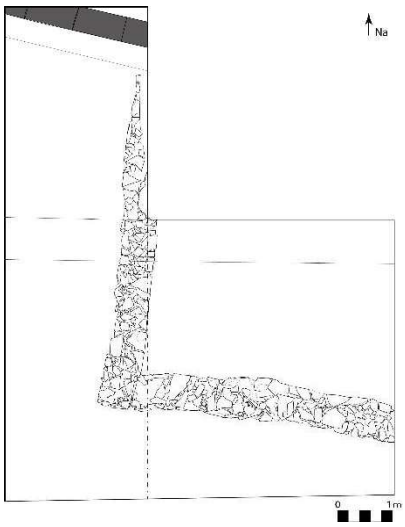

Le vestige 16D150 est un tuyau en T.C.C. glaçurée sur la paroi intérieure. Il traverse la sous-opération 16D d'ouest en est en angle et traverse le vestige 16D100. Il se poursuit dans la paroi est où il rejoint le vestige 14A250/14B250. Le vestige 16D150 est posé dans le sol non anthropique remanié. Il est composé de 4 sections de tuyaux de 0,9 m qui sont posées bout à bout. Des fragments de tuyaux de dimensions variables ont parfois été ajoutés sur les jonctions entre les sections, possiblement pour empêcher la terre d'entrer ou l'eau de s'échapper. Dégagé partiellement, le tuyau 16D150 est visible sur une longueur de 2,44 m. Le diamètre extérieur estimé est de 0,45 m. Une tranchée de construction, associée au lot 16D9, se distingue légèrement du sol naturel et est associée à la pose du tuyau. Le vestige n'a pas été fouillé dans son entièreté puisqu'il était difficile d'accès.

Quelques artéfacts peuvent être rattachés à ce vestige : des fragments de tuyaux en T.C.C. vernissée et non vernissée, trois fragments de récipient en T.C.C. non vernissée, un fragment de *white granite* et un clou en fer forgé.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de fond d'assiette en *white granite* sans décor (v. 1840 - aujourd'hui) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du vestige 16D200

Lot	Orientation	Mode de construction	Altitudes face au NMM (m)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
			Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
16D200	Est-Ouest	1 de 1	10,24 à 10,14	9,76 à 9,54	0,47	1,86	0,65 à 0,70	16D3	16D5	16D3, 16D5	-

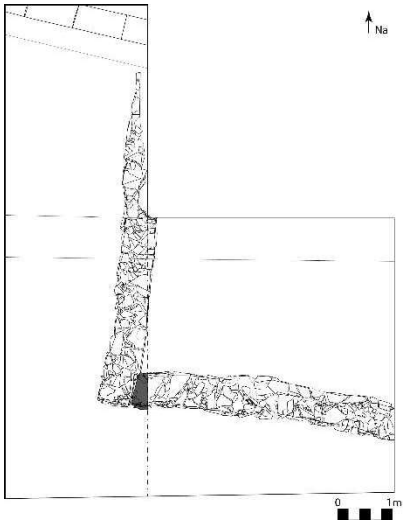

Le lot 16D200 est un mur maçonné situé au sud de la sous-opération 16D. Il suit un axe est-ouest. Son extrémité ouest rejoint le lot 16D100, sur lequel il s'appuie, pour former le coin sud-ouest de la structure 2. Le vestige se poursuit à l'est dans la sous-opération 16C où il devient le vestige 16C100. Le mur 16D200 mesure 1,86 m de longueur et entre 0,65 m et 0,70 m de largeur. Les bases du vestige ont été atteintes lors de la fouille sur l'ensemble des parements sud et nord.

Le vestige 16D200 présente un seul mode de construction, soit un double parement avec remplissage médian en bon état de conservation. Le mur est composé de pierres ébauchées (parement sud) ou équarries (parement nord) selon les proportions suivantes : 90 % de calcaire schisteux, 5 % de calcaire et 5 % de schiste. Le parement sud possède un appareil et des assises, au nombre de 5, plus ou moins régulier tandis que le parement nord possède un appareil et des assises, également au nombre de 5, réguliers. On note aussi la présence de schiste comme pierre de cales dans le parement sud. Le remplissage médian est composé de pierres schisteuses plus ou moins régulières et de mortier. Les dernières assises semblent avoir été arrachées. Aucune tranchée de construction n'a été observée.

Aucun artéfact n'est associé à ce vestige.

Description du vestige 16E150

Lot	Orientation	Mode de construction	Altitudes face au NMM (m)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
			Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
16E150	Verticale	1 de 1	10,14	10,30	0,16	0,17	0,17	16E4	16E4	16E4	99

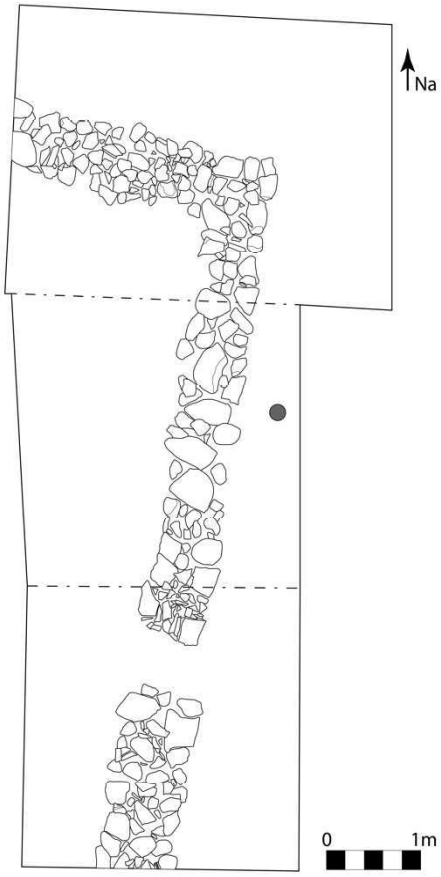

Le lot 16E150 correspond à un fragment de poteau de bois à base plate enfoncé dans le sol naturel. Il est situé dans le quart nord-est de la sous-opération 16E, à l'est du vestige 16E100. Une mince couche de limon argileux brun grisâtre foncé (10 YR 4/2) entourait le poteau.

Seuls deux artéfacts ont été trouvés dans le sédiment entourant le vestige, soit un clou forgé et un fragment de T.C.C. non glaçurée. Il est cependant intéressant de noter que le fragment de T.C.C. semble être un rejet de production possiblement associé à la poterie Bell, produit entre 1850 et 1932 (Ethnoscop, 2009).

3.1.2 Description des lots stratifiés

Description des lots 16A1, 16B1 et 16E1

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16A1	Limon argileux	10 YR 3/2 (*Very dark grayish brown*)	Moyennement compact	10,74 à 10,60	10,65 à 10,56	0,09	-	16A2, 16A3	-	29, 30
16B1	Limon argileux	10 YR 3/2 (*Very dark grayish brown*)	Moyennement compact	11,00 à 10,83	10,88 à 10,72	0,11	-	16B2, 16B3	-	29, 30, 76
16E1	Limon argileux	10 YR 3/2 (*Very dark grayish brown*)	Meuble	10,84 à 10,72	10,74 à 10,66	0,08	-	16E2	-	29, 30

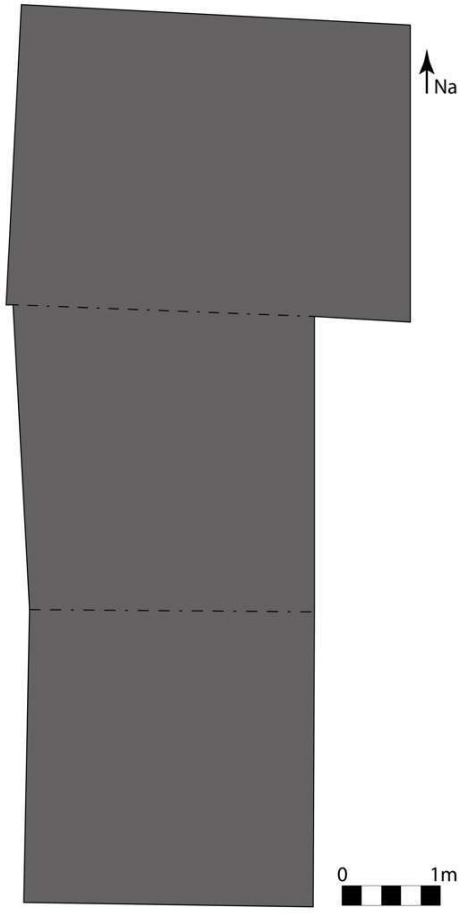

Les lots 16A1, 16B1 et 16E1 représentent le même lot de tourbe et de racines couvrant l'ensemble des sous-opérations 16A, 16B et 16E. Ils constituent le sol actuel du site et s'étendent sur une longueur de 9 m et une largeur variant entre 3 et 4 m pour une aire totale de 30 m2. On y retrouvait des inclusions de racines (15 à 30 %), de pierres schisteuses et de galet (1 %), de briques (<1 %), de nodules de mortier (<1 %), de charbon de bois (<1 %), d'anthracite (<1 %) et de scories (<1 %).

Un total de 165 artéfacts et écofacts ont été mis au jour dans ces lots. Ces derniers sont principalement composés de T.C.C. locale vernissée (29) et non vernissée (14), de fragments de diverses bouteilles de verre (22), de verre à vitre (20) et de *creamware* (15). On y retrouve aussi dans une moindre mesure différents types de T.C.C. vernissée, du *pearlware* et de la T.C.F.B., de la faïence, de la porcelaine, du grès, du verre incolore avec et sans plomb, ainsi que quelques clous et autres fragments métalliques. Une pierre à fusil en silex a aussi été récupéré. Du côté des écofacts on ne retrouve qu'un seul fragment d'huitre et cinq os de mammifères.

Artéfacts diagnostiques
Faïence blanche française (1600 an. – v. 1760) (Brassard et Leclerc, 2001)
Pearlware à décor bleu de cobalt peint sous la glaçure – motif « Chinois » (v. 1775 – v. 1810) (JPPM, 2010)
T.C.F.B. vernissée à décor peint chrome (v. 1830 – v. 1860) (JPPM, 2010)
Bouteille en verre teinté fabriqué à la machine (v. 1889 – aujourd'hui) (Jones et Sullivan, 1985)

Description du lot 16A2

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16A2	Limon argileux	10 YR 4/2 (*Dark grayish brown*)	Meuble	10,65 à 10,57	10,44 à 10,13	0,40	16A1	16A5, 16A200	16A3, 16A4	30

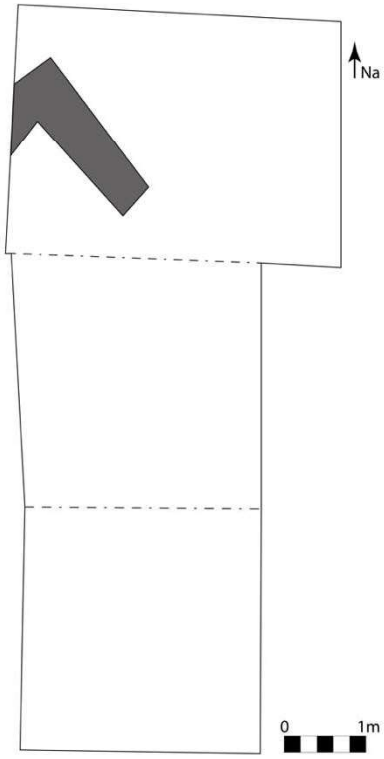

Le lot 16A2 présente une forme de « L » à l'ouest de la sous-opération 16A et se poursuit dans la paroi ouest. Il mesure environ 1,95 m sur 0,55 m à 1,01 m. Il correspond à l'ancien sondage 3P effectué par la ville de Québec en 2019 (Noël, 2020). On y retrouve les inclusions suivantes : des pierres schisteuses et des galets (5 %), des racines concentrées dans les premiers centimètres de la couche (1 %), des fragments de briques (<1 %), des nodules de mortier (<1 %) et du charbon de bois (<1 %).

Le lot 16A2 a livré un total de 107 artéfacts et écofacts. Les plus représentés sont la T.C.C. locale vernissée (30) et non vernissée (10), la T.C.F.B. vernissée (10) et le verre à vitre (10). Ce lot comportait aussi de la faïence, de la T.C.C. vernissée verte de France, de la T.C.F. rouge, du *creamware*, du *pearlware*, du *white granite*, du verre incolore avec et sans plomb, des fragments de bouteilles en verre vert et des clous. Il est important de noter la présence d'un ruban de plastique orange portant l'inscription « 3P ». Pour les écofacts, le lot 16A2 a révélé un total de sept os, dont un blanchi.

Artéfacts diagnostiques
Ruban de plastique (2019) (Noël, 2020)

Description du lot 16B2

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16B2	Limon argileux	2.5 Y 3/2 (*Very dark grayish brown*)	Meuble	10,79	10,50	0,29	16B1	16B4, 16B100	16B3, 16B7	-

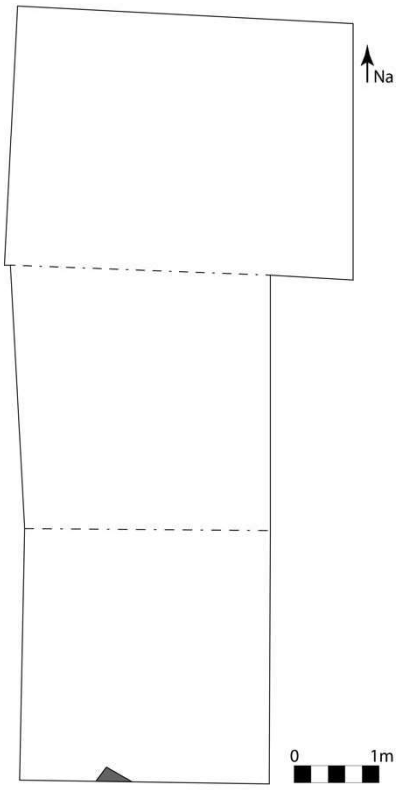

Le lot 16B2 est situé contre le centre de la paroi sud de la sous-opération 16B et forme un triangle de 0,48 m sur 0,20 m sur 0,33 m. Il correspond au coin nord du sondage 4B réalisé par la ville de Québec en 2019 (Noël, 2020). Des inclusions de pierres schisteuses, de brique, de plaques de mortier et de racines ont été observées à 1 % ou moins chacun.

Au total, 159 artéfacts et écofacts ont été mis au jour dans le lot 16B2. On y retrouve principalement du verre à vitre (45), des fragments de bouteilles en verre (41), ainsi que de la T.C.C. locale vernissée (12) et non vernissée (13). Sont aussi présent dans une moindre mesure : divers type de T.C.F. (surtout des fragments de pipes en T.C.F.B. argileuse, du *creamware*, et du *white granite*), du grès grossier, divers types de verre, ainsi qu'un fragment de T.C.C. de Vallauris. Du côté des écofacts, seuls deux os de mammifère sont présents.

Description du lot 16B6

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16B6	Limon argileux	2.5 Y 4/3 (*Olive brown*)	Meuble	-	10,48 à 10,43	-	16B1	16B4	16B3, 16B4	-

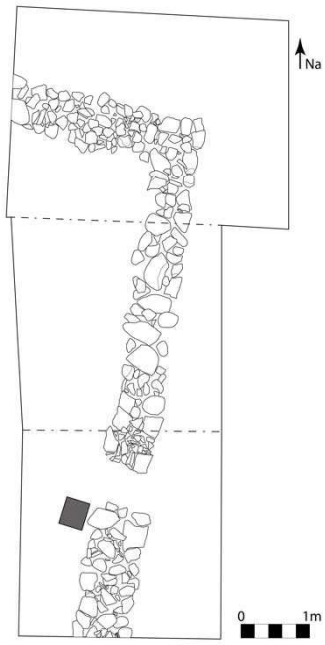

Le lot 16B6 est situé dans le quart nord-ouest de la sous-opération 16B et forme un rectangle très régulier de 40 cm sur 35 cm. Il correspond au sondage 3R réalisé par la ville de Québec en 2019 (Noël, 2020). Aucune altitude de surface n'a été prise, car ce lot n'a été repéré lors des fouilles que quelques centimètres avant sa fin. Plusieurs inclusions présentes respectivement à moins de 1 % ont tout de même été notées : des pierres, de la brique, des nodules de mortier, du charbon de bois, de l'anthracite et des racines.

Puisque le lot 16B6 a été identifié tardivement, il n'a livré qu'un seul artéfact, soit un ruban en plastique orange portant l'inscription « 3B ».

Artéfacts diagnostiques
Ruban de plastique (2019) (Noël, 2020)

Description des lots 16A3, 16B3 et 16E2

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16A3	Limon argileux	10 YR 4/2 (*Dark grayish brown*)	Moyennement compact	10,64 à 10,56	10,45 à 10,31	0,19	16A1	16A4, 16A6	16A2	29, 30
16B3	Limon argileux	10 YR 3/2 (*Very dark grayish brown*)	Moyennement compact	10,88 à 10,72	10,55 à 10,46	0,24	16B1	16B4, 16B5a, 16B5b, 16B7, 16B8, 16B100	16B2, 16B6	29, 30, 76
16E2	Limon argileux	10 YR 3/3 (*Dark brown*)	Moyennement compact	10,74 à 10,66	10,58 à 10,43	0,21	16E1	16E3, 16E4, 16E5a, 16E6	-	29, 30

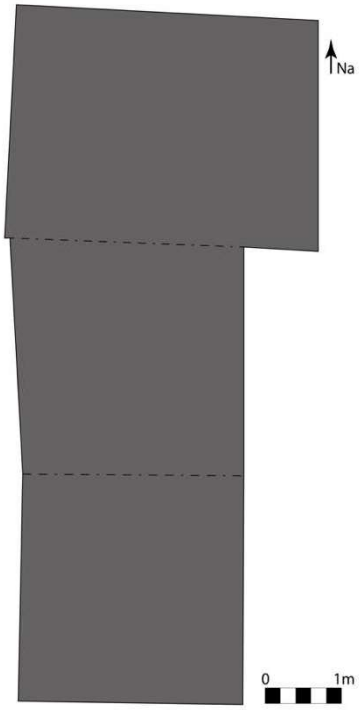

Les lots 16A3, 16B3 et 16E2 représentent le même lot présent dans les sous-opérations 16A, 16B et 16E. Ils couvrent la presque totalité de ces trois sous-opérations à l'exception de l'emplacement des lots 16A2, 16B2 et 16B6. Il s'étend donc sur une longueur de 9 m sur 3 à 4 m de large. On y note des inclusions de pierres (5 %), de briques (1 %), ainsi que de mortier, de bois, de charbon de bois, d'anthracite, de scories et de matière organique sous forme de racines à moins de 1 % chacun.

Il s'agit des lots ayant livré de loin le plus grand nombre d'artéfacts avec un total de 3517 artéfacts et écofacts. Les plus représentés sont la T.C.C. locale vernissée (411) et non-vernissée (229), le verre à vitre (342), les clous (318) et les autres objets en métal ferreux (182), le *creamware* (308), les fragments de bouteilles en verre (296), les os de mammifère (292) et le *white granite* (151). On retrouve aussi en moindre quantité différents types de T.C.C., de T.C.F., de porcelaine et de grès, des fragments de pipes en T.C.F.B. argileuse, de la faïence, du verre incolore avec et sans plomb, du verre teinté vert, du verre transparent de couleur (bleu de cobalt, ambre, vert et violet) et du verre opaque blanc. On note aussi quelques fragments de plastique, divers objets en métal cuivreux, une figurine en plomb et une électrode en graphite. Parmi les écofacts, outre les os de mammifères mentionnés plus haut, ces lots ont aussi livré deux os d'oiseaux et 12 huitres. La très grande majorité (environ 92 %) de ces artéfacts et écofacts sont fragmentaires.

Artéfacts diagnostiques
Faïence blanche française (1600 an. – v. 1760) (Brassard et Leclerc, 2001)
T.C.F. vernissée de type *cream colored* – motif de melon et de choux-fleur (1759 po. – v. 1780) (JPPM, 2010)
T.C.F.B. vernissée à décor imprimé en négatif sous la glaçure (v. 1821 – v. 1840) (JPPM, 2010)
White granite à décor moulé – motif de fleur de lys (v. 1860 – v. 1865) (JPPM, 2010)
Gobelet en verre décoloré au manganèse – système de fermeture « Anchor Cap » (v. 1908 – v. 1914) (Jones et Sullivan, 1985 ; JPPM, 2010)
Disque en plastique d'une capsule métallique (v. 1950 – aujourd'hui) (Lindsey, 2023)

Description des lots 16A6, 16B7 et 16E5

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16A6	Limon argileux	10 YR 3/2 (*Very dark grayish brown*)	Moyennement compact	10,43 à 10,31	10,43 à 10,19	0,07	16A3	16A100, 16A200	16A2, 16A4, 16A6	-
16B7	Limon argileux	10 YR 3/2 (*Very dark grayish brown*)	Moyennement compact	10,65 à 10,43	10,60 à 10,39	0,02	16B3	16B100	16B4	76
16E5a	Limon sableux	10 YR 3/3 (*Dark brown*)	Moyennement compact	10,56 à 10,50	10,48 à 10,33	0,14	16E2	16E5b, 16E100	16E4	-
16E5b	Limon sableux	10 YR 3/3 (*Dark brown*)	Moyennement compact	-	10,48 à 10,33	-	16E5a	16E100	16E4	-

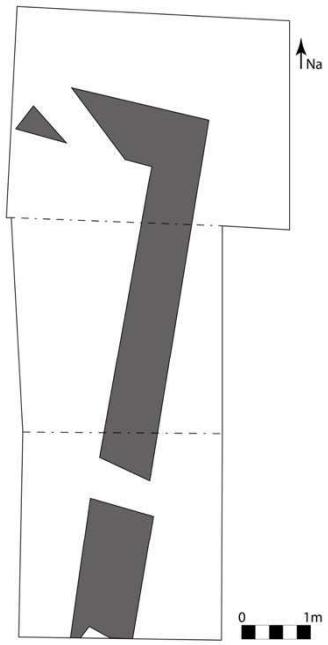

Les lots 16A6, 16B7, 16E5a et 16E5b représentent le même lot présent dans les sous-opérations 16A, 16B et 16E. Il suit l'alignement des vestiges 16A100, 16A200, 16B100 et 16E100, puisqu'il est situé au-dessus de ces derniers. Il s'étend sur une distance d'environ 7,63 m dans l'axe nord-sud à partir de la paroi sud de la sous-opération 16B. Ensuite, il bifurque à angle droit vers l'ouest jusqu'à la paroi ouest de la sous-opération 16A sur une distance d'environ 2,84 m. Les inclusions présentent étaient les suivantes : des pierres (5 à 20 %), ainsi que moins de 1 % de briques, de mortier en poudre, de bois, de charbon de bois, d'anthracite, de scories et de matières organiques.

Les lots 16E5a et 16E5b ont d'abord été considérés comme deux lots distincts sur le terrain. En revanche, pour des raisons qui seront expliquées plus tard, ils sont désormais considérés comme témoignant d'un seul et même événement.

Un total de 87 artéfacts et écofacts ont été trouvés. Parmi ceux-ci, les plus représentés sont les clous (20), la T.C.C. locale vernissée et non vernissée (12), le verre à vitre (10), du *creamware* (8) et les os de mammifères (8). Ensuite, divers types de T.C.F., de la porcelaine chinoise, de la T.C.C. vernissée façon Staffordshire et vernissée verte de France, du verre coloré et incolore, ainsi que du *white granite* sont présents en moindre quantité.

Artéfacts diagnostiques
T.C.C. avec engobe et vernissée façon Staffordshire (v. 1730 – v. 1780) (Brassard et Leclerc, 2001)
Pearlware (v. 1775 – v. 1830) (Brassard et Leclerc, 2001)
White granite (v. 1840 – aujourd'hui) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 16A4

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16A4	Limon argileux	10 YR 4/4 (*Dark yellowish brown*)	Moyennement compact	10,45 à 10,31	10,40 à 10,29	0,04	16A3	16A5	16A2, 16A6, 16A100, 16A200	29, 30

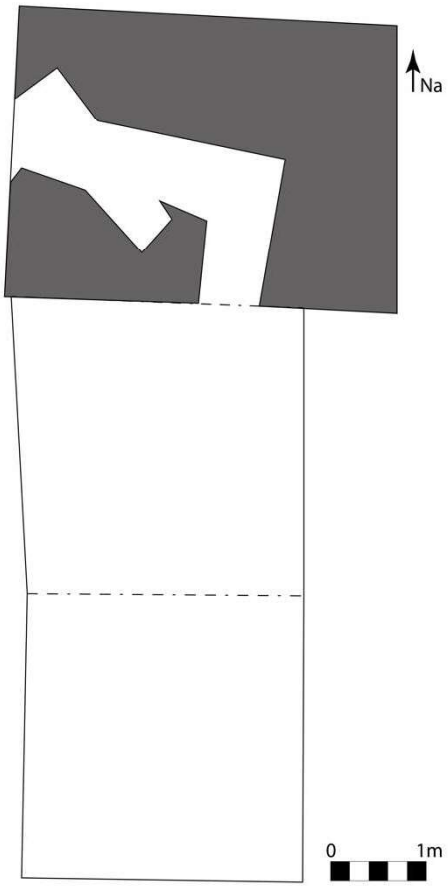

Le lot 16A4 recouvre presque l'ensemble de la sous-opération 16A à l'exception des lots 16A2 et 16A6. Il présente donc une longueur maximale de 4 m sur une largeur maximale de 3 m. Des inclusions de pierres, de briques, de bois, de charbon de bois, d'anthracite et de racines à moins de 1 % chacun ont été notées.

Le lot 16A4 a livré un total de 90 artéfacts et écofacts. Les plus représentés sont les clous (21), la T.C.C. locale vernissée (18), le verre à vitre (9), la faïence (8) et les os de mammifère (8). Une moindre quantité de divers types de T.C.C. et de T.C.F., ainsi que de fragments de bouteilles en verre, de grès fin blanc homogène et de verre incolore sans plomb ont aussi été trouvés.

Description du lot 16B5a

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16B5a	Argile limoneuse	7,5 YR 3/2 (*Dark brown*)	Meuble	10,46 à 10,45	10,38 à 10,09	0,13	16B3	16B4, 16B8	18B8, 16B4	29, 126

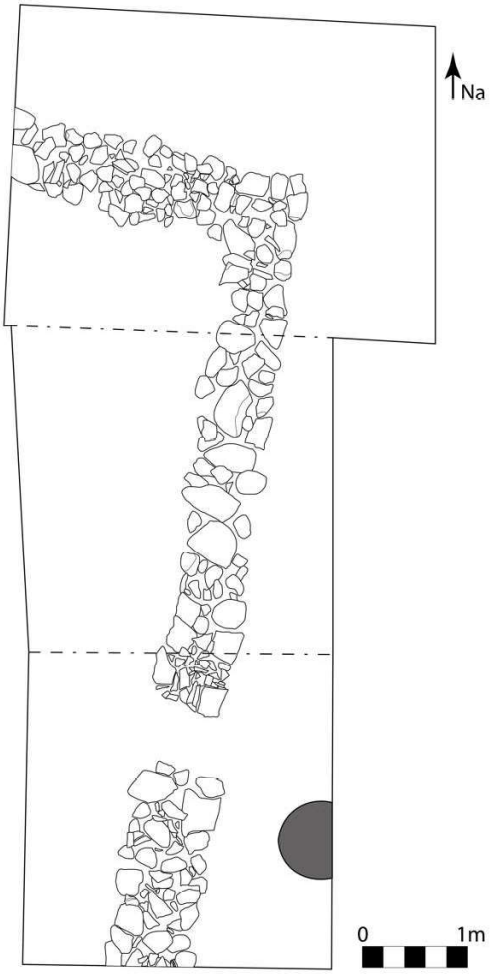

Le lot 16B5a forme une cuvette irrégulière contre la paroi est de la sous-opération 16B. Il mesure au maximum 0,72 m sur 0,52 m. Situés très près du lot 16B5b, ces deux lots ont d'abord été considérés comme un seul, mais ils ont été séparés lors des fouilles en raison de leurs différences de compacité, d'inclusions et de culture matérielle. Les inclusions suivantes y ont été notées : des pierres (1 %), ainsi que des briques, du charbon de bois et de l'anthracite respectivement à moins de 1 %.

Puisque la division entre les lots 16B5a et 16B5b a été réalisée vers la fin de la fouille de ces lots, seul un fragment de T.C.F. blanche vernissée a été associée au lot 16B5a. Aucun autre artéfact n'a été associé précisément à l'un ou l'autre de ces lots. Puisque la plupart d'entre eux ont tout de même été trouvés dans le lot 16B5a, ils seront décrits ici.

Le lot 16B5 a livré un total de 121 artéfacts et écofacts. Les plus représentés sont les fragments de métal ferreux (40), le verre à vitre (19) et la T.C.C. locale vernissée (13) et non vernissée (8). Dans une moindre mesure, on y retrouve divers types de T.C.C. et de T.C.F., un fragment de porcelaine de type *bone china*, divers fragments de verre, ainsi qu'une semence en métal cuivreux. Les écofacts se résument à deux os, dont un blanchi.

Artéfacts diagnostiques
Creamware (1762 po. – v. 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)
White granite à décor brun imprimé (v. 1840 – v. 1855) (JPPM, 2010)

Description du lot 16B5b

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16B5b	Argile limoneuse	7.5 YR 3/2 (*Dark brown*)	Compact	10,46	10,23	0,23	16B3	16B4, 16B8	16B4, 16B8	29, 106

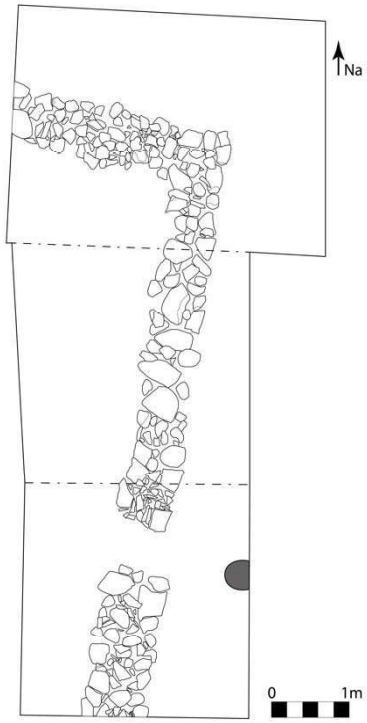

Le lot 16B5b forme une cuvette circulaire régulière contre la paroi est de la sous-opération 16B. Il est situé à 8 cm au nord du lot 16B5a et mesure 36 cm de long sur 31 cm de large. En raison de cette proximité entre les deux lots, ils ont d'abord été considérés comme un seul. Le lot 16B5b contenait très peu d'inclusions de pierres (1 %) et de briques (<1 %).

Comme mentionné plus haut, les artéfacts et écofacts trouvés dans ce lot ont été mélangés avec ceux provenant du lot 16B5a et sont inclus dans la description de ce dernier lot. Toutefois, lors des fouilles, il a été noté que le lot 16B5b contenait assez peu d'artéfacts.

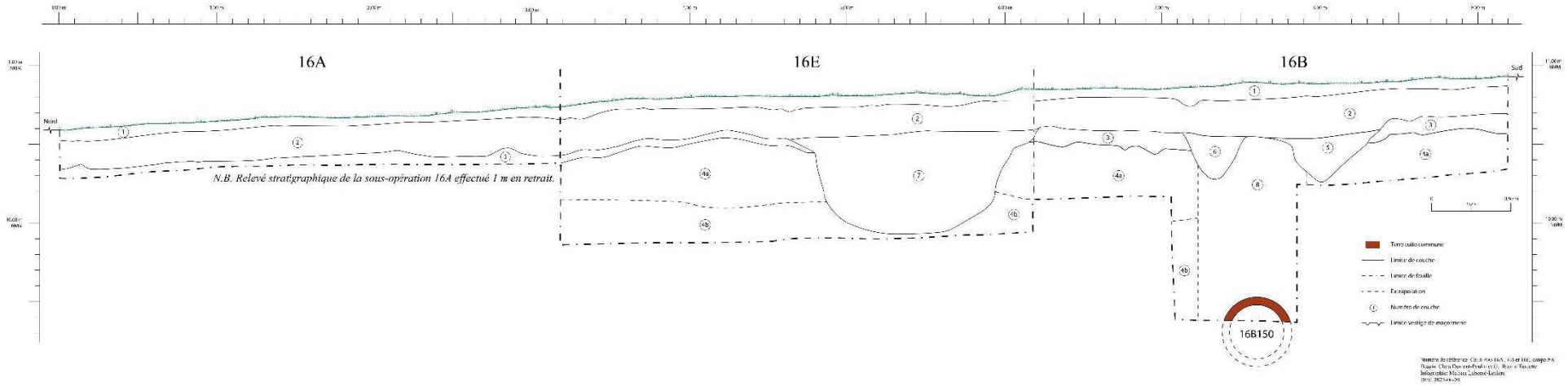

1 Limon argileux de couleur brun grisâtre très foncé (10YR 3/2 - *very dark grayish brown*) meuble avec des inclusions de racines (25%) et de pierres (< 1%). Corresponds à 16A1, 16E1 et 16B1. *Niveau de surface - Abandon de la fonction agricole (1998 - aujourd'hui).*

2 Limon argileux de couleur brun (10YR 4/3 - *brown*) moyennement compact avec des inclusions de pierres (1%), de nodules de briques (< 1 cm), de nodules de mortier (<1%) et de racines (< 1%). Corresponds à 16A3, 16E2 et 16B3. *Labours (1948-1998).*

3 Limon argileux de couleur brun olive (2.5Y 4/4 - *olive brown*) moyennement compact avec des inclusions de pierres (< 1%), de nodules de briques (< 1 cm), de nodules de mortier (<1%) et de racines (< 1%). Corresponds à 16A4. *Sol naturel perturbé - Labours (1948-1998).*

4a Limon légèrement argileux de couleur gris (2.5Y 5/2 - *grayish brown*) moyennement compact avec des inclusions de racines (< 1%). Corresponds à 16A5, 16E4 et 16B4. Sol naturel perturbé - *Sol naturel perturbé - Labours (1948-1998).*

4b Limon légèrement argileux de couleur gris foncé (2.5Y 4/1 - *dark gray*) moyennement compact sans inclusions. Corresponds à 16A7, 16E4 et 16B10. *Sol naturel.*

5 Limon argileux de couleur brun grisâtre foncé (10YR 4/2 - *dark grayish brown*) meuble avec des inclusions de nodules de briques (< 1%) et de pierres de 0-3 cm (1%). Corresponds à 16B5a. *Creusement d'un terrier par de petits mammifères (1948-1998).*

6 Limon argileux comportant légèrement du sable de couleur brun foncé (7.5 YR 3/2 - *dark brown*) compact avec des inclusions d'anthracite (< 1%), de pierres de 0-5 cm (< 1%), de nodules de brique (< 1%) et de racines (< 1%). Corresponds à 16B5b. Remplissage d'un trou (1873-1948).

7 Limon argileux de couleur brun (10YR 4/3 - *brown*) moyennement compact avec des inclusions de pierres (< 1%), de nodules de briques (< 1%) et de racines (< 1%). Corresponds à 16E6. *Creusement et comblement d'un trou (1800-1948).*

8 Limon argileux de couleur brun foncé (10YR 3/3 - *dark brown*) avec des inclusions de racines (< 1%) et de pierres de 0-2 cm). Corresponds à 16B9. *Remblai pour la pose d'un tuyau de canalisation (1873-1932).*

Figure 29 : Stratigraphie de la paroi est des sous-opérations 16A, 16B et 16E

Description du lot 16B8

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16B8	Limon argileux	5 Y 4/2 (*Olive gray*)	Compact	10,48 à 10,32	9,82 à 9,34	0,57	16B3, 16B5a, 16B5b, 16B9	16B150	16B4, 16B7, 16B100	27, 104, 105

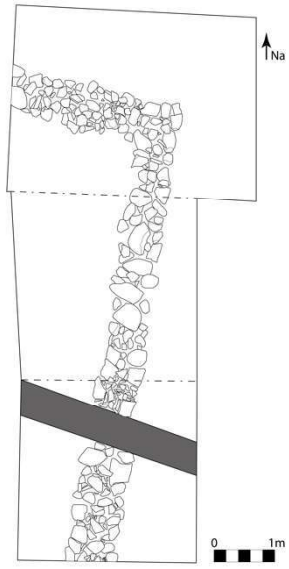

Le lot 16B8, de forme rectangulaire, traverse la moitié nord de la sous-opération 16B dans l'axe est-ouest. Il mesure environ 3,24 m de long sur 0,56 m de large. Il comporte diverses inclusions présentent à moins de 1 % : des pierres de champs en granit et des pierres schisteuses, de la brique, des nodules de mortier, du bois et de la matière organique sous forme de racines.

Un total de 57 artéfacts et écofacts ont été trouvés dans le lot 16B8. Les plus représentés sont : le *creamware* (8), le verre à vitre (8), le grès fin blanc homogène (6), les os de mammifère (5) et les clous (5). Ensuite, on retrouve dans une moindre mesure divers types de T.C.C. et de T.C.F. blanche, de la faïence, des fragments de bouteilles en verre vert et une coquille d'huitre.

Artéfacts diagnostiques
T.C.C. vernissée de Vallauris (v. 1700 – v. 1760) (Brassard et Leclerc, 2001)
Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel (v. 1710 – v. 1790) (Brassard et Leclerc, 2001)
Pearlware à décor bleu moyen imprimé - style chinoiserie (1783 po. – v. 1830) (JPPM, 2010)
T.C.F. vernissée à corps dur et vitrifié à décor bleu imprimé – motif végétal (1860 po.) (Paul-Gaston L'Anglais)

Description du lot 16B9

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16B9	Limon argileux	2.5 Y 4/3 (*Olive brown*)	Moyennement compact	10,54 à 10,47	10,42 à 10,32	0,12	16B3	16B8	16B4, 16B7, 16B10, 16B100	30, 31, 75, 105

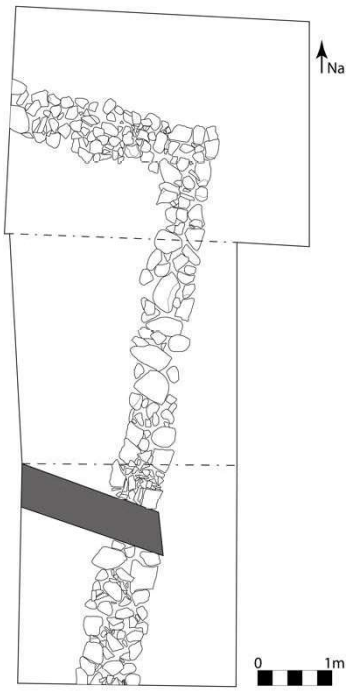

Le lot 16B9 suit le même tracé que le lot 16B8, mais il ne s'étend que sur quelques centimètres au-delà du parement est du vestige 16B100 vers l'est. Il s'étale jusqu'à 1,90 m de long sur 0,56 m de large. Malgré sa présence au-dessus du lot 16B8, il n'a été identifié comme un lot distinct qu'après ce dernier. Il est caractérisé notamment par la présence importante (30 %) d'inclusion de pierres des champs et de pierres schisteuses (Figure 30), mais des inclusions de briques, de nodules de mortier, de bois, de charbon de bois et de racines, toutes à moins de 1 %, ont aussi été observées.

Au total, le lot 16B9 a livré 25 artéfacts et écofacts. Les clous sont les mieux représentés avec 12 fragments. Tous les autres types

Figure 30 : : Lot 16B9 en cours de fouille (23NU16A_16B_16E-03-18)

d'artéfacts et d'écofacts ne sont présents qu'en un ou deux fragments chacun. Il s'agit de fragments de verre

à vitre, de verre incolore au plomb, de verre de couleur verte, de *pearlware*, de *creamware*, de grès, de T.C.C. locale vernissée et vernissée verte de France, ainsi qu'un os de mammifère.

Artéfacts diagnostiques
Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel (v. 1710 – v. 1790) (Brassard et Leclerc, 2001)
Pearlware – motif *shell edge* néoclassique (v. 1800 – v. 1830) (JPPM, 2010)
Clou découpé à la machine et à tête finie à la main (1790 po. – v. 1810) (Miller et al., 2000)

Description du lot 16E3

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16E3	Limon argilo-sableux	10 YR 3/3 (*Dark brown*)	Meuble	10,52 à 10,51	10,43 à 10,21	0,20	16E2	16E4	16E4	125

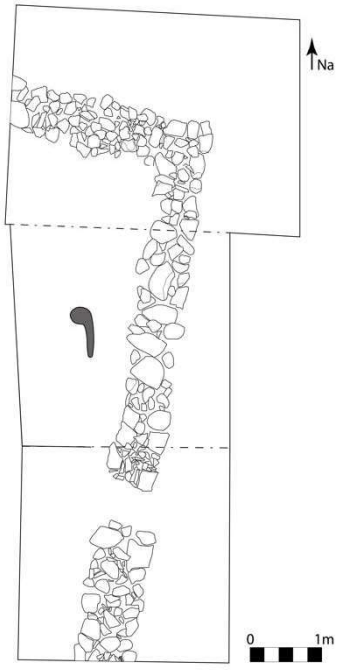

Le lot 16E3 forme une cuvette irrégulière de 0,82 m de long sur 0,30 m de large dans la moitié ouest de la sous-opération 16E. On y retrouve des inclusions de pierres (5 %), de mortier (1 %), de brique (<1 %) et de bois (<1 %).

Le lot 16E3 a livré un total de 17 artéfacts et écofacts. Les plus représentés sont la T.C.C. (6) et la T.C.C. locale vernissée (4). Dans une moindre mesure, on y retrouve aussi de la faïence, de la T.C.F. blanche vernissée, du verre à vitre, un clou et deux os de mammifère.

Artéfacts diagnostiques
T.C.F blanche vernissée à décor à l'engobe – motif à bandes (v. 1805 – v. 1890) (Sussman, 1997)

Description du lot 16E6

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	

16E6	Limon argilo-sableux	2,5 Y 3/2 (Very *dark grayish brown*)	Moyennement compact	10,42 à 10,39	10,02 à 9,85	0,47	16E2	16E4	16E4	29, 96, 97

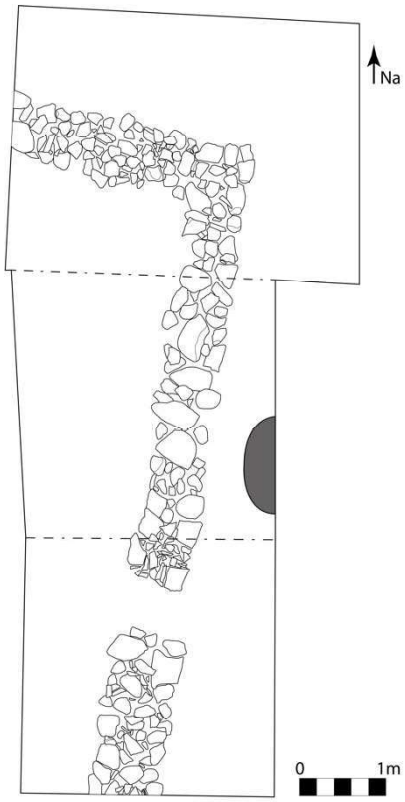

Le lot 16E6 est situé contre la paroi est de la sous-opération 16E et forme une cuvette semi-circulaire régulière de 1,06 m de long sur 0,36 m de large. Il comportait des inclusions variées à moins de 1 % chacune : des pierres schisteuses, de la brique, du bois, du charbon de bois, de l'anthracite et des racines.

Le lot 16E6 a livré un total de 21 artéfacts et écofacts. Les plus représentés sont la T.C.C. locale vernissée (7) et les clous (4). On y retrouve dans une moindre mesure du verre à vitre, de la T.C.C., un fragment de faïence française, un os de mammifère et une coquille d'huitre.

Artéfacts diagnostiques
Faïence blanche française (1600 an. – v. 1760) (Brassard et Leclerc, 2001)
T.C.C. vernissée façon locale (v. 1800 – v. 1915) (Brassard et Leclerc, 2001 ; Paul-Gaston L'Anglais)

Description des lots 16A5, 16B4 et 16E4

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16A5	Limon argileux	10 YR 5/3 (*Brown*)	Moyennement compact	10,40 à 10,29	10,19 à 10,07	0,16	16A4	16A7	16A2, 16A6, 16A100, 16A200	27, 29, 30
16B4	Argile limoneuse	2.5 Y 4/4 (*Olive brown*)	Moyennement compact	10,55 à 10,46	10,35 à 10,20	0,22	16B2, 16B, 16B6, 16B100	16B10	16B5, 16B6, 16B7, 16B100	29, 30, 76, 104
16E4	Limon argileux	2.5 Y 4/4 (*Olive brown*)	Moyennement compact	10,58 à 10,43	10,28 à 10,11	0,34	16E2, 16E3, 16E6, 16E100, 16E150	16E7	16E3, 16E5, 16E6, 16E100, 16E150	29, 30

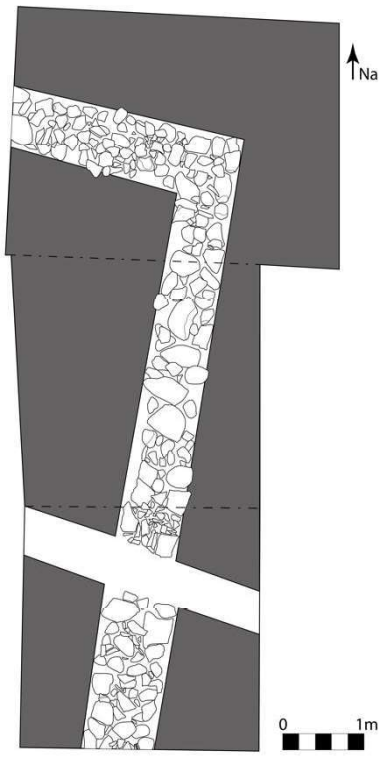

Les lots 16A5, 16B4 et 16E4 représentent le même lot présent dans les sous-opérations 16A, 16B et 16E. Ils couvrent l'ensemble des trois sous-opérations à l'exception des vestiges 16A100, 16A200, 16B100 et 16E100, ainsi que du lot 16B9. Il s'étale donc sur une longueur de 9 m et sur une largeur variant entre 3 et 4 m. On y note assez peu d'inclusions de galets, scories et racines à moins de 1 % chacun.

Au total, seuls 18 artéfacts et écofacts ont été récupérés dans ces trois lots. On y retrouve principalement de la faïence (4), du verre à vitre (4), du *creamware* (3) et des clous (3). Ces lots contenaient aussi un fragment de T.C.C. de Vallauris, un fragment de verre teinté vert et une concrétion en métal ferreux.

Artéfacts diagnostiques
T.C.C. vernissée de Vallauris (v. 1700 – v. 1760) (Brassard et Leclerc, 2001)
Creamware (1762 po. – v. 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description des lots 16A7, 16B10 et 16E7

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16A7	Limon argileux	10YR 5/3 (*Brown*)	Moyennement compact	10,19 à 10,07	10,35 à 9,85	0,25	16A5	-	-	27, 29, 30
16B10	Argile limoneuse	2.5 Y 4/4 (*Olive brown*)	Moyennement compact	10,35 à 10,20	10,29 à 9,82	0,28	16B4	-	16B9	27, 29, 30, 76
16E7	Limon argileux	2.5 Y 4/4 (*Olive brown*)	Moyennement compact	10,28 à 10,11	10,04 à 9,86	0,24	16E4	-	-	27, 29, 30

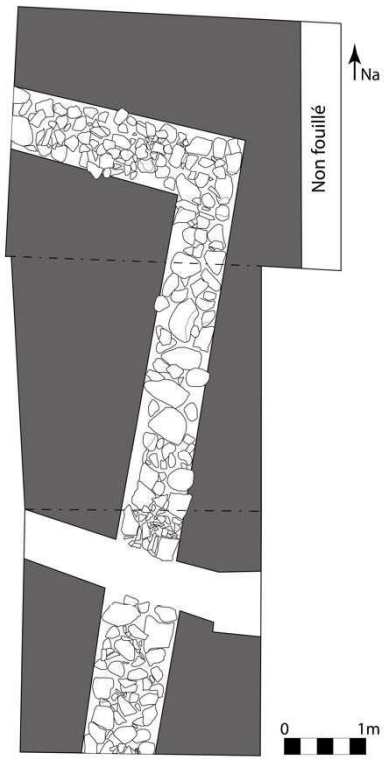

Les lots 16A7, 16B10 et 16E7 correspondent au même lot présent dans les sous-opérations 16A, 16B et 16E. Il s'agit d'un lot arbitraire créé après la fin des fouilles. La surface inférieure correspond à la fin de la fouille. Il s'agit du sol naturel non anthropisé. Même s'il n'a pas été atteint sous les vestiges 16A100, 16A200, 16B100 et 16E100 ainsi que sous le lot 16B9, il est vraisemblable que ce lot recouvre l'ensemble de la sous-opération. Il mesure donc 9 m de longueur sur 3 à 4 m de largeur.

Aucune inclusion, artéfact, ni écofact n'ont été trouvés dans ce lot.

Description du lot 16C1

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C1	Limon argileux	10YR 3/2 (*Very dark grayish brown*)	Moyennement compact	10,34 à 10,61	10,27 à 10,58	0,04	-	16C2, 16C3	16C1b	89

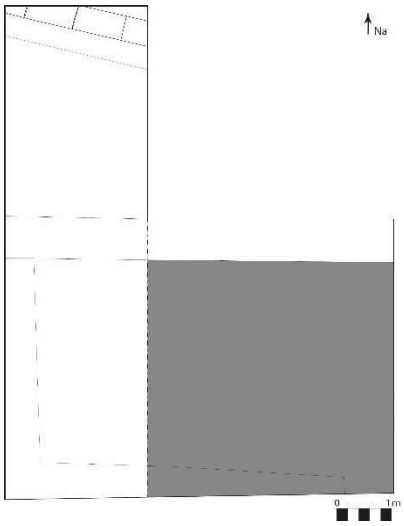

Le lot 16C1 est un lot de tourbes et de racines recouvrant l'ensemble de la sous-opération 16C excepté la berme. Il mesure donc 4,5 m de large sur 4,25 m de long. Aucun lot n'y est supérieur et il recouvre les lots 16C2 et 16C3. Il est adjacent au lot 16C1b qui couvre la zone de la berme. On y retrouve les inclusions suivantes : pierres de calcaire schisteux (1 %), briques (< 1 %) et des nodules de mortier (3 %).

Le lot contient 67 artéfacts et écofacts, dont un fragment d'une possible tasse à posset en T.C.C. vernissée façon Staffordshire, des fragments de T.C.C. vernissée verte de France, de grès fin blanc glaçuré au sel, de faïence blanche française, de *creamware*, de *pearlware* et de T.C.F.B. ainsi que des clous, un jeton en métal cuivreux, un fragment de pipe en T.C.F.B. argileuse et des fragments de verre coloré vert et de verre ambré. Le mélange de culture matérielle donne une vaste fourchette chronologique allant du XVII^{e} siècle au XXI^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Pearlware (v. 1775 – v. 1830) (Brassard et Leclerc, 2001)
Creamware (1762 po. – v. 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)
T.C.C. vernissée verte de France (1500-1799) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragment de verre incolore sans plomb à la teinte mauve (au manganèse) (après 1880) (SHA)

Description du lot 16C1b

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C1b	Limon argileux	10 YR 3/2 (*Very dark grayish brown*)	Moyennement compact	10,30 à 10,46	10,21 à 10,32	0,12	-	16C2b	16C1	-

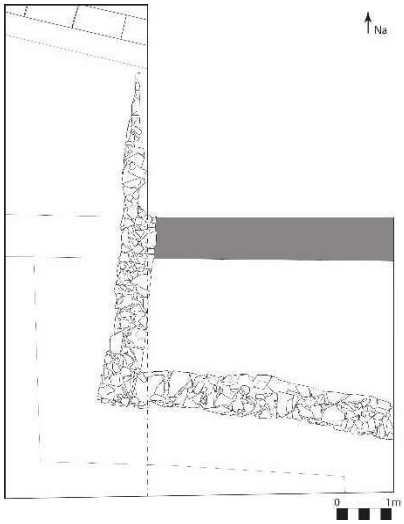

Le lot 16C1b est un lot de tourbe et de racines recouvrant la berme au nord de la sous-opération 16C. Il mesure 4,5 m de large sur 0,90 m de long. Aucun lot n'y est supérieur et il recouvre le lot 16C2b. Le lot 16C1 y est adjacent. On y retrouve les inclusions suivantes : de la pierre de calcaire schisteux (1 %), de la brique (<1 %), des nodules et de la poudre de mortier (<1 %) et de l'anthracite (<1 %).

Le lot contient 202 artéfacts et écofacts, dont plusieurs fragments de T.C.C., des fragments d'assiette en grès fin blanc glaçuré au sel, un fragment d'encrier en grès Derbyshire, des fragments de faïence émaillée, de *creamware*, *white granite*, T.C.F.B., terre cuite fine jaune et *pearlware*, des clous, du verre à vitre ainsi que du verre de type 7Up et ambré et des fragments de pipe en T.C.F.B. argileuse dont un fourneau décoré. L'assemblage donne une large fourchette chronologique allant du XVIII^{e} siècle à aujourd'hui.

Artéfacts diagnostiques
Fragments de *White granite* (v. 1840 – aujourd'hui)
T.C.C. vernissée façon locale (1665 - 1915) (Brassard et Leclerc, 2001)
T.C.C. vernissée verte de France (1500-1799) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragments de verre transparent de couleur 7Up (après 1900) (SHA)

Description du lot 16C2

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C2	Limon argileux	10 YR 3/2 (*Very dark grayish brown*)	Compact	10,27 à 10,58	10.13 à 10,43	0,11	16C1	16C4, 16C5	16C2b, 16C3	89

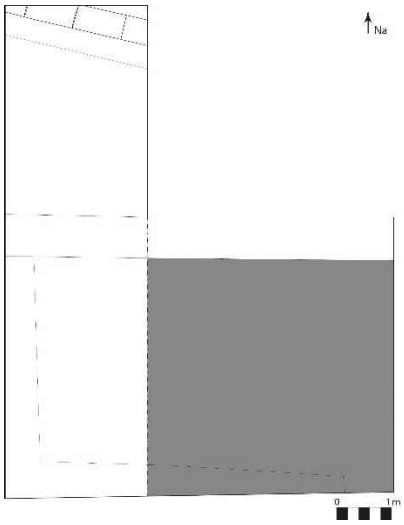

Le lot 16C2 recouvre l'ensemble de la sous-opération à l'exception de la zone de berme et mesure environ 4,25 m de long sur 4,5 m de large. Le lot 16C1 y est supérieur et les lots 16C4 et 16C5 y sont inférieurs. Il est adjacent au lot 16C2b et 16C3. On y retrouve les inclusions suivantes : des pierres de calcaire schisteux (1 %), de la brique (3 %), du mortier (<1 %), du charbon de bois (<1 %), de l'anthracite (<1 %) ainsi que des fragments de bois (<1 %).

Le lot contient 957 artéfacts et écofacts, dont plusieurs fragments de T.C.C., des fragments de grès fin blanc glaçuré au sel, de la porcelaine, de la faïence émaillée, du *creamware*, de la T.C.F. jaune, de la *white granite*, de la T.C.F.B., des fragments de T.C.C. à glaçure de type Rockingham, du *pearlware*, des clous, du verre à vitre ainsi que du verre coloré vert, des clous forgés, des billes en céramiques ainsi que du verre opaque blanc et transparent de couleur vert 7Up, ambré et bleu. L'assemblage donne une vaste fourchette chronologique allant du XVIII^{e} à aujourd'hui.

Artéfacts diagnostiques
Fragments de verre transparent de couleur 7Up (après 1900) (SHA)
T.C.C. vernissée verte de France (1500-1799) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragments d'assiettes en Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel (v. 1710 – v. 1790) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 16C2b

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C2b	Limon argileux	10 YR 4/2 (*Dark grayish brown*)	Compact	10,21 à 10,32	10,11 à 10,20	0,11	16C1b	16C4b	16C2	-

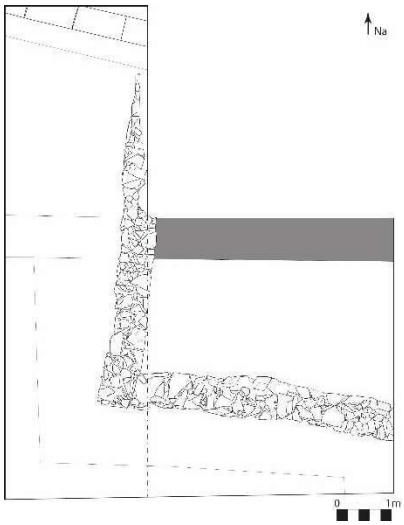

Le lot 16C2b recouvre l'ensemble de la zone de la berme au nord de la sous-opération 16C excepté l'extrémité ouest où le vestige 16D100 a été mis au jour. Le lot mesure donc 4,33 m de large au sud pour 4,34 m de large au nord. Sa longueur est de 0,90 m. Le lot 16C1b y est supérieur et le lot 16C4b y est inférieur. Il est adjacent avec le lot 16C2. On y retrouve les inclusions suivantes : des pierres de calcaire schisteux et des galets de 1 à 2 cm de diamètre (1 %), de la brique en nodules et pulvérisée (2 %), du mortier pulvérisé (1 %), du charbon de bois (2 %) et de l'anthracite (2 %).

Le lot contient 372 artéfacts et écofacts, dont plusieurs fragments de T.C.C., des fragments de faïence brune et émaillée, de porcelaines chinoises, britanniques et européennes, des fragments de grès fin blanc glaçuré au sel, de grès Derbyshire, Fulham et Nottingham, des fragments de T.C.C. vernissée façon Staffordshire, de *creamware*, de *pearlware* et de T.C.F.B. On y retrouve aussi des clous forgés et découpés ainsi que des fragments de pipes en T.C.F.B. argileuse dont un fourneau décoré et du verre coloré vert, du verre couleur vert 7Up ainsi qu'un bouton en verre blanc opaque. L'assemblage offre une large fourchette chronologique allant du XVIII^{e} siècle à aujourd'hui avec une majorité des artéfacts datable entre le XVIII^{e} et XIX^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Pearlware – motif *shell edge* néoclassique (v. 1800 – v. 1830) (JPPM, 2010)
Porcelaine fine chinoise à pâte dure à décor peint sur la glaçure en émaux polychrome de la famille rose (v. 1720 – v. 1800) (Madsen 2011)
Fragments d'assiettes en Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel (v. 1710 – v. 1790) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 16C3

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C3	Argile limoneuse	10 YR 2/2 (*Very dark brown*)	Moyennement compact	10,45 à 10,53	9,74*	0,76	16C1	16C9	16C2, 16C4, 16C5, 16C6, 16C7	-

* Altitude non prise sur le terrain, l'altitude notée ici vient du rapport d'inventaire 2019 (Noel).

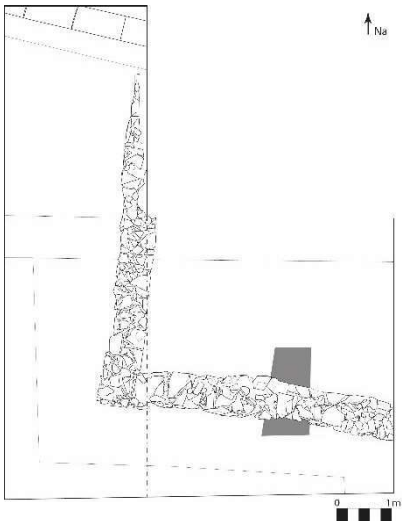

Le lot 16C3 est un lot de remplissage qui correspond au sondage 1S fait par Stéphane Noël en 2019. Il mesure 0,65 au nord, 1,08 m au sud, 1,64 m à l'ouest et 1,59 m à l'est. Le lot 16C1 y est supérieur et le lot 16C9 y est inférieur. Il est adjacent aux lots 16C2, 16C4, 16C5, 16C6 et 16C7. On y retrouve les inclusions suivantes : de la pierre taillée (calcaire schisteux) (10 %), de la brique (5 %), du mortier (2 %), des traces de bois (<1 %), du charbon de bois (<1 %), de l'anthracite (<1 %) ainsi que des racines (<1 %).

Le lot contient 97 artéfacts et écofacts, dont des fragments de T.C.C., de grès fin blanc glaçuré au sel, de porcelaine chinoise, de *creamware*, de *pearlware* et de T.C.F.B. ainsi que des fragments de pipes en T.C.F.B. argileuse et des fragments de verre coloré vert. Cet assemblage permet de donner une datation allant de la deuxième moitié du XVIII^{e} siècle jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Creamware (1762 po. – v. 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)
T.C.C. vernissée façon locale (1665 - 1915) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 16C4

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C4	Limon argileux	10YR 3/2 (*Very dark grayish brown*)	Compact	10,19 à 10,34	10,07 à 10,26	0,10	16C2	16C6	16C3, 16C4b, 16C100	95

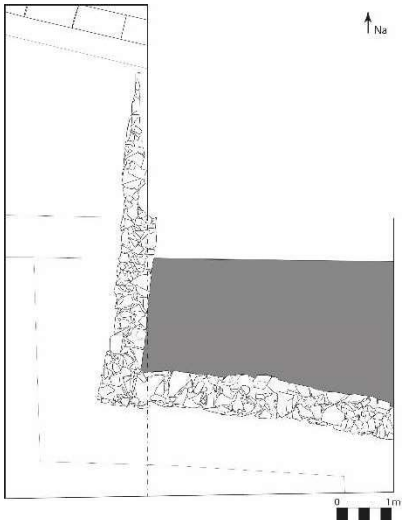

Le lot 16C4 recouvre l'ensemble de la sous-opération 16C qui se retrouve à l'intérieur de la structure 2. Il mesure donc 4,41 m au nord, 4,45 m au sud, 1,91 m à l'ouest et 2,80 m à l'est. Le lot 16C2 y est supérieur et le lot 16C6 y est inférieur. Il est adjacent aux lots 16C3 et 16C4b ainsi qu'au vestige 16C100. On y retrouve les inclusions suivantes : des pierres naturelles ayant des diamètres entre 1 et 5 cm (<1 %), de la brique (1 %), du mortier pulvérisé (<1 %), du charbon de bois (1 %), de l'anthracite (<1 %), ainsi qu'une concentration de racines (1 %).

Le lot contient un assemblage de 180 écofacts et artéfacts en métal, principalement des clous. Ces derniers permettent de donner une datation entre la fin du XVIII^{e} siècle et le début du XIX^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Clous en fer forgé (av. 1790) (Miller et al., 2000 : 14)
Clou découpé à la machine et à tête finie à la main (1790 po. – v. 1810) (Miller et al., 2000)

Description du lot 16C4b

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C4b	Limon argileux	10 YR 4/3 (*Brown*)	Moyennement compact	10,11 à 10,20	9,94 à 10,14	0,13	16C2b	16C6b	16C4	-

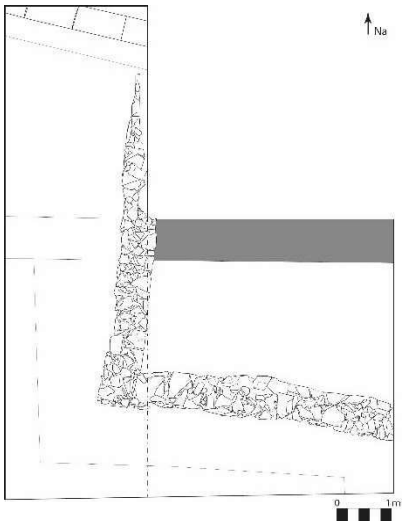

Le lot 16C4b recouvre toute la zone de la berme au nord de la sous-opération 16C excepté à son extrémité ouest où le vestige 16D100 a été mis au jour. Le lot mesure donc 4,33 m de large au sud pour 4,34 m de large au nord. Sa longueur est de 0,90 m. Le lot 16C2b y est supérieur et le lot 16C6b y est inférieur. Il est adjacent au lot 16C4. On y retrouve les inclusions suivantes : de la pierre (calcaire schisteux et galets de diamètre variant de 1 à 4 cm) (1 %), des nodules de brique (<1 %), du mortier en nodules et pulvérisé (<1 %), du charbon de bois (<1 %), ainsi que de l'anthracite (1 %).

Le lot contient 136 artéfacts et écofacts, dont des fragments de T.C.C. vernissée façon Staffordshire, de T.C.C., de grès fin blanc glaçuré au sel, de grès Fulham, de faïence émaillée, de *creamware*, de T.C.F.B. et de *pearlware* ainsi qu'un fragment de porcelaine chinoise, un fragment de grès Derbyshire et un fragment de T.C.F. jaune. On y trouve également des fragments de pipe en T.C.F.B. argileuse et un fragment de verre couleur vert 7Up. L'assemblage permet de donner une datation générale entre le XVIII^{e} et le XIX^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Creamware (1762 po. – v. 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragments d'assiettes en Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel (v. 1710 – v. 1790) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 16C5

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C5	Argile limoneuse	2,5 Y 4/3 (*Olive brown*)	Très compact	10,24 à 10,43	9,77 à 10,18	0,28	16C2	16C7	16C3, 16C100	-

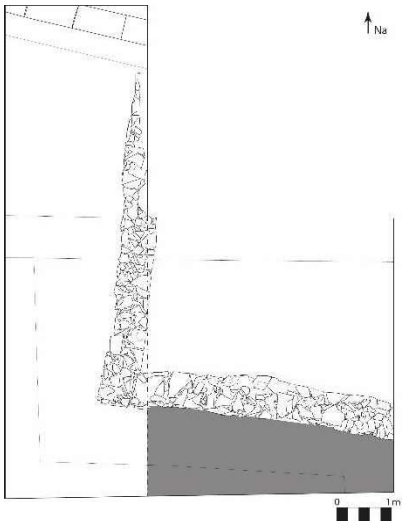

Le lot 16C5 recouvre toute la zone au sud de la structure 2 dans la sous-opération 16C. Il mesure donc 4,39 m au nord, 4,45 m au sud, 1,69 m à l'ouest et 0,95 m à l'est. Le lot 16C2 y est supérieur et le lot 16C7 y est inférieur. Il est adjacent au lot 16C3 et au vestige 16C100. On y retrouve les inclusions suivantes : du mortier (<1 %) ainsi que des traces de bois (<1 %).

Le lot contient 316 artéfacts et écofacts, dont des fragments de T.C.C., de T.C.C. vernissée façon Staffordshire, de grès fin blanc glaçuré au sel, de porcelaine chinoise, de faïence émaillée, de *creamware*, de *white granite*, de T.C.F.B. et de *pearlware* ainsi qu'un fragment de grès Nottingham, du verre à vitre, des clous, un fragment de T.C.C. glaçurée de type Rockingham chamois, un fragment de T.C.F. jaune et un bouton en os. On y trouve aussi des fragments de pipes en T.C.F.B. argileuse et de verre coloré vert. L'assemblage permet de donner une datation générale au lot entre le début du XVIII^{e} siècle et la moitié du XX^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Fragments de tasse à posset en T.C.C. avec engobe et vernissée façon Staffordshire (v. 1730 – v. 1780) (Brassard et Leclerc, 2001)
Creamware (1762 po. – v. 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 16C6

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C6	Limon argileux	10YR 3/2 (*Very dark grayish brown*)	Meuble	10,07 à 10,22	9,52 à 10,06	0,31	16C4	16C8, 16C9, 16C10	16C3, 16C6b, 16C100	89

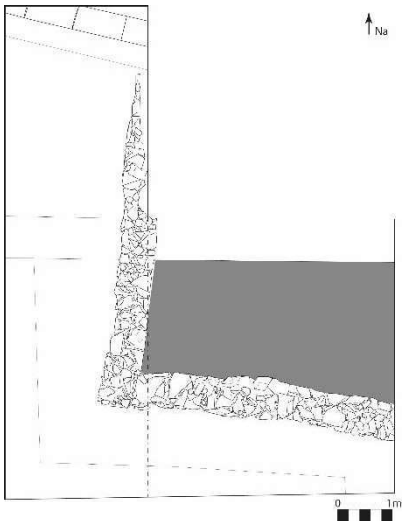

Le lot 16C6 recouvre la zone intérieure de la structure 2 comprise dans la sous-opération 16C. Il est bordé à l'ouest par le vestige 16D100 et au sud par le vestige 16C100. Il mesure 4,28 m au nord, 4,71 m au sud, 1,83 m à l'ouest et 2,76 m à l'est. Le lot 16C4 y est supérieur et les lots 16C8, 16C9 et 16C10 y sont inférieurs. Il est adjacent aux lots 16C3 et 16C6b ainsi qu'au vestige 16C100. On y retrouve les inclusions suivantes : pierres de schiste rouge et calcaire schisteux (3 %), de la brique (brique française et nodules) (1 %), du mortier (<1 %), une concentration de bois entre la paroi est et le lot 16C3 (5 %), du charbon de bois (1 %), de l'anthracite (<1 %), de la scorie (<1 %) ainsi que des racines concentrées au centre du lot (<1 %).

Le lot contient 2168 artéfacts et écofacts, dont des fragments de T.C.C., grès fin blanc glaçuré au sel, grès Fulham, un fragment de grès Nottingham, des fragments de *rosso antico*, de grès Derbyshire, porcelaine chinoise et *bone china*, faïence blanche française et britannique, *creamware*, T.C.F.B., Jackfield, *pearlware*, *white granite* et T.C.C. glaçurée de type Rockingham rouge et chamois. On y trouve aussi du verre coloré vert, des fragments de pipes en T.C.F.B. argileuse, du verre à vitre, du verre bleu et vert 7Up, des clous ainsi que des boutons en os et en verre opaque blanc. L'assemblage permet de donner une datation allant de la fin du XVIII^{e} siècle jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Fragments d'assiette en *White granite* avec décor imprimé mauve à motif floral (v. 1829 – v. 1867)
Pearlware (v. 1775 – v. 1830) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragments d'assiettes en *Creamware* (1762 po. – v. 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fourneau de pipe produit par Henderson (1847 – 1876) (Roy, 2006 : 139)

Description du lot 16C6b

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C6b	Limon argileux	2,5Y 4/3 (*Olive brown*)	Moyennement compact	9,94 à 10,14	9,58 à 10,08	0,16	16C4b	16C8b, 16C10b, 16C20	16C6	-

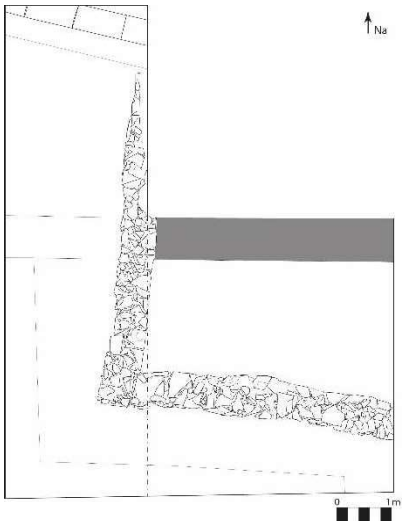

Le lot 16C6b recouvre l'ensemble de la zone de la berme au nord de la sous-opération 16C excepté l'extrémité ouest où le vestige 16D100 a été mis au jour. Il mesure donc 4,34 m au nord, 4,33 m au sud et fait 0,9 m de long. Le lot 16C4b y est supérieur et les lots 16C8b, 16C10b et 16C20 lui sont inférieurs. Il est adjacent au lot 16C6. On y retrouve les inclusions suivantes : du calcaire schisteux (1 %), des fragments de brique (<1 %), du mortier pulvérisé et en petits nodules (1 %), du bois (4 %) et du charbon de bois (2 %).

Le lot contient 301 artéfacts et écofacts, dont des fragments de T.C.C., de grès fin blanc glaçuré au sel et Fulham, de faïence émaillée, de *creamware*, T.C.F. jaune, T.C.F.B. et *pearlware*, ainsi qu'un fragment de verre de couleur verte et des pipes en T.C.F.B. argileuse dont un fourneau décoré. L'assemblage permet de donner une datation entre la fin du XVIII^{e} siècle et la première moitié du XIX^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Pearlware (v. 1775 – v. 1830) (Brassard et Leclerc, 2001)
Creamware (1762 po. – v. 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 16C7

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C7	Limon argileux	2,5Y 4/3 (*Olive brown*) Marbrures 5YR 5/6 (*Yellowish red*)	Compact	9,77 à 10,18	9,63 à 9,73	0,43	16C5	16C22	16C3, 16C100	-

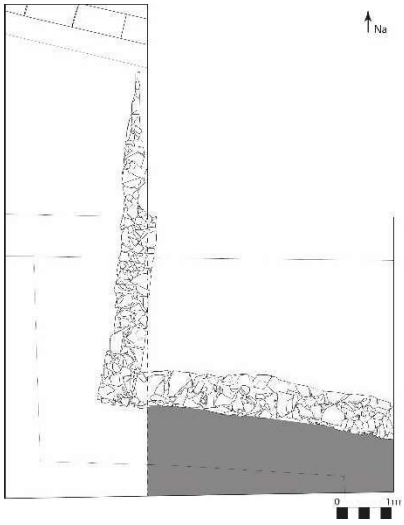

Le lot 16C7 recouvre l'ensemble de la zone sud de la sous-opération 16C, à l'extérieur de la structure 2. Il mesure donc 4,39 m au nord, 4,45 m au sud, 1,69 m à l'ouest et 0,95 m à l'est. Le lot 16C5 y est supérieur et le lot 16C22 y est inférieur. Il est adjacent au lot 16C3 et au vestige 16C100. On y retrouve les inclusions suivantes : du schiste pourri (1 %), de la brique (<1 %), du mortier (<1 %), de l'anthracite (<1 %) ainsi que des racines (<1 %).

Le lot contient 14 artéfacts, dont deux fragments de *white granite*, un fragment de T.C.C. glaçurée de type Rockingham rouge, du verre à vitre et un fragment de tuyau de pipe en T.C.F.B. argileuse. L'assemblage donne une datation de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Fragment d'assiette en *White Granite* avec marque de potier de la *Clementson Brothers Royal Patent Stoneware* (1870 po. 1910 an.) (Godden 1964 : 149-150)

Description du lot 16C8

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C8	Argile limoneuse	10YR 3/3 (*Dark brown*)	Moyennement compact	9,52 à 10,06	9,54 à 9,79	0,44	16C6	16C9	16C3, 16C10, 16C100	89

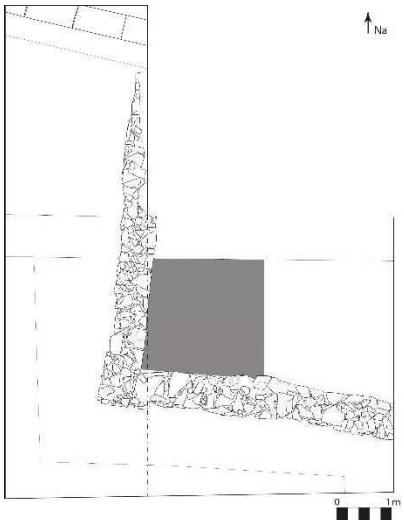

Le lot 16C8 recouvre la zone ouest de la partie nord de la sous-opération 16C. Il est situé au sud de la berme et au nord du vestige 16C100, juste à l'est du vestige 16D100. Le lot mesure 2,25 m au nord, 2,28 m au sud, 1,91 m à l'ouest et 2,25 m à l'est. On y retrouve les inclusions suivantes : des pierres de calcaire schisteux et de granite (40 %), de la brique (3 %), du mortier blanc (50 %), du bois (<1 %) et du sable (<1 %).

Le lot contient 195 artéfacts et écofacts, dont des fragments de T.C.C., de T.C.C. vernissée façon Staffordshire, de grès fin blanc glaçuré au sel, de porcelaine fine, de *creamware* et de *pearlware*, ainsi que des clous forgés ou découpés, des fragments de pipes en T.C.F.B. argileuse et des fragments de verre de couleur verte. L'assemblage permet de dater le lot entre le début du XVIII^{e} siècle et la première moitié du XIX^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Choppe en *Pearlware* à décor bleu moyen imprimé - style chinoiserie (1783 po. – v. 1830) (JPPM, 2010)
Creamware (1762 po. – v. 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 16C8b

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C8b	Limon argileux-sableux	10YR 4/4 (*Dark yellowish brown*)	Meuble	9,49 à 9,94	9,34 à 9,60	0,26	16C6b, 16C20	16C13b	16C8, 16C10b, 16C13b	-

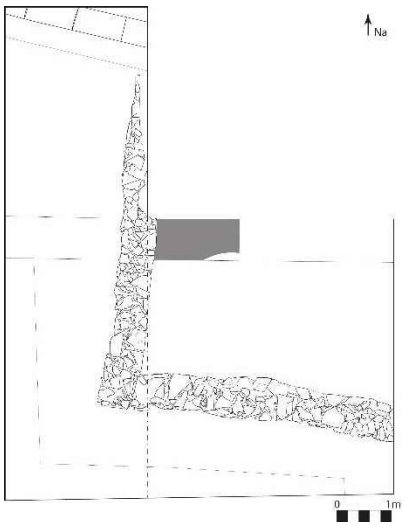

Le lot 16C8b recouvre une zone à l'ouest de la berme au nord de la sous-opération 16C. Il mesure 1,76 m au nord, 0,67 m au sud, 0,90 m à l'ouest et 0,70 m à l'est. Les lots 16C6b et 16C20 y sont supérieurs et le lot 16C13b y est inférieur et adjacent. Les lots 16C8 et 16C10b y sont également adjacents. On y retrouve les inclusions suivantes : du calcaire schisteux (5 %), des fragments de briques (2 %) ainsi que du mortier pulvérisé (50 %).

Le lot contient huit artéfacts et écofacts, dont de la T.C.C., du *creamware*, du *pearlware* et de la porcelaine fine européenne. L'assemblage permet de dater le lot entre la fin du XVIII^{e} siècle et la première moitié du XIX^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Pearlware à décor décor *three flowers worcester* (v. 1770 – v. 1780) (L'Anglais 2023)
Creamware (1762 po. – v. 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 16C9

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C9	Limon argileux	7,5YR 3/2 (*Dark brown*)	Meuble	9,54 à 9,79	9,49 à 9,67	0,07	16C8	16C13, 16C150	16C3, 16C10, 16C100	-

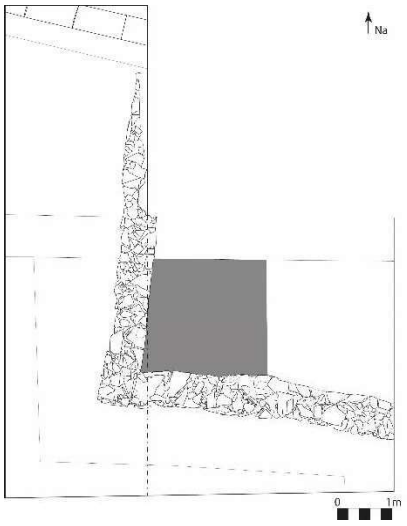

Le lot 16C9 recouvre une zone dans le nord-ouest de la sous-opération. Il est délimité au nord par la berme, au sud par le vestige 16C100, à l'ouest par le vestige 16D100 et à l'est par le lot 16C10. Il mesure 2,05 m de large et est long de 1,91 m à l'ouest et 2,10 m à l'est. Le lot 16C8 y est supérieur et le lot 16C13 et le vestige 16C150 y sont inférieurs. On y retrouve les inclusions suivantes : du calcaire schisteux (<1 %), du mortier (1 %) ainsi que du charbon de bois (<1 %).

Le lot contient 179 artéfacts et écofacts, dont de la T.C.C., du grès fin blanc glaçuré au sel, de la porcelaine chinoise, de la faïence émaillée, du *creamware* et du *pearlware*, ainsi que des clous forgés, du verre de couleur verte et un fragment de pipe en T.C.F.B. argileuse. L'assemblage permet de donner une datation à la deuxième moitié du XVIII^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Porcelaine fine chinoise à pâte dure à décor peint sur la glaçure en émaux polychrome de la famille rose (v. 1720 – v. 1800) (Madsen 2011)
Fragment d'assiette en grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel à décor moulé pressé à motif de vannerie de type "dot, diaper and basket" (v. 1755- v. 1770) (Plourde et Lapointe 1996)

Description du lot 16C10

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C10	Limon argileux	10YR 3/3 (*Dark brown*)	Meuble	9,52 à 10,00	9,42 à 9,63	0,35	16C6	16C11, 16C13, 16C150	16C3, 16C9, 16C10b, 16C100	89

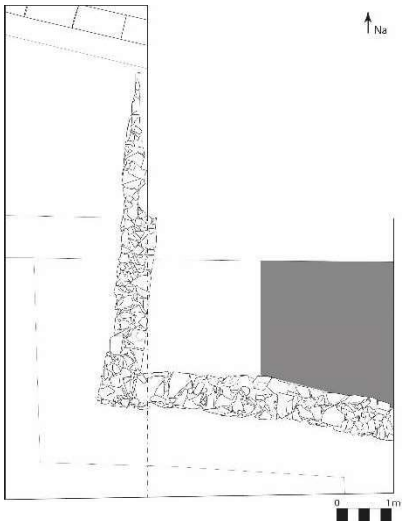

Le lot 16C10 recouvre une zone au nord-est de la sous-opération 16C. Il est délimité au nord par la berme, au sud par le vestige 16C100 et à l'ouest par le lot 16C9. Il mesure 2,25 m au nord, 2,50 m au sud, 2,27 m à l'ouest et 2,80 m à l'est. Le lot 16C6 y est supérieur et les lots 16C11 et 16C13, ainsi que le vestige 16C150 y sont inférieurs. Les lots 16C3, 16C9 et 16C10b ainsi que le vestige 16C100 y sont adjacents. On y retrouve les inclusions suivantes : des pierres (40 %), de la brique (5 %), du mortier (7 %), des planches de bois (5 %), de l'anthracite (<1 %), des déchets métalliques (<1 %), des racines (<1 %) et du sable (5 %).

Le lot contient 1251 artéfacts et écofacts, dont de la T.C.C., de la T.C.C. vernissée façon Staffordshire, du grès fin blanc glaçuré au sel, de la faïence, de la porcelaine, du *creamware* et du *pearlware*, ainsi que du verre de couleur verte, des fragments de pipes en T.C.F.B. argileuse dont un fourneau décoré, et un bouton en os. L'assemblage permet de donner une datation entre la deuxième moitié du XVIII^{e} siècle et la première moitié du XIX^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Porcelaine fine chinoise à pâte dure à décor peint sur la glaçure en émaux polychrome de la famille rose (v. 1720 – v. 1800) (Madsen 2011)
Fragments d'assiettes en *Creamware* avec marli de type Royal (v. 1765 – v. 1830) (Campbell, 1965)
Fragment d'assiette en grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel à décor moulé pressé à motif de vannerie de type "dot, diaper and basket" (v. 1755- v. 1770) (Plourde et Lapointe 1996)

Description du lot 16C10b

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C10b	Limon argilo-sableux	10YR 3/2 (Very dark grayish brown)	Meuble	9,49 à 10,08	9,34 à 9,52	0,35	16C6b	16C11b	16C8b, 16C10, 16C13b, 16C20	92

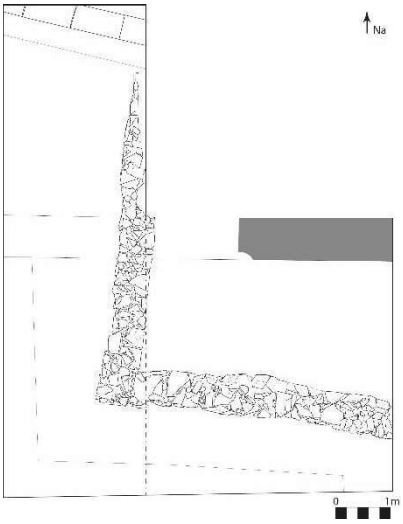

Le lot 16C10b recouvre la partie est de la berme du nord de la sous-opération 16C. Il est large de 2,75 m au nord et de 2,35 m au sud et est long de 0,90 m. Le lot 16C8b y est supérieur et le lot 16C11b y est inférieur. Il est adjacent aux lots 16C8b, 16C10, 16C13b et 16C20. On y retrouve les inclusions suivantes : des pierres équarries (50 %), des nodules de brique (3 %), du mortier en nodules et pulvérisé (10 %), du charbon de bois (<1 %), ainsi que de la matière organique (<1 %).

Le lot contient 201 artéfacts et écofacts, dont de la T.C.C., de la T.C.C. vernissée façon Staffordshire, du grès fin blanc glaçuré au sel, de la porcelaine chinoise, du *creamware* et du *pearlware*, ainsi qu'un fragment de *white granite*, du verre de couleur verte et des fragments de pipes en T.C.F.B. argileuse. L'assemblage permet de donner une datation entre la deuxième moitié du XVIII^{e} siècle et la première moitié du XIX^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel (v. 1710 – v. 1790) (Brassard et Leclerc, 2001)
Creamware (1762 po. – v. 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 16C11

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C11	Argile limoneuse	2,5Y 4/2 (*Dark grayish* brown) Marbrures 5YR 5/8 (*Yellowish red*)	Moyennement compact	9,45 à 9,62	9,22 à 9,30	0,26	16C10, 16C150	16C22	16C11b, 16C15, 16C16, 16C17, 16C18, 16C19 16C100	89

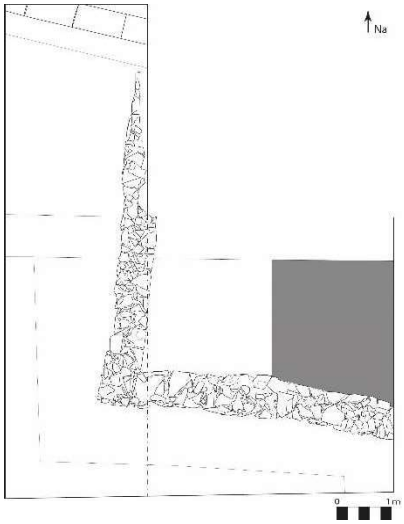

Le lot 16C11 recouvre la partie est de la sous opération 16C entre le vestige 16C100 et la berme. Il mesure 2,25 m au nord, 2,29 m au sud, 2,25 m à l'ouest et 2,81 m à l'est. Le lot 16C10 et le vestige 16C150 y sont supérieurs et le lot 16C22 y est inférieur. Les lots 16C11b, 16C15, 16C16, 16C17, 16C18 et 16C19 ainsi que le vestige 16C100 y sont adjacents. On y retrouve les inclusions suivantes : de la pierre sous forme de galets et de schiste pourri (1 %), du mortier (<1 %), du bois (1 %), du charbon de bois (1 %) ainsi que du sable (1 %).

Le lot contient 126 artéfacts et écofacts, dont de la T.C.C., de la porcelaine, de la faïence, du *creamware* et du *pearlware*, ainsi que du verre de couleur verte, des clous forgés ou découpés, des fragments de pipes en T.C.F.B. argileuse et des balles en plomb. L'assemblage permet de donner une datation entre le début du XVIII^{e} siècle et la première moitié du XIX^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel (v. 1710 – v. 1790) (Brassard et Leclerc, 2001)
Creamware (1762 po. – v. 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 16C11b

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C11b	Argile limoneuse	2,5Y 4/2 (*Dark grayish brown*) Marbrures 5YR 5/8 (*Yellowish red*)	Compact	9,34 à 9,52	9,29 à 9,47*	0,05	16C10b	16C22	16C11, 16C16b	-

* Fin artificielle créée pour placer le lot naturel du site

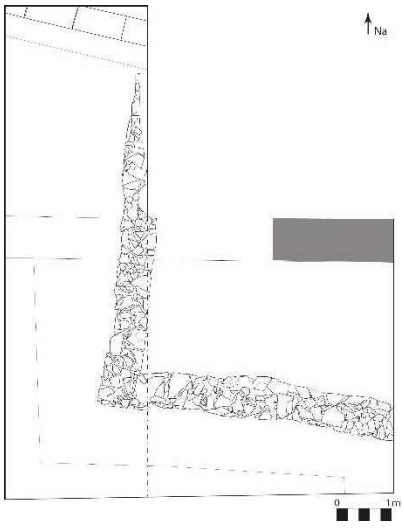

Le lot 16C11b recouvre la zone est de la berme au nord de la sous-opération 16C. Il mesure 2,25 m de large sur 0,90 m de long. Le lot 16C10b y est supérieur et le lot 16C22 y est inférieur. Il est adjacent aux lots 16C11 et 16C16b. On y retrouve les inclusions suivantes : de la pierre sous forme de calcaire schisteux et galets (<1 %), des nodules de brique (<1 %), du bois (<1 %), du charbon de bois (<1 %) ainsi que du sable (1 %).

Le lot contient 108 artéfacts et écofacts, dont de la T.C.C., du grès fin blanc glaçuré au sel, du *creamware*, du verre de couleur verte, des clous forgés et des fragments de pipes en T.C.F.B. argileuse. Cet assemblage permet de donner une datation générale entre la fin du XVIII^{e} siècle et la première moitié du XIX^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Fragment d'assiette en grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel à décor moulé pressé à motif de vannerie de type "dot, diaper and basket" (v. 1755- v. 1770) (Plourde et Lapointe 1996)
Fragment d'assiette en *Creamware* de type *Bath* (v. 1790 – v. 1860) (Miller, 2015)

Description du lot 16C12

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C12	Sable	10YR 3/3 (*Dark brown*)	Meuble	9,42 à 9,46	9,15	0,31	16C10	16C11	16C11	85

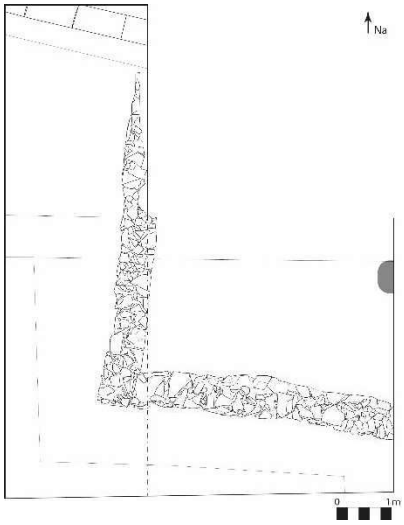

Le lot 16C12 couvre une petite zone au coin nord-est de la sous-opération 16C au sud de la berme. Il mesure 60 cm de long sur 29 cm de large. Le lot 16C10 y est supérieur et le lot 16C11 y est latéral et inférieur. On y retrouve les inclusions suivantes : des galets (2 %), du bois pourri (<1 %) et du charbon de bois (1 %).

Le lot contient 11 artéfacts, dont deux fragments de pipes en T.C.F.B. argileuse et un fragment de faïence blanche britannique. L'assemblage permet de donner une datation générale au XVIII^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de faïence blanche britannique (1600 an – v. 1840, spécialement entre v. 1700 – v. 1799) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 16C13

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C13	Limon argileux	10YR 3/4 (*Dark yellowish brown*)	Meuble	-	-	-	16C9, 16C10	16C11, 16C15	16C100, 16C150	-

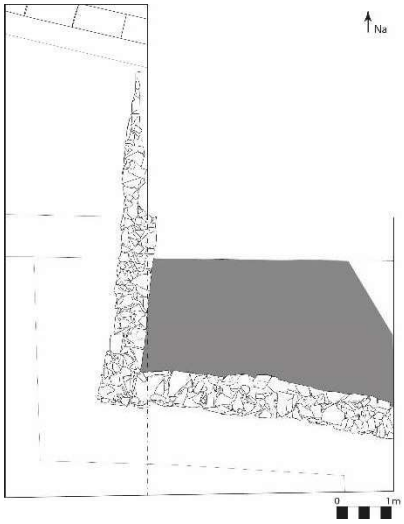

Le lot 16C13 correspond aux sédiments présents entre les planches du vestige 16C150. Les altitudes n'ont pas été prises sur le terrain, car le lot a été défini a posteriori. Les lots 16C9 et 16C10 y sont supérieurs et les lots 16C11 et 16C15 y sont inférieurs. Il est adjacent au lot 16C13b et aux vestiges 16C100, 16C150 et 16D100. On y retrouve les inclusions suivantes : du mortier (<1 %).

Le lot contient 26 artéfacts et écofacts, dont de la T.C.C., du *creamware* et de la T.C.F.B., en plus de verre de couleur verte, d'un manche d'ustensile en os, d'un clou et de fragment de pipes en T.C.F.B. argileuse. L'assemblage permet de donner une datation générale entre la première moitié du XVIII^{e} siècle et la première moitié du XIX^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Creamware (1762 po. – v. 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)
Manche d'ustensile en os avec décor incisé (v. 1720 – v. 1770) (Dunning, 2001)

Description du lot 16C13b

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C13b	Limon argileux	10YR 4/2 (*Dark grayish brown*)	Moyennement compact	9,44 à 9,60	9,37 à 9,55	0,07 m	16C6b, 16C8b, 16C20	16C14b	16C10b, 16C13, 16C150	-

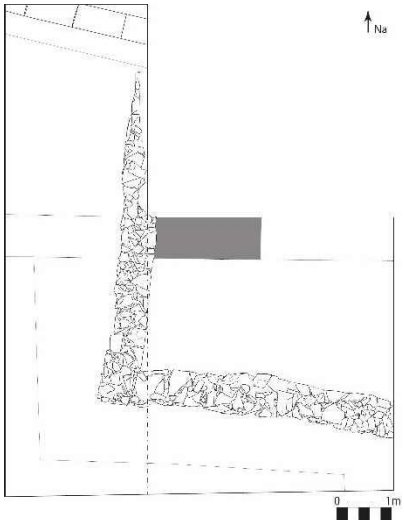

Le lot 16C13b recouvre la partie ouest de la berme au nord de la sous-opération 16C. Sa largeur n'a pas été mesurée, mais il fait 0,90 m de long. Les lots 16C6b, 16C8b et 16C20 y sont supérieurs et le lot 16C14b y est inférieur. Il est adjacent aux lots 16C10b et 16C13 ainsi qu'aux vestiges 16C150 et 16D100. On y retrouve les inclusions suivantes : de la brique (<1 %), des fragments de bois (1 %) ainsi que du charbon de bois (<1 %).

Le lot contient 531 artéfacts et écofacts, dont de la T.C.C., du *creamware*, du *pearlware*, de la porcelaine chinoise, de la faïence, des clous forgés, des fragments de pipes en T.C.F.B. argileuse et des perles en verre opaque blanc. L'assemblage permet de donner une datation générale entre la deuxième moitié du XVIII^{e} siècle et la première moitié du XIX^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de faïence blanche britannique (1600 an – v. 1840, spécialement entre v. 1700 – v. 1799) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragments d'assiette en *Creamware* de type *Bath* (v. 1790 – v. 1860) (Miller, 2015)

Description du lot 16C14

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C14	Sable	10YR 4/6 (*Dark yellowish brown*)	Meuble	9,48	9,46	0,02	16C13, 16C150	16C15	16C11, 16C14b	89

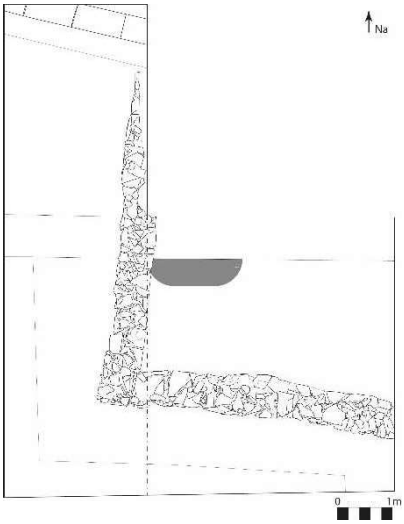

Le lot 16C14 se retrouve dans la zone nord-ouest de la sous-opération 16C au sud de la berme. Il n'a pas été mesuré sur le terrain. Le lot 16C13 et le vestige 16C150 y sont supérieurs et le lot 16C15 y est inférieur. Le lot est adjacent aux lots 16C11 et 16C14b. Il ne contenait pas d'inclusions.

Le lot contient un écofact et deux artefacts.

Description du lot 16C14b

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C14b	Sable	10YR 5/6 (*Yellowish brown*)	Meuble	9,48 à 9,58	9,37 à 9,55	0,11	16C13b, 16C150	16C15b	16C11b, 16C14	

Le lot 16C14b se retrouve dans la partie est de la berme au nord de la sous-opération 16C. Sa largeur n'a pas été prise sur le terrain, mais il est long de 0,90 m. Le lot 16C13b et le vestige 16C150 y sont supérieurs et le lot 16C15b y est inférieur. Les lots 16C11b et 16C14 y sont adjacents. Le lot ne comportait aucune inclusion.

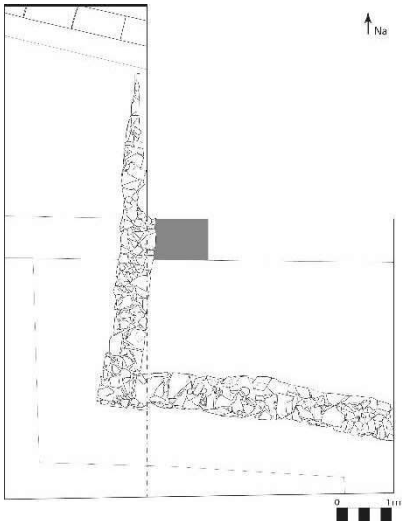

Le lot ne contient pas d'artéfacts ni d'écofacts.

Description du lot 16C15

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C15	Limon argileux	10YR 3/3 (*Dark brown*)	Compact	9,48 à 9,61	9,33 à 9,44	0,17	16C13, 16C14, 16C150	16C16	16C11, 16C15b, 16C100	81, 89

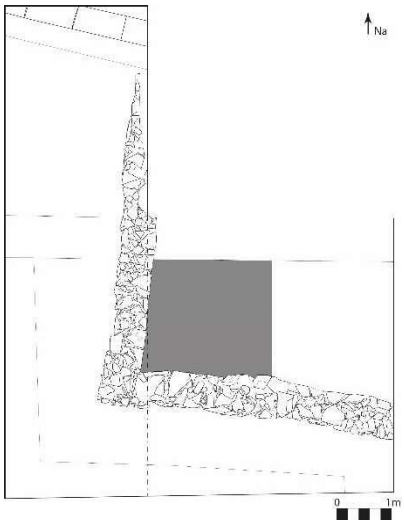

Le lot 16C15 recouvre la zone ouest de la sous-opération 16C entre le vestige 16C100 et la berme. Il mesure 2,25 m de large sur 2,27 m de long. Les lots 16C13 et 16C14 ainsi que le vestige 16C150 y sont supérieurs tandis que le lot 16C16 y est inférieur. Il est adjacent aux lots 16C11 et 16C15b ainsi qu'aux vestiges 16C100 et 16D100. On y retrouve les inclusions suivantes : de la pierre (<1 %), des fragments de brique (<1 %), du mortier pulvérisé et en nodules (<1 %), des fragments de bois (<1 %) ainsi que de l'anthracite (<1 %). Une lentille de sable a aussi été trouvée le long de la limite nord du lot.

Le lot contient 233 artéfacts et écofacts, dont de la T.C.C., du *creamware*, du *pearlware*, de la porcelaine chinoise, du grès fin blanc glaçuré au sel, de la faïence blanche française et britannique et de la faïence brune, du verre à vitre ainsi que des clous forgés et du verre de couleur verte. L'assemblage semble indiquer une datation vers la fin du XVIII^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Faïence blanche française (1600 an. – v. 1760) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragment de faïence brune (v. 1700 – v. 1800, spécialement entre v. 1720 – v. 1765) (Gauvin, 1995)
Porcelaine fine chinoise à pâte dure à décor peint sur la glaçure en émaux polychrome de la famille rose (v. 1720 – v. 1800) (Madsen 2011)

Description du lot 16C15b

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C15b	Limon argileux	2,5Y 4/2 (*Dark grayish brown*)	Compact	9,37 à 9,55	9,08 à 9,48	0,12	16C14b	16C16b	16C11b, 16C15	-

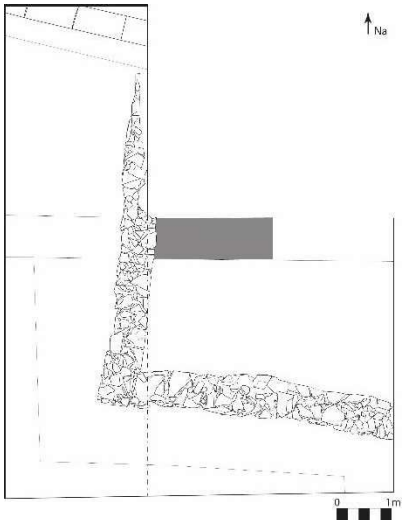

Le lot 16C15b recouvre la partie ouest de la berme. Il mesure 0,90 m de long et est 2,09 m de large au nord et 2,10 m de large au sud. Le lot 16C14b y est supérieur et le lot 16C16b y est inférieur. Il est adjacent aux lots 16C11b et 16C15 ainsi qu'au vestige 16D100. On y retrouve une lentille de sable ainsi que les inclusions suivantes : des pierres (7 %), des nodules de brique (1 %), du mortier en nodules et pulvérisé (5 %), du bois (15 %) du charbon de bois (<1 %) et de l'anthracite (<1 %).

Le lot contient 69 artéfacts, dont de la T.C.C., du grès fin blanc glaçuré au sel, de la faïence brune, plusieurs objets en métal et du verre de couleur verte. L'assemblage permet une datation au milieu du XVIII^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de faïence brune (v. 1700 – v. 1800, spécialement entre v. 1720 – v. 1765) (Gauvin, 1995)
Fourchette en acier avec manche en bois (v. 1760 – v. 1800) (Dunning, 2001)

Description du lot 16C16

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C16	Argile limoneuse	5Y 4/2 (*Olive gray*)	Moyennement compact	9,33 à 9,59	9,19 à 9,32	0,18	16C15	16C22	16C11, 16C16b, 16C100	89

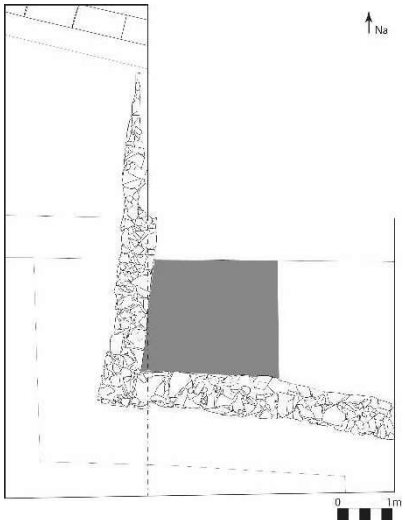

Le lot 16C16 recouvre la partie ouest de la sous-opération 16C se trouvant entre le vestige 16C100 et la berme. Il mesure 2,25 m au nord, 2,30 m au sud, 2 m à l'ouest et 2,27 m à l'est. Le lot 16C15 y est supérieur et le lot 16C22 y est inférieur. Il est adjacent aux lots 16C11 et 16C16b ainsi qu'aux vestiges 16C100 et 16D100. On y retrouve les inclusions suivantes : du mortier (<1 %), du bois (<1 %) et du charbon de bois (<1 %).

Le lot contient 15 artéfacts et écofacts, dont un clou, des balles en plomb, un fragment de verre teinté bleu-vert français et des fragments de verre de couleur verte. L'assemblage ne permet pas de donner une datation au lot.

Description du lot 16C16b

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C16b	Argile limoneuse	2,5Y 5/1 (*Gray*)	Très compact	9,08 à 9,48	9,03 à 9,43*	0,05	16C15b	16C22	16C11b, 16C16	-

* Fin artificielle créée pour placer le lot naturel du site.

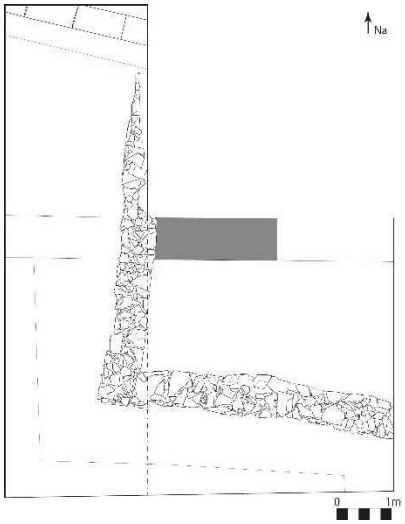

Le lot 16C16b recouvre la partie ouest de la berme au nord de la sous-opération 16C. Sa largeur n'a pas été mesurée, mais il mesure 0,90 m de long. Le lot 16C15b y est supérieur et le lot 16C22 y est inférieur. Il est adjacent aux lots 16C11b et 16C16. On y retrouve les inclusions suivantes : de la pierre sous forme de galets et de calcaire schisteux (<1 %), du mortier pulvérisé (<1 %), des fragments de bois (<1 %) et du charbon de bois (<1 %).

Le lot contient un artéfact, un fragment de T.C.C.

Description du lot 16C17

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C17	Sable limoneux	2,5Y 4/1 (*Dark gray*)	Meuble	9,40	*	0,10	16C11	16C11	16C11	82

*Le lot a été identifié comme une lentille en premier lieu et aucune altitude de fond n'a été prise, la profondeur a été mesurée avec un galon.

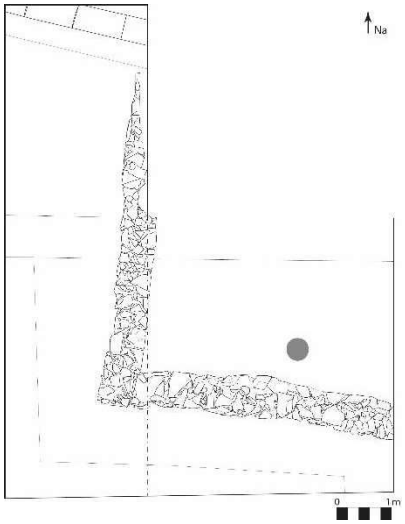

Le lot 16C17 correspond à un creusement circulaire se trouvant dans la partie sud du lot 16C11. Il mesure 42 cm de large sur 40,5 cm de long, avec une profondeur de 9,5 cm. Il est adjacent, inférieur et supérieur au lot 16C11, il a été découvert en nettoyant la surface de ce dernier. On y retrouve les inclusions suivantes : des galets (30 %) ainsi que du charbon de bois (5 %).

Le lot contient 15 artéfacts et écofacts, dont un fragment de T.C.C. vernissée verte de France, des fragments de pipes en T.C.F.B. argileuse et des perles en verre blanc opaque. Le lot peut être daté dans la première moitié du XVIII^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
T.C.C. vernissée verte de France (1500-1799) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 16C18

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C18	Argile limoneuse	5Y 3/2 (*Dark olive gray*)	Compact	9,40	9,17	0,23	16C11	16C11	16C11	-

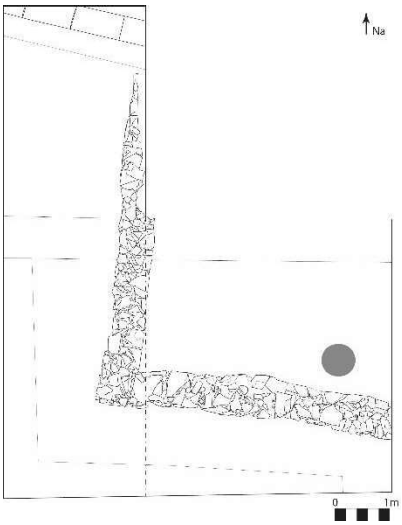

Le lot 16C18 correspond à un creusement se retrouvant dans le lot 16C11. Il mesure 58 cm de long sur 63 cm de large et a une profondeur de 23 cm. Il se situe à 33 cm du vestige 16C100 et 72 cm de la paroi est de la sous-opération 16C. On y retrouve les inclusions suivantes : des galets (1 %) ainsi que du charbon de bois (20 %).

Le lot contient 24 artéfacts et écofacts, dont un fragment de faïence brune, une paire de ciseaux en métal ferreux, une perle en verre blanc opaque, des clous forgés ainsi qu'un éclat de quartzite. Le lot peut être daté dans la première moitié du XVIII^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de faïence brune (v. 1700 – v. 1800, spécialement entre v. 1720 – v. 1765) (Gauvin, 1995)

Description du lot 16C19

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C19	Limon argileux	2,5Y 4/1 (*Dark gray*)	Meuble	9,28	9,00	0,28	16C11	16C11	16C11	79

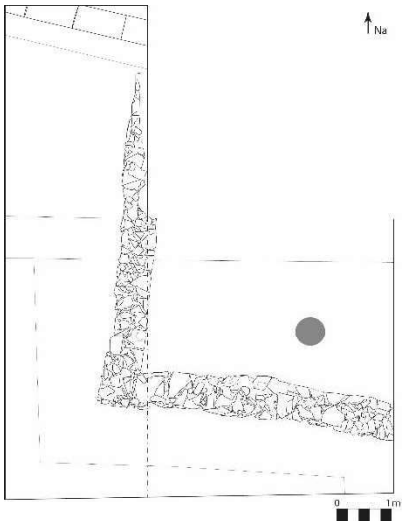

Le lot 16C19 correspond à un creusement se retrouvant dans la partie sud du lot 16C11. Il mesure 54 cm de long sur 55 cm de large et a une profondeur de 28 cm. Il se situe à 74 cm du vestige 16C100 et 1,33 m de la paroi est de la sous opération 16C. On y retrouve les inclusions suivantes : des fragments de brique (<1 %), des nodules de mortier (<1 %), du bois (5 %), du charbon de bois (10 %) ainsi que du sable (<1 %).

Le lot contient 51 artéfacts et écofacts, dont des perles en verre opaque blanc, bleu et noir, ainsi que des chevrotines en plomb. L'assemblage ne permet pas de dater le lot.

Description du lot 16C20

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C20	Limon argileux	7,5YR 3/2 (*Dark brown*)	Compact	9,53 à 9,61	9,49 à 9,58	0,04	16C6b	16C8b	16C8, 16C8b, 16C10b, 16C13b	90

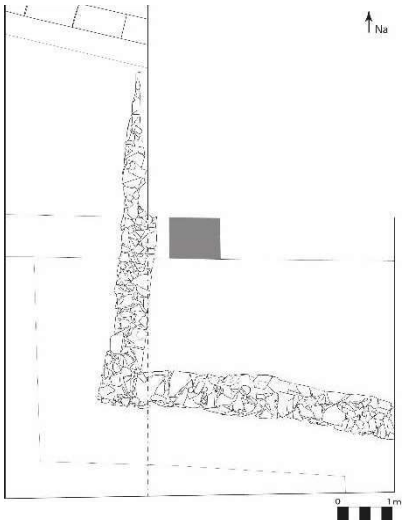

Le lot 16C20 se retrouve dans la partie ouest de la berme au nord de la sous-opération 16C. Il mesure 0,93 m de large sur 0,90 m de long. Le lot 16C6b y est supérieur et le lot 16C8b y est inférieur et adjacent. Le lot 16C20 est aussi adjacent aux lots 16C8, 16C10b et 16C13b ainsi qu'au vestige 16D100. On y retrouve les inclusions suivantes : du calcaire schisteux (1 %), des fragments de brique (2 %), du bois (10 %) ainsi que du charbon de bois (2 %).

Le lot contient 29 artéfacts et écofacts, dont de la T.C.C., du *creamware* et des clous forgés. Cet assemblage permet de dater le lot entre la deuxième moitié du XVIII^{e} siècle et la première moitié du XIX^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Fragments d'assiette en *Creamware* (1762 po. – v. 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 16C21

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C21	Argile limoneuse	2,5Y 5/2 (*Grayish brown*)	Compact	9,21	9,02	0,19	16C10b	16C11b	16C11b	-

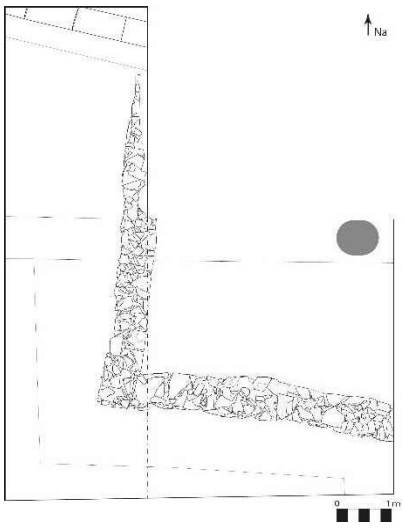

Le lot 16C21 correspond à un creusement localisé dans le lot 16C11b. Il mesure 64 cm de large sur 78 cm de long et a une profondeur de 19 cm. Il se trouve à 26 cm de la paroi est de la sous-opération 16C. Le lot 16C10b y est supérieur et le lot 16C11b y est adjacent et inférieur. On y retrouve les inclusions suivantes : du calcaire schisteux (1 %), des nodules de brique (2 %), du mortier pulvérisé (3 %), du bois (3 %), du charbon de bois (1 %) ainsi que de l'anthracite (<1 %).

Le lot contient 46 artéfacts et écofacts, dont de la T.C.C., un fragment de *pearlware*, un bouton en os et une perle en verre opaque bleu. Cet assemblage permet de dater le lot entre la deuxième moitié du XVIII^{e} siècle et la première moitié du XIX^{e} siècle.

Artéfacts diagnostiques
Pearlware (v. 1775 – v. 1830) (Brassard et Leclerc, 2001)
T.C.C. vernissée façon locale (1665 - 1915) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 16C22

Lot	Matrice	Couleur (Munsell)	Consistance	Altitudes face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16C22	Argile limoneuse	2,5Y 4/2 (*Dark grayish* brown) Marbrures 5YR 5/8 (*Yellowish brown*)	Moyennement compact	9,03 à 9,73	-	-	16C7, 16C11, 16C11b, 16C16, 16C16b	-	-	71

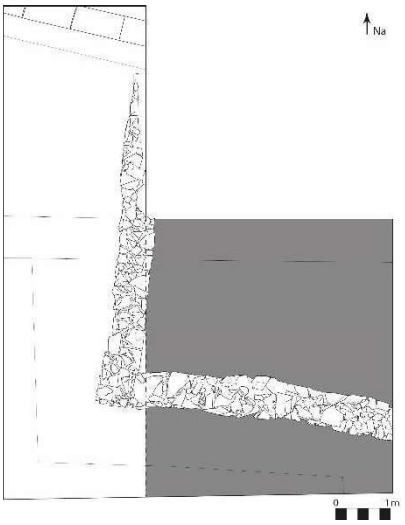

Le lot 16C22 correspond aux sols naturels du site, il est présent dans l'ensemble de la sous-opération 16C. Les lots 16C7, 16C11, 16C11b, 16C16 et 16C16b y sont supérieurs. Il ne contient aucune inclusion.

Le lot 16C22 ne contient aucun artéfact ou écofact.

Description du lot 16D1

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16D1	Limon argileux	5 Y 3/2 (*Dark olive gray*)	Moyennement compact	10,50 à 10,08	10,43 à 10,00	0,06	-	16D2	-	-

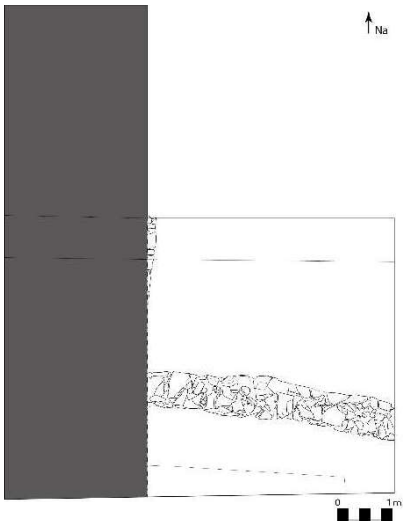

Le lot 16D1 est un lot de tourbe et de racine recouvrant la totalité de la sous-opération 16D. Il mesure donc 9,05 m de longueur sur 2,6 m de large. L'inclusion la plus importante est celle de racines et matières organiques (50 %). Les autres inclusions (pierre, brique, mortier, bois, charbon de bois et anthracite) représentent moins de 1 % de la composition de la matrice. Il est à noter qu'une berme a été conservée lors de la fouille au centre de la sous-opération afin d'obtenir des stratigraphies. Lorsque la fouille des sections nord et sud de la sous-opération 16D a été terminée, la berme fut fouillée. Lorsque les lots de berme correspondaient à des lots déjà fouillés, ceux-ci ont été intégrés aux lots déjà existants.

Le lot 16D1 a livré 309 fragments d'artéfacts et d'écofacts. En ordre d'importance, on retrouve les artéfacts suivants : de la T.C.C. vernissée (206), du verre teinté vert (vitre, 21), de la T.C.C. non vernissée (32 ; pot à plante, brique), de la T.C.C. vernissée façon locale (14). On retrouve également dans une moindre mesure et sans ordre spécifique du verre de couleur verte, du *pearlware*, du grès fin blanc glaçuré au sel, de la porcelaine fine chinoise à pâte dure et de la T.C.C. d'Angleterre du nord-est.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de *pearlware* (v. 1775 – v. 1830) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragment d'assiette de grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçure saline à décor moulé de type *dot, diaper & basket* (v. 1750 – v. 1770) (JPPM, 2010)

Description du lot 16D2

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16D2	Limon argileux	2.5 Y 4/2 (*Dark grayish brown*)	Moyennement compact	10,43 à 10,00	10,31 à 9,92	0,10	16D1	16D3	-	-

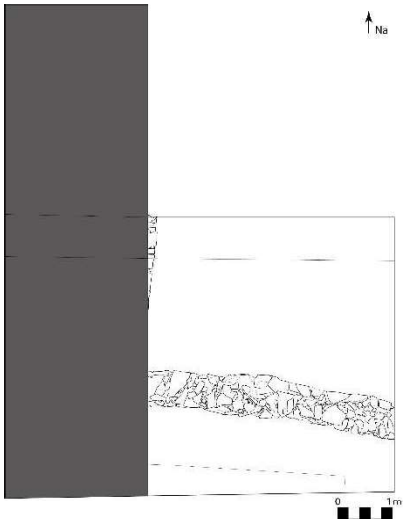

Le lot 16D2 recouvre lui aussi l'ensemble de la sous-opération 16D (9,05 m de longueur sur 2,6 m de large). On y trouve principalement des racines et matières organiques (5 %). Les autres inclusions (pierre, brique, mortier, bois, anthracite, scorie) y sont présentes à moins de 1 %. Un élément qui caractérise le lot est le début d'un creusement visible dans sa partie sud. D'une longueur de 1,6 m et d'une largeur de 0,4 m, ce creusement se poursuit dans la paroi sud.

Le lot 16D2 a livré 2226 fragments d'artéfacts et d'écofacts. En ordre d'importance, on retrouve les artéfacts suivants : du verre teinté vert (vitre, 306), de la T.C.C. non vernissée (296), de la T.C.C. vernissée façon locale (contenant, 212), de *creamware* (190) et de verre transparent de couleur (118). Dans une moindre mesure, et sans ordre particulier, on retrouve entre autres de la faïence brune, du *pearlware*, du grès fin blanc glaçuré au sel, des clous en fer forgé, laminé et tréfilé, de la T.C.C. verte de France et de la T.C.F. jaune.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de *pearlware* à motif de type *china glaze* en bleu cobalt (v. 1775 – v. 1810) (JPPM, 2010)
Fragment de T.C.F.B. vernissée à décor floral de couleur *mulberry* (v. 1829 – v. 1867) (JPPM, 2010)
Fragment de faïence brune (v. 1700 – v. 1800, spécialement entre v. 1720 – v. 1765) (Gauvin, 1995)
Clou en fer tréfilé (1890 - aujourd'hui) (Miller et al., 2000)

Description du lot 16D3

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16D3	Limon argileux	Matrice : 2,5 Y 4/3 (*Olive brown*) Marbrure : 5 YR 6/8 (*Reddish yellow*)	Compact	10,31 à 9,92	10,08 à 9,91	0,16	16D2	16D5, 16D6, 16D7, 16D8, 16D100	16D4, 16D100	-

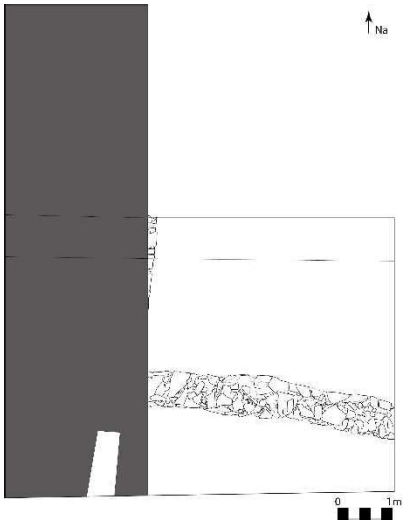

Le lot 16D3 recouvre presque l'entièreté de la sous-opération 16D à l'exception de l'espace occupé par le lot 16D4 qui lui est adjacent. On y trouve peu d'inclusions (pierre, brique, mortier, bois, charbon, anthracite, scorie, matière organique) qui représente toute moins de 1 % de la composition de la matrice.

Le lot 16D3 a livré 1625 fragments d'artéfacts et d'écofacts. En ordre d'importance, on retrouve les artéfacts suivants : verre teinté vert (verre, 234), T.C.C. vernissée de façon locale (227), os de mammifère (204), *creamware* (188) et T.C.C. non vernissée (183). Dans une moindre mesure, et sans ordre particulier, on retrouve entre autres de la T.C.C. Angleterre du Nord-Est, de la T.C.C. vernissée verte de France, des clous en fer laminé et tréfilé, du verre incolore sans plomb, du *pearlware*, de la porcelaine fine chinoise à pâte dure et de la T.C.F. jaune, pour n'en nommer que quelques-uns.

Artéfacts diagnostiques
Porcelaine fine chinoise à pâte dure à décor peint sur la glaçure en émaux polychrome de la famille rose (v. 1720 – v. 1800) (Madsen 2011)
Fragments d'une bouteille en verre transparent de couleur dite 7-*Up* sans décor (fin XIX^{e} siècle - XX^{e} siècle) (SHA)
Fragment de T.C.F.B. vernissée à décor à l'éponge en bleu (v. 1820- v. 1930, populaire entre v. 1820 – v. 1860) (JPPM, 2010)
Fragment d'assiette de grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçure saline à décor moulé de type *dot, diaper & basket* (v. 1750 – v. 1770) (JPPM, 2010)

Description du lot 16D4

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16D4	Argile limoneuse	Gley 1 4/10 Y (*Dark greenish gray*)	Compact	10,21 à 10,21	10,07 à 10,04	0,15	16D2	16D5	16D3	127

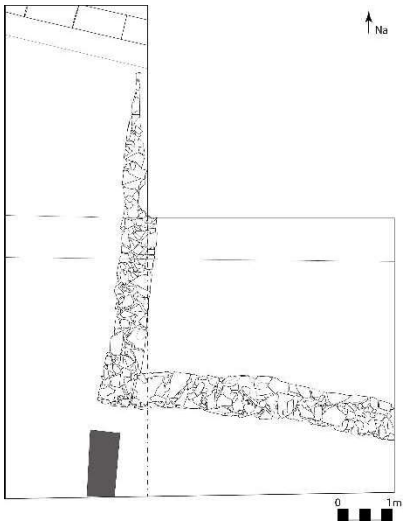

Le lot 16D4 est un lot de forme plus ou moins rectangulaire mesurant 0,45 m sur 1,59 m sur 0,41 m sur 1,5 m. Il est situé dans la section sud de la sous-opération où il vient s'appuyer contre la paroi sud. On y trouve principalement des racines (5 %) et, en moindre quantité, de la pierre (<1 %), du bois (<1 %) et de l'anthracite (<1 %).

Le lot 16D4 a livré 117 fragments d'artéfacts et d'écofacts. En ordre d'importance, on retrouve les artéfacts suivants : *creamware* (23), T.C.C. vernissée façon locale (18), os de mammifère (10), verre teinté vert (vitre, 9) et T.C.C. vernissée (8). Dans une moindre mesure, et sans ordre particulier, on retrouve aussi, pour n'en nommer que quelques-uns : T.C.F.B. argileuse (pipe), grès fin blanc glaçuré au sel, verre incolore sans plomb, T.C.C. verte de France et T.C.C. Angleterre du Nord-Est.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de T.C.F.B. vernissée à décor à l'éponge en bleu (v. 1820 – v. 1930, populaire entre v. 1820 – v. 1860) (JPPM, 2010)
Fragments d'une bouteille en verre transparent de couleur dite 7-*Up* sans décor (fin XIX^{e} siècle - XX^{e} siècle) (SHA)
T.C.F.B. vernissée à décor peint en bleu à trait large (v. 1815 – v. 1830) (JPPM, 2010)

Description du lot 16D5

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16D5	Argile limoneuse	2.5 Y 4/2 (*Dark grayish brown*)	Compact	10,08 à 9,96	10,00 à 9,23	0,44	16D3, 16D4, 16D7, 16D8	-	16D6, 16D7, 16D8, 16D9, 16D100	71

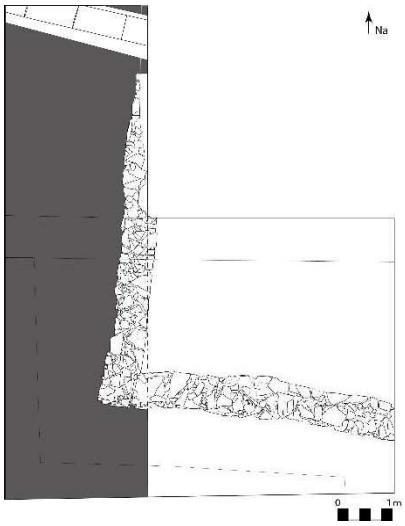

Le lot 16D5 se trouve sur presque l'entièreté de la sous-opération 16D à l'exception d'une bande partant du coin nord-ouest de la sous-opération vers la paroi est selon un axe est-ouest. Il s'agit du sol non anthropisé. Aucune inclusion n'a été observée dans lot.

Le lot 16D5 a livré 24 fragments d'artéfacts et d'écofacts. Ces derniers ont été trouvés principalement à l'interface avec le lot supérieur. En ordre d'importance, on retrouve les artéfacts suivants : T.C.C. vernissée (5), os de mammifère (5), T.C.C. vernissée façon locale (4), T.C.F.B. argileuse (pipe, 4). Dans une moindre mesure, et sans ordre particulier, on retrouve aussi, pour n'en nommer que quelques-uns : porcelaine fine chinoise à pâte dure, *creamware*, verre teinté vert (vitre), fer forgé et T.C.C. non vernissée.

Artéfacts diagnostiques
Porcelaine fine chinoise à pâte dure à décor peint sur la glaçure en émaux polychrome de la famille rose (v. 1720 – v. 1800) (Madsen 2011)
Fragment de *creamware* (v. 1770 – v. 1830) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 16D6

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16D6	Limon argileux	10 YR 3/2 (*Very dark grayish brown*)	Moyennement compact	9,93 à 9,86	9,76 à 9,61	0,201	16D3	16D9	16D5	-

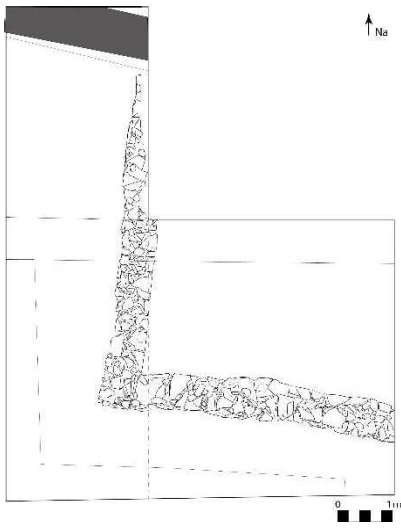

Le lot 16D6 est une bande de forme rectangulaire partant du coin nord-ouest vers la paroi est dans un axe est-ouest. Ce lot mesure environ 2,5 m sur 0,72 m sur 1,68 m sur 0,89 m sur 0,5 m. On y trouve principalement des inclusions de pierre (5 %), de mortier (<5 %), de charbon de bois (<3 %) et de brique (<2 %). On trouve dans une moindre mesure (<1 %) du bois, de l'anthracite et des scories.

Le lot 16D6 a livré 763 fragments d'artéfacts et d'écofacts. En ordre d'importance, on retrouve les artéfacts suivants : os de mammifère (115), T.C.C. non vernissée (102), verre teinté vert (vitre, 78), T.C.C. vernissée (66) et T.C.C. vernissée façon locale (66). Dans une moindre mesure, et sans ordre particulier, on retrouve aussi, pour n'en nommer que quelques-uns : *creamware*, *pearlware*, *white granite*, verre incolore sans plomb, T.C.C. Angleterre du Nord-Est, T.C.C. vernissée verte de France et faïence blanche française.

Artéfacts diagnostiques
Porcelaine fine chinoise à pâte dure à décor peint sur la glaçure en émaux polychrome de la famille rose (v. 1720 – v. 1800) (Madsen 2011)
Fragments de contenants de *creamware* (v. 1770 – v. 1830) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragments de contenant en *White granite* (v. 1840 - aujourd'hui) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 16D7

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16D7	Limon argileux	2,5 Y 4/3 (*Olive brown*)	Moyennement compact	10,00 à 9,91	9,96 à 9,69	0,14	16D3	16D5	16D5, 16D8	98

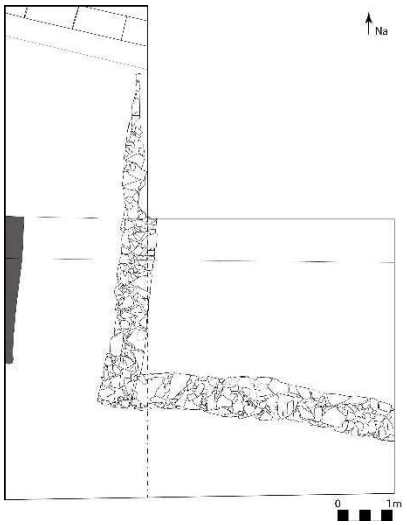

Le lot 16D7 se trouve le long de la paroi ouest et possède une forme triangulaire mesurant 2,64 m sur 0,3 m sur 2,55 m. Il est la suite du lot 16D8 duquel il était séparé au départ par une berme. Lors de la fouille de la berme, il a été décidé d'intégrer la section entre les lots 16D7 et 16D8 au lot 16D7 qui lui était plus similaire (même matrice, texture, compacité, inclusion). Peu d'inclusions ont été notées pour ce lot : pierre (<1 %), brique (<1 %), charbon de bois (<1 %) et anthracite (<1 %).

Aucun artéfact n'a été découvert dans ce lot.

Description du lot 16D8

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16D8	Limon argileux	10 YR 4/3 (*Brown*)	Moyennement compact	9,97 à 9,80	9,61 à 9,30	0,41	16D3	16D5	16D5, 16D7	98

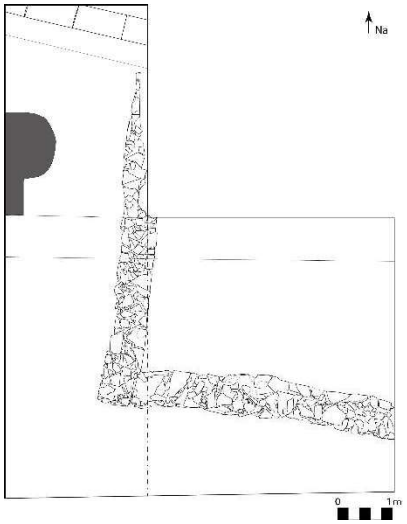

Le lot 16D8 est situé le long de la paroi ouest et possède une forme rectangulaire qui devient ovale dans sa partie nord. Le lot mesure 1,88 m contre la paroi ouest. La section ovale mesure 1,28 m de long sur 0,95 m de large. La section rectangulaire mesure 0,6 m sur 0,3 m. Les inclusions (pierre, brique, bois, charbon de bois et anthracite) représentent chacun moins de 1 % de la composition de la matrice.

Le lot 16D8 contenait seulement les artéfacts suivants : T.C.C. vernissée façon locale (2), de la faïence émaillée (1) et un fragment de métal ferreux indéterminé (1).

Description du lot 16D9

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
16D9	Argile limoneuse	2.5 Y 4/2 (*Dark grayish brown*)	Compact	9,76 à 9,61	9,03 à 8,88	0,73	16D6	16D150	16D5	-

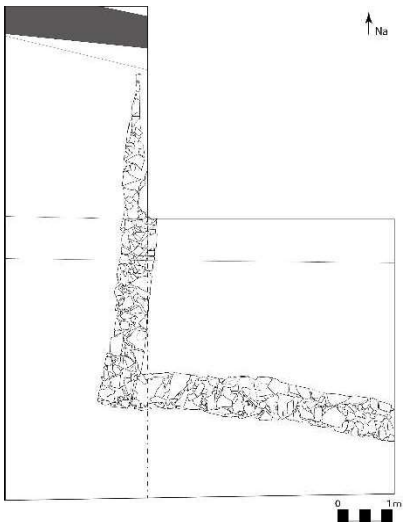

Le lot 16D9 est une bande de forme plus ou moins rectangulaire partant du coin nord-ouest de la sous-opération 16D vers la paroi est dans un axe est-ouest. Ce lot mesure 2,58 m sur 0,56 m sur 1,68 m sur 0,89 m sur 0,58 m. On y trouve des inclusions de pierre (<1 %), de brique (<1 %) et de mortier (<1 %).

Le lot 16D9 contenait les artéfacts et écofacts suivants : de la T.C.C. vernissée façon locale (5), T.C.C. non vernissée (5), os de mammifère (4), T.C.C. vernissée (2), T.C.F.B. vernissée (1), grès fin blanc glaçuré au sel (1) et du verre de couleur verte (1).

Artéfacts diagnostiques
Grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçure saline à décor incisé de type *scratch blue* (v. 1742 – v. 1778) (JPPM, 2010)

3.2 Opération 17

L'opération 17 a été divisée en trois sous-opérations situées dans le secteur 2 du site de la ferme Cadet. Les sous-opérations 17A, supervisée par Frédérick Brizay, et 17C, supervisée par Myriam Renaud, ont été fouillées séparément, mais elles ne constituent en réalité qu'une seule aire de fouille située au nord de la structure 3. À l'est de celles-ci, la sous-opération 17B a été fouillée sous la supervision de Frédérick Brizay.

3.2.1 Description des lots de vestiges

Description du vestige 17A150

Lot	Orientation	Mode de construction	Altitudes face au NMM (m)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
			Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
17A150	Sud-Est—Nord-Ouest	1 de 1	9,53	8,73	0,05	3,20	0,05	17A6, 17A8	17A5	17A6, 17A8	32, 117

Le vestige 17A150 est un tuyau en métal ferreux qui traverse la sous-opération 17A (Figure 31). Son diamètre est, où il n'y a pas d'accumulation de rouille, d'environ 5 cm. Il est calé entre deux pierres dans la paroi nord. Son altitude diminue en allant vers le nord, c'est-à-dire, vers la rivière Saint-Charles. Il est situé dans une tranchée formée des lots 17A6 et 17A8. Il repose à l'interface entre ces lots et le lot 17A5.

Figure 31 : Vestige 17A150 (tuyauterie) (23NU17A_17B-02-26)

Description du vestige 17C150

Lot	Orientation	Mode de construction	Altitudes face au NMM (m)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
			Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
17C150	Nord-Sud	1 de 1	7,953	-	0,47	Entre 0,34 et 0,52	Entre 0,34 et 0,46	17C19	-	17C11, 17C19	33

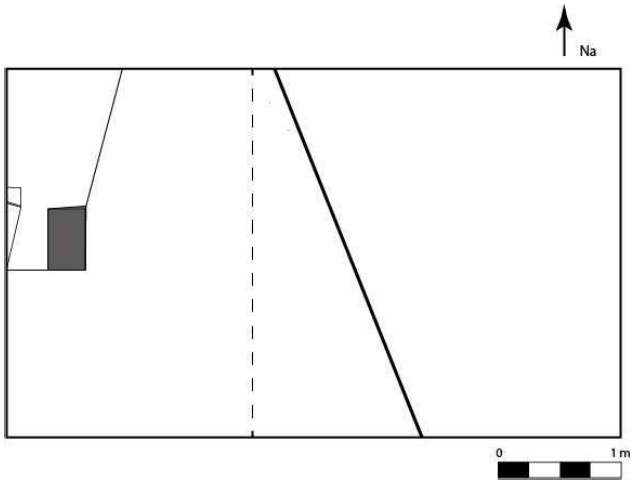

Le vestige 17C150 est un tuyau en terre cuite commune glaçurée sur la paroi intérieure. Bien que le vestige ne soit que partiellement visible puisqu'il se trouve au fond du lot 17C19 (qui est un sondage), on suppose qu'il traverse partiellement la sous-opération 17C selon un axe nord-sud. En effet, la section découverte semble être la fin du vestige dans sa portion nord, mais semble se poursuivre vers le sud. Si l'on extrapole l'axe suivis par le vestige 17C250, on peut supposer qu'il rejoint le vestige 14A250/14B250/16B150/16D150, auquel il est très similaire.

Figure 32 : Vestige 17C150 (23NU17C-04-15)

Le vestige 17C150 est posé dans ce qui semble être le sol non-anthropique remanié. Seulement une section de tuyaux est visible sur 0,42 m et 0,52 m de longueur et 0,46 m de largeur (largeur extérieure). La paroi du tuyau mesure environ 0,05 m d'épaisseur. Aucune tranchée de construction n'était visible au moment de la fouille, mais il est possible qu'elle ait été coupée lors de l'installation du vestige 17C250.

Aucun artéfact n'a pu être rattaché à ce vestige.

Description du vestige 17C250

Lot	Orientation	Mode de construction	Altitudes face au NMM (m)		Hauteur moyenne (m)	Longueur (m)	Largeur (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
			Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Lat.	
17C250	Nord-Sud	1 de 1	7,883	-	0,16	Entre 0,16 et 0,56	Entre 0,15 et 0,16	17C19	-	17C11, 17C19	34, 107

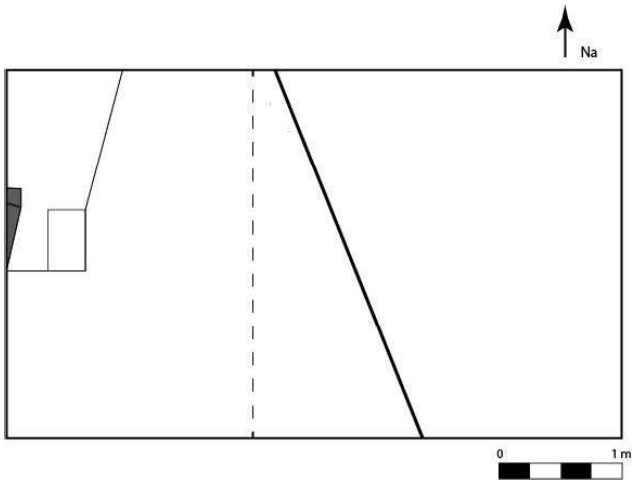

Le vestige 17C250 est un drain en grès gris partiellement dégagé lors de la fouille du lot 17C19. Situé le long de la paroi ouest et suivant un axe nord-sud, il est parallèle au vestige 17C150. Deux sections de drain étaient visibles sur une longueur variant entre 0,16 m et 0,56m ainsi qu'une largeur variant entre 0,15 m et 0,16 m. Le type de raccord semble être de type « bout-à-bout » et le diamètre du drain a été estimé à environ 0,24 m (avec une épaisseur de paroi d'environ 0,02 m).

Figure 33 : Vestige 17C250 (23NU17C-04-23)

Le vestige 17C250 est posé dans ce qui semble être le sol non-anthropique remanié. Il est situé sous les lots 17C14 et 17C11. Aucun lot de tranchée de construction n'a été formellement rattaché à ce vestige puisqu'il aurait été posé dans le fond d'un fossé, mais on suppose que les lots 17C11 et 17C14 sont liés au comblement du fossé et, par extension, de la tranchée de pose du drain.

Aucun artéfact n'a été trouvé en lien avec ce vestige.

3.2.2 Description des lots stratifiés

Description du lot 17A1

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17A1	Limon argileux	2,5 Y 4/2 (*Dark grayish brown*)	Moyennement compact	9,79 à 9,43	9,63 à 9,36	0,07	-	17A3	17A2	35, 51, 114, 115

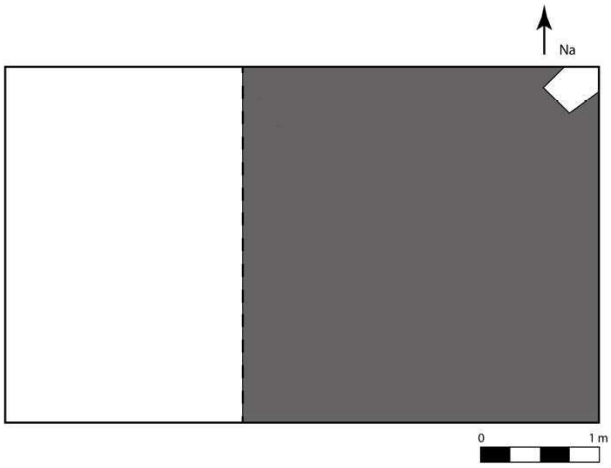

Le lot 17A1 est la couche de surface qui couvre presque toute la sous-opération 17A soit 3 m sur 3 m. En effet, seul le lot 17A2 (36 cm sur 26 cm), situé dans le coin nord-est de la sous-opération 17A lui est latéral. Le lot 17A3 est le seul qui se trouve en dessous.

Les inclusions dans ce lot sont multiples. On y trouve des pierres de différentes natures, soit des grès, des conglomérats et des plaquettes de calcaire schisteux de tailles variant entre 1 et 10 cm de longueur. On y trouve aussi des petits fragments de briques et de mortier. Il y a aussi la présence de bois brûlé, d'anthracite, de scories et de charbon de bois. La présence de végétation de surface, surtout de la tourbe et ses racines, est aussi attestée.

Ce lot contient un assemblage artéfactuel varié de 53 éléments. Tous les artéfacts sont des fragments. On y trouve, entre autres, de la T.C.C. vernissée façon locale, plusieurs fragments de T.C.C. non vernissée (pots à fleurs), de *creamware*, de la T.C.F.B. et de *white granite*.

Artéfacts diagnostiques
T.C.C. vernissée façon locale (1665 - 1915) (Brassard et Leclerc, 2001)
Tasse en T.C.F. vernissée et vitrifiée de type *white granite* (v. 1875 – v. 1900) (Samford, 2014 : 39)

Description du lot 17A2

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17A2	Limon argileux	10 YR 4/2 (*Dark grayish brown*)	Compact	9,52	9,10	0,42	-	17A5	17A1, 17A3, 17A4, 17A5	35, 51, 114

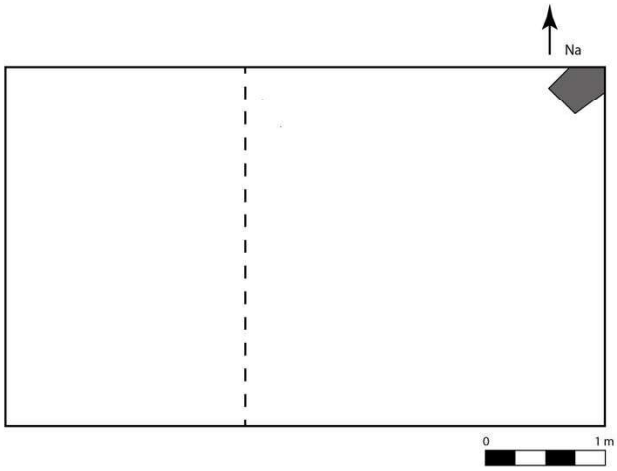

Le lot 17A2 se trouve dans le coin nord-est de la sous-opération 17A. Il créait une dépression rectangulaire visible à la surface qui allait au-delà des limites de la fouille. Cela lui a donné une forme de pentagone irrégulier. Ainsi, ses dimensions de côtés sont de 34 cm, 26 cm, 36 cm, 26 cm et 22 cm. Il n'y a pas de lot supérieur au lot 17A2, mais les lots 17A1, 17A3, 17A4 et 17A5 lui sont latéraux. De plus, le lot 17A5 se trouve aussi en dessous du lot en question.

On y trouve des inclusions de calcaire schisteux sous forme de plaquettes de 5 à 7 cm de longueur, des petits fragments de brique, de charbon de bois, d'anthracite et de scories sont aussi présents.

39 artéfacts de très petites tailles sont présents dans le lot. On y trouve, parmi d'autres, des pots à fleurs en T.C.C. non vernissée, de la T.C.C. vernissée façon locale, de *creamware*, quelques fragments de pipes en T.C.F.B. argileuse et de *white granite*. Cependant, il est possible qu'une certaine quantité de ces artéfacts n'aurait pas dû être attribuée à ce lot.

Description du lot 17A3

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17A3	Limon sableux	10 YR 4/3 (*Brown*)	Compact	9,63 à 9,36	9,62 à 9,35	0,03	17A1	17A4, 17A5	17A2, 17A6, 17A8	35, 51, 114

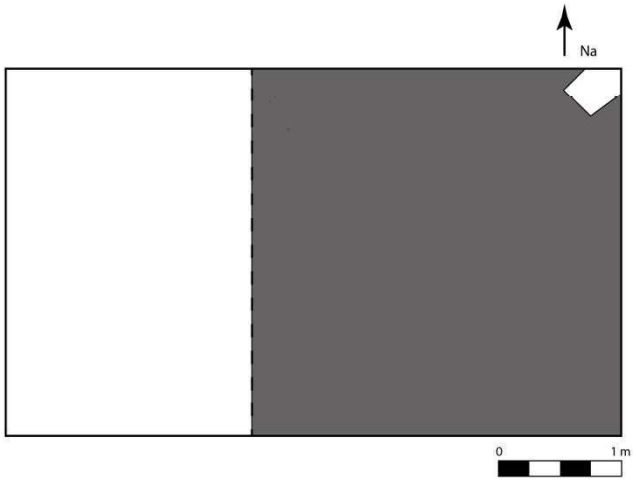

Le lot 17A3 couvre presque la totalité de la sous-opération 17A (3 m sur 3 m). En effet, les lots 17A2, 17A6 et 17A8 lui sont latéraux. Stratigraphiquement, les altitudes de surface des lots 17A3, 17A6 et 17A8 sont relativement les mêmes. Ces trois lots se trouvent directement sous le lot 17A1. Le lot 17A3 est supérieur aux lots 17A4 et 17A5.

En tout, 88 artéfacts se trouvent dans ce lot. Tous sont des fragments d'objets sauf un bouton à quatre trous en verre opaque blanc. On y trouve de la T.C.C. vernissée façon locale et avec engobe façon Angleterre du Nord-Est, des tessons de pots à fleurs en T.C.C. non vernissée, de *creamware* et *pearlware* et de *white granite*.

Artéfacts diagnostiques
Tuyau de pipe avec marque Québec/W&D BELL (1845 – 1932) (Ethnoscop, 2009 : 11)
T.C.F. jaune vernissée avec motif « mocha » (1795 – 1840) (Miller et al., 2000 : 12)

Description du lot 17A4

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17A4	Limon argileux un peu sableux	7,5 YR 3/2 (*Dark brown*)	Compact	9,62 à 9,32	9,52 à 9,29	0,07	17A3	17A5	17A2, 17A8	35, 51, 111, 114, 115

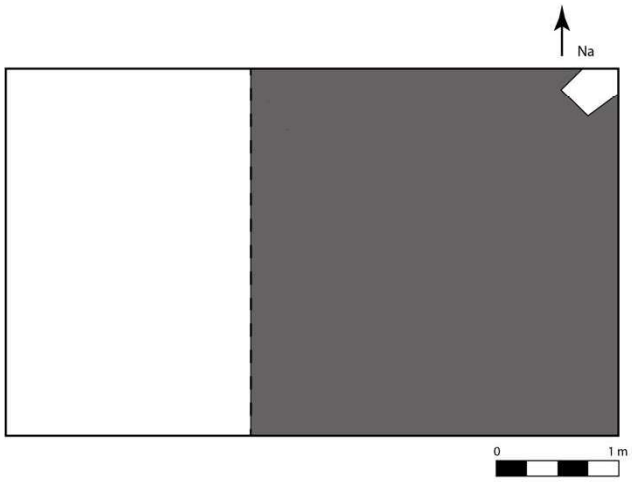

Le lot 17A4 se trouve dans la portion nord-ouest de la sous-opération 17A à environ 60 cm de la limite est et 140 cm de la limite sud. Il forme un arc autour du coin nord-ouest, couvert à cette altitude, par le lot 17A8. Il se trouve sous le lot 17A3 et le lot 17A5 lui est inférieur. Les lots 17A2 et 17A8 lui sont latéraux.

Les inclusions contenues se distinguent du reste des lots de la sous-opération 17A surtout par leur importance relative (environ 10 % de la couche) et la présence assez importante (3 à 5 % de la couche) de mortier désagrégé formant parfois des nodules d'une dizaine de centimètres. On y trouve des pierres de natures différentes et de tailles diverses (5 à 15 cm) et des petits fragments de brique, de charbon de bois, d'anthracite et de scories. Les racines de la végétation de surface sont toujours présentes à cette altitude.

En somme, 195 artéfacts sont présents dans le lot 17A4. Tous sont des fragments, sauf pour deux billes en terre cuite et deux boutons à quatre trous en verre opaque blanc. On y trouve une grande variété de matériaux. T.C.C. vernissée façon locale (certaines décorées à l'engobe) et de l'Angleterre du Nord-Est, T.C.F. chamois avec glaçure Rockingham, T.C.F.B. et plusieurs fragments de pipes en T.C.F.B. argileuse se trouvent dans ce lot.

Artéfacts diagnostiques
T.C.F. vernissée *cream-coloured* (1740 – 1785) (Brassard et Leclerc, 2001)
porcelaine
T.C.C. vernissée façon locale avec glaçure « Rockingham » (poterie Bell) (1845 – 1932) (Ethnoscop, 2009 : 11)
Fragment d'assiette en T.C.F. vernissée et vitrifiée *white granite* à motif de blé produit par Hollinshead et Kirkham (1870 – 1956) (Sussman, 1985 : 25)

Description du lot 17A5

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17A5	Limon argileux	10 YR 4/2 (*Dark grayish brown*)	Compact	9,52 à 9,29	9,19 à 9,07	0,31	17A2, 17A3, 17A4	17A7, 17A10	17A2, 17A6, 17A8	35, 51, 112, 113, 114, 115

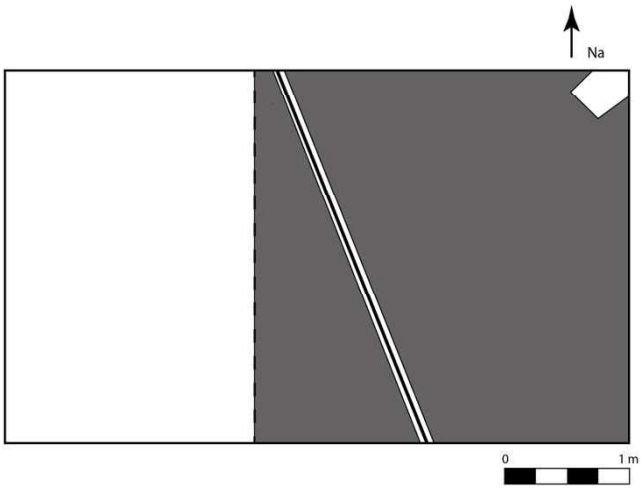

Le lot 17A5 couvre presque la totalité de la sous-opération 17A, sauf pour la tranchée nord-sud créée par le lot 17A6 et le coin nord-est toujours couvert par le lot 17A2. Cela dit, le lot en question se situe aussi sous le lot 17A2. Il couvre le lot 17A7 et une partie du lot 17A10.

Les inclusions contenues dans la couche sont variées, mais en quantité faible. Il a la présence de pierres, surtout du calcaire schisteux, de fragments de briques, de mortier, de charbon de bois, de déchets métalliques, de scories et d'une très faible quantité de cendre.

En ce qui concerne les artéfacts, le lot 17A5 est celui qui contient le plus grand assemblage. Il contient, sous forme de fragment, de la T.C.C. de l'Huveaune, de la Saintonge et du Staffordshire. On y trouve aussi de la T.C.F.B., rouge à glaçure Rockingham, *cream-coloured*, *creamware* et *pearlware*. Il y en a aussi sous forme de fragments de pipes en T.C.F.B. argileuse.

Artéfacts diagnostiques
Fragments de pipes portant des marques « TD » stylisées (1720 – 1780) (Drouin et Savard, 2000 : 160-161)
Fourneau de pipe avec motif à chardon produit par Henderson (1847 – 1876) (Roy, 2006 : 132-135)
Fragment d'une assiette en T.C.F. vernissée et vitrifiée *white granite* avec motif breveté « Hill Side » de Joseph Clementson(1860 – 1864) (Wetherbee, 1996 : 68)
Fragment de bol en T.C.F. vernissée et vitrifiée *white granite* portant une marque de la Stanley Pottery Company (1909-1937) (site web : thepotteries.org)

Description du lot 17A6

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17A6	Limon argileux	2,5 Y 4/3 (*Olive brown*)	Moyennement compact	9,67 à 8,95	9,35 à 8,83	0,22	17A1, 17A8	17A7	17A3, 17A4, 17A5	35, 51, 114, 115

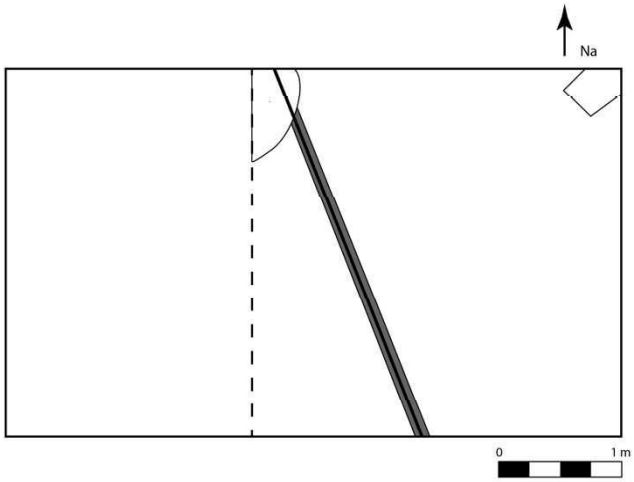

Le lot 17A6 traverse la sous-opération 17A dans un axe nord-ouest–sud-est sur une largeur, en moyenne, de 30 cm. Il se trouve « à l'intérieur » des lots 17A3, 17A4 et 17A5 qui lui sont donc latéraux. Au-dessus de lui se trouvent les lots 17A1 au sud et 17A8 au nord. Sous lui se trouve le lot 17A7.

Les inclusions présentes dans ce lot sont celles-ci : pierres angulaires d'environ 7 cm de longueur, des petits fragments de briques, de bois et de déchets métalliques.

27 artéfacts se trouvent dans cette couche, tous des fragments. La présence de T.C.C. de la Saintonge et du Staffordshire ainsi que des T.C.F. *creamware* et *white granite* et un fragment de verre teinté bleu-vert français est attestée.

Artéfacts diagnostiques
T.C.C. de Saintonge (1500 – 1899) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fourneau de pipe produit par Henderson (1847 – 1876) (Roy, 2006 : 139)
Fragment de tuyau de drain associé à la poterie Bell (1845 – 1932) (Ethnoscop, 2009 : 11)

Description du lot 17A7

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17A7	Limon	10 YR 4/3 (*Brown*)	Meuble	9,19 à 9,07	8,87 à 8,25	0,52	17A5, 17A6	17A9, 17A10	-	35, 47, 51, 114, 115

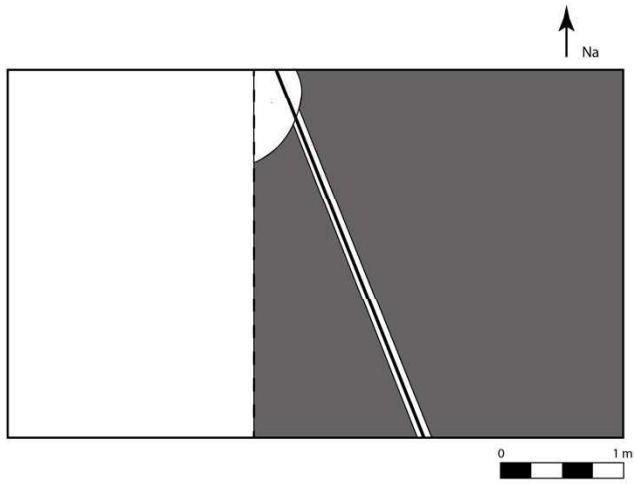

Le lot 17A7 couvre toute la sous-opération 17A, sauf pour le coin nord-est. En effet, une section de 185 cm le long de la limite nord et 50 cm de la limite est n'est pas couverte par ce lot. Les lots 17A5 et 17A6 lui sont supérieurs et le lot 17A9 lui est inférieur à l'ouest tandis que le lot 17A10 se trouve aussi sous lui, mais à l'est.

Il contient une variété d'inclusions sous forme de fragments de briques, de mortier, de bois, de charbon de bois, de déchets métalliques et de scories. Le charbon de bois est assez présent dans cette couche surtout dans la portion sud-est de la sous-opération. Cette relative concentration se « déplace » vers l'Ouest entre la surface et le fond de la couche. Elle est visible dans la paroi ouest (Figure 34).

L'assemblage artéfactuel (n = 134) de ce lot est aussi fragmenté. Il s'agit surtout de T.C.C. vernissée façon locale, de 54 fragments de pipe en T.C.F.B. argileuse, dont certaines de la poterie Bell, ainsi que de *creamware* et de *pearlware*.

Artéfacts diagnostiques
Pearlware à décor peint en bleu sous la glaçure (1775 – 1830) (Miller et al., 2000 : 12)
Fragment de pipe produite par la poterie Bell (1862 - 1881) (Drouin et Savard, 2000 : 241)

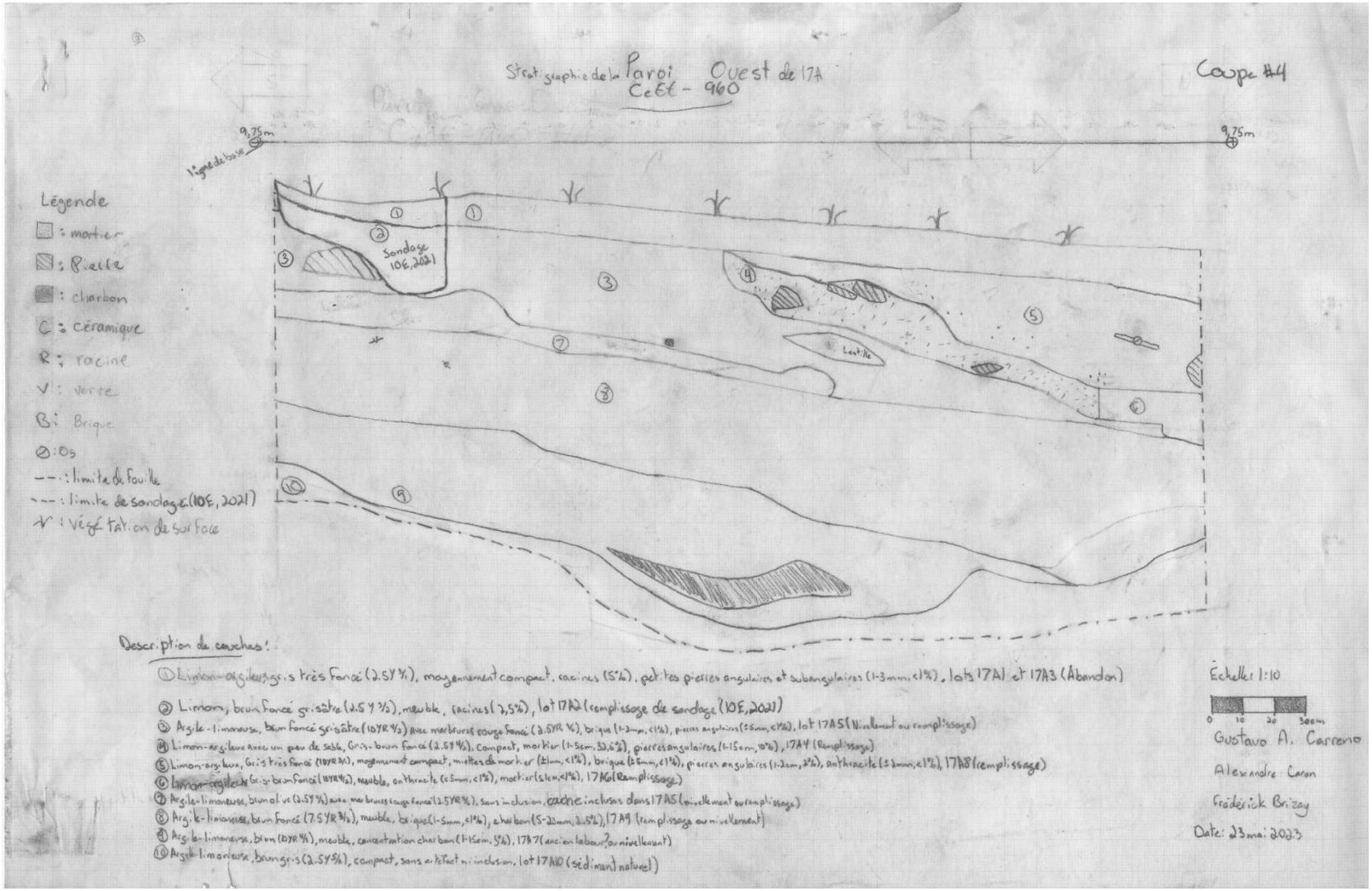

Figure 34 : Stratigraphie de la paroi ouest de la sous-opération 17A

Description du lot 17A8

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17A8	Limon argileux	10YR 3/2 (*Very dark grayish brown*)	Moyennement compact	9,46 à 9,27	8,86 à 8,79	0,56	17A1	17A6	17A3, 17A4, 17A5, 17A7	35, 51, 114, 116

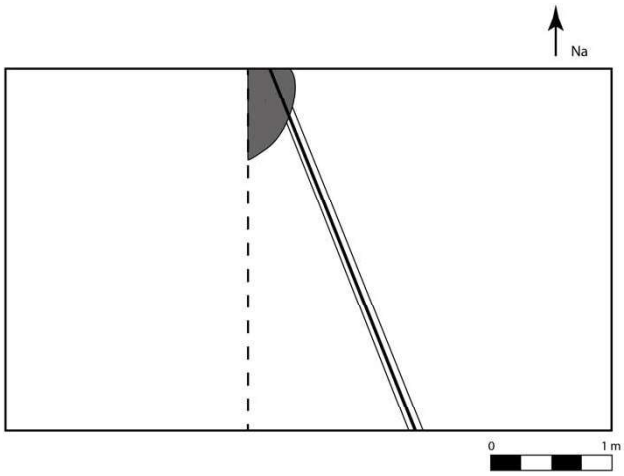

Le lot 17A8 se situe dans le coin nord-ouest de la sous-opération 17A. Il longe la limite nord sur environ 40 cm et la limite ouest sur 140 cm. Seul le lot 17A1 lui est supérieur. Le lot 17A6 lui est inférieur et les lots 17A3, 17A4 17A5 et 17A7 lui sont latéraux.

Ce lot contient des plaquettes de calcaire schisteux et du gneiss ainsi qu'une bonne quantité (5 % du lot) de nodules de mortier. La présence de charbon de bois, d'anthracite et de déchets métalliques est aussi attestée.

Il contient peu d'artéfacts. En effet, seulement 13 fragments sont présents. On y trouve, parmi eux, un fragment d'assiette en T.C.C. vernissée façon Staffordshire et trois fragments de *white granite*.

Artéfacts diagnostiques
Fragment d'assiette en T.C.C. vernissé façon Staffordshire (1650 – 1795) (Brassard et Leclerc, 2001)
T.C.F. vernissée et vitrifiée *white granite* (1840 – aujourd'hui) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 17A9

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17A9	Limon argileux	10 YR 4/3 (*Brown*)	Moyennement compact	8,80 à 8,78	8,43 à 8,39	0,39	17A7	17A10	-	35

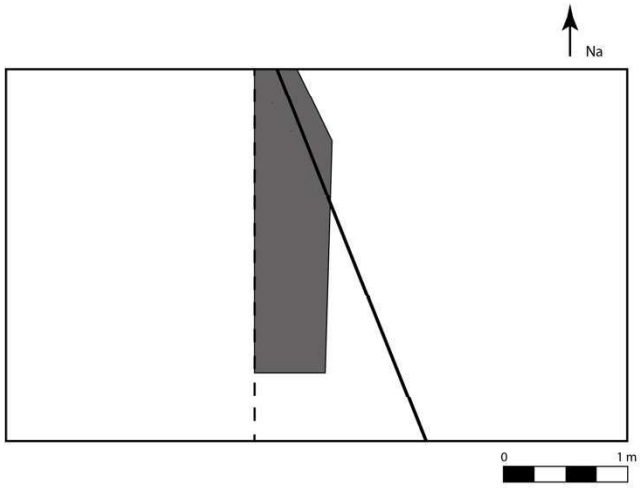

Le lot 17A9 ne se situe que dans la portion ouest de la sous-opération 17A. Il est de forme quasi rectangulaire (58 cm sur 224 cm) et est collé sur la limite nord et ouest de 17A. Le lot 17A7 se situe au-dessus de lui et le lot 17A10 en dessous.

Il contient une faible concentration d'inclusions, mais la présence de petites plaquettes de calcaire schisteux, de fragments de briques, de mortier et de charbon de bois est tout de moins attestée. Un des fragments provient d'une brique clairement trop cuite.

Il contient aussi peu d'artéfacts. En effet, le total ne s'élève qu'à 13 fragments. Parmi ceux-là, on y trouve notamment de la T.C.C. vernissée façon locale et du *creamware*.

Artéfacts diagnostiques
T.C.C. de Saintonge (1500 – 1899) (Brassard et Leclerc, 2001)
Creamware (1762 – 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragment de brique trop cuite (rejet de la poterie Bell) (1845-1932) (Ethnoscop, 2009 : 11)

Description du lot 17A10

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17A10	Argile limoneuse	5 Y 5/2 (*Olive gray*)	Très compact	8,80 à 8,25	-	-	17A7, 17A9	-	-	35, 51, 114, 115

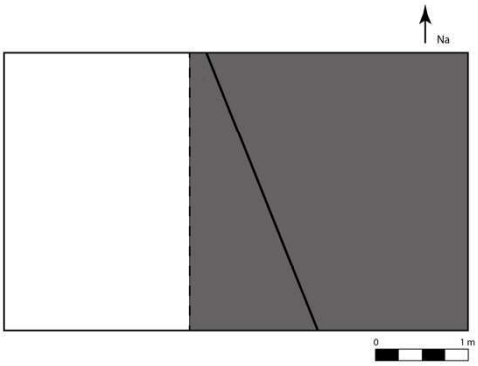

Le lot 17A10 couvre la totalité de la sous-opération 17A, soit 3 m sur 3 m. Il forme un dénivelé du sud-est vers le nord-est. Le lot 17A7 lui est supérieur dans la portion est de la sous-opération, le lot 17A9 dans la portion ouest. Aucun lot ne lui est latéral ou inférieur.

Ce lot ne contenait ni inclusion, ni écofact, ni artéfact.

Description du lot 17B1

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17B1	Limon argileux	10 YR 4/2 (*Dark grayish brown*)	Meuble	9,98 à 9,76	9,85 à 9,66	0,11	-	17B4, 17B5	17B2, 17B3	-

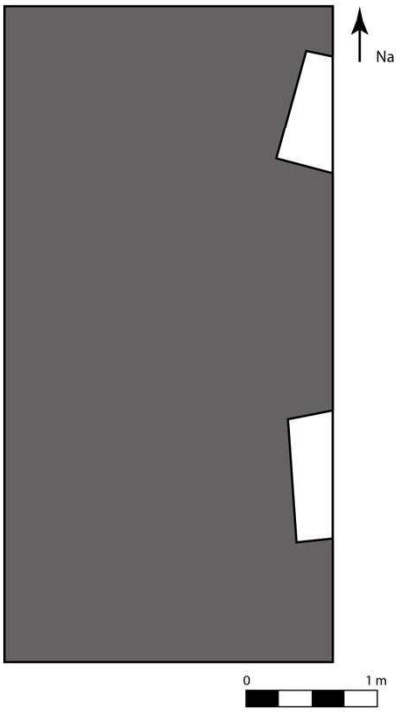

Le lot 17B1 est la couche de surface couvrant la totalité de la sous-opération 17B. Il mesure donc 2,5 m de largeur sur 5 m de longueur. Aucun lot ne se trouve au-dessus de lui. Les lots 17B2 et 17B3 lui sont latéraux. Il couvre les lots 17B4 et 17B5.

Il contient un faible pourcentage de plaquettes de schiste (2 %) de diverses tailles surtout autour des dépressions visibles en surface (17B2 et 17B3). Sinon, il y a une faible présence de mortier, de fragments de brique et de bois. Matière organique, végétation de surface (bardane, tourbe, fougères) et racines y sont aussi présentes.

Le contenu artéfactuel est fragmenté. Parmi les 39 artéfacts et écofacts, on y trouve de la T.C.C. vernissée verte de France, du verre de couleur verte britannique ou anglo-américain, de la faïence

française, du *white granite*, des clous tréfilés et forgés et des ossements de mammifères.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de terrine en T.C.C. vernissée verte de France (1500 – 1799) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragment d'assiette en T.C.F. vernissée et vitrifiée *white granite* (1840 - aujourd'hui) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 17B2

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17B2	Limon argileux un peu sableux	10 YR 4/2 (*Dark grayish brown*)	Meuble	9,69	8,74 à 8,71	0,97	-	17B15	17B1, 17B4, 17B5, 17B6, 17B8, 17B9, 17B10	-

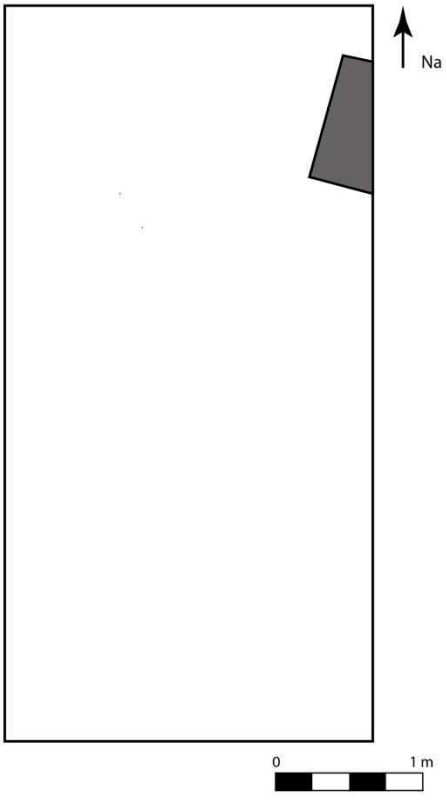

Le lot 17B2 se trouve près du coin nord-est à 14 cm de la limite nord de la sous-opération 17B. En surface, des clous portant des rubans roses délimitaient, avant notre arrivée sur le terrain, ce lot rectangulaire d'environ 50 cm de largeur sur 1 m de longueur orienté vers le nord. Au fond, un ruban rose portant l'inscription 10Q a été trouvé juste au-dessus d'un géotextile. La limite est de la sous-opération 17B coupe le rectangle formé par les clous mentionnés, ce qui donne à ce lot une forme irrégulière semblable à un parallélogramme (sud : 36 cm, ouest : 89 cm, nord : 21 cm, est : 95 cm). Aucun lot ne lui est supérieur, mais les lots 17B1, 17B4, 17B5, 17B6, 17B8, 17B9 et 17B10 lui sont latéraux.

Une bonne quantité (± 20 %) de plaquettes de schiste de diverses tailles est contenue dans ce lot ainsi qu'un faible pourcentage (1-2 %) de mortier et de petits fragments de briques. Aucun artéfact ni écofact n'est présent.

Description du lot 17B3

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17B3	Limon argileux un peu sableux	10 YR 3/3 (*Dark brown*)	Meuble	9,70 à 9,68	8,81 à 8,70	0,94	-	17B15	17B1, 17B4, 17B5, 17B6, 17B7, 17B8, 17B10	-

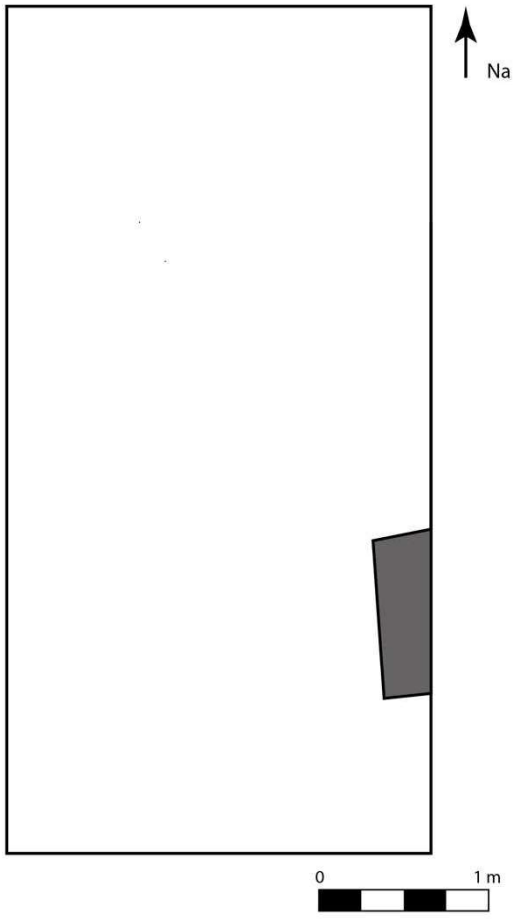

Le lot 17B3 se trouve le long de la limite est dans la portion sud de la sous-opération 17B à 1,10 m de la limite sud. En surface, des clous portant des rubans roses délimitaient, avant notre arrivée sur le terrain, ce lot rectangulaire d'environ 50 cm de largeur sur 1 m de longueur orienté vers le nord-ouest. Au fond, un ruban rose portant l'inscription 10T a été trouvé juste au-dessus d'un géotextile. La limite est de la sous-opération 17B coupe le rectangle formé par les clous mentionnés, ce qui donne à ce lot une forme irrégulière semblable à un parallélogramme (côtés : sud : 20 cm, ouest : 104 cm, nord : 39 cm, est : 115 cm). Aucun lot ne lui est supérieur, mais les lots 17B1, 17B4, 17B5, 17B6, 17B7, 17B8 et 17B10 lui sont latéraux.

Le lot est composé de sédiments et d'environ 5 % de plaquettes de schiste de diverses tailles ainsi que d'une présence (<1 %) de mortier et de petits fragments de briques. Aucun artéfact ni écofact n'est présent.

Description du lot 17B4

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17B4	Limon argileux	10 YR 4/2 (*Dark grayish brown*)	Meuble	9,80 à 9,66	9,71 à 9,67	0,07	17B1	17B5	17B2, 17B3, 17B5	-

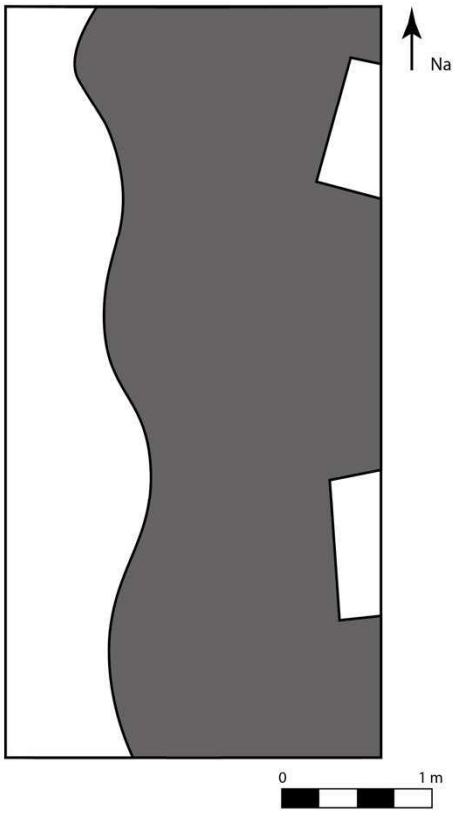

Le lot 17B4 se trouve uniquement dans la portion est de la sous-opération 17B, immédiatement sous le lot 17B1. Le lot 17B5, latéral à l'ouest et inférieur à lui, se distingue principalement par sa couleur plus jaunâtre. L'interface ouest de ce lot était difficile à cerner vu la faible différence de sédiment. Le lot 17B4 fait la totalité de la longueur de la sous-opération et à peu près 1,60 m à 2 m de largeur à partir de la limite est de 17B. De plus, les lots 17B2 et 17B3 lui sont latéraux à l'est.

Une simple présence de plaquettes de schiste, de galets de rivière, de petits fragments de briques et de racine est attestée dans ce lot.

Le contenu artéfactuel est complètement fragmenté et il n'y a pas de présence d'écofacts. Parmi ces 30 fragments, on y trouve de la T.C.C. vernissée verte de France, de la T.C.C. avec engobe et vernissée façon Staffordshire, des carreaux de vitre en verre teinté vert et du grès fin blanc à glaçure au sel avec motif *dot, diaper & basket*.

Artéfacts diagnostiques
T.C.C. de Saintonge (1500 – 1899) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragment de bol(?) en grès fin à corps blanc glaçuré au sel portant un motif moulé *dot, diaper & basket* (1740 – 1765) (Miller et al., 2000 : 10)
Pearlware à décor floral imprimé sous la glaçure (1775-1830) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 17B5

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17B5	Limon argileux	2.5 Y 4/3 (*Olive brown*)	Compact	9,85 à 9,66	9,49 à 9,37	0,28	17B1, 17B4	17B6, 17B7	17B2, 17B3	-

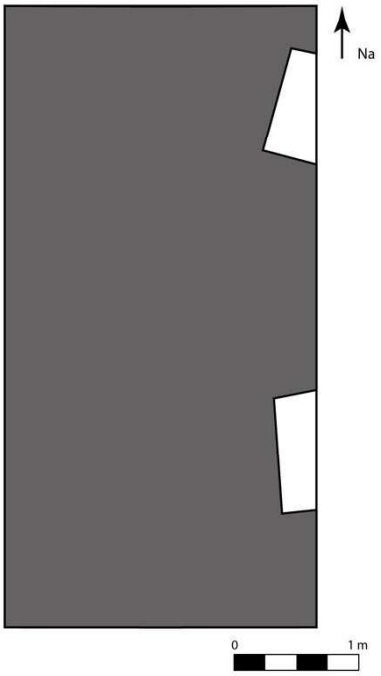

Le lot 17B5 se trouve sur toute la surface de la sous-opération 17B soit sur 2,5 m de largeur sur 5 m de longueur. Cependant, la portion de ce lot qui est la plus près de la surface est latéral au lot 17B4 et ne couvre que la portion ouest de la sous-opération sur la totalité de la longueur, mais sur à peu près 50 cm à 90 cm de largeur. Les lots 17B1 et 17B4 lui sont supérieurs et les lots 17B6 et 17B7 lui sont inférieurs. Les lots 17B2 et 17B3 lui sont latéraux.

Ce lot contient environ 3 % de plaquettes de schiste (2-5 cm), ±4 % de fragments de brique françaises et une présence de petits galets de rivière (1-7 cm), de mortier et de charbon. Des racines et des radicelles sont toujours présentes.

Le contenu artéfactuel et écofactuel est très fragmenté, mais assez important. On y compte 189 pièces. Parmi ce total, on y trouve de la T.C.C. vernissée façon locale, de la T.C.C. avec engobe et vernissée façon Angleterre du nord-est, des fragments de pots à fleurs en T.C.C. non vernissée, de la porcelaine fine de type *bone china* et du grès grossier glaçuré au sel et au feldspath façon Derbyshire. Une trentaine de fragments d'os de mammifères et deux d'oiseaux font aussi partie de cet assemblage.

Artéfacts diagnostiques
Fragment d'assiette en T.C.C. vernissée de l'Italie du nord (1700 – 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragment d'assiette ou de plat en T.C.C. avec engobe et vernissée façon Staffordshire (1650 – 1795) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragment d'assiette en T.C.C. avec engobe et vernissée de la vallée de l'Huveaune (1700 – 1765) (Brassard et Leclerc, 2001)
Brique française
Dé à coudre moleté à la machine (1730 – 1800) (Archéolab)
Grès grossier façon Derbyshire (1835 – 1950) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 17B6

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17B6	Limon sableux	5 YR 3/2 (*Dark reddish brown*)	Meuble	9,53 à 9,41	9,07 à 8,87	0,51	17B5	17B8, 17B9, 17B12	17B2, 17B3, 17B7	-

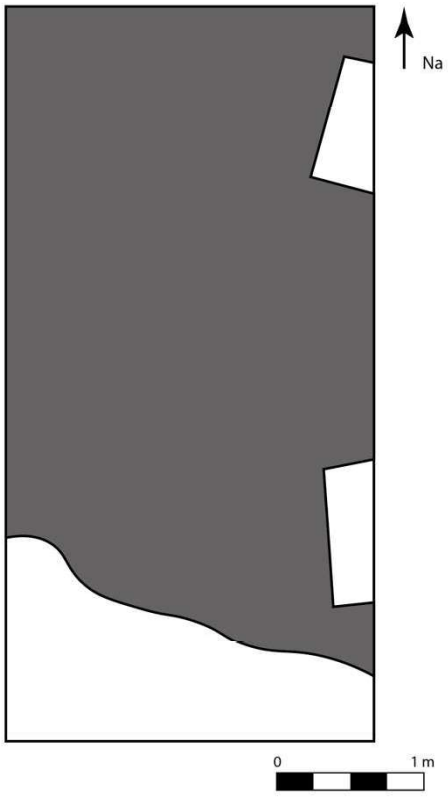

Le lot 17B6 couvre toute la surface de la sous-opération 17B, sauf pour une bande entre 43 cm et 148 cm de largeur qui longe la limite sud de la sous-opération (lot 17B7). Il est entièrement couvert par le lot 17B5 et lui-même se situe au-dessus des lots 17B8 dans la portion centrale puis des lots 17B9 et 17B12 dans la portion nord de la sous-opération. Le lot 17B7 lui est latéral ; de même pour les lots 17B2 et 17B3.

Ce lot contient une grande quantité (+30 %) de blocs en calcaire schisteux atteignant les 30 centimètres, ±5 % de gros fragments de briques (3 à 15 cm) et la présence de mortier, de fragments de bois et de charbon de bois. Il a été observé que les inclusions étaient plus fines dans la partie sud-ouest du lot 17B6 que dans la partie nord-est.

Tous les artéfacts et tous les ossements contenus dans ce lot sont fragmentés. Le total des fragments dans l'assemblage est de 220. On y trouve plusieurs sortes de T.C.C. d'origine française et locale et, outre les fragments de pipes en T.C.F.B. argileuse, deux petits tessons de T.C.F. soit un de *creamware* et un de T.C.F.B. vernissée.

Artéfacts diagnostiques
Fragments d'assiette creuse à rebord ourlé en T.C.C. décorée à l'engobe et vernissée façon Beauvais (1500 – 1850) (Brassard et Leclerc, 2001)
T.C.C. vernissée façon locale (1665 – 1915) (Brassard et Leclerc, 2001)
Verre teinté bleu-vert français (1650 – 1799) (Brassard et Leclerc, 2001)
Clous en fer forgé (av. 1790) (Miller et al., 2000 : 14)

Description du lot 17B7

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17B7	Argile limoneuse	10 YR 4/3 (*Brown*)	Compact	9,27 à 9,25	8,43 à 8,42	0,26	17B5	17B15	17B3, 17B6, 17B8, 17B10	-

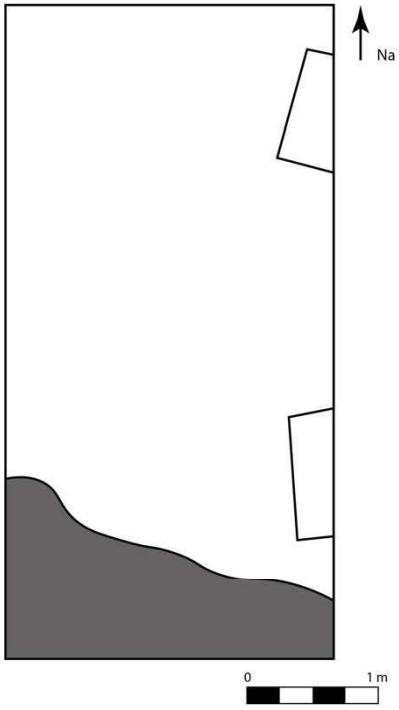

Le lot 17B7 ne se trouve uniquement que dans la portion sud de la sous-opération 17B et forme une pente de la limite sud vers le nord de l'aire de fouille. Il fait toute la largeur de la sous-opération 17B soit 2,5 m sur 43 cm à 148 cm de longueur. Le lot 17B5 se trouve juste au-dessus et les lots 17B3, 17B6, 17B8 et 17B10 lui sont latéraux. Seul le lot 17B15 se trouve en dessous.

Ce lot comportait très peu d'inclusions, mais une présence anthropique est tout de même attestée. Il s'agit de moins de 1 % de petits fragments de calcaire schisteux, de fragments de brique et de charbon de bois.

Ce lot comportait aussi très peu d'artéfacts et ces derniers se trouvaient tous dans les interfaces avec les autres lots notamment 17B8 et 17B10. Une perle en verre torsadé et un fourneau de pipe à tuyau amovible en brique font partie du petit assemblage récolté dans ce lot.

Artéfacts diagnostiques
Perle torsadée
Pipe en brique

Description du lot 17B8

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17B8	Limon argileux	7.5 YR 3/1 (*Very dark grey*)	Meuble	9,07 à 8,87	9,03 à 8,82	0,05	17B6	17B10	17B2, 17B3, 17B7, 17B9	-

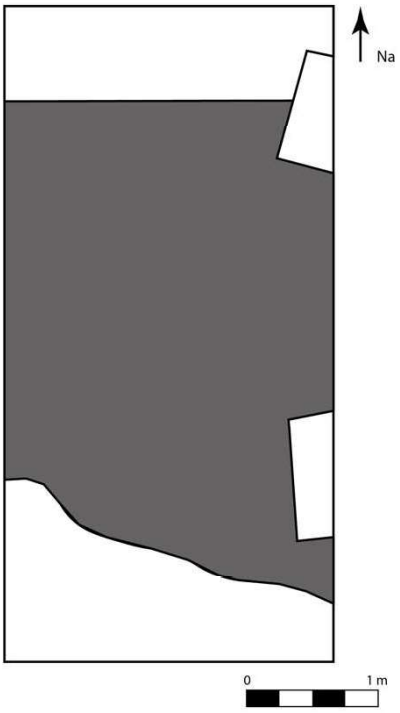

Le lot 17B8 se trouve dans la portion centrale de la sous-opération 17B. En effet, couvert par le lot 17B6, il est bordé au nord par le lot 17B9 et au sud par le lot 17B7. Les lots 17B2 et 17B3 se trouvent à l'est.

Ce lot contenait assez de charbon de bois pour lui donner une couleur gris très foncé, voire noir. Il y a aussi la présence de petites poches de sable jaunâtre, de petits fragments de calcaire schisteux, de petits morceaux de bois en décomposition et de scories.

Le lot 17B8 est celui qui contient le plus d'artéfacts et d'écofacts de la sous-opération. Tout le matériel archéologique est fragmenté, sauf pour huit petites perles de verre de 2 mm de diamètre, une phalange de mammifère et quelques clous forgés. Parmi les 648 fragments, on y retrouve des T.C.C. françaises et locales, 35 fragments de pipe en T.C.F.B. argileuse, des contenants de verre teinté bleu-vert français, 76 fragments de carreaux de vitre, un fragment de *pearlware* et un fragment de T.C.C. vernissée façon Staffordshire. 281 fragments d'origine animale (mammifère et oiseau) ainsi que plusieurs clous forgés sont aussi présents.

Artéfacts diagnostiques
Clous en fer forgé (av. 1790) (Miller et al., 2000 : 14)
T.C.C. vernissée verte de France (1500-1799) (Brassard et Leclerc, 2001)
T.C.C. avec engobe et vernissée de Saintonge (1500 – 1899) (Brassard et Leclerc, 2001)
T.C.C. vernissée façon locale (1650 – 1915) (Brassard et Leclerc, 2001)
Pointe
Pipe en pierre

Description du lot 17B9

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17B9	Limon argileux	10 YR 4/2 (*Dark grayish brown*)	Moyennement compact	9,23 à 8,99	9,03 à 8,82	0,19	17B6	17B10	17B2, 17B8, 17B15	-

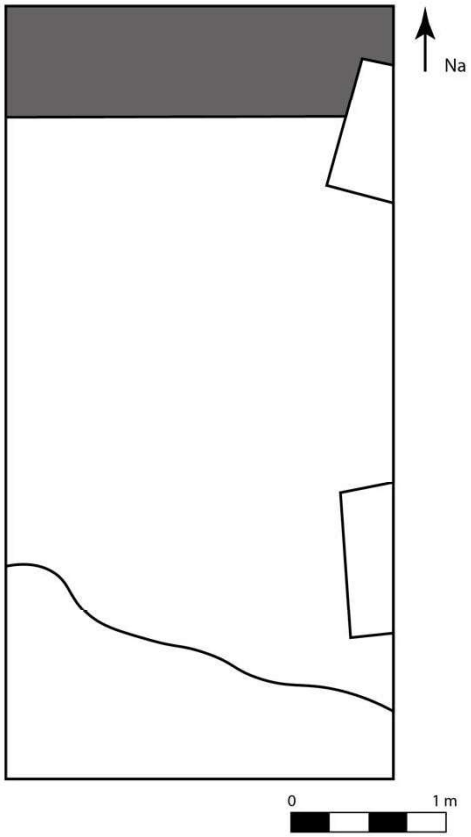

Le lot 17B9 se trouve au nord de la sous-opération 17B sur presque toute la largeur de celle-là soit environ 2,15 m et sur une longueur de 72 cm. Il est couvert par le lot 17B6 et lui-même couvre une partie du lot 17B10. Le lot 17B2 se trouve à l'est, le lot 17B8 au sud et une partie du lot 17B15 à l'ouest.

Ce lot contenait peu d'inclusions, mais plus que le lot 17B7. Parmi celles-là on y trouve des petites plaquettes de calcaire schisteux, des petits morceaux de bois en décomposition et du charbon de bois.

Le lot 17B9 contient relativement peu d'artéfacts, mais 51 fragments ont tout de même été trouvés. Il s'agit, en partie, d'un mélange de T.C.C. de Saintonge, de faïences d'origines indéterminées, de *creamware* et de grès fin blanc glaçuré au sel.

Artéfacts diagnostiques
Grès grossier français à pâte claire (1600 – 1735) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragments de bénitier d'applique en faïence blanche française
Fragment de coupe à tige de verre « à bouton carré » (Milieu XVIII^{e} siècle) (McNally : 52)

Description du lot 17B10

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17B10	Argile limoneuse	10 YR 3/4 (*Dark yellowish brown*)	Compact	9,09 à 8,90	8,91 à 8,74	0,15	17B8, 17B9	17B12, 17B13, 17B15	17B2, 17B3, 17B7, 17B11	-

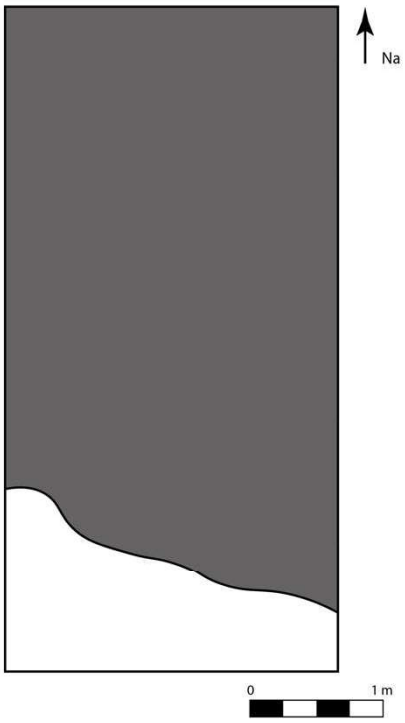

Le lot 17B10 couvre la totalité de la sous-opération 17B, sauf pour la portion sud où se trouve le lot 17B7. Il mesure donc 2,5 m de largeur sur 4,57 m à 3,52 m de longueur. Les lots 17B8 et 17B9 se trouvent au-dessus et des portions des lots 17B12, 17B13 et 17B15 se trouvent en dessous. Les lots 17B2 et 17B3 se trouvent à l'est, 17B7 au sud. Le lot 17B11 forme, en plan, un petit carré dans le lot 17B10 près du centre de l'aire de fouille.

L'inclusion la plus importante dans ce lot est un pourcentage relativement élevé (± 7 %) de fragments et de copeaux de bois dont certains prenaient la forme de petites planches qui ne semblaient pas en place. Sinon, il y avait aussi toujours la présence de petites plaquettes de schiste.

L'assemblage artéfactuel et écofactuel assez maigre (74 pièces) est dominé par les ossements de mammifères et quelques-uns d'oiseaux. Il y a aussi la présence de plusieurs clous forgés et d'une croix religieuse en laiton.

Artéfacts diagnostiques
Clous en fer forgé (av. 1790) (Miller et al., 2000 : 14)
T.C.C. vernissée façon locale (1650-1915) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 17B11

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17B11	Limon sableux	7.5 YR 3/2 (*Dark brown*)	Meuble	8,82	8,62	0,20	17B8	17B15	17B10, 17B15	56, 57

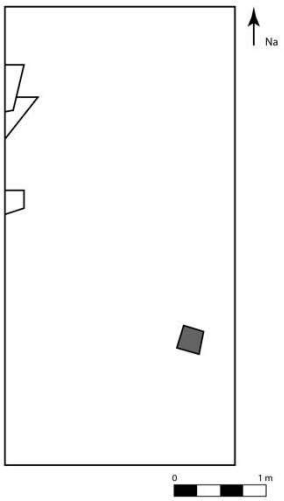

Le lot 17B11 se trouve à être, en plan, un petit carré quasi parfait de 25 cm de côté. Il se trouve un peu au sud-est du centre de la sous-opération 17B. Il n'a été aperçu que lors de la fouille du lot 17B10, mais se poursuit dans le lot 17B15 sur une profondeur d'à peu près 15 cm. Au-dessus se trouve le lot 17B8.

Le lot contient deux petits blocs de calcaire schisteux (5-15 cm de longueur), une *mudstone* et un fragment de 5 cm sur 5 cm de brique française.

Le lot 17B11 ne contient que quelques petits fragments d'os blanchis et un tesson de T.C.C. vernissée verte de France.

Artéfacts diagnostiques
T.C.C. vernissée verte de France (1500 – 1799)

Description du lot 17B12

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17B12	Sable limoneux	10 YR 3/1 (*Very dark gray*)	Meuble	8,74	8,63 à 8,57	0,14	17B10, 17B13	17B15	17B15	59, 60

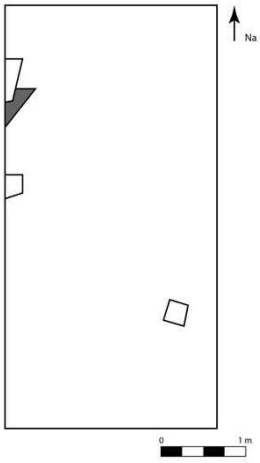

Le lot 17B12 se trouve dans le coin nord-ouest de la sous-opération 17B. Ses dimensions exactes sont inconnues. Cela dit, il est assez rectiligne et mesure environ 60 cm sur 30 cm. Il est collé sur la limite ouest de la sous-opération 17B et touche à peine à la limite nord. Il se situe sous une portion du lot 17B10 et sous le lot 17B13. Le lot 17B15 lui est latéral, mais aussi inférieur.

Ce lot contient des petits fragments de brique, de mortier, de scories et de charbon de bois. Un relativement gros fragment de bois, possiblement les restes d'une poutre, se trouvait dans le lot 17B12.

Très peu d'artéfacts et d'écofacts se trouvent dans le lot 17B12. Seuls deux clous forgés et un petit fragment de verre incolore sans plomb gercé forment l'assemblage artéfactuel. En ce qui concerne les écofacts, seulement quatre fragments d'os font partie de ce groupe.

Artéfacts diagnostiques
Clou en fer forgé (av. 1790) (Miller et al., 2000 : 14)

Description du lot 17B13

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17B13	Argile limoneuse	7.5 YR 4/2 (*Brown*)	Compact	8,82	8,53	0,29	17B6, 17B10	17B12, 17B15	17B15	59, 60

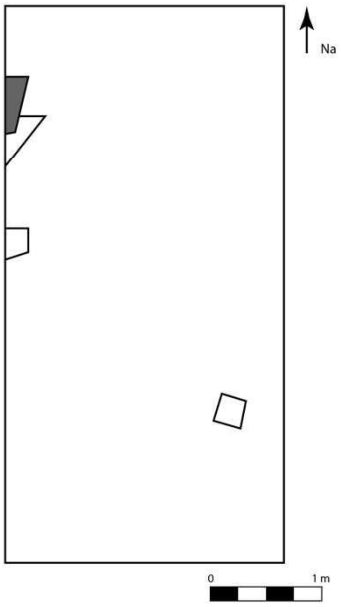

Le lot 17B13, malgré son étiquette, se trouve au-dessus du lot 17B12. Il n'a été distingué du lot 17B12 qu'une fois fouillé. Il se trouve donc lui aussi dans le coin nord-ouest de 17B. Ses dimensions exactes sont inconnues, mais il est estimé à environ 40 cm sur 20 cm.

Ce lot a été distingué par un pourcentage plus élevé (±40 %) de petites plaquettes de calcaire schisteux et une matrice de couleur et de texture différentes. Sinon, il a aussi une présence de minuscules fragments de brique et de mortier.

Seule une petite perle (2 mm de diamètre) en verre opaque blanc a pu être associée à ce lot.

Artéfacts diagnostiques
Perle de verre opaque blanc (ap. 1500)

Description du lot 17B14

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17B14	Argile limoneuse un peu sableuse	10 YR 3/2 (*Very dark grayish brown*)	Compact	9,07	8,68	0,39	17B6	17B10	17B8, 17B10	58

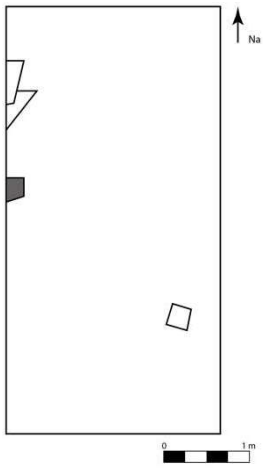

Le lot 17B14 est de forme circulaire et se trouve sous une pierre de champ en grès dans la paroi ouest de la sous-opération 17B. Il mesure 32 cm de diamètre. Le lot 17B6 le couvre et il traverse le lot 17B8 et presque toute l'épaisseur du lot 17B10 et se trouve donc aussi en dessous de ce dernier.

Il ne contient aucune inclusion, sauf pour la pierre de champ mentionnée plus haut.

Il ne contient pas d'artéfact ni d'écofact.

Description du lot 17B15

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17B15	Argile limoneuse	5 Y 5/2 (*Olive gray*)	Très compact	9,27 à 8,79	-	-	17B7, 17B10, 17B11, 17B12, 17B13	-	17B9, 17B11, 17B12, 17B13	-

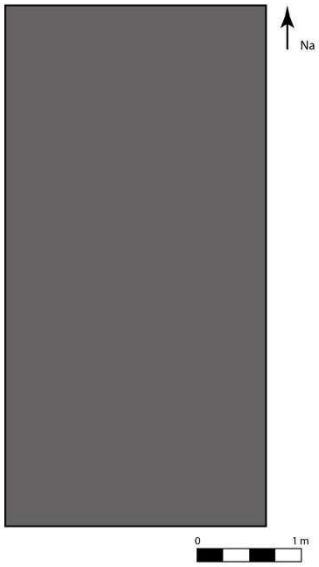

Le lot 17B15 se trouve sous tous les lots de la sous-opération 17B, sauf pour une partie plus élevée dans le coin nord-ouest. Il mesure donc 2,5 m sur 5 m. Cela dit, il est tout de même aussi latéral aux lots 17B9, 17B11, 17B12 et 17B13.

Ce lot ne contient aucune inclusion, artéfact ou écofact.

Description du lot 17C1

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C1	Limon argileux	10 YR 3/2 (*Very dark grayish brown*)	Très compact	9,65 à 9,36	9,58 à 9,33	0,05	-	17C2, 17C3, 17C4	-	51

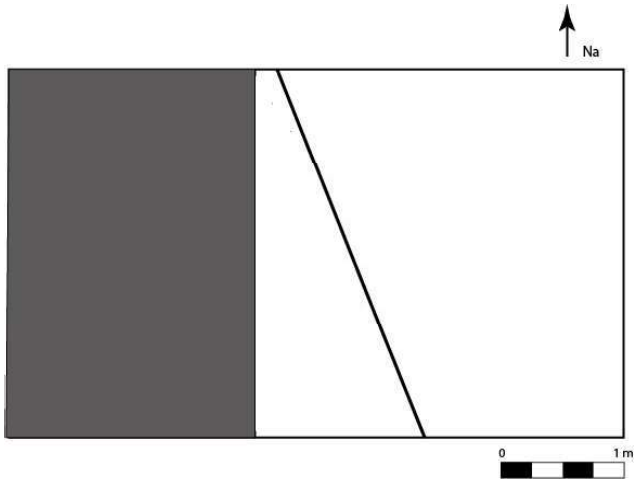

Le lot 17C1 est un lot de tourbe recouvrant l'entièreté de la sous-opération 17C. Il mesure donc 3 m de longueur sur 2 m de largeur. L'inclusion la plus importante est celle de racine (50 %). Les autres inclusions (pierre, brique, mortier, bois, scorie) représentent chacune moins de 1 % de la composition de la matrice.

Le lot 17C1 a livré 43 fragments d'artéfacts et d'écofacts. En ordre d'importance, on trouve les artefacts suivants : verre teinté verre (vitre, 13), verre de couleur verte (13) et T.C.C non vernissée (4). Dans une moindre mesure, et sans ordre particulier, on trouve entre autres du *creamware*, T.C.F.B. argileuse (pipe), du verre incolore sans plomb et de la T.C.C. vernissée façon locale.

Description du lot 17C2

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C2	Limon argileux	2.5 Y 4/3 (*Olive brown*)	Compact	9,54 à 9,51	9,42 à 9,29	0,15	17C1	17C5	17C4	-

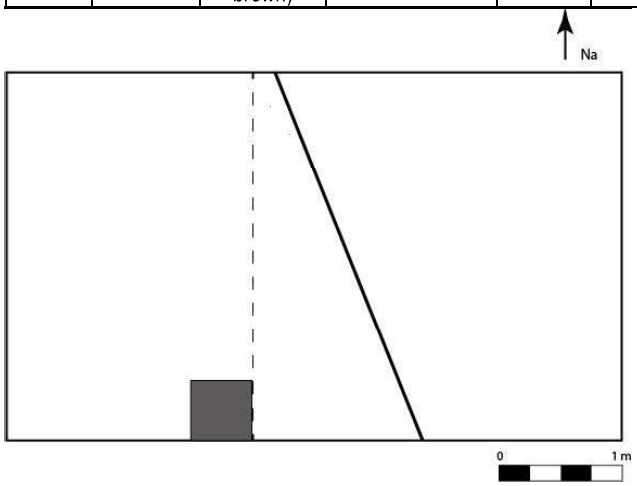

Le lot 17C2 est situé dans le coin sud-est de la sous-opération 17C. Il possède une forme rectangulaire, mesurant 0,48 m de large sur 0,56 m de long. On note la présence de relativement peu d'inclusion (toutes à moins de 1 %) : pierre, brique, anthracite et déchets métalliques. La fin du lot 17C2 est marquée par la présence d'une grosse pierre en calcaire mesurant environ 0,70 m de long, 0,5 m de large et 0,25 m de haut. La création de ce lot est arbitraire. En effet, il était tout d'abord associé à un sondage réalisé par la ville de Québec en 2021. Toutefois, en vérifiant les plans et la localisation des sondages, il a été déterminé qu'il ne s'agissait pas d'un sondage. Le lot 17C2 a donc été transformé en lot arbitraire.

Figure 35 : Roche marquant la fin du lot 17C2 (23NU17C-01-25)

Le lot 17C2 a livré 18 fragments d'artéfacts et d'écofacts. De manière générale, on y trouve ces types d'artefacts : du verre teinté verre (vitre), T.C.C. non vernissée, T.C.C. vernissée façon locale, faïence émaillée, verre incolore au plomb, *creamware* et verre de couleur verte.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de *creamware* (v. 1762 – v. 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 17C3

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C3	Limon argileux	10 YR 5/3 (*Brown*)	Moyennement compact	9,51 à 9,46	8,72 à 8,60	0,812	17C1	17C10a	17C4, 17C5, 17C6, 17C9	36

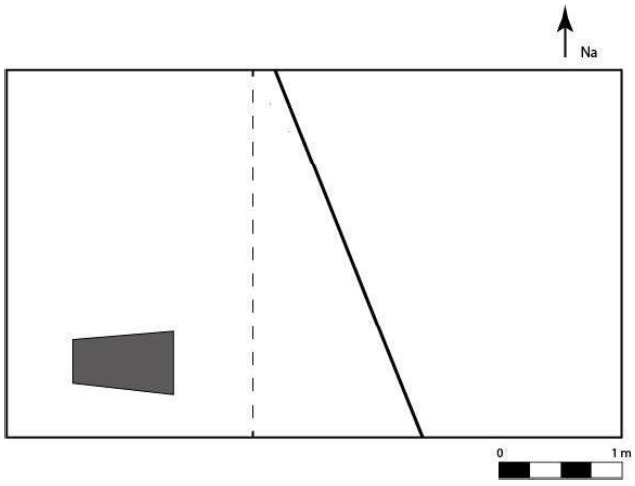

Le lot 17C3 est situé dans la partie sud de la sous-opération 17C. Il possède une forme légèrement trapézoïdale mesurant 0,47 m sur 0,88 m sur 0,54 m sur 0,83 m. Parmi les inclusions, on trouve de la brique (5 %), mortier (1 %), du bois (1 %), de la pierre (<1 %), de l'anthracite (<1 %) et des racines (<1 %).

Figure 36 : Lot 17C3 en début de fouille (23NU17C-01-13)

Le lot 17C3 a livré 22 fragments d'artéfacts et d'écofacts. De manière générale, on y trouve ces types d'artefacts : verre teinté vert (vitre), faïence émaillée, verre incolore sans plomb, verre incolore au plomb, *white granite*, *creamware*, T.C.C. non vernissée et T.C.C. vernissée de façon locale. Étant donné qu'il s'agit d'un remblai de sondage, les artéfacts provenant de ce lot sont considérés comme étant sans provenance puisqu'ils ont été sortis de leur contexte.

Description du lot 17C4

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C4	Limon argileux	2,5 YR 3/2 (*Very dark grayish brown*)	Meuble	9,58 à 9,38	9,44 à 9,23	0,13	17C1	17C5, 17C6	17C2, 17C3	37, 51

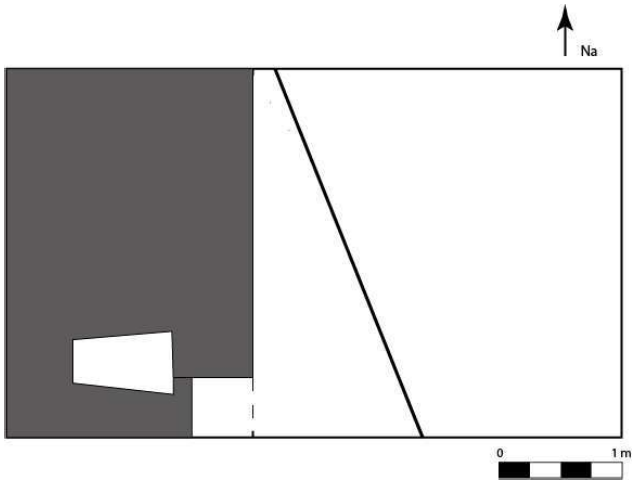

Le lot 17C4 se situe sur presque l'entièreté de la sous-opération 17C à l'exception des zones occupées par les lots 17C2 et 17C3. Il possède donc une forme rectangulaire mesurant 2 m sur 3 m. Les inclusions observées dans ce lot (pierre, brique, mortier, bois, anthracite, scorie et racine) représentent chacune moins de 1 % de la composition de la matrice.

Le lot 17C4 a livré 648 fragments d'artéfacts et d'écofacts. En ordre d'importance, on trouve les artefacts suivants : verre teinté vert (vitre, 191), *white granite* (84), verre incolore sans plomb (74) et T.C.C. non vernissée (62). Dans une moindre mesure, et sans ordre particulier, on trouve entre autres du verre de couleur verte, *creamware*, T.C.F.B. argileuse (pipe), T.C.C. vernissée façon locale, T.C.F.B. et T.C.C. Saintonge, faïence.

Artéfacts diagnostiques
Fragment d'une bouteille de médicament en verre teinté vert avec l'inscription « [P]AIN KILLER » (v. 1867 – v. 1900) (Archéolab)
Fragment de tuyau de pipe en TCF argileuse blanche portant l'inscription « L. FIOLET À ST-OMER » (1765 – 1921) (Répertoire du patrimoine culture du Québec)
Fragment de faïence britannique à décor de type powdering (v. 1630 – v. 1670) (JPPM, 2010)

Description du lot 17C5

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C5	Argile limono-sableux	2,5 Y 4/4 (*Olive brown*)	Compact	9,36 à 9,04	9,19 à 8,90	0,14	17C4, 17C6, 17C7, 17C8	17C9	17C2, 17C3	51

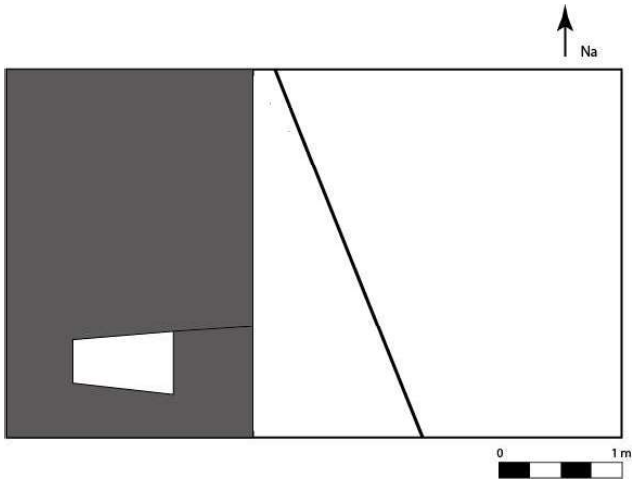

Le lot 17C5 couvre presque l'entièreté de la sous-opération 17C, à l'exception de la zone occupée par le lot 17C3. Il possède donc une forme rectangulaire mesurant 2 m sur 3 m. On y trouve principalement du mortier (2-3 %) et du charbon (1-2 %). Dans une moindre mesure (<1 %), on observe également de la pierre, de l'anthracite et des racines.

Le lot 17C5 a livré 243 fragments d'artéfacts et d'écofacts. En ordre d'importance, on trouve les artéfacts suivants : verre teinté vert (vitre, 58), T.C.C. non vernissée (31), verre incolore sans plomb (20), verre de couleur verte (19) et T.C.F.B. argileuse (pipe, 17). Dans une moindre mesure, et sans ordre particulier, on trouve entre autres du *creamware*, du *white granite*, de la T.C.C. saintonge, de la porcelaine de type *bone china*, de la T.C.C. vernissée façon locale et de la T.C.F.B. vernissée.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de verre incolore sans plomb à la teinte mauve (au manganèse) (après 1880) (SHA)
Fragment de verre incolore sans plomb à lèvre de type à couronne (après 1894-1895) (SHA)

Description du lot 17C6

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C6	Limon argileux	10 YR 4/2 (*Dark grayish brown*)	Compact	9,44 à 9,15	9,33 à 9,17	0,07	17C4	17C5, 17C7, 17C8	17C3, 17C5	51

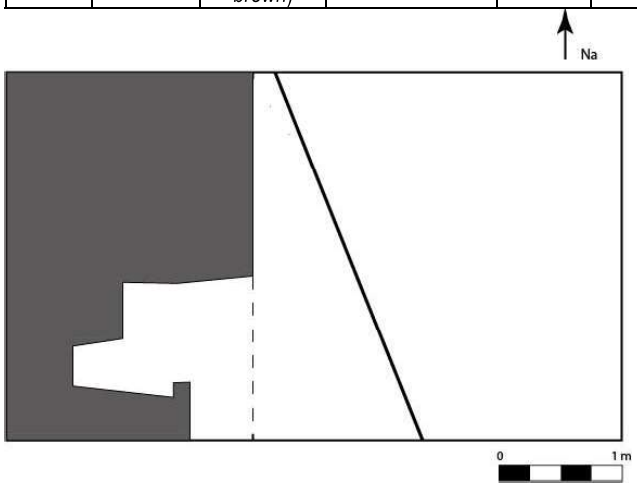

Le lot 17C6 couvre la majorité de la sous-opération 17C et possède une forme de « 9 » inversé. Parmi les inclusions observées, on trouve du mortier (2 %), de l'anthracite (2 %), de la pierre (1 %), du charbon (1 %), de la brique (<1 %) et des racines (<1 %).

Le lot 17C6 a livré 230 fragments d'artéfacts et d'écofacts. En ordre d'importance, on trouve les artéfacts suivants : verre teinté vert (vitre, 68), verre incolore sans plomb (33), du *white granite* (31) et de la T.C.C. non vernissée (25). Dans une moindre mesure, et sans ordre particulier, on trouve entre autres de la T.C.C. vernissée façon locale, de la T.C.F.B. argileuse (pipe), T.C.F.B. vernissée, de la T.C.C., de la faïence émaillée.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de pipe en T.C.F. argileuse blanche avec l'inscription « W & D B[ELL] » (1862 – 1881) (Drouin et Savard, 2000)
Fragment de tasse en *white granite* à décor moulé à motif agricole (v. 1860 -v. 1900) (JPPM, 2010)

Description du lot 17C7

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C7	Limon argileux	2,5 Y 4/3 (*Olive brown*)	Meuble	9,25 à 9,15	9,19 à 9,04	0,12	17C6	17C5	17C6	-

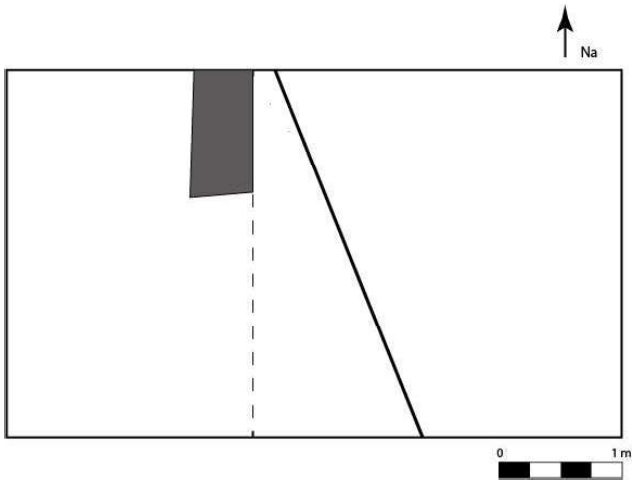

Le lot 17C7 est situé dans le coin nord-est de la sous-opération 17C. Il possède une forme plus ou moins rectangulaire mesurant 0,91 m sur 0,46 m sur 1,13 m. On trouve peu d'inclusions dans ce lot : pierre (<1 %), mortier (<1 %), anthracite (<1 %) et racine (<1 %).

Le lot 17C7 a livré 22 fragments d'artéfacts et d'écofacts. De manière générale, on y trouve ces types d'artéfacts : verre teinté vert (vitre), T.C.C. non vernissée, T.C.C. vernissée façon locale, T.C.F.B. vernissée, verre sans plomb et T.C.F.B. argileuse (pipe).

Description du lot 17C8

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C8	Limon légèrement argileux	Matrice : 2,5 Y 4/3 (*Olive brown*) Mortier : 2,5 Y 9.5/1 (*White*)	Meuble	9,33 à 9,23	9,25 à 9,08	0,14	17C6	17C5	17C5	-

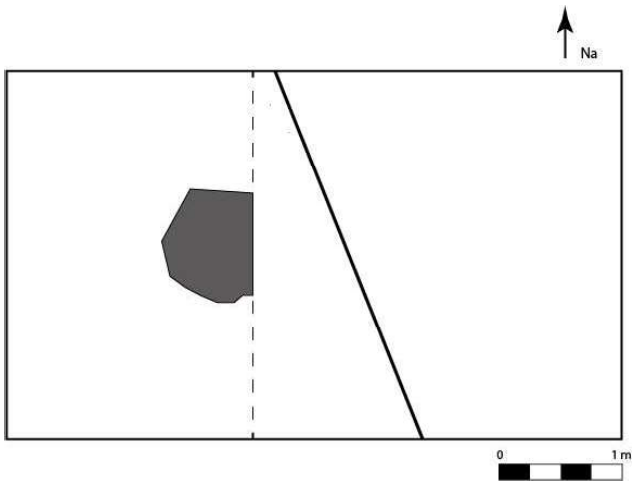

Le lot 17C8 est situé contre la paroi est de la sous-opération 17C. De forme plus ou moins ovale, il mesure environ 0,80 m de long et 0,65 m de large. Ce lot est caractérisé par la présence d'une importante quantité de mortier (10-15 %). On y trouve également une importante quantité de pierre (5 %) dont les dimensions varient entre 7 et 17 cm de longueur. On note finalement la présence de racine (2-3 %) et de bois (<1 %).

Le lot 17C8 a livré 25 fragments d'artéfacts et d'écofacts. De manière générale, on y trouve ces types d'artéfacts : verre teinté vert (vitre), verre incolore sans plomb, verre de couleur verte, *creamware*, T.C.F.B. vernissée, T.C.F.B. argileuse (pipe) et T.C.C. non vernissée.

Description du lot 17C9

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C9	Limon argileux	10 YR 4/2 (*Dark grayish brown*)	Moyennement compact	9,19 à 8,90	8,86 à 8,61	0,31	17C5	17C10a, 17C10b, 17C11	17C3	51, 110

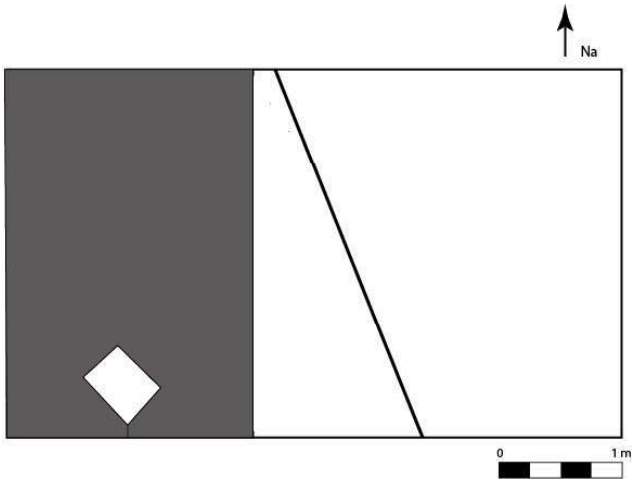

Le lot 17C9 couvre presque la totalité de la sous-opération 17C à l'exception de la zone occupée par le lot 17C3. De forme rectangulaire, il mesure 2 m sur 3 m. On y note une importante variété d'inclusions : mortier (5 %), pierre (2-3 %), bois (1 %), brique (<1 %), cendre (<1 %), charbon (<1 %), anthracite (<1 %), scorie (<1 %) et racine (<1 %).

Le lot 17C9 a livré 280 fragments d'artéfacts et d'écofacts. En ordre d'importance, on trouve les artéfacts suivants : T.C.C. non vernissée (65), verre teinté vert (vitre, 54), T.C.F.B. argileuse (pipe, 30), *white granite* (27) et T.C.C. vernissée façon locale (24). Dans une moindre mesure, et sans ordre particulier, on trouve entre autres du verre de couleur vert, du verre incolore sans plomb, du *creamware*, de la faïence émaillée, du verre opaque blanc et de la porcelaine fine britannique de type *bone china*.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de pipe en T.C.F. argileuse blanche avec l'inscription « W & D B[ELL] » (1862 – 1881) (Drouin et Savard, 2000)
Fragment de pipe en T.C.F. argileuse blanche avec l'inscription « GLA[SGOW] » et « McDOU[GALL] » (1846 – 1967) (Drouin et Savard, 2000)
Fragment de verre incolore sans plomb à la teinte mauve (au manganèse) (après 1880) (SHA)

Description du lot 17C10

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C10a	Limon argileux	2.5 YR 3/3 (*Dark olive brown*)	Moyennement compact	9,03 à 8,82	8,80 à 8,46		17C9	17C12, 17C13	17C11	38, 51
17C10b	Limon argileux	2.5 YR 3/3 (*Dark olive brown*)	Moyennement compact	8,78 à 8,67	8,40 à 8,38		17C9	17C14	17C11	38

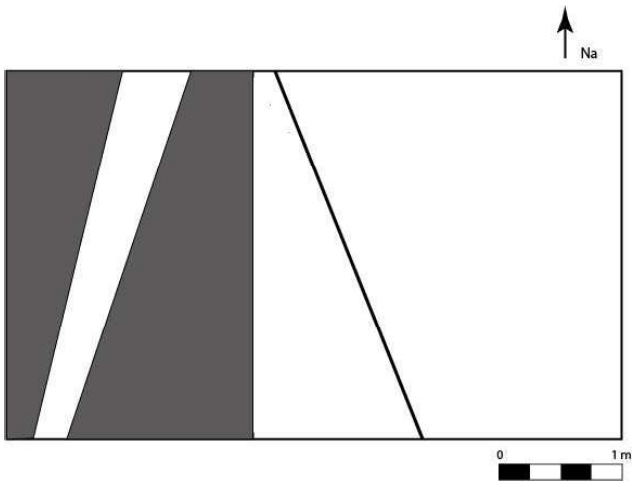

Le lot 17C10 a initialement été fouillé comme étant un seul et même lot qui recouvrait la majorité de la sous-opération 17C à l'exception de l'espace occupé par le lot 17C11 qui sépare donc le lot en son centre. Toutefois, après observation de la stratigraphie, il a été décidé de séparer le lot 17C10 en a (section est) et b (section ouest) puisque cette dernière suggère qu'il s'agit d'événements différents et que leur formation en un seul moment aurait été impossible a expliqué. Cette décision sera davantage expliquée dans l'interprétation. Parmi les inclusions observées, qui n'ont pas pu être distinguées entre les lots 17C10a et 17C10b, on note la présence de mortier (< 3 %), de bois (1 %), de pierre (< 1 %), de charbon de bois (< 1 %), d'aluminium qui est probablement une intrusion externe (< 1 %) et de racines (< 1 %).

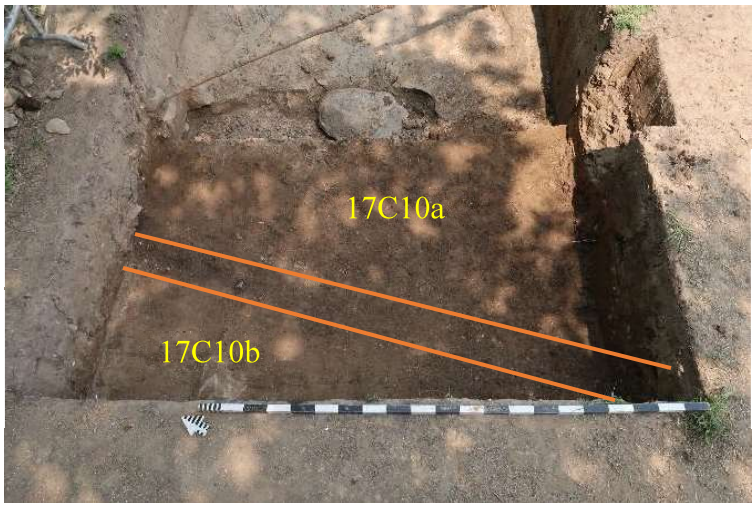

Figure 37 : Lots 17C10 et 17C11 en cours de fouille (23NU17C-01-30)

Les artéfacts pour le lot 17C10a et 17C10b n'ont pas été séparés. Ce lot a livré 282 fragments d'artéfacts et d'écofacts. En ordre d'importance, on retrouve les artéfacts suivants : T.C.C. non vernissée (49), verre teinté vert (vitre, 39), T.C.F.B. argileuse (pipe, 29), *creamware* (16) et T.C.C. vernissée façon locale (16). Dans une moindre mesure, et sans ordre particulier, on trouve entre autres du verre incolore sans plomb, du verre de couleur verte, de la faïence britannique, de la faïence émaillée, de la T.C.C. saintonge, de la T.C.F.B. vernissée, de la porcelaine fine chinoise à pâte dure et du *white granite*.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de porcelaine fine chinoise à pâte dure à décor à motif de treillis (v. 1690 – v. 1797) (Madsen & White, 2011)
Fragment de pipe en T.C.F. argileuse blanche avec l'inscription « [W & D] BELL » (1862 – 1881) (Drouin et Savard, 2000)
Fragment de porcelaine fine chinoise à pâte dur à décor de la famille rose (v. 1720 – v. 1800) (Madsen & White, 2011)

Description du lot 17C11

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C11	Limon argileux	10 YR 3/3 (*Dark brown*)	Moyennement compact	8,69 à 8,61	8,32 à 8,06	0,47	17C9	17C19	17C10a, 17C10b, 17C19	38, 39, 51

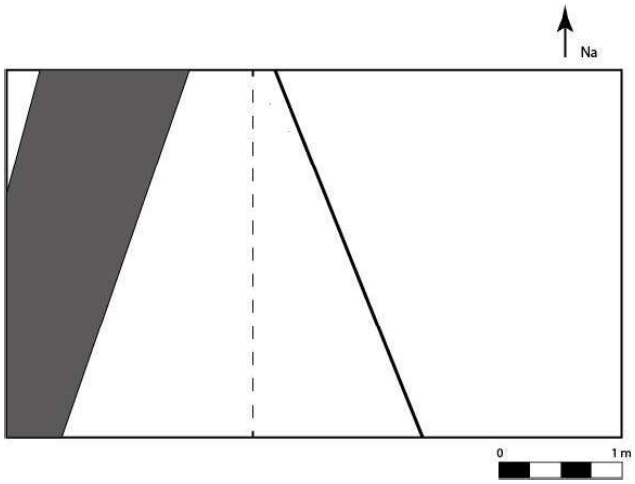

Le lot 17C11 est une tranchée de forme plus ou moins rectangulaire dont la forme a évolué en cours de fouille. En effet, la tranchée qui traversait la sous-opération 17C dans un axe nord-est sud-ouest se trouvait originalement presque au centre de la sous-opération. À la fin de sa fouille, le lot se trouvait beaucoup plus près de la paroi ouest, toujours avec le même axe. On y trouve des inclusions de mortier (3 %) et de bois (3 %) ainsi que de pierre, de charbon de bois et de racine (chacun à < 1 %).

Le lot 17C11 a livré 549 fragments d'artéfacts et d'écofacts. En ordre d'importance, on trouve les artefacts suivants : clou (métal ferreux, fer forgé, fer tréfilé, fer laminé, 252), métal ferreux (115), os de mammifère (60) et verre teinté vert (vitre, 18). Dans une moindre mesure, et sans ordre particulier, on trouve entre autres de la T.C.C. non vernissée, verre incolore au plomb, verre incolore sans plomb, T.C.F.B. vernissée, fonte et faïence britannique.

Artéfacts diagnostiques
Bouteille en verre incolore de marque « Tarol » (1917 – 1934) (SHA)
Clou en fer tréfilé (1890 à aujourd'hui) (Miller et al., 2000)

Figure 38 : Lot 17C11 en cours de fouille (23NU17C-01-31)

Description du lot 17C12

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C12	Limon argileux	10 YR 3/3 (*Dark brown*)	Meuble	8,84 à 8,57	8,66 à 8,34	0,17	17C10a	17C15, 17C16	17C13	51, 53

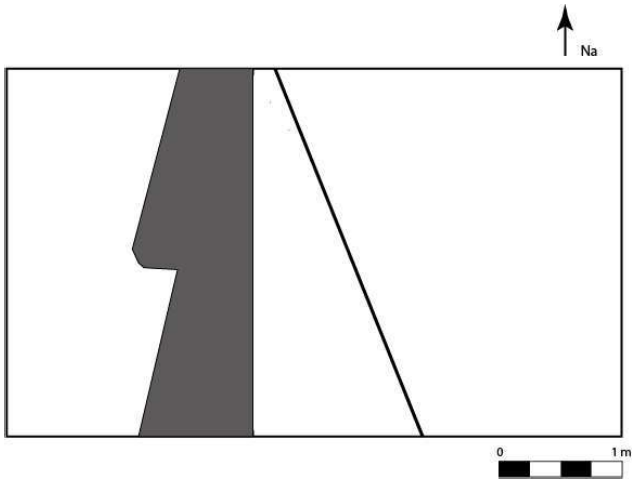

Le lot 17C12 est situé dans la partie est de la sous-opération. Il est formé de deux trapèzes dans le plus grand des deux est au nord de la sous-opération 17C. Pour les inclusions, on trouve du charbon de bois (< 3 %) dont une concentration a été observée dans le coin nord-est, de la pierre (< 1 %), du mortier (< 1 %) et des racines (< 1 %).

Le lot 17C12 a livré 214 fragments d'artéfacts et d'écofacts. En ordre d'importance, on trouve les artéfacts suivants : verre de couleur verte (37), T.F.C.B. argileuse (pipe, 28), T.C.C. non vernissée (23) et verre teinté vert (vitre, 16). Dans une moindre mesure, et sans ordre particulier, on trouve entre autres de la T.C.C. vernissée façon locale, de la T.C.C. saintonge, de la T.C.C. verte de France, du verre teinté bleu-vert français, du *creamware*, de la faïence blanche française, de la faïence blanche britannique, de la faïence brune, du verre incolore au plomb, de la T.C.C. Beauvais et du verre opaque blanc.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de *creamware* (1762 po – v. 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragment de T.C.C. décoré à l'engobe et vernissée façon Beauvais (1500 po - 1850 an, spécialement entre v. 1725 – v. 1775) (Gauvin, 1995)
Fragment de faïence brune (v. 1700 – v. 1800, spécialement entre v. 1720 – v. 1765) (Gauvin, 1995)

Description du lot 17C13

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C13	Limon argileux	10 YR 3/2 (*Very dark grayish brown*)	Compact	8,72 à 8,49	8,33 à 8,24	0,28	17C10a	17C15, 17C16, 17C17	17C11, 17C12, 17C17	53

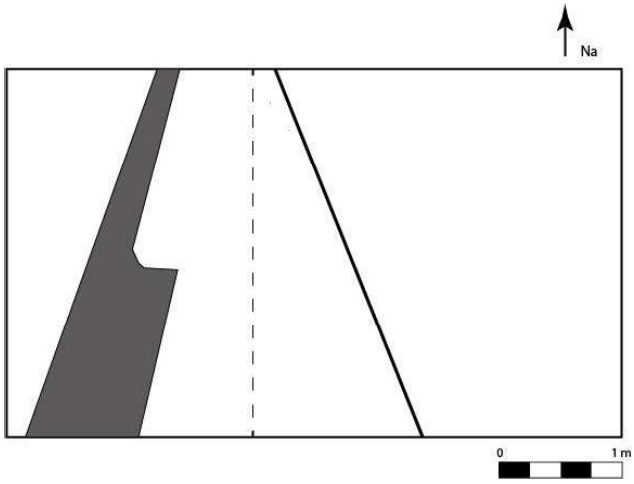

Le lot 17C13 est situé au centre de la sous-opération 17C. Il possède une forme rectangulaire qui s'élargit dans la partie sud du lot. Il traverse la sous-opération selon un axe nord-sud. Il est plutôt similaire au lot 17C12, mais se distingue principalement par sa matrice qui est plus compacte et qui contient plus de culture matérielle que celle du lot 17C12. Parmi les inclusions notées, on observe du bois (< 2 %), de la brique (< 1 %), du mortier (< 1 %), de la cendre (< 1 %), du charbon de bois (< 1 %) et des racines (< 1 %).

Le lot 17C13 a livré 206 fragments d'artéfacts et d'écofacts. En ordre d'importance, on trouve les artéfacts suivants : T.C.C. non vernissée (66), verre de couleur verte (27), T.C.C. vernissée façon locale (22) et *creamware* (12). Dans une moindre mesure, et sans ordre particulier, on trouve entre autres de la T.C.C. saintonge, de la faïence britannique, de la T.C.C. verte de France, de la T.C.F.B. argileuse (pipe) et de la T.C.C. d'Angleterre du nord-est.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de pipe en T.C.F.B. argileuse avec une inscription relative à la poterie Bell (1862 – 1881) (Drouin et Savard, 2000)
Fragment de *creamware* (1762 po – v. 1840) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragment de T.C.C. saintonge (1500 – v. 1899, spécialement entre v. 1700 – v. 1765) (Gauvin, 1995)

Description du lot 17C14

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C14	Limon argileux	10 YR 3/3 (*Dark brown*)	Compact	8,50 à 8,42	8,78 à 8,21	0,24	17C10b	17C19	17C11, 17C19	40, 51

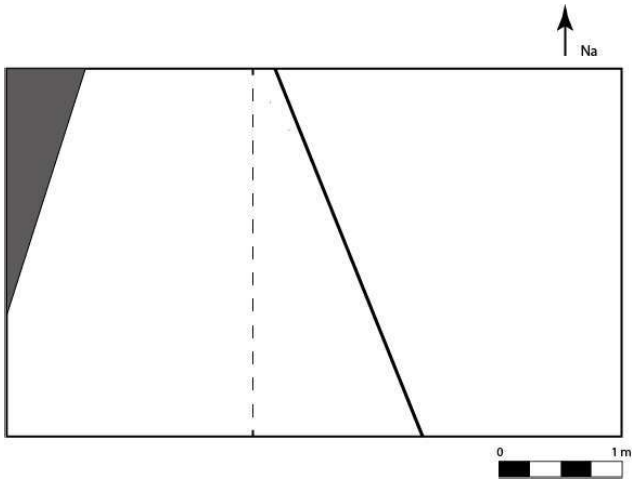

Le lot 17C14 est situé dans le coin nord-ouest de la sous-opération 17C et possède une forme triangulaire. Comme pour le lot 17C11, la forme du lot 17C14 a évolué en cours de fouille en se rapetissant et en étant progressivement remplacé par le lot 17C11. Le lot 17C14 est caractérisé par la concentration de pierre trouvée à cet endroit. En effet, les pierres de calcaire, schiste et granite mesurant entre 15 cm sur 15 cm et 30 cm sur 40 cm représentent 15 % des inclusions observées dans ce lot. Parmi les autres inclusions présentent dans ce lot, on note du mortier (4 %) en lien avec la concentration de pierre et des racines (2 %).

Figure 39 : Lot 17C14 en cours de fouille (23NU17C-01-37 et 23NU17C-01-40)

Le lot 17C14 a livré 544 fragments d'artéfacts et d'écofacts. En ordre d'importance, on trouve les artéfacts suivants : verre teinté vert (vitre, 117), T.C.C. non vernissée (80), métal ferreux (clou, 40) et verre incolore sans plomb (47). Dans une moindre mesure, et sans ordre particulier, on trouve entre autres de la T.C.C. vernissée façon locale, de la T.C.F.B. argileuse (pipe), des clous en fer forgé et laminé, des os de mammifère, du *creamware*, du verre transparent de couleur, de la *Buckley*, de la porcelaine de type *bone china*, du grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçuré au sel et de la T.C.F.B. vernissée à corps dur et vitrifié.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de pipe en T.C.F.B. argileuse avec une inscription relative à la poterie Bell (1862 – 1881) (Drouin et Savard, 2000)
Fragment de *white granite* avec l'inscription imprimée : « [R]IDGWAYS / VITRIFIED / ENGLAND » (1912 po) (Godden)
Fragment de verre incolore sans plomb à la teinte mauve (au manganèse) (après 1880) (SHA)

Description du lot 17C15

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C15	Limon argileux	10YR 4/2 (*Dark grayish brown*)	Moyennement compact	8,50 à 8,37	8,44 à 8,22	0,07	17C12	17C17, 17C18	17C16	-

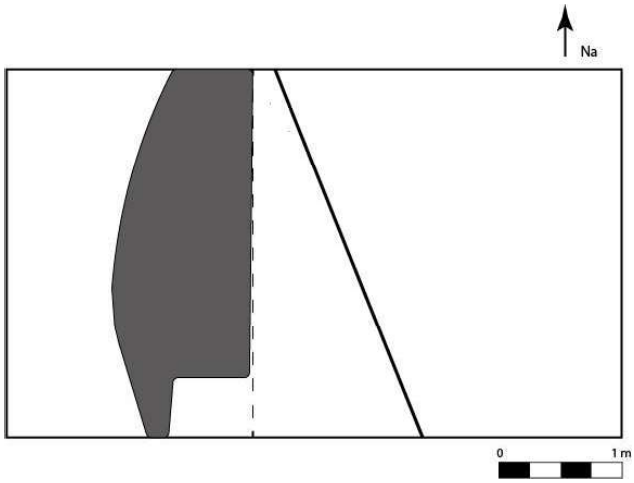

Le lot 17C115 est situé dans la moitié est de la sous-opération 17C qu'il recouvre entièrement à l'exception d'un carré dans sa partie sud. On y trouve relativement peu d'inclusions : mortier (< 1 %), bois (< 1 %) et charbon de bois (< 1 %).

Le lot 17C15 a livré 121 fragments d'artéfacts et d'écofacts. En ordre d'importance, on trouve les artéfacts suivants : T.C.C. non vernissée (34), verre de couleur verte (21), verre teinté vert (vitre, 17) et T.C.C. verte de France (7). Dans une moindre mesure, et sans ordre particulier, on trouve entre autres de la faïence blanche britannique, de la faïence blanche française, de la T.C.C. vernissée façon locale, de la T.C.C. de Beauvais, de la T.C.C. saintonge, de la T.C.F.B. argileuse (pipe), du verre teinté bleu-vert français, de la porcelaine fine et de la T.C.C. de l'Italie du nord.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de pipe en T.C.F.B. argileuse avec une inscription relative à la poterie Bell (1862 – 1881) (Drouin et Savard, 2000)
Fragment de poupée en porcelaine fine portant l'inscription : « PA[...] / NO / NIP[PON] » (1891 - 1921) (Nippon Collector Club)
Fragment de faïence blanche britannique (1600 an – v. 1840, spécialement entre v. 1700 – v. 1799) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragment de T.C.C. verte de France (v. 1500 – v. 1799, spécialement entre v. 1700 et v. 1765) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 17C16

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C16	Argile limoneuse	2.5 Y 3/3 (*Dark olive brown*)	Moyennement compact	8,66 à 8,23	8,60 à 8,16	0,15	17C11, 17C12, 17C13	17C18	17C13, 17C15	-

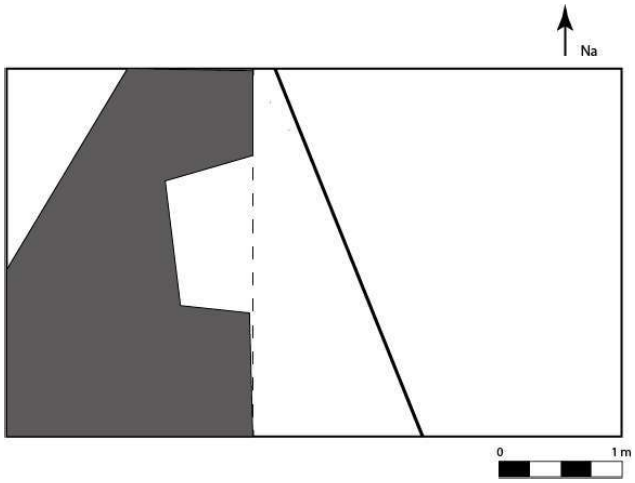

Le lot 17C16 recouvre majoritairement la sous-opération 17C à l'exception de l'espace occupé par les lots 17C11, 17C14 et 17C17. Le lot 17C16 est caractérisé par sa matrice qui est similaire au sol naturel, mais qui en diverge par la présence d'inclusion et d'artéfacts. Parmi les inclusions, on observe de la pierre (1 %), de la brique (1 %), du mortier (1 %), du bois (<1 %), du charbon de bois (< 1 %) et de l'anthracite (< 1 %).

Le lot 17C16 a livré 25 fragments d'artéfacts et d'écofacts. Sans ordre précis, on trouve les matériaux suivants : verre de couleur verte, T.C.C. non vernissée, T.C.C. vernissée façon locale, verre teinté vert (vitre), T.C.F.B. vernissée, T.C.C. saintonge, T.C.C. verte de France et faïence émaillée.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de T.C.C. verte de France (v. 1500 – v. 1799, spécialement entre v. 1700 et v. 1765) (Brassard et Leclerc, 2001)
Fragment de T.C.F.B. vernissée (v. 1805 - aujourd'hui) (Métreau, 2016)

Description du lot 17C17

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C17	Argile limoneuse	10 YR 3/2 (*Very dark grayish brown*) Inclusion : 5YR 4/6 (*yellowish brown*)	Moyennement compact	8,45 à 8,23	8,60 à 8,20	0,08	17C15	17C18	17C15, 17C16	41, 48

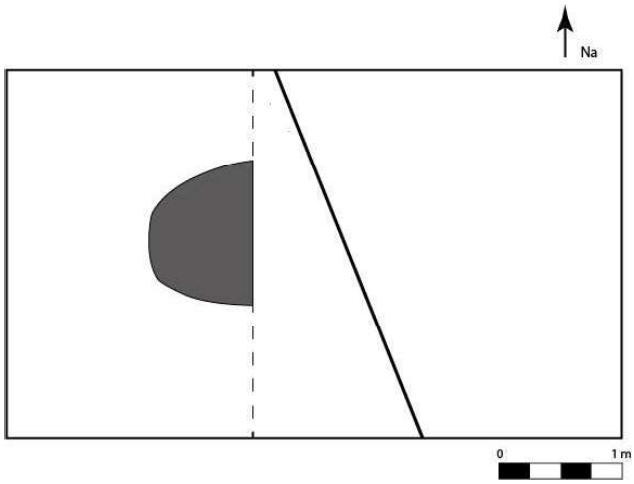

Le lot 17C17 est situé contre la paroi est de la sous-opération 17C. Il possède une forme de demi-ovale. Le lot 17C17 est caractérisé par la présence importante d'inclusions de charbon de bois (15 %). Ces inclusions ont été observées sous forme de concentration en forme de cercle au centre du lot. On note aussi la présence de bois (< 1 %) et d'un sédiment orange en association au charbon (2 %). Ce sédiment pourrait être de la brique décomposée, des restes organiques chauffés (peut-être du gras animal ?) ou de l'ocre.

Figure 40 : Lot 17C17 en cours de fouille, vue éloignée (à gauche) et vue rapprochée (à droite), (23NU17C-02-24 et 23NU17C-02-37)

Le lot 17C17 a livré très peu d'artéfacts. On note la présence de grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçure saline, de la T.C.C. non vernissée et des fragments d'os.

Artéfacts diagnostiques
Fragment de grès cérame fin à corps blanc homogène et glaçure saline (1710 c - 1790 c, spécialement entre v. 1740 – v. 1775) (Brassard et Leclerc, 2001)

Description du lot 17C18

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C18	Argile limoneuse	Matrice : 2,5 Y 4/4 (*Olive brown*) ; Marbrure : 5 Y 4/2 (*Olive gray*)	Compact	8,60 à 8,20	-	-	17C17	-	17C16	51

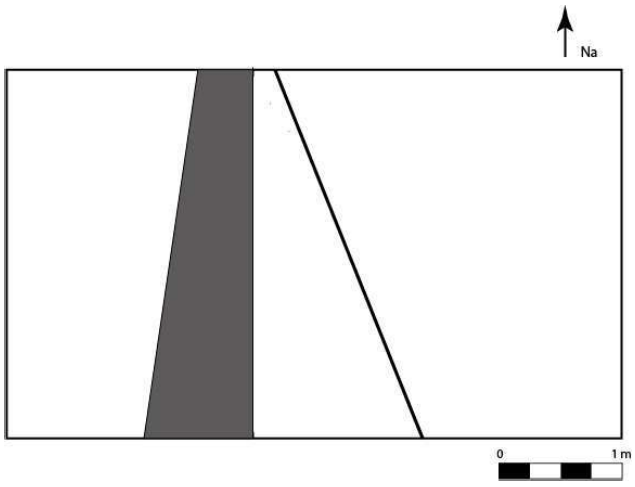

Le lot 17C18 couvre une bande de forme plus ou moins rectangulaire le long de la paroi est de la sous-opération. Le lot 17C18 est associé au sol naturel du fait de sa matrice identique au sol naturel observé dans d'autres secteurs du site. Il n'a pas été possible de terminer la fouille de tous les lots liés à des activités humaines, mais on suppose que le lot 17C18 se trouve également sous les lots restants, soit 17C16, 17C11, 17C14 et 17C19. Aucune inclusion n'a été observée dans ce lot.

Aucun artéfact n'a été trouvé dans ce lot.

Description du lot 17C19

Lot	Matrice	Couleur (munsell)	Consistance	Élévation face au NMM (m)		Épaisseur moyenne (m)	Lots limitrophes			Réf. aux figures
				Sup.	Inf.		Sup.	Inf.	Lat.	
17C19	Limon argileux	10 YR 3/3 (*Dark brown*)	Moyennement compact	8,29 à 8,10	8,03 à7,78	0,29	17C11, 17C14	-	17C11, 17C14	42

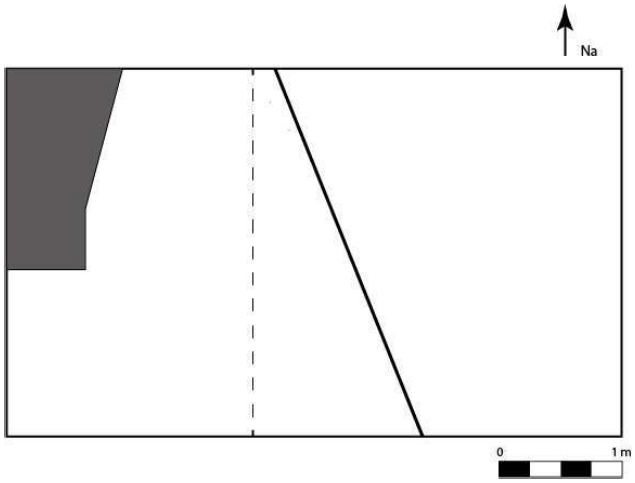

Le lot 17C19 est situé dans le coin nord-ouest de la sous-opération 17C. Il s'agit d'un sondage réalisé afin de mieux comprendre la succession de lots dans ce secteur et regroupe donc une partie des lots 17C11 et 17C14 ainsi que ce qui se trouve sous ces lots. Parmi les inclusions, on note la présence de pierres (5 %), de brique (2 %), de mortier (2 %), de résidu métallique (tache de rouille 1 %) et d'anthracite (< 1 %).

Figure 41 : Fin de fouille du lot 17C19 (23NU17C-04-11)

Le lot 17C19 a livré 365 fragments d'artéfacts et d'écofacts. En ordre d'importance, on trouve les artéfacts suivants : clou en métal ferreux, fer forgé, laminé et tréfilé (84), *white granite* (68), T.C.C. non vernissée (24) et verre teinté vert (vitre, 23). Dans une moindre mesure, et sans ordre particulier, on trouve entre autres divers éléments en métal ferreux, du verre de couleur verte, des os de mammifère, du verre incolore sans plomb, de la T.C.C. vernissée façon locale, du *creamware*, de la T.C.F.B vernissée, de la T.C.F.B. argileuse (pipe), de la T.C.C. saintonge et de la porcelaine.

Artéfacts diagnostiques
Fragment d'une assiette en *white granite* avec l'inscription : « ROBERT COCHRAN & Co GLASGOW / (sous le logo) IMPERIAL / IRONSTONE CHINA » (1846– 1918) (Godden)
Fragment de T.C.F.B. vernissée à décor Mocha (v. 1805 -v. 1850) (JPPM, 2010)
Fragment d'un contenant en verre teinté avec une marque de piston sur la base (1900 po) (SHA)
Clou en fer tréfilé (1890 à aujourd'hui) (Miller et al., 2000)

4 Interprétation événementielle des opérations 16 et 17

4.1 Séquence événementielle

Phase I : Niveau naturel ou Niveaux non anthropiques (avant 9 000 AA)

Événement 1 : Formation du sol naturel (avant 9 000 AA)

Phase II : Premières occupations du site (avant 1673)

Phase III : Premières concessions et début de l'exploitation agricole sous le régime français (vers 1673 à 1752)

Événement 2 : Présence d'une zone de combustion (1673 à 1947)

Événement 3 : Nivellement progressif de la pente du terrain (1673 à 1947)

Événement 4 : Construction d'une ou des structures au régime français (avant 1760)

Événement 5 : Occupation d'une ou des structures au régime français (avant 1760)

Événement 6 : Utilisation de l'espace comme dépotoir (vers 1692 à vers 1760)

Événement 7 : Démolition d'une ou des structures au régime français (vers 1692 à vers 1760)

Événement 8 : Construction de la partie est de la structure 2 (1724 à 1752)

Phase IV : Consolidation du terrain (1752 à 1818)

Événement 9 : Reconfiguration de la structure 2 et construction de la partie ouest (1752 à 1783)

Événement 10 : Réparation du mur est de la partie est de la structure 2 (1752 à 1783)

Événement 11 : Première occupation du vide sanitaire (1752 à 1783)

Événement 12 : Pose d'un plancher et d'un drain de sable (1783 à 1818)

Événement 13 : Abandon et démolition de la structure 2 (1783 à 1818)

Événement 14 : Utilisation du vide sanitaire de la structure 2 comme dépotoir ponctuel (1800 à 1813)

Événement 15 : Remblais de la structure 2 (1800 à 1818)

Phase V : Propriétés des Bell et dernière occupation domestique (vers 1818 à vers 1948)

Événement 16 : Creusement et comblement d'un trou (1800 à 1948)

Événement 17 : Effondrement d'un possible terrier de marmotte (1818 à 1998)

Événement 18 : Pose d'un poteau de bois (1850 à 1948)

Événement 19 : Pose d'un tuyau en T.C.C. vernissée et glaçurée (1873 à 1932)

Événement 20 : Remplissage d'un trou (1873 à 1948)

Phase VI : Location à des fins agricoles et utilisations diverses (vers 1948 à aujourd'hui)

Événement 21 : Nivellement après la démolition de la structure 3 (1948 à 1959)

Événement 22 : Labours (1948 à 1998)

Événement 23 : Creusement de terriers par de petits mammifères (1948 à 1998)

Événement 24 : Pose d'un tuyau en grès (1950 à 1959)

Événement 25 : Nivellement récent du terrain (1950 à 2019)

Événement 26 : Pose d'un tuyau en métal ferreux (1959 à 1998)

Événement 27 : Abandon de la fonction agricole (1998 à 2019)

Événement 28 : Première intervention de la ville de Québec (2019)

Événement 29 : Deuxième intervention de la ville de Québec (2021)

Événement 30 : Passage d'une machinerie lourde (2022)

Événement 31 : Sondage lors de la fouille (2023)

4.2 Matrice événementielle

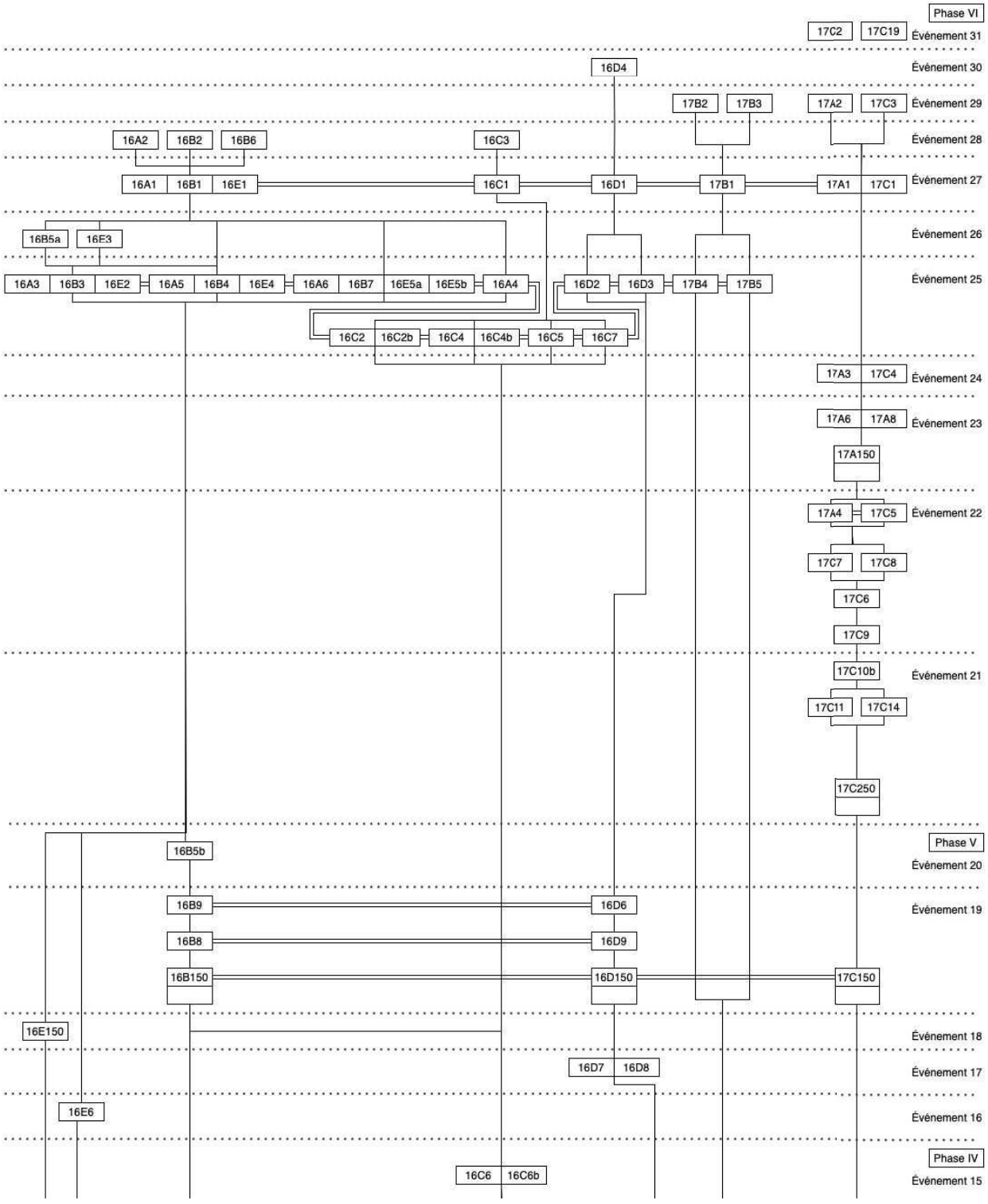

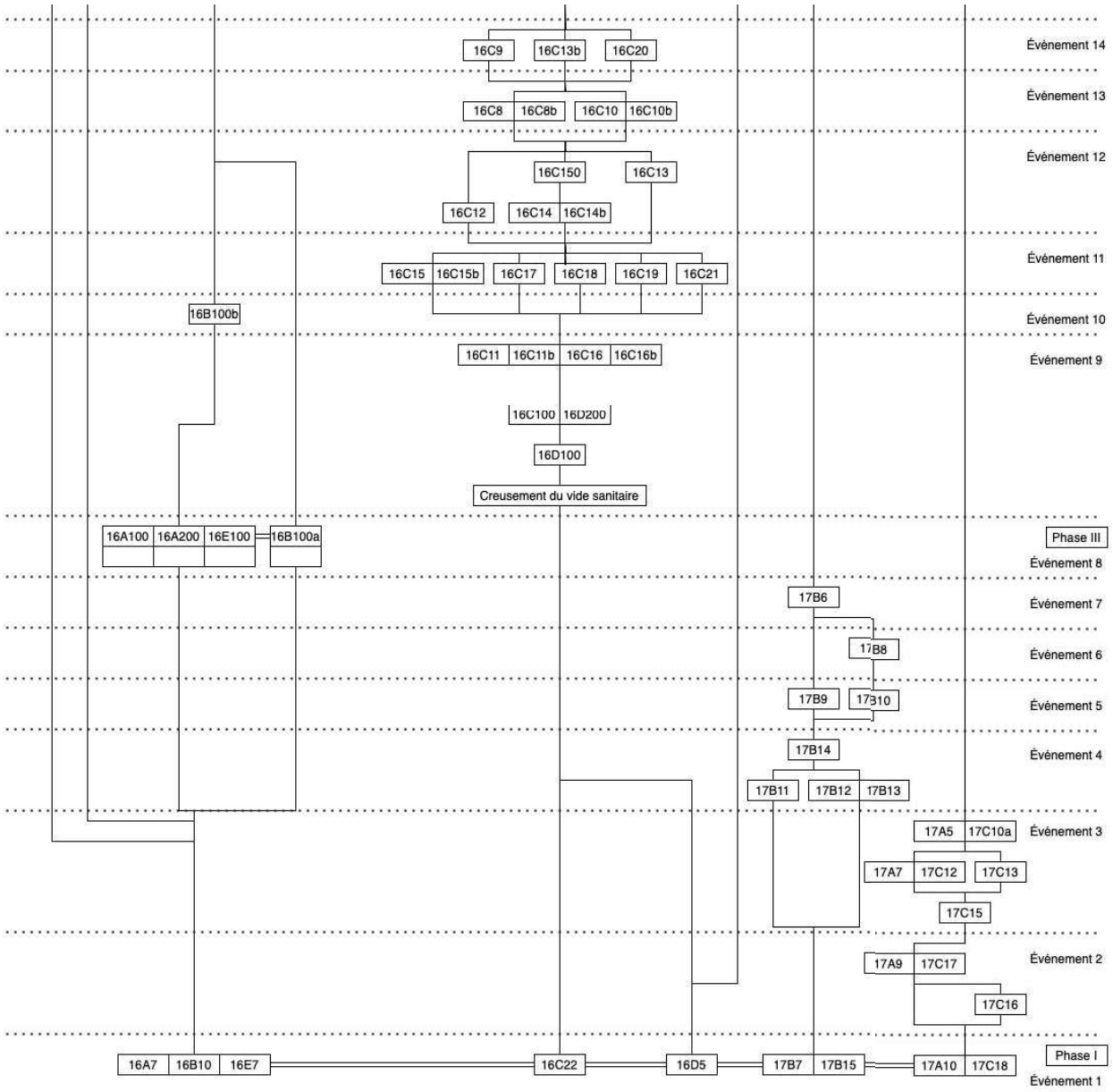
16C9
16C13b
16C20
Événement 14
16C8
16C8b
16C10
16C10b
Événement 13
16C150
16C13
Événement 12
16C12
16C14
16C14b
16C15
16C15b
16C17
16C18
16C19
16C21
Événement 11
16B100b
Événement 10
16C11
16C11b
16C16
16C16b
Événement 9
16C100
16D200
16D100
Creusement du vide sanitaire
16A100
16A200
16E100
16B100a
Phase III
Événement 8
17B6
Événement 7
17B8
Événement 6
17B9
17B10
Événement 5
17B14
Événement 4
17B11
17B12
17B13
17A5
17C10a
Événement 3
17A7
17C12
17C13
17C15
17A9
17C17
Événement 2
17C16
16A7
16B10
16E7
16C22
16D5
17B7
17B15
17A10
17C18
Phase I
Événement 1

4.3 Interprétations

4.3.1 Phase I : Niveau naturel ou Niveaux non anthropiques (avant 9 000 AA)

Phase I, Événement 1 : Formation du sol naturel (avant 9 000 AA)

16A7, 16B10, 16C22, 16D5, 16E7, 17A10, 17B7, 17B15 et 17C18

Le sol naturel en place sur le site a été atteint dans toutes les sous-opérations. Il présente partout les mêmes caractéristiques de matrice et de couleur semblable au gleysol que l'on retrouve à plusieurs endroits dans les basses-terres du Saint-Laurent. Celui-ci est composé de sédiments argileux et limoneux affichant une teinte grisâtre et pouvant être marqués de marbrures (Groupe de travail sur la classification des sols, 2002 : 84-85). L'absence complète d'artéfacts, d'écofacts et d'inclusions témoigne de son caractère non anthropique. Dans la région de Québec, ce type de sol s'est formé entre 13 000 AA et 9000 AA environ alors que la mer de Goldwaith couvrait la région et qu'une importante sédimentation avait lieu dans des conditions saturées en eau (Dionne, 1977 : 65).

Les lots 16A7, 16B10, 16C22 et 16E7 sont des lots arbitraires qui ont été créés après la fin des fouilles et qui n'ont donc pas été fouillés. En effet, sur le terrain, quelques artéfacts ont été trouvés à la surface des lots qui étaient alors considérés comme le sol naturel (16A5, 16B4, 16C7, 16C11, 16C11b, 16C16 et 16C16b). Il s'agissait vraisemblablement de l'interface entre ces lots et ceux situés immédiatement au-dessus. Cependant, la majorité des sédiments ne comportait aucune trace d'activités anthropiques. Le sol naturel a donc été fouillé dans les sous-opérations 16A, 16B, 16C et 16E, même si c'est dans des lots qui ne peuvent être considérés comme tel en raison de la présence de culture matérielle. Dans le cas de la sous-opération 17B, bien que certains artéfacts et inclusions aient été déclarés comme provenant du lot 17B7, ces derniers ont tous été trouvés dans l'interface entre le lot 17B7 et les lots adjacents. Lorsque le lot 17B7 a été véritablement fouillé, aucun objet n'en est ressorti. On peut donc associer les lots 17B7 et 17B15 et proposer qu'ils soient composés de sol naturel.

Il est intéressant de noter la forme du sol naturel dans les sous-opérations 17A/17C et 17B. Dans le premier cas, ces lots forment une pente de sud-est vers le nord-ouest de la sous-opération, ce qui suggère que le terrain ait été plus accidenté dans le passé. Dans le deuxième cas, les lots 17B7 et 17B15 forment une pente de sud vers le nord de la sous-opération 17B (Figure 42). Il semble donc que la rupture de pente vers la rivière Saint-Charles ait été plus au sud dans le passé.

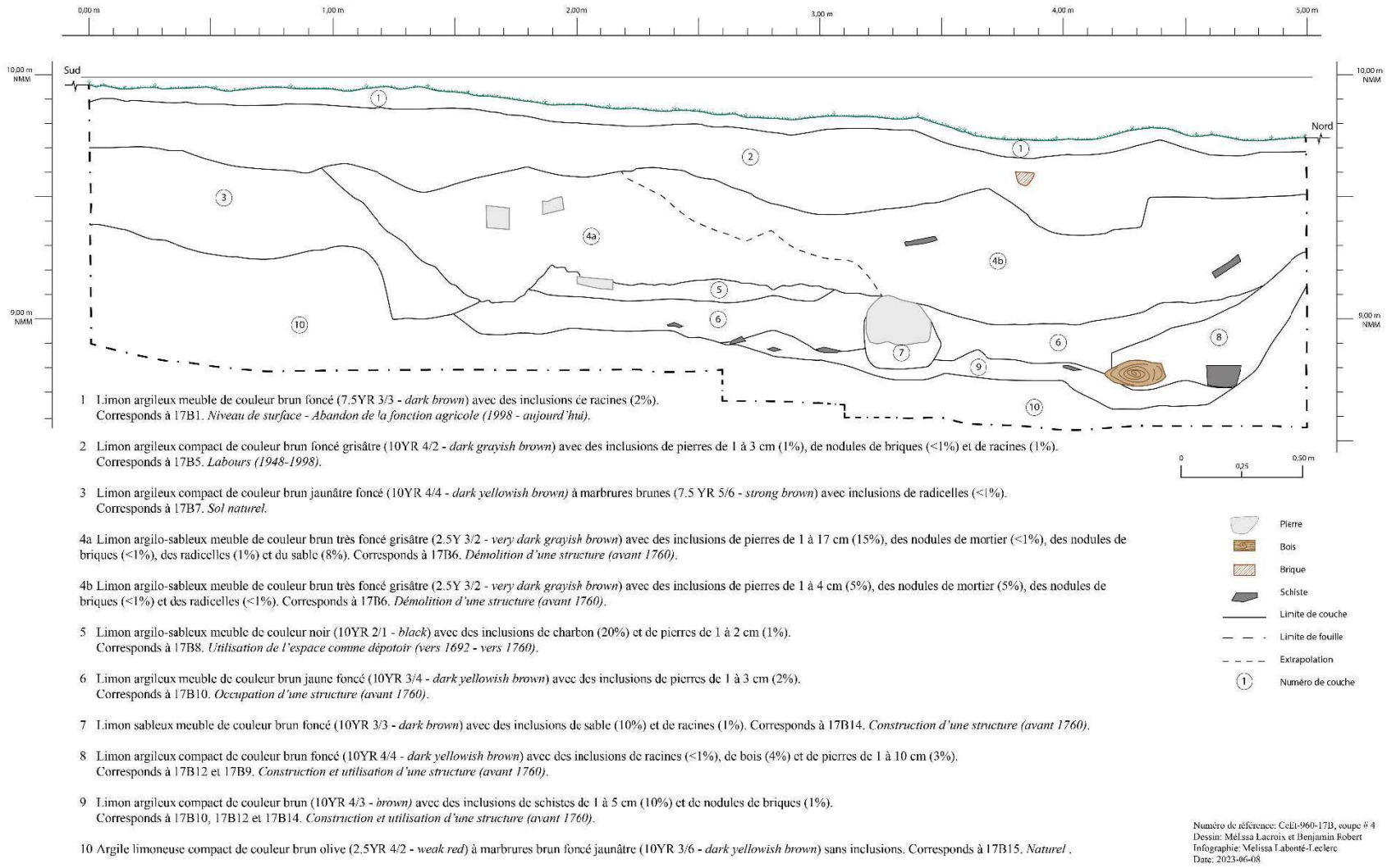

1 Limon argileux meuble de couleur brun foncé (7.5YR 3/3 - *dark brown*) avec des inclusions de racines (2%).
Corresponds à 17B1. *Niveau de surface - Abandon de la fonction agricole (1998 - aujourd'hui).*

2 Limon argileux compact de couleur brun foncé grisâtre (10YR 4/2 - *dark grayish brown*) avec des inclusions de pierres de 1 à 3 cm (1%), de nodules de briques (<1%) et de racines (1%).
Corresponds à 17B5. *Labours (1948-1998).*

3 Limon argileux compact de couleur brun jaunâtre foncé (10YR 4/4 - *dark yellowish brown)* à marbrures brunes (7.5 YR 5/6 - *strong brown*) avec inclusions de radicelles (<1%).
Corresponds à 17B7. *Sol naturel.*

4a Limon argilo-sableux meuble de couleur brun très foncé grisâtre (2.5Y 3/2 - *very dark grayish brown*) avec des inclusions de pierres de 1 à 17 cm (15%), des nodules de mortier (<1%), des nodules de briques (<1%), des radicelles (1%) et du sable (8%). Corresponds à 17B6. *Démolition d'une structure (avant 1760).*

4b Limon argilo-sableux meuble de couleur brun très foncé grisâtre (2.5Y 3/2 - *very dark grayish brown*) avec des inclusions de pierres de 1 à 4 cm (5%), des nodules de mortier (5%), des nodules de briques (<1%) et des radicelles (<1%). Corresponds à 17B6. *Démolition d'une structure (avant 1760).*

5 Limon argilo-sableux meuble de couleur noir (10YR 2/1 - *black*) avec des inclusions de charbon (20%) et de pierres de 1 à 2 cm (1%).
Corresponds à 17B8. *Utilisation de l'espace comme dépotoir (vers 1692 - vers 1760).*

6 Limon argileux meuble de couleur brun jaune foncé (10YR 3/4 - *dark yellowish brown*) avec des inclusions de pierres de 1 à 3 cm (2%).
Corresponds à 17B10. *Occupation d'une structure (avant 1760).*

7 Limon sableux meuble de couleur brun foncé (10YR 3/3 - *dark brown*) avec des inclusions de sable (10%) et de racines (1%). Corresponds à 17B14. *Construction d'une structure (avant 1760).*

8 Limon argileux compact de couleur brun foncé (10YR 4/4 - *dark yellowish brown*) avec des inclusions de racines (<1%), de bois (4%) et de pierres de 1 à 10 cm (3%).
Corresponds à 17B12 et 17B9. *Construction et utilisation d'une structure (avant 1760).*

9 Limon argileux compact de couleur brun (10YR 4/3 - *brown)* avec des inclusions de schistes de 1 à 5 cm (10%) et de nodules de briques (1%).
Corresponds à 17B10, 17B12 et 17B14. *Construction et utilisation d'une structure (avant 1760).*

10 Argile limoneuse compact de couleur brun olive (2.5YR 4/2 - *weak red*) à marbrures brun foncé jaunâtre (10YR 3/6 - *dark yellowish brown*) sans inclusions. Corresponds à 17B15. *Naturel* .

Numéro de référence: CeEt-960-17B, coupe # 4
Dessin: Mélissa Lacroix et Benjamin Robert
Infographie: Melissa Labonté-Leclerc
Date: 2023-06-08

Figure 42 : Stratigraphie de la paroi ouest de la sous-opération 17B.

4.3.2 Phase II : Premières occupations du site (avant 1673)

Bien qu'il ne soit pas impossible que la ou les structures dont témoigne la sous-opération 17B aient été construites avant 1673, il n'est question que de la présence de structures en bois sur le site à cette époque. La quantité de pierres et de briques trouvées, notamment dans le lot 17B6, démontre clairement qu'une ou des structures en « dur » occupaient les lieux qui ont été fouillés.

Cela dit, quelques artéfacts d'origine autochtone ont été trouvés dans la sous-opération 17B et dans les sondages 10Q et 10T de 2021 (Noël, 2021) qui ont été recoupés par cette dernière. Il s'agit d'une pointe en pierre pyroclastique d'origine indéterminée trouvée dans le lot 17B8 (Figure 43), d'un fourneau de pipe à tuyau amovible en argilite (Figure 44) et de deux éclats, un probablement en quartzite de Mistassini et un autre en quartz trouvé dans les sondages de 2021 (Noël, 2021). Le dernier n'est pas assurément issu de la taille de pierre au sens paléohistorique. Il aurait pu être un déchet produit par la taille d'une pierre qui contenant un nodule quartzeux.

Figure 43 : Pointe à encoches découverte dans le lot 17B8 (CeEt-960-17B8-06)

Plusieurs perles en verre ont aussi été récoltées lors des fouilles sur le site en général et un fourneau de pipe à tuyau amovible en brique a été trouvé dans la sous-opération 17B (Figure 44). Cela témoigne vraisemblablement d'une interaction entre des Autochtones et les euro-canadiens qui ont habité le site.

Malgré tous ces indices, aucun lot ne peut être associé directement à un événement ayant eu lieu avant 1673.

Figure 44 : Fourneau de pipe à tuyau amovible en argilite (CeEt-960-17B8-02)

4.3.3 Phase III : Premières concessions et début de l'exploitation agricole sous le régime français (vers 1673 à 1752)

Phase III, Événement 2 : Présence d'une zone de combustion (1673 à 1947)

17A9, 17C16 et 17C17

Cet événement n'est pas véritablement représenté dans la portion est de la sous-opération 17A/17C (17A), mais des traces appartenant possiblement au même événement que le lot 17C17 ont été découvertes. Lors de la fouille de la sous-opération 17C, une zone de combustion en forme de demi-ovale a été observée et identifié sous le nom de lot 17C17. Il est plutôt difficile d'associer un événement particulier ou une période avec ce lot puisqu'on possède peu d'éléments permettant de comprendre sa formation. En effet, bien qu'on soit en présence d'une grande concentration de charbon de forme à peu près organisée, ses dimensions portent à confusion (1,13 m de large sur 0,6 m de haut). Aussi, sa forme est bien définie du côté de la sous-opération 17C alors que ce n'est pas le cas pour ce qui est de la sous-opération 17A. En effet, le lot vient s'appuyer sur la paroi est de la sous-opération 17C, et donc la paroi ouest de la sous-opération 17A (Figure 45), mais sa forme était beaucoup plus diffuse et se présentait moins sous la forme d'une concentration (Figure 47). Son éparpillement vers l'est pourrait alors peut-être expliquer sa faible hauteur. (Figure 46).

Figure 45 : Paroi ouest de la sous-opération 17A. Notez la concentration de charbon.

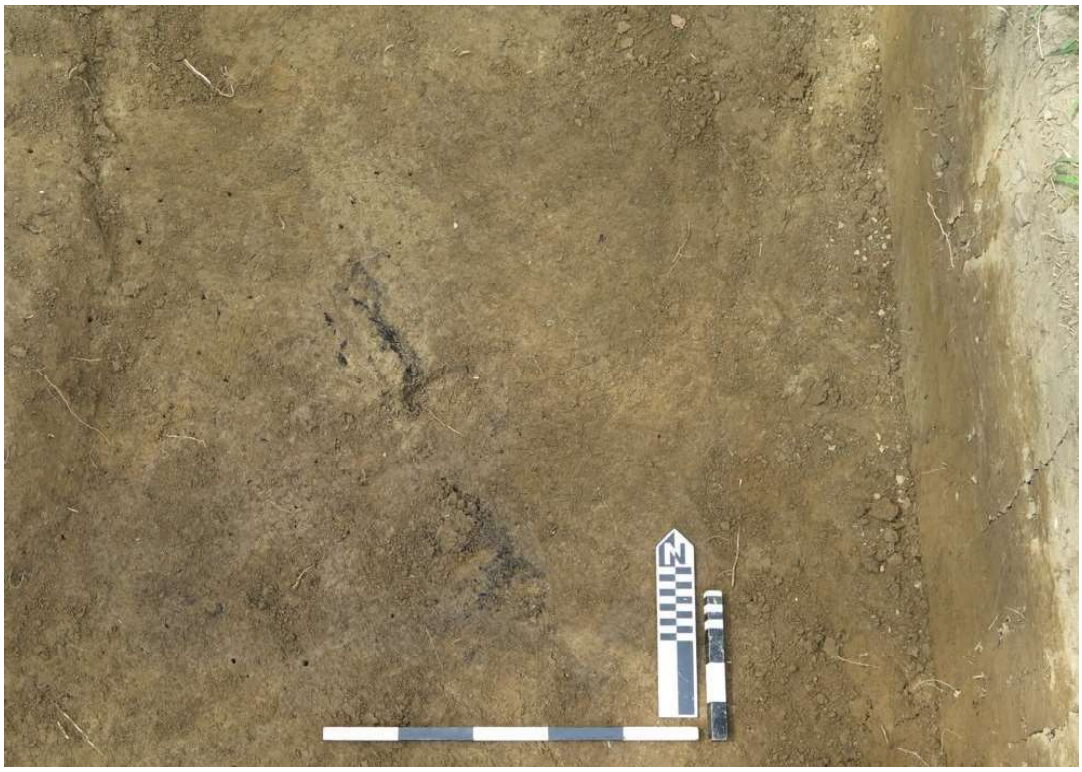

Figure 47 : Trace de charbon éparpillée dans le lot 17A7 dans le coin sud-est de la sous-opération 17A (23NU17A_17B-02-13)

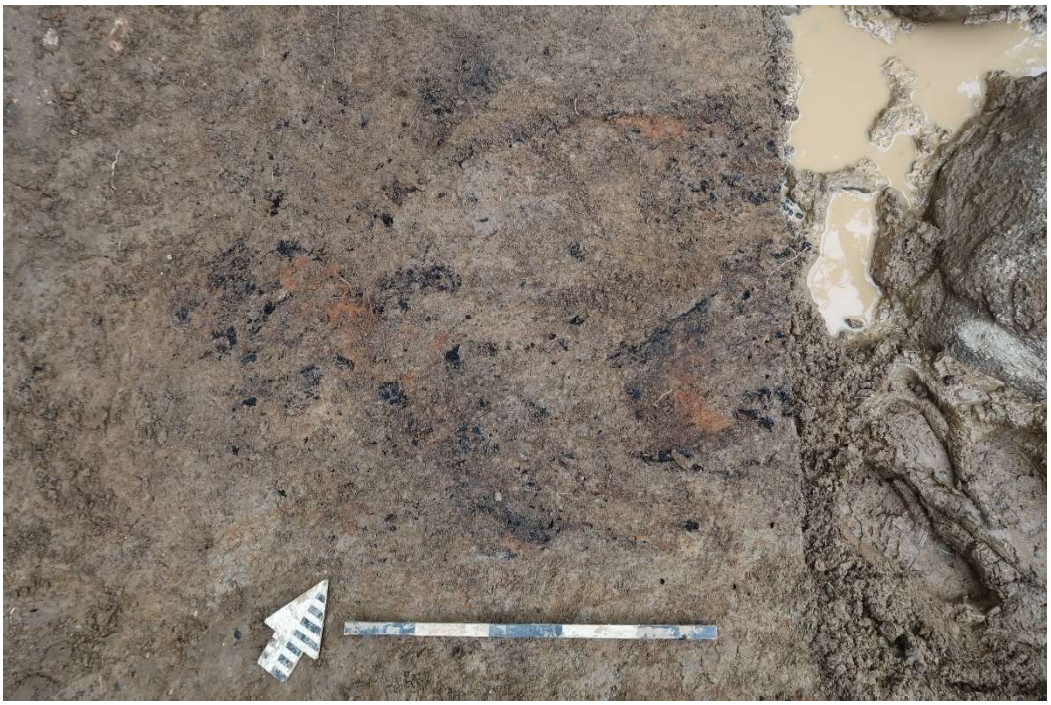

Figure 46 : Trace de charbon concentrée dans le lot 17C17 contre la paroi est (23NU17C-02-35)

Un autre aspect de cet événement qui pose un problème est le fait qu'il y a très peu de matériel trouvé dans le lot 17C17. On note la présence d'un fragment de grès cérame fin à corps blanc homogène et à glaçure saline, un fragment de T.C.C. et quelques minuscules fragments d'os brûlés. Le grès fin à glaçure saline pourrait suggérer une datation du XVIII^{e} siècle, mais, puisqu'il s'agit d'un petit fragment, cela pourrait être une intrusion provenant du lot supérieur. Toutefois si l'on replace ce lot dans l'ordre stratigraphique de la sous-opération 17A/17C, il se trouve juste au-dessus du sol naturel remanié et sous un lot (17A7/17C15) qui contenait du matériel généralement plus ancien, datant du XVIII^{e} siècle au début du XIX^{e} siècle (voir l'événement suivant). Donc, même s'il s'agissait d'une intrusion, cet événement se serait probablement produit au XVIII^{e} ou durant la première moitié du XIX^{e} siècle (Figure 48).

Figure 48 : Assemblage d'artéfacts provenant du lot 17C17

Un dernier aspect de cet événement qui a apporté certains questionnements était la présence d'un résidu rougeâtre brûlé à travers les concentrations de charbon du côté de la sous-opération 17C. Ce résidu avait une texture très soyeuse et onctueuse (rappelant un peu l'argile tout en étant organique). Plusieurs hypothèses ont été émises quant à la nature de ce résidu : peut-être du limon rubéfié, des restes organiques

brûlés (comme des gras animaux) ou de la brique décomposée. Un échantillon a été récolté sur le terrain dans un objectif d'analyse.

Pour l'événement en tant que tel, il est possible que quelqu'un ait fait brûler quelque chose comme du bois à un moment donné. L'absence de structure nous fait douter qu'il s'agisse d'un foyer de la période paléohistorique ou qu'on en ait fait une utilisation répétitive.

Phase III, Événement 3 : Nivellement progressif de la pente du terrain (1673 à 1947)

17A5, 17C10a, 17C12, 17C13 et 17C15

L'une des particularités de l'emplacement de la sous-opération 17A/17C est qu'elle est localisée sur la pente de fin de terrain ou, tout du moins, à proximité. Ce phénomène est entre autres visible dans la manière dont les couches stratigraphiques se sont formées où elles sont majoritairement plus minces au sud et elles sont épaisses au nord de la sous-opération (Figure 49 et Figure 109). En observant les cartes historiques, notamment celles de H. S. Sitwell de 1867 (Figure 50), on peut aussi voir que l'emplacement concorde avec la pente de fin de terrain qui est représentée. À cause de cela, on remarque qu'il y a une accumulation progressive, de façon volontaire ou non, de sédiment dans ce secteur. Donc il est possible qu'on ait nivelé graduellement cette zone pour une utilisation ultérieure ou qu'en organisant le terrain plus au sud, on ait créé une accumulation de sol qui a ainsi nivelé involontairement ce secteur.

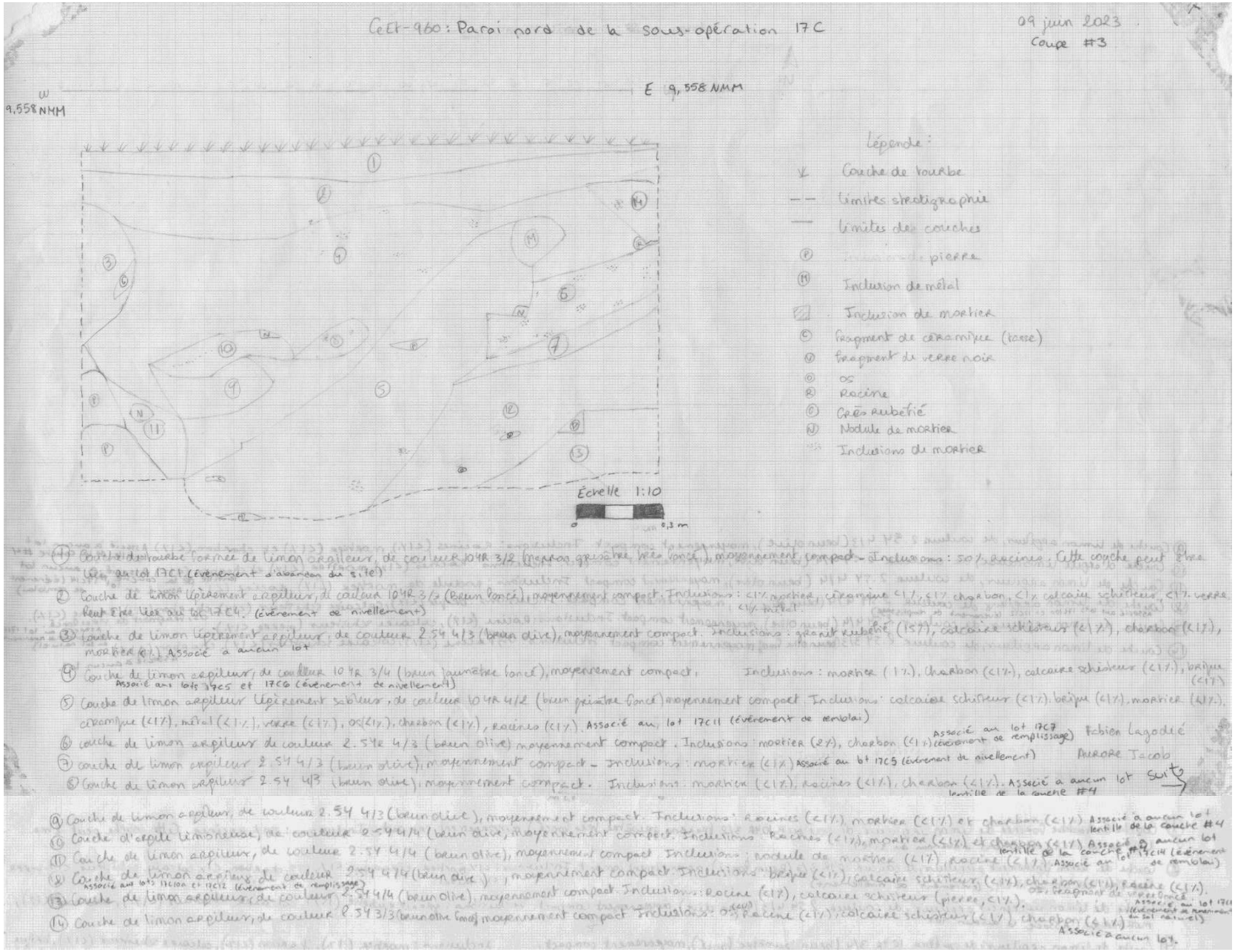

Figure 49 : Stratigraphie de la paroi nord de la sous-opération 17C

Figure 50 : Carte de Sitwell de 1867. Remarquer l'emplacement de la pente à la fin du terrain.

Source : BAnQ, Honorius Sisson Sitwell (1867), Quebec Canada. Sheet III Plan VIII. Lien permanent : http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3121186.

Ce phénomène est représenté par les lots 17A7, 17A8, 17C10a, 17C12, 17C13, 17C15 et 17C16. On voit le passage du temps à travers les lots notamment avec la culture matérielle. En effet, il a été noté que les lots inférieurs, soit 17A7, 17A8, 17C12, 17C13, 17C15 et 17C16, présentaient une culture matérielle généralement plus ancienne. On y trouve par exemple de la T.C.C. de Beauvais, plusieurs fragments de T.C.C. verte de France, de faïence et de grès salin blanc. Pour le lot 17C10a, puisqu'il a été divisé en deux parties après le terrain, la culture matérielle n'a pas pu être séparée. Ce lot présente donc autant du matériel qui date du XVIII^{e} siècle que du matériel datant du XIX^{e,} et même du XX^{e} siècle.

Donc, bien que l'on ne puisse pas dater avec précision cet événement ou même le rattacher à une activité humaine précise, on peut tout de même en déduire qu'un premier remblayage progressif s'est produit dans ce secteur du terrain du XVIII^{e} siècle jusqu'au XX^{e} siècle.

Figure 51 : Photo des lots 17C12 et 17C13 en cours de fouille (23NU17C-01-34)

Phase III, Événement 4 : Construction d'une ou des structures au régime français (avant 1760)

17B11, 17B12, 17B13 et 17B14

La fouille de la sous-opération 17B a révélé quelques preuves de la construction d'une ou des structures sur les lieux mêmes. Une des preuves les plus concrètes d'une construction sur les lieux est le lot 17B11, une marque de forme quadrangulaire de 23 cm sur 27 cm, qui se distinguait très facilement par sa couleur brunâtre du reste du sédiment (Figure 52 et Figure 53). Elle est interprétée comme un trou de

poteau creusé dans le sédiment naturel (argile limoneuse bleutée) qu'on peut voir autour du lot 17B11. Le poteau aurait peut-être été calé à l'aide d'un fragment de brique et de pierres. Sinon, des débris de démolition se sont intégrés au trou ultérieurement.

Figure 52 : Lot 17B11 associé à un trou de poteau (23NU17A_17B-04-25)

Figure 53 : Tranchée dans laquelle se trouvait le lot 17B11 (vidé) (23NU17A_17B-04-29)

Aussi, le lot 17B14 situé dans la paroi ouest de la sous-opération 17B (Figure 54) semble aussi faire preuve d'un événement de construction. Il s'agit d'une poche de sable limoneux sous une pierre. Bien qu'il soit difficile d'avancer quoi que ce soit, il semble que l'arrangement ait été intentionnel puisqu'il n'y avait pas vraiment de sable ailleurs dans la sous-opération sauf sous la forme de très petites poches (< 2 cm) dans le lot 17B10 qui lui est latéral. Il est risqué de proposer qu'il s'agisse de dépôts fluviaux (montée épisodique du niveau de la Rivière) puisqu'à cette altitude, les lots sont clairement anthropisés.

Figure 54 : Lot sableux 17B14 potentiellement relié à une construction quelconque (23NU17A_17B-05-13)

Deux autres lots sont cependant beaucoup plus difficiles à interpréter soient les lots 17B12 et 17B13 (Figure 55 et Figure 56). Ces deux lots forment une pente à partir du coin nord-ouest de la sous-opération (Figure 42). Bien que les lots aient été séparés lors de la fouille, seule une légère différence dans la couleur des sédiments a pu être observée. Leur contenu en culture matérielle est très pauvre. Seulement un petit fragment de tuyau de pipe sans marque et trois fragments de clous en fer forgé ont été trouvés. Leur positionnement directement dans le coin de la sous-opération rend la compréhension ardue. Cela dit, un gros fragment de bois, potentiellement une ancienne poutre a été découverte au fond de ces lots. Cette dernière semble assez bien alignée dans un creusement dans le sol naturel.

Figure 55 : Démarcation claire des lots 17B12 et 17B13 et du sol naturel environnant (23NU17A_17B-04-39)

Figure 56 : Tranchée vidée de son contenu sédimentaire (lots 17B12 et 17B13) (23NU17A_17B-05-09)

Phase III, Événement 5 : Occupation d'une ou des structures au régime français (avant 1760)
17B9 et 17B10

Comme mentionné plus haut, le dépôt artéfactuel du lot 17B6 (débris de démolition) et de ceux qui se trouvent sous lui, soit les lots 17B8 (dépotoir), 17B9 et 17B10 (occupation), ainsi que 17B11, 17B12, 17B13 et 17B14 (construction), ne témoigne que de l'utilisation du lieu avant le changement de régime soit vers 1760. Bien que les lots 17B9 et 17B10 ne révèlent pas clairement la présence d'un sol d'occupation, ils se trouvent sous le lot 17B6, et pour le lot 17B10, sous le lot 17B8, interprétés comme étant en place. Le fait qu'ils contiennent des artéfacts et des inclusions et qu'ils se positionnent directement au-dessus du sol naturel force cette interprétation.

Il faut cependant mentionner que quatre petits tessons (un de T.C.F.B., un de T.C.C. façon Staffordshire et deux de T.C.F. *creamware*) sur 518 artéfacts ont été trouvés dans ces lots. Ils sont considérés comme des intrusions des lots supérieurs par contamination ou provenant des parois lors des nettoyages entre la fouille des différentes couches.

L'identification du propriétaire ou du type de structure exacte dont témoignent les restes visibles dans la sous-opération 17B demeure ambiguë. Cela dit, quelques indices peuvent aider.

Premièrement, la présence de briques françaises dans le lot 17B6 nous offre une piste de réflexion. Bien que les briques aient souvent servi à fabriquer des fours, l'ampleur des débris de démolition dans lesquels elles se trouvaient rend cette interprétation douteuse. Il ne faut pas écarter, cependant, que les débris de démolition aient pu provenir de plusieurs structures (Événement 7). Il est aussi possible que ces briques aient été utilisées comme décoration sur une maison (colombage) ou une cheminée. Peu importe, il est douteux qu'on ait construit un autre bâtiment qu'une maison avec des pierres et des briques.

Deuxièmement, la culture matérielle trouvée dans les lots anthropisés considérés en place de la sous-opération 17B (17B6, 17B8, 17B9, 17B10, 17B11, 17B12/17B13 et 17B14) pourrait être entièrement attribuée à une occupation domestique. Il serait donc question des restes d'une maison.

Troisièmement, la présence d'un quinzain aux huit « L » (Figure 57) surfrappé entre 1692 et 1705, dans le lot 17B8 directement sous les débris de démolition et associé à eux par remontage (et donc associé à l'occupation du terrain), nous donne un *terminus postquem* pour l'événement de destruction, soit 1705. Bien qu'il ne soit pas impossible que le ou les épisodes de construction relatifs à cette ou ces structures aient

eu lieu après 1705, puisque la monnaie peut continuer de circuler bien après sa date de production, cet indice nous mène à croire qu'une ou deux anciennes familles de propriétaires du terrain seraient en cause.

Figure 57 : Quinzain au 8 L trouvé dans le lot 17B8 (CeEt-960-17B8-07)

La première est la famille de Denis Dansac ou Jean Dansac, fils de Denis Dansac, qui est identifié comme propriétaire de la maison qui se trouve sur une carte de Villeneuve de 1685-1686 (Figure 6), à peu près à l'endroit où se situait la sous-opération 17B. Bien que Jean Dansac soit indiqué comme le propriétaire de la maison, c'est son père qui est mentionné comme propriétaire du terrain lors de la vente de ce dernier à Pierre Racine[57]. Les dimensions de cette maison sont inconnues.

La deuxième est celle de Pierre Racine qui a acheté le terrain à Dansac en 1700. Aurait-il fait détruire ou modifier l'ancienne maison de Dansac lorsqu'il a pris possession du lot ? Peu importe, Racine et sa famille (ou possiblement des ouvriers) auraient soit habités, peut-être seulement temporairement, dans l'ancienne maison de Dansac ou dans une qu'ils auraient bâtie (ou fait bâtir) ou modifiée puisque Racine et Guyon (sa femme) ne font état que d'une maison sur leur terrain en 1724[58]. Il est impossible de savoir si c'est la même que celle de Dansac parce que les dimensions de celle-ci sont inconnues. Il faut, cependant, rappeler que Pierre Racine était menuisier…

Selon les interprétations actuelles (Événement 8), Joseph-Michel Cadet pourrait être responsable d'avoir bâti la portion ouest de la Structure 2 tout en convertissant une structure à fonction agricole en

[57] BAnQ, Greffe du notaire François Genaple de Bellefonds, contrat de vente par Denis Dansac au sieur Pierre Racine et Louise Guyon, sa femme, 4 mars 1700.
[58] BAnQ, Déclaration de Pierre Racine, menuisier de Québec, faisant tant pour lui que pour Louise Guyon, sa femme, quant à deux habitations qu'il détient en la censive du Domaine du Roi, lesquelles se joignant l'une et l'autre sur la Petite Rivière Saint-Charles à Québec, 20 juin 1724.

maison. Donc, elle ne serait pas la maison dont il est question dans la déclaration de Racine en 1724 ni celle dont il est question dans l'acte de vente entre Jean-Baptiste Boucher dit Belleville et Cadet en 1752[59].

Alors, la maison de Dansac aurait soit été utilisée telle quelle, soit remplacée ou soit modifiée par Racine avant que l'on connaisse les dimensions de la maison qu'il déclare avoir en 1724. De plus, cette dernière aurait été remplacée ou modifiée entre 1724 (déclaration de propriété) et 1752 (vente à Cadet), donc soit par Racine ou Belleville (son beau-fils), qui devient propriétaire du lot entre 1730 et 1745. Cela est dû au fait que les dimensions de la maison exposée dans le document de 1752 ne sont pas cohérentes avec celle déclarée en 1724.

Puisque les artéfacts en cause datent du régime français, il est improbable que les restes dans la sous-opération 17B proviennent, au moins en partie, d'une maison ultérieure. Enfin, cette sous-opération a probablement révélé les restes associés à la maison de Dansac et/ou Racine (et ses héritiers) et/ou Belleville (et ses héritiers).

Phase III, Événement 6 : Utilisation de l'espace comme dépotoir (vers 1692 à vers 1760)

17B8

Le lot 17B8 témoignerait d'un événement d'abandon du lieu en tant qu'espace domestique, mais toujours utilisé. En effet, une présence importante d'ossements d'animaux (284 fragments et une multitude de petits fragments blanchis), de charbon et de quelques tessons de terres cuites portant des traces d'utilisation comme récipients à cuisson (Figure 58) se trouvait dans ce lot. Ils sont interprétés comme des déchets de table et/ou de boucherie. Puisque le lot 17B8 est associé à son lot supérieur (17B6) par remontage et que ce dernier date certainement de 1705 ou après par la présence d'une pièce de monnaie surfrappée entre 1692 et 1705 (Figure 57), il est considéré en place. Le lot 17B8 serait donc le dernier événement avant la destruction du ou des structures reliées aux débris de démolition (17B6) datant d'avant le changement de régime.

[59] BAnQ, Contrat de vente par le sieur Jean-Baptiste Boucher dit Belleville au sieur Joseph Cadet, 26 avril 1752.

Figure 58 : Récipient en T.C.C. avec cul brûlé provenant des lots 17B6 et 17B8

Phase III, Événement 7 : Démolition d'une ou des structures au régime français (vers 1692 à vers 1760)

17B6

La datation du lot 17B6 (débris de démolition), soit entre 1692 et ca1760, provient de la présence d'un quinzain aux huit « L » (Figure 57), frappé entre 1692 et 1705, trouvé dans le lot 17B8 qui recouvrait les lots 17B11 et 17B14 complètement et qui est directement associé au lot 17B6 par remontage. Même si la pièce a probablement été frappée plus tôt, le motif apparent est le résultat d'une surfrappe ayant eu lieu entre 1692 et 1705 en France. Ainsi, il est certain que cette pièce ne peut pas avoir été importée en Nouvelle-France et encore moins se trouver sous les décombres avant 1692.

Il est vraisemblable que le lot de démolition soit en place puisqu'il est stratifié avec un épisode d'abandon de l'endroit en tant qu'espace habitable (Événement 6). Plusieurs remontages ont pu être effectués entre les lots 17B6 et 17B8. Si les deux lots n'étaient pas en place, il n'y aurait soit pas de stratification ou de remontage possible ou les deux. En d'autres mots, si les débris de démolition que forme le lot 17B6 étaient exogènes, il n'y aurait pas de remontage possible avec le lot sous-jacent. En contrepartie, si les lots 17B6 et 17B8 n'étaient que le produit d'une démolition (un même événement), ils ne seraient pas stratifiés. La démarcation des deux en cours de fouille était claire. Le lot 17B6 était formé de gros débris de calcaire schisteux tandis que le lot 17B8 était fin et rempli de charbon noirâtre et d'ossements.

Figure 59 : Paroi est de la sous-opération 17B. Les interruptions à gauche et à droite des débris sont les sondages 10Q (gauche) et 10T (droite) effectués pendant l'inventaire de 2021 (Noël, 2021). (23NU17A_17B-05-16)

Il faut réitérer le fait qu'il n'est pas impossible que les débris de démolitions proviennent de deux structures différentes, et, ainsi, deux événements différents. En effet, il a été observé en fin de fouille qu'il semble il y avoir deux types de débris (Figure 59, Figure 60 et Figure 61) ; un seul type est visible dans les parois est et nord, mais il semble il y avoir un mélange de deux types dans la paroi ouest. Le premier (type A dans la figure) est grossier et rempli de calcaire schisteux et de briques tandis que le deuxième (type B) est plus fin et rempli de mortier. De plus, il y a une petite rupture dans la couche de démolition dans la paroi nord. Cela dit, il n'est pas impossible qu'il ne s'agisse que de débris architecturaux de natures différentes, mais appartenant au même événement. Même s'il y a une rupture dans la couche dans la paroi nord, cette dernière n'avait pas été observée en cours de fouille et le type A se retrouve des deux côtés.

Figure 60 : Paroi nord de la sous-opération 17B. Noter l'interruption dans la couche et le changement de type de débris à droite de la photo. (23NU17A_17B-05-15)

Figure 61 : Paroi ouest de la sous-opération 17B exposant les deux différents types de débris de démolition (23NU17A_17B-05-17)

Phase III, Événement 8 : Construction de la partie est de la structure 2 (1724 à 1752)

16A100, 16A200, 16B100a, 16E100

Les sous-opérations 16A, 16B et 16E, ont révélé une partie des fondations de la partie est de la structure 2. Celles-ci avaient déjà été partiellement mises au jour dans les sous-opérations 4A en 2020 et 14B en 2021 lors des fouilles du chantier-école de l'Université Laval (Chercuitte-Leblanc et al., 2022 ; Dauphin et al., 2023). Seule cette partie de la structure 2 est incluse dans cette phase. En effet, les interprétations qui seront présentées plus loin appuient celles émises en 2022 concernant l'antériorité de la construction de la partie est par rapport à la partie ouest, qui aurait été construite après 1752 (Dauphin et al., 2023 : 186). Cette hypothèse va donc à l'encontre de celle émise en 2019 lors de l'inventaire réalisé par la ville de Québec selon laquelle la partie ouest aurait été construite en premier (Noël, 2020 : 73). Elle contredit

aussi celle émise en 2021 où l'ensemble de la structure 2 aurait été construite en un seul événement (Chercuitte-Leblanc et al., 2022).

Les seuls vestiges conservés témoignant de la structure 2 sont ses fondations. Dans la partie est, il s'agit de fondations en maçonnerie sèche composées presque exclusivement de pierres de champs. Il apparait évident qu'elles n'ont jamais eu à soutenir leur propre poids, puisque plusieurs pierres ont été délogées durant le dégagement des vestiges (Figure 62). D'une largeur variant entre 67 et 82 cm, les fondations sont préservées sur une profondeur moyenne de 31 cm. Si on considère que le niveau du sol à l'époque de sa construction est le même qu'aujourd'hui, cela représente une profondeur d'environ 70 à 75 cm. Celle-ci est typique des habitations du XVIII^{e} siècle, qui ne possédaient généralement pas de sous-sol et dont la profondeur des fondations variait entre 0,60 et 1,20 m (Lessard et Vilandré, 1974 : 104). Leur épaisseur relativement réduite ainsi que l'absence de mortier entre les pierres suggèrent qu'elles ne pouvaient pas supporter des murs en pierres. Il devait donc s'agir d'une structure en bois.

Figure 62 : Effondrement partiel du vestige 16A200 (23NU16A_16B_16E-05-21)

Figure 63 : Vue en plan des vestiges 16A100, 16A200, 16B100 et 16E100. Noter les différences dans la construction de ces vestiges.

Pour construire ce bâtiment, une tranchée a d'abord été creusée avant de la remplir de pierres de champs liées entre elles par du sédiment. Lors des fouilles, aucune trace d'une tranchée de construction n'a été observée le long des vestiges. Cela semble indiquer que les pierres ont été déposées directement contre les parois de la tranchée afin de profiter de la solidité naturelle du sol. Cette hypothèse est appuyée par la disposition à tout venant des pierres sur les deux parements et l'irrégularité des assises. Ce mode de construction artisanal est aussi visible dans la forme irrégulière des fondations, ainsi que dans la diversité de l'agencement et des dimensions des pierres selon les sections du vestige. Cela est particulièrement voyant sur la Figure 63 entre le vestige 16A200 (axe est-ouest) et les vestiges 16A100, 16B100 et 16E100 (axe nord-sud).

Comme cela a été mentionné plus haut, les découvertes réalisées sur la structure 2 depuis les premiers sondages de 2019 permettent de mieux comprendre la relation temporelle entre les deux parties de la structure 2. Aujourd'hui, l'hypothèse la plus probable serait que la partie est aurait d'abord été construite et utilisée en tant que bâtiment agricole. Par la suite, ce bâtiment aurait été agrandi à l'ouest et transformé en habitation.

Les arguments avancés en 2021 pour démontrer que la partie est ne pouvait avoir été construite en premier reposaient principalement sur deux éléments. D'une part, il avait été constaté que les deux modes

de construction n'étaient pas simplement apposés l'un contre l'autre comme on pourrait s'y attendre dans le cas d'une construction en deux temps, mais plutôt imbriqués l'un dans l'autre comme s'ils avaient été construits en un seul événement. D'autre part, aucune trace d'un ancien mur ouest n'a été observée au niveau de la fin du mode de construction en maçonnerie sèche (Chercuitte-Leblanc et al., 2022 : 195-196). Ces deux arguments peuvent tout de même trouver une explication en supposant l'antériorité de la partie est. En effet, comme l'ont démontré les fouilles, les fondations en maçonnerie sèche ne sont pas très stables et peuvent assez facilement être démontées. Il est alors tout à fait possible d'imaginer que, lors du creusement de la cave de la partie ouest (Événement 9), les fondations du mur ouest de la première structure aient d'abord été retirées. Par la suite, lors de la construction des fondations de la partie ouest, une partie des fondations en maçonnerie sèche nord et sud a été retirée avant de construire la jonction à quelques décimètres à l'est de l'actuel mur de refend tout en imbriquant les deux modes, peut-être pour assurer une meilleure solidité. Ainsi, le mur ouest de l'ancienne structure se serait trouvé au niveau de l'actuel mur de refend, ou plus à l'ouest encore. Un autre argument, énoncé en 2022, vient aussi appuyer l'hypothèse d'une construction antérieure de la partie est. Celui-ci repose sur l'aspect moins soigné et la faible profondeur des fondations, ainsi que sur l'absence de cave de la partie est. Tous ces éléments sont fréquemment observés dans le cadre d'une première habitation (Dauphin et al., 2023 : 191). De plus, le mur nord de la partie ouest de la structure 2 comporte un grand nombre de pierres de champs qui pourraient provenir d'une réutilisation des matériaux de l'ancien mur ouest de la partie est.

À partir de ces arguments, il subsiste cependant un problème. En effet, les conditions hivernales québécoises ne permettaient pas de survivre dans une habitation ne possédant pas au moins une cheminée. Au XVIII^{e} siècle, les habitations possèdent entre une et trois cheminées, situées la plupart du temps au centre du mur pignon, voire des deux, et parfois au centre de la structure. Par les années passées, aucune trace d'une structure de cheminée n'a été trouvée en association avec la partie est de la structure 2. Cette année, le mur pignon est représenté par les vestiges 16A100, 16B100a 16B100b et 16E100 a été fouillé dans le but de vérifier s'il comportait une base de cheminée. Puisqu'aucune structure de ce type n'a été trouvée, il est vraisemblable d'affirmer que ce bâtiment ne comportait pas de moyen de chauffage. Il est toujours possible qu'une cheminée ait été présente au centre de la structure, ou encore qu'elle fût présente sur le mur pignon ouest avant d'être détruite lors de la construction de la partie ouest. Or, l'hypothèse la plus plausible semble plutôt être qu'il s'agissait à l'origine d'un bâtiment de ferme utilitaire, telles une grange ou une étable, qui ne nécessitait donc pas de moyen de chauffage.

En plus de l'absence de cheminée, un autre argument vient étayer cette hypothèse, soit l'absence de soins apportés à la construction des fondations. En 2022, cette caractéristique avait été attribuée au fait qu'il s'agissait sans doute du premier logis du colon, car ces derniers sont souvent construits sur des fondations en maçonnerie sèche (Dauphin et al., 2023 : 191 ; Martin, 2008 : 275). En revanche, si les dates proposées pour la construction de ce bâtiment sont justes, entre 1724 à 1752, cela fait au moins 51 ans que la terre est concédée, ce qui laisse amplement le temps de construire une habitation plus permanente. De plus, les dimensions de la partie est de la structure 2 sont beaucoup trop grandes (environ 10 m sur 10 m) en comparaison avec ces premières habitations mesurant généralement entre 16 et 25 m^2 (Martin, 2008 : 275). Il apparait plus vraisemblable qu'il s'agissait à l'origine d'une grange ou d'une étable qui ne nécessitaient pas autant de soin dans ses fondations.

La construction de ce bâtiment a probablement eu lieu entre 1724 et 1752. Dans une déclaration produite le 20 juin 1724, Pierre Racine, qui possède la terre où se trouve la structure 2, fait mention des bâtiments présents sur sa terre. Il y mentionne une maison de 18 sur 20 pieds français et une grange de 20 sur 30 pif. Un mètre mesurant 3,078 4 pif, cela équivaut environ à 6,5 m sur 9,75 m pour la grange. Ces dimensions étant trop petites pour la partie est de la structure 2, qui mesure environ 10 m sur 10 m, elle doit avoir été construite après 1724. Plusieurs années plus tard, en 1752, la terre est vendue à Joseph-Michel Cadet. Sur l'acte de vente, il n'est fait mention que de quatre bâtiments, dont les dimensions ne concordent ni avec l'une ou l'autre des parties de la structure 2, ni avec celle-ci dans sa totalité. Il pourrait alors être supposé que la partie est n'était pas encore construite à cette période. Cependant, il est possible qu'elle n'ait simplement pas été mentionnée, peut-être parce qu'il ne s'agissait pas d'un bâtiment important ou qu'il était à l'abandon à ce moment-là. De plus, il semble probable que l'agrandissement de cette structure et de sa transformation en habitation soit l'œuvre de Cadet qui avait besoin de bâtiments pour loger les employés qui travaillaient sur ses terres. Il parait donc peu probable qu'il ait fait construire une grange ou tout autre bâtiment utilitaire avant de le transformer en habitation seulement quelques années plus tard. La partie est de la structure 2 aurait donc été construite avant le rachat de la terre par Cadet en 1752.

Aucun lot ne témoigne de l'occupation de cette structure. En effet, les labours ayant eu lieu durant la deuxième moitié du XX^{e} siècle (Événement 25) ont perturbé tous les sédiments situés au-dessus des vestiges et qui auraient pu témoigner de la période d'occupation de la structure 2. Par conséquent, il n'est pas possible de déterminer si elle possédait un plancher en bois ou en terre battue ni si ce plancher a changé de nature lors du changement de fonction du bâtiment. Lors des fouilles en 2022, des échantillons de sédiments ont été pris à l'intérieur de la partie est de la structure 2 afin de réaliser des analyses

microsédimentologiques qui pourraient apporter des éléments de réponse à cette interrogation. En revanche, ces échantillons n'ayant toujours pas été étudiés, celle-ci demeure en suspens.

4.3.4 Phase IV : Consolidation du terrain (1752 à 1818)

Tous les événements de cette phase sont associés à la structure 2. D'une part, ils concernent son agrandissement et la construction de la partie ouest. Cet agrandissement est visible dans les sous-opérations 16C et 16D, mais on le retrouve aussi dans les sous-opérations 4A, 4B, 14A et 14B fouillées en 2021 et 2022 dans le cadre du chantier-école de l'Université Laval (Chercuitte-Leblanc et al., 2022 ; Dauphin et al., 2023). D'autre part, une réparation dans les fondations de la partie est présente dans la sous-opération 16B aurait eu lieu plus ou moins en même temps.

Phase IV, Événement 9 : Reconfiguration de la structure 2 et construction de la partie ouest (1752 à 1783)

16C11, 16C11b, 16C16, 16C16b, 16C100, 16D100, 16D200

L'agrandissement de la structure 2 est daté entre 1752 et 1783 grâce aux sources documentaires. En 1752, quand Cadet achète le terrain, aucun bâtiment ne correspond en termes de dimensions (Dauphin et al., 2023:20). Il est possible que la partie construite de la structure 2 (partie est) n'ait pas été mentionnée, car elle n'était pas un des bâtiments importants du terrain ou bien qu'elle était à l'abandon à ce moment. En 1783 Caldwell tente de vendre le terrain et décrit les bâtiments présents. L'un d'eux, décrit comme une vieille maison de 50 pieds sur 30 pieds, correspond aux dimensions de la structure 2 dans son entièreté avec la partie ouest (Dauphin et al., 2023 : 32).

La première étape de cet agrandissement est le creusement du vide sanitaire. Il est commun pour les habitations du XVIII^{e} siècle d'avoir un vide sanitaire dans une seule section, souvent délimité par un mur de refend, comme c'est le cas pour la structure 2 (Moussette 1983). Le creusement d'un vide sanitaire répond aussi aux besoins environnementaux du site. Les sols naturels sont en limon argileux et imperméables, il est logique que les habitants aient cherché à combattre l'humidité qui devait être présente par le creusement d'un vide sanitaire. Ce creusement est attesté dans la sous-opération 16C par les lots 16C11, 16C11b, 16C16 et 16C16b. Ces quatre lots correspondent au sol naturel du site qui a été remanié par l'homme. Ils sont présents à une profondeur plus importante que le sol naturel remanié présent à l'extérieur de la structure 2 (16C7). L'interface supérieure du lot 16C7 se trouve à une altitude variant de 9,77 à 10,18 m NMM, en moyenne à 50 cm sous la surface du sol de la sous-opération. Les sols naturels remaniés à l'intérieur de la

structure 2 dans la sous-opération 16C se situent entre 9,62 et 9,08 m NMM. Cela positionne en moyenne les sols naturels remaniés à 1,13 m sous la surface à l'intérieur de la structure 2. La différence est assez importante et supporte le creusement du vide sanitaire comme première étape de l'agrandissement de la structure.

Une fois le vide sanitaire creusé, l'étape suivante a été de poser les murs de l'agrandissement de la structure 2. Les fouilles de 2021 et 2022 ont démontré que l'agrandissement de la structure 2 a causé la destruction du mur ouest de la partie est de la structure, qui était probablement en maçonnerie sèche comme le reste des vestiges visibles associés à la partie est (Dauphin et al., 2023 : 188). Un mur de refend en pierres taillées liées au mortier est venu le remplacer, s'accotant sur les murs nord et sud de la structure (Chercuitte-Leblanc et al., 2022 : 136 ; Dauphin et al., 2023 : 56). En 2023, les vestiges des murs associés au coin sud-ouest de la structure 2 ont été mis au jour (16C100/16D200 et 16D100) (Figure 64). Ils semblent suivre le même mode construction déjà documenté auparavant, c'est-à-dire des murs à doubles parements avec remplissage médian en bon état de conservation. L'appareillage des deux vestiges est semblable, les deux sont conservés sur une hauteur de cinq assises et ont un parement intérieur régulier avec un appareillage du parement extérieur plus ou moins régulier (Figure 65). Les pierres des parements intérieurs des deux vestiges sont dressées tandis que les parements extérieurs sont plus ou moins dressées. Cette différence d'attention portée entre les parements extérieurs et intérieurs suggère que les constructeurs ont commencé par creuser le vide sanitaire pour ensuite bâtir les murs en s'appuyant sur les parois creusées. Cela est aussi supporté par l'absence de tranchées de construction observées des deux côtés des vestiges 16C100 et 16D100

Figure 64 : Vestiges 16C100 et 16D100 composant le coin sud-ouest de la structure 2. (23NU16C-02-29)

Figure 65 : Parement nord du vestige 16C100 (23NU16C-07)

L'agrandissement de la structure semble avoir débuté par la construction du mur nord (vestige 6B200/14B100) suivi du mur ouest (vestige 16D100/6B100/14A100) et finalement le mur sud (vestige 16C100/6A400). Cette hypothèse se base premièrement sur la composition des murs. Le mur nord-est en effet composé d'un nombre plus important de pierres des champs que les murs ouest et sud de l'agrandissement. Cela est interprété comme une réutilisation des matériaux lors de la destruction du mur ouest de la partie est de la structure 2 (Dauphin et al., 2023 : 197-198). La forme des murs vient aussi supporter l'hypothèse avancée pour l'ordre de construction des murs. Les murs nord et ouest de l'agrandissement de la structure 2 sont rectilignes et se rencontrent à angle droit. Le mur sud quant à lui rencontre le mur ouest d'une manière perpendiculaire, mais n'est pas rectiligne. Son tracé a été réajusté pour joindre le mur sud de la partie est de la structure 2 au coin sud de son agrandissement (Figure 66). La jonction entre les vestiges 16C100 et 16D100 démontre aussi que le mur ouest a été construit avant le mur sud. En effet, le vestige 16C100 vient simplement buter contre le mur ouest (Figure 67). Étant donné que la pose des fondations de l'agrandissement s'est faite en déposant les fondations contre les limites de l'excavation du vide sanitaire il semble plus sensé que l'extrémité sud du mur ouest ait servi de base pour construire le mur sud. Le mur nord vient lui aussi s'appuyer sur le mur ouest, mais étant donné que le coin a été démoli et reconstruit lors de l'installation du drain il n'est pas possible de déterminer si c'était le cas à l'origine (Chercuitte-Leblanc et al., 2022 : 206).

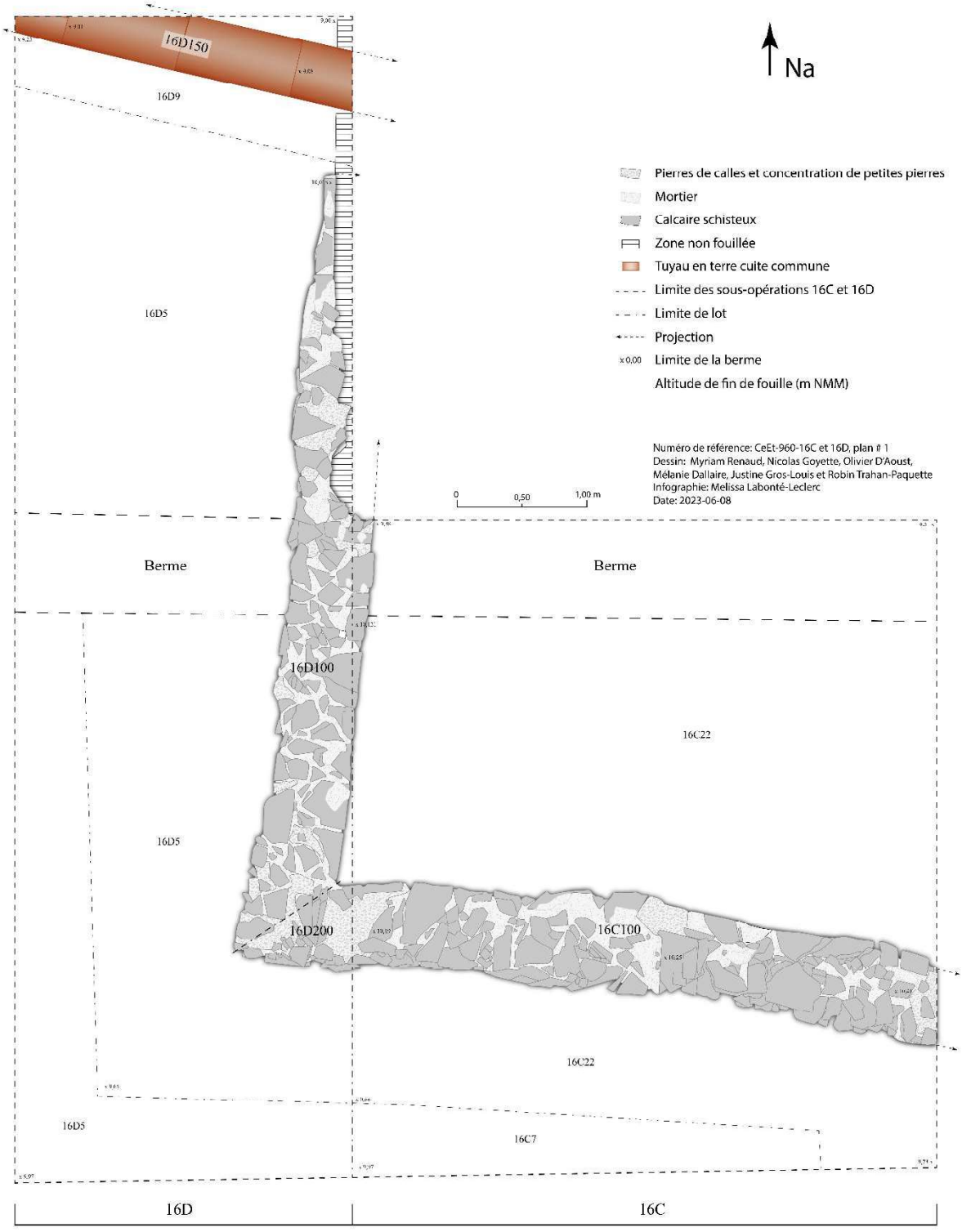

Figure 66 : Dessin en plan des sous-opérations 16C et 16D

Figure 67 : Vue en plan de la jonction entre les vestiges 16C100 et 16D100 (23NU16C-07)

Phase IV, Événement 10 : Réparation du mur est de la partie est de la structure 2 (1752 à 1783)

16B100b

Après sa construction, les fondations du mur est de la partie est de la structure 2 ont connu un événement de réparation. Ce dernier est visible dans la section nord du vestige 16B100. Cette réparation se distingue du reste des fondations par l'utilisation de blocs de calcaire schisteux dans l'élévation des deux parements avec un remplissage médian composé d'un mélange de terre et de calcaire schisteux. Comme le reste des fondations de la partie est de la structure 2, il s'agit d'un mode de construction en maçonnerie sèche. Ainsi, il apparait que cette réparation ne devait pas supporter son propre poids.

La jonction entre l'extrémité nord du vestige 16B100b et le vestige 16E100 a pu être documentée, ce qui n'est pas le cas pour l'extrémité sud qui a été arraché lors du creusement d'une tranchée pour la pose d'un tuyau en T.C.C. vernissée et glaçurée (Événement 19). Malgré cela, il est possible de constater que les deux modes de constructions ne sont pas imbriqués les uns dans les autres (Figure 68 et Figure 69). Il est aussi intéressant de constater que l'assise inférieure de cette section est toujours constituée de pierres des champs et non de pierres calcaires.

Figure 68 : Jonction entre les vestiges 16B100b et 16E100 sur le parement ouest (23NU16A_16B_16E-06-18)

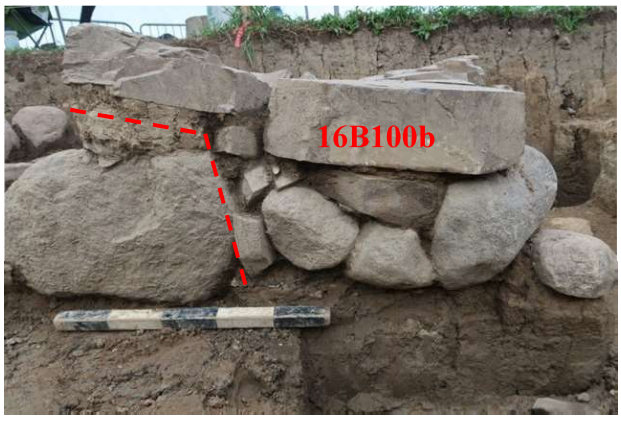

Figure 69 : Jonction entre les vestiges 16B100b et 16E100 sur le parement est (23NU16A_16B_16E-06-24)

Pour effectuer cette réparation, il semble qu'on ait d'abord retiré les pierres de champs composant les fondations du mur est jusqu'à sa base sur une longueur comprise entre 0,65 et 1,05 m environ. Puisque la vaste majorité des pierres trouvées dans le remplissage de la tranchée associée à la pose du drain

mentionné ci-dessus sont des blocs de calcaire schisteux (Figure 70), il est possible de supposer que la réparation couvrait une bonne partie, si ce n'est la totalité, du vestige arraché lors du creusement de cette tranchée. Par la suite, une première assise en pierres de champs granitique a été déposée dans le fond de la tranchée. Cette hypothèse repose sur l'agencement entre les pierres de champs et les blocs calcaires au niveau de la première assise. En effet, sur le parement ouest, on retrouve un bloc de calcaire schisteux déposé entre deux pierres de champs (Figure 69). Ce matériau étant très peu utilisé dans les fondations de la structure 2 autrement qu'en tant que cales, il apparait peu probable que ce bloc ait été installé lors de la construction du mur. Ensuite, le reste de l'élévation aurait été construite en déposant des blocs de calcaire schisteux liés entre eux par un limon argileux. Aucune tranchée de construction n'a été observée lors de la fouille ou sur la stratigraphie de la paroi nord de la sous-opération 16B dans laquelle s'enfonce le vestige 16B100b (Figure 71). Cela laisse supposer que les pierres ont été accolées directement contre les parois de la tranchée de construction afin de profiter au maximum de la solidité naturelle du sol sur le site.

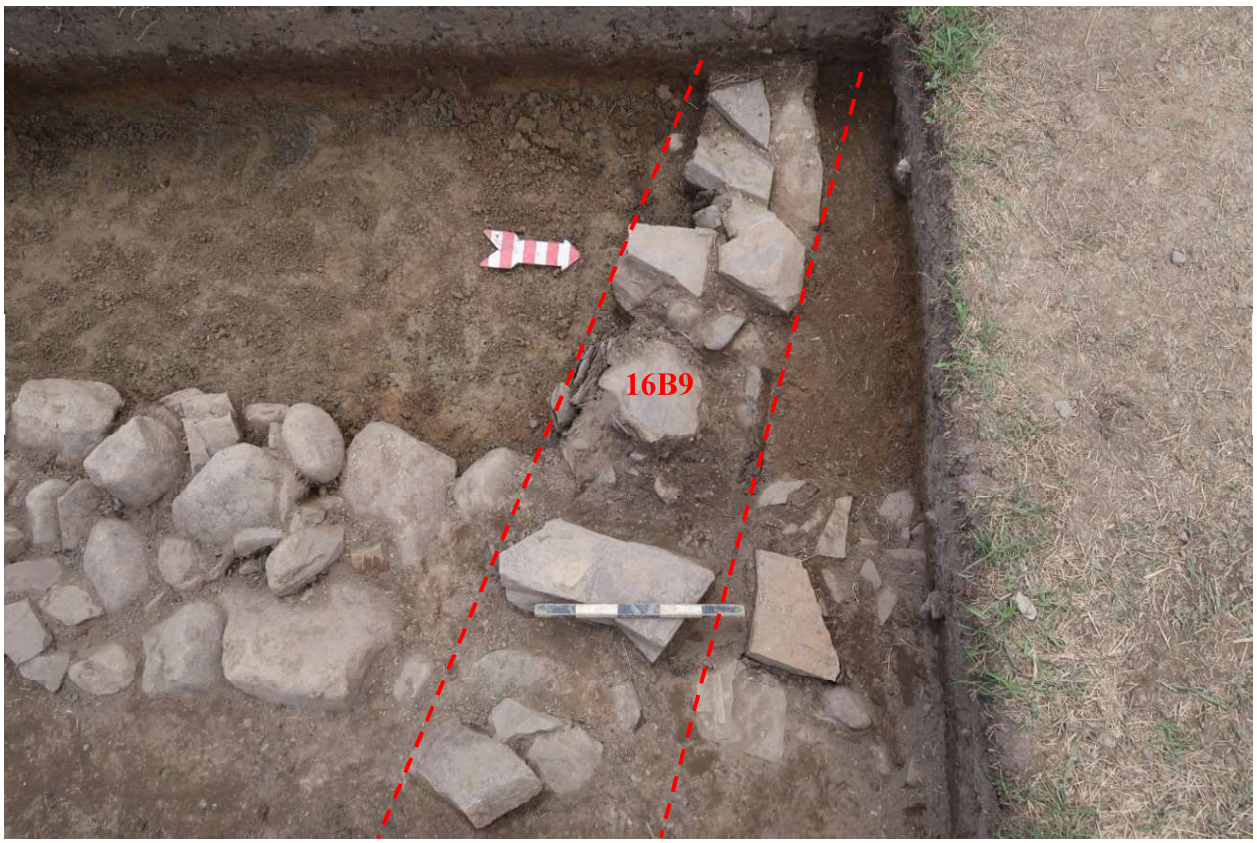

Figure 70 : Surface du lot 16B9 (2023NU16A_16B_16E-03-14)

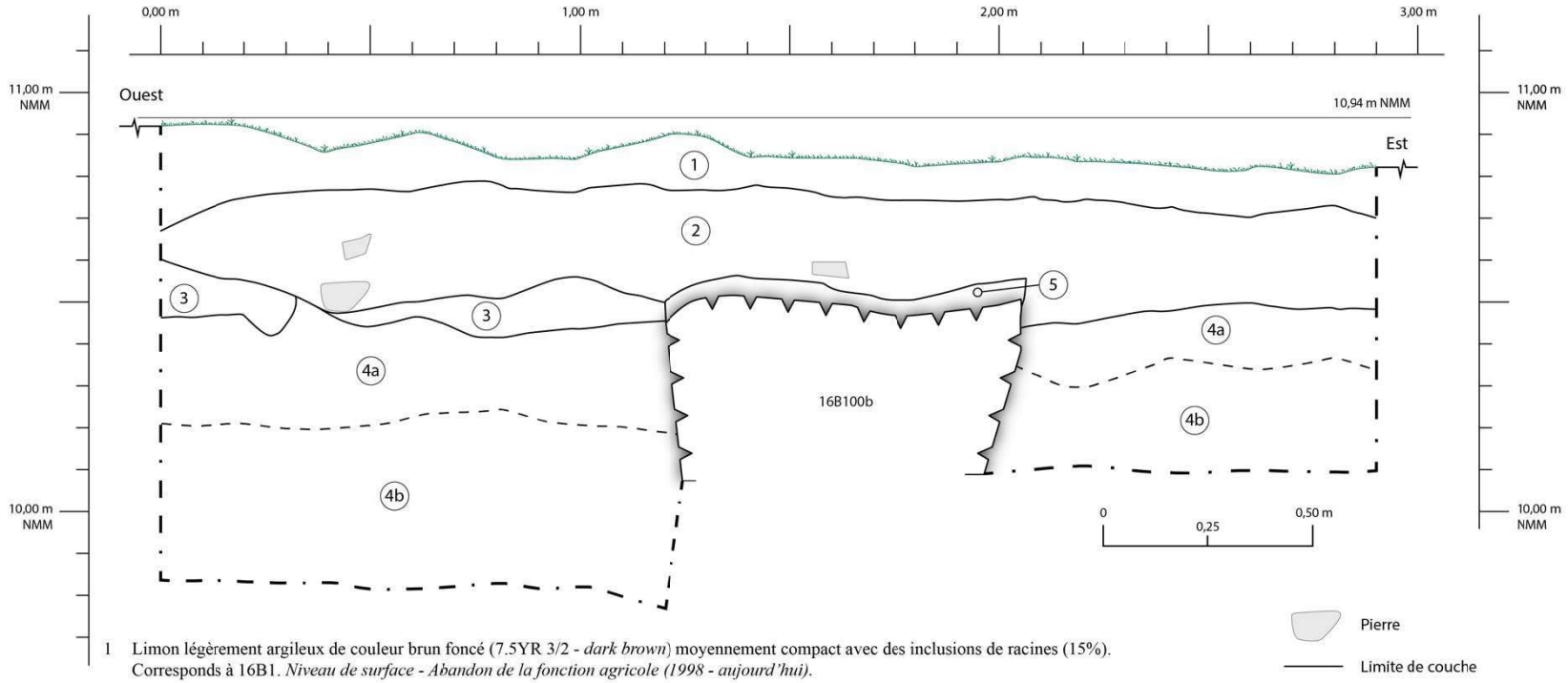

1 Limon légèrement argileux de couleur brun foncé (7.5YR 3/2 - *dark brown*) moyennement compact avec des inclusions de racines (15%). Corresponds à 16B1. *Niveau de surface - Abandon de la fonction agricole (1998 - aujourd'hui).*

2 Limon argileux de couleur brun foncée grisâtre (10YR 4/2 - *dark grayish brown*) moyennement compact avec des inclusions de racines (> 1%), de briques (> 1%) et de pierres (2%). Corresponds à 16B3. *Labours (1948-1998).*

3 Argile limoneuse de couleur brun claire jaunâtre (2.5Y 6/4 - *light yellowish brown)* moyennement compacte avec des inclusions de racines (> 1 %).

4a Argile limoneuse de couleur brun claire olivâtre (2.5Y 5/2 - *grayish brown*) marbrée brun jaunâtre (10YR 4/4 - *dark yellowish brown*) compacte avec des inclusions de racines (> 1%). Corresponds à 16B4. *Labours (1948-1998).*

4b Argile limoneuse de couleur brun grisâtre (2.5Y 5/2 - *grayish brown*) marbrée brun jaunâtre (10YR 4/4 - *dark yellowish brown*) compact sans inclusion. Corresponds à 16B10. *Formation du sol naturel (Avant 9000 AA).*

5 Limon argilosableux de couleur brun foncé (10YR 3/3 - *dark brown*) moyennement compact avec des inclusions de racines (> 1%), de briques (> 1%), de pierres (calcaires schisteux et gravillons) (45%). Corresponds à 16B7. *Labours (1948-1998).*

Pierre
Limite de couche
Limite de fouille
Extrapolation
① Numéro de couche
Limite vestige de maçonnerie

Numéro de référence: CeEt-960-16B, coupe # 1
Dessin: Brunante Rastello et Frédérick Gingras
Infographie: Melissa Labonté-Leclerc
Date: 2023-05-24

Figure 71 : Stratigraphie de la paroi nord de la sous-opération 16B

1100

En l'absence d'indices matériels et de sources écrites, il est difficile d'attribuer une cause exacte à cette réparation. Cependant, la forme des fondations de part et d'autre de la coupure entre les vestiges 16B100a et 16B100b apporte quelques indices (Figure 72 et Figure 73). D'un côté, le vestige 16B100a est plus étroit à sa base qu'à son sommet, car il s'élargit du côté du parement est, alors que de l'autre côté, les deux parements du vestige 16B100b sont presque parfaitement verticaux. Par conséquent, il est possible que l'objectif de la réparation fût de solidifier cette partie du vestige dont la forme évasée était moins stable. Il est aussi possible que ce manque de stabilité soit la cause d'un affaissement partiel des fondations, voire que cette forme évasée soit justement le résultat de leur affaissement.

Figure 72 : Vue en coupe du vestige 16B100a (23NU16A_16B_16E-07-12)

Figure 73 : Vue en coupe du vestige 16B100b (23NU16A_16B_16E-07-14)

Aucun artéfact ne permet d'attribuer une datation à cet événement et la stratigraphie ne fournit pas une fourchette très précise. Toutefois, il est possible d'affiner les datations grâce aux pierres utilisées lors de la réparation. En effet, à la fois le matériau, le travail et les dimensions des pierres sont semblables à

celles utilisées dans le cadre de la construction de la partie ouest de la structure 2. Il apparait donc probable que la réparation ait eu lieu plus ou moins en même temps que l'agrandissement et le changement de vocation de la structure 2. D'ailleurs, le passage d'une fonction agricole à une fonction domestique pourrait justifier l'exécution de cette réparation. En somme, cet événement aurait eu lieu entre le rachat de la terre par Cadet en 1752 et une l'annonce de vente rédigée par Caldwell en 1783.

Phase IV, Événement 11 : Première occupation du vide sanitaire (1752 à 1783)

16C15, 16C15b, 16C17, 16C18, 16C19, 16C21

À la suite de l'agrandissement de la structure 2 et au creusement de son vide sanitaire, les résidants ont occupé l'espace. Cette première occupation du vide sanitaire se voit archéologiquement par la présence d'un sol d'occupation, les lots 16C15 et 16C15b, ainsi qu'une série de creusement dans les lots 16C11 et 16C11b, les lots 16C17, 16C18, 16C19 et 16C21 (Figure 74). Le sol d'occupation a été identifié en premier lieu comme le sol naturel remanié du site sur le terrain, car sa couleur et sa texture avaient des ressemblances avec les autres lots identifiés comme tels auparavant (16C7 et 16C11). Le sol identifié comme celui de la première occupation se situe entre le sol naturel remanié associé au creusement du vide sanitaire de la structure 2 et le vestige du plancher 16C150. La matrice est un limon argileux assez compact, dans lequel une certaine culture matérielle a été trouvée. C'est cette culture matérielle qui a permis en premier lieu de distinguer les lots identifiés comme des lots d'occupation de ceux de sols naturels remaniés. Les lots 16C15 et 16C15b contiennent respectivement 153 et 15 artéfacts qui sont dominés par la présence de T.C.C. et de verre coloré vert. Dans les deux lots, des fragments de faïence brune ont aussi été trouvés (Figure 75). Les assemblages semblent donner une datation générale pour le milieu du XVIII^{e} siècle à ce sol d'occupation, ce qui concorderait avec la datation de l'agrandissement de la structure 2, entre 1752 et 1783.

Figure 74 : Photo en plan du lot 16C19, un des creusements identifiés dans le lot 16C11 (23NU16C-04-11)

Figure 75 : Fragments de faïence brune trouvés dans les lots 16C15, 16C15b et 16C18

La présence du sol d'occupation du vide sanitaire est concentrée dans la partie ouest de la sous-opération 16C, à l'intérieur de la structure 2 (Figure 76). Une hypothèse pour expliquer cela est en lien avec le mauvais drainage du site. Le sol naturel du site est un limon argileux imperméable qui se draine mal. À plusieurs reprises lors des fouilles il a été possible d'observer une accumulation d'eau dans la partie est de la sous-opération. Il semble que les vestiges 16C100 et 16D100 aillent aider à préserver les sols et vestiges présents dans la partie sud-ouest de la structure 2, ce phénomène sera discuté à nouveau en lien avec l'événement suivant.

Figure 76 : Vue en plan de l'intérieur de la structure 2 avec le lot 16C15 visible à l'ouest (23NU16C-04-07)

En plus du sol d'occupation préservé dans la section ouest de la sous-opération, la première occupation du vide sanitaire est attestée par une série de creusement trouvé dans la partie est dans les sols naturels remaniés 16C11 et 16C11b. Les deux premiers creusements identifiés ont été trouvés dans le lot 16C11 à une altitude de 9,40 m NMM. Il s'agit des lots 16C17 et 16C18 (Figure 77). Le premier à une superficie de 40,5 cm sur 42 cm et une profondeur de 10 cm. Le second mesure 58 cm sur 63 cm et a une profondeur de 23 cm. Deux autres creusements ont été identifiés plus tard dans la fouille, le lot 16C19 lors

du nettoyage du lot 16C11, et le lot 16C21 à la dernière journée de terrain lors de la fouille du lot 16C11b. Le troisième creusement identifié dans le lot 16C11, le lot 16C19, l'a été à une altitude de 9,28 m NMM tandis que le creusement trouvé dans le lot 16C11b, le lot 16C21, a été identifié à une altitude de 9,21 m NMM. Le creusement 16C19 a des dimensions de 54 cm sur 55 cm avec une profondeur de 28 cm, tandis que le creusement 16C21 mesure 64 cm sur 78 cm avec une profondeur de 19 cm. La forme et la profondeur des creusements varient et aucun alignement spécifique n'a été remarqué sur le terrain. Ce qui est commun aux quatre creusements est la concentration de charbon à leur interface supérieure qui a permis de les distinguer de la matrice environnante (Figure 78). La forme irrégulière et l'absence d'organisation spatiale rendent l'identification de la fonction de ces creusements impossible. Une hypothèse serait qu'il s'agit de dépôts liés au nettoyage de la cheminée, vu la concentration de charbons rencontrée avec les quatre creusements.

Figure 77 : Vue en plan du lot 16C17 (23NU16C-03-29)

Figure 78 : Vue en plan montrant la concentration de charbon correspondant à l'interface supérieure des différents lots de creusement (23NU16C-04-13)

La culture matérielle associée aux creusements permet de les associer à une première occupation contemporaine aux lots 16C15 et 16C15b. Le creusement 16C17 contenait des fragments de pipe en TCFAB, des perles en verre opaque blanc de 3 mm de diamètre ainsi qu'un fragment de Verte de France. Le lot 16C18 contenait un fragment de faïence brune, un assemblage de 16 phalanges, dont six étaient blanchies, ainsi qu'un éclat en quartzite (Figure 79). Le lot 16C19 contient quant à lui 28 perles en verre opaque, 25 blanches, deux noires et une bleue, ainsi que des restes fauniques incluant des os blanchis et des chevrotines en plomb. Finalement le lot 16C21 contient 30 os dont 29 sont blanchis, une perle en verre

opaque blanc, de la T.C.C. et un fragment de *pearlware*. La présence de charbon ainsi que la présence d'os blanchis pourraient supporter l'hypothèse avancée ici qu'il s'agit de rejets ponctuels liés au nettoyage de l'âtre de la cheminée. De plus, les assemblages comportant des matériaux associés au milieu du XVIII[e] siècle peuvent donner une contemporanéité avec les lots d'occupation 16C15 et 16C15b.

Figure 79 : Éclat de quartzite trouvé dans le lot 16C18 (CeEt-960-16C18-02)

Phase IV, Événement 12 : Pose d'un plancher et d'un drain de sable (1783 à 1818)

16C12, 16C13, 16C14, 16C14b, 16C150

À la suite de la première occupation du vide sanitaire, il semble que les occupants de la structure 2 aillent décider d'installer un plancher en bois ainsi qu'un drain de sable. Cette solution aux problèmes d'infiltration d'eau leur a sûrement permis d'occuper l'espace du vide sanitaire. Les lots associés au plancher du vide sanitaire se situent par-dessus les sols de la première occupation du côté ouest de la sous-opération et par-dessus le sol naturel remanié à l'est. Le vestige du plancher est recouvert par les lots de démolition et les lots organiques associés à l'utilisation de la structure 2 comme lieu de rejet ponctuel, discuté plus bas.

Le lot 16C12 représente le drain de sable dans la sous-opération 16C. C'est un creusement de 31 cm de profondeur mesurant 60 cm sur 29 cm (Figure 80). Il n'est pas associé aux autres creusements trouvés dans le lot 16C11, car sa matrice est différente et sa culture matérielle diffère en termes de chronologie. Contrairement aux autres creusements qui avaient une matrice sédimentaire plus argileuse, le lot 16C12

était composé de sable, avec des inclusions de galets de rivière. Il contenait seulement trois artéfacts, deux fragments de pipe en TCFAB ainsi qu'un fragment de bol à punch en faïence blanche britannique (Figure 81). Ce lot est collé contre la paroi est de la sous-opération et semble concorder avec un lot semblable trouvé contre la paroi ouest de la sous-opération 6A en 2021 (Chercuitte-Leblanc et al., 2022). Le lot de sable a été interprété comme une lentille sur le terrain en 2021, mais par la suite associé à un possible drain. Ce sable se trouvait contre la paroi est de la sous-opération 6A et semble concorder au lot 16C12. L'absence de planches associées au vestige du plancher 16C150 rend impossible sa datation en lien avec ce dernier, il est possible qu'il ait été posé avant, en même temps ou après ce dernier.

Figure 80 : Vue en plan du lot 16C12 (23NU16C-03-21)

Figure 81 : Fragment de bol à punch britannique en faïence blanche, trouvé dans le lot 16C12

Le plancher du vide sanitaire est attesté par la présence d'un lit de pose en sable associé aux lots 16C14 et 16C14b, ainsi qu'au vestige 16C150 et au sédiment 16C13. Les lots 16C14 et 16C14b sont des lots de sable ayant une épaisseur moyenne de 6,5 cm. Ils sont présents seulement dans la partie ouest de la sous-opération sous les planches du vestige 16C150. L'hypothèse retenue pour la présence localisée du lit de pose est le mauvais drainage du site et l'accumulation d'eau dans la partie est de la sous-opération. Cette accumulation d'eau est aussi la cause retenue pour la mauvaise qualité de préservation des planches du vestige 16C150 dans cette partie de la sous-opération. La pose d'un lit de sable sous les planches du vestige 16C150 a pu servir d'aide au drainage, pour aider la conservation de ce dernier et le protéger des dommages liés à l'eau.

Le vestige 16C150 est formé d'une douzaine de planches plus ou moins conservées présentant un axe nord-sud et trois petites planches placées perpendiculairement par-dessus (Figure 82). Les planches sont mieux conservées dans la moitié ouest de la sous-opération, dans la zone où le lit de pose en sable est présent. Dans la partie est, il reste des planches partielles, parfois seulement leur impression, qui semblent écrasées dans le sol naturel remanié du lot 16C11. La présence de traces de bois dans le vide sanitaire de la structure 2 a déjà été attestée en 2021 et 2022 dans les sous-opérations 6A, 6B et 14A (Chercuitte-Leblanc et al., 2022 ; Dauphin et al., 2023). Les traces de bois relevées les années passées n'étaient cependant pas autant organisées et ne recouvraient pas une superficie aussi importante que celles trouvées lors des fouilles de la sous-opération 16C. L'hypothèse retenue pour expliquer ce phénomène est que le coin de la structure 2 avec ses vestiges de maçonnerie et la démolition associée a permis une meilleure conservation des éléments qui composent le plancher du vide sanitaire. De plus, il a souvent été remarqué sur le terrain qu'un problème de drainage de l'eau était présent dans la partie est de la sous-opération. L'eau s'infiltrait par-dessous le vestige 16C100 et s'accumulait sans avoir d'endroit pour s'évacuer. Cette infiltration d'eau peut même être

la cause derrière la pose d'un plancher en bois à la suite d'une première occupation du vide sanitaire. L'espace devait être très humide et pour contrer l'humidité et occuper l'espace les habitants ont dû considérer qu'un plancher surélevé par un lit de sable devait être une solution intéressante. Le plancher, et le drain de sable ont donc permis de gérer l'eau dans le vide sanitaire de la structure 2.

Figure 82 : Vestige 16C150 associé au plancher du vide sanitaire (23NU16C-03-01)

Phase IV, Événement 13 : Abandon et démolition de la structure 2 (1783 à 1818)

16C8, 16C8b, 16C10, 16C10b

En 1818 les bâtiments présents sur le terrain sont décrits dans l'acte de vente (Dauphin et al., 2023 : 33). Les dimensions de ces bâtiments ne correspondent plus aux dimensions de la structure 2. Le document fait à la place mention d'un bâtiment faisant 67 pieds de long. Il est donc sensé de croire que la structure 2 a été démolie au maximum en 1818 pour laisser place à une nouvelle habitation, elle était déjà décrite comme vieille en 1783 dans l'acte de vente de Caldwell (Dauphin et al., 2023 : 32).

Les lots associés à la démolition de la structure 2 sont 16C8, 16C8b, 16C10 et 16C10b. La composition des lots est le premier indice qui nous permet de les associer à la démolition. D'autres indices sont leur localisation et forme générale. Les lots 16C8 et 16C8b sont limitrophes au vestige 16D100 et 16C100 et forment une pente vers le centre de la partie ouest de la structure 2 (Figure 83). Les lots 16C8 et 16C8b débutent un peu plus bas que le niveau de la dernière assise du vestige 16D100 avant son niveau

arasé. Les lots 16C10 et 16C10b débutent dans la paroi est de la sous-opération et forment aussi une pente vers le centre de la partie ouest de la structure 2 (figure 13). Ils se situent stratigraphiquement sous le lot associé au nivellement de la structure et par-dessus le vestige associé au plancher du vide sanitaire de la structure 2 (Figure 84). La forme de la pente laisse penser que cette démolition peut être en lien avec le mur de refend mis au jour en 2021 dans la sous-opération 6A (Chercuitte-Leblanc et al., 2022). La composition des lots est aussi un bon indice qui nous permet de les associer à la démolition de la structure 2. Les lots 16C8 et 16C8b contiennent environ 50 % de mortier pulvérisés et des pierres équarries et taillées, 40 % dans le lot 16C8 et 5 % dans le lot 16C8b. La composition des lots 16C10 et 16C10b varie dans sa composition, mais les inclusions sont tout de même en concordance avec un événement de démolition. On retrouve 40 % de pierres équarries et taillées dans le lot 16C10 avec une présence de fragment de briques (5 %) et de mortier pulvérisé (7 %) tandis que le lot 16C10b contient 50 % de pierres équarries et taillées avec 10 % de mortier pulvérisé et 3 % de fragments de brique. L'altitude des différents lots suggère qu'il s'agirait d'un seul événement de démolition. Les points d'élévations les plus élevés, pris au sommet de la pente, pour les différents lots sont de 10,06 pour le lot 16C8, 9,94 pour le lot 16C8b, 10 pour le lot 16C10 et de 10,08 pour le lot 16C10b. Leurs points les plus bas, pris à l'interface inférieure, sont de 9,54 pour le lot 16C8, 9,34 pour le lot 16C8b, 9,42 pour le lot 16C10 et de 9,34 pour le lot 16C10b.

Figure 83 : Vue en plongée de la sous-opération 16C montrant la forme de cuve créée par les lots de démolition (23NU16C-02-07)

La culture matérielle des lots permet de leur donner une datation générale entre la fin du XVIII^{e} siècle et le début du XIX^{e} siècle. Le nombre d'artéfacts et d'écofacts est variable entre les quatre lots de démolition. Le lot 16C8 contient 173 artéfacts et écofacts tandis que le lot 16C10 en contient 1032, faisant de ce lot le deuxième plus riche en culture matérielle de la sous opération. La stratigraphie de la paroi nord de la sous-opération, avant la fouille de la berme, nous a cependant permis de constater la présence d'une mince couche organique possiblement associée à un dépôt ponctuel de déchets, qui sera discuté plus en détail dans l'événement 14. Il est donc possible d'envisager qu'une partie des artéfacts associés au lot de démolition proviennent du lot supérieur, neuf fragments remontent avec des fragments provenant des lots supérieurs et quatre remontent possiblement avec des artéfacts provenant de ces mêmes lots.

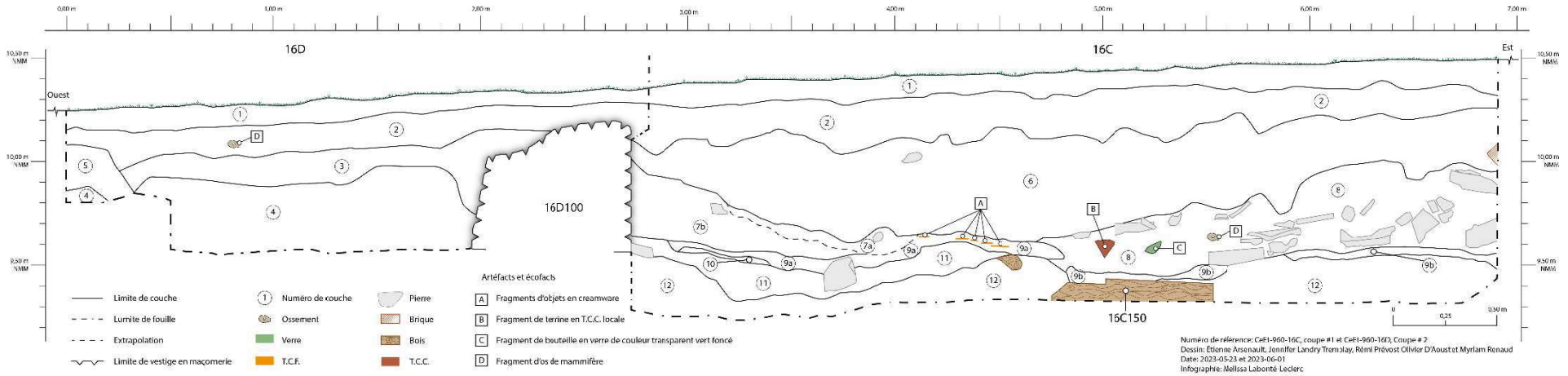

1 Limon argileux compact contenant de la matière organique (tourbe) de couleur brun grisâtre très foncé (10YR 3/2 – *very dark grayish brown*) à brun très foncé (10YR 2/2 – *very dark brown*) avec des inclusions de racines (20%), de briques (< 1%), de charbon (< 1 %) et de pierres (< 1%). Corresponds à 16C1 et 16D1. *Abandon de la fonction agricole (1998-2019).*

2 Limon argileux à limon argilosableux moyennement compact à très compact de couleur brun grisâtre très foncé (10YR 3/2 – *very dark grayish brown*) avec des inclusions de charbon (1 %), de pierres (<1 %), de mortier (< 1%) et de briques (1 %). Corresponds à 16C2 et 16D2. *Labours (1948-1998).*

3 Limon argileux compact de couleur brun foncé (10YR 3/3 - *dark brown*) avec des inclusions d'os (<1%), de T.C.C. (<1%), de charbons (<1%). Corresponds au lot 16D3. *Labours (1948-1998).*

4 Argile limoneuse très compacte de couleur gris-brun foncé (2.5Y 4/2 – *dark grayish brown*) avec des marbrures de couleur jaune-brun foncé (10YR 3/4 - *dark yellowish brown*). Corresponds au lot 16D5. *Sol naturel.*

5 Limon argileux compact de couleur brun (10YR 4/3 - *brown*) avec des inclusions de T.C.C (<1 %), de charbons (<1 %). Corresponds à 16D7 et 16D8. *Effondrement d'un possible terrier de marmotte (1818-1998).*

6 Limon argileux compact de couleur brun olive (2.5Y 4/3 – *olive brown*) avec des inclusions de charbons (< 1%), de pierres (< 1%), de T.C.C. < 1%), de mortiers (< 1%) et de bois (< 1%). Corresponds à 16C6. *Remblais de la structure 2 (1800-1818).*

7a Limon argileux compact de couleur brun foncé (7.5YR 3/2 – *dark brown*) avec des inclusions de bois (10%), de mortiers (10%) et de pierre (2%). Surface organique de la couche 4b. Corresponds à 16C8. *Abandon et démolition de la structure 2 (1783-1818).*

7b Argile sableuse meuble de couleur brun grisâtre très foncé (10YR 3/2 - *very dark grayish brown*) avec des inclusions de pierres (30%), de mortiers (30%) et de briques (< 1%).Corresponds à 16C8. *Abandon et démolition de la structure 2 (1783-1818).*

8 Argile sableuse moyennement compacte de couleur brun grisâtre très foncé (10YR 3/2 – *very dark grayish brown*) avec des inclusions de pierres (60%), de mortier (5%), d'artefacts (2%) et de briques (< 1%). Corresponds à 16C10. *Abandon et démolition de la structure 2 (1783-1818).*

9a Limon argileux compact de couleur brun grisâtre très foncé (10YR 3/2 – *very dark grayish brown*) avec des inclusions de bois (15%), de briques (< 1%), de mortier (<1%) et de charbon (1%). Corresponds aux planches du vestige16C150 ainsi que le sol organique associé à 16C150.*Pose d'un plancher (1783-1818).*

9b Limon argileux compact de couleur brun grisâtre foncé (2.5YR 4/2 – *weak red*) avec des inclusions de bois (15%), de briques (< 1%), de mortier (<1%) et de charbon (1%). Corresponds aux planches du vestige16C150 ainsi que le sol organique associé à 16C150. *Pose d'un plancher (1783-1818).*

10 Sable limoneux meuble de couleur brun foncé (7.5YR 3 /4 - *dark brown*) sans inclusions. Corresponds à 16C14. *Drain de sable (1783-1818).*

11 Argile limoneuse compacte de couleur brun olive pâle (2.5Y 5/4 – *light olive brown*) avec des inclusions de briques (< 1%), de mortiers (< 1%) et de pierres (< 1%). Corresponds à 16C15. *Première occupation du vide sanitaire (1752-1783).*

12 Argile limoneuse très compacte de couleur brun grisâtre (2.5Y 5/2 – *grayish brown*) sans inclusions. Corresponds à 16C11 et 16C16. *Reconfiguration de la structure 2 et construction de la partie ouest (1752-1783).*

Figure 84 : Stratigraphie de la paroi sud de la berme dans les sous-opération 16C et 16D

Phase IV, Événement 14 : Utilisation du vide sanitaire de la structure 2 comme dépotoir ponctuel (1800 à 1813)

16C9, 16C13b, 16C20

Il semble qu'à la suite de la démolition de la structure 2 entre 1783 et 1818 la fosse créée ait été utilisée comme lieu de rejet ponctuel des déchets par les occupants du site. Cette utilisation se remarque sur le terrain par une mince couche organique présente entre la démolition et le nivellement de la structure 2 (Figure 85). La datation proposée pour cet événement repose en partie sur la documentation écrite. L'acte de vente de 1783 par Caldwell mentionne déjà la structure 2 comme vieille (Dauphin et al., 2023 : 32). Puisqu'une nouvelle habitation est présente sur le site en 1818, on peut penser que la démolition y est antérieure et a été faite soit par Pinguet ou bien Fergusson. La culture matérielle des lots associés permet aussi de confirmer une datation générale entre la fin du XVIII^{e} siècle et le début du XIX^{e} siècle.

Figure 85 : Vue en plan du lot 16C20 (23NU16C-5-21)

Cette couche organique a été remarquée pour la première fois sur le terrain au retrait de la couche de démolition 16C8. Un niveau organique brun était visible sous la couche de démolition 16C8 à l'ouest et semblait remonter par-dessus la couche de démolition 16C10. Des planches étaient visibles dans le lot 16C9, qui furent plus tard associées au vestige 16C150 (Figure 86). Lors de la lecture de la stratigraphie de la paroi nord de la sous-opération, avant la fouille de la berme, il a été possible de dissocier la couche organique en deux et de la rattacher à deux événements (Figure 84). La couche 16C9 qui fut mise au jour à l'ouest de la sous-opération, sous le lot 16C8, fut associée au niveau du plancher du vide sanitaire 16C150.

Figure 86 : Planche se trouvant à la surface du lot 16C9, associée au vestige 16C150 (23NU16C-02-15)

Une seconde couche était visible sur une partie de la stratigraphie, passant par-dessus la couche de démolition 16C8 et venant se mélanger avec la couche organique 16C13b. Il est possible de documenter cette mince couche en fouillant la berme. Cette mince couche de 4 cm d'épaisseur en moyenne a été trouvée du côté ouest de la berme jusqu'à son centre où elle se perd avec le lot 16C13b. Elle ne se retrouve pas du côté des couches de démolition 16C10 et 16C10b, potentiellement à cause de la nature des inclusions. Les pierres équarries et taillées comptent pour 40 % de la matrice du lot 16C10 et 50 % de celle du lot 16C10b (Figure 87). La nature hétérogène de la matrice du lot 16C10b a fait en sorte qu'il a été impossible de distinguer la continuité de la couche 16C20 du côté est de la berme.

Figure 87 : Vue du lot de démolition 16C10b et de ses inclusions de pierres (23NU16C-04-34)

La culture matérielle est un bon indice qui nous indique l'utilisation de la fosse créée par la démolition de la structure 2 comme un lieu de rejet ponctuel. Plusieurs fragments trouvés dans le lot 16C20 remontent avec les lots directement supérieurs (16C6 et 16C6b) et inférieurs (16C8, 16C10 et 16C13b). La répartition des artéfacts à l'enlèvement du lot de nivellement 16C6 est un autre indice qui permet d'indiquer l'utilisation du trou laissé par la destruction de la structure 2 comme un dépotoir ponctuel. Les artéfacts du lot, qui est celui le plus riche en culture matérielle, se situaient en grande partie le long de l'interface inférieure, contre les lots de démolition. Finalement, il faut aussi noter la concentration d'artéfacts, dont plusieurs objets complets, le long de cette interface de même qu'au centre de la sous-opération, dans le lot 16C13b. Plusieurs objets complets, dont un pot de chambre (Figure 88) et plusieurs assiettes ont été trouvés remontants souvent entre plusieurs lots. Le fond de la cuve créée par la démolition de la structure 2 et associé au lot 16C13b comporte plus de 412 fragments de *creamware* donnant approximativement 17 objets (Figure 89). Il semble logique que cette concentration d'objets au fond de la cuve dans le lot 16C13b corresponde aux objets jetés par les occupants du site par suite de la démolition. Les fragments du lot remontent avec des fragments provenant des lots de nivellement 16C6 et 16C6b, les lots de démolition 16C8, 16C8b, 16C10 et 16C10b ainsi qu'avec la couche organique 16C20, identifiée comme l'accumulation de matière organique dans la fosse à la suite de la démolition de la structure 2. Les écofacts sont aussi bien présents à l'interface entre le nivellement et la démolition. Plus de 400 os ont été trouvés le

long de l'interface inférieure du lot 16C6 et 235 dans le lot de démolition 16C10. Ce sont les deux lots contenant le plus d'os de la sous-opération. La concentration d'artéfacts longeant les pentes de la cuve formée par la démolition ainsi qu'au fond de celle-ci sont d'excellents indices permettant d'affirmer que les habitants du site ont profité de la fosse créée par cette dernière pour y jeter leurs déchets domestiques de façon ponctuelle.

Figure 88 : Pot de chambre en *creamware* trouvé dans le lot de démolition 16C10 (CeEt-960-16C10-02)

Figure 89 : Assemblage d'assiettes en *creamware* trouvées dans les lots 16C13b et 16C10

Phase IV, Événement 15 : Remblais de la structure 2 (1800 à 1818)

16C6, 16C6b

La structure 2 a été remblayée à la suite de son utilisation comme lieu de rejet ponctuel. La datation proposée pour cet événement est entre 1800 et 1818. Cette datation est premièrement justifiée par les actes notariés. La structure 2 semble être présente sur le terrain en 1800 lorsque Fergusson achète le terrain et semble être déjà absente dans l'acte de vente entre Fergusson et Pinguet en 1818 (Dauphin et al., 2023 : 33). Une nouvelle habitation mentionnée dans l'acte de vente par Pinguet en 1818 donne une date butoir pour le remblaiement de la structure 2. La culture matérielle présente dans les lots de remblaiement 16C6 et 16C6b vient aussi appuyer cette datation. Le lot 16C6 est le plus riche en culture matérielle avec plus de 1700 artéfacts et écofacts. Mais comme mentionné précédemment une partie de cette richesse s'explique par l'utilisation du site comme lieu de rejet ponctuel. En effet les artéfacts se concentrent sur l'interface inférieure du lot. Le lot 16C6b nous offre une vision plus réelle de la culture matérielle associée au remblaiement de la structure 2. 218 artéfacts et écofacts proviennent de ce lot, dont plus de 117 fragments de *creamware*. La T.C.C. est le second matériau le plus présent. L'assemblage général donne une datation

entre la fin du XVIII^{e} siècle et le début du XIX^{e} siècle, ce qui est concluant avec les dates de remblaiement proposées.

La forme des sols des lots 16C6 et 16C6b indique aussi le remblaiement de la structure 2 (Figure 84). En effet ils prennent la forme d'une cuve dont la partie inférieure vient se déposer sur les lots de démolition et les lots organiques associés au rejet des déchets. La partie supérieure des lots de remblaiement est perturbée par les labours qui sont présents sur tout le site. La forme des sillons laissés par les machines agricoles est visible dans l'interface supérieure du lot 16C6b. Finalement la localisation des lots 16C6 et 16C6b vient appuyer leur association au remblaiement de la structure 2. Ils se situent tous deux dans les limites des vestiges des murs extérieurs de cette dernière, et on ne les retrouve pas à l'extérieur de ces derniers (Figure 90).

Figure 90 : Vue générale de la sous-opération 16C avec le lot 16C4 au nord délimité par les vestiges 16C100 et 16D100 (23NU16C-02-02)

4.3.5 Phase V : Propriétés des Bell et dernière occupation domestique (vers 1818 à vers 1948)

Phase V, Événement 16 : Creusement et comblement d'un trou (1800 à 1948)

16E6

Le lot 16E6 est difficile à interpréter et à dater en raison de sa pauvreté en culture matérielle (21 artéfacts et écofacts), ainsi que par son absence de lien direct avec un autre lot ou structure. Il s'agit d'un trou vraisemblablement circulaire dont la moitié est se retrouve en dehors de la sous-opération 16E (Figure 91). Il est donc visible dans la stratigraphie, où il est d'ailleurs intéressant de noter sa forme (Figure 29 et Figure 92). Le fond de ce creux est relativement plat. Après une légère pente vers le haut près des bords, l'angle change abruptement et les bords se poursuivent presque à la verticale sur environ 35 cm avant de s'évaser et de disparaître en raison des labours (16E2) ayant perturbé les sédiments au-dessus. Les centimètres supérieurs sont relativement incertains, puisque la limite entre les lots 16E6 et 16E2 est graduelle et difficile à repérer dans la stratigraphie. Si on se fie à l'altitude de surface prise avant le début de la fouille du lot 16E6, celui-ci débuterait environ à 10,40 m NMM, soit sous l'endroit où les bords s'évasent. Il est donc tout à fait possible que les parois étaient plus ou moins verticales jusqu'à la surface. La forme de ce creusement pourrait peut-être s'avérer diagnostique d'une fonction précise, mais aucun parallèle archéologique ou autre n'a été trouvé. Ainsi, en l'absence d'éléments diagnostiques, aucune fonction n'a pu être attribuée avec certitude à ce creusement.

Figure 91 : Vue en plan du lot 16E6 en cours de fouille (2023NU16A_16B_16E-05-04)

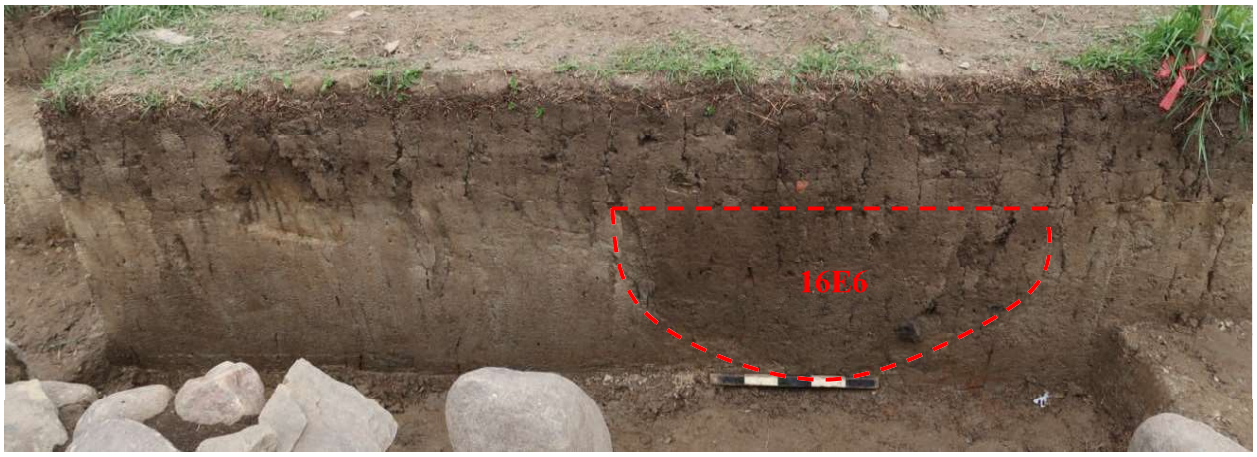

Figure 92 : Vue en coupe du lot 16E6 dans la paroi est de la sous-opération 16E (2023NU16A_16B_16E-07-08)

Aussi, aucune datation précise ne peut être avancée avec certitude. D'abord, compte tenu de sa proximité avec la structure 2 et qu'aucun indice ne suggère une association directe entre les deux, il apparait probable que ce trou ait été creusé après son abandon et sa démolition entre 1800 et 1818. Par la suite, il semblerait que le trou ait été remblayé relativement peu de temps après. En effet, aucune accumulation d'artéfacts, de matière organique ou de sédiments différents du lot 16E6 n'a été observée au fond de la dépression. Le seul élément qui pourrait témoigner de la période où le trou n'était pas encore remblayé est l'extrémité d'une brique anglaise légèrement noircie par le feu qui a été trouvée appuyée contre le fond du creusement. Cette découverte pourrait suggérer que le trou était ouvert lors de la destruction par un incendie de la structure 3 située à proximité et ayant eu lieu entre 1917 et 1947 (Dauphin et al., 2023). En revanche, cette hypothèse ne reposant sur aucune preuve solide, elle doit être considérée avec une grande prudence. Il est davantage certain qu'il a été remblayé avant le début des labours vers 1948 (Événement 25), parce que cette activité a perturbé les sédiments situés au-dessus du lot 16E6.

Phase V, Événement 17 : Effondrement d'un possible terrier de marmotte (1818 à 1998)

16D7, 16D8

Les lots 16D7 et 16D8 sont quant à eux associés à l'effondrement d'un possible terrier de marmotte à la suite de son abandon (Figure 93). En effet, la forme de ces lots, soit un rectangle dont l'extrémité nord devient un cercle, rappelle fortement la forme d'un tunnel puis d'un terrier. On note également que le sol de ces lots est plutôt homogène et comporte très peu d'artéfacts, ce qui exclurait l'hypothèse d'un remplissage anthropique. Le sol présent dans ces lots rappel aussi le sol que l'on trouve dans le lot 16D3 qui leur est

supérieur, renforçant l'idée qu'il s'agit d'un effondrement d'un terrier puisque le sol du lot 16D3 aurait comblé l'espace créé par le terrier lorsqu'il a été abandonné.

Il est plutôt difficile de dater cet événement puisque ces lots se trouvent à l'extérieure de la structure 2 et que le terrier a été creusé dans le sol naturel. Le peu de culture matérielle présente n'aide pas non plus à fournir une date précise et puisqu'il est possible qu'elle provienne du lot supérieur elle ne nous fournirait pas d'information sur l'événement en tant que tel. On peut toutefois supposer que, puisque ces lots ont été identifiés sous les couches de labours, cet événement c'est probablement produit durant la période où cette zone du terrain était utilisée à des fins agricoles soit entre 1818 et la fin du XX^{e} siècle.

Figure 93 : Sous-opération 16D, lot 16D7 (à gauche) et 16D8 (à droite) en cours de fouille (23NU16D-02-01 et 23NU16D-02-05)

Phase V, Événement 18 : Pose d'un poteau de bois (1850 à 1948)

16E150

Le vestige 16E150 représente un fragment de poteau de bois enfoncé dans le sol naturel (16E7). Aucun autre trou de poteau n'a été trouvé à proximité, limitant ainsi son potentiel interprétatif. Il est tout de même intéressant de noter qu'il a été trouvé sous environ 30 cm d'un sédiment en tous points semblable au sol naturel présent sur l'ensemble du site au niveau de la couleur, de la matrice et de la consistante. Ce phénomène peut s'expliquer par la nature limoneuse du sol dans lequel, lorsqu'il est imbibé d'eau, le limon entre en suspension et se redépose de manière plus ou moins homogène lorsque l'eau se retire. Cela permet aussi d'expliquer pourquoi aucune trace de creusement n'a été observée autour du poteau alors que son extrémité est plate, indiquant par le fait même qu'il n'a pas pu être planté directement dans le sol (Figure

94). Aujourd'hui, il n'est conservé que sur 16 cm de hauteur. Il est probable qu'il se soit brisé au moment de son retrait du sol et que cette partie soit demeurée au fond du trou avant d'être enterrée.

Figure 94 : Vue en coupe du vestige 16E150 (2023NU16A_16B_16E-05-09)

Comme mentionné précédemment, aucun autre poteau n'a été trouvé dans les environs depuis le début des fouilles sur le site. Dès lors, il est impossible de déterminer s'il s'agit d'un poteau isolé ou s'il faisait partie d'une structure en bois plus étendue. Toutefois, le diamètre du poteau (17 cm), ainsi que sa profondeur (jusqu'à 69 cm sous la surface actuelle), laissent penser que ce poteau devait à l'origine s'élever sur une bonne hauteur ou soutenir une structure relativement lourde, voire les deux. Seuls deux artéfacts ont été trouvés en association avec ce vestige et l'un d'entre eux peut être daté entre 1850 et 1932. Il s'agit d'un fragment de T.C.C. non vernissée qui est vraisemblablement un rejet de production de la poterie Bell, en activité entre ces années-là. Cette datation permet d'éliminer toute association avec la structure 2 située à proximité immédiate, puisque celle-ci a été démolie au plus tard en 1818. Deux hypothèses sont encore plausibles. D'une part, il pourrait s'agir d'un poteau faisant partie d'une structure légère en bois indépendante de toute autre construction. D'autre part, ce poteau pourrait être en lien avec la structure 3,

habitée au maximum entre 1850 c. et 1947 (Dauphin et al., 2023). Pour l'instant, aucun élément ne permet de trancher en faveur de l'une ou de l'autre.

La présence du fragment d'un rejet de production de la poterie Bell fournit la date minimale de 1850 pour l'installation de ce poteau. Concernant la date maximale, il s'agit de 1948, puisque le poteau a été trouvé sous le lot 16E2 associé aux labours.

Phase V, Événement 19 : Pose d'un tuyau en T.C.C. vernissée et glaçurée (1873 à 1932)

16B8, 16B9, 16B100a, 16B100b, 16B150, 16D6, 16D9, 16D150, 17C150

Il s'agit d'un tuyau correspondant aux vestiges 16B150 et 16D150 mis au jour cette année et qui est la continuité de celui trouvé dans les sous-opérations 14A (14A250) et 14B (14B250) en 2022 (Dauphin et al., 2023). Ce dernier est composé de plusieurs sections en T.C.C. locale vernissée et glaçurée à l'intérieur d'environ 45 cm de diamètre extérieur et de 5 cm d'épaisseur. Ces sections d'une longueur moyenne de 0,9 m sont simplement posées bout à bout. La jonction entre ces dernières est parfois couverte de fragments de tuyaux dans le même matériau afin d'améliorer légèrement l'étanchéité (Figure 95 et Figure 96).

Figure 95 : Jonction entre deux sections du vestige 16B150 (23NU16A_16B_16E-05-30)

Figure 96 : Jonction entre les sections du vestige 16D150 (23NU16D-03-12).

Figure 97 : Contenant en T.C.C. vernissée de Vallauris (CeEt-960-16A3-03)

En termes d'événements, une tranchée a d'abord été creusée dans le sol en place dans un axe est-ouest et traversant les sous-opérations 16B et 16D. Lors de ce creusement, une partie du vestige 16B100 a été démoli, laissant de part et d'autre une coupure assez nette (Figure 98). Ensuite, les différents segments du tuyau en T.C.C. ont été déposés dans le fond de la tranchée avant d'être enterrés. Le remblaiement de la tranchée s'est réalisé en deux étapes. En premier lieu, le sol naturel, remanié lors du creusement, a été utilisé, peut-être afin de conserver un sédiment plus imperméable en contact direct avec les tuyaux. Ce sédiment (16B8/16D9) était très difficile à distinguer du sol non anthropique. Les seules différences perceptibles étaient la présence occasionnelle d'artéfacts ou d'inclusions anthropiques, ainsi qu'une teinte légèrement plus foncée par endroit (Figure 99). Les éléments de culture matérielle trouvée dans ces lots proviennent des sédiments anthropiques retirés lors du creusement. Ainsi, on y retrouve notamment un fragment de T.C.C. vernissée de Vallauris (Figure 97) appartenant au même objet que d'autres fragments trouvés dans les lots 16A3 et 16E2 interprétés aujourd'hui comme des lots de labours (Événement 25). Par la suite, un sédiment plus hétérogène (16B9/16D6) contenant vraisemblablement les pierres arrachées aux vestiges lors du creusement de la tranchée a été posé pour combler l'espace restant. En effet, les lots 16B9 et 16D6 comportaient une grande quantité d'inclusions de pierres. Dans le premier cas, il s'agit d'un mélange de pierres de champs granitiques et de blocs de calcaire schisteux sans traces de mortier. Ce lot ne se retrouve cependant pas à l'est du vestige 16B100, indiquant par le fait même que le remblayage de la tranchée ne s'est pas fait de manière homogène partout (Figure 100). Dans le deuxième cas, le lot 16D6 se présente comme un mélange de sédiments, d'artéfacts et d'inclusions variées.

Le vestige 17C250 semble lui aussi faire partie de ce système de tuyaux en T.C.C. présents sur le terrain. En effet, bien qu'il ait été posé selon une orientation nord-sud, les dimensions observées pour ce vestige sont les mêmes que pour les vestiges 14BA250/14B250/16D150 et 16B150. De plus, avec l'orientation de chacun des vestiges, il est fort probable qu'ils se rencontrent à un certain moment (Plan 3). Il est possible que les vestiges allant d'est en ouest apportent des eaux usées aux vestiges allant du sud vers le nord qui à son tour amène les eaux usées à la rivière. La présence d'un tuyau de manufacture similaire a d'ailleurs été notée près de la rivière.

Plan 3 : Plan des canalisations trouvées en 2023

Figure 98 : Coupure dans le vestige 16B100 (23NU16A_16B_16E-06-39)

Figure 99 : Différence de couleur entre le lot 16B8 et 16B4 (23NU16A_16B_16E-03-21)

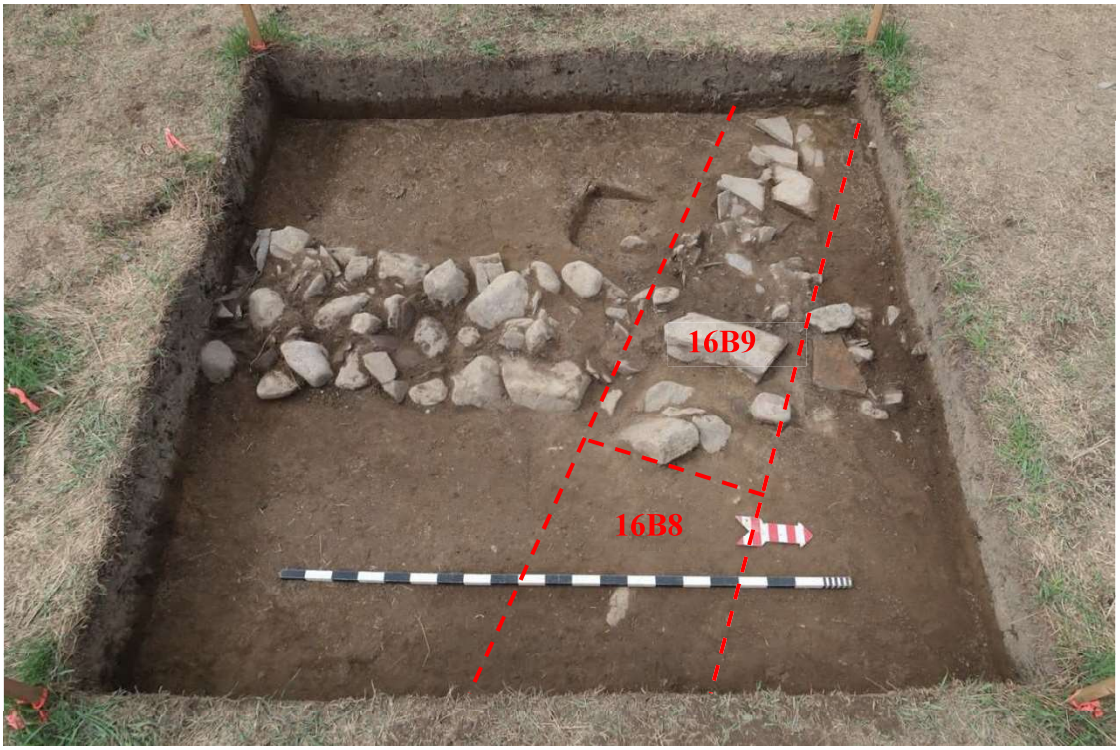

Figure 100 : Différence entre le lot 16B8 et 16B9 (23NU16A_16B_16E-03-02)

Ce vestige semble être un tuyau d'aqueduc produit par la poterie Bell pour plusieurs raisons. En effet, ils s'apparentent à ceux trouvés sur le site de la poterie Bell (CeEt-23) lors des fouilles de 1991 (Royer, 1992). Ils se distinguent des drains agricoles par la présence d'une glaçure sur la surface intérieure qui est absente sur les drains (Royer, 1992 : 31). De plus, l'épaisseur de 5 cm (2 po) et le diamètre de 45 cm (18 po) correspondent à une des dimensions que demande la ville de Québec à la poterie Bell dans une modification de leur contrat daté du 20 mars 1854 (Greffe Charles Maxime Defoy ANQQ, no 6736).

Ce tuyau d'aqueduc aurait été posé entre 1873 et 1932, mais probablement plus précisément entre 1873 et 1886. Bien que la poterie Bell soit active dès 1845 (Ethnoscop, 2009 : 31) et qu'elle commence à produire des tuyaux de ce format pour la ville de Québec à partir de 1854, une découverte réalisée en 2022 permet de repousser la date minimale d'encore quelques années. En effet, un fragment de pot à marmelade produit au plus tôt en 1873 a été trouvé dans le remplissage de la tranchée de pose du tuyau (Dauphin et al., 2023 : 234). Par conséquent, la pose du tuyau et son remblayage ne peuvent avoir eu lieu avant cette date. Aucun artéfact diagnostique trouvé cette année n'a permis d'affiner la datation au-delà de 1873. Le contrat entre les Bell et la ville de Québec concernant la production des tuyaux d'aqueduc se termine en 1886 (Ethnoscop, 2009 : 31). Il apparait donc vraisemblable que la production de ces derniers prenne aussi fin cette même année. En revanche, il n'est pas exclu que les Bell puissent continuer à en produire après cette date. Pour cette raison, la date de 1932 est conservée comme date maximale, puisqu'il s'agit de l'année de fermeture de la poterie Bell (Ethnoscop, 2009 : 31).

Phase V, Événement 20 : Remplissage d'un trou (1873 à 1948)

16B5b

Le lot 16B5b est interprété comme le remplissage d'un trou probablement causé par un affaissement du sol. Pour rappel, ce lot formait une dépression plus ou moins circulaire d'environ 36 cm de diamètre contre la paroi est de la sous-opération 16B. Il est donc visible dans la stratigraphie (Figure 29 et Figure 101). Celle-ci fournit quelques indices pour interpréter ce lot ainsi que pour déterminer une fourchette de datation possible.

Figure 101 : Vue rapprochée de la parois est de la sous-opération 16B (23NU16A_16B_16E-07-10)

Même si l'interface entre le sol naturel (16B10) et le remblai du creusement du tuyau d'aqueduc (16B9) est difficile à détecter dans la paroi, le lot 16B5b est situé en grande partie directement au-dessus du tuyau d'aqueduc 16B150. Cette position permet d'avancer une hypothèse concernant l'origine de cette dépression dans le sol. En effet, au moment des fouilles, le terrain était marqué d'un grand nombre de trous, dont certains semblent alignés sur la projection des tuyaux trouvés lors des fouilles depuis 2022. Il est donc possible que celui-ci soit le résultat d'un affaissement du sol lié à la présence du tuyau. D'ailleurs, à cet endroit, ce dernier est fissuré dans le sens de la longueur et une partie du tuyau a glissé sous l'autre (Figure 95).

Que cet événement soit lié au tuyau ou non, il est tout de même certain qu'il a eu lieu après son installation, puisque le lot 16B5b est situé en partie directement au-dessus de sa tranchée d'installation. La date minimale est donc vers 1873 comme démontré plus tôt (Événement 19). Le remblaiement de cet affaissement aurait eu lieu au plus tard avant le début des labours aux environs de 1948. Encore une fois, c'est la stratigraphie qui permet d'avancer cette date, puisque le lot 16B5b est perturbé à son sommet par le lot de labour 16B3.

4.3.6 Phase VI : Location à des fins agricoles et utilisations diverses (vers 1948 à aujourd'hui)

Phase VI, Événement 21 : Pose d'un tuyau en grès (1950 à 1959)

17C10b, 17C11, 17C14, 17C250

Les lots 17C10b, 17C11, 17C14 et 17C250 sont associés à la pose d'un tuyau en grès. En effet, il y a un tuyau en grès gris qui a été découvert au fond du sondage 17C19 (Figure 102). Puisqu'il se trouvait en paroi et sous les grosses pierres qui composaient le lot 17C14, il a été plus difficile de recueillir de l'information sur ce vestige. On sait toutefois qu'il s'agit donc de tuyaux en grès ayant un diamètre extérieur estimé à 0,26 m et une longueur visible maximale de 0,56 m qui ont un raccord de type « bout-à-bout » et

qu'ils ont été posés dans le sol naturel remanié d'une manière similaire à ce qui a été observé avec les vestiges 14A250/14B250/16D150, 16B150 et 17C150.

Figure 102 : Sous-opération 17C, vestige 17C250 (17NU23-04-23)

Les lots 17C10b, 17C11 et 17C14 sont quant à eux associés au remplissage de la tranchée creusée afin de poser ce tuyau. Ces lots sont d'ailleurs bien visibles dans la paroi nord de la sous-opération (Figure 49 et Figure 103) où ils viennent clairement couper les lots associés au nivellement graduel plus ancien du terrain (17C10a, 17C12, 17C13, 17C15, 17C16). En cours de fouille, on a également observé que les lots associés au remplissage de la tranchée tendaient à être en pente vers la paroi ouest de la sous-opération. Les lots semblaient également correspondre à différentes étapes du remplissage. Par exemple, le lot 17C14 est composé principalement de grosses pierres de calcaire, schiste et granite (dimensions variant entre 0,15 m sur 0,15 m et 0,3 m sur 0,4 m) avec très peu de sédiments. À côté, on retrouve le lot 17C11 qui est un sol plus foncé, hétérogène avec une riche culture matérielle. Au-dessus, on note la présence du lot 17C10b qui contient un peu d'inclusion et de culture matérielle, mais qui est très similaire au lot 17C10a qui est un nivellement.

Figure 103 : Sous-opération 17C, paroi nord (23NU17C-04-28)

La fonction de ce tuyau est pour le moment indéterminée puisqu'on possède peu d'informations sur ce vestige. Toutefois, son alignement selon un axe nord-sud ainsi que son tracé en parallèle au vestige 17C150 pourrait suggérer qu'il viendrait remplacer ce dernier. En effet, il a été observé que le système de tuyaux en T.C.C. (17C150) avait tendance à se briser au fils du temps. S'il a perdu son efficacité, il est donc possible que l'on ait souhaité le changer pour quelque chose de plus récent et plus solide. Cependant, puisqu'on ignore à quel type de bâtiment ces deux systèmes de tuyaux sont rattachés, il est également possible qu'ils servent des fonctions différentes. Un élément qui pointerait dans cette direction réside dans les photos aériennes de 1950 et 1959 (Figure 117 et Figure 118). Sur la première photo, on peut observer un long rectangle d'ombrage qui traverse le terrain selon un axe nord-sud et qui semble bordé d'arbres de part et d'autre. Une des hypothèses soulevées serait qu'il s'agit d'un fossé permettant d'évacuer les eaux du terrain vers la rivière. Toutefois, lorsque l'on observe la photographie aérienne de 1959, cet ombrage a complètement disparu. On suppose donc que le fossé aurait été comblé à un moment entre 1950 et 1959. Cela nous amène donc à l'hypothèse que, avant de combler le fossé, on aurait posé les tuyaux en grès, peut-être pour remplacer ce système d'évacuation d'eau. Un autre élément qui viendrait appuyer cette hypothèse concerne la tranchée de pose du tuyau. En effet, lorsque l'on observe la tranchée de pose du

vestige 16D150 on remarque qu'elle est plutôt droite et qu'elle correspond environ au diamètre du tuyau (soit 0,5 m). Lorsque l'on compare cette tranchée à celle du tuyau de grès, on observe quelque chose de complètement différent. On le voit bien dans la paroi nord où la tranchée serait beaucoup plus large que le diamètre du tuyau et son apparence évasée correspond mieux à la forme d'un fossé.

Finalement, la culture matérielle vient confirmer qu'il s'agit d'un événement s'étant déroulé au XX^{e} siècle. En effet, on note la présence de bouteille à capsule (date), de pot à conserve (date), de verre au manganèse (date), d'un peigne en plastique, pour n'en nommer que quelqu'un. L'élément le plus diagnostic est probablement une bouteille à médicament fabriquée par la *Domion Glass Co* grâce à une machine de type *Owens* pour un médicament connu sous le nom de « Tarol » (Figure 104). Il s'agit essentiellement d'huile de morue et est produit entre 1717 et 1934. Donc, de manière générale, la culture matérielle est caractéristique de la fin du XIX^{e} et du XX^{e} siècle.

Figure 104 : Bouteille tarol, provenant du lot 17C11 (CeEt-960-17C11-01)

Phase VI, Événement 22 : Nivellement après la démolition de la structure 3 (1950 à 1959)
17A4, 17C5, 17C6, 17C7, 17C8, 17C9

Les lots 17A4, 17A5, 17C5, 17C6, 17C7, 17C8 et 17C9 sont associés à un deuxième événement de nivellement graduel survenu après la démolition de la structure 3. Comme expliqué plus haut lors de l'événement 3 (nivellement progressif de la pente du terrain), on se trouve toujours dans la zone de pente de fin de terrain et les sols ont tendance à s'y accumuler selon une activité anthropique volontaire ou non. Toutefois, on remarque un changement dans la composition des sols des lots supérieurs qui semblent suggérer qu'on soit en présence de nivellement qui se déroule cette fois-ci après la démolition de la structure qui se trouve au sud de la sous-opération 17A/17C.

Les premiers lots qui marquent cette distinction sont les lots 17A4 et 17C9 (Figure 105 et Figure 106) qui devraient être considérés comme faisant un tout. En effet, on est en présence d'un lot qui est contient plusieurs inclusions telles que de la pierre (2-3 %), de la brique, du mortier (5 %), un peu de cendre, un peu de charbon de bois. Bien qu'on ne semble pas être dans un sol de démolition à proprement parler (il n'y a pas assez d'inclusion, il n'y a pas de structure directement à côté de la sous-opération, pas de trace d'une ancienne structure à cet endroit), cela donne tout de même l'impression que l'on aurait tenté de niveler le terrain après l'incendie de la structure 3 en étalant les sols vers la sous-opération 17A/17C. Tout d'abord, ce lot est présent sur l'entièreté de la sous-opération 17C et dans toute la portion nord de la sous-

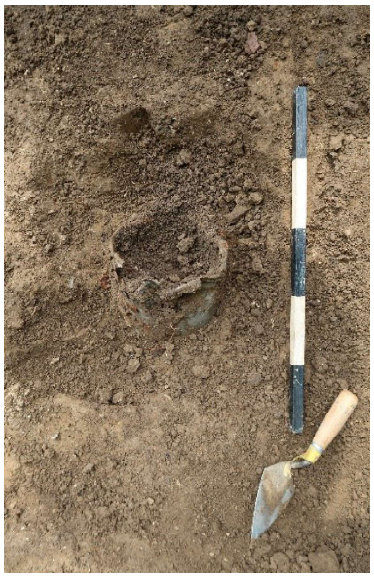

Figure 105 : Sous-opération 17C, lots 17C9 en cours de fouille (23NU17C-03-11)

Figure 106 : Sous-opération 17A, lot 17A4 en cours de fouille (23NU17A_17B-01-40)

opération 17A (vers la pente). On retrouve ensuite des signes qui s'apparentent à l'incendie de la structure 3 comme la présence de cendre et de charbon de bois dans les sols, mais également on note la présence d'artéfacts brûlés (morceau de verre, céramique) qui sont très similaires à ce qui a été observé dans la structure 3, dans le lot 15A15 plus précisément (Dauphin et al, 2023 : 172-173). La création du lot 17C9 serait donc dû à une action anthropique volontaire tandis que pour les lots 17C5, 17C6, 17C7 et 17C8 cela reste à déterminer.

Sachant que la démolition de la structure 3 est survenue entre 1947 et 1948, on peut supposer cet événement de nivellement c'est lui aussi produit durant cette période ou un peu plus tard, dans tous les cas, après cette dite démolition

Si l'on accepte cette hypothèse, on peut alors suggérer que les niveaux supérieurs suivants (17A3, 17A6, 17A8, 17C8, 17C7, 17C6, 17C5) et le vestige 17A150 sont eux aussi survenus après cette date à cause de leur ordre de déposition des sols. De manière générale, on remarque aussi que la culture matérielle est différente. En effet, on note la présence de plus de T.C.F.B. vitrifié à décor divers et de *white granite* que l'on peut associer aux XIX^{e} et XX^{e} siècles tandis que la quantité de T.C.C. vernissée verte de France et de faïence tend à diminuer.

Il y aurait une dernière nuance à soulever concernant cet événement en lien avec les lots 17A5 et 17C5. En effet, ces lots sont particuliers puisque leur matrice est très similaire au sol naturel soit un limon argileux de teinte gris bleuté (Figure 107 et Figure 108). En fait, lors de la fouille, ce lot a apporté une certaine confusion puisque l'on croyait avoir atteint le sol naturel, car il était présent sur l'ensemble de la sous-opération. Sachant maintenant qu'il y avait d'autres sols de remblais sous ce lot, il est possible que le lot 17A5/17C5 soient le résultat d'un événement de nivellement volontaire où du sol naturel a été utilisé comme terre de nivellement. Il est possible que l'on ait voulu sceller d'une certaine façon les sols de démolition (qui se trouve sous ce lot) pour empêcher les inclusions de remonter à la surface. Il est aussi probablement qu'on ait simplement voulu niveler le terrain afin de l'utiliser à des fins agricoles et que l'on ait utilisé le sol qui était à disposition.

Figure 107 : Lot 17A5 en coupe en cours de fouille (notez la matrice argileuse à une faible profondeur) (23NU17A_17B-01-37)

Figure 108 : Lot 17A5 en plan en cours de fouille (notez la matrice argileuse) (23NU17A_17B-01-30)

Phase VI, Événement 23 : Pose d'un tuyau en métal ferreux (1959 à 1998)

17A6, 17A8 et 17A150

Cet événement n'est représenté que dans la sous-opération 17A par les lots 17A6, 17A8 et 17A150. Les deux premiers lots sont interprétés comme étant la tranchée de pose du tuyau 17A150. La différence entre les deux se trouve à être au niveau des sédiments, mais ils seraient issus du même événement. En effet, le lot 17A6 se trouve à être creusé dans un sédiment plutôt argileux relié au lot 17A5 tandis que le lot 17A8 aurait été creusé dans le sédiment du lot 17A4 contenant du mortier (sable) et des débris architecturaux. Ce fait aurait pu affecter la forme de la tranchée (débris, paroi moins stable) qui est plus évasée dans le cas du lot 17A8 (Figure 109 et Figure 110). En cours de fouille, le lot 17A6 a été trouvé en premier (portion sud du tuyau plus haute qu'au nord) et il n'était plus perceptible dans le coin nord-ouest où un autre creusement (17A8) semblait prendre sa place (Figure 111).

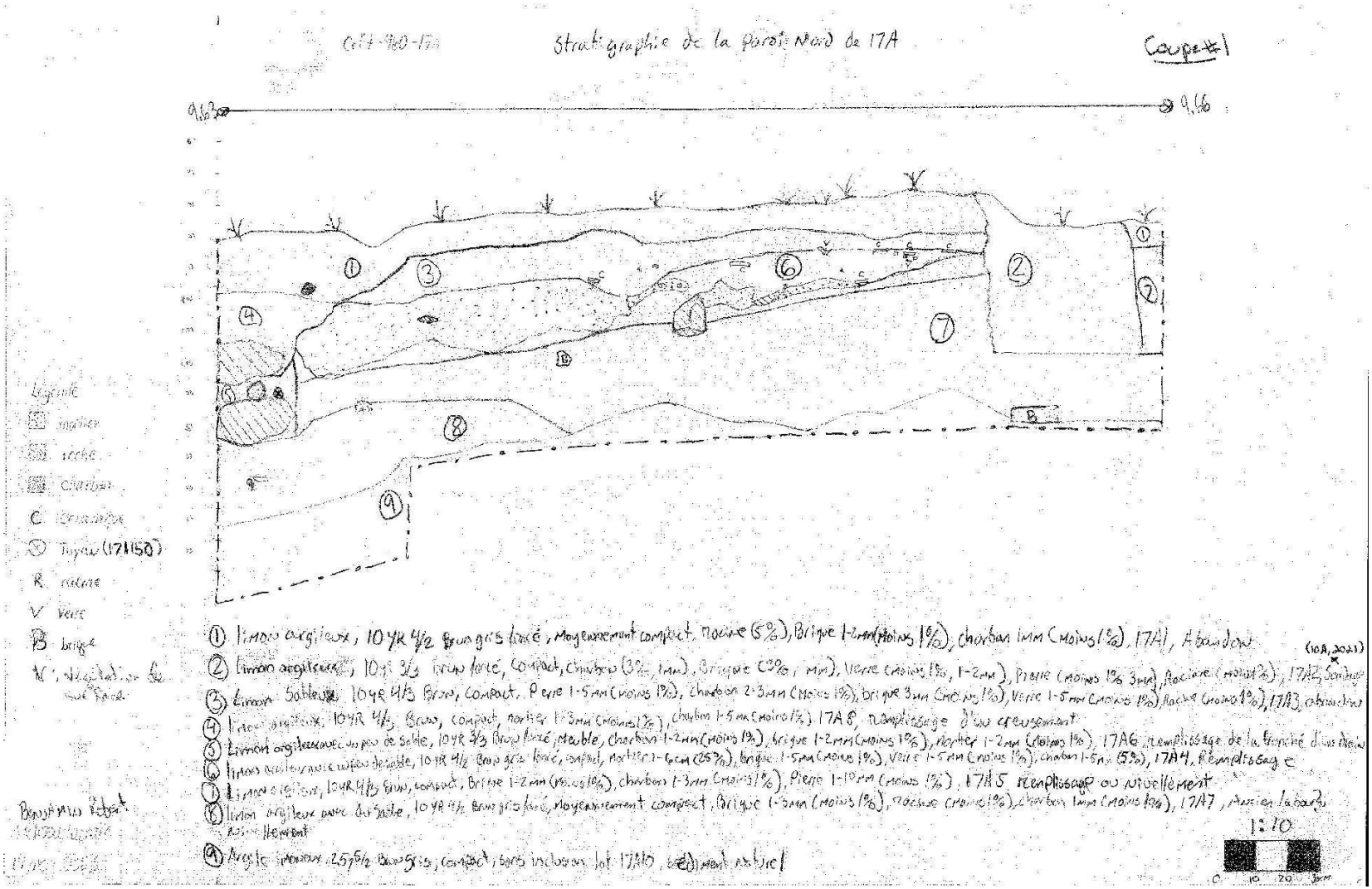
Stratigraphie de la paroi Nord de 17A
Coupe #1
9,63
9,66
Légende
Mortier
Torchis
Charbon
Céramique
Tuyau (17A150)
Racine
Verre
Brique
Brun gris foncé
Brun foncé
Brun
Brun clair
Brun gris
Brun jaune
Brun gris clair
Gris
Gris clair
Gris jaune
Jaune
Jaune clair
Jaune gris
Jaune gris clair
Blanc
Rouge
Rouge clair
Rouge jaune
Rouge jaune clair
Rouge gris
Rouge gris clair
Noir
Noir gris
Noir jaune
Noir jaune clair
Noir rouge
Noir rouge clair
Noir gris clair
Noir jaune gris
Noir jaune gris clair
Noir rouge gris
Noir rouge gris clair
Noir rouge jaune
Noir rouge jaune clair
Noir rouge jaune gris
Noir rouge jaune gris clair
Brun gris clair
Brun jaune clair
Brun jaune
Brun rouge clair
Brun rouge
Brun rouge foncé
Brun gris foncé
Brun jaune foncé
Brun noir
Brun noir clair
Brun noir foncé
Brun gris noir
Brun gris noir clair
Brun gris noir foncé
Brun jaune noir
Brun jaune noir clair
Brun jaune noir foncé
Brun rouge noir
Brun rouge noir clair
Brun rouge noir foncé
Brun rouge gris
Brun rouge gris clair
Brun rouge gris foncé
Brun rouge jaune
Brun rouge jaune clair
Brun rouge jaune foncé
Brun rouge jaune gris
Brun rouge jaune gris clair
Brun rouge jaune gris foncé
Brun rouge jaune noir
Brun rouge jaune noir clair
Brun rouge jaune noir foncé
Brun rouge gris noir
Brun rouge gris noir clair
Brun rouge gris noir foncé
Brun rouge jaune gris noir
Brun rouge jaune gris noir clair
Brun rouge jaune gris noir foncé
Brun rouge jaune noir gris
Brun rouge jaune noir gris clair
Brun rouge jaune noir gris foncé
Brun rouge jaune noir gris noir
Brun rouge jaune noir gris noir clair
Brun rouge jaune noir gris noir foncé
Brun rouge jaune noir gris noir gris
Brun rouge jaune noir gris noir gris clair
Brun rouge jaune noir gris noir gris foncé
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir clair
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir foncé
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris clair
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris foncé
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir clair
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir foncé
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris clair
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris foncé
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir clair
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir foncé
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris clair
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris foncé
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir clair
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir foncé
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris clair
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris foncé
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir clair
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir foncé
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris clair
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris foncé
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir clair
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir foncé
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris clair
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris foncé
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir clair
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir foncé
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris clair
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris foncé
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir clair
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir foncé
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris clair
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris foncé
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir clair
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir foncé
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris clair
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris foncé
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir clair
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir foncé
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris clair
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris foncé
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir clair
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir foncé
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris clair
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris foncé
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir clair
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir foncé
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris clair
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris foncé
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir clair
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir foncé
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris clair
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris foncé
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir clair
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir foncé
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris clair
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris foncé
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir clair
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir foncé
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris clair
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris foncé
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir clair
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir foncé
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris clair
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris foncé
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir clair
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir foncé
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris clair
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris foncé
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir clair
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir foncé
Brun rouge jaune noir gris
Brun rouge jaune noir gris clair
Brun rouge jaune noir gris foncé
Brun rouge jaune noir gris noir
Brun rouge jaune noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir gris noir clair
Brun rouge jaune noir gris noir foncé
Brun rouge jaune noir gris
Brun rouge jaune noir gris clair
Brun rouge jaune noir gris foncé
Brun rouge jaune noir gris noir
Brun rouge jaune noir gris noir clair
Brun rouge jaune noir gris noir foncé
Brun rouge jaune noir gris
Brun rouge jaune noir gris clair
Brun rouge jaune noir gris foncé
Brun rouge jaune noir gris noir
Brun rouge jaune noir gris noir clair
Brun rouge jaune noir gris noir foncé
Brun rouge jaune noir gris
Brun rouge jaune noir gris clair
Brun rouge jaune noir gris foncé
Brun rouge jaune

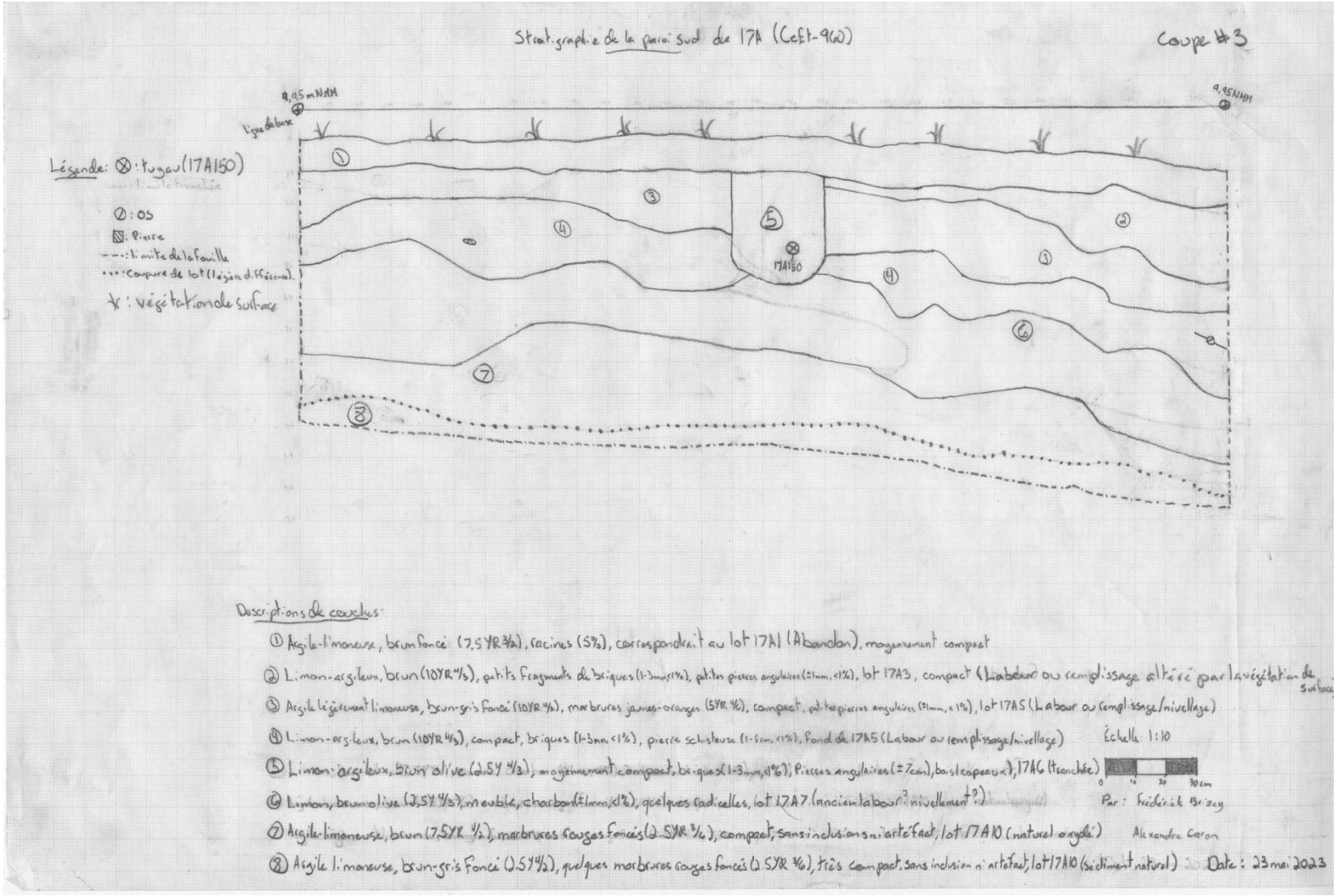

Figure 110 : Stratigraphie de la paroi sud de la sous-opération 17A

1140

Figure 111 : Tranchée du lot 17A8 (17A6 imperceptible à ce point) (23NU17A_17B-02-10)

Ce tuyau semble être directement aligné avec celui qui a été découvert dans la sous-opération 15A, juste au sud de la sous-opération 17A, pendant la campagne de 2022 (Figure 112). Même si le tuyau semble faire partie de la Structure 3, il aurait été posé après l'incendie de cette dernière puisque les lots 17A6, 17A8 et 17A150 se situent sur et dans ce qui est interprété comme des dépôts de nivellement contenant du matériel relatif à l'incendie et la destruction de la Structure 3 (débris architecturaux, artéfacts brûlés) (Événement 22). Il serait donc postérieur à la destruction de l'édifice.

Figure 112 : Alignement du tuyau 17A150 avec celui trouvé en 2022

La fonction du vestige 17A150 aurait pu être de transporter de l'eau de la rivière Saint-Charles, à une trentaine de mètres au nord, vers le champ afin d'irriguer une portion de celui-là. En effet, il est de trop petit diamètre (± 5 cm) pour être un drain. La cause exacte de sa destruction demeure inconnue, mais il se pourrait que cela soit causé par d'autres travaux reliés à l'aménagement du terrain.

Phase VI, Événement 24 : Nivellement récent du terrain (1950 à 2019)

17A3 et 17C4

Les lots 17A3 et 17C4 sont, quant à eux, associés à un nivellement plus récent du terrain qui s'est produit soit peu avant la période d'utilisation du terrain pour des activités ou durant cette période. En effet,

il devrait être considéré comme un même lot qui recouvre l'ensemble de la sous-opération 17C et la portion ouest de 17A. Il contient de la culture matérielle plutôt mélangée, mais pas assez fragmentée pour parler de labour. De plus, le lot ne couvre pas l'entièreté de la sous-opération 17A et il n'est pas assez volumineux pour parler d'une utilisation de ce secteur comme un endroit de rejet de déchets occasionnel. En fait, ce lot donne l'impression qu'on se trouve à la limite du terrain cultivable où lorsque la machinerie agricole peut approcher cette zone en altérant le sol à cet endroit sans que cela ne soit un phénomène constant.

Phase VI, Événement 25 : Labours (1948 à 1998)

16A3, 16A4, 16A5, 16A6, 16B3, 16B4, 16B7, 16C2, 16C2b, 16C4, 16C4b, 16C5, 16C7, 16D2, 16D3, 16E2, 16E4, 16E5a, 16E5b, 17B4, 17B5

Plusieurs lots peuvent être associés à la fonction agricole du site durant la deuxième moitié du XX^{e} siècle. Depuis les premières concessions européennes, le site possède une vocation agricole. En revanche, tous les lots affectés par des labours fouillés cette année témoignent d'activités agricoles ayant eu lieu environ entre 1948 et 1998. Auparavant, il est probable que la proximité de la structure 2, puis celle de la structure 3, aient empêché le passage de la machinerie agricole. De plus, sur le plan de l'arpenteur Benjamin Écuyer produit en 1818 dans le cadre de la vente de la terre entre Louis-Basile Pinguet et David Harvie, la section au nord de la structure 1, où se trouvait la structure 2, est dessinée avec une trame différente du reste de la terre (Figure 113). Même si aucune légende ne permet de déterminer la fonction de cet espace, sa représentation n'est certainement le fruit du hasard. Il pourrait s'agir d'un espace de potager, ou encore d'un espace sans fonction particulière. En revanche, il apparait peu probable qu'il s'agisse d'un espace labouré comme c'est le cas pour l'espace représenté en vert pâle. En 1867, un autre plan illustre cette fois la présence de la structure 3 (Figure 114). En plus de la proximité de cette structure par rapport aux fondations de la structure 2, compliquant le passage de machineries agricoles, l'espace entre les structures 1 et 3 semble occupé par au moins trois chemins parfois bordés d'arbres. Il semble donc encore une fois que cet espace n'était pas labouré en 1867, et, probablement, au moins jusqu'à la démolition de la structure 3 entre 1917 et 1947 (Dauphin et al., 2023 : 231).

Figure 113 : Plan figuratif d'une terre appartenant à Messieurs Pinguet en 1818 (plan rapproché). Noter l'utilisation d'une trame différente pour représenter le terrain situé entre le chemin, la rivière St-Charles et les bâtiments A et C.

Source : BAnQ, Fonds Cour supérieure, Greffe du notaire Jacques Voyer, cote : CN301, S285, D3704.

Figure 114 : Superposition entre les vestiges dégagés entre 2021 et 2023 et le plan de H. S. Sitwell de 1867 (plan rapproché)

Source : BAnQ, Honorius Sisson Sitwell (1867), Quebec Canada. Sheet III Plan VIII. Lien permanent : http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3121186.

Les dates proposées pour cet événement reposent sur une série de photographies aériennes. Une première photographie datée de 1947 montre que les fondations de la structure 3 sont encore visibles (Figure 115). La résolution ne permet pas de savoir si la terre alentour est labourée à ce moment-là, mais compte tenu de la proximité entre la structure 2 et la structure 3, il est raisonnable de supposer que non. Par la suite, deux photographies, respectivement datées de 1948 et 1950 semblent indiquer que la structure 3 a été remblayée. Celle de 1950 possède une plus haute résolution et il ne semble pas y avoir de sillons de labour à l'emplacement de la structure 2 (Figure 116 et Figure 117). Par sécurité, l'année de 1948 a tout de même été choisie comme date minimale puisque les sillons peuvent être trop subtils pour apparaitre sur l'image. Ce n'est qu'à partir de 1959 qu'une photographie aérienne illustre avec certitude que le terrain situé dans le méandre de la rivière Saint-Charles est labouré dans son entièreté (Figure 118).

Figure 115 : Vue rapprochée d'une photographie aérienne prise entre le 27 mai et le 4 juin 1947 montrant les fondations de la structure 3

Source : BAnQ, Fonds Canadian Pacific Air Lines Limited, 27 mai 1947-4 juin 1947. Lien permanent: http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3270181?docref=5VakU9FMExaJmVj7rBK 7YA.

Figure 116 : Vue rapprochée d'une photographie aérienne du 4 octobre 1948

Source : Centre Géo-Stat, Université Laval, photographie A11715_279. (1948).

Figure 117 : Vue rapprochée d'une photographie aérienne du 5 juillet 1950

Source : Centre Géo-Stat, Université Laval, photographie A12649-207. (1950).

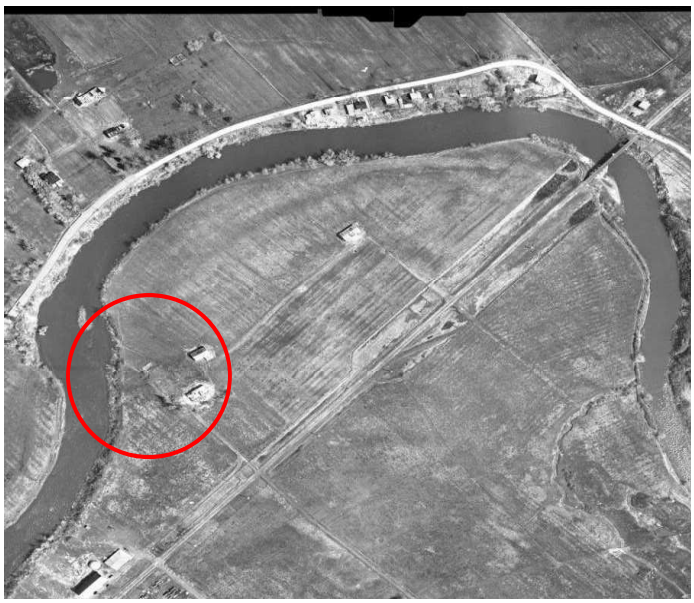

Figure 118 : Vue rapprochée d'une photographie aérienne du 14 juillet 1959. Noter l'absence de vestiges visibles dans le secteur anciennement habité.

Source : Photothèque nationale de l'air, 1959-07-14, saison inconnue, A16739-142 (1959).

Même s'ils témoignent tous du même événement, les différents lots associés aux activités agricoles n'ont pas tous été affectés de la même manière par les labours.

Les lots 16A3, 16B3, 16C2, 16C2b, 16D2, 16D3 et 16E2 sont des couches de sédiments ayant été labourés directement à de nombreuses reprises. Cette hypothèse s'appuie sur la couleur d'un brun homogène des sédiments, l'épaisseur relativement uniforme d'environ 19 à 24 cm des lots, ainsi que la fragmentation et la diversité des artéfacts. Concernant ce dernier point, la culture matérielle trouvée dans ces lots témoigne d'une large période allant du régime français à la deuxième moitié du XX^{e} siècle. Par exemple, on y retrouve de la faïence blanche française (1600 an – 1760 c), du Pearlware (1775 c – 1830 c), du Creamware (1762 c – 1840 c) et du White granite (1840 c – aujourd'hui). L'artéfact datable le plus récent est un disque de plastique d'une capsule métallique (1950 c – aujourd'hui). Le brassage de la terre par les machineries agricoles permet d'expliquer cette diversité chronologique et l'état fragmentaire des artéfacts.

Les lots 16A4, 16A5, 16B4, 16C4, 16C4b, 16C5, 16C7, 16D8 et 16E4 ont eux aussi été remaniés par l'action des labours, mais de manière moins intensive. Leur position stratigraphique immédiatement sous les lots de labour mentionnés ci-dessus tend à appuyer cette hypothèse. De plus, ils présentent des caractéristiques similaires avec les lots directement inférieurs qui, dans la plupart des cas, correspondent au sol naturel. En revanche, ils s'en distinguent par une teinte légèrement plus jaunâtre des sédiments, mais surtout par la présence d'une culture matérielle fragmentée et chronologiquement variée qui aurait été introduite occasionnellement par le brassage des sédiments sur une plus grande profondeur qu'à l'habitude. Quelques remontages d'artéfacts trouvés dans ces lots et ceux mentionnés dans le paragraphe précédent viennent appuyer la relation qui existe entre ceux-ci.

Les lots 16A6, 16B7, 16E5a et 16E5b correspondent à la surface supérieure des vestiges 16A100, 16A200, 16B100a, 16B100b et 16E100 qui ont été affectés par les machineries agricoles. Cette hypothèse s'appuie sur leur position et leur alignement au-dessus des vestiges. De plus, ces lots se distinguent des lots de labour situés au-dessus par la plus grande concentration d'inclusions de pierres. Lors des fouilles, les lots 16E5a et 16E5b ont été séparés en considérant que le lot 16E5b correspondait au sédiment jeté entre les pierres lors de la construction du vestige. En revanche, des fragments jointifs de terre cuite commune vernissée verte de France ont été trouvés dans les lots 16E5b, 16B3 et 16E2, ce qui indique que ce lot a lui aussi été remanié par les labours (Figure 119).

Figure 119 : Contenant en T.C.C. vernissée verte de France (CeEt-960-16E5b-78)

Finalement, les lots 17B4 et 17B5 ont été séparés en fouille par une légère différence dans la couleur de leur matrice sédimentaire. En effet, le lot 17B4 était légèrement plus pâle et jaunâtre que le lot 17B5. Cependant une bonne quantité de remontages artéfactuels fait en sorte que les deux devraient être vus comme un ensemble. Bien que ces lots pourraient avoir subi des labours, leur emplacement à la limite du terrain juste avant la rupture de pente et le fait qu'une partie de la sous-opération 17B se trouve dans le parc Linéaire rendent cette interprétation incertaine. En effet, il est fort possible que le terrain, à cet endroit, ait été très peu labouré puisqu'il est en marge. Il est aussi difficile de savoir comment l'aménagement du parc aurait affecté ces couches relativement superficielles (±20 cm). Peu importe, leur contenu artéfactuel très fragmenté provenant d'époques diverses témoigne, au moins, que le sédiment venait d'ailleurs sur le terrain.

Phase VI, Événement 26 : Creusement de terriers par de petits mammifères (1948 à 1998)
16B5a, 16E3

Durant la période où la terre fut labourée environ entre 1948 et 1998, il semble qu'au moins un petit mammifère ait creusé des terriers dans les sous-opérations 16B et 16E. Cette interprétation repose sur plusieurs éléments. D'abord, le sédiment qui remplissait ces creux (16B5a et 16E3) était assez semblable au niveau de la matrice, de la couleur, des inclusions et de la culture matérielle qu'on y retrouve aux lots 16B3 et 16E2 situés directement au-dessus et qui sont associés à l'événement de labours (Événement 25). Dès lors, on y retrouve des artéfacts fragmentés couvrant une large période, tels qu'un fragment de T.C.C. vernissée verte de France (1500 c – 1760 c) et de verre teinté bleu-vert français (1650 c – 1760 c), mais aussi du *creamware* (1762 po – 1840 c), ainsi que du *white granite* (1840 c – aujourd'hui). Cette situation suggère que le sédiment présent dans les lots de labours a rempli ces creusements, peut-être après que le sommet s'est écroulé. La consistance meuble du sédiment appuie cette idée. On observe tout de même quelques différences, surtout au niveau de la matrice, qui pourraient s'expliquer par l'introduction de nouveaux sédiments par le mammifère ayant occupé ce terrier. L'absence de matière organique significative fournit un argument pour exclure l'hypothèse que ces trous aient pu être causés par des racines.

Ensuite, la forme de ces creux appuie davantage l'hypothèse animale. En effet, dans le cas de celui présent dans la sous-opération 16E, on semble observer une chambre circulaire connectée à un seul corridor d'accès (Figure 120). Celui observé dans la sous-opération 16B n'a pas une forme aussi claire, mais on peut tout de même y déceler une ou plusieurs chambres interconnectées, ainsi qu'un corridor d'accès (Figure 121). Il est intéressant de noter que, dans les deux cas, le possible corridor d'accès est orienté dans la même direction, soit vers le sud. Encore une fois, il parait peu probable qu'une racine puisse créer des cavités ayant ces formes.

Figure 120 : Forme du creusement contenant le lot 16E3 (23NU16A_16B_16E-04-34)

Figure 121 : Forme du creusement contenant le lot 16B5a (23NU16A_16B_16E-03-25)

Si l'hypothèse avancée ici est la bonne, il peut être intéressant de se demander quel mammifère aurait pu creuser de telles galeries. Considérant les dimensions observées, soit environ 30 cm de diamètre pour les « chambres » et environ 8 cm de large pour les « tunnels d'accès », ainsi que le contexte environnemental du site, il pourrait s'agir d'un tamia ou d'un rat surmulot. Dans le premier cas, les tamias creusent le plus souvent des terriers composés d'un seul tunnel plus ou moins long donnant sur une chambre d'environ 15 cm de diamètre située entre 45 et 85 cm de profond (https://www.hww.ca/fr/faune/mammiferes/les-suisse-et-les-tamias.html). Si le diamètre de la chambre ne concorde pas, la profondeur si, puisque le fond des creux a été atteint entre 57 et 62 cm sous la surface actuelle. De plus, les entrées de plusieurs terriers de tamia ont pu être observées à proximité du site, suggérant que ces petits rongeurs aient possiblement pu être présents sur le site il y a quelques décennies. Dans le cas du rat surmulot, ce micromammifère creuse de longues galeries mesurant entre 5 et 10 cm de diamètre et ponctuées d'une ou de plusieurs chambres (Desrosiers et al., 2002 : 75). Selon ces caractéristiques, il est possible d'imaginer, avec prudence, que les deux terriers observés font en réalité partie d'un seul réseau de tunnels et de chambres. Même si la présence de rat surmulot n'est pas attesté sur le site, cet animal côtoie l'Homme de près et peut vivre dans une grande variété d'habitats (Desrosiers et al., 2002 : 73).

Les datations de ces deux terriers ne reposent que sur la nature du sédiment qui les remplissait. En effet, puisqu'il s'agit d'un sédiment qui semble avoir été labouré (fragmentation et diversité des artéfacts, ressemblance avec les lots de labours 16B3 et 16E2 au niveau de la matrice et de la couleur), il est nécessaire que la terre ait déjà été labourée avant que le sédiment ne s'effondre pour remplir l'espace. Cela fournit la date minimale de 1948 c. Concernant la date maximale, il est proposé de conserver la même date que pour les labours, soit 1998 c. (Événement 25). Si l'effondrement des terriers avait eu lieu après que la terre a été laissée à l'abandon, il parait raisonnable de penser qu'un léger enfoncement aurait été visible à la surface du sol actuel, ce qui n'est pas le cas.

Phase VI, Événement 27 : Abandon de la fonction agricole (1998 à 2019)

16A1, 16B1, 16C1, 16D1, 16E1, 17A1, 17B1, 17C1

Après l'utilisation du site comme terre agricole, ce dernier connaît une période d'abandon durant laquelle la terre est laissée en friche et où la végétation naturelle reprend ses droits. Plusieurs lots témoignent de cette période d'abandon observée dans l'entièreté des sous-opérations. Dans tous les cas, ils sont caractérisés par une forte proportion de matière organique sous forme d'herbes, de racines et de tourbe. De

plus, leur position stratigraphique au-dessus de tous les autres lots indique qu'il s'agit du sol mis en place le plus récemment.

Tel que mentionné plus tôt, cet abandon a débuté après la fin de la fonction agricole du site à la toute fin du XX^{e} siècle. Celui-ci s'est terminé en 2019 dans le cadre d'une intervention archéologique réalisée par la ville de Québec (Événement 28).

Phase VI, Événement 28 : Première intervention de la ville de Québec (2019)

16A2, 16B2, 16B6, 16C3

Les lots 16A2, 16B2, 16B6 et 16C3 sont interprétés comme des remplissages respectivement associés aux sondages 3P, 4B, 3R et 1S réalisé dans le cadre d'un inventaire archéologique effectué par la ville de Québec en 2019 (Noël, 2020). En effet, la couleur homogène du sédiment, la présence de lentilles de limon argileux gris bleuté mélangées au sédiment, la répartition homogène des artéfacts, la forme régulière et l'interface abrupte avec les lots adjacents indiquent qu'il s'agit du remblai d'un creusement anthropique. La forme de ces lots ainsi que leur emplacement permet de les lier aux sondages évoqués plus haut. D'ailleurs deux rubans de plastique ayant vraisemblablement servi à identifier les sondages en 2019 ont été trouvés au fond des lots 16A2 et 16B6.

Les autres éléments de culture matérielle trouvés n'ont probablement pas été repérés lors de la réalisation de ces sondages et ont été réenterrés lors du remblayage. Dès lors, leur contexte d'origine est inconnu et il est impossible de les associer à un événement.

Phase VI, Événement 29 : Deuxième intervention de la ville de Québec (2021)

17A2, 17B2, 17B3, 17C3

Les lots 17A2 et 17C3 peuvent être associés au remplissage des sondages 10A et 9X, respectivement, réalisés dans le cadre de l'intervention de la Ville de Québec en 2021 sur le site de la Ferme Cadet (Noël, 2022). La position de ces lots, leurs formes et la matrice du sédiment, qui est hétérogène, confirment qu'ils s'agissent bien de lots de remplissage à la suite de l'inventaire de 2021. Les artéfacts trouvés dans ces lots peuvent donc être considérés comme étant hors contextes.

Les lots 17B2 et 17B3 correspondent quant à eux respectivement aux sondages 10Q et 10T (Noël, 2022). Ils étaient parfaitement démarqués par les clous portant des rubans roses avant le début de la fouille

et ils ont été tranchés intentionnellement afin de pouvoir utiliser les dessins stratigraphiques de ces derniers qui avaient été produits lors l'inventaire de 2021 comme guides. L'absence d'artéfacts, le sédiment homogène, l'étiquette du sondage au fond juste au-dessus d'une toile en géotextile nous assure que ces lots sont des remplissages modernes et qu'ils n'ont plus vraiment de données à nous offrir (voir Noël, 2022 pour plus d'informations).

Phase VI, Événement 30 : Passage d'une machinerie lourde (2022)

16D4

Le lot 16D4 est associé au passage d'une machinerie lourde survenue en 2022. En effet, lors de la campagne de fouille du chantier-école en 2022, l'utilisation d'une tractopelle avait été nécessaire pour retirer les couches supérieures (pelouse et première couche de labour) dans les sous-opérations. Le sol étant plus meuble à cet endroit, la roue de la tractopelle se serait alors enfoncée, créant ainsi le lot 16D4. La présence de beaucoup de matière organique (pelouse, herbe haute, racine) dans ce lot traduit la compaction du sol provenant des lots 16D1 (pelouse) et 16D2 (labour) qui s'est produite lors de cet événement. On remarque d'ailleurs que, de chaque côté de ce lot, il y a beaucoup moins de matière organique au même niveau. Finalement, la forme du creusement en demi-lune rappelle la forme d'une roue de tracteur.

Figure 122 : Sous-opération 16D, 16D4 en cours de fouille, vue vers la paroi sud (23NU16D-01-24)

Phase VI, Événement 31 : Sondage lors de la fouille (2023)

17C2, 17C19

Les lots 17C2 et 17C19 sont associés à des sondages réalisés lors de la campagne de fouille de 2023 et sont donc considérés comme des lots arbitraires. Le lot 17C2 avait tout d'abord été associé à un sondage réalisé en 2019 par la Ville de Québec, mais après vérification, il a été constaté que les dimensions ainsi que l'emplacement ne correspondaient à aucun des sondages répertoriés. Le lot 17C2 a donc été transformé en sondage arbitraire. Pour ce qui est du lot 17C19, il a été réalisé en fin de fouille afin d'estimer la profondeur restante avant d'atteindre le sol naturel et pour mieux comprendre l'accumulation des sols dans le coin nord-ouest de la sous-opération. Cela nous a permis de constater que le sol naturel près de la paroi ouest se trouvait à plus de 1,80 m de la surface et que, comme mentionné plus haut, on y a installé des tuyaux en T.C.C. et en grès. La décision a alors été prise d'arrêter la fouille pour des raisons de sécurité et par manque de temps.

4.4 Synthèse et correspondance

La fouille de l'opération 16 a permis de compléter et de nuancer les interprétations émises en 2022 concernant la construction, l'occupation et l'abandon de la structure 2. En effet, le mode de construction plus rudimentaire des fondations et l'absence de vide sanitaire semblent indiquer que la partie est aurait été construite en premier avant d'être agrandie à l'ouest, comme cela a été démontré 2022. En revanche, l'absence de cheminée sur le mur est ne permet pas de supporter l'hypothèse que la partie est aurait servi d'habitation. De plus, contrairement à ce qui était avancé en 2022, les dimensions de la partie est, qui sont désormais connues grâce à la mise au jour de son coin nord-est, ne concordent pas avec les dimensions de l'habitation mentionnée dans l'acte de vente de 1752. Ainsi, le mode de construction, la faible profondeur des fondations, l'absence de système de chauffage, ainsi que l'absence de ce bâtiment dans l'acte de vente à Cadet en 1752 appuient l'hypothèse qu'il s'agissait à l'origine d'un bâtiment de ferme. Entre 1752 et 1783, il aurait ensuite été agrandi et transformé en habitation en y ajoutant une cheminée centrale ainsi qu'un vide sanitaire dans sa partie ouest. Après une période d'occupation d'une durée indéterminée, le sol de ce vide sanitaire, initialement en terre battue, aurait ensuite été couvert d'un plancher de bois, sans doute pour se préserver de l'humidité du sol. Finalement, entre 1800 et 1818, la structure 2 aurait été démolie, puis l'espace du vide sanitaire aurait servi de dépotoir à ciel ouvert pour un temps avant d'être remblayé comme en témoigne la culture matérielle trouvée.

L'opération 17 a permis d'investiguer deux secteurs potentiellement intéressants révélés par les sondages réalisés par la ville de Québec en 2021 (Noël, 2022). D'une part, les sous-opérations 17A et 17C se sont avérées être situées près d'un ancien fossé dans lequel deux tuyaux ont successivement été installés, avant de les remblayer et de niveler le terrain. Le premier tuyau correspondrait à la suite des tuyaux en T.C.C. trouvés dans les sous-opérations 14A, 14B, 16B et 16D et aurait donc été mis en place entre 1873 et 1932. Le deuxième tuyau, en grès celui-ci, aurait été installé plus récemment, soit entre 1950 et 1959, peut-être dans le but de remplacer le tuyau en T.C.C. Ne connaissant pas l'origine de ces tuyaux, leur fonction exacte n'a pas pu être déterminée. En revanche, la culture matérielle trouvée dans le remblai du tuyau en grès est très semblable à celle trouvée dans ce qui avait été interprété comme un dépotoir du XIX^{e} et du XX^{e} siècle lors de l'inventaire réalisé par la ville de Québec en 2019 (Noël, 2020 : 50). Puisque ce « dépotoir » se trouve dans le même axe que le tuyau de grès, il apparait aujourd'hui plus probable qu'il ne s'agisse en réalité que d'un remblai datant du milieu du XX^{e} siècle.

D’autre part, la sous-opération 17B a confirmé le fort potentiel archéologique dans ce secteur pour étudier le début de l’occupation coloniale sur la ferme Cadet. En effet, une bonne partie de la culture matérielle trouvée témoigne d’une occupation sous le régime français (T.C.C. vernissée verte de France, T.C.C. de la Saintonge, brique française, verre teinté bleu-vert français, etc.) Bien qu’aucun vestige n’ait été trouvé, quelques indices, comme un trou de poteau, laissent supposer la présence d’un ou de plusieurs bâtiments dans le secteur. De plus, la présence de nombreux débris associés aux bâtiments (pierres, briques, etc.) témoigne d’un événement de démolition. En somme, la construction et l’occupation de ce ou ces bâtiments pourraient être associées aux propriétaires du terrain Denis ou Jean Dansac, ou encore à Pierre Racine.

Phase	Événements	Datation	Interventions													
			2023 (Université Laval)					2022 (Université Laval)		2021 (Université Laval)		2021 (Ville de Québec)		2019 (Ville de Québec)		
			Sous-op. 16A/16B/16E	Sous-op. 16C	Sous-op. 16D	Sous-op. 17A/17C	Sous-op. 17B	Sous-op. 14A	Sous-op. 14B	Sous-op. 6A	Sous-op. 6B	Op. 9	Op. 10	Op. 1	Op. 3	Op. 4
I	Formation du sol naturel	Avant 9000 AA	16A7, 16B10, 16E7	16C22	16D5	17A10, 17C18	17B7, 17B15	14A20	14B5, 14B8, 14B18	6A5	6B10, 6B13		10Q6, 10T7	1S5	3P2	4B2
III	Présence d'une zone de combustion	1673 - 1947				17A9, 17C16, 17C17										
	Nivellement progressif de la pente du terrain	1673 - 1947				17A5, 17A7, 17C10a, 17C12, 17C13, 17C15						9X4, 9X5				
	Construction d'une ou des structures au régime français	Avant 1760					17B11, 17B12, 17B13, 17B14									1158
	Occupation d'une ou des structures au régime français	Avant 1760					17B9, 17B10						10Q5			
	Utilisation de l'espace comme dépotoir	Vers 1692 - vers 1760					17B8						10Q4			
	Démolition d'une ou des structures au régime français	Vers 1692 – vers 1760					17B6						10Q3, 10T4			
	Construction de la partie est de la structure 2	1724 - 1752	16A100, 1A200, 16B100a, 16E100						14B100a, 14B7, 14B11	6A100, 6A7					3P100	4B100
IV	Reconfiguration de la structure 2 et construction de la partie ouest	1752 - 1783		16C11, 16C11b, 16C16, 16C16b, 16C100	16D100, 16D200			14A100	14B100b, 14B100c, 14B200a 14B200b,	6A200, 6A300, 6A400, 6A9	6B100a, 6B200a, 6B17			1S100		

									14B300, 14B7							
	Réparation du mur est de la partie est de la structure 2	1752 - 1783	16B100b													
	Première occupation du vide sanitaire	1752 - 1783		16C15, 16C15b, 16C17, 16C18, 16C19, 16C21												
	Pose d'un plancher et d'un drain de sable	1783 - 1818		16C12, 16C13, 16C14, 16C14b, 16C150					14B12							
	Abandon et démolition de la structure 2	1783 - 1818		16C8, 16C8b, 16C10, 16C10b				14A8, 14A9, 14A13,14 A 1 4, 14A15, 14A16, 14A17, 14A18	14B9, 14B14, 14B17	6A8, 6A200, 6A400	6B8, 6B100, 6B200					
	Utilisation du vide sanitaire de la structure 2 comme dépotoir ponctuel	1800 - 1813		16C9, 16C13b, 16C20												1159
	Remblais de la structure 2	1800 - 1818		16C6, 16C6b				14A4b, 14A5	14B6	6A6	6B5			1S3, 1S4		
V	Creusement et comblement d'un trou	1800 - 1948	16E6													
	Effondrement d'un possible terrier de marmotte	1818 - 1998			16D7, 16D8											
	Pose d'un poteau de bois	1850 - 1948	16E150													
	Pose d'un tuyau en T.C.C. vernissée et glaçurée	1873 - 1932	16B8, 16B9, 16B100a, 16B100b, 16B150		16D6, 16D9, 16D150	17C150		14A6, 14A7, 14A10, 14A11, 14A12,	14B13, 14B15, 14B19, 14B50,							

								14A22, 14A100, 14A250	14B200, 14B250, 14B300							
	Remplissage d'un trou	1873 - 1948	16B5b													
VI	Pose d'un tuyau en grès	1950 - 1959				17C10b, 17C11, 17C14, 17C250						9X3				
	Nivellement après la démolition de la structure 3	1950 - 1959				17A4, 17C5, 17C6, 17C7, 17C8, 17C9						9X2, 9X3, 9X7, 9X8				
	Pose d'un tuyau en métal ferreux	1959 - 1998				17A6, 17A8, 17A150										
	Nivellement récent du terrain	1950 - 2019				17A3, 17C4						9X2, 9X6				
	Labours	1948 - 1998	16A3, 16A4, 16A5, 16A6, 16B3, 16B4, 16B7, 16E2, 16E4, 16E5a, 16E5b	16C2, 16C2b, 16C4, 16C4b, 16C5, 16C7	16D2, 16D3		17B4, 17B5	14A2	14B1, 14B3	6A3, 6A4	6B3, 6B4		10Q2, 10T2	1S1, 1S2, 1S5	3P1	1160 4B1
	Creusement de terriers par de petits mammifères	1948 - 1998	16B5a, 16E3													
	Abandon de la fonction agricole	1998 - 2019	16A1, 16B1, 16E1	16C1	16D1	17A1, 17C1	17B1	14A1, 14A98	14B98	6A1	6B1, 6B3	9X1	10Q1, 10T1	1S1	3P1	4B1
	Première intervention de la ville de Québec	2019	16A2, 16B2, 16B6	16C3				14A3	14BB2	6A2	6B2			1S	3P, 3R	4B
	Deuxième intervention de la ville de Québec	2021				17A2, 17C3	17B2, 17B3					9X	10A, 10Q, 10T			

	Passage d'une machinerie lourde	2022			16D4											
	Sondage lors de la fouille	2023				17C2, 17C19										

1161

Conclusion et recommandation

Les fouilles réalisées en 2023 à la ferme Cadet ont confirmé la richesse archéologique du site témoignant d'une occupation rurale à proximité de Québec remontant jusqu'à la fin du XVII^{e} siècle. D'une part, l'opération 16 a complété la fouille de la structure 2 pour l'ensemble de la partie ouest et une section de la partie est. Au vu de l'ensemble des données récoltées depuis 2019, il apparait désormais que la partie est a été construite en premier en tant que bâtiment de ferme, puis qu'elle aurait été convertie en habitation lors de son agrandissement à l'ouest. D'autre part, la sous-opération 17B a confirmé la présence d'un secteur riche en culture matérielle française qui semble indique la présence d'une structure antérieure au changement de régime à proximité.

Plusieurs secteurs renferment encore un potentiel archéologique qu'il pourrait être intéressant d'aller étudier dans les années futures. Comme mentionné ci-dessus, Les sondages 10Q et 10T (Noël, 2021), ainsi que la fouille de la sous-opération 17B ont révélé la présence d'une concentration importante de débris de démolition pouvant être associés à une ou des structures du régime français. Bien que certaines hypothèses puissent être émises quant à sa nature exacte et son propriétaire, les données actuelles ne permettent pas d'en être certain. Il est donc recommandé de poursuivre la fouille de ce secteur directement au nord et à l'est d'où se situe la sous-opération 17B. En effet, il semblait y avoir une plus grande concentration d'artéfacts dans la portion est de la sous-opération et certains problèmes d'interprétation mentionnés plus haut (Événement 5) s'imposent toujours dans la portion nord. Les artéfacts d'origine autochtone (fourneau de pipe en pierre, pointe à encoches) et de la période « de contact » (perles, fourneau de pipe en brique) ont tous été trouvés près de la paroi est de la sous-opération (incluant le sondage 10T de 2021).

Il n'est pas recommandé, cependant, d'étendre les fouille au sud de la sous-opération 17B puisque cela risque de n'exposer que des niveaux associés au brassage des sédiments sur le terrain. Des sondages pourraient être utiles afin de confirmer ou d'infirmer ces propos par exemple. Bref, il s'agirait de vérifier si une extension de la sous-opération 17B permettrait de comprendre à quel(s) bâtiment(s) les débris de démolition pourraient être directement attribués et de mieux cerner la nature de la présence autochtone et des échanges interculturels ayant eu lieux avec les propriétaires eurocanadiens du terrain, si possible.

L'opération 16 a permis de finaliser les interprétations concernant la structure 2. Il n'est donc pas recommandé de continuer les fouilles dans ce secteur. En revanche, deux autres structures déjà partiellement

fouillées gagneraient à être fouillées davantage. Il s'agit de la structure 1 et 3. Dans le premier cas, il est suggéré d'ouvrir une sous-opération vers le centre de cette structure afin de documenter la séparation entre les deux parties de celle-ci tout en documentant son occupation, puisque l'intérieur de la structure a été assez peu documenté jusqu'à présent. Dans le deuxième cas, nous réitérons les recommandations émises l'année passée, soit d'ouvrir des sous-opérations à l'ouest ou à l'est de la sous-opération 15A dans le but de mieux comprendre la construction, la datation et la fonction de ce bâtiment.

Finalement, une dernière recommandation est conditionnelle aux résultats obtenus grâce au géoradar réalisé dans le secteur de la grange-étable. Au moment de l'écriture du présent rapport. L'analyse des données n'a pas encore été réalisée. En revanche, si elles s'avèrent concluantes, il serait pertinent d'ouvrir des sondages afin de documenter les fondations de ce bâtiment.

Bibliographie

Bibliographie générale

Best, Henry B. M.
1983 CARTIER, JACQUES (1750-1814). Dictionnaire biographique du Canada.

Bois, Richard
2019 *« Gentilhommière à la Petite-Rivière 1818 : De Charles Lennox – Manoir Richmond Vale – à Émile Lachance, laitier… et ses descendants 1948 »* dans Le courant de la Société d'histoire Les Rivières, 8(2) : 4-5.

Brassard, Michel et Myriam Leclerc
2001 *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec: guide à l'usage des amateurs et des professionnels*. CELAT, Université Laval, Québec.

Caya, Marcel
1983 « CALDWELL, HENRY » dans Dictionary of Canadian Biography, vol. 5, University of Toronto/Université Laval, 2003–, accessed January 31, 2020, http://www.biographi.ca/en/bio/caldwell_henry_5E.html.

Côté, Alain
1984 *Joseph-Michel Cadet (1719-1781), munitionnaire du roi en NouvelleFrance*. Thèse de doctorat, Université Laval, Québec.

Desrosiers, Nathalie, Robert Morin et Jacques Jutras
2002 *Atlas des micromammifères du Québec*. Société de la faune et des parcs du Québec, Direction du développement de la faune, Québec.

Dionne, Jean-Claude
1997 *Nouvelles données sur la transgression Laurentienne, côte sud du moyen estuaire du Saint-Laurent, Québec.* Géographie physique et Quaternaire 51(2) : 201–21

Ethnoscop
2009 *Patrimoine archéologique des potiers, briquetiers, tuileries et fabriques de pipes au Quebec.* Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux, volet archéologique. Ministère de la Culture, des Communication et de la Condition féminine, Centre de documentation en archéologie, Vol. 1.

Fédération canadienne de la faune
2023 Faune et flore du pays. En ligne. https://www.hww.ca/fr/faune/mammiferes/les-suisse-et-les-tamias.html consulté en septembre 2023.

Garneau, Michelle
2007 *Paléoécologie d'un secteur riverain de la rivière Saint-Charles : analyse macrofossile du site archéologique de la Grande Place, à Québec*. Géographie physique et Quaternaire 51(2):211-220.

Jefferson Patterson Park & Museum
2010 Diagnostic artifacts in Maryland. Document électronique, https://apps.jefpat.maryland.gov/diagnostic/index-Ceramics.html, consulté en août 2023.

Jetté, René.
1983 Dictionnaire généalogique des familles du Québec. Les Presses de l'Univ. de Montréal, Montréal.

Jones, Olive R. et Catherine Sullivan
1985 *Glossaire du verre de Parcs Canada décrivant les contenants, la verreriede table, les dispositifs de fermeture et le verre plat.* Études en archéologie, architecture et histoire. Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Ottawa, Ont.

King, Gary, et Thomas Muller.
2018 *« Taming the Waterways: The Europeanization of Southern Québec's Riverside Landscapes During the 16th–18th Centuries ».* Journal of the North Atlantic 34 (2018): 1-38.

Lambart, Helen H.
1975 *Les potiers et leurs rivières : les ateliers de poterie de Saint-Charles et de Cap-Rouge à la fin du dix-neuvième siècle.* Traduit par Daniel Mitre. Les Musées nationaux du Canada. Musé national de l'homme - Publications d'histoire 2. Ottawa.

Lamarche, Lise
2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec: Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique.* INRS, Québec (Québec).

Lessard, Michel et Gilles Vilandré
1974 *La maison traditionnelle au Québec.* Les Éditions de l'Homme, Ottawa.

Madsen, Andrew, Carolyn L. White, et Carolyn L. White
2011 *Chinese Export Porcelain*. Guides to Historical Artifacts. Left Coast Press, Walnut Creek, CA.

Martin, Paul-Louis
2008 *Architecture domestique et habitat rural de la Nouvelle-France*. Les Presses de l'Université Laval, Québec.

McNally, Paul
1982 *Verrerie de table au Canada, 1700-1850*. Histoire et archéologie 60. Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Ottawa.

Miller, George L. Patricia Samford, Ellen Shlasko, et Andrew Madsen
2000 *Telling Time for Archaeologists*. Northeast Historical Archaeology 29(1):2.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
2004 *Ressources et industries forestières, portrait statistique*... Ministère de l'énergie et des ressources.

Moussette, Marcel
1983 *Le chauffage domestique au Canada: des origines à l'industrialisation*. Presses Université Laval. Québec, Québec.

Office québécois de la langue française
2000 Fiche terminologique : Till. Document électronnique, https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?IdFiche=8409475#:~:text=D%C3%A9p%C3%B4t%20glaciaire%20laiss%C3%A9%20directement%20par,ne%20peut%20%C3%AAtre%20que%20glaciaire, consulté le 20 décembre 2023.

Paiement, Maxime
2007 *Reconstitution des paléoenvironnements de la mer de Champlain à partir de palynomorphes terrestres et marins*. Mémoire. Département des sciences de la Terre. Université du Québec à Montréal, Québec.

Plourde, Michel
2008 *Stadaconé: lieu de « demourance » de Donnacona*. Cap-aux-Diamants (93):11-14.

Pointe-à-Callière
2020 Archéolab. En ligne. https://www.archeolab.quebec consulté en septembre 2023.

Querrec, Lydia
2012 *Reconstitution des environnements holocènes et historiques dans le cours inférieur de la rivière Saint-Charles*. Thèse. Université Laval, Québec.

Querrec, Lydia, Louise Filion, et Réginald Auger
2013 *Pre-European settlement paleoenvironments along the lower Saint-Charles River, Québec City (Canada)*. Écoscience 20(1):65-84.

Richard, P. J. H., Fréchette, B., Grondin, P. & Lavoie, M.
2020 *Histoire postglaciaire de la végétation de la forêt boréale du Québec et du Labrador*. Le Naturaliste canadien 144(1) :63–7

Roy, Pierre-George
1934 *La famille Pinguet de Vancour*. Le bulletin des recherches historiques 40(5):282.
1940 *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec pour 1939 - 1940*. Imprimeur de sa Majesté le Roi, Québec.

Savard, Mario et Pierre Drouin
1990 *Les pipes à fumer de Place-Royale*. Collection Patrimoines. Dossiers 67. Direction des communications du Ministère des affaires culturelles, Québec.

Society for Historical Archaeology
2021 *Bottle dating*. Document électronique, https://sha.org/bottle/dating.htm, consulté en septembre 2023.

Sussman, Lynne
1997 *Mocha, banded, cat's eye, and other factory-made slipware*. Studies in Northeast Historical Archaeology: no. 1, 1997. Canadian Heritage, Parks Canada, Ottawa.

Trudel, Marcel
1973 *Le terrier du Saint-Laurent en 1663*. Cahiers du Centre de recherche en civilisation canadienne-française no 6. Éditions de l'Université d'Ottawa, Ottawa.

Whetherbee, Jean
1996 *White ironstone a collectors'guide*. Antique Trader Books, Dubuque, Iowa.

Interventions archéologiques

Chercuitte-Leblanc Myriam, Étienne Corbeil, Élianne Gravel, William Harrison et Antoine Lepage
2021 *La ferme Cadet : Chantier-école de l'Université Laval, saison 2021*, rapport à paraître, Université Laval, Québec.

Cloutier, Jean-Pierre, et Michel Gaumond
1969 *Documents sur le site de la poterie D. & W. Bell* - CeEt23 - Rech. Arch.

Dauphin Marilou, Ève-Marie Guénette et Myriam Renaud
2023 *La ferme Cadet : Chantier-école de l'Université Laval, saison 2022*, rapport à paraître, Université Laval, Québec.

Noël, Stéphane
2020 *INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE AU CIMETIÈRE SAINT-CHARLES, 2019 Site de la ferme de Cadet (CeEt-960).* Division du patrimoine et des relations internationales Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales Ville de Québec, Québec.
2022 *Inventaire archéologique au cimetière Saint-Charles, 2021 : site de la ferme Cadet (CeEt-960).* Division du patrimoine et des relations internationales. Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales, Ville de Québec, Québec.

Roy, Christian
2006 *La fabrique de pipes à fumer Henderson. Inventaire archéologique sur le site Henderrson-Dixon, BjFj-135, Montréal, 2005.* Ville de Montréal, Montréal.

Royer, Martin
1992 *La poterie Bell (Site CeEt-23). Fouilles exploratoires 1991*. Vol. 1. 2 vol.

Ruralys
2007 *Le site de la maison O'Neill (CeEt-860), Inventaire archéologique de l'automne 2006*. Vol. 1. 2 vol.

Simoneau, Daniel
2006 *Rapport d'inventaire archéologique : Maison O'Neil, quartier Les Saules*. Vol. 1. 2 vol.

Tremblay, Yves, et Jean Croteau
1987 *Surveillance archéologique dans le Vieux-Québec*, 1985. Vol. 1. 12 vol.

Documents d'archives

BAnQ

S.A.

1667 *Déclaration faite au papier terrier de la Compagnie des Indes occidentales par Nicolas Bonhomme, 23 décembre 1667*. BAnQ.

S.A.

1697 *Acte de concession par Louis de Buade, Comte de Frontenac, et Jean Bochart Champigny, gouverneur et intendant de la Nouvelle-France, au sieur René Hubert, huissier, d'une pointe de terre contenant dix arpents ou environ non concédés près d'une habitation qu'il a acquise sur la rivière Saint-Charles près de Québec, 2 avril 1697*. Fonds Intendants, BAnQ.

S.A.

1724 *Déclaration de Pierre Racine, menuisier de Québec, faisant tant pour lui que pour Louise Guyon, sa femme, quant à deux habitations qu'il détient en la censive du Domaine du Roi, lesquelles se joignant l'une et l'autre sur la Petite Rivière Saint-Charles à Québec, 20 juin 1724.* BAnQ.

S.A.

1752 *Contrat de vente par le sieur Jean-Baptiste Boucher dit Belleville au sieur Joseph Cadet, 26 avril 1752*. BAnQ.

Arrêt

1707 *Arrêt ordonnant que Me René Hubert, premier huissier du Conseil, jouira d'une certaine pointe de terre qui lui fut concédée par Monsieur le Comte de Frontenac, gouverneur général, et Monsieur de Champigny, intendant, le 2 avril 1697, dans la cause l'opposant à Guillaume Bonhomme, capitaine de milice de la côte Saint-Michel, 14 février 1707*. BAnQ.

1708a *Ordre à Pierre Racine de former ses demandes par requête, dans sa cause contre René Hubert, premier huissier du Conseil; ordonnant que l'arrêt du 12 mars 1708 sera exécuté selon sa forme et sa teneur et qu'une certaine habitation adjugée à Guillaume Bonhomme, capitaine de milice de la côte Saint-Michel, et au dit Hubert, sera partagée par moitié, 7 mai 1708.* BAnQ.

1708b *Arrêt déboutant Pierre Racine, tant en son nom que comme étant aux droits de Guillaume Bonhomme, Capitaine de milice de la côte Saint-Michel, des demandes contenues dans sa requête présentée contre René Hubert, au sujet de certains procès-verbaux d'arpentage et d'alignement réalisés par le nommé Lapalme et François Buisson, prêtre chanoine de l'église cathédrale de Québec, 6 août 1708*. BAnQ.

Conseil souverain

1730 *Appel mis à néant des sentences rendues en la Prévôté de Québec, les 12 avril et 24 mai 1729, dans la cause entre Paul Ferière, officier des troupes, et Pierre Racine dit Saint-Marie (Ste-Marie) […], 23 janvier 1730*. Fonds Conseil souverain, BAnQ.

Deleigne, André

1722 *Succession de feu Robert Mossion (Moussion), 19 août 1722. BAnQ. Greffe Romain Becquet 1672 25 août 1672*. BAnQ.

Greffe Romain Becquet

1672 *25 août 1672*. BAnQ.

Greffe Jean-Antoine Saillant De Collégien et Paul-Antoine Lanouiller Desgranges

1752 *Contrat de vente par le Sieur Jean-Baptiste Boucher dit Belleville, maître maçon demeurant rue de la Sainte-Famille à Québec, au Sieur Joseph Cadet, négociant demeurant à la Canoterie à Québec, d'une terre, d'une maison de pièce sur pièce et d'autres bâtiments, grange, étable et écurie, situés à la petite rivière Saint-Charles près de Québec, 26 avril 1752*. Fonds Intendants, BAnQ.

Greffe François Genaple de Bellefonds

1700 *Contrat de vente par Denis Dansac au sieur Pierre Racine et Louise Guyon, sa femme, 4 mars 1700.* BAnQ.

Greffe Louis Chambalon

1712 *Contrat de vente par René Hubert, premier huissier au Conseil souverain, veuf de feue Françoise de Lacroix, et par Jean-Baptiste-René Hubert, Simon Hubert et Charles François Hubert, ses enfants, à Nicolas Pinguet de Targis et Jacques Pinguet de Vaucourt (Vaucour), frères, bourgeois de Québec, d'une pointe de terre située le long du bord de la rivière Saint-Charles à Québec, 22 janvier 1712*. BAnQ.

Greffe Pierre-Louis Deschenaux,

1793 *27 août 1793*. BAnQ.

Greffe Christophe-Hilarion Dulaurent et Simon Sanguinet, père

1751a *15 septembre 1751*. BAnQ.
1751b *28 novembre 1751*. BAnQ.
1753a *3 janvier 1753*. BAnQ.
1753b *3 novembre 1753*. BAnQ.

Greffe Pierre Duquet

1673 *Concession de Vincent Poirier à Robert Mossion dit La Mouche, 7 mars 1673*. BAnQ.
1674 *Contrat de vente par Vincent Poirier, sieur de Bellepoire à Denis Danssac (Dansacq, Dansac), 18 octobre 1674.* BAnQ.

Greffe John Simpson Hossack

1851 *Marriage entre David Bell et Catherine Langlois, 4 avril 1851*. BAnQ.

Greffe Florent de La Citière

1707 *Contrat de vente par Guillaume Bonhomme au sieur Pierre Racine, 15 février 1707*. BAnQ.

Greffe Adolphe Labrecque

1906 *Testament de David Frost Bell, 29 mars 1906*. BAnQ.

Greffe Ernest Labrecque

1930a *Testament de Jessie Bell, 15 septembre 1930*. BAnQ.

Greffe Laughlan Thomas McPherson

1838 *19 mai 1838.* BAnQ.
1842 *1er juillet 1842.* BAnQ.

Greffe Jean-Claude Panet

1753 *Vente de la veuve Pinguet et Montigny au sieur Cadet, 29 mai 1753*. BAnQ.
1758 *Vente de Joseph Brassard Deschenaux à Joseph-Michel Cadet, 4 mai 1758*. BAnQ.

Greffe Jean-Claude Panet et Claude Barolet

1757 *25 mai 1757*. BAnQ.

Greffe Louis Panet

1846 *1er octobre 1846. no 10 604.* BAnQ.

Greffe Jacques-Nicolas Pinguet

1745a *3 février 1745.* BAnQ.
1745b *4 février 1745*. BAnQ.

Greffe William Fisher Scott

1827 *13 février 1827.* BAnQ.

Greffe Félix Têtu

1807 *14 mars (mai?) 1807*. BAnQ.

Quebec Gazette

1765 *Biens à vendre*. Édition du 27 juin 1765, BAnQ.
1783 *À vendre et à occuper au premier de mai prochain*, Édition du 6 février 1783, BAnQ.
1787 *À vendre aussi, du à louer, comme il est dit ci-dessus*. Édition du 11 janvier 1787, BAnQ.
1791 *À vendre cette grande et commode ferme sur la Rivière Saint-Charles*. Édition du 14 avril 1791, BAnQ.
1792 *À louer*. Édition du 22 mars 1792, BAnQ.
1818 *À vendre le tout ou partie de cette superbe ferme*. Édition du 16 avril 1818, BAnQ.

Le Soleil

1948 Édition du 1er juin 1948, BAnQ.

La Vigie

1911 *Un autre incendie désastreux. 5 juin 1911,* http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2628146, consulté le 12 décembre 2023.

RFQ

Greffe Henry-Charles Austin

1898 Donation de David Bell à David Frost Bell, enregistré le 4 mai 1898. No. 99 967. RFQ.

Greffe J. Alexandre Gauvin

1936 Acte de vente, 1936. Enregistré le 31 décembre 1936, no. 247 131. RFQ.

Greffe Ernest Labrecque

1930b Hérédité de David Frost Bell à Jessie Bell, 14 juin 1930. Enregistré le 1er août 1930, no 222 916, RFQ.

1932a Hérédité de Jessie Bell à Charles William Bell, 15 mars 1932. Enregistré le 24 mars 1932, RFQ.

1932b Vente de Charles William Bell à Alleyn Taschereau, J. Antoine Labbé et J. R. Michel Chabot, 24 mars 1932. No 230 276, RFQ

1934 Acte de conventions. Enregistré le 6 décembre 1934, no 240 269, RFQ.

Greffe Louis Lavoie

1946 Acte de vente. Enregistré le 20 février 1946, no 301 902, RFQ

Annexes

Annexe 1 : Modèle de fiche d'enregistrement

Annexe 2 : Dossier technique

Annexe 3 : Inventaire et catalogue

Annexe 4 : Fiche de site

Annexe 5 : Rapport du relevé géoradar

Rapport d'intervention archéologique

AVRIL 2024

Supervision archéologique dans le cadre du réaménagement de l'intersection côte du Palais/rue St-Nicolas, 2023

GAIA, Coopérative de travail en archéologie

VILLE DE QUÉBEC

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE DANS LE CADRE DU RÉAMÉNAGEMENT DE L'INTERSECTION CÔTE DU PALAIS / RUE SAINT-NICOLAS, 2023

Rapport préparé par :

GAIA, coopérative de travail en archéologie

275 rue Prénoveau

Québec (Québec) G2N 2G1

418-928-4242

info@gaia-arch.com

www.gaia-arch.com

Rapport soumis à la Ville de Québec

Avril 2024

Page couverture : Surveillance des travaux dans la Côte du Palais (CeEt-80-2023-042)

© 2024
Ville de Québec
Tous droits réservés

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ville de Québec

Caroline Parent	Archéologue, Service de la culture et du patrimoine, Division du Patrimoine et des relations internationales
Véronique Marengère	Archéologue, Service de la culture et du patrimoine, Division du Patrimoine et des relations internationales
Marc-Antoine Verville	Technicien en génie civil – Infrastructures de surface, division de la Réalisation des projets d'état

GAIA, coopérative de travail en archéologie

Olivier Lalonde	Archéologue chargé de projet, responsable d'intervention et rédaction du rapport
Benoît Proulx	Archéologue, responsable d'intervention suppléant
Antoine Guérette	Technicien archéologue, infographie et révision du rapport
Anne Laberge	Technicienne archéologue, technicienne de laboratoire
Ève-Marie Guénette	Technicienne archéologue
Alexandre Morissette	Arpenteur, infographie
Anne-Marie Faucher	Technicienne de laboratoire
Laurence Pouliot	Spécialiste en culture matérielle, inventaire archéologique
Myriam Renaud	Assistante en culture matérielle, inventaire archéologique
William Harrison	Archéologue, photogramétrie

Autres intervenants

Dany Hébert	P.E. Pageau, Contremaître, Arpentage
Guy Labrecque	FNX, surveillant de chantier

Institutions

MCC	Laboratoire et réserve archéologique du Québec

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier Caroline Parent et Véronique Marengère pour leur soutient tout au long du projet, ainsi que tous les employés de la Ville de Québec. Un remerciement spécial revient à Guy Labrecque, surveillant de chantier pour FNX, pour son attention et son écoute remarquable durant toute la phase de terrain. Sa collaboration et son dévouement ont rendu fluide un projet qui aurait été autrement beaucoup plus complexe à organiser. L'aboutissement de ce projet a été possible grâce aux membres de l'équipe GAIA qui y ont tous participé à leur façon.

RÉSUMÉ

Une surveillance archéologique a eu lieu du 15 mai au 9 août 2023 dans le secteur de la côte du Palais, débutant à l'intersection de la rue St-Nicolas et se terminant à l'intersection de la rue de l'Arsenal. Le projet, dirigé par la Ville de Québec, consistait en un réaménagement des trottoirs et de la chaussée, et impliquait des excavations sur l'ensemble de la côte, certaines ayant eu lieu à des endroits présentant un potentiel archéologique important. GAIA a été mandatée pour préserver et documenter les biens archéologiques qui risquaient d'être mis au jour durant les travaux.

Le secteur touché empiétait sur plusieurs sites archéologiques, mais seuls les travaux sur les sites de la côte du Palais (CeEt-82), du Parc Montmorency (CeEt-38) et sur le site Patrimonial du Monastère-des-Augustines-de-l'Hôtel-Dieu-de-Québec (CeEt-80) ont fait l'objet d'une surveillance archéologique. Dans le secteur du site CeEt-82, les vestiges d'une habitation construite vers le milieu du 18^{e} siècle et démolie à la suite des incendies de 1845 ont été découverts. Au site du Parc Montmorency, GAIA a mis au jour des vestiges qui peuvent être associés aux portes du Palais de 1749 et de 1830. Finalement, à l'extrémité nord-ouest du site patrimonial du Monastère des Augustines, les excavations ont permis de décrire des installations provenant du tramway de Québec, passant dans ce secteur à partir de 1897.

TABLE DES MATIÈRES

Équipe de réalisation i

REMERCIEMENTS ii

RÉSUMÉ iii

Table des matières iv

Liste des figures vii

Liste des Photographies ix

1. Introduction 1

1.1. Contexte d'intervention 1

1.2. Mandat et objectifs 1

1.3. Méthodologie 6

2. État des connaissances 8

2.1. Contexte environnemental 8

2.1.1. Environnement actuel 8

2.1.2. Environnement ancien 8

2.2. Cadre culturel paléohistorique 10

2.3. Cadre culturel historique 11

2.3.1. Haute-Ville 12

3.3.2. Basse-Ville 21

2.4. Potentiel archéologique 26

2.5. Interventions archéologiques antérieures 26

3. Résultats de l'intervention 29

3.1. Interventions hors-site (CdP2023) 30
3.2. Site archéologique de la côte du Palais (CeEt-82) 31
3.2.1. Sous-opération CdP2023-1A/CeEt-82-5C/CeEt-38-19C 32
3.2.2. Sous-opération CeEt-82-5A 33
3.2.3. Sous-opération CeEt-82-5B 36
3.2.3.1. Habitation du 18e siècle 37
3.2.3.2. Tunnel sous la côte du Palais érigé en 1928 44
3.3. Site patrimonial du Monastère-des-Augustines-de-l'Hôtel-Dieu-de-Québec (CeEt-80) 50
3.4. Site archéologique du Parc Montmorency (CeEt-38) 57
3.4.1. Sous-opérations CeEt-38 19A, 19B et 19D 58
3.4.2. Sous-opération CeEt-38 19C 61
4. Retour sur l'intervention et sur la valeur archéologique des découvertes 68
4.1. Basse-Ville, côte du Palais 68
4.2. Haute-Ville, côte du Palais 69
5. Conclusion et recommandations 71
6. Bibliographie 73
Annexe A : Dessins stratigraphiques 75
Annexe B : Catalogues photos 82
CeEt-38 83
CeEt-80 102
CeEt-82 107
CdP2023 113
Annexe C : Inventaire sommaire de la culture matérielle 115

CeEt-80 116

CeEt-82 117

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation générale du secteur d'intervention de 2023. 2

Figure 2 : Plan de localisation du secteur touché par tous les travaux de 2023. 3

Figure 3 : Surface des sites archéologiques présents dans le secteur des travaux. Seuls les sites nommés en jaune risquaient d'être affectés par les travaux. 4

Figure 4 : Localisation de excavations décrites dans ce rapport et des sites archéologiques touchés.... 5

Figure 5 : Plan des sous-opérations archéologiques de l'intervention de 2023. 7

Figure 6 : Courbe d'émersion des terres pour la région de Québec. 9

Figure 7 : Extrait du *Vrai plan du haut et bas Québec comme il est en l'an 1660* par Jean Bourdon, 1660. Le cercle bleu indique l'emplacement de l'hôpital et de la rue des Pauvres. 13

Figure 8 : Extrait du *Plan de la Ville et Château de Québek de 1695* de Levasseur de Néré sur lequel on voit l'enceinte de Beaucours. Le cercle bleu représente le secteur de l'intervention. 14

Figure 9 : Cartouche par de Fonville intitulée *Québec vue du Nord-Ouest*, 1699. On y voit le secteur de la côte du Palais et les fortifications de Beaucours. 15

Figure 10 : Porte du Palais et secteur à l'étude en 1806-1808, maquette de Duberger, vu vers le sud 17

Figure 11 : Vue de la porte du Palais en 1829 par J. P. Cockburn, vu vers l'ouest 17

Figure 12 : Photographie intitulée *Palace Gate, Quebec City, QC, 1868* par W. Notman et recopié en 1931, sur laquelle on voit la porte du Palais peu de temps avant sa destruction. Vu vers le sud. 18

Figure 13 : Photographie anonyme de la porte du Palais et du corps de garde, prise vers 1870 en direction du nord. 19

Figure 14 : La côte Dinan vers 1898. Vue prise de la Basse-Ville vers le sud-est. 20

Figure 15 : Tracé du tramway de Québec sur le plan *Ouebec City-Plan of military property Ouebec Railway, Light And Power Co.,* date de 1912 21

Figure 16 : Extrait du *Plan de la Ville de Québec, Capitale du canada* par Chaussegros de Léry, 1716. La rue St-Vallier sillonne la base de la falaise, sous la lettre T, mais ne se poursuit pas au-delà de la limite de la côte du Palais. 23

Figure 17 : Extrait du *Plan de la ville de Québec par Chaussegros de Léry* en 1727. Des maisons apparaissent à la base de la falaise, du côté est de la côte du Palais, à l'endroit indiqué de la flèche bleue. 23

Figure 18 : Extrait du plan *City of Quebec* de J. Bouchette de 1815, sur lequel on peut voir la rue Saint-Vallier (St-Charles sur le plan) avant que son tracé ne soit interrompu par la côte de la Potasse. Orienté vers le nord. 24

Figure 19 : Extrait du *Insurance plans of the City of Quebec* par Sanborn et Goad en 1875. Seul un terrain de curling (Curling Rink), désigné de la flèche bleue, subsiste au sud de la rue St-Charles 24

Figure 20 : Photographie de 1975 illustrant le tunnel passant sous la côte du Palais, en bas à droite de l'image. 25

Figure 21 : Tableau recensant les interventions archéologiques ayant eu lieu dans leur secteur à l'étude avant 2019 27

Figure 22 : Sous-opération CeEt-82-5A. 35

Figure 23 : Sous-Opération CeEt-82-5B 46

Figure 24 : Vue partielle du tunnel passant sous la côte du Palais, vers 1975. Vu vers le sud-ouest. 48

Figure 25 : Extrait d'un plan du réseau de gaz, 1974. 59

Figure 26 : Excavations menées sous la supervision d'Artefactuel dans le secteur des sous-opérations CeEt-38 19B et 19D. 60

Figure 27 : Plan de l'opération CeEt-38-19. 62

Figure 28 : Relevé photogramétrique du vestige 19C200 vu vers le nord. 64

Figure 29 : Relevé photogramétrique du vestige CeEt-38-19C300. 66

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1 : Paroi est de la sous-opération CdP2023-2A. 31

Photo 2 : Secteur à l'étude préparé pour l'excavation, le long de la côte du Palais, avec la rue St-Nicolas visible dans la moitié droite de la photo. Vu vers le nord-ouest. 33

Photo 3 : Pièce de bois CeEt-82-5A100 extraite de la sous-opération lors de l'excavation. 34

Photo 4 : Surface du vestige 5B100. 37

Photo 5 : Parements nord et est du vestige CeEt-82-5B100. 40

Photo 6 : Paroi sud de CeEt-82-5B, dans le coin sud-ouest. 41

Photo 7 : Assemblage d'artéfacts récoltés dans la couche CeEt-82-5B5. 42

Photo 8 : Massif de béton traversant la sous-opération CeEt-82-5B, vu vers le sud-est. Le vestige CeEt-82-5B300 se trouve vers le sud, caché par le massif. 43

Photo 9 : Paroi est de la sous-opération CeEt-82-5B, où l'on voit le béton couvrant l'état de pierres et de mortier sableux. CeEt-82-2023-057 47

Photo 10 : Paroi sud de la sous-opération CeEt-82-5B dans le coin sud-est, ou l'on peut voir une coupe transversale partielle du tunnel (5B200). 49

Photo 11 : La surface du roc est visible près de la surface dans le coin nord-est de la sous-opération CeEt-80-24A, près de l'échelle photo. 51

Photo 12 : Surface du béton couvrant les traverses de la voie ferrée du tramway, CeEt-80-24A. 52

Photo 13 : Extraction nocturne des traverses du chemin de fer prises dans le béton. CeEt-80-24A, vu vers l'ouest. 53

Photo 14 : Semelle de métal qui fixait le rail à la traverse. CeEt-80-24A100. 54

Photo 15 : Traverses de la voie ferrée du tramway de Québec. CeEt-80-24A. 55

Photo 16 : Présence de blocs de granite de la voie de circulation antérieure au tramway de Québec. CeEt-80-24A. 56

Photo 17 : Pierres granitiques associées au pavage de rue antérieur à 1897 dans CeEt-80-24A. 57

Photo 18 : Paroi ouest de la sous-opération 19B. 60

Photo 19 : Pierres au fond de la tranchée CeEt-38-19C, vu à partir de l'extrémité ouest du site CeEt-38. 61

Photo 20 : Vestige maçonné CeEt-38-19C200. 63

Photo 21 : Stratigraphie de la paroi est de CeEt-38-19C, près du vestige 19C200. 64

Photo 22 : Surface du vestige CeEt-38-19C300, vu vers le sud-est. 66

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte d'intervention

Ce rapport présente les résultats d'une surveillance archéologique menée dans la côte du Palais, entre la rue Saint-Nicolas et la rue de l'Arsenal, du 15 mai au 9 août 2023 (Figure 1). La rue des Remparts, la côte Dinan, la rue Saint-Vallier Est et la rue des Vaisseaux-du-Roi ont également été touchés par les travaux (Figure 2). Ces travaux, dirigés par la Ville de Québec, ont consisté en un réaménagement de la chaussée et des trottoirs de ce secteur, et des excavations en profondeur étaient prévues. Puisque le secteur concerné contenait des vestiges archéologiques connus et qu'il se situe dans le site patrimonial du Vieux-Québec, la présence d'un archéologue a été demandée par la Ville de Québec. Le secteur touché empiétait sur huit sites archéologiques : le site de l'îlot des Palais (CeEt-30), le site de la rue Saint-Vallier (CeEt-83), le site de la rue Saint-Nicolas (CeEt-124), un autre site portant le nom de rue Saint-Vallier (CeEt-398), le site de la Côte du Palais (CeEt-82), le site du Parc Montmorency (CeEt-38), le site patrimonial du Monastère-des-Augustines-de-l'Hôtel-Dieu-de-Québec (CeEt-80) et le site du Parc de l'Artillerie et Arsenal de Québec (CeEt-403) (Figure 3).

1.2. Mandat et objectifs

Le mandat de GAIA, coopérative de travail en archéologie (permis de recherche 23-GAIA-01), était d'assurer la mise au jour et l'enregistrement des vestiges et des couches stratigraphiques, pour ensuite décrire les découvertes archéologiques faites durant l'intervention. Bien que les travaux aient touché huit sites archéologiques différents, la présence de l'archéologue n'a pas été jugée nécessaire sur chacun d'entre eux. La stratégie adoptée, élaborée par la Ville de Québec, consistait à assurer la supervision archéologique seulement dans les secteurs présentant un potentiel de découvertes (Figure 4). Dans l'éventualité ou des vestiges ou des contextes archéologiques importants étaient mis au jour, l'archéologue devait en assurer la protection et la conservation autant que possible. À cette fin, il était en constante communication avec l'entrepreneur chargé des travaux, avec la Ville de Québec et avec le ministère de la Culture et des Communications.

gende

Secteur d'intervention

Supervision archéologique
Côte du Palais
CeEt-38, CeEt-80 et CeEt-82

Localisation générale du secteur d'intervention sur une carte topographique

Source: BDTQ 20K, Gouvernement du Québec

GAIA

0 500 m

Avril 2024

Figure 1 : Localisation générale du secteur d'intervention de 2023.

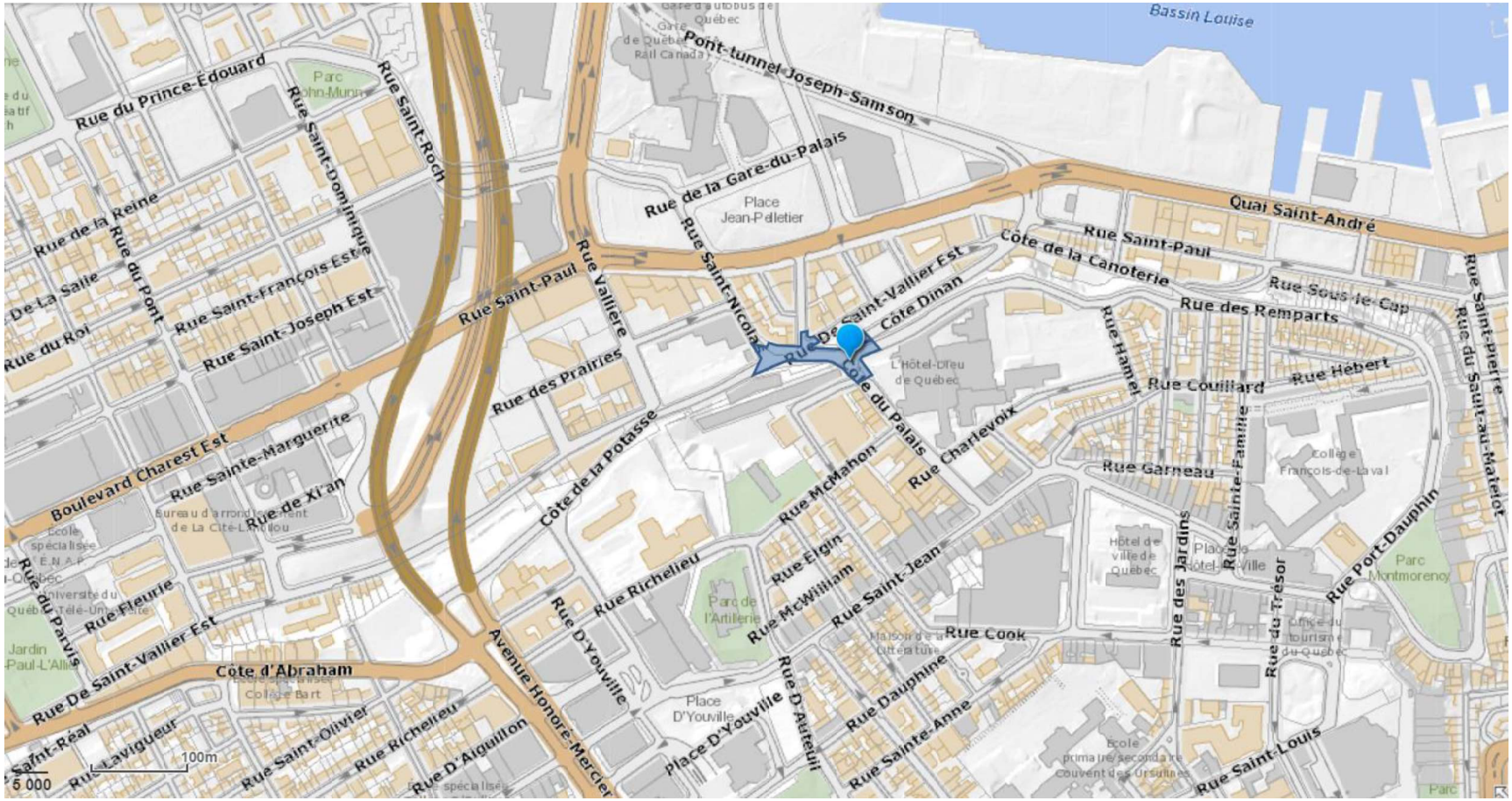

Figure 2 : Plan de localisation du secteur touché par tous les travaux de 2023.

modifié de la Carte interactive de la Ville de Québec

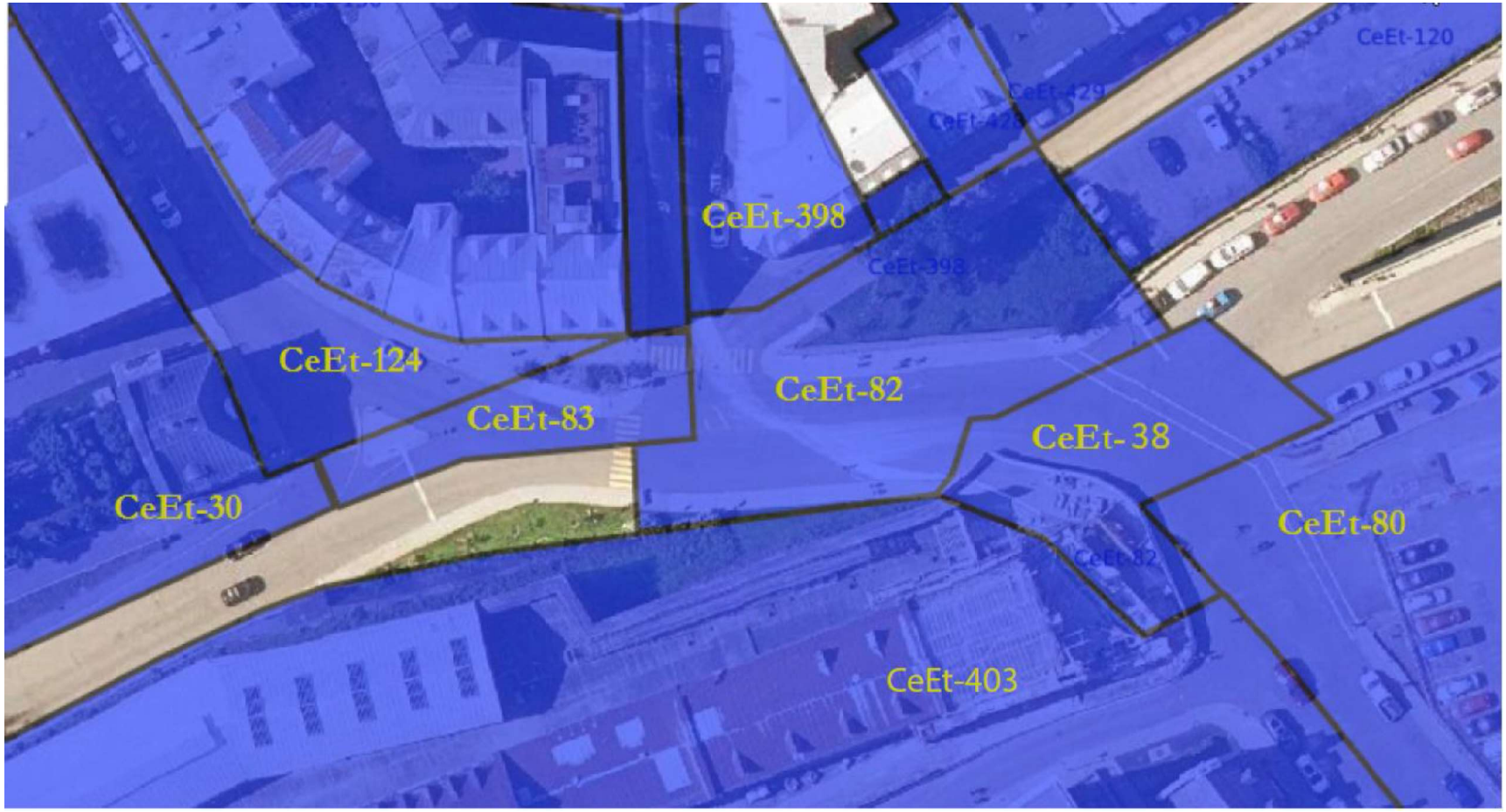

Figure 3 : Surface des sites archéologiques présents dans le secteur des travaux. Seuls les sites nommés en jaune risquaient d'être affectés par les travaux.
modifié du portail IGO2

Figure 4 : Localisation de excavations décrites dans ce rapport et des sites archéologiques touchés.

Archéo-CAD

1.3. Méthodologie

Selon le système de quadrillage du territoire canadien inventé par Borden au milieu du 20e siècle, l'intervention associée à ce rapport se trouve dans le quadrant CeEt, auquel s'ajoutent les numéros de sites archéologiques spécifiques. Conformément à la méthode d'enregistrement des données archéologiques en vigueur à la Ville de Québec et en archéologie historique au Québec, l'enregistrement des données a été réalisé selon le système Tikal (Parcs Canada 2005). Ce système comprend un enregistrement permettant de localiser horizontalement et verticalement les données archéologiques (opération, sous-opération et lot). Dans le cas présent, chaque tranchée correspond à une sous-opération et chaque unité stratigraphique à un numéro de lot. Des huit sites archéologiques touchés par les travaux, l'archéologue n'a enregistré des découvertes que sur trois d'entre eux. Pour le site CeEt-38 (Parc Montmorency), le numéro d'opération 19 a été utilisé. Pour le site CeEt-80 (Site patrimonial du Monastère-des-Augustines-de-l'Hôtel-Dieu-de-Québec), le numéro d'opération 24 a été réservé. Pour le site CeEt-82 (Côte du Palais), c'est le numéro d'opération 5 qui a été utilisé. Finalement, on a attribué les numéros d'opération CdP2023-1 et CdP2023-2 aux enregistrements faits en dehors des limites de sites archéologiques. Des croquis stratigraphiques des parois jugées représentatives (Annexe A) viennent complémenter la prise de notes sur le terrain, et chaque découverte d'importance a été relevée et géoréférencée par un arpenteur (Figure 5).

Les données altimétriques et planimétriques sont consignées dans un carnet d'arpentage. La description des photos se trouve dans un catalogue (Annexe B) et les photos originales sont transmises à la Ville de Québec. Un relevé photogramétrique des vestiges découverts dans la sous-opération CeEt-38-19C a été remis à la Ville de Québec et au MCCQ. Aux termes du projet, tous les documents originaux ont été remis en version électronique à la Ville de Québec et au MCCQ. Les artéfacts et écofacts collectés lors de l'intervention ont été lavés, numérotés et inventoriés, puis déposés à la Réserve archéologique de la Ville de Québec. Une copie de l'inventaire des artéfacts se trouve à l'Annexe C. Sur le terrain, les vestiges qui ont pu être conservés ont été couvert d'une membrane géotextile avant leur enfouissement.

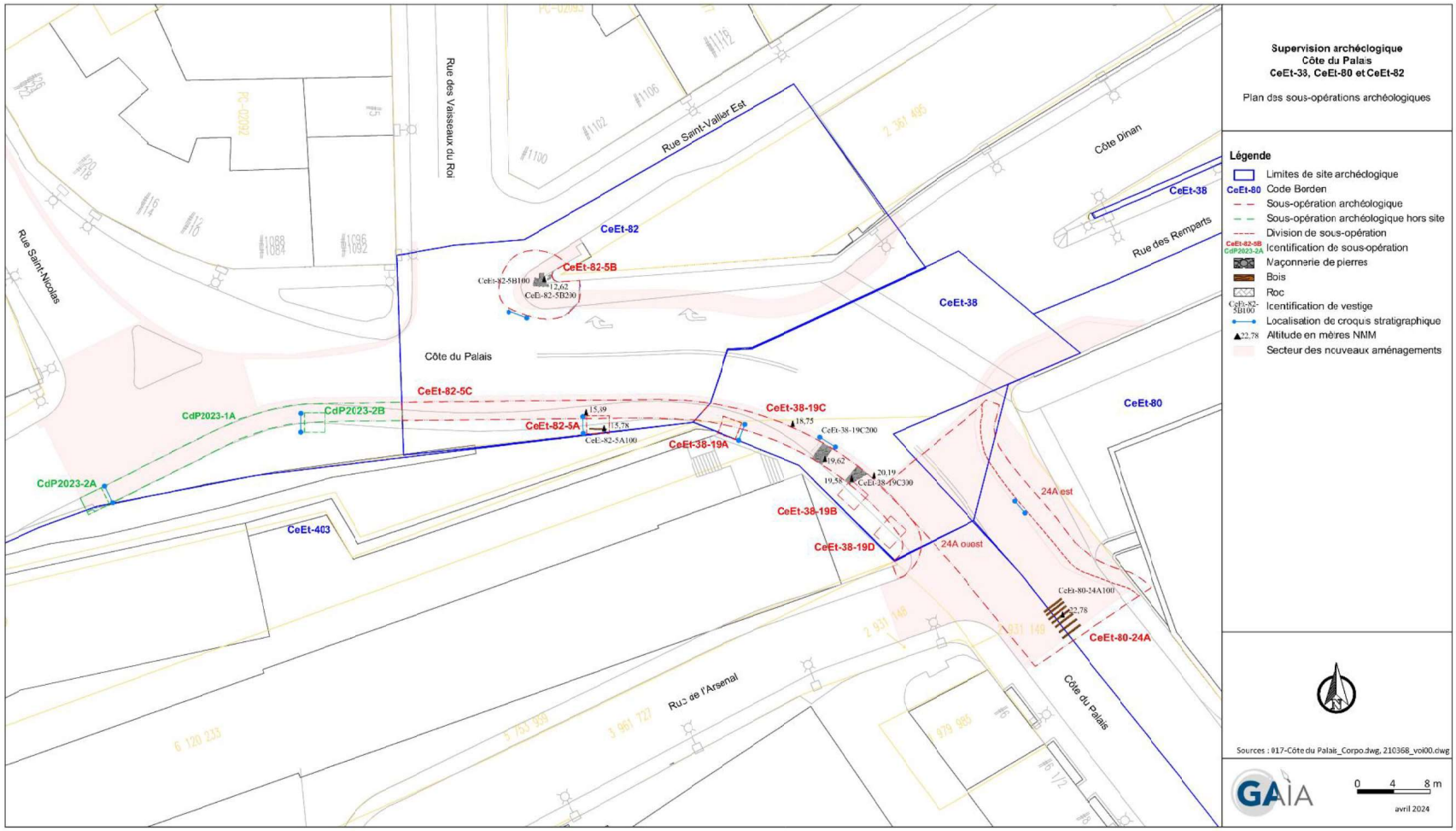

Figure 5 : Plan des sous-opérations archéologiques de l'intervention de 2023.

Archéo-CAD

2. ÉTAT DES CONNAISSANCES

2.1. Contexte environnemental

2.1.1. Environnement actuel

Le secteur à l'étude se situe à une altitude variant entre 9 et 24 m ANMM, et couvre une partie du bassin de la rivière Saint-Charles pour se rendre jusque sur le plateau de Québec. Celui-ci est formé de roches appartenant à la province des Appalaches. Localement, le socle rocheux est principalement composé de calcaire argileux, de shale et de shales à blocs (Castonguay et Nadeau 2012), des pierres tendres qui n'offrent que peu de potentiel technologique ou architectural. Cependant, des veines de chert sont présentes à quelques endroits dans la falaise ceinturant le côté nord-ouest de la ville. On en retrouve notamment dans la côte Dinan et dans la côte de la Montagne (Duval 2009). Bien que la zone visée par les travaux se trouve en milieu fortement urbanisé, elle se trouve dans le sous-domaine bioclimatique de l'érablière à tilleuls de l'Est (Gouvernement du Québec 2019).

2.1.2. Environnement ancien

Le paysage naturel actuel de la Ville de Québec est le produit de longs processus géomorphologiques et environnementaux résultant principalement de la dernière période glaciaire. On reconnaît qu'il y a environ 21 000 ans, la calotte glaciaire nord-américaine atteignait son dernier maximum avant d'entamer un déclin irréversible (Parent *et al.* 1985 : 18-20). La marge glaciaire remonta tranquillement vers la frontière canadienne, puis traversa du côté nord du fleuve Saint-Laurent vers 13 000 ans AA. Les mers glaciaires de Champlain et de Goldthwait occupèrent alors la vallée du Saint-Laurent (Parent et Occhietti 1988). L'environnement terrestre sur le pourtour de ces mers était particulièrement inhospitalier et sans doute caractérisé par une toundra (Richard 1985 : 46). La mer de Champlain aurait alors atteint une altitude maximale d'environ 210 mètres sur la rive nord du Saint-Laurent (Parent et Occhietti 1988).

Le rebond isostatique qui a suivi la déglaciation du territoire eut pour conséquence de progressivement drainer la mer de Champlain vers l'estuaire du Saint-Laurent (Figure 6). Vers 11 400 ans cal. AA, le détroit de Québec mesurait près de 10 km de large et s'étendait des environs de Pont-Rouge jusqu'à l'île d'Orléans (Pintal 2010 : 15). Alors que le glacier se retirait au cœur du plateau laurentien, la végétation du secteur d'étude passait tranquillement d'une toundra forestière à un environnement boréal (Richard 1985 : 47).

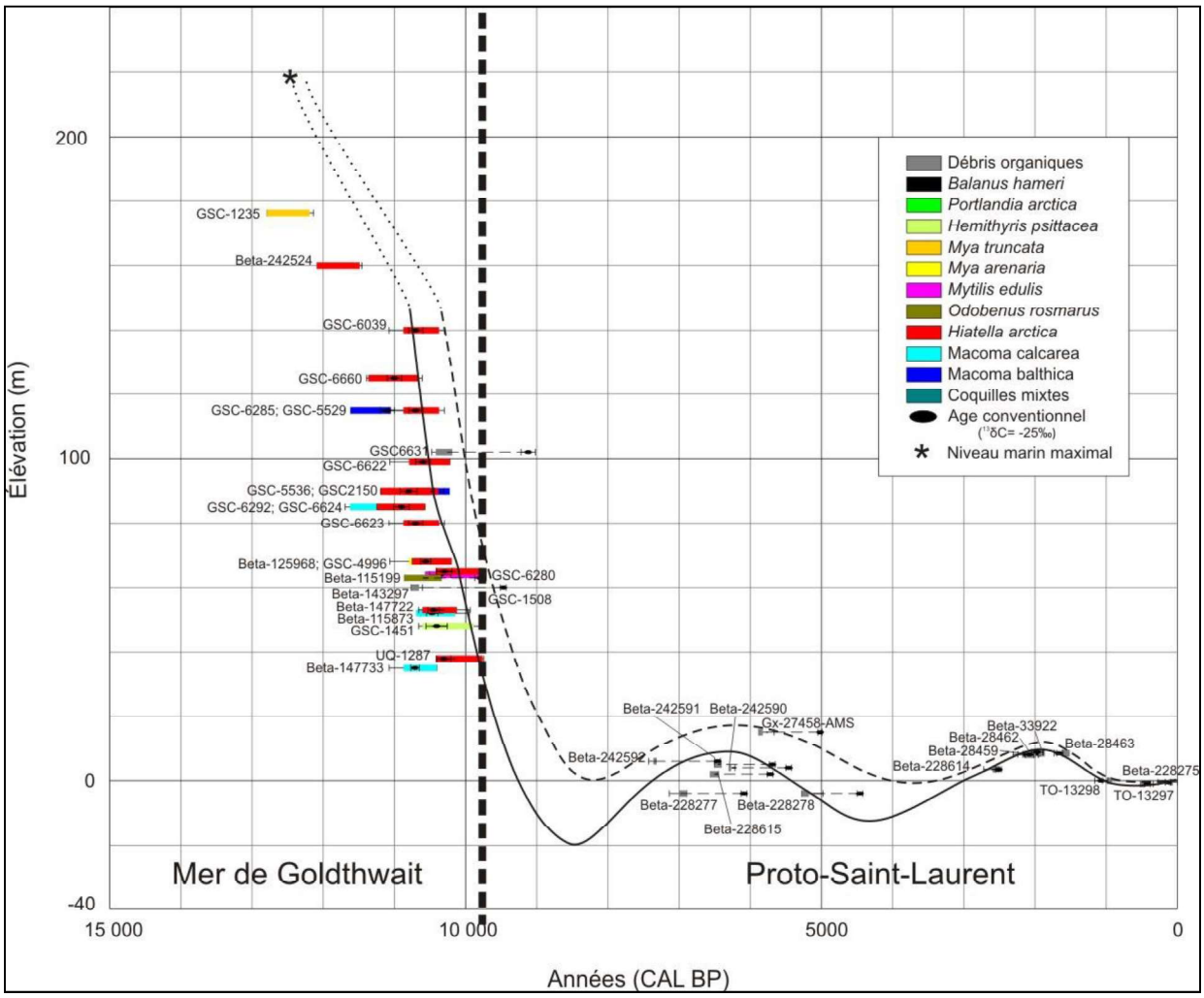

Figure 6 : Courbe d'émersion des terres pour la région de Québec.

(Source : Lamarche 2011 : 87)

Entre 11 600 et 10 500 ans cal. AA, on note le retour d'un environnement d'eau douce dans les environs de Québec (Ochietti *et al.* 2001). Le niveau de l'eau se trouvait alors autour de 65 mètres ANMM. Cette altitude représente dans le secteur de Québec la limite entre les dépôts marins et les dépôts du Proto-Saint-Laurent, période durant laquelle « s'amorce la chenalisation du bras de mer séparant la Mer de Goldthwait et le Lac à Lampsilis » (Lamarche 2011 : 29). À ce moment, la colline de Québec est émergée sous la forme d'une île, séparée de la rive nord par un chenal empruntant la dépression de Cap-Rouge et la vallée de la rivière Saint-Charles.

Entre 7 000 et 6000 cal. AA, le NMR (niveau marin relatif) de l'estuaire et du Proto-Saint-Laurent serait descendu à près de 10 mètres sous le niveau actuel (Dionne 2004). Il est ensuite remonté à 15 mètres ANMM entre 6 000 et 3 200 ans cal. AA (Lamarche 2011 : 134).

Enfin, entre 2 600 et 1 900 ans cal. AA, une dernière transgression fit remonter le Saint-Laurent jusqu'à 5 mètres ANMM. Cette dernière transgression fut à l'origine des basses terrasses bordant le fleuve Saint-Laurent et que l'on désigne comme le rivage Mitis. Dans la région de Québec, ce rivage se trouve entre 2 et 4 mètres ANMM (Verville 2010 : 3). Enfin, le niveau marin redescendit au cours des deux derniers millénaires au niveau qu'on lui connaît aujourd'hui (Dionne 1987 : 242). Les courbes de régression et de transgressions pour ces périodes récentes demeurent cependant bien peu précises en raison d'un manque de données.

2.2. Cadre culturel paléohistorique

L'occupation humaine dans la région de Québec remonte à plus de 10 500 ans, au moment où la mer de Champlain occupait encore la vallée du Saint-Laurent. À divers endroits sur le plateau de Québec et en Basse-Ville, on trouve des indices isolés de la présence humaine à la période Archaïque (9 000 à 3 000 ans AA), bien que ceux-ci demeurent toujours peu diagnostiques. Un site s'associant possiblement à l'Archaïque moyen (7 000 à 6 000 AA) (CeEt-884) se trouve dans le secteur du boulevard Langelier dans le quartier Saint-Sauveur (Rouleau et Fortier 2011). Pour l'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA), un des seuls exemples d'occupation paléohistorique trouvé *in situ* sur le plateau

de Québec provient du site CeEt-387 découvert à la place d'Youville (Groupe Harcart 1988). Sur ce site a été récolté une centaine de témoins lithiques, principalement des éclats de chert vert à radiolaires, et un cercle de charbon de bois qui a été daté à 3 960 ± 70 années radiocarbone AA (4 412 ans cal. AA).

Des occupations plus récentes proviennent des basses terrasses bordant le fleuve Saint-Laurent, notamment sur la pointe de Québec où se trouve le site de Place-Royale (CeEt-9), et à Sillery (CeEt-5), où des sépultures remontant au Sylvicole inférieur (3000 à 2 400 AA) et au Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA) ont entre autres été découvertes. Les sites de la maison Hazeur (CeEt-201) et de la rue Sous-le-Fort (CeEt-601), localisés à 11 mètres ANMM, ont livrés des témoins et des niveaux en place associés à des occupations du Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 AA) (Cérane 1994). L'analyse du matériel archéologique et de leur contexte, en contrebas de la côte de la Montagne, a démontré une exploitation *in situ* d'une source de chert qui se trouve dans l'escarpement.

Durant la paléohistoire récente et jusqu'à la période historique, la pointe de Québec continua d'être occupée. Au Sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans AA), des groupes iroquoiens occupaient intensément la région de Québec et se rassemblaient dans des villages parfois palissadés pouvant compter plusieurs centaines de personnes. Les niveaux d'occupations autochtones paléohistoriques et associés à la période de contact de Place-Royale (CeEt-9) ont été localisés entre 9,10 et 9,80 mètres d'élévation ANMM (Mandeville et Séguin 1976, Mandeville1980).

Le secteur à l'étude se situant majoritairement dans l'escarpement de la falaise menant au plateau de Québec, le potentiel de découverte de restes paléohistoriques était faible.

2.3. Cadre culturel historique

Le secteur à l'étude se situe à l'intersection de plusieurs sites archéologiques et lieux d'importance dans la ville de Québec : l'Hôtel-Dieu vers le sud-est, les Nouvelles Casernes vers le sud-ouest et l'îlot des Palais au nord-ouest. De plus, on observe des différences significatives entre le développement de la

Haute-Ville et de la Basse-Ville dans le secteur concerné. Compte tenu de l'importante quantité de données historiques et archéologiques associées à ce secteur, cette section se concentrera sur les zones visées par l'intervention de 2023, en mettant l'accent sur les événements ayant affectés la voie de circulation aujourd'hui connue sous le nom de côte du Palais.

2.3.1. Haute-Ville

La construction de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu marque le début du développement urbain en Haute-Ville dans la première moitié du 17e siècle. Vers 1660, la rue des Pauvres, plus tard nommée côte du Palais, est déjà en place et permet de rejoindre la Basse-Ville en passant devant l'hôpital (Figure 7). Vers la fin du siècle, une série d'ouvrages défensifs est mise sur pied afin de préparer la ville à d'éventuelles attaques, et le haut de la falaise où passe la rue des Pauvres est rapidement perçu comme un secteur névralgique.

Les premières fortifications de Québec sont érigées en 1690 sous la supervision du major de ville François Provost, chargé de la supervision des travaux en l'absence de l'ingénieur de Villeneuve. Ces fortifications prennent la forme de palissades de bois. L'ouvrage a eu un usage sur une courte durée puisqu'on le juge inadéquat dès l'année 1692. L'ingénieur de Villeneuve revient à Québec juste assez longtemps pour élaborer un nouveau plan de fortification qu'il retourne présenter au roi de France. En 1693, en l'absence de l'ingénieur de Villeneuve et poussé par la crainte d'une attaque, l'intendant Champigny décide de ne pas attendre l'approbation du roi et charge le chevalier Josué Boisberthelot de Beaucours de superviser les travaux d'érection de nouvelles fortifications, une ligne de palissades terrassées agrémentées d'ouvrages maçonnés. L'ingénieur Jacques Levasseur de Néré arrive à Québec l'année suivante et entreprend de compléter et de corriger l'enceinte. Toutefois, les fortifications existantes lui déplaisent et il propose un projet d'enceinte permanente (Simoneau 1989 : 5). Il reçoit l'aval de la Cour et débute les travaux de correction des fortifications de Beaucours en 1697 (Simoneau 1989 : 5) et entreprend l'ajout de retranchements devant les fortifications de 1693 (Charbonneau *et al.* 1982 : 34-37). Le secteur à l'étude est traversé par la palissade de 1690, puis par la palissade de 1693.

Le plan de l'ingénieur de Néré (Figure 8) ainsi que l'illustration du dessinateur et cartographe de Fonville (Figure 9) illustrent cet ouvrage.

Figure 7 : Extrait du *Vrai plan du haut et bas Québec comme il est en l'an 1660* par Jean Bourdon, 1660. Le cercle bleu indique l'emplacement de l'hôpital et de la rue des Pauvres.

BAnQ, E21,S555,SS1,SSS22,P61

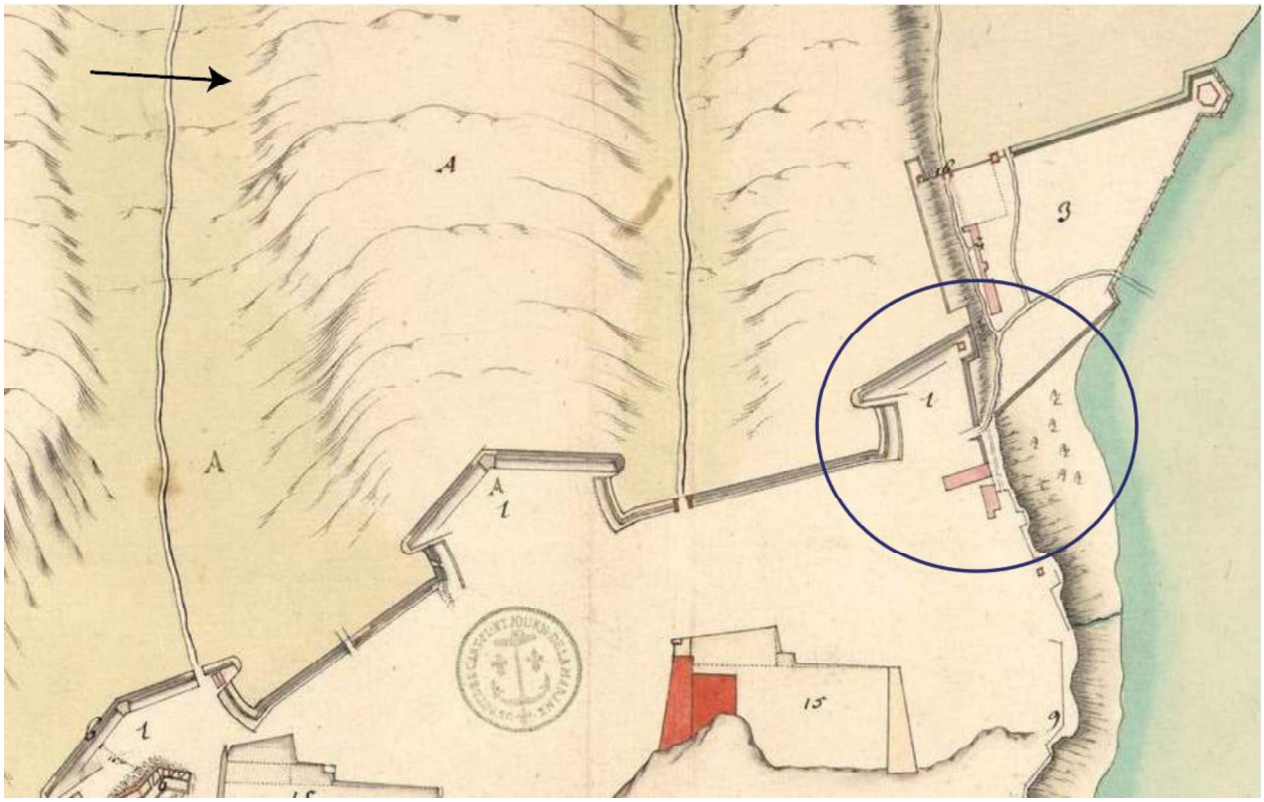

Figure 8 : Extrait du *Plan de la Ville et Château de Québek de 1695* de Levasseur de Néré sur lequel on voit l'enceinte de Beaucours. Le cercle bleu représente le secteur de l'intervention.

Modifié de ANOM 03DFC359B

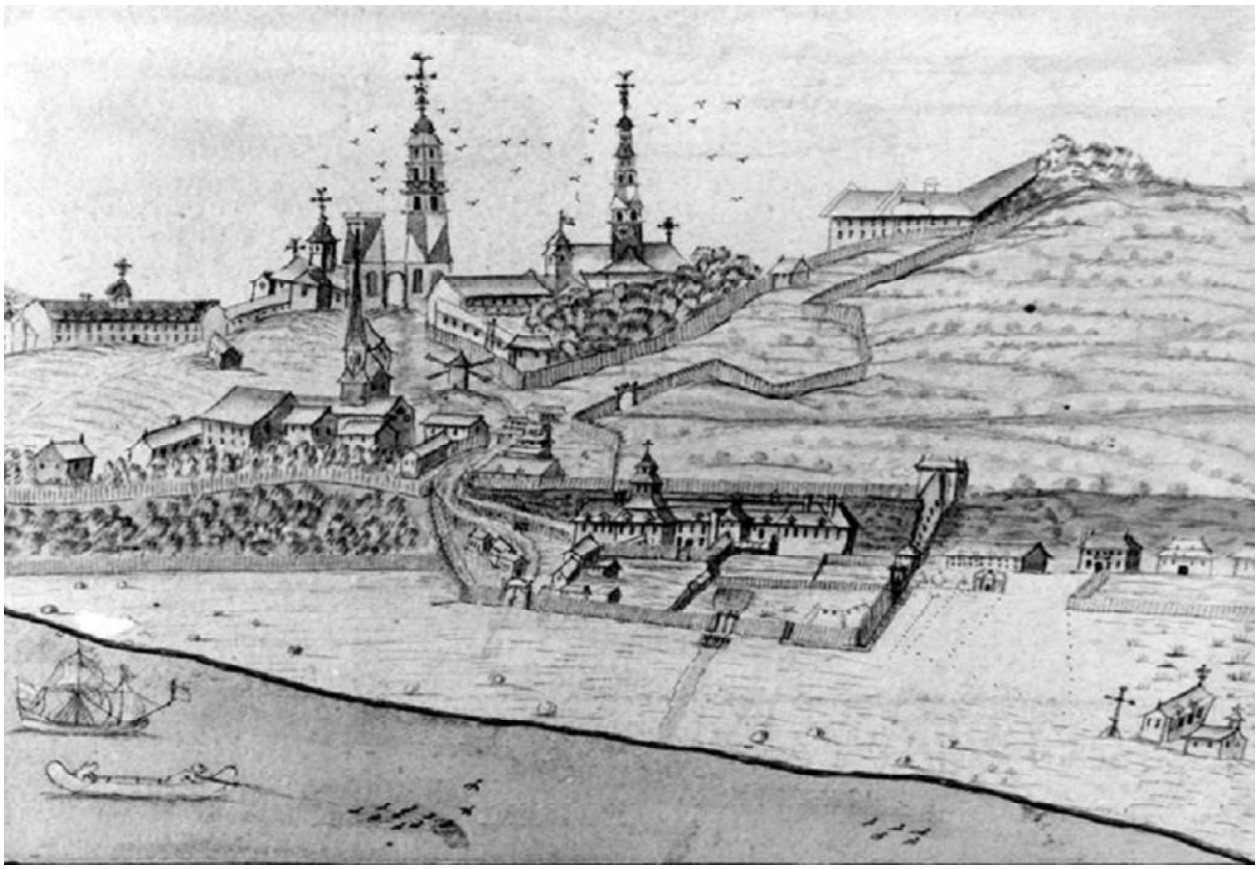

Figure 9 : Cartouche par de Fonville intitulée *Québec vue du Nord-Ouest*, 1699. On y voit le secteur de la côte du Palais et les fortifications de Beaucours.

BAC A/340/Québec/1699

Les travaux d'amélioration des fortifications de Beaucours proposés par de Néré se poursuivent au début du 18e siècle. Toutefois, le Traité d'Utrecht de 1713 met fin à la guerre entre la France et l'Angleterre ainsi qu'à la volonté de fortifier Québec, du moins temporairement. En 1744, la France est de nouveau en guerre contre l'Angleterre et l'ingénieur Chaussegros de Léry est chargé de concevoir de nouvelles fortifications permanentes en toute hâte. Son plan prévoit une ligne bastionnée sur toute la longueur ouest de la ville (Simonneau 1989 : 6). Ces fortifications, inachevées lors de la prise de Québec, n'auront même pas servies à la défense de la ville. Désormais entre les mains des Anglais, les fortifications sont presque abandonnées pendant près de trente ans (Simoneau 1989 : 9). L'ingénieur Gother Mann arrive à Québec en 1785, avec comme objectif de rétablir la situation, mais les travaux de restauration ne débutent qu'en 1789. À partir de ce moment, et ce jusqu'en 1871, les fortifications de Québec seront ponctuées de réparations, d'ajouts et de reconstructions.

Dans le secteur à l'étude, l'illustration produite par de Fonville (Figure 9) suggère qu'aucune porte ne défend la côte du Palais à la fin du 17e siècle et que les palissades forment au plus un resserrement. Toutefois, un marché de construction de 1748 mentionne la réparation d'une porte à cet endroit (Simoneau 1989 : 11). Simoneau suggère que cette première porte a pu être construite au moment où la palissade du côteau est remplacée par un muret de pierre, déjà visible sur un plan de 1712 (Simoneau 1989 : 11). À partir de 1749, le secteur est en chantier pour la reconstruction de la porte susmentionnée, ainsi que pour l'érection d'un bâtiment appelé les « Nouvelles Casernes ». Les casernes sont adossées au parement sud de la courtine, cette dernière formant donc le mur nord du bâtiment. Peu d'information n'est parvenue jusqu'à aujourd'hui sur l'allure qu'a pu prendre la porte érigée à partir de 1749, outre qu'elle devait être construite de pierre provenant de Pointe-aux-Trembles (Simoneau 1989 : 11). Elle subsiste jusqu'en 1790, année où elle fait l'objet d'importants travaux de restauration suite à l'évaluation de l'ingénieur Gother Mann, qui en fait une de ses priorités (Simoneau 1989 : 12). En 1830, on reconstruit complètement la porte, plus grande et en forme d'arc de triomphe. Deux ans après le départ des troupes anglaises de Québec en 1871, on détruit définitivement la porte du Palais. Cette décision semble avoir bien été reçue puisque la porte limitait l'accès à la ville et que sa destruction avait été demandée depuis longtemps (Simoneau 1989 : 15).

Si nous n'avons aucune représentation de la porte du Palais de 1749, la version restaurée par Gother Mann à partir 1790 est visible sur la maquette de Duberger (Figure 10) et sur des aquarelles de J.P. Cockburn (Figure 11). Cette dernière possède un passage couvert d'une arche surmontée de meurtrières. La porte de 1830 a été construite environ 10 m au sud de la précédente (Groupe DDM 2020 : 9). Elle possède aussi un passage central surmonté d'une arche, mais cette fois sans meurtrières, et de chaque côté se trouve un passage pour piétons (Figure 12).

Un dernier ouvrage défensif pourrait avoir laissé des traces dans le secteur à l'étude. Il s'agit du corps de garde, érigé au début du 19e siècle à l'est de la porte du Palais. Ce dernier consiste en une construction de pierre intégrée aux fortifications (Figure 13). Le corps de garde subsiste jusqu'à la destruction de la porte en 1873.

Figure 10 : Porte du Palais et secteur à l'étude en 1806-1808, maquette de Duberger, vu vers le sud
Numérisation de la maquette par iSCAN, © Parcs Canada

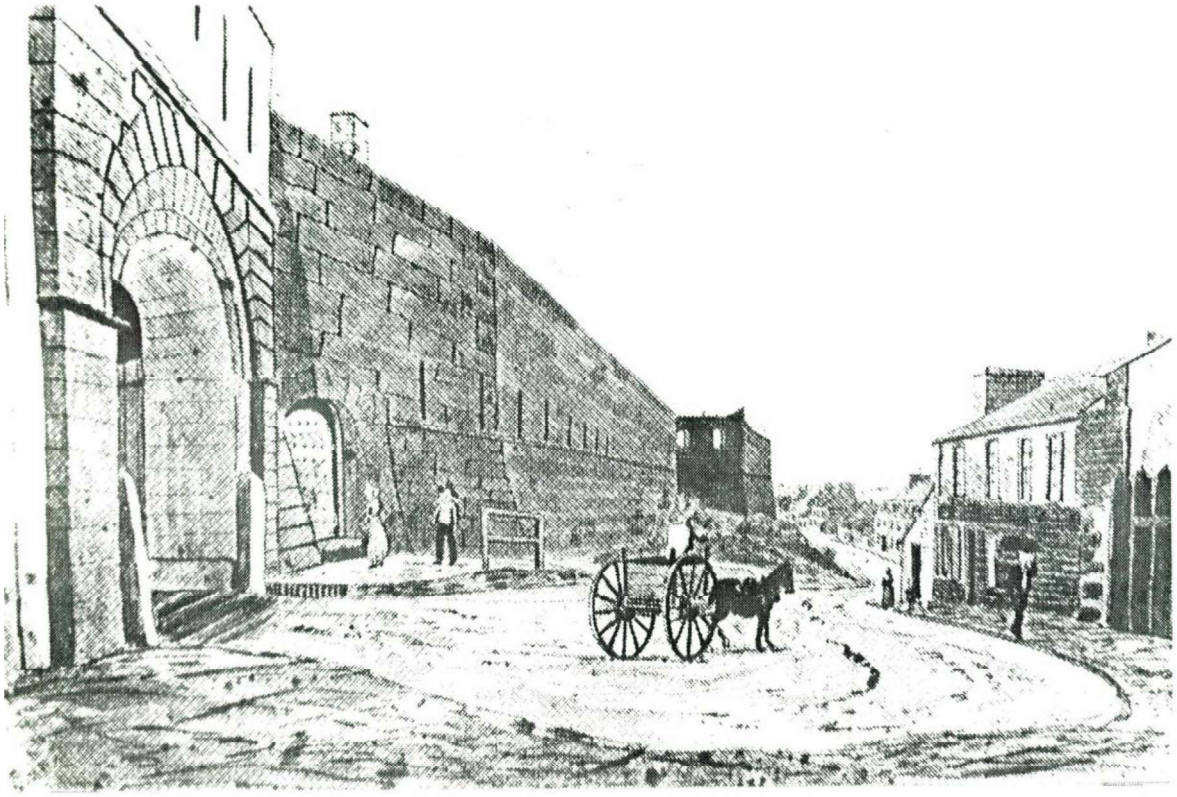

Figure 11 : Vue de la porte du Palais en 1829 par J. P. Cockburn, vu vers l'ouest
Tiré de Simoneau 1989 : 97

Figure 12 : Photographie intitulée *Palace Gate, Quebec City, QC, 1868* par W. Notman et recopié en 1931, sur laquelle on voit la porte du Palais peu de temps avant sa destruction. Vu vers le sud.

Musée McCord, VIEW-25076.

Figure 13 : Photographie anonyme de la porte du Palais et du corps de garde, prise vers 1870 en direction du nord.
BANQ Notice 99805

Après la destruction définitive de la porte du Palais, les changements dans la côte du Palais se déroulent plutôt en profondeur qu'en hauteur. L'implantation du réseau d'égouts en 1869 (Simoneau 1989 : 17) est suivie des réseaux électriques et téléphoniques durant le 20e siècle. Toutefois, c'est l'arrivée du tramway à Québec qui marque le plus la côte du Palais. La Basse-Ville est desservie la première à partir de 1867, suivi de la Haute-Ville en 1877 (Cérane 1990 : 64). On désire joindre les réseaux ferroviaires de ces deux portions de la ville, mais la plupart des accès menant en Haute-Ville sont trop abruptes. On trouve une solution en 1897 dans la construction d'une rampe de bois inclinée reposant sur des chevalets de bois, le viaduc de la côte Dinan (Figure 14). En 1948, avec la fermeture de la dernière ligne de tramway, cette rampe est réaménagée pour le passage des automobiles. Outre la construction du viaduc, c'est aussi en 1897 que l'on électrifie les premières lignes de tramway. Ainsi, entre 1897 et 1948, c'est une voie double de tramways qui circule dans la côte du Palais (Figure 15). Depuis l'abandon

du tramway, la côte du Palais a subi plusieurs travaux de réaménagement en lien avec la voierie (exemple : Simoneau 1989, Cérane 1990, Groupe DDM 2020).

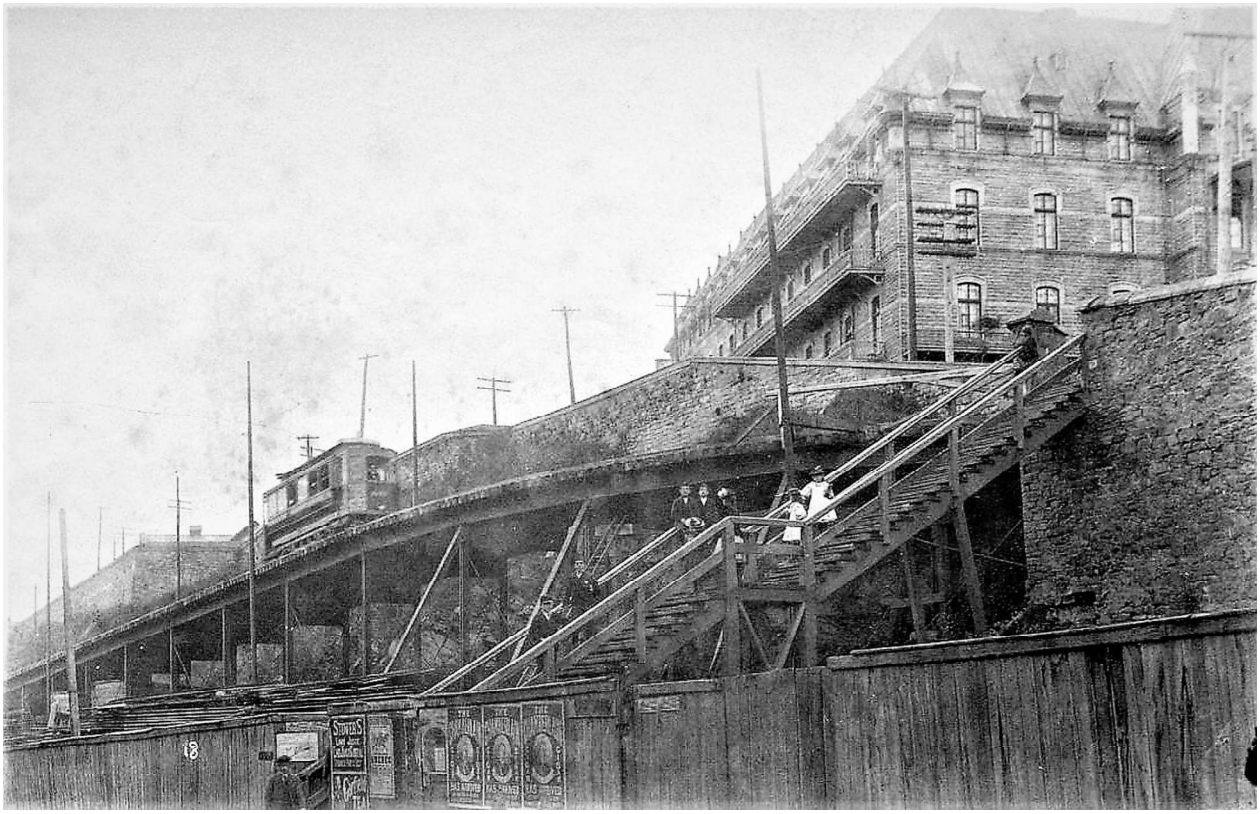

Figure 14 : La côte Dinan vers 1898. Vue prise de la Basse-Ville vers le sud-est.

BAnQ P585,D14,P18

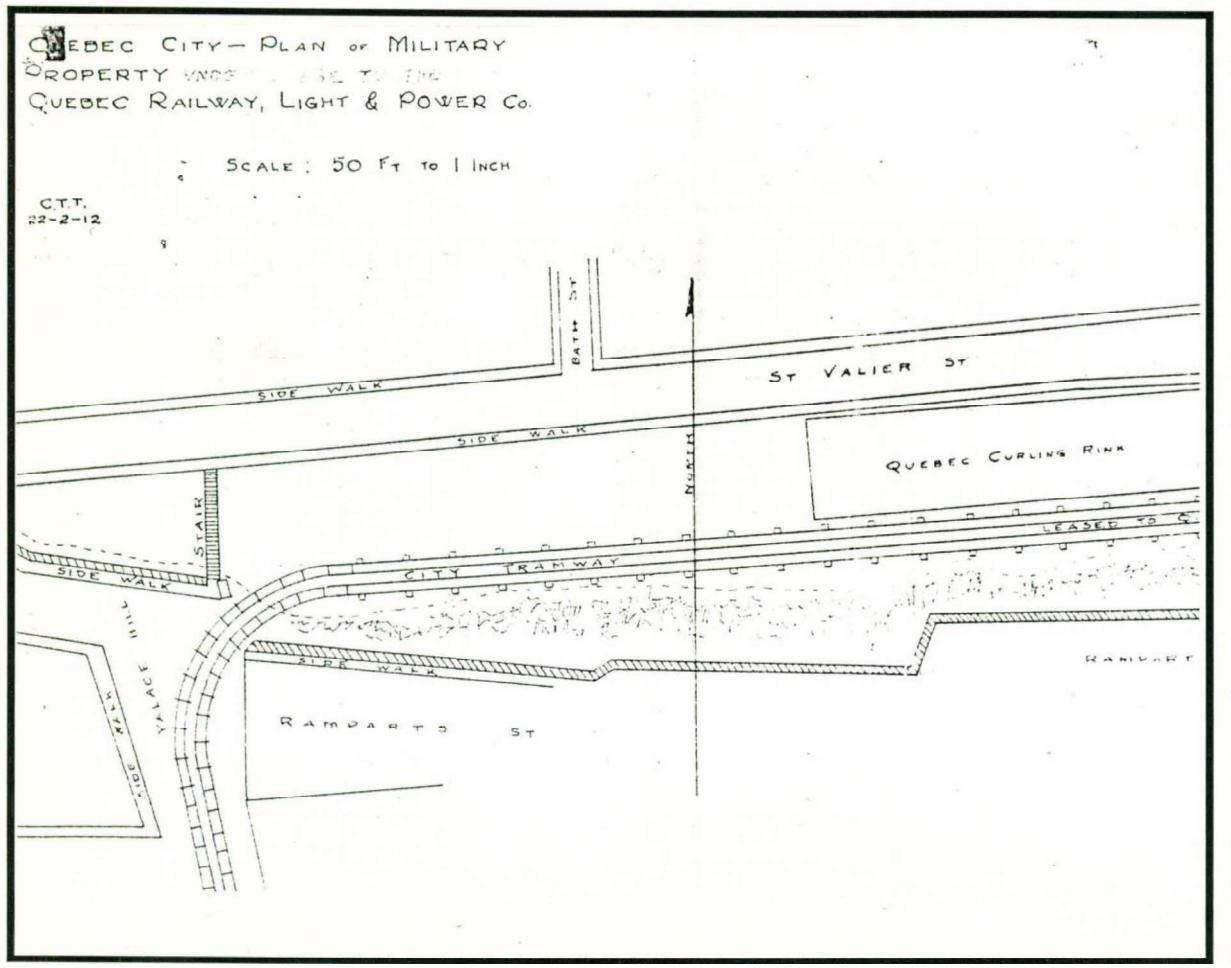

Figure 15 : Tracé du tramway de Québec sur le plan *Ouebec City-Plan of military property Ouebec Railway, Light And Power Co.*, date de 1912.

Tiré de Cérane 1990.

3.3.2. Basse-Ville

Alors que le secteur à l'étude en Haute-Ville prenait dès le 17e siècle une vocation hospitalière et militaire, la Basse-Ville, près de la côte, est résidentielle et commerciale, des vocations qu'elle conserve encore aujourd'hui. Entre 1666 et 1671, l'intendant Jean Talon débute la construction d'un chantier naval sur la rive droite de la rivière Saint-Charles. Plusieurs individus sont attirés par cette industrie et s'installent près du palais de l'Intendant. Deux de ces derniers seraient des charpentiers de navires qui s'établissent dans le secteur en 1692 (Castonguay, Dandenault et associés 2016 : 47), possiblement près

de la base de la côte du Palais ou des maisons y sont déjà construites (Figure 9). La toute première voie de circulation dans le secteur se trouve être la rue Saint-Vallier Est, utilisée dès 1620 alors qu'elle n'est qu'un sentier permettant de joindre la base de la côte du Palais au monastère des Récollets (qui devient plus tard l'Hôpital général) (Castonguay, Dandenault et Associés 2016 : 46). Au cours du même siècle, on ouvre la rue Saint-Nicolas.

En 1716, la rue Saint-Vallier, arrive de l'ouest et atteint l'intersection entre la côte du Palais et la rue Saint-Nicolas mais ne se poursuit pas au-delà de l'intersection, et aucune habitation n'occupe la base de la falaise au-delà de ce point (Figure 16). Entre 1716 et 1727, cela change avec l'ouverture de la rue Saint-Charles, désormais bordée de bâtiments des deux côtés (Figure 17). La rue des Vaisseaux-du-Roi, autrefois nommée rue Lacroix, est tracée en 1755 dans le prolongement de la ruelle de l'Ancien-Chantier, ouverte en 1715 (Castonguay, Dandenault et Associés 2016 : 47). La configuration du secteur à l'étude reste la même jusqu'à la première moitié du 19e siècle. En 1815, le côté sud de la rue Saint-Charles est encore bien garni de bâtiments (Figure 18) mais l'incendie de 1845 met fin à l'occupation domestique de la base de la falaise. Les autorités militaires font l'acquisition des terrains bordant la base de la falaise (Benoît *et al.* dans Simoneau 1989 : 26) et en 1875, seul un terrain de curling y subsiste (Figure 19).

Le 20e siècle est marqué d'importants bouleversements dans le secteur. D'abord, on ouvre la côte de la Potasse en 1922, ce qui a comme résultat de limiter l'accès de la rue Saint-Vallier à la rue St-Charles. Aujourd'hui, les deux tronçons de rue sont appelés rue St-Vallier Est. En 1928, un tunnel à voie unique est inauguré sous la côte du Palais afin d'offrir une circulation sur la rue St-Vallier Est sans nuire à l'accès à la côte du Palais (Figure 20). Le tunnel est en service jusque dans les années 1970, puis est condamné et comblé de sable afin de permettre un élargissement de la côte du Palais.

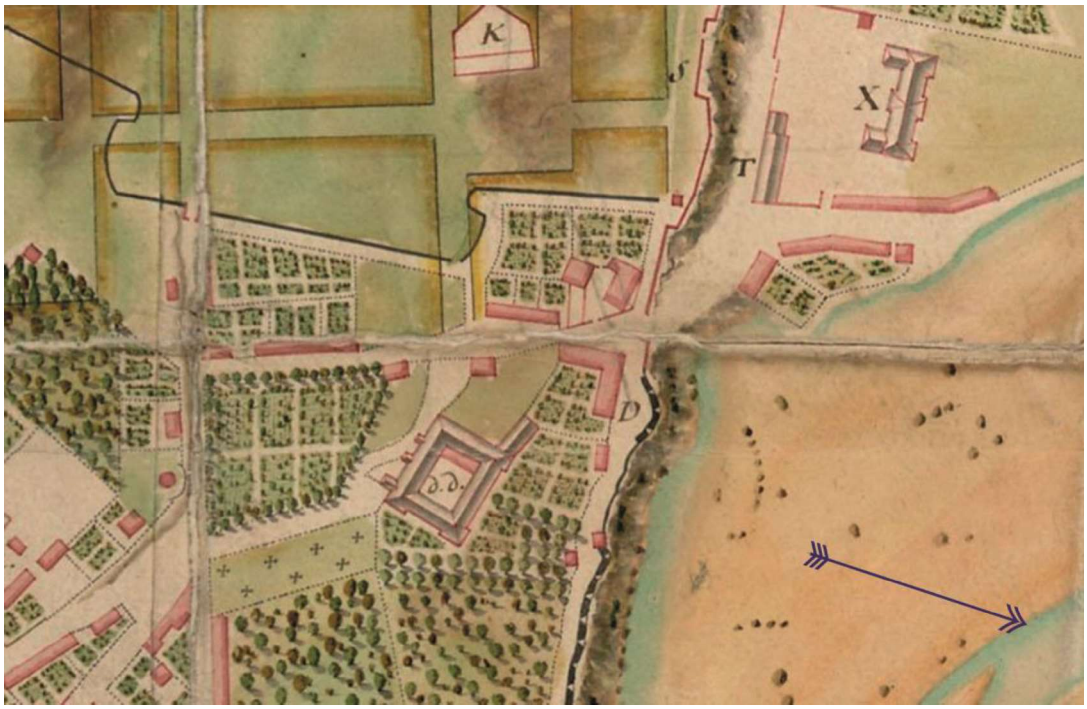

Figure 16 : Extrait du *Plan de la Ville de Québec, Capitale du canada* par Chaussegros de Léry, 1716. La rue St-Vallier sillonne la base de la falaise, sous la lettre T, mais ne se poursuit pas au-delà de la limite de la côte du Palais.

ANOM, ark:/61561/74742.3808165

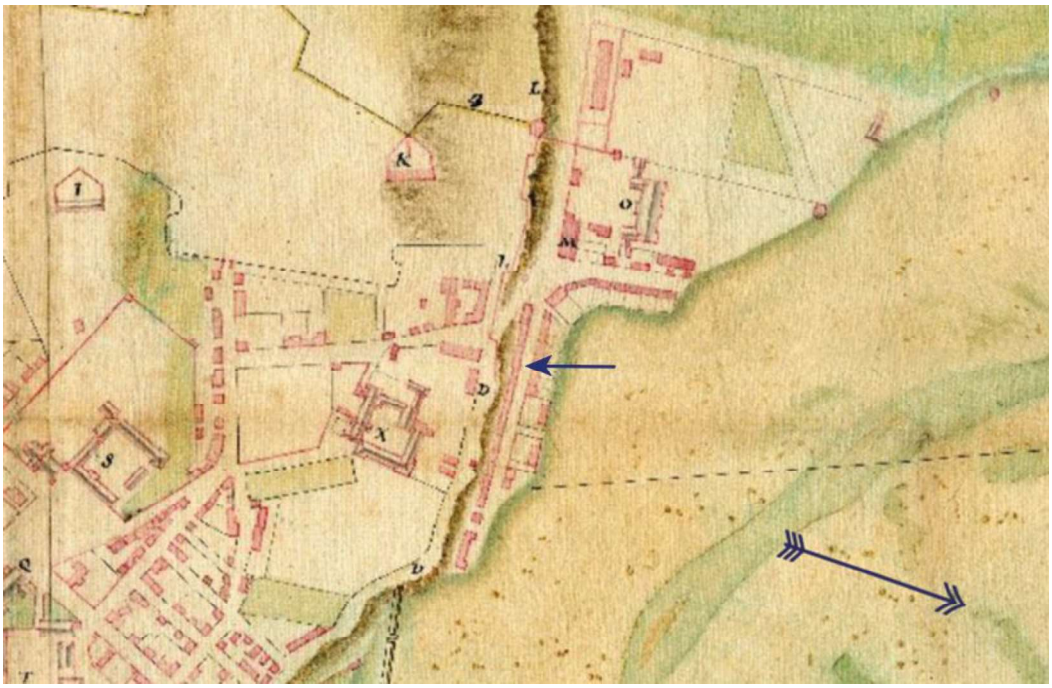

Figure 17 : Extrait du *Plan de la ville de Québec par Chaussegros de Léry* en 1727. Des maisons apparaissent à la base de la falaise, du côté est de la côte du Palais, à l'endroit indiqué de la flèche bleue.

BAnQ 0003853409

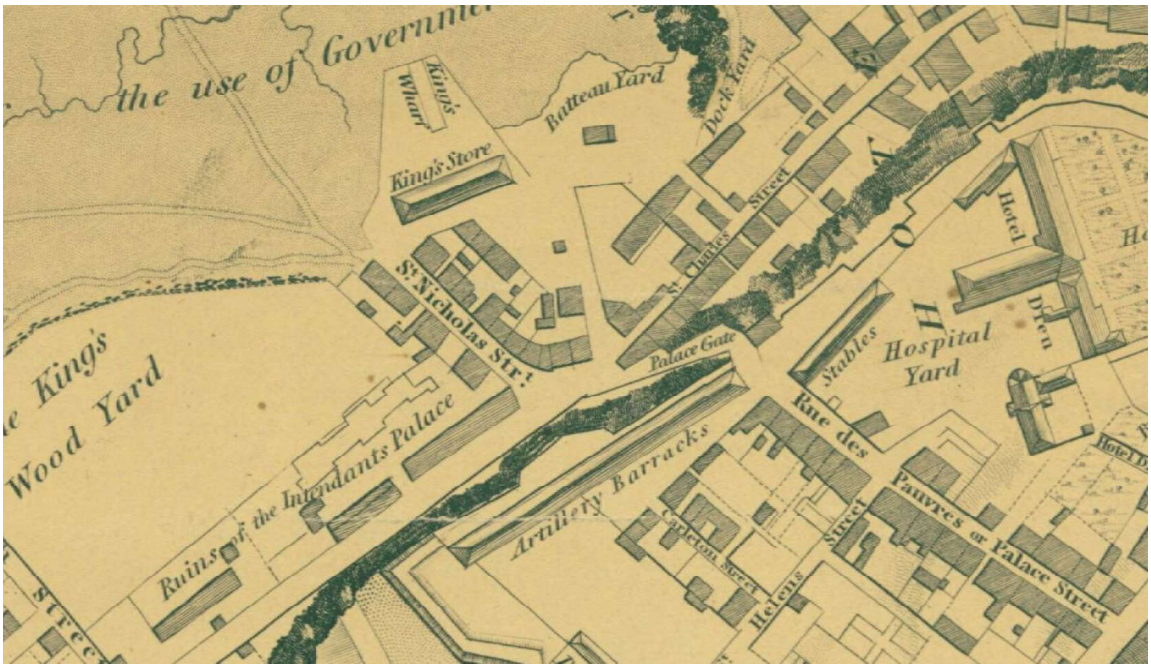

Figure 18 : Extrait du plan *City of Quebec* de J. Bouchette de 1815, sur lequel on peut voir la rue Saint-Vallier (St-Charles sur le plan) avant que son tracé ne soit interrompu par la côte de la Potasse. Orienté vers le nord.

BAnQ 0003836113

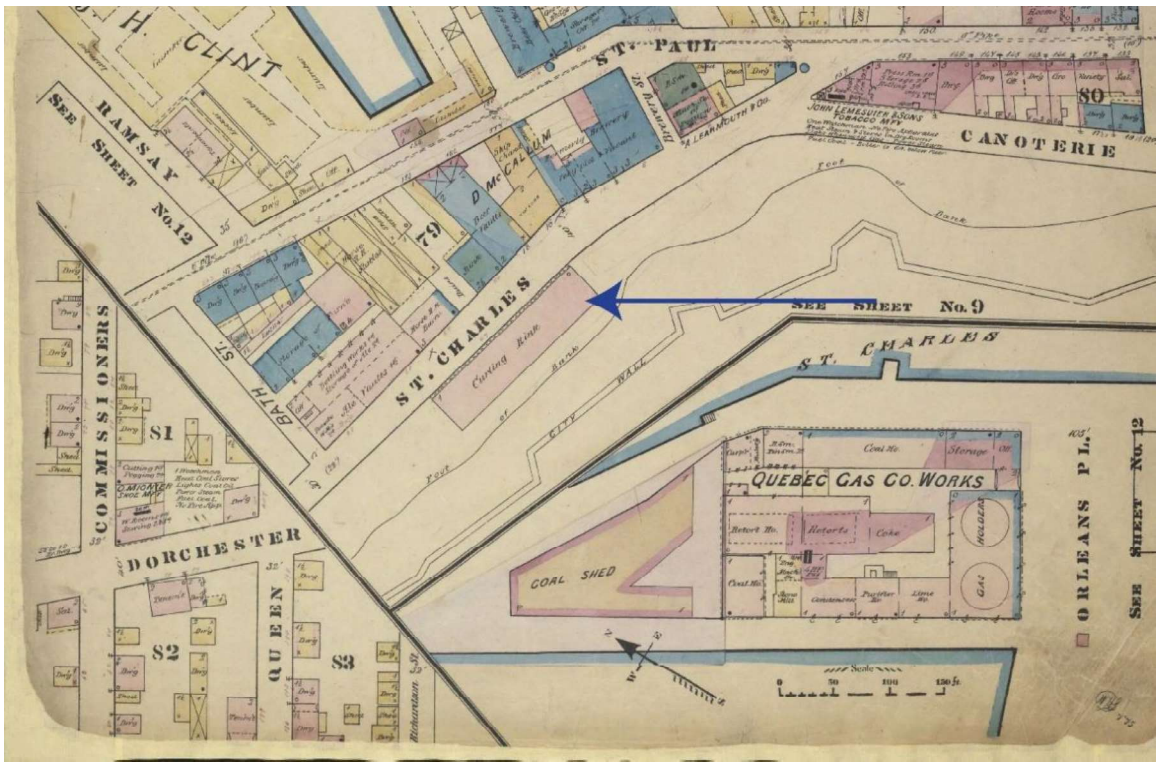

Figure 19 : Extrait du *Insurance plans of the City of Quebec* par Sanborn et Goad en 1875. Seul un terrain de curling (Curling Rink), désigné de la flèche bleue, subsiste au sud de la rue St-Charles.

BAnQ P600,SS1,D65

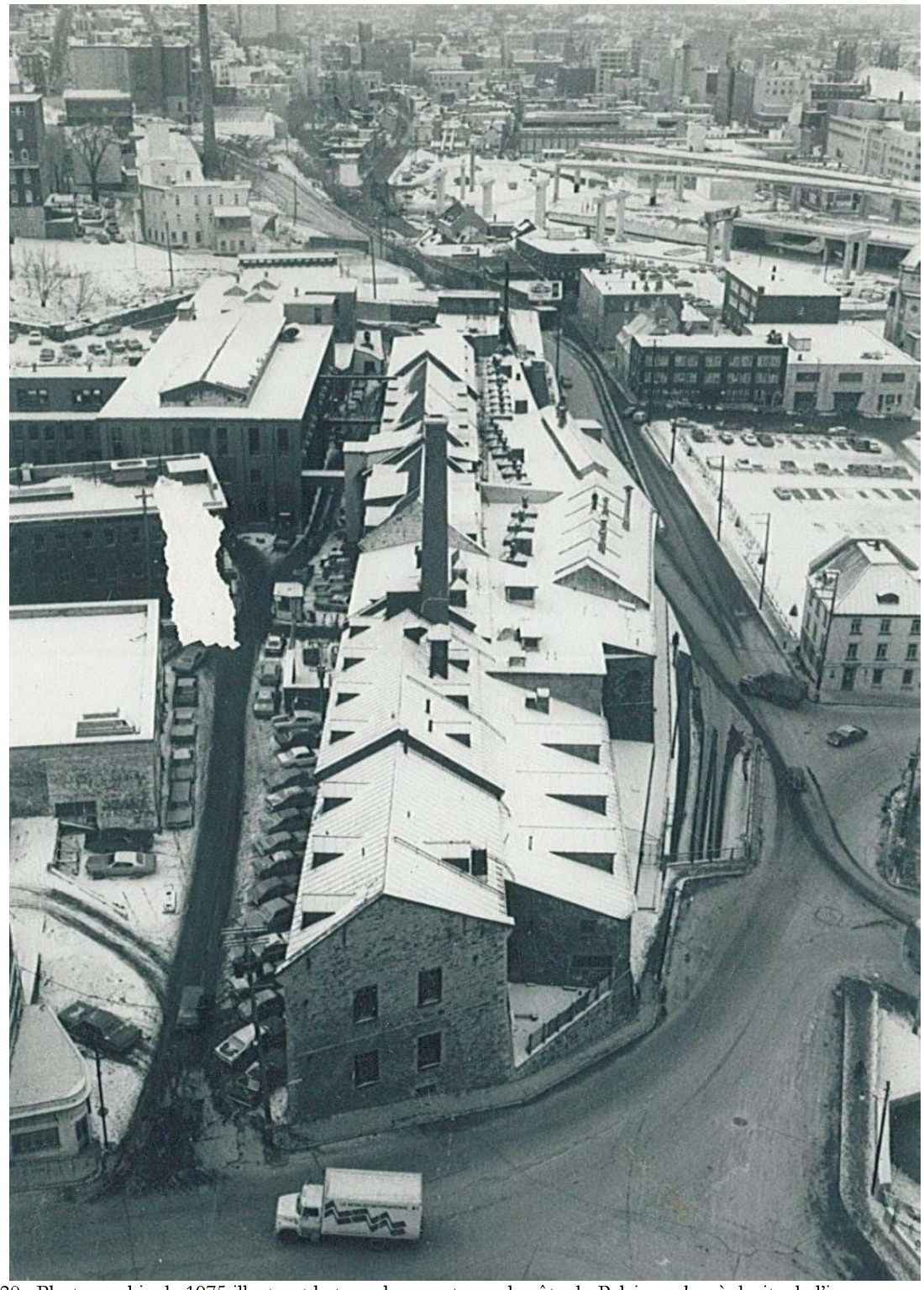

Figure 20 : Photographie de 1975 illustrant le tunnel passant sous la côte du Palais, en bas à droite de l'image.
Société d'histoire de Québec

2.4. Potentiel archéologique

Le secteur à l'étude, autant en Haute-Ville qu'en Basse-Ville, a connu de nombreuses et importantes perturbations dès le 18e siècle. En 1770, le niveau de la côte du Palais aurait été rabaissé afin d'en réduire la pente, ce qui peut avoir fait disparaître beaucoup de traces françaises dans le secteur (Simoneau 1989 : 17). Un second événement de nivellement de la côte du Palais a eu lieu en 1898 lors d'un pavage (Moss 1981 dans Simoneau 1989 : 17), événement vraisemblablement associé à l'aménagement de la voie ferrée du tramway dans ce secteur à partir de 1897. La rue des remparts aurait aussi été abaissée de plus de 2,00 m en 1875 puis en 1921 (Moss 1981 dans Simoneau 1989 : 17), ce qui pourrait avoir fait disparaître beaucoup des traces du corps de garde qui auraient pu s'y trouver. En ajoutant à cela les travaux d'aménagement du réseau du tramway, il ne reste probablement pas ou peu de traces du corps de garde. Malgré ces importantes perturbations, les interventions archéologiques passées (Simoneau 1989, Cérane 1990, Groupe DDM 2020, Artefactuel 2022) ont démontré que plusieurs vestiges des différentes portes du Palais se trouvent encore sous la chaussée. L'intervention de 2023 étant peu intrusive, les chances de rencontrer ces vestiges étaient relativement faibles.

En Basse-Ville, compte tenu des perturbations majeures causées par le tunnel et par l'aménagement de la côte Dinan, très peu d'éléments archéologiques d'importance risquaient d'être découverts. Le seul secteur ayant un potentiel important est le coin de l'intersection entre la côte du Palais et la rue Saint-Vallier Est ou des vestiges de maçonnerie d'une habitation pouvant dater du 18e siècle ont été dégagés en 1996 (Simoneau 1997). À cet endroit, des sols archéologiques ainsi que d'autres vestiges pourraient être dégagés, dans les rares endroits non perturbés par le tunnel.

2.5. Interventions archéologiques antérieures

En 2020, le Groupe DDM fait un important travail de recensement des interventions archéologiques qui ont eu lieu dans la côte du Palais (Figure 21). À ce tableau, on peut ajouter leur propre intervention (Groupe DDM 2020) ainsi que l'intervention d'Artefactuel (2022) aux Nouvelles Casernes (CeEt-403). Les interventions archéologiques de 2023 ont eu lieu sur trois de ces sites, soit le Site patrimonial du

Monastère-des-Augustines-de-l'Hôtel-Dieu-de-Québec (CeEt-80), le site de la côte du Palais (CeEt-82) et le site du Parc Montmorency (CeEt-38). Seules les interventions qui ont eu lieu à proximité des interventions archéologiques de 2023 sont mentionnées dans les prochains paragraphes.

Nom des sites archéologiques	Code Borden	Interventions archéologiques antérieures
Parc Montmorency	CeEt-38	Cérane 1990 ; Ethnoscop 2001 et 2015 ; Gaumond 1966a & 1966 b ; Giroux 1984 ; Korvemaker 1968 ; Simoneau 1989 et 1997 ; Tremblay et Croteau 1987.
Site patrimonial du Monastère-des-Augustines-de-l'Hôtel-Dieu-de-Québec	CeEt-80	Artefactuel 2007, 2014, 2015, 2016 et 2019 ; Castonguay, Dandenault et Associés inc. 2015a ; Cérane 1989a, 1990, 1993 et 1996 ; Ethnoscop 2010, 2014a et 2015 ; Gaumond 0000a ; Rouleau 2012 ; Simoneau 1995 ; Simoneau et Rouleau 1990 ; Tremblay Y. 1984 ; Tremblay et Croteau 1987.
Côte du Palais	CeEt-82	Cérane 1989b et 1990 ; Tremblay Y. 1984 ; Tremblay et Tanguay 1987.
Rue Saint-Vallier	CeEt-83	Tremblay Y. 1984 ; Tremblay et Tanguay 1987.
Gare du Palais	CeEt-123	Castonguay, Dandenault et Associés inc. 2015 b ; Cérane 1989b 1992 et 1993 ; Cloutier 1998 ; Ethnoscop 2011 et 2014 b ; Giroux 1984 ; La Roche 1989 et 1991 ; Ross 2014 ; Tremblay Y. 1984.
Ilot Saint-Nicolas	CeEt-150	Castonguay, Dandenault et Associés inc. 2016 ; Cérane 1988a, 1989 b 1992, 1994 et 1996 ; Ethnoscop 2009 ; La Roche 1987 ; Simoneau 1988 ; Tremblay K. 1984 ; Tremblay et Véronneau 1988.
Côte du Palais	CeEt-364	Cérane 1989b, 1990 et 1993 ; Tremblay et Croteau 1987
Rue Lacroix	CeEt-396	Tremblay et Tanguay 1987.
Rue Saint-Vallier	CeEt-398	Cérane 1989b et 1992 ; Ethnoscop 1992 ; La Roche 1989 ; Tremblay et Tanguay 1987.
Ilot : Parc de l'Artillerie et Arsenal de Québec	CeEt-403	Arkéos 1994 ; Artefactuel 2018 ; Brassard 2002 ; Brassard et Savard 2001 ; Cérane 1989a, 1989 b, 1993, 1994 et 1996 ; Croteau 1987 ; Ethnoscop 2004 et 2005 ; Fiset 2002 ; Gaumond 0000b et 1970 ; Guimont 2002 ; Guimont et Duguay 2002 ; Lafrenière 1978 ; Parcs Canada 1974 ; Quesnel 2000 ; Rouleau 1997 ; Tremblay et Croteau 1987.

Figure 21 : Tableau recensant les interventions archéologiques ayant eu lieu dans leur secteur à l'étude avant 2019.
Groupe DDM 2020 : 15

Le site CeEt-38 est un imposant site archéologique regroupant l'ensemble des fortifications du front nord-est de Québec, du parc Montmorency aux portes du Palais (Artefactuel 2022 : 28). Seules quelques interventions ont eu lieu dans le secteur des portes du Palais, dont une première en 1977, non recensée. Un vestige maçonné y est dégagé, qu'on associe possiblement au muret de pierre érigé par Beaucours dans le secteur (Simoneau 1989 : 18).

La première intervention enregistrée dans un rapport concernant la portion du secteur à l'étude visée a été menée par Tremblay en 1983 (Tremblay 1984). Lors des excavations, on trouve des fondations de pierre dont la fonction et la date d'érection restent inconnues, ainsi que des dormants (traverses) et des rails de voie ferroviaire associés au tramway. La même année, dans le cadre d'un projet d'assainissement des eaux de la ville de Québec, Giroux intervient près de l'intersection entre la côte Dinan et la rue des Remparts. (Giroux 1984). Il y fait la découverte de vestiges maçonnés qu'il associe au mur nord de la façade des Portes du Palais de 1831-1874. Il s'agit de la première intervention archéologique menant à l'identification des vestiges des Portes du Palais.

En 1988, la ville mène une campagne de fouille exploratoire dans la côte du Palais afin de localiser et de vérifier l'état des vestiges associés aux portes qui ont été érigées dans ce secteur du site archéologique CeEt-38 (Simoneau 1989). L'intervention, prenant la forme de deux tranchées archéologiques, a permis de dégager des vestiges de deux des Portes du Palais : celle de 1749 et celle de 1830. On constate que les vestiges de la porte de 1830 sont alors en bon état malgré leur proximité avec la surface. L'année suivante, Cérane (1990) assure la supervision archéologique de travaux d'enfouissement d'Hydro-Québec dans la côte du Palais, du secteur des portes jusqu'à l'intersection avec la rue des Vaisseaux-du-Roi. La tranchée passe tout juste à l'est des excavations de Simoneau et les vestiges des portes sont rencontrés de nouveaux, ainsi que plusieurs éléments d'infrastructures enfouies tel qu'un système de drainage.

En 1996, Simoneau mène une série d'interventions ponctuelles pour la Ville de Québec dont une l'amenant dans le secteur à l'étude, le but étant de remblayer le tunnel qui passait autrefois sous la côte du Palais (Simoneau 1997). Il fait la découverte de vestiges de la portion ouest de la porte de 1749, sur le site CeEt-38. De plus, dans les limites du site archéologique CeEt-82, il découvre des vestiges de bois, qu'il interprète comme un canal partant de la porte du Palais pour descendre la côte, en longeant la limite sud de la rue. Ce vestige serait daté d'après 1887. Finalement, toujours dans les limites du site CeEt-82 il dégage des vestiges maçonnés interprétés comme les fondations d'une habitation de la première moitié du 18^{e} siècle érigée du côté sud de la rue St-Vallier Est, autrefois appelée St-Charles, à l'intersection avec la côte du Palais.

En 2019, le Groupe DDM (2020) assure la supervision de travaux menés par Télécon Inc. dans la côte du Palais afin de faire passer un câble de fibre optique. À l'issue de l'excavation de trois tranchées, dans le secteur du site CeEt-38, on identifie un vestige de pierre potentiellement associé à la porte de 1749 ainsi que le sommet du tunnel permettant le passage sous la côte. Finalement, à la fin de la même année et au début de 2020, Artéfactuel intervient près du bâtiment des Nouvelles Casernes (Artefactuel 2022). Les travaux s'insèrent dans un important programme d'entretien du bâtiment et les excavations qui ont eu lieu dans le secteur à l'étude se situent le long du parement ouest des casernes, dans les limites du site CeEt-38. Les travaux ont mené à la découverte de l'extrémité ouest de la porte érigée en 1830.

Le site CeEt-80 est, comme son nom le suggère, pour sa part associé à l'occupation monastique et hospitalière du secteur et non au contexte de circulation dans la côte du Palais. Selon la littérature consultée, aucune intervention n'a eu lieu dans le secteur des travaux, dans les limites de ce site archéologique.

3. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION

Les travaux de réaménagement dans la côte du Palais ont eu lieu du 15 mai au 9 aout 2023. Comme ceux-ci ont été réalisés sans ordre d'exécution particulier, et tel qu'il fut mis en contexte en introduction de ce rapport, nous présentons ici les résultats de la surveillance en fonction des différents sites archéologiques touchés. Plusieurs excavations menées dans le cadre des travaux de réaménagement de la côte du Palais ont eu lieu sans que la supervision archéologique n'eût été requise. D'autre part, des interventions ont été menées dans des secteurs situés à l'extérieur des limites de quelconque site archéologique. Les données enregistrées dans le cadre de ces excavations sont présentées en premier lieux.

3.1. Interventions hors-site (CdP2023)

Quelques tranchées creusées hors des limites de sites archéologiques connus ou dans des secteurs à faible potentiel archéologique ont été enregistrées durant le mandat. Ces tranchées se situaient le long de la limite sud de la portion orientée d'est en ouest de la côte du Palais, entre la rue des Remparts et la rue Saint-Nicolas. La tranchée 1A est une longue bande creusée à l'emplacement du trottoir qui longe le tracé de la côte, tandis que les tranchées 2A et 2B sont des excavations profondes creusées pour accueillir des bases de lampadaires. La tranchée 1A traverse aussi les sites CeEt-82 et CeEt-38. Elle est décrite dans la section sur le site CeEt-82, sous le numéro de sous-opération CeEt-82-5C.

Les sous-opérations CdP2023-2A et CdP2023-2B sont deux excavations creusées pour accueillir des bases de lampadaires près du trottoir longeant le côté sud de la côte du Palais. Elles mesurent respectivement 2,50 m sur 2,00 m et 2,15 m sur 2,30 m et ont une profondeur d'environ 1,50 m à partir de la surface. La sous-opération 2A est située à l'extrémité ouest de la côte du Palais, tandis que la sous-opération 2B se trouve au sud-ouest de l'intersection avec la rue des Vaisseaux-du-Roi.

La stratigraphie des deux tranchées est très semblable et fait état d'une succession de remblaiements et de lits de poses pour des aménagements modernes (Photo 1). La sous-opération 2A est couverte d'un gazon poussant dans un sable limoneux brun d'environ 0,50 m d'épaisseur (2A1). En-dessous, on rencontre un niveau d'asphalte de 0,20 m d'épaisseur (2A2) posé sur une surface de béton friable (2A3). Ensuite, l'excavation se poursuit dans un loam brun avec des inclusions de schiste et de brique sur 0,65 m de profondeur avant d'atteindre le roc (2A4).

Aucun artefact permettant de contribuer à dater ces contextes n'a été découvert. Toutefois, cette portion de la côte a subi d'intenses perturbations liées au tunnel et les sols sont vraisemblablement associés au remblaiement de ce dernier et au réaménagement de la pente après son enfouissement.

Photo 1 : Paroi est de la sous-opération CdP2023-2A.

CdP-2023-022

3.2. Site archéologique de la côte du Palais (CeEt-82)

Trois tranchées sont associées au site archéologique de la côte du Palais. La première correspond à la longue tranchée CdP2023-1A/CeEt-82-5C/CeEt-38-19C longeant le côté sud de la côte du Palais. La deuxième, CeEt-82-5A, se situe aussi du côté sud de la voie de circulation et la troisième. CeEt-82-5B a été creusée au coin formé par la côte et par la rue Saint-Vallier Est. La tranchée CeEt-82-5A a été creusée pour accueillir une base de lampadaire. On y a fait la découverte de pièces de bois, telles que Simoneau les a observées en 1997. La tranchée CeEt-82-5B est de forme irrégulière, subcirculaire, et a un rayon mesurant de 4,00 m à 4,80 m. Le but de l'excavation était la pose d'un bloc de granite s'appuyant contre les fondations du muret de soutènement formant le coin entre les deux rues. Les mêmes vestiges découverts en 1996 (Simoneau 1997) ont été identifiés lors de cette excavation.

3.2.1. Sous-opération CdP2023-1A/CeEt-82-5C/CeEt-38-19C

La tranchée CdP2023-1A/CeEt-82-5C/CeEt-38-19C est une tranchée peu profonde creusée pour enfouir des lignes électriques avant d'effectuer la réfection du trottoir. Elle mesure environ 2,00 m de largeur et a une profondeur moyenne de 0,50 m, sauf dans la section du site CeEt-38 ou elle a une largeur de 0,50 m. Elle commence à la limite entre la côte du Palais et la côte de la Potasse (Photo 2) à l'ouest, et se termine à l'intersection avec la rue de l'arsenal. Elle passe donc par les sites archéologiques CeEt-82 (côte du Palais) et CeEt-38 (Parc Montmorency). La portion traversant le site CeEt-82 porte le numéro d'opération 5C et est similaire à la portion hors-site. La portion de la tranchée traversant le site CeEt-38 a mené à la mise au jour de vestiges et est donc présenté dans une section dédiée au site archéologique en question.

La tranchée 5C, autant dans sa portion hors-site que dans la portion traversant le site CeEt-82, ne contient pas de sols archéologiques en place. Sous le béton du trottoir, on identifie un lit de pose de gravier gris couvrant un remblai de sable légèrement limoneux brun à brun pâle. Aucun artéfact n'a été récolté. Le sommet du tunnel a été rencontré lors de l'excavation, mais ce dernier fut rapidement enseveli de sable.

Photo 2 : Secteur à l'étude préparé pour l'excavation, le long de la côte du Palais, avec la rue St-Nicolas visible dans la moitié droite de la photo. Vu vers le nord-ouest.

CdP-2023-010

3.2.2. Sous-opération CeEt-82-5A

L'excavation portant le numéro d'opération 5A a été creusée jusqu'au roc, atteint à une profondeur moyenne de 0,70 m. Une pièce de bois (5A100), orientée dans un axe est-ouest et posée sur le roc, a été dégagée lors de l'excavation (Photo 3, Figure 22). Elle a une forme subrectangulaire, avec une largeur de 0,15 m sur 0,15 m, et ses arrêtes ont été équarries ou se sont arrondies à l'issue de processus taphonomiques. Elle mesure 2,00 m mais sa longueur totale est inconnue puisqu'on a dû sectionner une extrémité lorsqu'est venu le temps de la retirer. La pièce, possiblement taillée dans le cèdre si l'odeur qu'elle dégageait en est une indication fiable, semble avoir été travaillée à la hache. Cette pièce se situe dans le même secteur que d'autres pièces de bois trouvées en 1996 (Simoneau 1997 : 34) et la description qui en est faite confirme l'appartenance de notre pièce de bois à cet ensemble. Les

interprétations faites à l'époque s'appliquent toujours ici : il s'agit vraisemblablement d'un élément servant à la canalisation des eaux.

L'intervention de 2023 ne permet pas de développer cette hypothèse au-delà de ce qui a été soulevé en 1997 (Simoneau 1997 : 34) puisqu'aucun artéfact n'a été récolté en association avec cette pièce de bois. Une couche de sable graveleux beige marbré de noir mesurant jusqu'à 0,30 m d'épaisseur (5A5) recouvre le vestige, mais elle ne contient aucune inclusion anthropique contribuant à l'identifier. Par-dessus cette dernière, on retrouve un sable brun-orangé d'environ 0,12 m d'épaisseur (5A4) suivi d'un sable organique gris-bleu d'une épaisseur maximale de 0,34 m (5A3). Finalement, la surface du sol est composée d'une surface gazonnée (5A1) dans la moitié sud et d'une surface bétonnée avec un lit de pose de gravier de type ¾" net gris mélangé à du sable (5A2) dans la moitié nord (Croquis stratigraphique - Annexe A). Aucune de ces dépositions ne permet d'avancer une datation pour l'événement durant lequel la pièce de bois a été posée. Ainsi, puisque Simoneau (1997 : 25) avançait que ces éléments sont postérieurs à 1887, c'est aussi la date qui est retenue ici.

Photo 3 : Pièce de bois CeEt-82-5A100 extraite de la sous-opération lors de l'excavation.

CeEt-82-2023-031

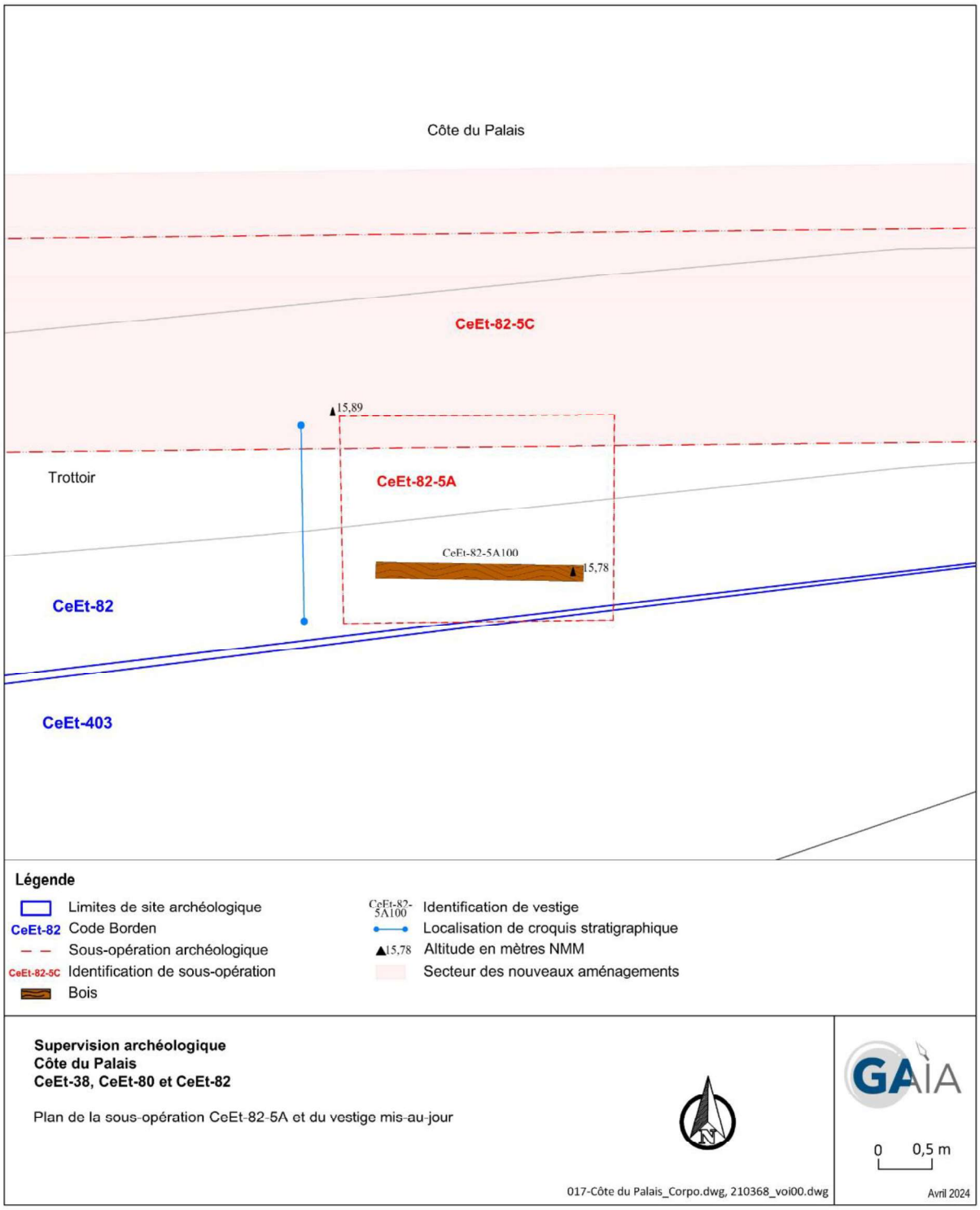

Figure 22 : Sous-opération CeEt-82-5A.

Archéo-CAD

3.2.3. Sous-opération CeEt-82-5B

L'excavation de la sous-opération CeEt-82-5B ne s'est pas déroulée sans imprévus. L'objectif des travaux à cet endroit était d'atteindre le roc devant le coin du muret de soutènement à l'intersection entre la rue St-Vallier Est et la côte du Palais, ce qui signifie que le vestige identifié par Simoneau en 1996 comme une habitation du 18e siècle (Simoneau 1997) devait être détruit s'il s'y trouvait encore. Lors d'une première phase d'excavation, le sommet du vestige recherché a été atteint (5B100), de même que deux massifs de bétons. Leurs sommets se trouvaient à la même altitude que le sommet du vestige 5B100. Le premier massif de béton était orienté dans un axe est-ouest et situé au sud du vestige maçonné 5B100 et le deuxième dans un axe sud-ouest vers le nord-est, passant au nord du vestige. En raison d'un problème de communication entre les intervenants, le vestige 5B100 a malencontreusement été détruit sans la supervision d'un archéologue. Les chances de trouver des sols en place près du vestige étant déjà minces en raison de la proximité des massifs de béton, sa destruction sans supervision signifie qu'aucun contexte n'a pu y être associé. Ainsi, la description qui en est faite ci-dessous est incomplète et elle n'est pas accompagnée d'une description des contextes qui auraient été associés au vestige. Une fois les massifs de bétons retirés, on a constaté la présence d'un vestige maçonné orienté nord-sud en paroi sud de l'excavation (5B300). Cette portion de vestige a pu être préservée et décrite sommairement, bien qu'aucune excavation manuelle n'ait été possible pour des raisons de sécurité. Un croquis stratigraphique a été produit mais les sols autour de cette portion du vestige n'ont pu être explorés davantage.

Plusieurs artéfacts et écofacts ont été récoltés durant l'excavation de cette tranchée. Un total de neuf artéfacts a été collecté à proximité du vestige 5B300, et douze artéfacts et écofacts ont été récupérés dans la tranchée, hors-contexte. Ces derniers sont des témoins du 18e et du 19e siècle, tel que trois fragments jointifs d'un pot en terre cuite commune vernissée d'Angleterre du nord-est, un fragment d'assiette de terre cuite fine blanche, quatre fragments de bouteilles alcoolisées et un fragment de corps d'une bouteille à médicaments. La ligne du moule visible sur cette bouteille indique qu'il s'agit d'une production débutant dans la deuxième moitié du 19e siècle.

3.2.3.1. Habitation du 18e siècle

L'excavation de la tranchée 5B a mené à la découverte du vestige 5B100, composé de deux sections. La première est orientée dans un axe est-ouest et mesure 1,78 m de longueur sur 0,80 m de largeur et l'autre est orientée nord-sud, située à 0,60 m de l'extrémité ouest du vestige et mesurant 0,60 m de longueur et 0,80 m de largeur (Photo 4). La portion orientée est-ouest n'est pas rectiligne et semble bifurquer légèrement vers le sud-est au niveau du parement ouest de la portion orientée nord-sud. Le vestige a probablement été sectionné à l'est par le mur de soutènement, mais on n'a pu déterminer si l'extrémité ouest correspondait au coin de la structure ou s'il s'agit aussi d'une perturbation postérieure à son utilisation. Le vestige n'a été décrit qu'en surface et son état de préservation est très mauvais, ce qui est probablement imputable au sable qui a été utilisé pour le couvrir. Ainsi, on a pu observer une surface de 0,80 m de largeur, composée de blocs de schiste ébauchés. L'appareil est inconnu et le mortier servant de liant est très désagrégé au point d'être absent par endroits. Les parements n'ont pu être dégagés à temps et n'ont donc pas été décrits.

Photo 4 : Surface du vestige 5B100.

Lors de son intervention en 1996, Simoneau (1997 : 81) décrit un vestige orienté est-ouest avec une deuxième section orientée nord-sud, formant possiblement le coin sud-ouest d'un bâtiment. Le vestige découvert en 2023 est certainement le même et correspondrait donc aux fondations d'une habitation érigée durant la première moitié du 18^{e} siècle et démolie avec l'incendie de 1845. Vers 1740, on ajoute une construction contre le parement ouest de cette habitation et elle vient occuper le reste du terrain, formant une pointe (Simoneau 1997 : 26). Le vestige dégagé en 1996 et retrouvé en 2023 appartiendrait à cette construction. Toutefois, à cause de la découverte du vestige 5B300 décrit ci-dessous, l'hypothèse selon laquelle la portion orientée est-ouest du vestige correspond à la façade donnant sur la côte du Palais est remise en question.

Un vestige maçonné a été découvert en paroi sud de CeEt-82-5B (5B300). Il semble orienté nord-sud et a pu se poursuivre vers le nord comme le suggère sa limite nord, déstructurée (Photo 5). Le vestige est formé d'un parement double avec blocage et présente une largeur de 0,85 m et une hauteur de 0,60 m. Le parement est, seul parement intact visible, est bien dressé et permet d'observer quatre assises de pierres, la première posée sur la roche-mère. Ces assises sont plus ou moins régulières et composées de blocs de schiste ébauchés et liés d'un mortier gris-beige contenant de gros nodules de chaux. Beaucoup de cales de schiste ont été utilisées pour compléter les assises.

Le vestige maçonné 5B300 est posé sur la roche-mère (Photo 6). Aucune tranchée de fondation n'a pu être observée durant l'intervention. Une couche de mortier beige et de pierres (5B7) est latérale au vestige, tandis qu'un niveau de sable et de cendres noirâtres avec des inclusions de brique et de mortier le couvre (5B6). Ensuite, ces sols sont entièrement recouverts par un gravier gris mélangé à du sable, contenant quelques artéfacts (5B5). Au-dessus, un remblai hétérogène composé de sable grossier et d'inclusions de schiste, de mortier et de brique a été identifié (5B4). Finalement, on observe une séquence de niveaux modernes en surface. En ordre chronologique, on identifie un gravier gris de type 0-¾ » (5B3) puis un niveau de béton (5B2) et un niveau d'asphalte (5B1).

Un total de neuf artéfacts a été collecté lors du nettoyage du vestige 5B300. On trouve un bouton de plastique, un cul de bouteille de verre, un fragment d'un isolateur électrique, un fragment de bouteille de grès cérame au feldspath de type Bristol, deux fragments de contenants de terre cuite fine blanche

vitrifiée dont un présente un décor imprimé vert, un fragment de contenant de terre cuite fine jaune avec un décor de type mocha ainsi qu'un fragment de contenant de terre cuite commune de type Angleterre du nord-est (Photo 7). L'ensemble de ces artéfacts indique que les sols desquels ils sont tirés seraient le résultat d'événements survenus durant la deuxième moitié du 19e siècle. La présence du fragment d'isolateur électrique nous confirme une association à un événement postérieur à 1864 (Miller *et al.* 2000).

Plusieurs données pointent dans la direction d'une association du vestige 5B300 avec le vestige 5B100, ce qui signifie qu'il aurait fait partie des fondations du bâtiment situé au coin de l'ancienne rue Saint-Charles, incendié en 1845. L'assemblage des deux vestiges est identique, ils ont la même largeur et ils pourraient être perpendiculaires l'un à l'autre et former un coin nord-ouest. La pose du massif de béton qui traversait l'opération dans un axe est-ouest (Photo 8), au nord du vestige, a pu mener à une possible destruction partielle du segment de vestige qui aurait joint ces deux éléments architecturaux. La stratigraphie abonde aussi dans ce sens : la couche de sable et de cendres couvrant la surface du vestige ainsi que le mortier latéral au vestige peuvent correspondre à un épandage des déblais de l'incendie qui a ravagé le secteur en 1845. Finalement, les artéfacts récoltés dans les couches supérieures au vestige pointent vers un remblaiement des ruines du bâtiment dans la deuxième moitié du 19e siècle, ce qui concorde avec la date à laquelle il aurait été incendié.

Cette hypothèse contredit les conclusions de Simoneau (1997 : 26) selon lesquelles l'ensemble formerait le coin sud-ouest du bâtiment situé au coin. Si les deux vestiges font partie des mêmes fondations du bâtiment, le mur orienté est-ouest peut correspondre à un mur intérieur. On ne peut écarter la possibilité que le vestige 5B300 soit un mur de soutènement ou un élément lié à la circulation et non un mur porteur. Ce secteur a subi d'importantes perturbations au cours des deux derniers siècles et les vestiges qui s'y trouvent pourraient avoir été affectés et désaxés au point où il est désormais impossible de les identifier avec justesse.

Photo 5 : Parements nord et est du vestige CeEt-82-5B100.

CeEt-82-2023-080

Photo 6 : Paroi sud de CeEt-82-5B, dans le coin sud-ouest.

CeEt-82-2023-085

Photo 7 : Assemblage d'artéfacts récoltés dans la couche CeEt-82-5B5.

Photo : Myriam Renaud

Photo 8 : Massif de béton traversant la sous-opération CeEt-82-5B, vu vers le sud-est. Le vestige CeEt-82-5B300 se trouve vers le sud, caché par le massif.

CeEt-82-2023-053

3.2.3.2. Tunnel sous la côte du Palais érigé en 1928

Un imposant vestige (5B200) a été dégagé dans la paroi est de la tranchée 5B (Figure 23). Il s'agit du parement nord-ouest du tunnel qui passait sous la côte du Palais à partir de 1928, situé en paroi est de la sous-opération. L'ouvrage, orienté du sud-ouest vers le nord-est, mesure 2,90 m de hauteur. La sous-opération 5B est de forme irrégulière, mais la paroi est/sud-est longe approximativement le parement de la structure. Le parement a été entamé durant l'excavation et la portion sud-est de la paroi de la sous-opération fait donc office de coupe transversale partielle. En observant la portion est de la paroi, c'est le remplissage du vestige qu'on voit et non la surface originale du parement.

En observant la portion est de la paroi de la tranchée (Photo 9), on peut voir que le béton correspondant au trottoir actuel est posé directement sur l'état de pierre et de mortier qui forme le reste de la structure du tunnel. Il a une hauteur moyenne de 0,90 m et des barres de fer, probablement des « barres en H », sont coulées dans la partie supérieure du béton. Leur orientation n'a pu être confirmée sécuritairement mais elles semblent orientées dans un axe nord-ouest vers le sud-est, donc dans l'axe longitudinal. Entre le béton et la maçonnerie de pierre, on observe des pièces de bois orientées dans le même axe que les barres en H. Ces pièces, à l'instar des barres en H, servent au renfort de la structure et indiquent que le béton est autant une surface de circulation qu'une partie de la structure porteuse du tunnel. Sous la surface de béton, le vestige est constitué de pierres calcaires liées avec un mortier sableux, d'une hauteur de 2,00 m. Les assises n'ont pas été comptées et l'assemblage n'a pu être décrit avec précision puisque la paroi était hautement instable et impossible à nettoyer sécuritairement.

En observant la portion sud-est de la paroi de la tranchée (Photo 10), on note que le vestige peut se décrire en trois états : le béton de surface gris y est présent, suivi d'un état de pierres calcaires identique à ce qui est observé en paroi est, et finalement d'un mortier beige à brun pâle. L'état composé de calcaire ne mesure que 0,80 m de hauteur dans la portion sud-est de la paroi et non 2,00 m comme dans la portion est de la paroi. De plus, il n'est pas posé sur le roc, mais sur une surface de mortier ou de béton friable d'environ 0,90 m d'épaisseur. Finalement, à la limite ouest de ce vestige, on peut voir des minces planches de bois posées de chant (Photo 10).

La section décrite du parement ouest du tunnel se trouvait cachée sous terre. Sur la photo du tunnel datant de 1975 (Figure 24), la paroi extérieure du tunnel semble maçonnée et non bétonnée, ou peut-être seulement d'une mince couche de béton ou de ciment. Cependant, cela est probablement vrai seulement pour la portion hors-terre et on peut imaginer que les murs sont beaucoup plus épais sous terre afin d'éviter les affaissements. Ce parement, enfoui, aurait été moins esthétique que le parement intérieur qui, lui, devait être visible des passants. Les planches de bois posées de chant auraient pu servir de coffrage pour la structure, et le fait qu'elles n'ont pas été retirées confirme qu'elles ont été ensevelies après la construction du tunnel.

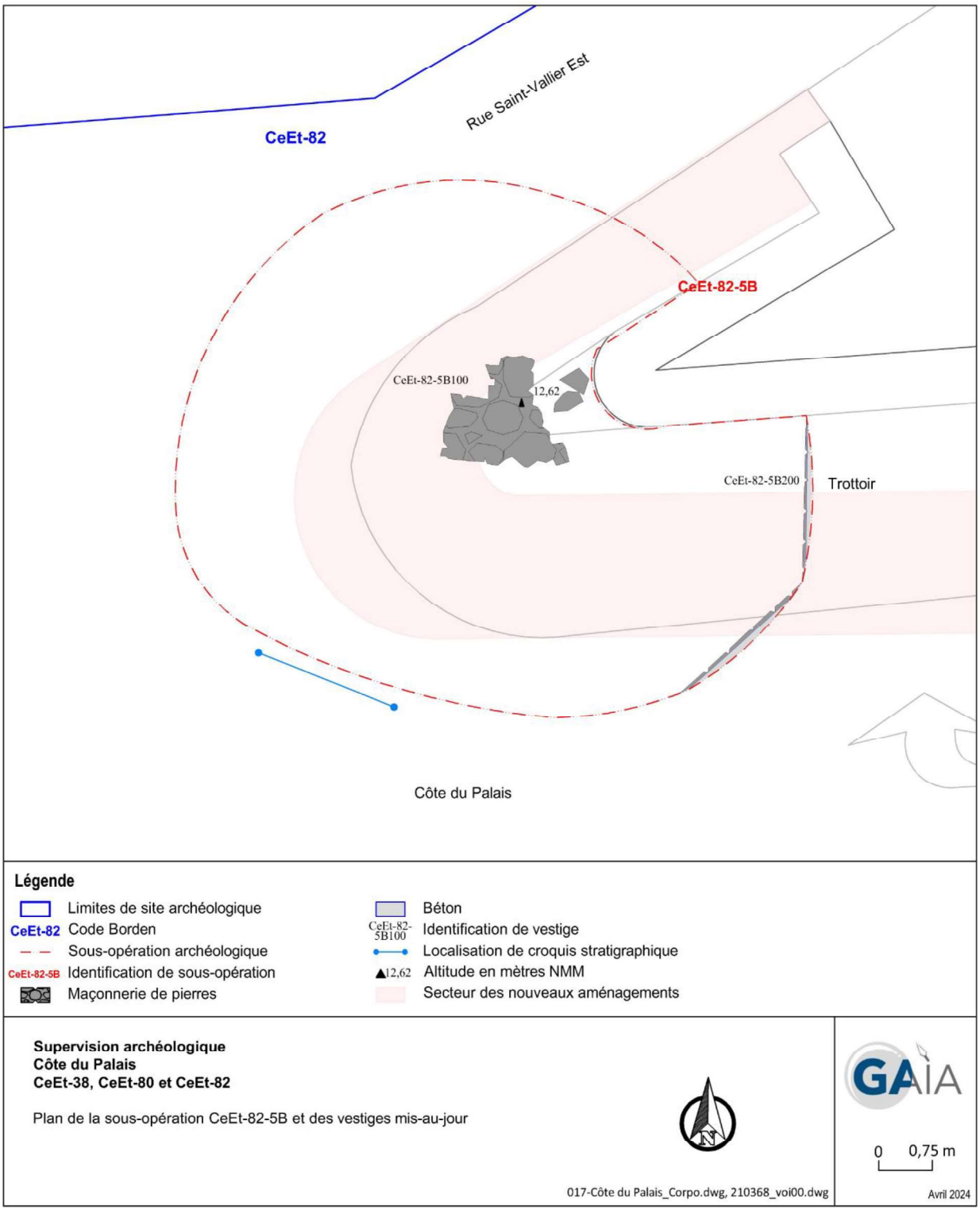

Figure 23 : Sous-Opération CeEt-82-5B.

Archéo-CAD

Photo 9 : Paroi est de la sous-opération CeEt-82-5B, où l'on voit le béton couvrant l'état de pierres et de mortier sableux.
CeEt-82-2023-057

Figure 24 : Vue partielle du tunnel passant sous la côte du Palais, vers 1975. Vu vers le sud-ouest.
Société historique du Québec

Photo 10 : Paroi sud de la sous-opération CeEt-82-5B dans le coin sud-est, ou l'on peut voir une coupe transversale partielle du tunnel (5B200).

CeEt-82-2023-089

3.3. Site patrimonial du Monastère-des-Augustines-de-l'Hôtel-Dieu-de-Québec (CeEt-80)

L'intervention menée dans le site CeEt-80 a pris la forme d'un décapage de toute la côte du Palais sur une profondeur maximale de 0,70 m. L'intervention a eu lieu en plusieurs étapes afin de réduire les risques de perturbations de la circulation devant l'hôpital de l'Hôtel-Dieu. Les excavations dans la portion est du site, directement devant l'entrée des ambulances, ont dû se dérouler durant la nuit afin de minimiser au maximum le dérangement de l'hôpital. La première phase de travaux est représentée sur le plan des interventions (Figure 5) comme la portion est de 24A. Elle a été divisée ainsi puisque la portion est est plus profonde et qu'un croquis stratigraphique a été produit pour ce qui était alors la paroi ouest de l'excavation. L'extrémité nord-ouest de cette grande tranchée fait partie du site CeEt-38 et porte le numéro de sous-opération 19E. Cependant, les données qui y ont été collectées sont présentées dans cette partie du rapport puisqu'ils sont cohérents avec les découvertes faites dans les limites du site CeEt-80.

Le potentiel archéologique de ce secteur résidait dans la possibilité de trouver des vestiges du tramway de Québec et du corps de garde de la porte du Palais. Malgré la faible profondeur des excavations, on y a fait la découverte d'éléments associés au tramway de Québec dans une grande portion du secteur. Quant au potentiel de déceler des traces du corps de garde associé à la porte du Palais, il était plus élevé dans le coin nord-est du secteur excavé. À cet endroit toutefois, l'excavation a pris fin sur une grande surface de béton que Giroux a associé au tramway (Giroux 1984 : 44) et, aux quelques endroits où le béton ne s'y trouvait pas, le roc a été atteint tout juste sous l'asphalte (Photo 11 : La surface du roc est visible près de la surface dans le coin nord-est de la sous-opération CeEt-80-24A, près de l'échelle photo.).

Photo 11 : La surface du roc est visible près de la surface dans le coin nord-est de la sous-opération CeEt-80-24A, près de l'échelle photo.

CeEt-80-2023-002

Des éléments de la voie double du tramway de Québec ont été découverts sous la chaussée de la côte du Palais. Les rails ne s'y trouvaient plus, mais les traverses de bois et des semelles de métal qui servaient à y fixer les rails ont été observées, décrites et retirées lorsque nécessaire. Sous l'asphalte, une grande surface de béton couvrant la majorité de l'aire du secteur a été observée. Les traverses de bois du tramway étaient presque entièrement couvertes de ce béton et seul l'emplacement accueillant les semelles fut laissé à découvert pour y faire passer les rails. Si ces derniers n'étaient plus présents lors de l'excavation, on peut tout de même constater qu'ils s'y trouvaient au moment où la surface de béton a été aménagée puisqu'on peut voir une longue dépression à la surface du béton, reliant toutes les semelles dans un axe nord-sud (Photo 12). Cette dépression, d'une largeur moyenne de 0,23 m, est un négatif d'enlèvement des rails, les traverses devant être entièrement couvertes sous le béton.

Photo 12 : Surface du béton couvrant les traverses de la voie ferrée du tramway, CeEt-80-24A.

CeEt-80-2023-029

L'extraction du béton s'est avérée nécessaire à la poursuite des travaux et il ne fut pas possible de le retirer en préservant les traverses. À certains endroits, la plaque de béton est latérale aux traverses (Figure 15**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**), couvrant bien les pièces de bois et rendant impossible la tâche de les conserver en place. De cette forte association aux traverses, et parce qu'on a observé des dépressions à sa surface qui auraient servies à accueillir les rails (Photo 2Photo 12), on déduit que le béton est contemporain à l'utilisation de la voie ferroviaire et qu'il aurait constitué la surface de circulation à partir de 1897.

Photo 13 : Extraction nocturne des traverses du chemin de fer prises dans le béton. CeEt-80-24A, vu vers l'ouest.
CeEt-80-2023-59

Deux semelles de fer autrefois fixées aux traverses ont été collectées et inventoriées (Photo 14). Les traverses sont espacées semi-régulièrement, d'une distance variant entre 0,30 m et 0, 60 m. Les pièces mesurent toutes 8 pi de longueur, ou 2,43 m, et ont des dimensions moyennes de 0,23 m de largeur sur 0,18 m d'épaisseur (Photo 15). Elles ont été sciées aux extrémités et écorcées, puis taillées lorsque nécessaire afin de les rendre droite. Deux faces opposées ont été planées pour être posées contre le sol et pour accueillir les semelles. Finalement, les pièces ont été goudronnées comme l'indiquent leur odeur et leur texture. Une fois le béton et les traverses retirées, on trouve une couche de pierre grise concassée qui a été laissée en place. Ce matériau, le ballast, est un lit de pierre sur lequel reposent les rails d'une voie de chemin de fer.

Photo 14 : Semelle de métal qui fixait le rail à la traverse. CeEt-80-24A100.

Photo : Myriam Renaud

Photo 15 : Traverses de la voie ferrée du tramway de Québec. CeEt-80-24A.

CeEt-80-2023-082

Bien que l'excavation se soit terminée avec l'extraction des traverses dans tout le secteur, on a tout de même observé la présence de quelques blocs granitiques appartenant au pavage antérieur au tramway de Québec (Photo 16 et Photo 17). Les blocs sont taillés mais leurs arêtes sont très arrondies, probablement par l'effet des intempéries et par le piétinement. Ces derniers se trouvent sous le niveau du tramway, confirmant leur datation antérieure à 1897, année à laquelle cette portion du trajet du tramway de Québec est ouverte.

Finalement, le croquis stratigraphique de la paroi ouest de la portion est de 24A illustre les sols rencontrés lors de l'excavation aux endroits non affectés par la présence des vestiges de la voie ferrée du tramway. L'asphalte de surface (24A1) et son lit de pose de gravier de type 0-¾ » (24A2) couvre un remblai de loam brun avec des inclusions de pierre calcareuse, de béton, de mortier et de blocs de pavé

en béton (24A3). La base de cette couche n'a pas été atteinte à une profondeur de 0,60 m sous la surface du sol.

Photo 16 : Présence de blocs de granite de la voie de circulation antérieure au tramway de Québec. CeEt-80-24A.
CeEt-80-2023-078

Photo 17 : Pierres granitiques associées au pavage de rue antérieur à 1897 dans CeEt-80-24A.

CeEt-80-2023-072

3.4. Site archéologique du Parc Montmorency (CeEt-38)

Les excavations dans le site du Parc Montmorency ont pris la forme de quatre tranchées. La première sous-opération excavée, CeEt-38-19C, est une continuation de la longue tranchée d'environ 0,50 m de largeur et 0,65 m de profondeur, CdP2023-1A/CeEt-82-5C/CeEt-19C, qui prend origine à l'extrémité ouest de la côte du Palais. L'excavation s'est conclue avec le dégagement de la surface de vestiges associés à la porte du Palais construite en 1830. Les vestiges ont été préservés et ont fait l'objet d'un relevé photogrammétrique. Les autres tranchées ont été creusées pour accueillir deux bases de lampadaires (CeEt-38-19A et CeEt-38-19B) et un puisard (CeEt-38-19D). La tranchée 19A s'est terminée avec la mise au jour d'une conduite de fonte et les tranchées 19B et 19D ont été creusées dans des remblais modernes.

3.4.1. Sous-opérations CeEt-38 19A, 19B et 19D

La sous-opération 19A mesurait environ 2,00 m^2 et a été creusée sur environ 0,90 m de profondeur, pour se terminer avec la découverte d'une conduite (19A100) traversant la sous-opération dans un angle sud-est vers le nord-est. Cette conduite est composée de fonte et elle comporte un joint de fer. Des sections de conduite identiques ont été dégagées par Artefactuel en 2021 lors des excavations près des fondations des Nouvelles Casernes et par Cérane en 1990 dans la côte du Palais. Leur alignement concorde avec le plan de 1974 (Figure 25), illustrant un réseau de gaz qui a été désaffecté lors de la construction du tunnel sous la côte du Palais, vers 1930 (Cérane 1990 : 93). Selon des documents d'archives de la Ville de Québec (Cérane 1990 : 137), la première mention d'une conduite de gaz dans la côte du Palais remonte à 1856, mais elle aurait été posée au centre de la rue. La conduite 19A100 ne répond pas à cette description et est donc probablement ultérieure. Si elle correspond bien à la même conduite qu'Artéfactuel et Cérane ont dégagés, sa date de mise en terre reste inconnue.

La stratigraphie de la sous-opération 19A ne recèle pas d'indices permettant de dater la pose de cette conduite. Les sols qui la forment sont tous associés à la tranchée d'excavation de la conduire de fonte (19A3 et 19A7) et à un événement postérieur à sa pose (19A2, 19A4, 19A5 et 19A6). La conduite 19A100 est couverte d'un sable normalisé jaune (19A3) et les couches supérieures, bien que nombreuses, sont pour la plupart composées de quantités importantes du même sable jaunâtre. Aucun artéfact n'a été collecté lors de l'excavation.

La stratigraphie de la sous-opération 19B est composée de quelques couches de sols modernes (Photo 18) et celle de 19D est très similaire. L'excavation de 19B a commencé après l'enlèvement du béton, dans un gravier gris de type 0-¾ » (19B1 et 19D1). Ensuite, l'excavation s'est poursuivie dans un sable normalisé jaune (19B2 et 19D2) avant d'atteindre un sable limoneux avec des inclusions de pierres et de plastique (19B3 et 19D3). L'excavation s'est achevée dans un gravier de type ¾ » net (19B4). La roche-mère n'a pas été atteinte à une profondeur d'excavation maximale de 1,60 m. Tout ce secteur a été excavé lors de l'excavation de 2021 supervisée par Artefactuel et les sols décrits ci-dessus correspondent au remblaiement des travaux qui y ont été effectués (Figure 26).

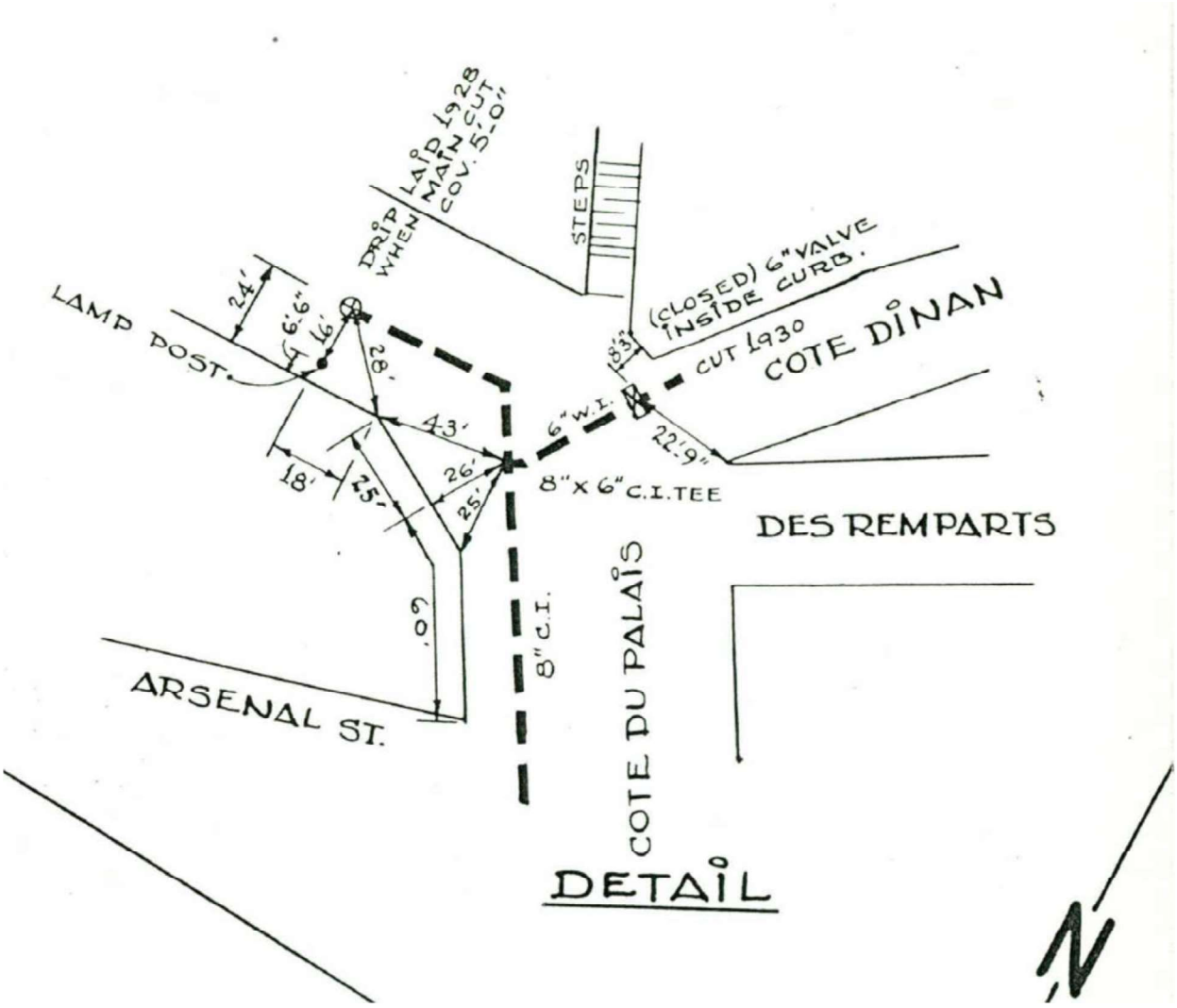

Figure 25 : Extrait d'un plan du réseau de gaz, 1974.

Archives d'Hydro-Québec, tiré de Cérane 1990 : 95

Photo 18 : Paroi ouest de la sous-opération 19B.

CeEt-38-2023-016

Figure 26 : Excavations menées sous la supervision d'Artefactuel dans le secteur des sous-opérations CeEt-38 19B et 19D.

Artefactuel 2022 : 56

3.4.2. Sous-opération CeEt-38 19C

La tranchée 19C ne fait pas plus de 0,50 m de largeur dans ce secteur de l'intervention. La profondeur à atteindre dans le cadre des travaux correspond à la profondeur à laquelle on commence à atteindre le sommet des vestiges des portes du Palais. La surface de plusieurs pierres a été dégagée (Photo 19), mais l'intervention ne nécessitait pas de les déloger ni de creuser plus profondément et on n'a donc pu vérifier si elles font partie d'une structure ou non. Dans la tranchée, deux vestiges maçonnés ont été identifiés (Figure 27).

Photo 19 : Pierres au fond de la tranchée CeEt-38-19C, vu à partir de l'extrémité ouest du site CeEt-38.
CeEt-38-2023-460

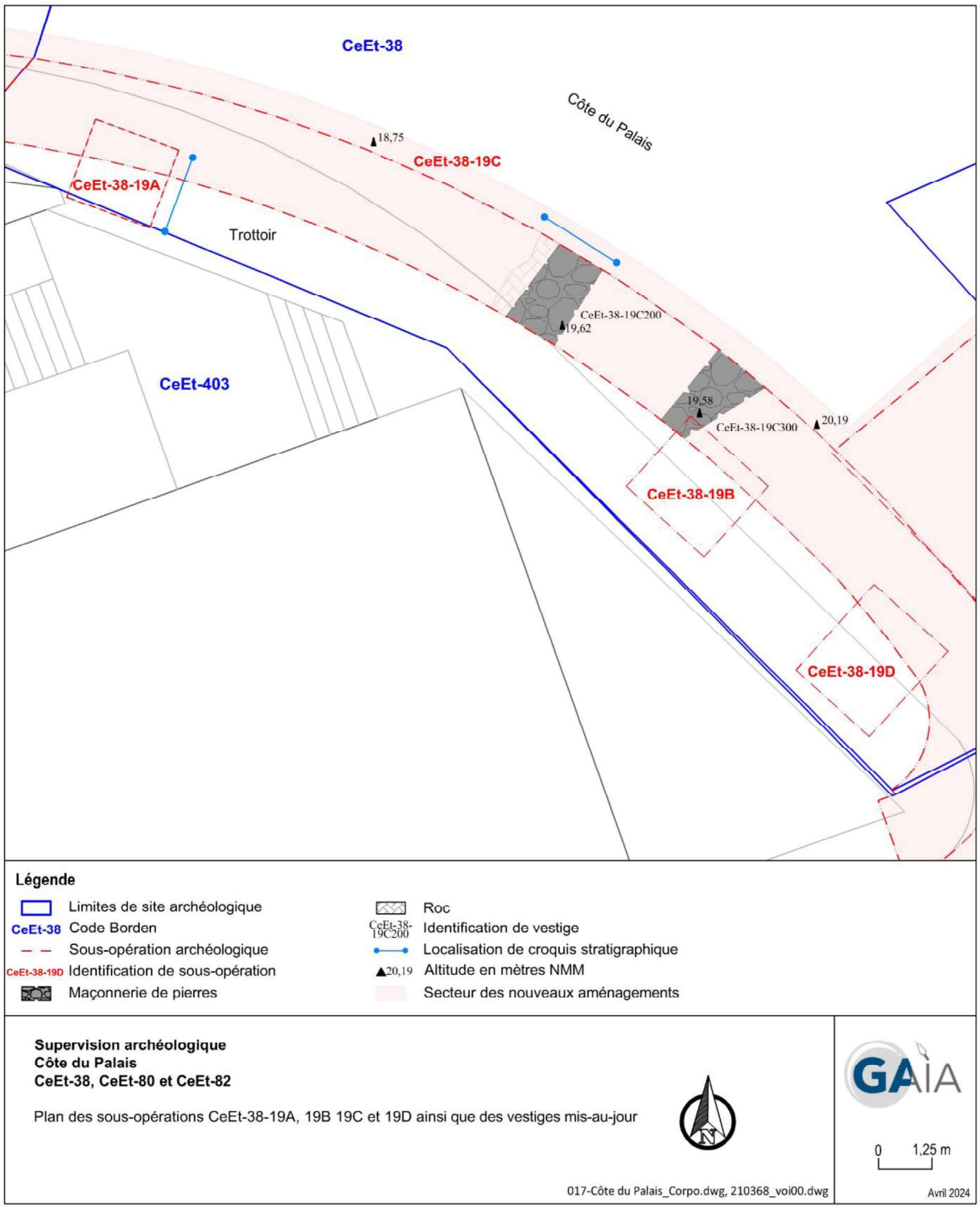

Figure 27 : Plan de l'opération CeEt-38-19.

Archéo-CAD

Le vestige 19C200 est une maçonnerie dont seule la surface a été dégagée (Photo 20, Figure 28). Il a une largeur moyenne de 1,20 m et est orienté est-ouest. La surface de la roche-mère, latérale à la limite nord du vestige, se trouve à la même altitude que la surface de ce dernier. L'assise de surface est composée de blocs de grès équarris ou ébauchés liés d'un mortier beige friable avec des inclusions de chaux. Dans l'ordre chronologique, la stratigraphie au-dessus du vestige 19C200 (Photo 21) commence avec un sable orangé à beige parfois meuble, parfois compact (19C3), suivi d'un niveau de gravier gris (19C2) puis d'un pavage d'asphalte (19C1). La couche 19C3 ne contient aucune inclusion archéologique et le sable qui la compose s'apparente à un sable normalisé moderne.

Photo 20 : Vestige maçonné CeEt-38-19C200.

CeEt-38-2023-470

Figure 28 : Relevé photogramétrique du vestige 19C200 vu vers le nord.

Relevé : William Harrison

Photo 21 : Stratigraphie de la paroi est de CeEt-38-19C, près du vestige 19C200.

CeEt-38-2023-478

Au sud du vestige CeEt-38-19C200 se situe le vestige de maçonnerie CeEt-38-19C300 (Photo 22). Une courte section du parement sud du vestige a été observée, mais la largeur du mur n'a pas été entièrement exposée. Cette limite sud a été dégagée suffisamment pour confirmer qu'il s'agit bien d'un parement, mais l'excavation ne nécessitait pas de creuser plus profondément que cette dernière assise (Figure 29). La surface du vestige est formée de grès verts équarris liés avec un mortier jaune-orangé friable, et a été dégagée sur des dimensions de 1,40 m sur 2,10 m. Sur les pierres, on a observé des traces d'un mortier gris plus robuste qui aurait pu correspondre à un autre événement de construction. Les sols couvrant le vestige 19C300 sont presque identiques à ceux identifiés au-dessus du vestige 19C200. Dans l'ordre chronologique, un sable orangé à beige parfois meuble avec des inclusions de grosses pierres couvre la surface du vestige (19C3), suivi d'un niveau de gravier gris (19C2) puis de l'asphalte (19C1). La couche 19C3 ne contient aucune inclusion archéologique et le sable qui la compose s'apparente à un matériau de construction moderne. Quant aux grosses pierres trouvées dans la couche, elles s'apparentent à celles du vestige 19C300 et pourraient résulter d'une perturbation du vestige survenue après sa destruction.

Photo 22 : Surface du vestige CeEt-38-19C300, vu vers le sud-est.

CeEt-38-2023-474

Figure 29 : Relevé photogramétrique du vestige CeEt-38-19C300.

Relevé : William Harrison

La superposition des découvertes de 2023 à la superposition faite par Simoneau en 1989 indique que les deux maçonneries correspondent à des vestiges de la porte de 1830 (figure à venir). Le vestige 19C200 est directement dans le tracé de la portion orientée nord-ouest vers le sud-est du mur, tandis que le vestige 19C300 correspond parfaitement au parement sud des fondations de la porte. La description que Simoneau fait des vestiges de cette porte qu'il a lui-même trouvé est similaire à la nôtre. Plus encore, l'altitude de la surface du vestige 19C300 est comparable à celle du vestige 11D14, vestige de la porte décrit en 1989 le plus près de 19C300 (Simoneau 1989 : 155).

4. Retour sur l'intervention et sur la valeur archéologique des découvertes

La particularité de ce projet de supervision archéologique découle de la grande quantité de sites archéologiques touchés, groupés dans un secteur restreint. La présentation des résultats de l'intervention exige de séparer les données en sites archéologiques, créant une vision parfois artificielle du portrait archéologique du secteur. Les prochains paragraphes servent à synthétiser les résultats de l'intervention ainsi qu'à discuter du potentiel archéologique du secteur à l'issue des travaux dans le secteur de la côte du Palais.

4.1. Basse-Ville, côte du Palais

Plusieurs travaux d'excavation ont eu lieu dans le bas de la côte du Palais, entre la côte de la Potasse et la côte Dinan. Une multitude de sites archéologiques ont été touchés par les travaux, mais seul le site CeEt-82 recèle des données archéologiques qui ont été décrites dans ce rapport. Cela est dû à deux choses : d'une part, les travaux étaient pour la plupart effectués en surface, et d'autre part, le potentiel archéologique des zones touchées est faible. À quelques reprises, un archéologue s'est déplacé afin de confirmer l'absence de contextes archéologiques et aucune donnée n'a été collectée. Une exception a été faite pour les excavations au sud de la côte du Palais : bien qu'aucune couche archéologique n'ait été observée, ces données ont été décrites dans ce rapport (zone CdP2023). Le creusement de ces tranchées s'insérait dans la même phase de travaux que celles qui ont menées à la découverte de vestiges des portes du Palais, et la description de cet ensemble d'excavations permettait de produire un profil archéologique de la côte du Palais sur toute sa longueur.

Le site archéologique CeEt-82 recèle encore des traces archéologiques très éphémères. Une petite portion des fondations d'une maison a été identifiée par Simoneau en 1997, mais la présence du tunnel construit en 1928 a considérablement réduit les possibilités d'y associer des contextes archéologiques. Avec la destruction sans supervision archéologique imprévue du vestige 5B100 en 2023, les chances de décrire en détail le vestige en question sont réduites à zéro. Toutefois, le vestige maçonné présent en paroi de la sous-opération CeEt-82 (vestige 5B300) y est peut-être associé et consiste probablement

aux dernières traces associées à l'occupation ancienne du secteur. Puisque le tunnel n'est pas très loin au sud, si des excavations devaient avoir lieu dans ce secteur, il est impératif d'attribuer du temps et des ressources à cette découverte, ou à ce qui en reste.

4.2. Haute-Ville, côte du Palais

À certains égards, la division en de nombreux sites archéologiques de la portion de la côte du Palais située en Haute-Ville est contre-productive à l'enregistrement des données. Le site du Parc Montmorency (CeEt-38) s'étale sur environ 800 mètres et les découvertes faites dans la côte du Palais s'insèrent dans un contexte social et culturel bien différent de celles faites au Parc Montmorency. De plus, la portion du site patrimonial du Monastère-des-Augustines-de-l'Hôtel-Dieu-de-Québec (CeEt-80) touchée par les travaux n'est pas associée à la vocation hospitalière et religieuse du reste du site. Ces divisions complexifient la présentation des résultats en offrant un portrait inadéquat du secteur. Si l'attribution de sites archéologiques était à refaire, un seul site archéologique pourrait inclure le secteur des portes du Palais ainsi que la voie de circulation de la côte du Palais, de l'intersection de la rue de l'Arsenal à l'intersection de la côte Dinan.

Les travaux en Haute-Ville ont été planifiés en fonction du potentiel archéologique du secteur et de la proximité des vestiges de la surface actuelle du pavage de la rue. L'objectif était d'éviter d'endommager les vestiges connus et, lorsque cela était impossible, de limiter au minimum l'impact des travaux sur ceux-ci. En Haute-Ville, la stratégie préconisée s'est soldée par des tranchées peu profondes. Cela signifie que les vestiges associés aux portes du Palais ont été dégagés lors de l'intervention sur de petites surfaces, rendant difficile leur description et leur interprétation. À l'issu de cette intervention, nous sommes donc peu outillés pour discuter du potentiel archéologique du secteur, mais les conclusions des archéologues nous ayant précédés (Giroux 1984; Simoneau 1989; Groupe DDM 2020) sont toujours d'actualité. Dans le secteur est, la surface du roc est élevée, et affleure à faible profondeur sous le pavage de la rue. De plus, les installations associées au tramway de Québec, soit la surface de béton, les traverses et le ballast, ont probablement fait disparaître la majorité, sinon l'entièreté des traces archéologiques plus anciennes qui auraient pu s'y trouver. À l'ouest, la surface du roc étant

beaucoup plus profonde, le potentiel archéologique est encore important. Ce secteur recèle encore des portions de vestiges et des contextes archéologiques associés aux portes du palais qui n'ont pas été dégagées et décrites.

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Des travaux de surveillance archéologique ont eu lieu dans le secteur de la côte du Palais, de l'intersection entre la côte de la Potasse et la rue St-Nicolas jusqu'à l'intersection entre la côte du Palais et la rue de l'Arsenal. Les travaux avaient comme but un réaménagement de la chaussée et des trottoirs du secteur et impliquaient par conséquent beaucoup d'excavations. Suivant une stratégie élaborée par la Ville de Québec, un archéologue a assuré la surveillance archéologique d'excavations choisies, situées dans les secteurs présentant un potentiel archéologique, qu'il soit faible ou important. Les objectifs principaux étaient de préserver les vestiges connus lorsque possible et de décrire et documenter toute découverte archéologique durant les travaux. Ces objectifs ont été atteints la plupart du temps.

Des découvertes archéologiques ont été faites dans trois sites archéologiques différents. Au site de la côte du Palais (Cet-82), les archéologues ont dégagé des vestiges préalablement découverts par Simoneau (1997). La sous-opération CeEt-82-5A, située au sud de la côte du Palais, a mené à la mise au jour d'un vestige de bois qui a pu faire partie d'un système de drainage longeant la route, possiblement postérieur à 1887. La sous-opération CeEt-82-5B recèlait deux vestiges maçonnés, possiblement associés à une même habitation érigée vers 1740. Bien que l'un d'eux ait été entièrement détruit lors des travaux, une portion du vestige 5B300 demeure présente. Au site patrimonial du Monastère-des-Augustines-de-l'Hôtel-Dieu-de-Québec (CeEt-80), les excavations ont mis au jour des vestiges du tramway de Québec. Les rails ne s'y trouvaient plus mais les traverses de bois, posées sur du ballast et couvertes d'une surface de béton, étaient bien présentes. À cause de leur proximité avec la surface du sol, le béton et les traverses ont dû être retirés. Finalement, la surface de vestiges vraisemblablement associés à la porte du Palais de 1830 a été observée dans le site archéologique du Parc Montmorency (CeEt-38).

La stratégie d'intervention visait à préserver les vestiges lorsque possible, ce qui a été fait pour les portes du Palais. La surveillance archéologique a été préconisée et, bien qu'on ait dû retirer certains vestiges, nous recommandons cette stratégie pour toute excavation dans le secteur, autant en Basse-Ville qu'en Haute-Ville. Toutefois, si des excavations à plus grande profondeur devaient avoir lieu en

Haute-Ville dans le secteur des portes du Palais, une fouille archéologique est fortement recommandée. Les contextes archéologiques se situent si près de la surface que n'importe quelle excavation de plus de 0,10 m de profondeur rencontrera les vestiges du tramway, suivi des portes du Palais. Les vestiges de ces fortifications ont été dégagés partiellement à de nombreuses reprises dans le cadre de surveillances archéologiques et lors d'un inventaire. Une fouille archéologique complète en bonne et due forme serait maintenant nécessaire pour en produire une interprétation complète synthétisant les connaissances à leur sujet.

6. BIBLIOGRAPHIE

Artefactuel. 2022. *Consolidation des Nouvelles Casernes, phase 2. Interventions archéologiques 2021 (CeEt-403, opération 103) (CeEt-38, opération 18).* Commission de la Capitale Nationale.

Castonguay, Dandenault et associés. 2016. *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement d'Hydro-Québec à Québec en 2014-2014. Projets musée des Beaux-Arts, rues St-Nicolas/Des Vaisseaux-Du-Roi, rue Halimand.* Hydro-Québec, GDI Services techniques.

Castonguay, S. et L. Nadeau. 2012. *Géologie simplifiée de la région de Québec, Québec. Commission géologique du Canada*, Dossier public 7086. Doi :10.4095/290089.

Cérane. 1990. *Surveillance archéologique de l'implantation du réseau électrique souterrain dans les secteurs Orléans, Lévis, Beauce et Thetford en 1989*. Hydro-Québec.

Cérane. 1994. *Fouilles archéologiques de la Maison Hazeur et Analyse des Données Préhistoriques des Sites CeEt-201 et CeEt-601, Place-Royale, Québec.* Société générale des Industries culturelles du Québec.

Dionne, J.-C. 1987. « Holocene Relative Sea-Level Fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada ». *Quaternary Research*, vol. 29, pp. 233-244.

Dionne, J.-C.. 2004. « Une nouvelle courbe du niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec) ». *Géographie physique et Quaternaire*, Vol. 56, No. 1, pp. 33-44.

Duval, I. 2009. *Caractérisations géochimique et pétrographique : Les matériaux lithiques du site archéologique Cartier-Roberval, Cap-rouge, Québec.* Mémoire présenté à l'Université du Québec à Chicoutimi.

Giroux, P, 1984. *Rapport de surveillance archeologique lors de travaux d'excavation faits par les entreprises peb ltee sur la rue des Bains, la rue St-Vallier est, au nord de la rue St-André, sur la rue St-Paul, au carré Parent, sur la côte de la Canoterie et sur la côte du Palais.* Ville de Québec.

Gouvernement du Québec. 2019. *Classification écologique du territoire Québécois.* Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. URL : https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/ (consulté en avril 2022).

Groupe DDM. 2020. *Surveillance archéologique sur la côte du Palais et la rue des Vaisseaux-Du-Roi, 2019.* Telecon.

Groupe Harcart inc. 1988. *Fouilles et surveillance archéologiques à la Place D'Youville*. Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du patrimoine.

Lamarche, Lise. 2011. *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse déposée à l'INRS.

Mandeville, Jean et Jocelyne Séguin. 1976. *Rapport préliminaire et inventaire du site CeEt-9 (Place-Royale)*. Ministère des Affaires Culturelles, Service d'archéologie et d'ethnologie.

Mandeville, Jean. 1980. *Rapport préliminaire et inventaire de la fouille réalisée sur le site CeEt-9 à l'hiver 1979-1980*. Québec.

Miller, George L., Patricia Samford, Ellen Shlasko et Andrew Madsen. 2000. Telling Time for Archaeologists, *Northeast Historical Archaeology*: Vol. 29, no 2, 1-22.

Occhietti, Serge, Michel Chartier H., Claude Hilaire-Marcel, Mario Cournoyer, Stephen L. Cumbaa et Richard Harrington. 2001. « Paléoenvironnements de la mer de Champlain dans la région de Québec, entre 11 300 et 9 750 bp : le site de Saint-Nicolas ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 55, no. 1, pp. 23-45.

Parcs Canada. 2005. *Parcs Canada manuel pour l'enregistrement des données archéologiques : fouilles et prospections Version 1.0*, Parks Canada, Canada.

Parent, Michel, Jean-Marie M. Dubois, Pierre Bail, Armand Larocque et Gérard Larocque. 1985. « Paléogéographie du Québec méridional entrer 12 500 et 8 000 ans BP ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. 15, no. 1-2, pp. 17-37.

Parent, Michel et Serge Occhietti. 1988. « Late Wisconsinan Deglaciation and Champlain Sea Invasion in the St. Lawrence Valley, Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 42, no 3, pp. 215-246.

Pintal, Jean-Yves. 2010. *Étude de potentiel et inventaire archéologique : Sentier des grèves. Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, Ville de Québec*. Rapport soumis à la Ville de Québec.

Richard, Pierre J. H. 1985. « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP : L'habitabilité dans un milieu changeant ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, Vol. 15, no. 1-2, pp. 39-56.

Simoneau, D. 1989. *Rapport de fouilles archéologiques. Les portes du Palais, Québec*. Ville de Québec, division du Vieux-Québec et du patrimoine.

Simoneau, D. 1997. *Rapport d'activités archéologiques. Interventions ponctuelles 1996*. Ville de Québec.

Tremblay, Y. 1984. *Surveillance archéologique dans le Vieux-Québec, 1983*. Hydro-Québec.

Verville, Jean-François. 2010. *Paléoenvironnements et fluctuations du niveau marin relatif holocènes dans le bassin versant de la rivière Cap-Rouge, Québec*. Mémoire présenté à l'Université Laval, Québec.

ANNEXE A : DESSINS STRATIGRAPHIQUES

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE
CeEt-38-19A, paroi est

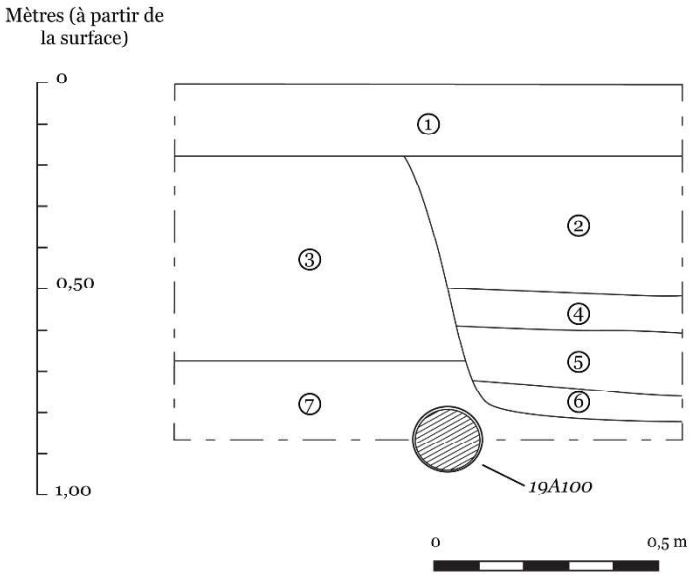

DESCRIPTION DES COUCHES

① Gravier 0-3/4", compact. 19A1.

② Sable blond avec quelques roches subarrondies, fragments de granite et taches d'oxydation. 19A2.

③ Sable graveleux légèrement limoneux gris. Contient du mortier, des plaquettes de schiste et des cailloux. 19A3.

④ Sable légèrement limoneux brun clair grisâtre, avec inclusions de mortier et de déchets métalliques. 19A4.

⑤ Sable blond. 19A5.

⑥ Sable limoneux gris-brun avec inclusions de schiste et de cailloux. 19A6.

⑦ Sable blond. 19A7.

LÉGENDE

Conduite en fonte

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 5 avril 2024

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE
CeEt-38-19C, paroi nord-est

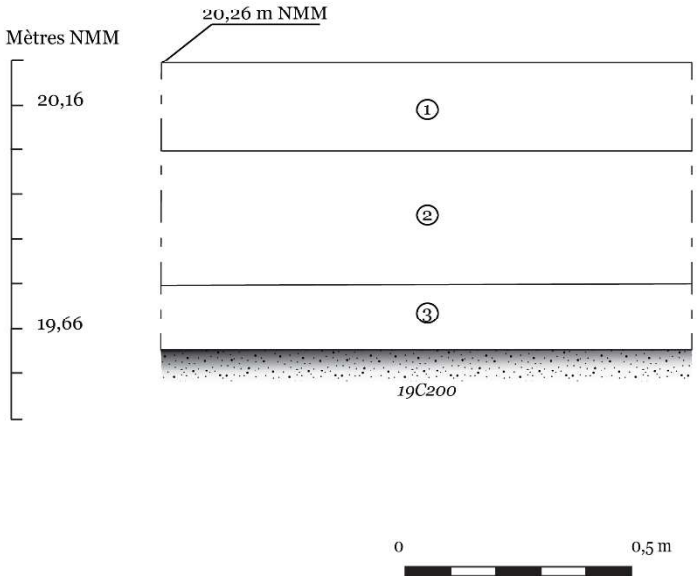

DESCRIPTION DES COUCHES

① Asphalte. 19C1.

② Gravier 0-3/4. 19C2.

③ Sable orangé à beige, meuble à compact, hétérogène. 19C3.

LÉGENDE

Maçonnerie

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 12 avril 2024

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CeEt-80-24A, paroi ouest de la portion est

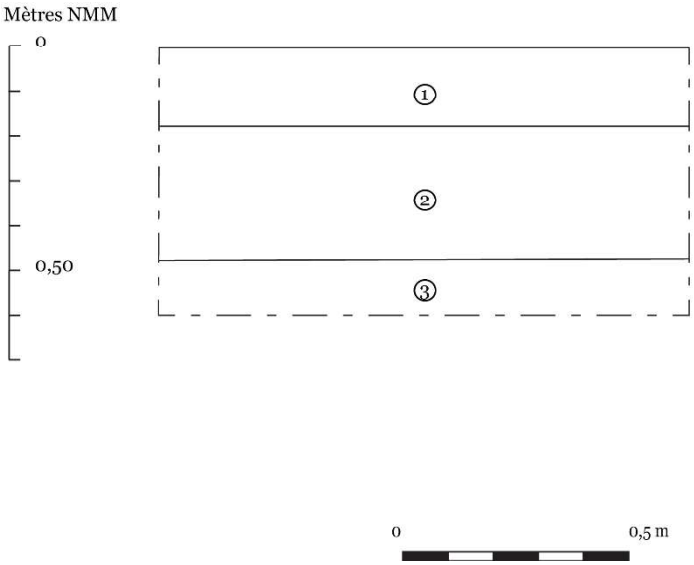

DESCRIPTION DES COUCHES

① Asphalte. 24A1.

② Gravier 0-3/4. 24A2.

③ Loam brun compact avec inclusions de calcaire, de béton, de mortier et de blocs de pavés en béton. 24A3.

LÉGENDE

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 10 avril 2024

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE
CeEt-82-5A, paroi ouest

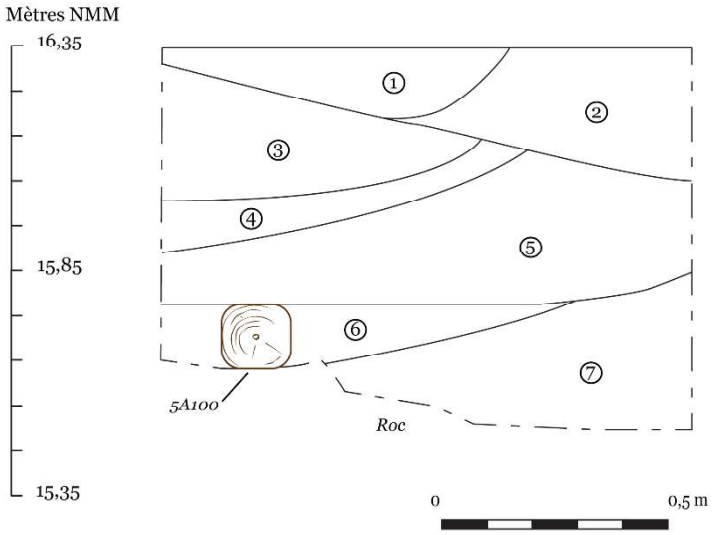

DESCRIPTION DES COUCHES

① Sable limoneux, gazon. 5A1.

② Gravier 3/4" mélangé de sable. 5A2.

③ Sable organique gris-bleu. 5A3

④ Sable brun-orangé légèrement organique. 5A4.

⑤ Sable graveleux avec inclusions de taches beiges sableuses. 5A5

⑥ Sable orangé. 5A6

⑦ Sable gris foncé marbré orangé. 5A7

LÉGENDE

Vestige de bois 5A100

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 10 avril 2024

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE
CeEt-82-5B, paroi sud

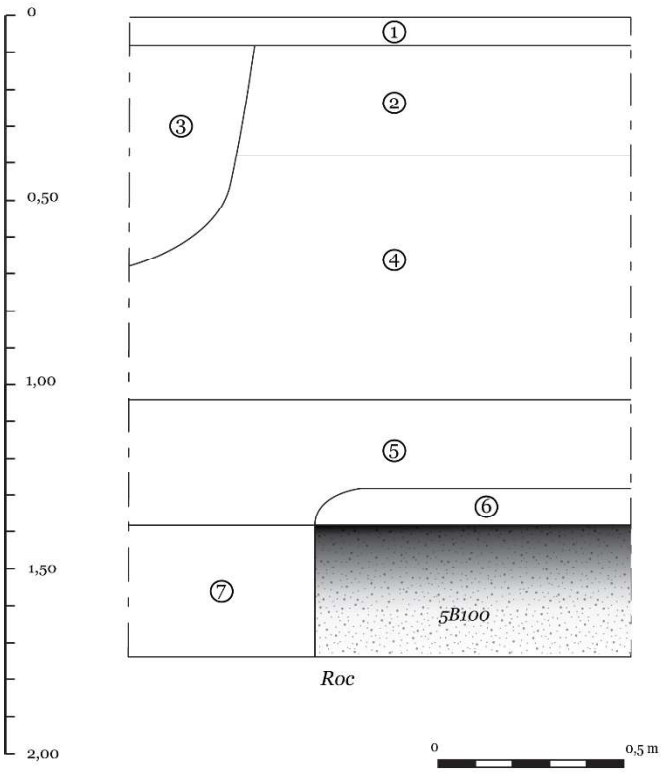

DESCRIPTION DES COUCHES

① Asphalte. 5B1.

② Gravier 0-3/4. 5B3.

③ Béton. 5B2.

④ Sable grossier avecinclusions de schiste, de mortier et de brique. 5B4.

⑤ Gravier gris et sable, inclusions d'artefacts. 5B5.

⑥ Sable et cendres noirâtres avec jusqu'à 10% de mortier beige et traces de briques. 5B6.

⑦ Mortier beige et pierres éparses. 5B7.

LÉGENDE

Maçonnerie

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 10 avril 2024

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE
CdP2023-2A, paroi est

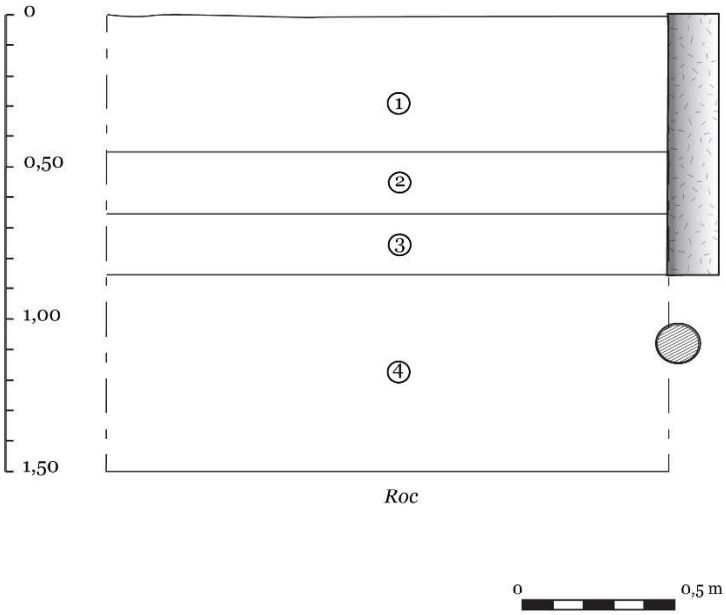

DESCRIPTION DES COUCHES

① Sable limoneux brun. 2A1.

② Asphalte. 2A2.

③ Béton friable. 2A3.

④ Loam brun avec inclusions de schiste, des traces de briques et quelques tessons de terre cuite fine blanche (élagué). 2A4.

LÉGENDE

Tuyau en fer

Béton

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 5 avril 2024

ANNEXE B : CATALOGUES PHOTOS

CeEt-38

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-001	IMGP9098	-	Avant excavation	NE	15-05-2023	OL
CeEt-38-2023-002	IMGP9099	-	Avant excavation	NE	15-05-2023	OL
CeEt-38-2023-003	IMGP9154	19A	19A fin, découverte d'une conduite	NO	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-004	IMGP9155	19A	19A fin, découverte d'une conduite	NO	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-005	IMGP9156	19A	19A paroi sud-est	SE	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-006	IMGP9157	19A	19A paroi sud-est	SE	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-007	IMGP9158	19A	19A paroi sud-est	SE	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-008	IMGP9159	19A	19A, joint de la conduite	SO	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-009	IMGP9160	19A	19A, joint de la conduite	SO	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-010	IMGP9161	19A	19A fin excavation	S	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-011	IMGP9162	19A	19A fin excavation	S	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-012	IMGP9163	19A	19A fin excavation	S	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-013	IMGP9164	19A	19A fin excavation	O	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-014	IMGP9165	19A	19A fin excavation	O	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-015	IMGP9166	19B	19B fin excavation	SO	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-016	IMGP9167	19B	19B fin excavation	SO	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-017	IMGP9168	19B	19B fin excavation	O	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-018	IMGP9169	19B	19B fin excavation	O	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-019	IMGP9170	19B	19B fin excavation	N	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-020	IMGP9171	19B	19B fin excavation	N	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-021	IMGP9172	19B	19B fin excavation	O	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-022	IMGP9173	19B	19B fin excavation	O	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-023	IMGP9174	19B	19B fin excavation	S	18-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-024	IMGP9175	19B	19B fin excavation	S	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-025	IMGP9184	19C	19C, béton sous l'asphalte	-	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-026	IMGP9185	19C	19C, béton sous l'asphalte	-	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-027	IMGP9186	19C	19C, béton sous l'asphalte	-	18-05-2023	OL
CeEt-38-2023-028	IMGP9187	19C	19C avant extraction du béton	NO	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-029	IMGP9188	19C	19C avant extraction du béton	NO	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-030	IMGP9189	19C	19C, surface de béton	SE	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-031	IMGP9190	19C	19C, surface de béton	SE	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-032	IMGP9191	19C	19C, surface de béton	SE	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-033	IMGP9192	19C	19C, sondage manuel et possible vestige	SE	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-034	IMGP9193	19C	19C, sondage manuel et possible vestige	SE	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-035	IMGP9194	19C	19C, sondage manuel	NO	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-036	IMGP9195	19C	19C, sondage manuel	SO	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-037	IMGP9199	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-038	IMGP9200	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-039	IMGP9201	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-040	IMGP9219	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-041	IMGP9220	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-042	IMGP9221	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-043	IMGP9222	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-044	IMGP9223	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-045	IMGP9224	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-046	IMGP9225	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-047	IMGP9226	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-048	IMGP9227	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-049	IMGP9228	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-050	IMGP9229	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-051	IMGP9230	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-052	IMGP9231	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-053	IMGP9232	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-054	IMGP9233	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-055	IMGP9234	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-056	IMGP9235	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-057	IMGP9236	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-058	IMGP9237	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-059	IMGP9238	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-060	IMGP9239	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-061	IMGP9240	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-062	IMGP9241	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-063	IMGP9242	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-064	IMGP9243	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-065	IMGP9244	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-066	IMGP9245	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-067	IMGP9246	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-068	IMGP9247	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-069	IMGP9248	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-070	IMGP9249	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-071	IMGP9250	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-072	IMGP9251	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-073	IMGP9252	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-074	IMGP9253	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-075	IMGP9254	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-076	IMGP9255	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-077	IMGP9256	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-078	IMGP9257	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-079	IMGP9258	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-080	IMGP9259	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-081	IMGP9260	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-082	IMGP9261	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-083	IMGP9262	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-084	IMGP9263	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-085	IMGP9264	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-086	IMGP9265	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-087	IMGP9266	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-088	IMGP9267	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-089	IMGP9268	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-090	IMGP9269	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-091	IMGP9270	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-092	IMGP9271	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-093	IMGP9272	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-094	IMGP9273	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-095	IMGP9274	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-096	IMGP9275	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-097	IMGP9276	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-098	IMGP9277	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-099	IMGP9278	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-100	IMGP9279	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-101	IMGP9280	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-102	IMGP9281	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-103	IMGP9282	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-104	IMGP9283	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-105	IMGP9284	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-106	IMGP9285	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-107	IMGP9286	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-108	IMGP9287	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-109	IMGP9288	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-110	IMGP9289	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-111	IMGP9290	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-112	IMGP9291	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-113	IMGP9292	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-114	IMGP9293	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-115	IMGP9294	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-116	IMGP9295	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-117	IMGP9296	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-118	IMGP9297	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-119	IMGP9298	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-120	IMGP9299	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-121	IMGP9300	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-122	IMGP9301	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-123	IMGP9302	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-124	IMGP9303	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-125	IMGP9304	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-126	IMGP9305	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-127	IMGP9306	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-128	IMGP9307	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-129	IMGP9308	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-130	IMGP9309	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-131	IMGP9310	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-132	IMGP9311	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-133	IMGP9312	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-134	IMGP9313	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-135	IMGP9314	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-136	IMGP9315	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-137	IMGP9316	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-138	IMGP9317	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-139	IMGP9318	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-140	IMGP9319	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-141	IMGP9320	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-142	IMGP9321	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-143	IMGP9322	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-144	IMGP9323	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-145	IMGP9324	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-146	IMGP9325	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-147	IMGP9326	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-148	IMGP9327	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-149	IMGP9328	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-150	IMGP9329	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-151	IMGP9330	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-152	IMGP9331	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-153	IMGP9332	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-154	IMGP9333	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-155	IMGP9334	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-156	IMGP9335	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-157	IMGP9336	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-158	IMGP9337	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-159	IMGP9338	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-160	IMGP9339	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-161	IMGP9340	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-162	IMGP9341	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-163	IMGP9342	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-164	IMGP9343	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-165	IMGP9344	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-166	IMGP9345	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-167	IMGP9346	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-168	IMGP9347	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-169	IMGP9348	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-170	IMGP9349	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-171	IMGP9350	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-172	IMGP9351	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-173	IMGP9352	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-174	IMGP9353	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-175	IMGP9354	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-176	IMGP9355	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-177	IMGP9356	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-178	IMGP9357	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-179	IMGP9358	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-180	IMGP9359	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-181	IMGP9360	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-182	IMGP9361	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-183	IMGP9362	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-184	IMGP9363	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-185	IMGP9364	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-186	IMGP9365	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-187	IMGP9366	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-188	IMGP9367	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-189	IMGP9368	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-190	IMGP9369	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-191	IMGP9370	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-192	IMGP9371	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-193	IMGP9372	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-194	IMGP9373	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-195	IMGP9374	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-196	IMGP9375	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-197	IMGP9376	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-198	IMGP9377	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-199	IMGP9378	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-200	IMGP9379	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-201	IMGP9380	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-202	IMGP9381	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-203	IMGP9382	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-204	IMGP9383	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-205	IMGP9384	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-206	IMGP9385	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-207	IMGP9386	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-208	IMGP9387	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-209	IMGP9388	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-210	IMGP9389	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-211	IMGP9390	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-212	IMGP9391	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-213	IMGP9392	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-214	IMGP9393	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-215	IMGP9394	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-216	IMGP9395	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-217	IMGP9396	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-218	IMGP9397	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-219	IMGP9398	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-220	IMGP9399	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-221	IMGP9400	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-222	IMGP9401	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-223	IMGP9402	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-224	IMGP9403	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-225	IMGP9404	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-226	IMGP9405	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-227	IMGP9406	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-228	IMGP9407	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-229	IMGP9408	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-230	IMGP9409	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-231	IMGP9410	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-232	IMGP9411	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-233	IMGP9412	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-234	IMGP9413	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-235	IMGP9414	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-236	IMGP9415	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-237	IMGP9416	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-238	IMGP9417	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-239	IMGP9418	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-240	IMGP9419	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-241	IMGP9420	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-242	IMGP9421	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-243	IMGP9422	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-244	IMGP9423	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-245	IMGP9424	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-246	IMGP9425	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-247	IMGP9426	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-248	IMGP9427	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-249	IMGP9428	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-250	IMGP9429	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-251	IMGP9430	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-252	IMGP9431	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-253	IMGP9432	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-254	IMGP9433	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-255	IMGP9434	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-256	IMGP9435	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-257	IMGP9436	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-258	IMGP9437	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-259	IMGP9438	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-260	IMGP9439	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-261	IMGP9440	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-262	IMGP9441	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-263	IMGP9442	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-264	IMGP9443	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-265	IMGP9444	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-266	IMGP9445	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-267	IMGP9446	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-268	IMGP9447	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-269	IMGP9448	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-270	IMGP9449	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-271	IMGP9450	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-272	IMGP9451	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-273	IMGP9452	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-274	IMGP9453	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-275	IMGP9454	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-276	IMGP9455	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-277	IMGP9456	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-278	IMGP9457	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-279	IMGP9458	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-280	IMGP9459	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-281	IMGP9460	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-282	IMGP9461	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-283	IMGP9462	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-284	IMGP9463	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-285	IMGP9464	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-286	IMGP9465	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-287	IMGP9466	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-288	IMGP9467	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-289	IMGP9468	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-290	IMGP9469	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-291	IMGP9470	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-292	IMGP9471	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-293	IMGP9472	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-294	IMGP9473	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-295	IMGP9474	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-296	IMGP9475	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-297	IMGP9476	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-298	IMGP9477	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-299	IMGP9478	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-300	IMGP9479	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-301	IMGP9480	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-302	IMGP9481	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-303	IMGP9482	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-304	IMGP9483	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-305	IMGP9484	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-306	IMGP9485	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-307	IMGP9486	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-308	IMGP9487	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-309	IMGP9488	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-310	IMGP9489	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-311	IMGP9490	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-312	IMGP9491	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-313	IMGP9492	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-314	IMGP9493	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-315	IMGP9494	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-316	IMGP9495	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-317	IMGP9496	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-318	IMGP9497	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-319	IMGP9498	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-320	IMGP9499	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-321	IMGP9500	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-322	IMGP9501	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-323	IMGP9502	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-324	IMGP9503	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-325	IMGP9504	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-326	IMGP9505	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-327	IMGP9506	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-328	IMGP9507	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-329	IMGP9508	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-330	IMGP9509	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-331	IMGP9510	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-332	IMGP9511	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-333	IMGP9512	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-334	IMGP9513	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-335	IMGP9514	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-336	IMGP9515	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-337	IMGP9516	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-338	IMGP9517	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-339	IMGP9518	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-340	IMGP9519	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-341	IMGP9520	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-342	IMGP9521	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-343	IMGP9522	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-344	IMGP9523	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-345	IMGP9524	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-346	IMGP9525	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-347	IMGP9526	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-348	IMGP9527	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-349	IMGP9528	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-350	IMGP9529	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-351	IMGP9530	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-352	IMGP9531	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-353	IMGP9532	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-354	IMGP9533	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-355	IMGP9534	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-356	IMGP9535	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-357	IMGP9536	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-358	IMGP9537	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-359	IMGP9538	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-360	IMGP9539	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-361	IMGP9540	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-362	IMGP9541	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-363	IMGP9542	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-364	IMGP9543	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-365	IMGP9544	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-366	IMGP9545	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-367	IMGP9546	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-368	IMGP9547	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-369	IMGP9548	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-370	IMGP9549	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-371	IMGP9550	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-372	IMGP9551	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-373	IMGP9552	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-374	IMGP9553	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-375	IMGP9554	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-376	IMGP9555	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-377	IMGP9556	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-378	IMGP9557	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-379	IMGP9558	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-380	IMGP9559	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-381	IMGP9560	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-382	IMGP9561	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-383	IMGP9562	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-384	IMGP9563	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-385	IMGP9564	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-386	IMGP9565	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-387	IMGP9566	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-388	IMGP9567	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-389	IMGP9568	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-390	IMGP9569	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-391	IMGP9570	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-392	IMGP9571	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-393	IMGP9572	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-394	IMGP9573	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-395	IMGP9574	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-396	IMGP9575	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-397	IMGP9576	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-398	IMGP9577	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-399	IMGP9578	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-400	IMGP9579	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-401	IMGP9580	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-402	IMGP9581	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-403	IMGP9582	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-404	IMGP9583	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-405	IMGP9584	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-406	IMGP9585	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-407	IMGP9586	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-408	IMGP9587	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-409	IMGP9588	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-410	IMGP9589	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-411	IMGP9590	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-412	IMGP9591	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-413	IMGP9592	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-414	IMGP9593	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-415	IMGP9594	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-416	IMGP9595	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-417	IMGP9596	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-418	IMGP9597	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-419	IMGP9598	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-420	IMGP9599	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-421	IMGP9600	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-422	IMGP9601	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-423	IMGP9602	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-424	IMGP9603	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-425	IMGP9604	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-426	IMGP9605	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-427	IMGP9606	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-428	IMGP9607	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-429	IMGP9608	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-430	IMGP9609	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-431	IMGP9610	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-432	IMGP9611	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-433	IMGP9612	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-434	IMGP9613	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-435	IMGP9614	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-436	IMGP9615	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-437	IMGP9616	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-438	IMGP9617	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-439	IMGP9618	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-440	IMGP9619	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-441	IMGP9620	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-442	IMGP9621	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-443	IMGP9622	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-444	IMGP9623	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-445	IMGP9624	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-446	IMGP9625	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-447	IMGP9626	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-448	IMGP9627	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-449	IMGP9628	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-450	IMGP9629	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-451	IMGP9630	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-452	IMGP9631	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-453	IMGP9632	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-454	IMGP9633	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-455	IMGP9634	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-456	IMGP9635	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-457	IMGP9636	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-458	IMGP9637	19C	19C vestiges 19C200 et 19C300 PHOTOGRAMÉTRIE	-	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-459	IMGP9638	19C	Fin 19C, P7, P8	O	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-460	IMGP9639	19C	Fin 19C, P7, P8	O	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-461	IMGP9640	19C	Fin 19C, P7, P8	O	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-462	IMGP9641	19C	Fin 19C, P6	O	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-463	IMGP9642	19C	Fin 19C, P6	O	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-464	IMGP9643	19C	Fin 19C, P4, P5	O	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-465	IMGP9644	19C	Fin 19C, P4, P5	O	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-466	IMGP9645	19C	Fin 19C, P3	O	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-467	IMGP9646	19C	Fin 19C, P3	O	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-468	IMGP9647	19C	Fin 19C, P1, P2	O	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-469	IMGP9648	19C	Fin 19C, P1, P2	O	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-470	IMGP9649	19C	19C200	SE	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-471	IMGP9650	19C	19C200	SE	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-472	IMGP9651	19C	19C200	SE	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-473	IMGP9652	19C	19C300	SE	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-474	IMGP9653	19C	19C300	SE	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-475	IMGP9654	19C	19C300	SE	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-476	IMGP9655	19C	19C300	NO	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-477	IMGP9656	19C	19C300	NO	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-478	IMGP9657	19C	19C paroi nord-est devant 19C200	NE	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-479	IMGP9658	19C	19C paroi nord-est devant 19C200	NE	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-480	IMGP9659	19C	19C paroi est devant 19C300	NE	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-481	IMGP9660	19C	19C paroi est devant 19C300	NE	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-482	IMGP9661	19D	19D, en excavation	NE	23-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-38-2023-483	IMGP9662	19D	19D, en excavation	NE	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-484	IMGP9663	19C	19C portion est	E	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-485	IMGP9664	19C	19C portion est	E	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-486	IMGP9665	19C	19C portion est	E	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-487	IMGP9666	19C	19C portion est	E	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-488	IMGP9667	19C	19C portion est	E	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-489	IMGP9668	19C	19C portion est paroi nord	N	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-490	IMGP9669	19C	19C portion est paroi nord	N	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-491	IMGP9670	19C	19C portion est paroi nord	N	23-05-2023	OL
CeEt-38-2023-492	IMGP9671	19C	19C portion est paroi nord	N	23-05-2023	OL

CeEt-80

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-80-2023-001	IMGP9708	24A	24A avant excavation, après retrait asphalte	O	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-002	IMGP9709	24A	24A avant excavation, après retrait asphalte	O	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-003	IMGP9710	24A	24A avant excavation, après retrait asphalte	O	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-004	IMGP9711	24A	24A avant excavation, après retrait asphalte	O	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-005	IMGP9712	24A	24A avant excavation, après retrait asphalte	N	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-006	IMGP9757	24A	24A avant excavation, après retrait asphalte	SO	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-007	IMGP9758	24A	24A avant excavation, après retrait asphalte	-	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-008	IMGP9759	24A	Mauvaise photo - 24A en excavation	-	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-009	IMGP9760	24A	Mauvaise photo - 24A en excavation	-	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-010	IMGP9761	24A	Mauvaise photo - 24A en excavation	-	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-011	IMGP9762	24A	Mauvaise photo - 24A en excavation	-	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-012	IMGP9763	24A	Mauvaise photo - 24A en excavation	-	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-013	IMGP9764	24A	Mauvaise photo - 24A en excavation	-	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-014	IMGP9765	24A	Mauvaise photo - 24A en excavation	-	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-015	IMGP9766	24A	Mauvaise photo - 24A en excavation	-	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-016	IMGP9767	24A	Mauvaise photo - 24A en excavation	-	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-017	IMGP9768	24A	Mauvaise photo - 24A en excavation	-	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-018	IMGP9769	24A	Mauvaise photo - 24A en excavation	-	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-019	IMGP9770	24A	Mauvaise photo - 24A en excavation	-	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-020	IMGP9771	24A	Mauvaise photo - 24A en excavation	-	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-021	IMGP9772	24A	Mauvaise photo - 24A en excavation	-	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-022	IMGP9773	24A	24A fin d'excavation	S	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-023	IMGP9774	24A	24A fin d'excavation	S	25-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-80-2023-024	IMGP9775	24A	24A fin d'excavation	S	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-025	IMGP9776	24A	24A fin d'excavation	S	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-026	IMGP9777	24A	24A fin d'excavation	S	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-027	IMGP9778	24A	24A fin d'excavation	S	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-028	IMGP9779	24A	24A fin d'excavation	N	25-05-2023	OL
CeEt-80-2023-029	IMG_722	24B	24B, découverte des traverses du tramway	NE	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-030	IMG_723	24B	24B, découverte des traverses du tramway	NE	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-031	IMG_724	24B	24B, découverte des traverses du tramway	NE	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-032	IMG_725	24B	24B, découverte des traverses du tramway	NE	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-033	IMG_726	24B	24B, découverte des traverses du tramway	NE	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-034	IMG_727	24B	24B, découverte des traverses du tramway	NE	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-035	IMG_728	24B	24B, découverte des traverses du tramway	NE	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-036	IMG_729	24B	24B, découverte des traverses du tramway	NE	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-037	IMG_730	24B	24B, découverte des traverses du tramway	NE	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-038	IMG_731	24B	24B, découverte des traverses du tramway	O	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-039	IMG_732	24B	24B, découverte des traverses du tramway	O	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-040	IMG_733	24B	24B, découverte des traverses du tramway	O	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-041	IMG_734	24B	24B, découverte des traverses du tramway	O	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-042	IMG_735	24B	24B, poursuite excavation avant extraction des traverses	NO	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-043	IMG_736	24B	24B, poursuite excavation avant extraction des traverses	NO	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-044	IMG_737	24B	24B, poursuite excavation avant extraction des traverses	N	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-045	IMG_738	24B	24B, poursuite excavation avant extraction des traverses	N	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-046	IMG_739	24B	24B, Ambiance	E	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-047	IMG_740	24B	24B, métal sur les traverses	O	18-07-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-80-2023-048	IMG_741	24B	24B, métal sur les traverses	S	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-049	IMG_742	24B	24B cassage du béton	N	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-050	IMG_743	24B	24B cassage du béton	N	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-051	IMG_744	24B	24B, traverses retirées	-	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-052	IMG_745	24B	24B, traverses retirées	-	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-053	IMG_746	24B	24B, traverses retirées	-	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-054	IMG_747	24B	24B, traverses retirées	-	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-055	IMG_748	24B	24B, traverses retirées	-	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-056	IMG_749	24B	24B, portion ouest excavation	E	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-057	IMG_750	24B	24B, portion ouest excavation	E	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-058	IMG_751	24B	24B, portion ouest excavation	E	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-059	IMG_752	24B	24B, portion ouest excavation	E	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-060	IMG_753	24B	24B, portion ouest excavation	S	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-061	IMG_754	24B	24B, portion ouest excavation	S	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-062	IMG_755	24B	24B, portion ouest excavation	S	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-063	IMG_756	24B	24B, portion ouest excavation	S	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-064	IMG_757	24B	24B, portion ouest excavation	S	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-065	IMG_758	24B	24B, portion ouest excavation	S	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-066	IMG_759	24B	24B, portion ouest excavation	S	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-067	IMG_760	24B	24B, portion ouest excavation	S	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-068	IMG_761	24B	24B, portion ouest, plaques de métal associés aux traverses	-	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-069	IMG_762	24B	24B, portion ouest, plaques de métal associés aux traverses	-	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-070	IMG_763	24B	24B, portion ouest, plaques de métal associés aux traverses	-	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-071	IMG_764	24B	24B, restes d'un ancien pavage de route	E	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-072	IMG_765	24B	24B, restes d'un ancien pavage de route	E	19-07-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-80-2023-073	IMG_766	24B	24B, restes d'un ancien pavage de route	E	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-074	IMG_767	24B	24B, restes d'un ancien pavage de route, gros plan	-	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-075	IMG_768	24B	24B, restes d'un ancien pavage de route, gros plan	-	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-076	IMG_769	24B	24B, restes d'un ancien pavage de route	E	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-077	IMG_770	24B	24B, restes d'un ancien pavage de route	E	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-078	IMG_771	24B	24B, restes d'un ancien pavage de route	E	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-079	IMG_772	24B	24B, portion ouest excavation	SO	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-080	IMG_773	24B	24B, portion ouest, traverses avec métal	-	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-081	IMG_774	24B	24B, portion ouest, traverses avec métal	-	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-082	IMG_775	24B	24B, portion ouest, traverses avec métal	-	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-083	IMG_776	24B	24B, portion ouest, traverses avec métal	-	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-084	IMG_777	24B	24B, portion ouest, traverses avec métal	-	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-085	-	24B	24B, durant arrachage de l'asphalte	N	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-086	-	24B	24B, cassage du béton	N	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-087	-	24B	24B, cassage du béton	N	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-088	-	24B	24B, traverses du tramway	E	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-089	-	24B	24B, traverses du tramway	E	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-090	-	24B	24B, traverses du tramway	NE	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-091	-	24B	24B, traverses du tramway	N	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-092	-	24B	24B, traverses du tramway	N	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-093	-	24B	24B, traverse du tramway retirée	-	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-094	-	24B	24B, traverse du tramway retirée	-	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-095	-	24B	24B, dégagement d'une traverse	SO	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-096	-	24B	24B, dégagement d'une traverse	SO	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-097	-	24B	24B Ambiance	O	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-098	-	24B	24B Ambiance	O	18-07-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-80-2023-099	-	24B	24B, traverse retirée	-	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-100	-	24B	24B, traverse retirée	-	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-101	-	24B	24B, traverse retirée	-	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-102	-	24B	24B, traverse retirée	-	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-103	-	24B	24B, traverse retirée	-	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-104	-	24B	24B, excavation	NE	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-105	-	24B	24B, excavation	NE	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-106	-	24B	24B, excavation	NE	18-07-2023	OL
CeEt-80-2023-107	-	24B	24B, traverses retirées	-	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-108	-	24B	24B, traverses retirées	-	19-07-2023	OL
CeEt-80-2023-109	-	24B	24B, traverses retirées	-	19-07-2023	OL

CeEt-82

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-82-2023-001	IMGP9119	5A	Vestige 5A100 en plan	NO	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-002	IMGP9120	5A	Vestige 5A100 en plan	NO	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-003	IMGP9121	5A	Vestige 5A100 en plan	NE	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-004	IMGP9122	5A	Vestige 5A100 en plan	NE	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-005	IMGP9123	5A	Vestige 5A100 en plan	SO	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-006	IMGP9124	5A	Vestige 5A100 en plan	SO	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-007	IMGP9125	5A	Vestige 5A100 rapproché	SO	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-008	IMGP9126	5A	Vestige 5A100 rapproché	SO	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-009	IMGP9127	5A	Vestige 5A100 rapproché	SO	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-010	IMGP9128	5A	Vestige 5A100 rapproché	SO	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-011	IMGP9129	5A	Vestige 5A100 rapproché	SO	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-012	IMGP9130	5A	Vestige 5A100 rapproché	SO	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-013	IMGP9131	5A	Vestige 5A100 rapproché	SO	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-014	IMGP9132	5A	Vestige 5A100 rapproché	SO	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-015	IMGP9133	5A	Vestige 5A100 rapproché	SO	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-016	IMGP9134	5A	Vestige 5A100 rapproché	SO	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-017	IMGP9135	5A	Vestige 5A100 rapproché	SO	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-018	IMGP9136	5A	5A paroi ouest avant extraction de 5A100	O	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-019	IMGP9137	5A	5A paroi ouest avant extraction de 5A100	O	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-020	IMGP9138	5A	5A paroi ouest avant extraction de 5A100	O	15-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-82-2023-021	IMGP9139	5A	5A paroi ouest avant extraction de 5A100	O	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-022	IMGP9140	5A	5A paroi ouest avant extraction de 5A100	O	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-023	IMGP9141	5A	5A paroi ouest avant extraction de 5A100	O	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-024	IMGP9142	5A	5A paroi ouest avant extraction de 5A100	O	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-025	IMGP9143	5A	5A paroi ouest avant extraction de 5A100	O	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-026	IMGP9144	5A	5A100 (planche) retirée	-	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-027	IMGP9145	5A	5A100 (planche) retirée	-	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-028	IMGP9146	5A	5A100 (planche) retirée	-	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-029	IMGP9147	5A	5A100 (planche) retirée	-	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-030	IMGP9148	5A	5A100 (planche) retirée	-	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-031	IMGP9149	5A	5A100 (planche) retirée	-	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-032	IMGP9150	5A	5A100 (planche) retirée	-	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-033	IMGP9151	5A	5A100 (planche) retirée	-	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-034	IMGP9152	5A	5A100 (planche) retirée	-	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-035	IMGP9153	5A	5A100 (planche) retirée	-	15-05-2023	OL
CeEt-82-2023-036	IMGP9181	5C	Surface du tunnel	E	18-05-2023	OL
CeEt-82-2023-037	IMGP9182	5C	Surface du tunnel	E	18-05-2023	OL
CeEt-82-2023-038	IMGP9183	5C	Surface du tunnel	E	18-05-2023	OL
CeEt-82-2023-039	IMGP9196	5C	Excavation tranchée 5C	NO	23-05-2023	OL
CeEt-82-2023-040	IMGP9197	5C	Excavation tranchée 5C	NO	23-05-2023	OL
CeEt-82-2023-041	IMGP9198	5C	Excavation tranchée 5C	NO	23-05-2023	OL
CeEt-82-2023-042	-	5A	5A100, détail	O	16-05-2023	OL
CeEt-82-2023-043	-	5A	5A100	O	16-05-2023	OL
CeEt-82-2023-044	-	5B	5B avant excavation	E	05-06-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-82-2023-045	-	5B	5B avant excavation	E	05-06-2023	OL
CeEt-82-2023-046	-	5B	5B en excavation	S	05-06-2023	OL
CeEt-82-2023-047	-	5B	5B en excavation	S	05-06-2023	OL
CeEt-82-2023-048	-	5B	5B en excavation	SE	05-06-2023	OL
CeEt-82-2023-049	-	5B	5B avant retrait des massifs de béton, paroi sud	S	05-06-2023	OL
CeEt-82-2023-050	-	5B	5B avant retrait des massifs de béton, paroi sud	S	05-06-2023	OL
CeEt-82-2023-051	-	5B	5B avant retrait des massifs de béton, paroi sud	S	05-06-2023	OL
CeEt-82-2023-052	-	5B	5B avant retrait des massifs de béton, paroi sud	S	05-06-2023	OL
CeEt-82-2023-053	-	5B	5B fin excavation avant retrait des massifs de béton	SE	05-06-2023	OL
CeEt-82-2023-054		5B	5B200, parement ouest	E	07-08-2023	OL
CeEt-82-2023-055		5B	5B200, parement ouest	E	07-08-2023	OL
CeEt-82-2023-056		5B	5B200, parement ouest	E	07-08-2023	OL
CeEt-82-2023-057		5B	5B200, parement ouest	E	07-08-2023	OL
CeEt-82-2023-058		5B	5B200, parement ouest	E	07-08-2023	OL
CeEt-82-2023-059		5B	5B200, parement ouest	E	07-08-2023	OL
CeEt-82-2023-060		5B	5B200, parement ouest	E	07-08-2023	OL
CeEt-82-2023-061		5B	5B paroi sud	S	07-08-2023	OL
CeEt-82-2023-062		5B	5B, redécouverte du vestige 5B100	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-063		5B	5B, redécouverte du vestige 5B100	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-064		5B	5B, redécouverte du vestige 5B100	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-065		5B	5B, redécouverte du vestige 5B100	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-066		5B	5B, redécouverte du vestige 5B100	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-067		5B	5B, redécouverte du vestige 5B100	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-068		5B	5B, redécouverte du vestige 5B100	S	09-08-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-82-2023-069		5B	5B, vestige 5B100, parement nord	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-070		5B	5B, vestige 5B100, parement nord	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-071		5B	5B, vestige 5B100, parement nord	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-072		5B	5B, vestige 5B100, coin n-e	SO	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-073		5B	5B, vestige 5B100, coin n-e	SO	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-074		5B	5B, vestige 5B100, parement est	O	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-075		5B	5B, vestige 5B100, parement est	O	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-076		5B	5B, vestige 5B100, parement est	O	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-077		5B	5B, vestige 5B100, coin n-e	SO	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-078		5B	5B, vestige 5B100, coin n-e	SO	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-079		5B	5B, vestige 5B100, coin n-e	SO	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-080		5B	5B, vestige 5B100, coin n-e	SO	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-081		5B	5B, vestige 5B100 en plan	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-082		5B	5B, vestige 5B100 en plan	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-083		5B	5B, paroi sud près du vestige 5B100	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-084		5B	5B, paroi sud près du vestige 5B100	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-085		5B	5B, paroi sud et 5B100	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-086		5B	5B, paroi sud et 5B100	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-087		5B	5B, vestige 5B200 parement nord	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-088		5B	5B, vestige 5B200 parement nord	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-089		5B	5B, vestige 5B200 parement nord	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-090		5B	5B, vestige 5B200 parement ouest	E	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-091		5B	5B, vestige 5B200 parement ouest	E	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-092		5B	5B, vestige 5B200 parement ouest	E	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-093		5B	5B, vestige 5B200 parement ouest	E	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-094		5B	5B, vestige 5B200 parement nord	S	09-08-2023	OL
CeEt-82-2023-095		5B	5B, fin excavation	SE	09-08-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-82-2023-096		5B	5B100 surface	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-097		5B	Début excavation 5B	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-098		5B	Début excavation 5B	E	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-099		5B	Début excavation 5B	NE	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-100		5B	Excavation 5B	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-101		5B	Excavation 5B	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-102		5B	Excavation 5B	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-103		5B	Excavation 5B	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-104		5B	Excavation 5B	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-105		5B	Excavation 5B	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-106		5B	Excavation 5B	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-107		5B	Excavation 5B	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-108		5B	Excavation 5B	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-109		5B	Surface de 5B100	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-110		5B	Surface de 5B100	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-111		5B	Excavation 5B	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-112		5B	Excavation 5B	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-113		5B	Surface de 5B100	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-114		5B	Surface de 5B100	N	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-115		5B	Surface de 5B100	O	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-116		5B	Surface de 5B100	NO	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-117		5B	Surface de 5B100	O	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-118		5B	Trou dans 5B100	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-119		5B	Trou dans 5B100	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-120		5B	Trou dans 5B100	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-121		5B	Surface de 5B100	E	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-122		5B	Vestige 5B100	S	07-06-2023	BP

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-82-2023-123		5B	Vestige 5B100	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-124		5B	Vestige 5B100	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-125		5B	Vestige 5B100	E	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-126		5B	Vestige 5B100	E	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-127		5B	Vestige 5B100	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-128		5B	Vestige 5B100	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-129		5B	Vestige 5B100	S	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-130		5B	Paroi nord de 5B	N	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-131		5B	Paroi nord de 5B	N	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-132		5B	Paroi nord de 5B	N	07-06-2023	BP
CeEt-82-2023-133		5B	Paroi nord de 5B	N	07-06-2023	BP

CdP2023

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CdP-2023-001	IMGP9085	1A	1A avant excavation	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-002	IMGP9086	1A	1A avant excavation	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-003	IMGP9087	1A	1A avant excavation	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-004	IMGP9088	1A	1A avant excavation	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-005	IMGP9089	1A	1A avant excavation	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-006	IMGP9090	1A	1A avant excavation	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-007	IMGP9091	1A	1A avant excavation	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-008	IMGP9092	1A	1A avant excavation	O	15-05-2023	OL
CdP-2023-009	IMGP9093	1A	1A avant excavation	O	15-05-2023	OL
CdP-2023-010	IMGP9094	1A	1A avant excavation	O	15-05-2023	OL
CdP-2023-011	IMGP9095	1A	1A avant excavation	O	15-05-2023	OL
CdP-2023-012	IMGP9096	1A	1A avant excavation	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-013	IMGP9097	1A	1A avant excavation	O	15-05-2023	OL
CdP-2023-014	IMGP9098	2A	2A en cours d'excavation	O	15-05-2023	OL
CdP-2023-015	IMGP9099	2A	2A en cours d'excavation	O	15-05-2023	OL
CdP-2023-016	IMGP9100	2A	2A en cours d'excavation	O	15-05-2023	OL
CdP-2023-017	IMGP9101	2A	2A en cours d'excavation	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-018	IMGP9102	2A	2A paroi est avant fin d'excavation	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-019	IMGP9103	2A	2A paroi est avant fin d'excavation	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-020	IMGP9104	2A	2A paroi est avant fin d'excavation	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-021	IMGP9105	2A	2A paroi est	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-022	IMGP9106	2A	2A paroi est	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-023	IMGP9107	2A	2A fin excavation	SE	15-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CdP-2023-024	IMGP9108	2A	2A fin excavation	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-025	IMGP9109	2B	2B fin excavation	O	15-05-2023	OL
CdP-2023-026	IMGP9110	2B	2B fin excavation	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-027	IMGP9111	2B	2B paroi est	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-028	IMGP9112	2B	2B paroi est	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-029	IMGP9113	2B	2B paroi est	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-030	IMGP9114	2B	2B paroi est	E	15-05-2023	OL
CdP-2023-031	IMGP9115	2B	2B paroi sud	S	15-05-2023	OL
CdP-2023-032	IMGP9116	2B	2B paroi sud	S	15-05-2023	OL
CdP-2023-033	IMGP9176	1A	Excavation 1A	E	18-05-2023	OL
CdP-2023-034	IMGP9177	1A	Excavation 1A	E	18-05-2023	OL
CdP-2023-035	IMGP9178	1A	Excavation 1A	E	18-05-2023	OL
CdP-2023-036	IMGP9179	1A	Excavation 1A	E	18-05-2023	OL
CdP-2023-037	IMGP9180	1A	Excavation 1A	E	18-05-2023	OL

ANNEXE C : INVENTAIRE SOMMAIRE DE LA CULTURE MATÉRIELLE

CeEt-80

# inv	Code Borden	Op/SousOp/Lot	Code_mat	Materiau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	N_Bte	N_Cat	Notes
00001	CeEt-80	24A100	M3.04.5	Fonte	Semelle de voie ferrée	1	1	Fragment de forme rectangulaire, mesurant 17 cm de large par 24,5 cm de long et 1,5 cm de haut. L'objet semble être percé à 4 endroits à distance égale (trous de forme carrée). Sert à fixer le rail du tramway aux traverses de bois.	1		Portion ouest
00002	CeEt-80	24A100	M3.04.5	Fonte	Semelle de voie ferrée	1	1	Fragment de forme plus ou moins rectangulaire, mesurant 17 cm de large, 25 cm de long et 1,5 cm de haut. L'une des extrémités semble trouées (possiblement volontairement). On observe aussi la présence d'une possible poignée ou manivelle. Sert à fixer le rail du tramway aux traverses de bois.	1		Portion ouest

CeEt-82

# inv	Code_Borden	Op/SousOp/ Lot	Code_mat	Materiau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation	Notes
00001	CeEt-82	5B2	M1.3.2	Grès cérame grossier glaçuré au sel	Bouteille	1	1	Bouteille complète à lèvre arrondie, col cylindrique, épaule tombante, corps cylindrique et pied plat. Bouteille glaçuré au sel de façon Lambeth tardif (partie basse de l'objet est recouvert d'un engobe brun orangé, tandis que la partie haute est recouverte d'un engobe brun foncé).	Fin 18e siècle au 19e siècle.	La forme ne correspondant pas tout à fait au type d'objet produit pour ce type de glaçure, il est possible qu'il s'agisse d'une imitation de grès de type Lambeth (ça serait alors une production nord-américaine).
00002	CeEt-82	5B99	E1.3.1.5	Mammifères	Ossemnet	1	1	Fragment d'os de mammifère. Trace de boucherie.		
00003	CeEt-82	5B99	M1.1.2	Terre cuite commune vernissée	Pot	3	1	Fragments jointifs de corps et base d'un pot. TCC vernissée d'Angleterre du nord-est sans engobe. Présence d'une glaçure brune picoté jaune sur les surfaces intérieure et extérieure du contenant.	18e siècle à la fin du 19e siècle	
00004	CeEt-82	5B99	M1.1.2	Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	1	Fragment de corps d'un contenant. Pâte orangé-rosâtre. Présence d'un enduit sur la surface intérieure brunâtre et d'une glaçure tâcheté jaune brunâtre sur la surface extérieure. Possiblement une production locale		
00005	CeEt-82	5B99	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Assiette ou plat	1	1	Fragment de fond d'une assiette ou d'un plat. Présence d'un décor imprimé en bleu sur la surface intérieure, probablement un décor de style *blue willow*.	1805 c à aujourd'hui	

# inv	Code_Borden	Op/SousOp/ Lot	Code_mat	Materiau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation	Notes
00006	CeEt-82	5B99	M2.2	Verre teinté	Bouteille	1	1	Fragment de corps et base d'une bouteille en verre teinté vert. Probablement soufflé dans un moule. Le corps a une forme carrée et possède un décor cannelé. La base possède un point d'appuis plat et un cul légèrement concave.		
00007	CeEt-82	5B99	M2.2	Verre teinté	Bouteille à médicament	1	1	Fragment de corps et base d'une bouteille à médicament en verre teinté vert. Fabriqué dans un moule à deux parties (on voit la ligne du moule qui traverse la base et qui remonte de part et d'autre du corps). Le corps a une forme rectangulaire à chanfreins plats et le point d'appuis de la base est complètement plat. Altération moyenne causée par les sols (présence de patine).	2e moitié du 19e siècle	
00008	CeEt-82	5B99	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille à boisson alcoolisée	4	4	Fragments de corps et bases provenant de 4 bouteilles distinctes. Verre de couleur vert foncé transparent de type britannique. Corps cylindrique (plus ou moins régulier), talon renflé, cul de forme sphérique à cône arrondi. 1 fragment avec point d'appuis plat.	2e moitié du 18e siècle au 19e siècle	
00009	CeEt-82	5B300	M5.3.3	Plastique	Bouton	1	1	Bouton à deux trous de forme circulaire dontla surface supérieure est concave et la surface inférieure est convexe. 2,2 cm de diamètre.		

# inv	Code_Borden	Op/SousOp/ Lot	Code_mat	Materiau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation	Notes
00010	CeEt-82	5B300	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille à boisson alcoolisée	1	1	Fragment de corps et base d'une bouteille à boisson alcoolisée. Verre de couleur vert foncé transparent. Corps cylindrique, talon arrondi, cul en cloche à mamelon.		
00011	CeEt-82	5B300	M2.2	Verre teinté	Isolateur électrique	1	1	Fragment d'isolateur électrique en verre teinté vert.	après 1864	
00012	CeEt-82	5B300	M1.3.3.2	Grès cérame grossier glaçuré au feldspath de Bristol	Bouteille	1	1	Fragment de corps et base d'une bouteille. Corps de forme cylindrique, pied plat. Inscription moulée en creux sur le talon : « PORT-DUNDAS / GLASGOW / [POTTERY CO] ». Bouteille fabriquée par la *Port Dundas Pottery,* active entre 1828 et 1932.	1828-1932	
00013	CeEt-82	5B300	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Couvercle	1	1	Fragment de bord de couvercle. Sans décor apparent. Semble être un couvercle de forme ovale.		
00014	CeEt-82	5B300	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Contenant	1	1	Fragment de corps d'un contenant. Présence d'un décor imprimé en vert sur les surfaces intérieure et extérieure à motif végétal. Les décors imprimés en vert sont produits entre 1829 c et 1859 c.	1829 c - 1859 c	
00015	CeEt-82	5B300	M1.2.3.2	Terre cuite fine jaune avec engobe et vernissée	Contenant	1	1	Fragment de bord et corps d'un contenant (peut-être un pot?). Décor à engobe de type mocha vert (bande blanche avec le décor mocha en vert par-dessus, encadré par une ligne noire).	1820 c - 1940 c	

# inv	Code_Borden	Op/SousOp/ Lot	Code_mat	Materiau	Objet	n_art	n_obj	Commentaires	Datation	Notes
00016	CeEt-82	5B300	M1.1.3.2	Terre cuite commune avec engobe et vernissée d'Angleterre du nord-est	Contenant	2	2	Fragments de bord et corps provenant de deux contenants disctincts. Pâte rouge, la surface intérieure est recouverte d'un engobe blanc puis d'une glaçure incolore. Sur un des fragments, présence d'une glaçure brune tâcheté de jaune sur la surface extérieure. Sur l'autre fragment, présence d'un décor à l'oxyde de fer sur la surface intérieure	1750 c - 1899	

Réfection et élargissement du pont Rivest

Ville de Repentigny

Interventions archéologiques 2023

Rapport

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Page couverture:

Détail d'un plan montant les expropriations pour la construction du pont Rivest dans les années 1960, secteur Le Gardeur (Brett, Ouellette & Berthiaume 1964b); Limite sud des excavations dans la sous-opération 1A, Archéotec 2023, PRS23_JF1_2111; Remblai de rehaussement avec grosses pierres (1A26) dans la partie sud de la sous-opération 1A, Archéotec 2023, PRS23_PV1_009; Stratigraphie de la paroi ouest dans la partie sud de l'aire 13, à l'emplacement du relevé h, Archéotec 2023, PRS23_PV1_032; Artéfacts et écofacts mis au jour au cours des excavations mécaniques dans la sous-opération 1A, aire 13, Archéotec 2024.

Page titre:

Vue générale des travaux d'excavation dans la sous-opération 1B. Les sols naturels sont visibles au centre et en arrière plan, Archéotec 2023, PRS23_JF1_2265; Travaux d'excavation dans le talus de la berge, sous-opération 1B, aire 14, Archéotec 2023, PRS23_JF1_2236; Aperçu d'artéfacts et d'écofacts mis au jour au cours de l'excavation mécanique dans le remblai 1B8, aire 14, sous-opération 1B, Archéotec 2023, PRS23_JF1_2247; Aperçu d'artéfacts et d'écofacts mis au jour au cours de l'excavation mécanique dans le remblai 1B8, aire 14, sous-opération 1B, Archéotec 2023, PRS23_JF1_2247; Fragment d'égout en terre cuite grossière mis au jour dans les déblais d'excavation de l'aire 14, sous-opération 1B, Archéotec 2024.

Réfection et élargissement du pont Rivest

Ville de Repentigny

Interventions archéologiques 2023

Rapport

Rapport remis
à la
Ville de Repentigny
par
Archéotec

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Avril 2024

Fonctions et attributions

Les personnes suivantes ont contribué à la réalisation de la recherche archéologique :

Archéotec inc.

Direction générale
Daniel Chevrier

Recherche documentaire
Pascale Vaillancourt
Julie Fournier
Daniel Chevrier

Interventions sur le terrain
Pascale Vaillancourt
Julie Fournier

Rédaction
Pascale Vaillancourt
Julie Fournier

Photographie des artéfacts
Chavin Chavez-Vyroubal

Inventaire des artéfacts et des écofacts
Pascale Vaillancourt

Édition
Pascale Vaillancourt

Géomatique
Alexandre Bisson-Larrivée

Ville de Repentigny, gestion des infrastructures

Charles Renaud

Les Entreprises Archéotec inc.
Fondée en 1977, la société Archéotec inc. (**www.archeotec.ca**) met sur pied des recherches, réalise des études archéologiques et effectue des recherches au terrain partout au Québec depuis 40 ans. Au fil des décennies, Archéotec a développé des expertises de pointe destinées à favoriser la recherche en archives, à colliger des données d'analyse, et à apporter une précision accrue des positionnements planimétrique et altimétrique.

Les Entreprises Archéotec inc.
8548, rue Saint-Denis Montréal H2P 2H2
Téléphone 514. 381.5112 Fax 514.381.4995
www.archeotec.ca

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Table des matières

1. Introduction....1
2. Méthodologie....7
3. État des connaissances....9

3.1 Éléments archéologiques 9
3.1.1 Le site archéologique BkFi-39 9
3.1.2 Le site archéologique BkFi-55 9
3.2 Éléments patrimoniaux 13
3.2.1 Église de la Purification-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie 13
3.2.2 Moulin à vent Grenier 13
3.2.3 Moulin à vent Antoine-Jetté....14
3.2.4 Noyau villageois de Saint-Paul-L'Ermite 14

4. Cadre paléogéographique et aperçu de l'occupation à la période préhistorique....27
5. Aperçu de l'occupation à la période historique....31

5.1 Les seigneuries de Repentigny, Lachenaie et L'Assomption 31
5.2 La concession des terres dans le secteur de Repentigny 32
5.2.1 Le chemin de traverse 32
5.2.2 La traverse de la rivière L'Assomption 32
5.2.3 La circulation sur la rivière L'Assomption 37
5.2.4 Le flottage du bois et les moulins à scie 37
5.2.5 La terre 83 38
5.2.6 La terre 78 38
5.3 La concession des terres dans le secteur de Le Gardeur 39
5.3.1 La terre 129....43
5.3.2 La traverse et le lot 132 44
5.3.3 Côté sud de la rue du Village, à l'ouest du chemin de la Traverse.... 45
5.3.4 Côté nord de la rue du Village, à l'ouest de la rue Saint-Paul 47
5.3.5 Côté nord de la rue du Village, à l'est de la rue Saint-Paul 49
5.3.6 À l'extrémité est de la terre 129, de part et d'autre de la rue du Village 50
5.3.7 Côté sud de la rue du Village, à l'est du chemin de la Traverse 51

6. Résultats des interventions archéologiques 55

6.1 Secteur Le Gardeur 55
6.1.1 Sous-opération 1A, aire 13....56
6.1.2 Sous-opération 1B, aire 14 63

7. Conclusion et recommandations 71

7.1 Conclusion 71
7.2 Recommandations 71

8. Médiagraphie 73

8.1 Documents imprimés 73
8.2 Documents cartographiques 74
8.3 Documents iconographiques 74
8.4 Bases de données 74

9. Annexe 75

9.1 Description des lots 77
9.2 Inventaire des artéfacts et des écofacts 79
9.3 Catalogue des photographies 81

Liste des figures

Figure 1.1 Carte de localisation de la zone d'intervention....2
Figure 1.2 Emplacement des interventions et des sous-opérations....5
Figure 3.1 Emplacement des éléments archéologiques à proximité du secteur d'intervention....10
Figure 3.2 Emplacement des éléments patrimoniaux à proximité du secteur d'intervention....15
Figure 5.1 Représentation des paroisses de Repentigny, L'Assomption et Saint-Sulpice entre 1761 et 1763 (Murray). Le chemin de traverse qui part de l'église de Repentigny vers la rivière L'Assomption n'est pas indiqué. Le secteur à l'étude est encerclé en rouge....33
Figure 5.2 Détail d'un plan de James Murray (1761) montrant la paroisse de Repentigny....34
Figure 5.3 Détail d'un plan de James Murray (1761) montrant le chemin de traverse et un aperçu schématique des habitations à chacunes des extrémités....35
Figure 5.4 Détail du plan de la seigneurie de Repentigny où on voit le tracé du chemin de traverse rehaussé en rouge (copie de 1919 d'un original créé en 1840, par Dorval et Courchesne)....35
Figure 5.5 Détail du plan cadastral de Repentigny (Taché 1882) montrant l'emplacement des lots 78, 83 et 82....38
Figure 5.6 Plan de la paroisse de Saint-Paul L'Ermite en 1857 (Regnaud). Le secteur à l'étude est encerclé en rouge....41
Figure 5.7 Plan de la ville de Saint-Paul L'Ermite en 1972 (Larose). Le secteur à l'étude est encerclé en rouge. Les lots rehaussés en bleu sont les lots agricoles en front desquels le noyau villageois s'est formé. Les lots rehaussés en rose indiquent les premiers lots détachés des terres originales pour la formation du noyau villageois, vers 1800....42
Figure 5.8 Limites approximatives du noyau villageois de Saint-Paul-L'Ermite....43
Figure 5.9 Emplacement de la traverse et du tracé du chemin de la traverse de part et d'autre de la rivière L'Assomption....44
Figure 5.10 Plan polyphasé d'un fond moderne sur les plans cadastraux anciens de 1882....53
Figure 5.11 Plan polyphasé d'un fond moderne sur le plan d'expropriation de 1964....54
Figure 6.1 Emplacement des interventions archéologiques et des zones à potentiel archéologiques....57
Figure 6.2 Sous-opération 1A, aire 13....58
Figure 6.3 Sous-opération 1A, aire 13, stratigraphies schématiques....61
Figure 6.4 Sous-opération 1B, aire 14....65
Figure 6.5 Sous-opération 1B, aire 14, stratigraphie schématique....69

Liste des photos

Photo 1.1 Vue panoramique des travaux aux abords du pont Rivest en 2022. Secteur Le Gardeur au premier plan et secteur Repentigny en arrière plan 1

Photo 3.1 Église de la Purification-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie, Repentigny (Huppé, 2014) 13

Photo 3.2 Moulin Grenier situé au 912, rue Notre-Dame, Repentigny (Huppé, 2018)... 13

Photo 3.3 Moulin à vent Antoine-Jetté au 861, rue Notre-Dame à Repentigny (Huppé 2018) 14

Photo 5.1 Église de la Purification-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie à Repentigny, vers 1925 (Gariepy) 31

Photo 5.2 Vue de la traverse de Saint-Paul-L'Ermite vers Repentigny, en 1924. On observe la présence des maisons du 538 et du 541, rue de la Traverse 36

Photo 5.3 Vue de la traverse de Saint-Paul-L'Ermite vers Repentigny (s.d.) 36

Photo 5.4 Vue de traverse de Saint-Paul-L'Ermite (s.d.) 36

Photo 5.5 Vue de traverse de Saint-Paul-L'Ermite vers Saint-Paul-L'Ermite (s.d.) 36

Photo 5.6 Maison qui a été déplacée et qui se trouvait au 541, rue de la Traverse à Repentigny, ancien lot 82 37

Photo 5.7 Maison toujours en place au 538, rue de la Traverse à Repentigny, ancien lot 80 37

Photo 5.8 Bateau à vapeur «Rivière du Loup» qui transitait entre Montréal et L'Assomption, sur la rivière L'Assomption (s.d.) 37

Photo 5.9 Flottage du bois sur la rivière L'Assomption à son arrivée au moulin à scie de Charlemagne (s.d.) 38

Photo 5.10 Rue du Village à Saint-Paul-L'Ermite (s.d.) 40

Photo 5.11 Rue du Village à Saint-Paul-L'Ermite (s.d.) 40

Photo 5.12 Rue du Village à Saint-Paul-L'Ermite (s.d.) 40

Photo 5.13 Église de Saint-Paul-L'Ermite en 1946 (Morisset) 43

Photo 5.14 Maison de ferme de la terre 129, construite avant 1781 et qui se trouvait sur la parcelle qui fut ensuite identifié par le lot 137 44

Photo 5.15 Hôtel qui se trouvait sur le lot 132 45

Photo 5.16 Maison de Zéphirin Archambault sur le lot 121 45

Photo 5.17 Aperçu du château Archambault et ses jardins (s.d., L. Charpentier) 46

Photo 5.18 Maison du lot 125 derrière laquelle l'atelier, la forge et la fonderie furent aménagées 46

Photo 5.19 Le magasin général d'Edmond Robillard 47

Photo 5.20 Jonction de la rue Saint-Paul, de la rue du Village et du chemin de la traverse à Saint-Paul-L'Ermite 48

Photo 5.21 Maison d'Edmond Roy sur le lot 130 où se trouvait aussi une forge 49

Photo 5.22 Magasin général qui était autrefois une auberge sur le lot 131 49

Photo 5.23 Maison de pièce sur pièce qui se trouve toujours au 461, rue du Village sur l'ancien lot 139 50

Photo 5.24 À droite de la photo on observe de restaurant d'Oscar Longpré qui se trouvait sur le lot 133 51

Photo 5.25 Une des maisons du lot 137 qui fut expropriée et démolie 52
Photo 6.1 Vue générale de la sous-opération 1A au début de la surveillance archéologique en 2023 56
Photo 6.2 Limite sud des excavations dans la sous-opération 1A 59
Photo 6.3 Remblai de rehaussement avec grosses pierres (1A26) dans la partie sud de la sous-opération 1A 59
Photo 6.4 Remblai de rehaussement avec grosses pierres et fragments de bois (1A26) dans la partie sud de la sous-opération 1A 59
Photo 6.5 Stratigraphie de la paroi ouest dans la partie sud de l'aire 13, à l'emplacement du relevé h 60
Photo 6.6 Stratigraphie de la paroi ouest dans la partie sud de l'aire 13, à l'emplacement du relevé i. Comme référence à l'échelle, le trait de peinture rose a une longueur de 0,80 m et l'espace entre le trait rose et le caisson d'étançonnemennt est de 1,40 m 60
Photo 6.7 Stratigraphie de la paroi est dans la partie nord de l'aire 13, à l'emplacement du relevé j 63
Photo 6.8 Vue générale de la stratigraphie de la paroi sud dans la partie nord de l'aire 13, à l'emplacement du relevé k 63
Photo 6.9 Détail de la stratigraphie de la paroi sud dans la partie nord de l'aire 13, à l'emplacement du relevé k 63
Photo 6.10 Vue générale de la sous-opération 1B avant le début des travaux en 2022 67
Photo 6.11 Travaux d'excavation dans le talus de la berge, sous-opération 1B, aire 14 67
Photo 6.12 Travaux d'excavation dans le talus de la berge, sous-opération 1B, aire 14 67
Photo 6.13 Vue générale des travaux d'excavation dans la sous-opération 1B. Les sols naturels sont visibles au centre et en arrière plan 68
Photo 6.14 Stratigraphie de la paroi est dans l'aire 14, sous-opération 1B 68
Photo 6.15 Aperçu d'artéfacts et d'écofacts mis au jour au cours de l'excavation mécanique dans le remblai 1B8, aire 14, sous-opération 1B 68

Liste des tableaux

Tableau 3.1 Sites archéologiques dans le secteur de Repentigny 11
Tableau 3.2 Zones d'informations archéologiques dans le secteur de Repentigny 11
Tableau 3.3 Éléments patrimoniaux dans les secteurs de Repentigny et Le Gardeur 17

Résumé

La ville de Repentigny procède à la réfection et à l'élargissement du pont Rivest qui enjambe la rivière L'Assomption dans la partie nord du boulevard Brien, entre les quartiers Repentigny et Le Gardeur. Le nouveau pont aura quatre voies de large avec un trottoir du côté ouest et une piste multifonctionnelle du côté est. Par rapport à l'emprise du pont original, le nouveau pont sera élargi vers l'ouest.

Dans le cadre des travaux préparatoires à ce projet, la ville de Repentigny avait mandaté Archéotec (2021) pour la réalisation d'une étude de potentiel archéologique pour l'ensemble des espaces qui seront touchés par ces travaux, en particulier les rives et les approches le long du boulevard Brien jusqu'à la rue du village, du côté de Le Gardeur, et le long du boulevard Brien jusqu'à la rue de la Traverse, du côté de Repentigny. Cette étude avait permis de documenter l'occupation préhistorique et historique du secteur et d'identifier au moins trois zones à potentiel archéologique liées à la période historique dans l'emprise des approches du pont Rivest. La surveillance archéologique des travaux d'excavation avait été recommandée dans l'emprise des zones à potentiel archéologiques touchées.

Dans le cadre des travaux de construction réalisés en 2022, des excavations avaient été effectuées essentiellement à l'ouest de l'emprise du pont actuel. Un sondage de caractérisation des sols avait aussi été creusé du côté nord-est du pont. Ces excavations avaient fait l'objet d'une surveillance archéologique (Archéotec 2023). En 2023, des excavations ont été effectuées de part et d'autre de l'extrémité nord du pont original, dans le secteur Le Gardeur. Ces excavations ont aussi fait l'objet d'une surveillance archéologique qui a été réalisée par une archéologue de manière discontinue entre le 1er juin 2023 et le 6 juillet 2023.

La surveillance archéologique a permis de vérifier le potentiel archéologique dans certains secteurs aux abords du pont. Le suivi des travaux d'excavation a permis d'expertiser les sols excavés en fonction de l'avancement des travaux et de vérifier la présence éventuelle de vestiges et de niveaux archéologiques, notamment dans le talus et la partie haute des berges nord-ouest et nord-est dans le secteur de Le Gardeur, au sud de la rue du Village. Quelques artéfacts produits entre le milieu du dix-neuvième siècle et le début du vingtième siècle ont été mis au jour dans le talus et la partie haute de la rive nord de la rivière L'Assomption. Des vestiges, des niveaux d'occupation et des témoins de la culture matérielle en lien avec l'occupation du secteur pourraient toujours subsister en périphérie de l'emprise des travaux d'excavation qui ont été expertisés en 2022 et 2023.

1. Introduction

La ville de Repentigny procède à la réfection et à l'élargissement du pont Rivest qui enjambe la rivière L'Assomption dans la partie nord du boulevard Brien, entre les quartiers Repentigny et Le Gardeur. Le nouveau pont aura quatre voies de large avec un trottoir du côté ouest et une piste multifonctionnelle du côté est. Par rapport à l'emprise du pont original, le nouveau pont sera élargi vers l'ouest (figures 1.1, 1.2, photo 1.1).

Dans le cadre des travaux préparatoires à ce projet, la ville de Repentigny avait mandaté Archéotec (2021) pour la réalisation d'une étude de potentiel archéologique pour l'ensemble des espaces qui seront touchés par ces travaux, en particulier les rives et les approches le long du boulevard Brien jusqu'à la rue du village, du côté de Le Gardeur, et le long du boulevard Brien jusqu'à la rue de la Traverse, du côté de Repentigny. Cette étude avait permis de documenter l'occupation préhistorique et historique du secteur et d'identifier au moins trois zones à potentiel archéologique liées à la période historique dans l'emprise des approches du pont Rivest. D'autres zones à potentiel historique se trouvent également en périphérie.

La géographie du secteur et les recherches archéologiques à proximité nous indiquent que la rivière L'Assomption fut un axe de circulation important pour les groupes amérindiens pendant la période préhistorique. L'altitude des rives est de 15 m anm alors que le niveau de la rivière se trouve à environ 6 m anm. Ces caractéristiques indiquent que l'occupation amérindienne du secteur est possible depuis environ 8000 ans. Les documents anciens mentionnent que le secteur Le Gardeur, anciennement Saint-Paul-L'Ermite ou Petit village, est occupé par des colons et des artisans dès les premières décennies du dix-huitième siècle. Une traverse est alors aménagée pour faciliter les déplacements entre Repentigny et Saint-Paul-L'Ermite. Par le fait même, plusieurs familles s'installent sur les deux rives de la rivière. Le premier pont permanent est le pont Rivest qui a été construit en 1963.

Photo 1.1 Vue panoramique des travaux aux abords du pont Rivest en 2022. Secteur Le Gardeur au premier plan et secteur Repentigny en arrière plan
Archéotec 2022, PRS22_PV1_133

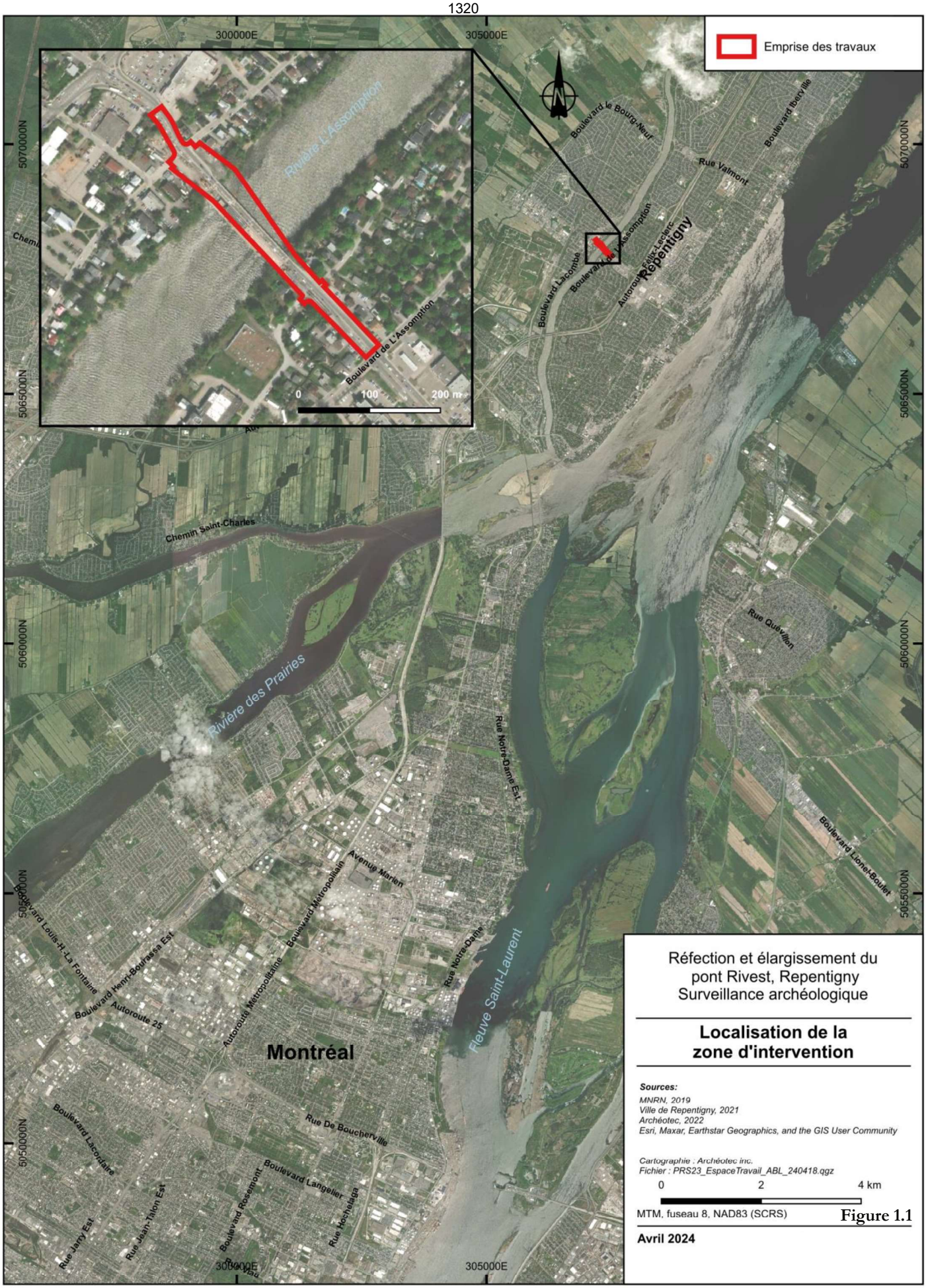

Réfection et élargissement du pont Rivest, Repentigny
Surveillance archéologique

Localisation de la zone d'intervention

Sources:
MNRN, 2019
Ville de Repentigny, 2021
Archéotec, 2022
Esri, Maxar, Earthstar Geographics, and the GIS User Community

Cartographie : Archéotec inc.
Fichier : PRS23_EspaceTravail_ABL_240418.qgz

0 2 4 km

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Figure 1.1

Avril 2024

À la suite de l'étude de potentiel, il a été recommandé de faire une surveillance archéologique des travaux d'excavations qui seront réalisés dans l'emprise des zones à potentiel archéologique. Ce mandat a d'abord été octroyé à Archéotec par la Ville de Repentigny en 2022 (permis 22-ARCH-01) et il a été poursuivi en 2023. Le permis de recherche archéologique 23-ARCH-02 a été émis par le ministère de la Culture et des Communications pour la réalisation des interventions de 2023.

Dans le cadre des travaux de construction réalisés en 2023, des excavations ont été effectuées de part et d'autre de l'extrémité nord du pont Rivest, dans le secteur Le Gardeur. Ces excavations ont fait l'objet d'une surveillance archéologique qui a été effectuée par une archéologue de manière discontinue entre le 1er juin 2023 et le 6 juillet 2023.

Réfection et élargissement du pont Rivest, Repentigny
Surveillarce archéologique

Emplacement des interventions et des sous-opérations

Sources:
MCCQ, 2024
MRNC, 2019
MRC L'Assomption, 2021
Ville de Repentigny, 2021
Archéotec, 2012
Esri, Maxar, Earthstar Geographics, and the GIS User Community
Cartographie : Archéotec inc.
Fichier : PRS23_EspaceTravail_ABL_240418.qgz

0 30 60 m

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Figure 1.2

Avril 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

2. Méthodologie

La surveillance archéologique réalisée au cours des travaux d'excavation permet l'enregistrement de différentes données qui servent à documenter le contexte archéologique propre au site. L'emprise des travaux d'excavation a d'abord été divisé selon le système Tikal. Il s'agit d'un système utilisé en archéologie historique qui permet de découper l'espace à l'aide d'un code alphanumérique hiérarchique qui comprend l'opération, la sous-opération et le lot. Le code borden est associé au système Tikal lorsque l'intervention est réalisée à l'intérieur des limites d'un site archéologique déclaré qui porte un code d'identification unique à l'échelle du Canada. L'opération est un code numérique qui sert à diviser l'espace selon ses caractéristiques physiques ou anthropiques. La première opération réalisée dans un site ou lors d'une intervention porte le chiffre 1 et les numéros d'opérations suivantes sont attribués dans un ordre séquentiel. La sous-opération est identifiée par le numéro d'opération dans laquelle elle se trouve suivi d'une lettre majuscule attribuée selon la séquence alphabétique, par exemple la sous-opération 1A. La sous-opération est une division à l'intérieur de l'opération où les niveaux stratigraphiques seront expertisés. Les niveaux stratigraphiques expertisés à l'intérieur d'une sous-opération sont identifiés par l'opération et la sous-opération auxquelles ils sont rattachés et ensuite par une suite numérique commençant par 1, par exemple, le lot 1A1.

Au cours d'une surveillance archéologique, le système Tikal doit être simplifié puisque l'archéologue ne peut pas contrôler la fouille de chacun des lots de la même manière qu'une fouille manuelle. L'opération et la sous-opération sont identifiées, mais dans plusieurs cas, la séquence des lots est remplacée par la séquence stratigraphique des niveaux de sols. Cette séquence est observée au cours de l'excavation mécanique et elle est relevée dans la séquence stratigraphique observée dans les parois verticales de l'excavation. Idéalement cette observation doit se faire jusqu'au sol naturel, mais il arrive que l'emprise des travaux n'atteigne pas ce niveau. Le relevé stratigraphique se fait à l'échelle ou par croquis en identifiant la nature de chacune des couches de sol, sa couleur, ses inclusions, son contenu en artéfacts et écofacts, sa compacité, son homogénéité, son épaisseur et sa position verticale par rapport à la surface ou à un point de référence connu. La stratigraphie est également photographiée et des échantillons de sols peuvent être prélevés si nécessaire. L'emplacement du relevé stratigraphique doit aussi être positionné sur un plan ou par rapport à des points de référence connus pour indiquer son emplacement dans l'espace. Tout au long de la surveillance un relevé photographique est réalisé pour documenter la séquence des travaux et la nature des sols excavés, de même que les vestiges mis au jour le cas échéant. Les détails du relevé photographique sont consignés dans un catalogue photo.

Au cours de la surveillance archéologique réalisée en 2023 dans le cadre de la réfection et de l'élargissement du pont Rivest, l'opération 1 a été attribuée aux excavations mécaniques réalisées du côté nord du pont dans le secteur Le Gardeur. L'opération 2 avait été attribuée en 2022 aux excavations réalisées du côté sud dans le secteur Repentigny. La sous-opération 1A correspond au terrain situé en bordure nord-ouest du pont et la sous-opération 1B au terrain situé en bordure nord-est. La sous-opération 2A se situait en bordure sud-ouest du pont. Au cours de la surveillance, aucune excavation n'a été réalisée en bordure sud-est du pont Rivest. Les lots correspondent aux couches de sol observées dans les stratigraphies et lors des excavations sur de grandes surfaces. Le lot 99 a été utilisé pour identifier les artéfacts qui ont été séparés de leur contexte stratigraphique. Lors des interventions archéologiques, les secteurs expertisés ne se trouvaient pas à l'intérieur ou à proximité d'un site archéologique connu.

Si des vestiges, des canalisations ou des niveaux archéologiques sont mis au jour au cours de la surveillance, ces éléments doivent être dégagés mécaniquement ou manuellement et relevés. L'archéologue doit caractériser ces éléments archéologiques sur place et juger si un relevé sommaire est suffisant ou si un inventaire archéologique est nécessaire pour les documenter. Dans tous les cas, un relevé photographique, descriptif et par croquis est réalisé de même qu'un relevé à l'échelle s'il est jugé nécessaire. Les artéfacts et les écofacts sont prélevés et isolés selon leur provenance stratigraphique afin de documenter la nature de l'occupation et son ancienneté. Ces informations descriptives sont consignées dans un carnet de notes et sur des fiches d'enregistrement standardisées. Dans le cas de la découverte d'éléments archéologiques, il peut s'avérer nécessaire de relever leur position géographique avec un tachéomètre numérique. Lorsque des éléments archéologiques sont mis au jour, l'archéologue doit déclarer les découvertes au ministère de la Culture et des Communications.

Tous les éléments enregistrés sur le terrain et prélevés au cours de l'intervention sont ensuite traités en laboratoire. Les données sont consignées dans des bases de données standardisées et interprétées selon leur contexte archéologique et historique. Les artéfacts et écofacts qui ont été prélevés sont nettoyés, analysés et ils sont enregistrés dans une base de données qui permet une analyse approfondie des éléments. Les relevés stratigraphiques et les relevés en plan sont mis au propre et géoréférencés avec le logiciel QGIS. Des plans polyphasés, superposant les données archéologiques aux éléments cartographiques modernes et anciens peuvent être réalisés quand les plans et photographies aériennes anciennes le permettent. Les plans et photographies polyphasés fournissent un support visuel intéressant pour enrichir l'interprétation des données archéologiques.

La description des données archéologiques et l'interprétation des résultats sont consignés dans un rapport d'intervention archéologique qui doit être remis au ministère de la Culture et des Communications afin de satisfaire aux exigences de la loi sur le patrimoine culturel auquel le permis de recherche archéologique est rattaché.

3. État des connaissances

3.1 Éléments archéologiques

Quelques interventions archéologiques ont été menées jusqu'à présent sur le territoire de Repentigny. Bien que peu nombreuses, elles ont permis de mieux comprendre l'occupation de la région à travers le temps (figure 3.1, tableaux 3.1, 3.2).

Le territoire de Repentigny compte actuellement deux sites archéologiques. Il s'agit du site BkFi-39 qui s'étend sur toute la surface du terrain du moulin Grenier et du site BkFi-55 qui correspond à la cour du presbytère de la Purification-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie.

3.1.1 Le site archéologique BkFi-39

En novembre 2003, un sondage a été réalisé près de l'entrée nord du moulin Grenier afin d'évaluer le potentiel archéologique. Cette intervention a permis de documenter le mode de construction du radier des fondations. En effet, le radier, construit en pierres non maçonnées, excède d'environ 30 cm le parement extérieur des murs du moulin, sans tranchée de construction.

Lors de cette intervention, l'assemblage recueilli dans les couches en place consiste en éléments domestiques datés des premières décennies du dix-neuvième siècle, ce qui correspond à la date de construction du moulin en 1820.

3.1.2 Le site archéologique BkFi-55

Le site archéologique BkFi-55 a été expertisé en 2020 lors de travaux de réaménagement du stationnement situé à l'arrière du presbytère de la Purification-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie sis au 445, rue Notre-Dame à Repentigny. Le décapage de la surface a permis de relever un niveau d'occupation de la cour du presbytère ainsi que les vestiges d'un bâtiment perpendiculaire au garage actuel.

Le terrain à l'étude, immédiatement au sud de l'église de la Purification-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie à Repentigny est au cœur du développement de la municipalité depuis le début du dix-huitième siècle. En 1701, une maison en bois est présente sur le lot, remplacée par un presbytère en pierre en 1724 et par la suite par le presbytère actuel en 1921. La surveillance archéologique a été réalisée dans la cour arrière de ces presbytères. Elle a permis de documenter les niveaux de sol associés à l'ancienne fondation de l'annexe et de faire une petite récolte d'artéfacts domestiques. Les données sont fragmentaires en raison de la nature de l'intervention, mais elles permettent de confirmer le potentiel archéologique élevé de la zone expertisée. Des artéfacts représentatifs d'une occupation domestique et dont les dates de production s'échelonnent entre la fin du dix-huitième siècle à aujourd'hui ont été mis au jour. Les vestiges de la fondation en pierre pourraient être liés à un bâtiment secondaire associé au premier presbytère, probablement en place au début du vingtième et démoli avant 1966.

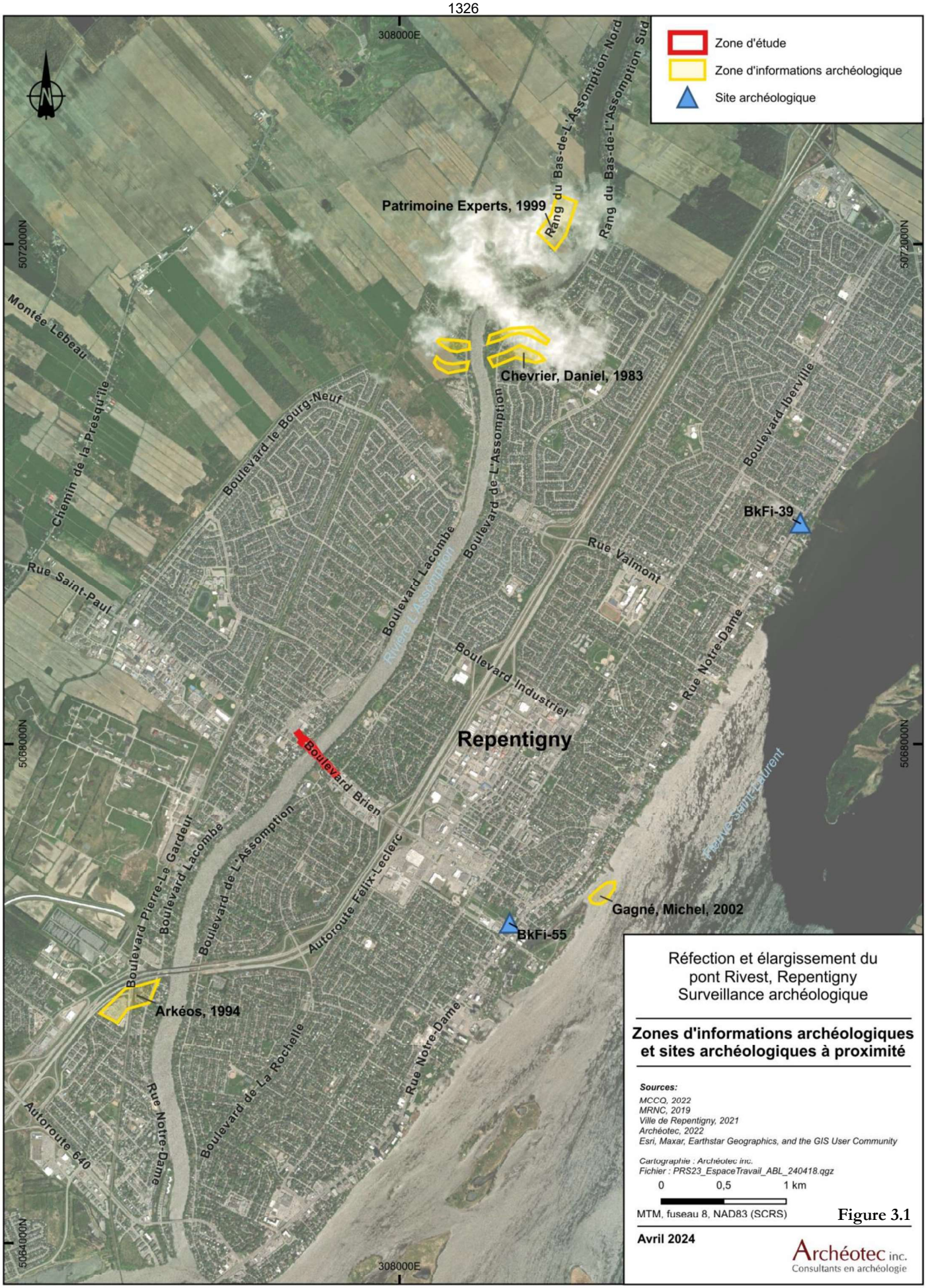

Réfection et élargissement du pont Rivest, Repentigny
Surveillance archéologique

Zones d'informations archéologiques et sites archéologiques à proximité

Sources:

MCCQ, 2022
MRNC, 2019
Ville de Repentigny, 2021
Archéotec, 2022
Esri, Maxar, Earthstar Geographics, and the GIS User Community

Cartographie : Archéotec inc.
Fichier : PRS23_EspaceTravail_ABL_240418.qgz

0 0,5 1 km

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Figure 3.1

Avril 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Tableau 3.1 Sites archéologiques dans le secteur de Repentigny

Code Borden	Nom	Localisation	Culture	Latitude	Longitude	Statut associé	Description	Sources
BkFi-39	Moulin à vent Grenier	912, rue Notre-Dame, Repentigny	Euroquébecois	45,767760	-73,417595	Classé immeuble patrimonial et site archéologique	Le site correspond au terrain du moulin à vent Grenier qui est un moulin à farine construit vers 1820. Il prend la forme d'une tour cylindrique en maçonnerie de pierre de trois étages qui est coiffée d'un toit conique. Le moulin possède encore des vestiges de son mécanisme d'origine. Il est situé dans un quartier résidentiel de la ville de Repentigny, à proximité du fleuve Saint-Laurent.	Répertoire du patrimoine culturel du Québec
BkFi-55	Cour du presbytère de la Purification-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie	445, rue Notre-Dame, Repentigny	Euroquébecois	45,73893	-73,44753	Site archéologique	Le site archéologique BkFi-55 a été expertisé en 2020 lors de travaux de réaménagement du stationnement situé à l'arrière du presbytère de la Purification-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie sis au 445, rue Notre-Dame à Repentigny. Le décapage de la surface a permis de relever un niveau d'occupation de la cour du presbytère ainsi que les vestige d'un bâtiment perpendiculaire au garage actuel. Des artéfacts, représentatifs d'une occupation domestique, dont les dates de production s'échelonnent entre la fin du dix-huitième siècle à aujourd'hui ont été mis au jour. Les vestiges de la fondation en pierre pourrait être liés à un bâtiment secondaire associé au premier presbytère, probablement en place au début du vingtième et démoli avant 1966.	Archéotec 2021

Tableau 3.2 Zones d'informations archéologiques dans le secteur de Repentigny

Source	No. Rapport	Description	Type d'intervention archéologique
Chevrier 1983	1 036	Construction du Gazoduc Trans Québec et Maritimes - Tronçon Boisbriand - Saint-Sulpice. L'expertise du secteur a été réalisée de part et d'autre de la rivière L'Assomption, dans le secteur du boulevard Thouin et de la rue des Champs-Élysées. C'est sur la rive est de la rivière que quelques artéfacts ont pu être récoltés. Ceux-ci témoignent de l'occupation du secteur dans les dernières décennies du dix-neuvième siècle et les premières décennies du vingtième siècle.	Surveillance archéologique
Arkéos 1994	2 176	Construction d'un tronçon routier dans la MRC de L'Assomption, autoroute 40, bretelle F à Le Gardeur. La réalisation de vingt sondages distribués sur 265 mètres de longueur ont permis de constater l'absence de vestige associé aux périodes historique ancienne et préhistorique.	Inventaire archéologique
Patrimoine Experts 1999	2 760	Inventaire archéologique réalisé dans le cadre de la réfection d'un ponceau sur la route 344, à L'Assomption, de part et d'autre du ruisseau Bruno. Une inspection visuelle et la réalisation de huit sondages n'a pas permis de mettre au jour des vestiges archéologiques.	Inventaire archéologique
Gagné 2002	3 189	Inventaire archéologique de la MRC de L'Assomption, secteur situé sur la pointe est de l'île Lebel. Quatre-vingt-dix-huit sondages ont été creusés à tous les dix mètres. Ils se sont tous avérés négatifs.	Inventaire archéologique

3.2 Éléments patrimoniaux

Sur le territoire de la municipalité de Repentigny, seulement trois bâtiments sont inscrits au Registre du patrimoine culturel, c'est-à-dire qu'ils ont un statut légal selon la Loi sur le patrimoine culturel. Il s'agit de l'église de la Purification-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie, du moulin à vent Grenier et du moulin à vent Antoine-Jetté. De nombreux autres bâtiments d'intérêt patrimonial ont été répertoriés dans l'inventaire du patrimoine réalisé par Patri-Arch en 2008. Près du secteur à l'étude, ces bâtiments se concentrent le long de la rue de la Traverse, du boulevard L'Assomption, de la rue Notre-Dame, du boulevard Lacombe et de la rue du Village. Les bâtiments inventoriés sont présentés dans la deuxième partie du tableau 3.3. Nous y avons présentés seulement les bâtiments patrimoniaux qui ont été construits avant 1930 (figures 3.2).

Photo 3.1 Église de la Purification-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie, Repentigny (Huppé, 2014)
Ministère de la Culture et des Communications

3.2.1 Église de la Purification-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie

L'église de la Purification-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie est située au 445, rue Notre-Dame à Repentigny (photo 3.1). C'est un lieu de culte de tradition catholique érigé de 1723 à 1725 et agrandi de 1850 à 1852. Le plan de ce bâtiment en pierre est composé d'une nef rectangulaire à trois vaisseaux et d'un choeur plus étroit terminé par une abside polygonale à cinq côtés. D'inspiration néoclassique, sa façade monumentale présente un corps central couronné d'un pignon et flanqué de deux tours légèrement en saillie surmontées d'un clocher à une lanterne. Une sacristie en pierre est greffée à l'abside dans le prolongement du choeur. De plan rectangulaire à un étage, elle est coiffée d'un toit à deux versants droits. L'église est implantée sur un terrain paysager. Elle est située dans un ensemble religieux, près du fleuve Saint-Laurent, dans la ville de Repentigny. Ce bien est classé immeuble patrimonial. Des objets patrimoniaux classés sont associés au lieu (RPCQ).

Photo 3.2 Moulin Grenier situé au 912, rue Notre-Dame, Repentigny (Huppé, 2018)
Ministère de la Culture et des Communications

3.2.2 Moulin à vent Grenier

Le moulin à vent Grenier est situé au 912, rue Notre-Dame à Repentigny (photo 3.2). Il s'agit d'un moulin à farine construit vers 1820. Cette tour cylindrique en maçonnerie de pierre à trois étages est coiffée d'un toit conique. Le moulin possède encore des vestiges de son mécanisme d'origine. Il est situé dans un quartier

résidentiel de la ville de Repentigny, à proximité du fleuve Saint-Laurent. Ce bien est classé immeuble patrimonial. Le site archéologique BkFi-39, inscrit à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec est associé au lieu (RPCQ).

3.2.3 Moulin à vent Antoine-Jetté

Le moulin à vent Antoine-Jetté est situé au 861, rue Notre-Dame à Repentigny (photo 3.3). Il s 'agit d 'un moulin à farine construit en 1823. Il est formé d 'une tour cylindrique en pierre maçonnée à trois étages et il est coiffé d 'un toit conique. « Malgré les altérations subies depuis qu'il n'est plus utilisé (la queue a disparue et l'espace entre le chemin dormant, qui couronne le corps, et le chemin tournant, qui constitue la base de la calotte tournante, n'existe plus), le mécanisme interne d'origine est toujours en place. On y trouve notamment le rouet, le treuil, le fer, quelques pièces de la trémie et des parties du régulateur des meules ainsi que du monte-charge) » (RPCQ).

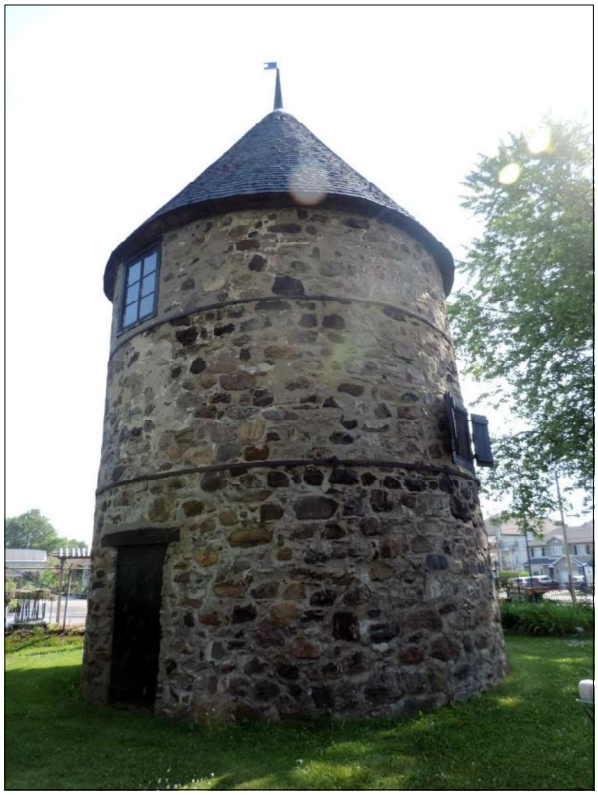

Photo 3.3 Moulin à vent Antoine-Jetté au 861, rue Notre-Dame à Repentigny (Huppé 2018)
Ministère de la Culture et des Communications

3.2.4 Noyau villageois de Saint-Paul-L'Ermite

Le noyau villageois de Saint-Paul-L'Ermite ou Petit village demeure un ensemble patrimonial aux grandes qualités esthétiques et historiques, notamment par la typologie des maisons, leur mode d'implantation et leurs styles architecturaux. Ce secteur de Repentigny conserve ainsi sa structure villageoise puisque ce noyau correspond à la forme d'un village-rue marqué par la présence de l'église. Les maisons bourgeoises, de villégiature et les anciennes villas fondent ainsi l'intérêt de ce secteur, d'autant plus que leur variété dénote une mixité sociale et fonctionnelle (Patri-Arch 2008).

Réfection et élargissement du pont Rivest, Repentigny
Surveillance archéologique

Éléments patrimoniaux à proximité

Sources:

MCCQ, 2021
MRNC, 2019
MRC L'Assomption, 2021
Ville de Repentigny, 2021
Archéotec, 2022
Esri, Maxar, Earthstar Geographics, and the GIS User Community
Cartographie : Archéotec inc.
Fichier : PRS23_EspaceTravail_ABL_240418.qgz

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Figure 3.2

Avril 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Tableau 3.3 Éléments patrimoniaux dans les secteurs de Repentigny et Le Gardeur

Identifiant	Nom du bien	Localisation	Municipalité	Fonction	Catégorie	Statut juridique	Date d'attribution	Autorité	Date de construction	Description
Bâtiments recensés dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec										
6	Église de la Purification-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie	445 rue Notre-Dame	Repentigny	Églises, temples, synagogues et mosquées	Immeuble patrimonial	Classement	1978-03-16	Ministère de la Culture et des Communications du Québec	1723	L'église de la Purification-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie est un lieu de culte de tradition catholique érigé de 1723 à 1725 et agrandi de 1850 à 1852. Le plan de ce bâtiment en pierre est composé d'une nef rectangulaire à trois vaisseaux et d'un choeur plus étroit terminé par une abside polygonale à cinq côtés. D'inspiration néoclassique, sa façade monumentale présente un corps central couronné d'un pignon et flanqué de deux tours légèrement en saillie surmontées d'un clocher à une lanterne. Une sacristie en pierre est greffée à l'abside dans le prolongement du choeur. De plan rectangulaire à un étage, elle est coiffée d'un toit à deux versants droits. L'église est implantée sur un terrain paysager. Elle est située dans un ensemble religieux, près du fleuve Saint-Laurent, dans la ville de Repentigny. Ce bien est classé immeuble patrimonial. Des objets patrimoniaux classés sont associés au lieu.
4	Moulin à vent Grenier	912, rue Notre-Dame	Repentigny	Fonction industrielle, transformation de matières végétales et animales; moulin à farine	Immeuble patrimonial	Classement	1975-04-14	Ministère de la Culture et des Communications du Québec	Vers 1820	Le moulin à vent Grenier est un moulin à farine construit vers 1820. Cette tour cylindrique en maçonnerie en pierre de trois étages est coiffée d'un toit conique. Le moulin possède encore des vestiges de son mécanisme d'origine. Il est situé dans un quartier résidentiel de la ville de Repentigny, à proximité du fleuve Saint-Laurent. Ce bien est classé immeuble patrimonial. Le site archéologique BkFi-39 inscrit à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec est associé au lieu.
5	Moulin à vent Antoine-Jetté	861, rue Notre-Dame	Repentigny	Fonction industrielle, transformation de matières végétales et animales; moulin à farine	Immeuble patrimonial	Classement	1976-03-17	Ministère de la Culture et des Communications du Québec	1823	Le moulin à vent Antoine-Jetté est un moulin à farine construit en 1823. Cette tour cylindrique en pierre de trois étages est coiffée d'un toit conique. Le moulin est situé dans la cour d'une maison unifamiliale d'un quartier résidentiel et commercial de la municipalité de Repentigny. Ce bien est classé immeuble patrimonial. Il est entouré d'une aire de protection.
Bâtiments construits avant 1930 recensés dans l'inventaire du patrimoine de la MRC de L'Assomption (Patri-Arch 2008)										
Identifiant	**Nom du bien**	**Localisation**	**Municipalité**	**Fonction**	**Catégorie**	**Statut**	**Date d'attribution**	**Autorité**	**Date de construction**	**Description**
76	-	534, rue de la Traverse	Repentigny	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1880-1920 *La maison est maintenant démolie	Maison de style Boomtown de 2 étages, avec un toit plat. Présence d'un garage. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif des maisons de style Boomtown. Sa volumétrie tout en verticalité, sa façade lisse couronnée d'une corniche à consoles, les fenêtres à arc surbaissé et la galerie circulaire qui court sur deux faces en font un exemplaire caractéristique. La répartition symétrique des ouvertures est également intacte. Elle contribue à illustrer les différentes époques de construction qui marquent les tracés anciens de Repentigny.
9	-	538, rue de la Traverse	Repentigny	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	1838, selon le rôle d'évaluation foncière	Maison de style traditionnelle québécoise de 1 ½ étage, à toit à deux versants à base recourbée. Présence d'un garage et d'une remise. Se trouve sur la rue de la Traverse qui menait à la traverse entre Repentigny et Saint-Paul-L'Ermite. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif des maisons traditionnelles québécoises. Le volume carré bien ancré au sol, la répartition des ouvertures et leur taille plaident en ce sens. Ici la maison se distingue par la modestie de son volume. En dépit de ses transformations réversibles, la maison contribue également à illustrer l'ancienneté d'occupation de la rue de la Traverse.
10	Maison du traversier	541, rue de la Traverse	Repentigny	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	1870-1900 *La maison est maintenant déménagée	Maison de style traditionnelle québécoise de 1 ½ étage, à toit à deux versants à base recourbée. Présence d'un garage et d'une remise. Se trouve sur la rue de la Traverse qui menait à la traverse entre Repentigny et Saint-Paul-L'Ermite. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif des maisons traditionnelles québécoises. Le volume carré, sa toiture au larmier prolongé, le rehaussement de son solage et la répartition des fenêtres en font un exemplaire caractéristique. Malheureusement, la maison a perdu l'ensemble de son décor et de ses matériaux d'origine. Elle contribue néanmoins à illustrer l'ancienneté d'occupation de la rue de la Traverse. Par ailleurs, la maison possède une valeur historique particulière en tant qu'ancienne résidence du responsable du traversier.
16	-	260, boulevard L'Assomption	Repentigny	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1870-1900	Maison traditionnelle québécoise à 1 1/2 étage à toit à deux versants à base recourbée et lucarnes en appentis. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif des maisons issues du vernaculaire industriel qui ont épousé les formes de la maison traditionnelle québécoise. Son volume carré, sa porte flanquée de deux fenêtres, la lucarne en appentis et le rehaussement de son solage sont caractéristiques des cottages vernaculaires . Elle participe à la diversité des maisons traditionnelles québécoise qui marquent les axes anciens de Repentigny.
17	Maison Louis-Thouin	361, boulevard L'Assomption	Repentigny	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1764-1800	Maison de tradition française en pierre de 2 étages avec un toit à deux versants à base recourbée et un toit à deux versants droits. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif de l'architecture d'inspiration française. La pente de sa toiture, l'absence de lucarne, l'ancrage au sol du volume, les cheminées sur chaque pignon sont des éléments caractéristiques de ce type architectural. Fait inusité, il semble qu'elle aurait une charpente en bois plutôt qu'en pierre. Cette information reste toutefois à valider. Le caractère ancien de cette maison confirme la fonction fondatrice du boulevard de L'Assomption. Cette maison mériterait une étude plus approfondie.

Tableau 3.3 Éléments patrimoniaux dans le secteur de Repentigny et Le Gardeur

Éléments recensés dans l'inventaire du patrimoine de la MRC de L'Assomption (Patri-Arch 2008)

Identifiant	Nom du bien	Localisation	Municipalité	Fonction	Catégorie	Statut	Date d'attribution	Autorité	Date de construction	Description
73	Maison Antoine-Jetté	763, boulevard L'Assomption	Repentigny	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1840	Maison traditionnelle québécoise à 1 1/2 étage à toit à deux versants à base recourbée et toit en appentis. Présence d'une grange-étable. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif des maisons traditionnelles québécoises. Ce dont témoignent, entre autres, la pente de la toiture qui se prolonge sur la galerie et l'influence néo-classique que dénote la présence de chambranles autour des ouvertures. Il semble que le volume en appetis en pierre soit un fait rare à Repentigny. Cependant une investigation historique pourrait confirmer la présence d'un premier volume plus ancien. Le boulevard de l'Assomption est un axe ancien de peuplement qui suit le parcours de la rivière.
7	-	765, boulevard L'Assomption	Repentigny	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1890-1900	Maison de style vernaculaire industriel à 1 1/2 étage, toit à deux versants droits, lucarnes triangulaires. Présence d'un garage. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif des modèles à lucarne-pignon issus de l'architecture vernaculaire industrielle. Ce type de maison serait inspiré de l'architecture néogothique populaire auprès de la communauté anglophone. Ce modèle se retrouve surtout en Montérégie ou encore dans les Cantons-de-l'Est et en Gaspésie. Le territoire de la MRC de L'Assomption compte peu de modèles de maisons à lucarne-pignon, sauf quelques-unes dans le secteur Le Gardeur et à Repentigny. Ici, le revêtement de planches de bois verticales de la façade, le volume rectangulaire et allongé, ainsi que la décoration méticuleuse des rives de la lucarne et du toit lui confèrent une grande conformité à l'égard du modèle-type. En outre, ces maisons sont traditionnellement colorées.
11	Maison Chartier	791, boulevard L'Assomption	Repentigny	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1800	Maison traditionnelle québécoise à 1 1/2 étage, à toit à deux versants droits. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif de l'architecture d'inspiration française qui a dominé les paysages québécois jusqu'au début du XIXe siècle. Le volume carré, la forte pente de sa toiture et l'absence de lucarne plaident en ce sens. Cependant le rehaussement du solage, la taille des fenêtres, leur répartition et les chambranles qui les encadrent inscrivent également cette maison dans les tendance de l'architecture de tradition québécoise. Il s'agit donc d'un modèle de transition, probablement une maison de ferme, dont le caractère d'ancienneté confirme la vocation d'axe de peuplement que représente le boulevard L'Assomption.
8	-	799, boulevard L'Assomption	Repentigny	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1850	Maison traditionnelle québécoise à 1 1/2 étage, à toit à deux versants à base recourbée. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif des maisons traditionnelles québécoises d'influence néoclassique. Son volume carré, le rehaussement de son solage, le larmier prolongé sur la galerie et les chambranles néoclassiques des ouvertures dotent le bâtiment de traits résolument «québécois». Elle participe à la diversité des cottages québécois qui marquent les axes anciens de Repentigny.
12	-	911, boulevard L'Assomption	Repentigny	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1800	Maison traditionnelle québécoise en pierre à 1 1/2 étage, à toit à deux versants à base recourbée. Présence d'une grange-étable. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif de l'architecture d'inspiration française qui a dominé les paysages bâtis québécois jusqu'au début du XIXe siècle. Le volume carré, la forte pente de sa toiture, les cheminées à chaque extrémité et l'absence de lucarne, plaident en ce sens. Cependant, la taille des fenêtres, leur répartition et les chambranles qui les encadrent inscrivent également cette maison dans les tendance de l'architecture de tradition québécoise. Il s'agit d'un modèle de transition dont le caractère d'ancienneté confirme la vocation d'axe de peuplement que représente le boulevard L'Assomption. Elle compte parmi le corpus des maisons anciennes, en pierre, qui distinguent le patrimoine de Repentigny.
15	-	970, boulevard L'Assomption	Repentigny	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1870-1900	Maison à mansarde à 2 étages, avec un toit mansardé à deux versants avec lucarnes à pignon. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif des maisons à mansarde. Elle témoigne de l'ancienneté du peuplement du boulevard de l'Assomption. Toutefois, certaines modifications altèrent la lisibilité des ses composantes d'origine.
13	-	1000, boulevard L'Assomption	Repentigny	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1880-1900	Maison à mansarde à 2 étages, avec un toit mansardé à deux versants avec lucarnes à fronton triangulaire. Présence d'un garage. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif des maisons à mansarde. Sa mansarde bien préservée, son volume ainsi que sa fenestration en font un exemplaire caractéristique. Les ornements décorant ses lucarnes la distinguent. Il est dommage que son revêtement actuel ne cadre pas avec son architecture. La maison témoigne, également, de l'ancienneté du peuplement du boulevard de l'Assomption.
14	-	1008, boulevard L'Assomption	Repentigny	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1830	Maison à mansarde à 2 étages, avec un toit mansardé à deux versants et un toit à deux versants droits, avec lucarnes à pignon. Présence d'une grange-étable. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif des maisons à mansarde. Ici le modèle se distingue par l'absence de galerie et la présence d'un porche en façade. Il s'agit toutefois d'une maison plus ancienne auquel on aurait ajouté une mansarde à la fin du 19e siècle, ce qui constitue une évolution courante et valable. Construite vers 1830, la maison illustre également l'ancienneté du peuplement du boulevard de l'Assomption.
2	Maison Jean-Baptiste-Hénault	1067, boulevard L'Assomption	Repentigny	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1780	Maison traditionnelle québécoise à 1 1/2 étage, à toit à deux versants à base recourbée. Présence d'un hangar. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur sa représentativité en regard des première étapes de l'évolution de l'architecture domestique au Québec. En effet, elle réunit plusieurs caractéristiques de la maisons d'inspiration française comme la pente relativement aigüe de son toit, son corps de bâtiment bien ancré au sol ou encore la répartition asymétrique de ses fenêtres. La modestie de son gabarit évoque les maisons de colonisation. Les premières construction lors du développement d'un territoire se caractérisent, en effet, par la simplicité du volume et de la forme architecturale. Ici, la charpente de bois apparente à l'extérieur est intéressante d'un point de vue didactique. Cette maison témoigne des premières occupations de la municipalités de Repentigny, sa valeur historique est d'importance.

Tableau 3.3 Éléments patrimoniaux dans le secteur de Repentigny et Le Gardeur

Éléments recensés dans l'inventaire du patrimoine de la MRC de L'Assomption (Patri-Arch 2008)

Identifiant	Nom du bien	Localisation	Municipalité	Fonction	Catégorie	Statut	Date d'attribution	Autorité	Date de construction	Description
1	Maison Lamarche	1083, boulevard L'Assomption	Repentigny	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1900-1920	Maison de style vernaculaire industriel à 1 1/2 étage, à toit à deux versants droits. Présence d'un corps de logis secondaire. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère illustratif des maisons issues de l'architecture vernaculaire industrielle. Sa volumétrie, assez imposante, toute en hauteur, son toit à deux versants droits et la répartition symétrique des ouvertures en font un modèle caractéristique des cottages à deux versants qui vont intégrer le paysage architectural québécois au début du XXe siècle. Elle contribue également à illustrer les différentes époques de construction qui marquent le boulevard de l'Assomption.
74	-	1206, boulevard L'Assomption	Repentigny	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1850 *La maison est maintenant démolie	Maison de style traditionnel québécois à 1 1/2 étage avec un toit à deux versants à base recourbée et toit plat. Présence d'un hangar et d'un garage. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif des maisons traditionnelles québécoises. Son volume carré, sa toiture à la base recourbée couverte de tôle traditionnelle, sa porte flanquée de deux fenêtres, les cheminées carrées à chaque extrémité de la toiture et le rehaussement de son solage sont caractéristiques, comme le larmier prolongé au-dessus de la galerie. Elle contribue également à illustrer les différentes époques de construction qui marquent le boulevard l'Assomption.
20	-	9, rue Notre-Dame	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	1781	Maison de tradition française en pierre maçonnée à 1 1/2 étage, avec un toit à deux versants à base recourbée. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif de l'architecture d'inspiration française. Le volume carré bien ancré au sol, la forte pente de sa toiture et l'absence de lucarne plaident en ce sens, de même que la taille de ses ouvertures encadrées de chambranles. Ici le modèle se distingue par la modestie de son volume. Il comporte également une niche au-dessus de la porte. Située à l'écart du noyau villageois elle paraît quelque peu perdue au milieu d'un environnement récent. Cependant, elle témoigne de l'ancienneté de l'occupation de l'axe de peuplement que représente la rue Notre-Dame.
21	-	25, rue Notre-Dame	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1830-1870	Maison de style traditionnel québécois à 1 1/2 étage avec un toit à deux versants à base recourbée. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif des maisons traditionnelles québécoises d'influence néoclassique. Son volume carré, sa porte flanquée de deux fenêtres et le rehaussement de son solage sont caractéristiques. Mais c'est le larmier prolongé sur la galerie qui constitue sa principale caractéristique. Elle contribue également à illustrer les différentes époques de construction qui marquent la rue Notre-Dame.
22	-	104, boulevard Lacombe	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1800	Maison de style traditionnel québécois en pierre à 1 1/2 étage avec un toit à deux versants à base recourbée et lucarnes à fronton triangulaire. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif de l'architecture d'inspiration française. Le volume carré bien ancré au sol et la forte pente de sa toiture plaident en ce sens. Cependant, la taille des fenêtres, leur répartition et leurs chambranles ainsi que le larmier prolongé sur la galerie inscrivent également cette maison dans les tendance de l'architecture de tradition québécoise. Il s'agit d'un modèle de transition dont le caractère d'ancienneté confirme la vocation d'axe de peuplement que représente le boulevard Lacombe.
23	-	116, boulevard Lacombe	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	1865	Maison de style vernaculaire américain à 1 1/2 étage, avec un toit à deux versants droits et à légère pente. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif du cottage à deux versants droits issu de l'architecture vernaculaire américaine. Ici le modèle se distingue par son revêtement de brique et la corniche à denticules de la galerie circulaire qui court sur l'ensemble formé par les deux volumes. La composition néoclassique du bâtiment est, ici, remarquable.
24	-	146, boulevard Lacombe	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1890-1920	Maison de style vernaculaire industriel à 2 étages, à toit à deux versants droits avec lucarnes triangulaires. Présence d'une remise. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif des maisons à lucarne-pignon issues de l'architecture vernaculaire industrielles. Elles seraient inspirées de l'architecture néogothique prisée par la communauté anglophone. Ici, le modèle se distingue par la présence d'une galerie à la place d'un porche central, caractéristique de ce type de modèle. De plus, traditionnellement, la lucarne et le porche font l'objet d'une décoration méticuleuse. L'ornementation néoclassique de cette maison est simple et équilibrée. Le territoire de la MRC compte quelques modèles de maisons à lucarne-pignon qui se retrouvent pour la majorité sur le boulevard Lacombe et la rue du Village dans le secteur de Le Gardeur.
25	-	166, boulevard Lacombe	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1800	Maison de tradition française en pierre maçonnée à 1 1/2 étage, avec un toit à deux versants à base recourbée. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif de l'architecture d'inspiration française. Le volume carré bien ancré au sol, la pente de sa toiture plaident en ce sens. Ici le modèle se distingue par la répartition aléatoire des ouvertures, traditionnellement le signe d'une ancienneté certaine. Ce caractère d'ancienneté confirme la vocation d'axe de peuplement que représente le boulevard Lacombe.
26	Maison Claude-Deschamps	186, boulevard Lacombe	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	1744	Maison de tradition française en pierre maçonnée à 1 1/2 étage, avec un toit à deux versants à base recourbée et des lucarnes triangulaires. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère éclectique qui représente plusieurs courants architecturaux. D'abord, la maison d'esprit français avec son carré de maçonnerie peu surélevé du sol et doté d'imposantes cheminées. Deuxièmement, avec sa grande lucarne-pignon ajoutée et son porche central, elle s'inspire de l'architecture néogothique du 19e siècle. Certains détails ainsi que la présence du bardeau de cèdre sur la lucarne et le volume annexe donnent une touche Arts & Crafts à l'ensemble.

Tableau 3.3 Éléments patrimoniaux dans le secteur de Repentigny et Le Gardeur

Éléments recensés dans l'inventaire du patrimoine de la MRC de L'Assomption (Patri-Arch 2008)

Identifiant	Nom du bien	Localisation	Municipalité	Fonction	Catégorie	Statut	Date d'attribution	Autorité	Date de construction	Description
27	Maison Jean-Baptiste-Deschamps	208, boulevard Lacombe	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1780	Maison de tradition française en pierre maçonnée à 1 1/2 étage, avec un toit à deux versants à base recourbée, un toit mansardé à deux versants et des lucarnes à fronton triangulaire et à pignon. La valeur patrimoniale de cet ensemble repose sur son caractère représentatif des maisons d'esprit français modifiées pour s'adapter à de nouveaux courants architecturaux. Le volume annexe reprend quant à lui la forme de la maison à mansarde. En effet, les deux bâtiments réunis offrent un témoignage de l'architecture traditionnelle qui constitue la base du paysage architectural des noyaux et axes ancien du secteur de Le Gardeur. Le volume le plus ancien, en pierre, présente aujourd'hui les traits caractéristiques de la maison québécoise avec son toit percé de lucarnes, son larmier prolongé et son ornementation néoclassique. Cependant, son ancrage au sol et ses murs en pierre indiquent son origine de tradition française. Ses lucarnes rehaussées d'épis et sa large poste à imposte et baies vitrées latérales la dotent d'un cachet certain. Le second bâtiment correspond à un volume long et rectangulaire qui accueille plusieurs logements. La forme de sa mansarde est bien préservée et les lucarnes conservent leur boiseries ornementales. La répartition irrégulière des ouvertures semble originale. Elle laisse interrogatif quant au fonctionnement du bâtiment. Une investigation historique paraît nécessaire pour mieux comprendre l'ensemble.
28	-	248, boulevard Lacombe	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1800	Maison de style cottage Régence à 1 1/2 étage avec un toit à croupe et un toit plat et des lucarnes à pignon. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentaif des maisons de villégiature qui parsèment les rives des cours d'eau, dotées de qualités paysagères certaines. Plusieurs d'entre elles, situées à Repentigny, le long du fleuve Saint-Laurent présentent la même toiture en pavillon, inspirée du cottage Regency. Ce type de maison était privilégiée à une certaine époque par l'élite anglophone. La toiture qui se prolonge en galerie sur les quatre ou les trois versants du corps de logis sont caractéristiques et distinguent ce style par l'ouverture du bâtiment sur la nature. Ici la maison se distingue par sa large porte rehaussée d'un fronton et la répartition symétrique des fenêtres qui lui confèrent une allure Néoclassique.
29	Maison Picard	284, rue du Village	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	1908	Maison de style Second Empire de 1 ½ étage, à toit mansardé à quatre versants avec lucarnes à pignon. La mansarde avec son jeu d'ardoises, la corniche à consoles en bois et la tourelle à terrasse faîtière forment un ensemble remarquable et dote la demeure d'un cachet peu commun. La finesse et la complexité de l'ornementation menuisée assure une qualité élevée à l'ensemble. Les portes en bois contribuent à l'effet de monumentalité. Noter les épis au sommet des frontons des lucarnes, éléments rarement conservés. L'annexe en retrait, enjolivée par l'oriel, met en valeur le rectangle initial tout en offrant un jeu de volume harmonieux et équilibré. La valeur patrimoniale de cette maison s'inscrit dans son caractère représentatif de la demeure bourgeoise de style Second Empire, comme dans ses qualités architecturales.
30	Maison Anatole-Lachapelle	290, rue du Village	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	1910	Maison de style vernaculaire industriel à 2 étages, à toit en demi-croupe avec lucarnes en appentis. Le plan en L, la toiture à demi-croupe, le type de revêtement, la galerie contournant le bâtiment évoquent des éléments courants à l'architecture vernaculaire industrielle. Cependant, le gabarit imposant de cette maison tranche avec les modèles qui peuvent lui être assimilés, traditionnellement plus modestes tant dans leur volume que leur ornementation. La verticalité de la composition, la profondeur de la galerie, les épis aux sommets des croupes dénotent une volonté d'effet de monumentalité et de distinction. Située au coeur de la rue du Village, cette villa affiche une présence certaine. La valeur patrimoniale de cette maison réside dans son caractère représentatif des résidences de villégiature et plus particulièrement celles qui marquent l'axe urbain de la rue du Village. Également, elle repose sur le traitement original des éléments stylistiques du courant dont elle est issue.
31	-	294, rue du Village	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	1890	Maison de style éclectique victorien à 2 étages, à toit mansardé à quatre versants et à deux versants droits avec lucarnes à pignon. La distribution des volumes, animée par la diversité des toitures, la volumétrie verticale, l'l'ornementation évoquent, sans conteste, les caractéristiques du mouvement éclectique. L'esthétique du jeu volumétrique est ici exprimée avec qualité. Deux volumes étroits surmontés d'un toit à deux versants percés de lucarnes pignons, côtoient un troisième coiffé d'une mansarde à quatre versants. Ils forment un ensemble complexe où les effets de géométrie dominent. Le choix des couleurs accentue l'harmonie. La maison participe à la typologie très particulière des villas qui marquent l'axe urbain qu'est la rue du Village.
32	Maison William-Allard	300-302, rue du Village	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	1920	Maison de style vernaculaire industriel à 2 étages, à toit à deux versants droits. La valeur patrimoniale de cette maison réside dans son caractère représentatif des cottages à toit à deux versants issus de l'architecture vernaculaire industrielle. En témoignent sa façade sur le mur pignon, la galerie rehaussée de son fronton, la répartition symétrique des fenêtres et les pilastres néoclassiques en bois qui ornent la porte. Ici, la composition de ce cottage rappellent le style néo-grec qui a marqué ce courant.
33	Maison Onésime-Champagne	304, rue du Village	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	1911	Maison de style Boomtown à 2 étages, à toit plat. Cette demeure représente un exemple représentatif du style Boomtown. Les principes premiers de ce style comme le dépouillement ornemental et le couronnement par une corniche sont intacts. Malgré un revêtement et des fenêtres récentes, le modèle se distingue également par la symétrie parfaite de sa fenestration et de sa galerie sur trois côtés. Son gabarit imposant est à mettre en relation avec sa position au coeur de la rue du Village. Son intérêt patrimonial réside donc également dans sa contribution à la diversité typologique des vastes demeures qui marquent cet axe urbain.

Tableau 3.3 Éléments patrimoniaux dans le secteur de Repentigny et Le Gardeur

Éléments recensés dans l'inventaire du patrimoine de la MRC de L'Assomption (Patri-Arch 2008)

Identifiant	Nom du bien	Localisation	Municipalité	Fonction	Catégorie	Statut	Date d'attribution	Autorité	Date de construction	Description
34	-	306, rue du Village	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	1920	Maison de style vernaculaire industriel à 1 1/2 étage, toit en pavillon avec lucarnes en demi-croupe et à pignon. En dépit de son authenticité moyenne, cette maison recèle une valeur patrimoniale en raison de son originalité et de la qualité de sa composition. Issue de l'architecture vernaculaire industrielle, elle témoigne de la diversité et de la créativité de l'architecture de villégiature de la rue du Village du secteur Le Gardeur.
35	-	308, rue du Village	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1910	Maison de style vernaculaire industriel à 1 1/2 étage, à toit à deux versants droits. La valeur patrimoniale de cette maison datant du début du XXe siècle réside dans son caractère architectural, lié au cottage à toit à deux versants issu de l'architecture vernaculaire industrielle. Son histoire commerciale rappelle celle de la rue du Village et la diversité fonctionnelle qui a marqué son parcours. La maison a toutefois été altérée de façon importante.
36	-	315, rue du Village	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1895	Maison de style cubique ou Four Square à 2 étages, avec un toit à pavillon. Nous avons là un bel exemple de maison de style cubique marquée par la rigueur ornementale. Seul le volume annexe, enjolivé par un oriel rompt légèrement l'effet de son volume carré sobre et imposant. Les fenêtres étroites et longues, dépouillées de tout ornement rythment la façade avec une stricte symétrie. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère exemplaire comme sur ses qualités architecturales préservées.
37	Maison Chaput	326, rue du Village	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1775	Maison de tradition française en pierre maçonnée à 1 étage, avec un toit à deux versants à base recourbée. La valeur patrimoniale de cette maison d'inspiration française, à laquelle on a ajouté quelques traits de la maison québécoise d'influence néoclassique, est excellente. Elle réunit toutes les caractéristiques qui font la particularité de ses maisons et les rendent précieuses au paysage architectural québécois. En plus, de ses chambranles néoclassiques, son ornementation compte une niche au dessus de la porte. Rares sont les exemplaires conservés. Située au coeur de la rue du Village du secteur de Le Gardeur, elle témoigne de l'ancienneté de l'occupation de cet espace.
38	Maison Léopold-Champagne	330-332, rue du Village	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	1909	Maison de style Boomtown à 2 étages, à toit plat. La valeur patrimoniale de cette maison réside dans son caractère illustratif du style Boomtown et plus particulièrement en milieu villageois. Son toit plat, son revêtement de brique, ses fenêtres à arc surbaissé, son ornementation néoclassique et sa composition strictement symétrique en font un bel exemple de ce type d'architecture. Cependant, ici, l'intérêt est d'autant plus vif que son gabarit, large et long en lien avec sa fonction multifamiliale, est peu courant. En outre, la tourelle centrale, ornée de sa corniche à denticules confère une allure monumentale de type villa à une habitation collective. Ce modèle à vocation urbaine, interpelle par ses qualités architecturales mais également par le témoignage qu'il offre de l'évolution de la rue du Village et de sa diversité fonctionnelle.
39	Villa Joseph-Émile-Lachapelle	334-336, rue du Village	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1920	Maison de style vernaculaire industriel à 1 1/2 étage, à toit mansardé à deux versants. Cette maison issue de l'architecture vernaculaire industrielle, dotée d'une toiture à mansarde, prend ici l'allure d'une villa. La complexité du jeu des trois volumes et la tourelle à l'angle de la galerie lui confèrent un aspect éclectique. L'ornementation se distingue toutefois par sa simplicité et sa discrétion. L'accent est davantage posé sur les matériaux et les volumes, rappelant en cela les principes du courant Arts and Crafts. Elle se distingue nettement dans le paysage architectural par ses ouvertures généreuses qui évoquent la fonction de villégiature. L'intérêt patrimonial de cette maison repose sur ses qualité architecturales mais également sur sa contribution à la diversité fonctionnelle et typologique qui marque la rue du Village.
40	-	335, rue du Village	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1900	Maison de style vernaculaire industriel à 1 1/2 étage, à toit à deux versants droits. Son volume carré, son toit à deux versants droits, sa façade dans le mur pignon, et son solage exhaussé renvoient à l'architecture vernaculaire industrielle. La maison en constitue un exemplaire, somme toute, bien préservé et qui affiche une composition équilibrée et harmonieuse, tout en simplicité. La façade dans le mur pignon rehaussée par l'épi couronnant son faîte s'impose nettement sur la voie publique, tandis que la galerie contournant le bâtiment évoque les principes du courant pittoresque. Ainsi sa valeur patrimoniale repose sur son caractère représentatif ainsi que sur ses qualités architecturales.
41	Maison Frédéric-Béland	341, rue du Village	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1901	Maison à mansarde à 1 1/2 étage, avec un toit mansardé à deux versants avec lucarnes à pignon. La mansarde bien préservée, les lucarnes à pignon, les deux cheminées à chaque extrémité, les boiseries des fenêtres, la porte à pilastres et imposte, font de cette maison un bel exemple de maison à mansarde dotée de'un décor néoclassique. Ici la qualité remarquable de la corniche, des pilastres et des chambranles, la hauteur de la mansarde et la galerie circulaire contournant le bâtiment ajoutent un cachet particulier à cette maison et contribuent à affirmer sa présence sur la rue. La valeur patrimoniale de cette maison repose donc sur son caractère exemplaire comme sur ses qualités architecturales.
42	-	342-346, rue du Village	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1920	Maison de style vernaculaire américain à 2 étages, avec un toit à croupe. Présence d'une remise. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatifs des maisons issues de l'architecture vernaculaire industrielle, plus particulièrement des modèles basés sur un plan en L et à la volumétrie imposante, toute en verticalité. Ici la toiture en pavillon évoque une filiation avec le style cubique et témoigne par là de la diversité des modèles adoptés par ce courant architectural. Cette maison participe également à la diversité typologique qui marque le noyau ancien de Le Gardeur et témoigne des différentes étapes de construction.

Tableau 3.3 Éléments patrimoniaux dans le secteur de Repentigny et Le Gardeur

Éléments recensés dans l'inventaire du patrimoine de la MRC de L'Assomption (Patri-Arch 2008)

Identifiant	Nom du bien	Localisation	Municipalité	Fonction	Catégorie	Statut	Date d'attribution	Autorité	Date de construction	Description
43	-	347, rue du Village	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1891	Maison de style traditionnel québécois à 1 1/2 étage avec un toit à deux versants à base recourbée et lucarnes à pignon. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif des maisons traditionnelles québécoises, ce dont témoignent son volume carré rehaussé, ainsi que la forme de sa toiture. Elle participe également au corpus de maisons de facture ancienne qui marquent la rue du Village axe historique de peuplement.
44	Maison Jean-Baptiste-Archambault	349, rue du Village	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1860	Maison de style traditionnel québécois à 1 1/2 étage avec un toit à deux versants à base recourbée. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif des maisons traditionnelles québécoises. Le volume carré bien ancré au sol, le larmier prolongé sur la galerie et la répartition aléatoire des fenêtres plaident en ce sens. Ici la maison se distingue par son volume bas et allongé ainsi que la pente douce de son toit. Elle a cependant connu plusieurs transformations réversibles. La maison participe également au corpus de maisons anciennes qui marquent la rue du Village, axe historique de peuplement.
45	-	354, rue du Village	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1910	Maison de style Boomtown à 2 étages, à toit plat. Présence d'une grange-étable. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif des maisons de style Boomtown. Sa façade lisse couronnée d'une corniche, la répartition symétrique des fenêtres et le toit plat en font un exemplaire caractéristique. Elle a malheureusement perdu la majorité de ses composantes d'origine. Elle participe toutefois à la diversité typologique qui marque la rue du Village et contribue à en illustrer les différentes époques de construction.
46	Maison Donat-Archambault	356-358 rue du Village	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	1892	Maison à mansarde à 2 étages, avec un toit mansardé à deux versants avec lucarnes à pignon. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif des maisons à mansarde. La verticalité de sa volumétrie, la répartition symétrique et la taille des fenêtres en font un exemple caractéristique. En outre, l'ornementation des lucarnes et du porche la dotent d'un cachet particulier et son alignement en bordure de la rue participe au caractère ancien du noyau villageois de Le Gardeur. Elle contribue, également, à la diversité typologique qui marque la rue du Village et qui illustre ses différentes époques de construction.
47	Maison Louis-Léveillé	357, rue du Village	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	1838	Maison traditionnelle québécoise à 1 1/2 étage à toit à deux versants à base recourbée et toit à deux versants droits. Présence d'un hangar. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif des maisons traditionnelles québécoises, ce dont témoignent son volume carré rehaussé, la forme de sa toiture ainsi que la taille des ouvertures et leurs chambranles. Le hangar en bois avec sa toiture à deux versants droits, ses planches de bois horizontales et ses fenêtres à chambranles contribue à former un ensemble remarquable. Cette maison participe également au corpus de bâtiments anciens qui marquent la rue du Village et illustre la diversité fonctionnelle du noyau ancien puisque le hangar accolé résulte probablement d'une activité artisanale.
48	Maison Jean-Baptiste-Archambault	360, rue du Village	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1872	Maison à mansarde à 2 étages, avec un toit mansardé à deux versants avec lucarnes à pignon. Présence d'une grange-étable. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif des maisons à mansarde. Ici le modèle se distingue par son volume long et rectangulaire lié à sa vocation multifamiliale. Elle a malheureusement perdu ses matériaux, son ornementation et ses portes et fenêtres d'origine. Son alignement en bordure de voie participe au caractère ancien du noyau villageois de Le Gardeur. La maison contribue, également, à la diversité typologique qui marque la rue du Village et qui illustre ses différentes époques de construction.
49	Maison Télesphore-Léveillé	369, rue du Village	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1910	Maison de style vernaculaire industriel à 2 1/2 étages avec toit à deux versants droits. Présence d'un corps de logis secondaire. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif des maisons issues de l'architecture vernaculaire industrielle, plus particulièrement des modèles basés sur un plan en L et à la volumétrie imposante, toute en verticalité. Ici le modèle se distingue par son décor néoclassique que lui confèrent les retours de l'avant-toit ainsi que l'ordonnancement des ouvertures et leurs chambranles. Cette maison participe également à la diversité typologique qui marque le noyau ancien de Le Gardeur et témoigne de ses différentes étapes de construction.
3	Église de Saint-Paul-L'Ermite	377, rue du Village	Repentigny, secteur Le Gardeur	Religieuse	Église	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	1858-1861	Église de style néogothique en pierre à 3 étages avec un toit à deux versants droits. La valeur patrimoniale de l'église de Saint-Paul-L'Ermite repose sur son intérêt architectural. Construite de 1858 à 1861, cette réalisation illustre l'éclectisme formel qui caractérise une partie la production architecturale religieuse dans la deuxième partie du XIXe siècle. Son plan rectangulaire à chevet plat, la forte pente de sa toiture à deux versants et le large pignon en façade, en guise de fronton, sont des caractéristiques de l'architecture néoclassique. Ce style est implanté au Québec par les Britanniques dans les premières années du XIXe siècle. L'église intègre également une ornementation propre au style néogothique, soit les arcs brisés des ouvertures et les deux tourelles en façade terminées par des pinacles qui rappellent les contreforts. L'église est un exemple de la transition qui s'opère entre l'architecture néoclassique et le néogothique. Bien que son plan se caractérise par une certaine simplicité, l'ordonnancement des éléments en façade et la hauteur du clocher à deux lanternons démontre la recherche d'effets de monumentalité. Elle évoque la volonté de l'Église d'alors de signaler sa présence dans le paysage en conférant à ses lieux de culte une monumentalité et reflète l'intérêt du clergé catholique pour l'architecture éclectique.

Tableau 3.3 Éléments patrimoniaux dans le secteur de Repentigny et Le Gardeur

Éléments recensés dans l'inventaire du patrimoine de la MRC de L'Assomption (Patri-Arch 2008)

Identifiant	Nom du bien	Localisation	Municipalité	Fonction	Catégorie	Statut	Date d'attribution	Autorité	Date de construction	Description
50	-	380, rue du Village	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	1912	Maison de style vernaculaire industriel à 2 étages, avec un toit à deux versants droits. Présence d'un hangar. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif des cottages à toit à deux versants droits issus de l'architecture vernaculaire industrielle. Ici, la sobriété tant du volume que de l'ornementation est bien caractéristique de ce type de modèle, de même que sa façade sur le mur pignon. Elle participe également au corpus de maisons de facture ancienne qui marquent la rue du Village et illustre la diversité fonctionnelle du noyau ancien puisque le hangar témoigne probablement d'une activité artisanale.
51	Château Archambault	400, rue du Village	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	1915	Maison de style Néo-Queen Anne à 3 étages avec toit en pavillon et des lucarnes à croupe et en appentis. La valeur patrimoniale du Château Archambault repose sur son intérêt historique. Il témoigne de l'implantation, au début du siècle, de grandes demeures bourgeoises au sein des noyaux villageois. Ces demeures empruntent à l'architecture monumentale en affichant une nette volonté de distinction par des choix stylistiques et l'usage de dimensions imposantes. Ce château illustre également une des étapes du développement du village de Saint-Paul-L'Ermite et notamment son attrait auprès de la notabilité au cours du siècle passé. Cet intérêt a laissé plusieurs villas qui jalonnent la rue du Village et dont le Château Archambault est l'exemplaire le plus imposant. Sa valeur patrimoniale repose également sur ses qualités architecturales représentatives des villas d'inspiration Queen-Anne. Son toit à pavillon en pente douce coiffé d'une terrasse faîtière, sa volumétrie verticale contrebalancée par les lignes horizontales des corniches épaisses, les fenêtres jumelées, les tours à toit coniques et le chaînage d'angle la rattachent sans conteste à ce courant architectural. Le secteur de Le Gardeur et le territoire de la MRC comptent peu d'exemple issu de ce type architectural, aussi la préservation de ces qualités est d'autant plus précieuse. Enfin, la valeur patrimoniale du Château Archambault repose sur son implantation paysagère au coeur du noyau villageois sur son axe fondateur, la rue du Village.
52	Ancien magasin général	414-416, rue du Village	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	1895	Maison de style Boomtown à 2 étages, à toit plat avec fausse mansarde et lucarnes à fronton triangulaire et pendantes. Cette maison représente un exemple original du style Boomtown. La corniche traditionnelle laisse place, ici, à une fausse mansarde soulignée par une corniche à consoles, percée de lucarnes et d'une tourelle centrale typiques du style Second Empire. Les boiseries ornementales sont d'un rendu fin et équilibré. Le motif de l'éventail qui marque le tympan du fronton se retrouve couramment sur les fausses mansardes dans la région. Le volume de la maison associé à son ornementation lui confère une allure monumentale qui la distingue nettement dans le paysage architectural. Toutefois, l'annexe commerciale nuit quelque peu à l'équilibre de la composition. Néanmoins, un effort d'intégration a été fait au niveau des matériaux. Cette maison participe à la diversité typologique qui marque le noyau ancien de Le Gardeur et témoigne de ses différentes étapes de construction.
54	-	426, rue du Village	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	1889	Maison de style traditionnel québécois à 1 1/2 étage avec un toit à deux versants à base recourbée et lucarnes à pignon. La valeur patrimoniale de cette maison s'appuie sur son caractère représentatif de la maison traditionnelle québécoise. Elle contribue par son implantation en bordure de voie, aux caractéristiques du noyau ancien de Le Gardeur et à illustrer les différentes époques de construction qui marquent la rue du Village.
55, 56	-	427-429, rue du Village	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1850-1880	Maison de style traditionnel québécois à 1 1/2 étage avec un toit à deux versants droits. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif de la maison québécoise d'inspiration néoclassique. Le rapport toit-carré, la galerie accrochée en façade et ses traits néoclassiques en font un exemple fort éloquent de ce type architectural. Ici le modèle se distingue par son volume rectangulaire allongé et l'absence de larmier recourbé à la base du toit. En outre, la maison contribue par son implantation en bordure de voie aux caractéristiques du noyau ancien de Le Gardeur et à illustrer les différentes époques de construction qui marquent la rue du Village.
57	-	449, rue du Village	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	1922	Maison de style Boomtown à 2 étages, à toit à deux versants droits. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif des maisons Boomtown. Son volume carré, la façade lisse couronnée d'une corniche et la répartition symétrique des ouvertures attestent bien son appartenance à ce type architectural. Toutefois, elle a subi de nombreuses transformations. Cette maison participe également à illustrer la diversité typologique et les différentes étapes de construction qui marquent la rue du Village.
58	-	453, rue du Village	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	1900	Maison de style vernaculaire industriel à 2 étages, à toit à deux versants à base recourbée. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif du cottage à toit à deux versants droits issu de l'architecture vernaculaire américaine. Ici, le modèle se distingue par la verticalité de sa volumétrie et sa dimension relativement imposante. Cette maison, en dépit de ses modifications, participe également à illustrer la diversité typologique et les différentes étapes de construction qui marquent la rue du Village.
59	-	456-458, rue du Village	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	1890	Maison de style Boomtown à 2 étages, à toit plat. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif des maisons de style Boomtown. Sa façade lisse couronnée d'une corniche, la répartition symétrique des fenêtres, le toit plat et la verticalité de la volumétrie en font un exemplaire caractéristique. Toutefois, les nombreuses transformations apportées à l'édifice altère sa valeur patrimoniale. Elle participe néanmoins à la diversité typologique qui marque la rue du Village et contribue à en illustrer ses différentes époques de construction.

Tableau 3.3 Éléments patrimoniaux dans le secteur de Repentigny et Le Gardeur

Éléments recensés dans l'inventaire du patrimoine de la MRC de L'Assomption (Patri-Arch 2008)

Identifiant	Nom du bien	Localisation	Municipalité	Fonction	Catégorie	Statut	Date d'attribution	Autorité	Date de construction	Description
60	-	457-459, rue du Village	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	1848	Maison traditionnelle québécoise à 1 1/2 étage à toit à deux versants à base recourbée et toit plat. Présence d'un garage. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif des maisons traditionnelles québécoises, ce dont témoignent son volume carré rehaussé, ainsi que la forme de sa toiture à base recourbée. Ici le modèle se distingue par la modestie de son volume et son revêtement de planches de bois verticales. Elle participe à la diversité typologique qui marque la rue du Village et contribue à en illustrer les différentes époques de construction.
61	-	461, rue du Village	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	1845	Maison traditionnelle québécoise à 1 1/2 étage, à toit à deux versants à base recourbée. Présence d'une remise. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif des maisons traditionnelles québécoises, ce dont témoignent son volume carré rehaussé, ainsi que la forme de sa toiture à la base recourbée et revêtue de tôle traditionnelle. Les chambranles néoclassiques et le jeu des couleurs de son revêtement de bois lui confèrent un cachet certain. Son état d'authenticité est remarquable. Elle participe à la diversité typologique qui marque la rue du Village et contribue à en illustrer les différentes époques de construction.
62	-	471, rue du Village	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1800	Maison à mansarde à 2 étages, avec un toit mansardé à deux versants avec lucarnes à pignon. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son ancienneté et son caractère représentatif des maisons à mansarde. Elle participe à la diversité typologique qui marque la rue du Village et contribue à en illustrer les différentes époques de construction.
63	Maison Louis-Archambault	503-505, rue du Village	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1760	Maison de tradition française en pierre maçonnée à 1 1/2 étage, avec un toit à deux versants à base recourbée. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif des maisons d'esprit français auxquelles ont a ajouté des traits de la maison traditionnelle québécoise d'influence néoclassique dont le larmier prolongé sur la galerie. Ici le modèle se distingue par sa vocation multifamiliale qui occasionne une répartition symétrique des ouvertures. Une disposition qui conjuguée à la corniche de l'avant-toit ajoutent une «touche» néoclassique. Elle participe à la diversité typologique qui marque la rue du Village et contribue à en illustrer les différentes époques de construction.
65	-	553, boulevard Lacombe	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Non inventorié	-	-	1718	Maison de tradition française en pierre maçonnée à 1 1/2 étage, avec un toit à deux versants à base recourbée. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif des maisons de tradition française. La forte pente de sa toiture, la répartition et la taille aléatoires des ouvertures indiquent un modèle d'une grande ancienneté. Cette maison ancestrale participe au corpus de bâtiments anciens qui marquent le boulevard Lacombe et qui témoigne de sa vocation d'axe de peuplement.
66	Maison Bergeron	565, boulevard Lacombe	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1780 *La maison est maintenant démolie	Maison de tradition française en pierre maçonnée à 1 1/2 étage, avec un toit à deux versants à base recourbée. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif des maisons de tradition française. La forte pente de sa toiture, la répartition et la taille aléatoires des ouvertures indiquent un modèle d'une grande ancienneté. Ici les traits néoclassiques, qui sont probablement des éléments ajoutés au 19e siècle, se traduisent par les retours d'avant-toit soulignés d'une corniche. Cette maison ancestrale participe au corpus de bâtiments anciens qui marquent le boulevard Lacombe et qui témoigne de sa vocation d'axe de peuplement.
67	-	583, boulevard Lacombe	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1800	Maison traditionnelle québécoise à 1 1/2 étage à toit à deux versants à base recourbée et toit plat. Il pourrait s'agir d'une maison très ancienne mais l'apparence actuelle du bâtiment ne laisse pas présager une grande valeur d'ancienneté. Une expertise plus poussée pourrait permettre de dater plus précisément son époque de construction. Dans son aspect actuel, le bâtiment est représentatif des maisons traditionnelles québécoises. Son volume long et rectangulaire, le rehaussement de son solage et le larmier prolongé sur la galerie dotent le bâtiment de traits résolument «québécois». Elle a cependant perdu plusieurs de ses qualités dont son revêtement, ses portes, ses fenêtres et son ornementation d'origine. Elle participe néanmoins à la diversité typologique qui marque le boulevard Lacombe et contribue à en illustrer les différentes époques de construction.
75	Maison Omer-Archambault	603, boulevard Lacombe	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1900 *La maison est maintenant démolie	Maison à mansarde à 2 étages, avec toit mansardé à deux versants et lucarnes à pignon. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif des maisons à mansarde. La mansarde bien préservée, les lucarnes à pignon, les deux cheminées à chaque extrémité, la galerie accrochée en façade ainsi que la taille et la répartition des ouvertures en font un bel exemplaire. Elle participe à la diversité typologique qui marque la rue Notre Dame et contribue à en illustrer les différentes époques de construction.
68	-	621, boulevard Lacombe	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1850-1880	Maison traditionnelle québécoise à 1 1/2 étage à toit à deux versants à base recourbée. Présence d'un garage. La valeur patrimoniale de cette maison s'appuie sur son caractère représentatif de la maison traditionnelle québécoise. Ici, le larmier prolongé sur la galerie et le rapport toit/carré en témoignent. En dépit de ses transformations réversibles, la maison participe à la diversité typologique qui marque le boulevard Lacombe et contribue à en illustrer les différentes époques de construction.

Tableau 3.3 Éléments patrimoniaux dans le secteur de Repentigny et Le Gardeur

Éléments recensés dans l'inventaire du patrimoine de la MRC de L'Assomption (Patri-Arch 2008)

Identifiant	Nom du bien	Localisation	Municipalité	Fonction	Catégorie	Statut	Date d'attribution	Autorité	Date de construction	Description
69	-	625, boulevard Lacombe	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	1926	Maison de style cubique ou Four Square à 2 1/2 étages, avec un toit à croupe et un toit plat ainsi que des lucarnes à croupe. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif des maisons cubiques ou de style Four-square. Les linteaux et la forme rectangulaire de ses fenêtres ainsi que les briques de couleurs variées indiquent un modèle construit dans la période de l'entre-deux-guerres. Ici, la galerie circulaire avec ses colonnes néoclassiques contribue à son aspect monumental et la qualité de son cachet. Elle participe à la diversité typologique qui marque le boulevard Lacombe et contribue à en illustrer les différentes époques de construction.
18	-	631, boulevard Lacombe	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1830-1880	Maison de style traditionnel québécois à 1 1/2 étage avec un toit à deux versants à base recourbée. Cette maison est représentative du modèle traditionnel québécois qui a marqué le 19e siècle. La toiture à deux versants dotée d'un larmier recoubé couvrant une galerie, les deux cheminée et la composition générale est typique de cette architecture. Le bâtiment a toutefois subi plusieurs modifications au courant de sa vie. On retrouve plusieurs autres exemplaires de ce modèle dans la région qui sont mieux conservées. C'est pourquoi nous lui attribuons une valeur patrimoniale moyenne.
70	Maison Bélanger	647, boulevard Lacombe	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	Vers 1790	Maison de tradition française en pierre de 1 1/2 étage avec un toit à deux versants à base recourbée et un toit plat. Présence d'un garage. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif de l'architecture d'inspiration française. Le volume carré ancré au sol, la forte pente de sa toiture, les cheminées en chicane et l'absence de lucarne plaident en ce sens. Cependant, la taille des ouverture, leur répartition et les chambranles qui les encadrent inscrivent également cette maison dans les tendance de l'architecture de tradition québécoise. Son caractère d'ancienneté confirme la vocation d'axe de peuplement que représente le boulevard Lacombe. Elle bénéficie d'un environnement préservé sur les rives de la rivière l'Assomption.
71	Maison Brien	667, boulevard Lacombe	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	1760	Maison traditionnelle québécoise en pierre à 1 1/2 étage à toit à deux versants à base recourbée et toit à deux versants droits. Lucarnes à pignon. Présence d'une grange-étable. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif des maisons de tradition française et des maisons traditionnelles québécoises. La forte pente de sa toiture, l'avant-toit prolongé et la répartition des ouvertures sont des traits « québécois ». Cependant son volume bien ancré au sol ainsi que la large cheminée du mur pignon droit indique bien la fondation d'un bâtiment d'inspiration française. Ici le modèle se distingue par ses dimensions relativement imposantes. La maison participe, également, à la diversité typologique qui marque le boulevard Lacombe et contribue à en illustrer les différentes époques de construction.
72	Maison Lebeau	677, boul. Lacombe	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	1760	Maison traditionnelle québécoise en pierre à 1 1/2 étage à toit à deux versants droits et toit plat. Lucarnes triangulaires. Présence d'une remise et d'une laiterie. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif des maisons de tradition française. Son carré massif en pierre bien ancré au sol, comportant peu d'ouvertures, est caractéristique de cette architecture. Le toit à deux versants et ses deux cheminées en sont aussi des traits typiques. La maison a subi un important remaniement, probablement à la fin du 19e siècle ou au début du 20e. Une grande lucarne-pignon est apparue sur son toit. Cette composante s'inspire de l'architecture néogothique prisée par la communauté anglophone. Ici, la maison présente bien le porche central caractéristique de ce type de modèle mais se distingue par sa simplicité. Le modèle est d'autant plus remarquable qu'il conserve, bien visible, son corps de logis originel en pierre. Le territoire de la MRC compte peu de modèle de maisons à lucarne-pignon, noter qu'elle se retrouvent pour majorité sur le boulevard Lacombe de Le Gardeur et que celle située au 186 présente des caractéristiques communes avec celle-ci.
19	Maison Joseph-Juneau	78, boulevard Lacombe	Repentigny, secteur Le Gardeur	Résidentielle	Maison	Inventorié	2007	MRC de L'Assomption	1806	Maison de tradition française en pierre maçonnée à 1 étage, avec un toit à deux versants droits. La valeur patrimoniale de cette maison repose sur son caractère représentatif de l'architecture d'inspiration française. Le volume carré bien ancré au sol, la forte pente de sa toiture, l'absence de lucarne, les fenêtres à battants à petits carreaux encadrées de chambranles, les larges cheminées des murs pignon plaident en ce sens. Située à l'écart du noyau villageois, elle paraît quelque peu perdue au milieu d'un environnement récent. Cependant, elle témoigne de l'ancienneté de l'occupation de l'axe de peuplement que représentait la rue boulevard Lacombe.

4. Cadre paléogéographique et aperçu de l ’occupation à la période préhistorique

Le bassin de la rivière L'Assomption se trouve en grande partie dans la zone d'influence des dépôts associés à l'évolution du fleuve Saint-Laurent depuis la fin de la glaciation il y a environ 13 500 ans avant aujourd'hui. Le substrat est constitué de la roche en place recouvert des dépôts morainiques laissés par le glacier. Le lac à Candona (13 500 à 13 00 ans AA) suivi par la mer de Champlain (13 000 à 10 600 ans AA) ont inondé les basses terres jusqu'à l'altitude d'environ 250 mètres au-dessus du niveau moyen de la mer (anm). Le relèvement du continent et l'évacuation des eaux de fonte ont fait en sorte que le niveau de la mer puis du fleuve a graduellement baissé jusqu'à la cote actuelle (environ 5,5 m anm à l'embouchure de la rivière L'Assomption). Le rythme de cette baisse a considérablement varié dans le temps: lors de premiers millénaires, le niveau baissait à un rythme d'environ dix mètres par siècle tandis qu'il est actuellement d'environ 0,25 mètre par siècle. Les dépôts argileux, limoneux et sableux les plus anciens ont été modifiés par les configurations plus récentes. Dans la MRC de L'Assomption, la démarcation la plus nette du retrait des eaux est le replat perché à environ 40 mètres anm. Le talus de ce replat a une hauteur d'environ dix mètres et traverse tout le nord-ouest de la MRC. Il fut formé il y environ 10 000 ans AA et correspond au rivage lacustre du lac à Lampsilis. Il y a environ 9 000 ans, les replats situés à 23-25 mètres anm sont exondés et le niveau de l'eau continue à baisser avec le relèvement isostatique entre autres pour atteindre un niveau de 18 mètres anm il y a environ 8 400 ans. À ce moment, les vallées des rivières de la MRC étaient en train de se mettre en place. La fin du lac à Lampsilis est évaluée à 7 500 ans avec la mise en place du Proto-Saint-Laurent et son rivage à 15 mètres anm environ et un débit double à l'actuel. Ce niveau a d'ailleurs possiblement influencé la configuration du lotissement au régime français dans le secteur. Les affluents du fleuve se raccordent progressivement au Saint-Laurent et, autour de 6 000 ans, le débit et le régime du fleuve sont semblables à l'actuel. Il y a bien sûr eu des fluctuations subséquentes du niveau des eaux, remontées et baisses, au gré des fluctuations du climat entre autres, mais l'environnement est sensiblement le même depuis au moins 5 000 à 6 000 ans (Poirier et Richard 2016). C'est à ce moment que les îles à proximité de l'embouchure de la rivière L'Assomption ont graduellement émergées à partir d'il y a 5000 ans.

La rivière L'Assomption coule du nord-ouest vers le sud-est jusqu'à ce qu'elle atteigne la plaine laurentienne où elle prend une orientation sub-parallèle à celle du Saint-Laurent à cause de la présence d'une crête morainique, sur laquelle a été construite l'autoroute 40. Au moment du retrait de la mer de Champlain, la rivière L'Assomption a donc suivi une vallée s'allongeant dans les parties basses des dépôts morainiques recouverts des sédiments marins champlainiens. Il y a plusieurs siècles, ce cours d'eau était beaucoup plus important

qu'actuellement. La rivière L'Assomption a une importance sur le plan archéologique car elle fut pendant toute la période préhistorique, un axe de circulation permettant le lien entre le Saint-Laurent et les Laurentides. Les poissons et les mammifères aquatiques ont dû également attirer les populations amérindiennes. Toutefois, au fur et à mesure que le lit s'encaissait, les rives offraient de moins en moins d'attrait pour l'occupation humaine.

L'identification de zones à potentiel archéologique est fonction de paramètres culturels, environnementaux et logistiques. L'évolution du milieu depuis la dernière glaciation est un paramètre fondamental car les lieux pouvant être habités n'ont été rendus disponibles que graduellement. Par ailleurs, l'abondance généralisée de la faune aussi bien terrestre, aviaire qu'aquatique ne permet pas de distinguer des lieux plus importants que d'autres. À cet égard, on peut toutefois souligner que la sauvagine et plusieurs espèces de poissons fréquentent les eaux peu profondes et herbeuses que l'on trouve entre les îles, en particulier au printemps au moment de la fraie (poissons) ou du vol migratoire (sauvagine). La présence des glaces et des embâcles, et les inondations printanières réduisent cependant l'attrait de ces lieux (la fragilité des embarcations influence les déplacements).

Il est certain que les rivières ont été utilisées comme voie de navigation mais il y a peu d'éléments discriminants le long des rives qui permettraient de prédire la présence de lieux d'arrêt en tel ou tel endroit. Outre les secteurs de rapides et de chutes où les navigateurs doivent s'arrêter pour contourner ces obstacles via des sentiers de portage, il faut retenir essentiellement les lieux de confluence et les rebords des anciennes terrasses. En effet, les ruisseaux charrient des éléments nutritifs qui attirent les poissons près de leurs embouchures dans les cours d'eau plus importants. Des chasseurs/pêcheurs s'établiront donc à proximité (soit sur la même rive soit sur la rive opposée) pour profiter de ces ressources. De même, les mammifères semi-aquatiques comme le castor et le rat musqué recherchent les rives de ces ruisseaux car ils y trouvent une nourriture généralement abondante et moins sujette aux fluctuations du niveau des rivières et à l'érosion. On perçoit également dans le paysage les anciennes rives des cours d'eau et en particulier les anciennes embouchures. Les rebords qui leurs sont associés constituent des lieux intéressants pour rechercher des sites anciens. Nous n'avons pas d'informations précises sur les lieux fréquentés par les cervidés en hiver avant l'arrivée des Européens. Selon l'évolution du couvert forestier, des ravages d'orignaux et de cerfs de Virginie ont pu être exploités; il en est de même des espaces de tourbières où les caribous se regroupaient en hiver et lors de la mise bas au printemps.

Quelle que soit la saison d'occupation, les utilisateurs recherchent des lieux bien drainés. À cet égard, les pieds des talus ou encore les zones déprimées (dépressions qui deviennent des marécages à l'occasion) ne sont pas propices à l'occupation. Le grand nombre de fossés de drainage creusés par les agriculteurs témoigne du drainage plus ou moins bon d'une bonne partie du territoire à l'étude. C'est pourquoi les buttes sablonneuses ou bien drainées doivent faire l'objet de recherches attentives.

Le pont Rivest relie les deux rives de la rivière L'Assomption en un endroit où le courant est faible. Les replats des deux rives se trouvent à des altitudes passant de 12,5 m à 15 m anm, alors que la surface de la rivière se trouve à environ 5,7 m anm. Aucun ruisseau ne coulait à proximité. Il n'y a donc aucun indice permettant de circonscrire une zone à potentiel archéologique sur l'une ou l'autre des deux rives.

5. Aperçu de l'occupation à la période historique

5.1 Les seigneuries de Repentigny, Lachenaie et L'Assomption

Le secteur à l'étude fait d'abord partie de la grande seigneurie de Repentigny qui fut concédée le 16 avril 1647 à Pierre Le Gardeur de Repentigny. Lors de sa concession, cette seigneurie fait quatre lieues de largeur en bordure du fleuve et six lieues de profondeur en bordure des rivières des Prairies et des Mille-Iles et à l'intérieur des terres. Située à la jonction du fleuve Saint-Laurent et de la rivière des Prairies, elle est aussi traversée par la rivière L'Assomption et la rivière Mascouche, notamment. Pierre Le Gardeur décède toutefois l'année suivante en 1648 d'une maladie qui a atteint plusieurs autres passagers du navire qui le ramenait en Nouvelle France cette année-là. Ses biens passent alors à sa succession : son épouse Marie Favery, ses fils Jean-Baptiste, Charles, Ignace, et ses filles Madeleine et Catherine.

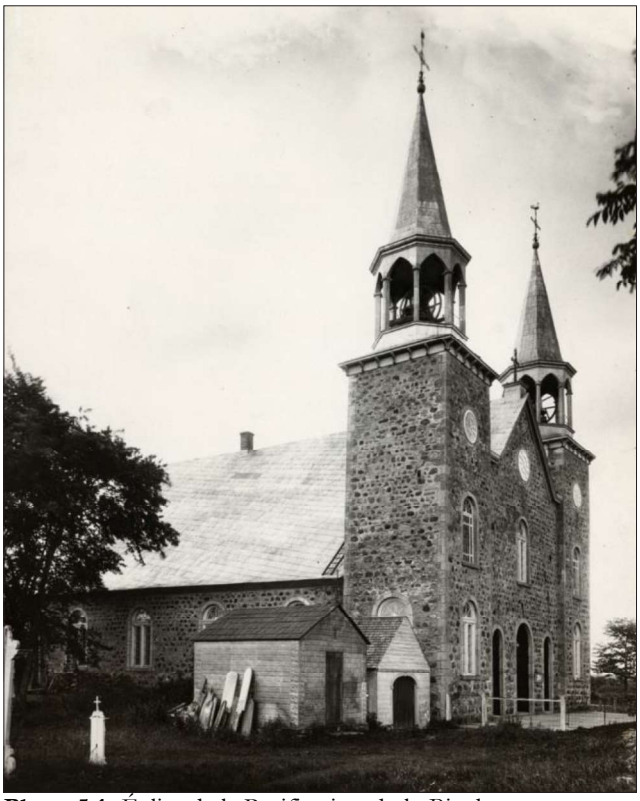

Photo 5.1 Église de la Purification-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie à Repentigny, vers 1925 (Gariepy)
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, P600/S6/D5/P577

Jean-Baptiste Le Gardeur, étant l'aîné de la famille de Repentigny, prend en charge la famille. Le 2 mai 1670, devant Maître Becquet de Québec, Marie Favery faisait don d'une part de son héritage à ses deux fils les plus vieux. Charles hérite ainsi de la seigneurie de Bécancour alors que Jean-Baptiste reçoit celle de Repentigny.

Le 11 mai 1670, face à une situation financière difficile, Jean-Baptiste Le Gardeur de Repentigny vend une partie de sa seigneurie au marchand bien connu de Québec Charles Aubert de La Chesnaye. En fait, Repentigny cède toute la partie de sa possession située au-delà de la rivière L'Assomption et conserve la presqu'île sise entre la dite rivière et le fleuve. La partie détachée au nord de la rivière L'Assomption devient la seigneurie de Lachenaie. En 1700, les fiefs Bailleul et Martel sont distraits de cette seigneurie et en 1765, la seigneurie de Lachenaie est divisée en deux. La partie nord-est deviendra la seigneurie de L'Assomption.

Le secteur de Le Gardeur fait donc d'abord partie de la seigneurie de Repentigny, puis de la seigneurie de Lachenaie qui prend parfois l'appellation de L'Assomption.

5.2 La concession des terres dans le secteur de Repentigny

Bien que la seigneurie de Repentigny ait été concédée en 1647, ce n'est qu'en 1673 que les premières terres sont concédées, d'abord en bordure de la rivière L'Assomption. L'aveu et dénombrement de 1677, indique la présence de 30 censitaires qui possèdent pour la plupart des terres de 3 arpents sur 20 arpents (Trudel 1998, p. 497-498). L'aveu et dénombrement suivant est réalisé en 1681, il mentionne la présence de 32 censitaires (Roy 1995, p. 25). En 1701, toutes les terres situées en bordure du fleuve sont concédées et l'aveu et dénombrement de 1724 indique la présence d'au moins 43 censitaires (Roy 1995, p.37). La plupart sont bien établis avec les bâtiments usuels en place, c'est-à-dire une maison, une grange et une étable. Toutes les terres ont été mises en valeur par les défrichements et les labours, certaines comportent aussi des prairies (Mathieu et Laberge 1991, p. 240-241).

Une première chapelle est construite en 1678 dans le domaine seigneurial situé sur la pointe à la jonction de la rivière des Prairies et du fleuve Saint-Laurent. En 1702-1703, le lieu de culte est déplacé au centre de la seigneurie, plus à l'est sur la terre 93 (Roy 1995, p. 30, 37). L'église est d'abord en bois, puis elle est remplacée par une église en pierre en 1724. Cette église qui a été agrandie en 1850 est toujours en place au 445, rue Notre-Dame à Repentigny (photo 5.1). La présence de l'église contribuera à la formation d'un noyau villageois autour de celle-ci, au centre de la seigneurie et en bordure du fleuve Saint-Laurent (figures 5.1, 5.2).

5.2.1 Le chemin de traverse

Mis à part les chemins qui sont ouverts en bordure des rives, un sentier, puis un chemin de traverse est officialisé en 1743 au centre de la seigneurie de Repentigny, entre l'église et la rivière L'Assomption (Roy 1995, p. 94). Ce chemin situé entre les terres 78 et 83 permettait aux habitants de la partie nord de la seigneurie de Repentigny de se rendre plus rapidement à l'église et au noyau villageois (figures 5.3, 5.4). Les habitants qui se trouvaient au nord de la rivière L'Assomption devaient traverser la rivière en embarcation, ou sur la glace en hiver, pour atteindre le noyau villageois de Repentigny. L'ancien tracé du boulevard Brien correspond à ce chemin de traverse. Le tracé actuel du boulevard, près des approches du pont Rivest, a toutefois été dévié vers l'est, ce qui a demandé l'expropriation des terrains touchés par ce nouvel aménagement. Le boulevard n'emprunte donc plus le chemin qui menait à la traverse de la rivière L'Assomption.

5.2.2 La traverse de la rivière L'Assomption

Un service de traverse fut mis en place sur la rivière L'Assomption vers 1735 par Jean-Batiste Larivière. En 1760, la traverse était opérée par Janot-Belhumeur et en 1815, elle est la propriété de Joseph Deschamps (Roy et Therrien 1985, p. 41). Lorsque celui-ci vend la traverse à Joseph Galardeau en 1834, la traverse comprend les deux côtes qui mènent à la rivière sur chacune des rives, un pont flottant et deux barques avec leurs gréements (Roy et Therrien 1985, p. 41; Roy 1995, p. 96). Elle passe à Louis Ratelle en 1853 et elle est ensuite

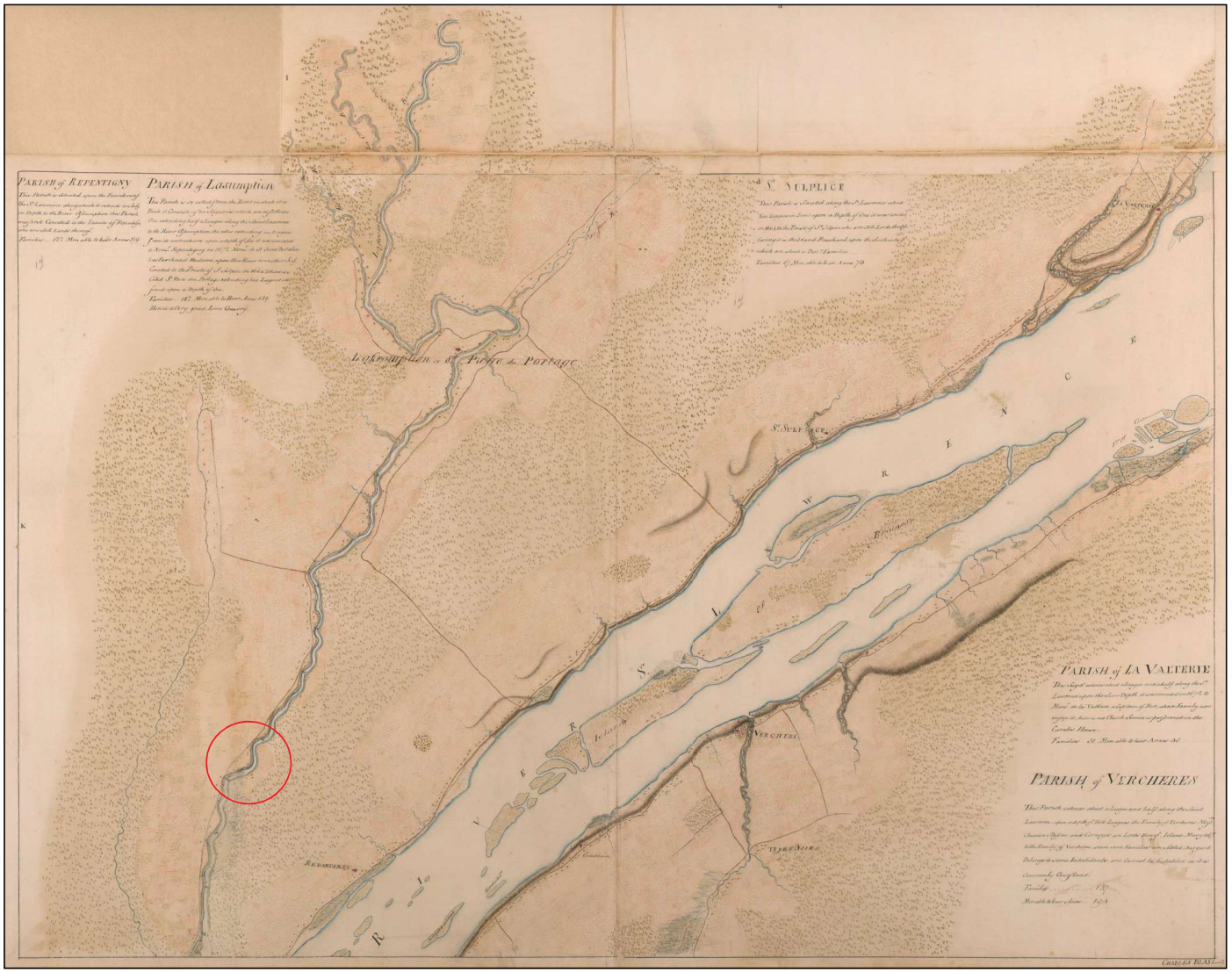

Figure 5.1 Représentation des paroisses de Repentigny, L'Assomption et Saint-Sulpice entre 1761 et 1763 (Murray). Le chemin de traverse qui part de l'église de Repentigny vers la rivière L'Assomption n'est pas indiqué. Le secteur à l'étude est encerclé en rouge
Bibliothèque et Archives Canada, mikan 4134077

Figure 5.2 Détail d'un plan de James Murray (1761) montrant la paroisse de Repentigny
University of Michigan Library, Atl 1761 Mu - Sheet 26, https://search.hb.umich.edu/catalog/Record/006961561

Figure 5.3 Détail d'un plan de James Murray (1761) montrant le chemin de traverse et un aperçu schématique des habitations à chacunes des extrémités.
University of Michigan Library, Atl 1761 Mu - Sheet 26, https://search.lib.umich.edu/catalog/Record/006961561

Figure 5.4 Détail du plan de la seigneurie de Repentigny où on voit le tracé du chemin de traverse rehaussé en rouge (copie de 1919 d'un original créé en 1840, par Dorval et Courchesne)
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, E21,S555, SS3,SSS4,P9.6

vendue à Joseph Daveluy-Larose en 1892. L'acte de vente comprend tous les droits de propriété de la traverse de même que les bacs, quaiages, chaînes, rames et autres accessoires attachés à la dite traverse ainsi que tous effets mis à l'usage de la dite traverse lorsqu'elle est en opération (photos 5.2 à 5.5, figure 5.7). Daveluy-Larose occupe déjà un lot qui jouxte directement la traverse depuis 1823 lorsqu'il achète, de Joseph Quintal, un terrain de 81 pieds sur 150 pieds (24,69 sur 45,72 m) en bordure de la rivière L'Assomption. Il s'agit probablement d'une partie du lot 82 où il construisit sa maison, probablement dès 1823, et qu'il occupe toujours en 1907. Le lot 82 et la partie nord-ouest du lot 83 comprenaient aussi une boutique à bois et autres dépendances. En 1907, il est toujours occupé par Joseph Larose et en 1952 par son petit-fils Lionel Larose (Roy et Terrien 1985, p. 42; Roy 1995, p. 96-98). La maison a été déménagée lors de l'agrandissement des installations de l'usine d'épuration des eaux (photo 5.6). Les bâtiments secondaires ont probablement été démolis à la même occasion, entre 2015 et 2016. Une autre maison datant de la même époque se trouve encore en bordure de la rue de la traverse au numéro civique 538. Selon le registre foncier de la ville de Repentigny, elle aurait été construite en 1838 (photo 5.7).

Photo 5.2 Vue de la traverse de Saint-Paul-L'Ermite vers Repentigny, en 1924. On observe la présence des maisons du 538 et du 541, rue de la Traverse
Tiré de Roy et Therrien 1985, p. 41

Photo 5.3 Vue de la traverse de Saint-Paul-L'Ermite vers Repentigny (s.d.)
Tiré de Roy et Therrien 1985, p. 142

Photo 5.4 Vue de traverse de Saint-Paul-L'Ermite (s.d.)
Tiré de Roy et Therrien 1985, p. 42

Photo 5.5 Vue de traverse de Saint-Paul-L'Ermite vers Saint-Paul-L'Ermite (s.d.)
Tiré de Roy et Therrien 1985, p. 42

Photo 5.6 Maison qui a été déplacée et qui se trouvait au 541, rue de la Traverse à Repentigny, ancien lot 82
Tiré de Google Street View, août 2011

Photo 5.7 Maison toujours en place au 538, rue de la Traverse à Repentigny, ancien lot 80
Tiré de Google Street View, octobre 2018

5.2.3 La circulation sur la rivière L'Assomption

À partir de 1750, quelques marchands-navigateurs entreprennent de transporter des marchandises sur la rivière L'Assomption entre son embouchure et le village de L'Assomption. Ces bateaux sont d'abord des petits voiliers à un mat, ensuite la technique du halage à l'aide des chevaux est utilisée. Vers 1800, apparaissent les horse-boat, des bateaux à aubes mus par les chevaux. En 1865, le machiniste Mattew Moody de Terrebonne en construira au moins deux pour le compte d'agriculteurs de la région dont au moins un pour le passeur d'eau Camille Toinon-Archambault. Depuis 1858, le bateau à vapeur le L'Assomption assurait la navigation entre Montréal et L'Assomption. Jusqu'en 1900, s'ajoutèrent ensuite le Chambly, le Terrebonne, le Rivière du Loup et le Cultivateur (photo 5.8). Ce moyen de transport disparu graduellement avec l'arrivée des services de train en 1903, qui permettaient notamment le transport des marchandises et des personnes entre Montréal et L'Assomption (Roy et Therrien 1985, p. 41-42).

Photo 5.8 Bateau à vapeur «Rivière du Loup» qui transitait entre Montréal et L'Assomption, sur la rivière L'Assomption (s.d.)
Tiré de Roy et Therrien 1985, p. 43

5.2.4 Le flottage du bois et les moulins à scie

Le flottage du bois sur la rivière L'Assomption est une activité qui semble avoir généralement bien coexisté avec le transport par bateau grâce à la mise en place d'estacades qui permettaient de libérer au besoin un corridor pour la circulation. Un premier moulin à

scie fut construit en 1859 entre l'île Lebel et la berge du fleuve Saint-Laurent. Un second moulin à scie fut établi en 1869 à l'embouchure de la rivière L'Assomption dans le secteur de Charlemagne (photo 5.9) (Roy et Therrien 1985, p. 42, 44).

Photo 5.9 Flottage du bois sur la rivière L'Assomption à son arrivée au moulin à scie de Charlemagne (s.d.)
Tiré de Roy et Therrien 1985, p. 44

5.2.5 La terre 83

La terre 83 avait à l'origine des dimensions de 3 arpents de front sur 20 arpents de profondeur (figures 5.5, 5.10). En 1677, elle appartenait à Rolland Bonnet. Ce dernier semble l'avoir abandonnée au profit de Gratiot pour qui il travaillait comme domestique. Par succession, la terre passe ensuite à sa fille Marguerite Gratiot, mariée à Jacques Richaume. Ce dernier lègue cette terre à son fils Pierre Richaume qui la revend à son neveu Pierre Richaume. En 1755, la terre est vendue à Charles Méthot et l'acte indique que seule une grange de 40 pieds sur 25 pieds (12,19 m sur 7,62 m) s'y trouve. En 1763, Charles Méthot cède la terre à son fils François. En 1783, la terre est cédée à François Juneau qui la donne en 1796 à son fils Jean-Baptiste. La même année la terre est cédée à Joseph Juneau. En 1799 la terre est vendue à Toussaint Pothiers avec une maison et autres bâtiments. Elle est cédée à Jos.-Daniel Dupré puis vendue par le shérif en 1811 à François O'Brien. La terre est léguée à Michel O'Brien en 1855. En 1904, sa veuve Émélie Beaudry lègue tous ses biens à sa fille Cordélia O'Brien. En 1932, Cordélia donne sa ferme au notaire Louis-Joseph Robillard qui la donnera à son tour en 1943 à son fils François Robillard.

À partir de 1850, un noyau villageois se forme sur les terres 83 et 100 à proximité de l'église paroissiale. En 1905, le secteur compte plusieurs propriétaires, plus nombreux sur la terre 83 (Roy 1995, p. 171).

5.2.6 La terre 78

La terre 78 se trouve à l'est du chemin de traverse. Ses dimensions originales sont de 3 arpents et quatre perches de front sur 40 arpents de profondeur (figures 5.5, 5.10). En 1672, cette terre était déjà occupée par

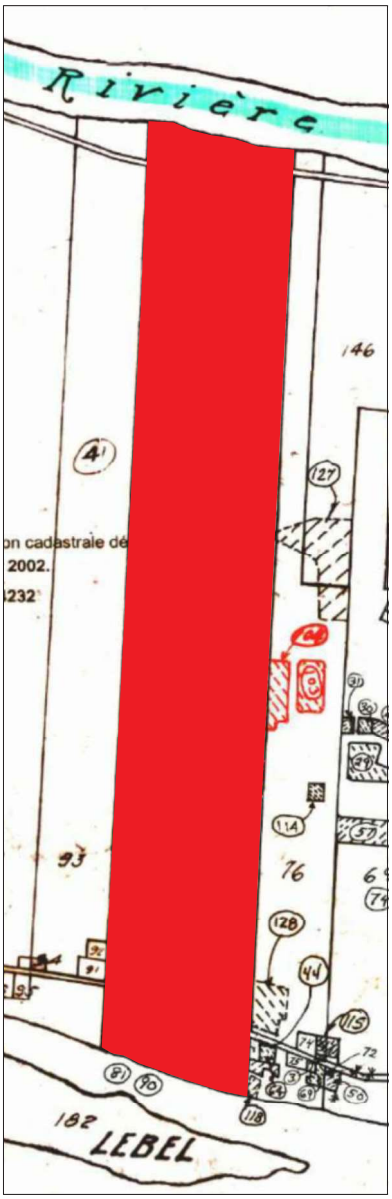

Figure 5.5 Détail du plan cadastral de Repentigny (Taché 1882) montrant l'emplacement des lots 78, 83 et 82
Registre foncier du Québec, 14-78

Paul Perrot qui travaillait à la construction du manoir seigneurial depuis 1670. En 1681, Perrot possède deux fusils, deux bêtes à cornes et 8 arpents de sa terre ont été mis en valeur. Ses voisins sont alors Gilles Monin au nord-est et Pierre Richaume au sud-ouest.

En 1687, la terre est vendue à Jacques Charpentier dit Lapaille mais celui-ci décède peu de temps après. La terre est ensuite vendue à Jacques Richaume puis donnée à son fils Jean-Baptiste Richaume. La maison de ferme liée à cette terre agricole était une maison de pierre qui fut démolie en 1990. Elle se situait en bordure de la rue Notre-Dame dans un espace aujourd'hui occupé par un stationnement entre les numéros civiques 477 et 489.

Au décès de Jean-Baptiste, Joseph Deschamps et Marie-Joseph Richaume héritent de la terre 78. En 1800, ils font donation d'une grande partie de leurs propriétés à leurs fils Joseph, Antoine et Amable Deschamps. Ce dernier héritera notamment de la terre 78, mais il décèdera assez jeune en 1811 et sa veuve se remaria avec un autre Amable Deschamps! En 1866, la terre est donnée à Joseph Hétu et Esther Deschamps qui lègueront en 1895 toute la terre à leurs petites filles Marie-Antoinette Marguerite Hétu et Marie Cordélia Eva Hétu. La terre est ensuite vendue à François Rivest en 1900. En 1929, ce dernier donne la terre à leur fils Adrien Rivest. Ce dernier effectua plusieurs subdivisions de la terre originale avec des resubdivisions en 1956.

5.3 La concession des terres dans le secteur de Le Gardeur

Le secteur au nord de la rivière L'Assomption, qui est d'abord compris dans la seigneurie de Repentigny, puis dans la seigneurie de Lachenaie, commence à être concédé en même temps que les premières concessions à Repentigny. En 1673 et 1674, douze terres sont concédées dans le secteur de Charlemagne, en bordure de la rivière des Prairies et des Mille-Iles (Trudel 1998, p. 500-501). Le secteur Le Gardeur reste une étendue boisée au moins jusqu'en 1718, année où la concession des terres est amorcée. Les terres sont d'abord concédées en bordure de la rivière L'Assomption, puis à l'intérieur des terres (figure 5.6).

L'aveu et dénombrement de 1724 indique 45 concessions en bordure de la rivière L'Assomption, 48 concessions en bordure des rivières des Prairies et des Mille-Iles et 10 concessions en bordure de la rivière Mascouche (Mathieu et Laberge 1991, p. 240-241). En 1724, la mise en valeur des terres est plus avancée dans les concessions en bordure des rivières des Prairies et des Mille-Iles et dans le secteur de Charlemagne. Ailleurs, les concessions ont été mises en valeur de manière inégale où des terres défrichées avec maison, grange et étable côtoient des terres qui ont été peu ou pas défrichées, la plupart sans bâtiments. À cette époque, plusieurs habitants sont engagés dans la traite des fourrures, ce qui a pu ralentir le défrichement des terres. Par exemple, en 1713 le censitaire Pierre Hunault dit Deschamps est accusé d'avoir traité de l'eau-de-vie avec les Amérindiens de la rivière

L'Assomption (Ferland, La cognée et le blé, chapitre 2, n.p.). Son fils Antoine et d 'autres habitants seront engagés officiellement pour faire la traite dans les Pays d'En-Haut via des marchands de Montréal et des équipeurs de canots.

Comme mentionné précédemment, les habitants du secteur Le Gardeur fréquentaient l'église de Repentigny qui se trouvait à être plus proche que l'église de leur seigneurie. Le chemin de ligne établi dans un axe nord-sud au centre de la seigneurie de Repentigny servi aussi aux habitants du secteur Le Gardeur pour se rendre aux offices religieux. Une traverse fut mise sur pied vers 1735-1740 pour faciliter la circulation des habitants (figures 5.2 à 5.4, 5.9, photos 5.2 à 5.5).

Avant 1800, l'occupation est essentiellement agricole, mais après cette date, la présence de la traverse favorisa l'établissement d'un noyau villageois sur le front de la terre 129, dans le secteur de Le Gardeur alors nommé le Petit village de L'Assomption (figures 5.6 à 5.8, photos 5.10 à 5.12). De nombreux artisans s 'établirent dans ce village, devenant même plus nombreux que les artisans du village de Repentigny. Avec l'accroissement de la population du Petit village et des terres avoisinantes, l'église de Repentigny devient trop petite pour répondre à la demande. Elle est agrandie en 1850 et au cours de la même période les habitants du Petit village demandent la création d 'une nouvelle paroisse pour qu 'ils puissent avoir leur propre église. La paroisse de Saint-Paul-L'Ermite sera

Photo 5.10 Rue du Village à Saint-Paul-L'Ermite (s.d.)
Tiré de Roy et Therrien 1985, p 46.

Photo 5.11 Rue du Village à Saint-Paul-L'Ermite (s.d.)
Tiré de Roy et Therrien 1985, p 120.

Photo 5.12 Rue du Village à Saint-Paul-L'Ermite (s.d.)
Tiré de Roy et Therrien 1985, p 46.

Figure 5.6 Plan de la paroisse de Saint-Paul L'Ermite en 1857 (Regnaud). Le secteur à l'étude est encerclé en rouge
Greffe de l'Arpenteur général du Québec, PL66P001

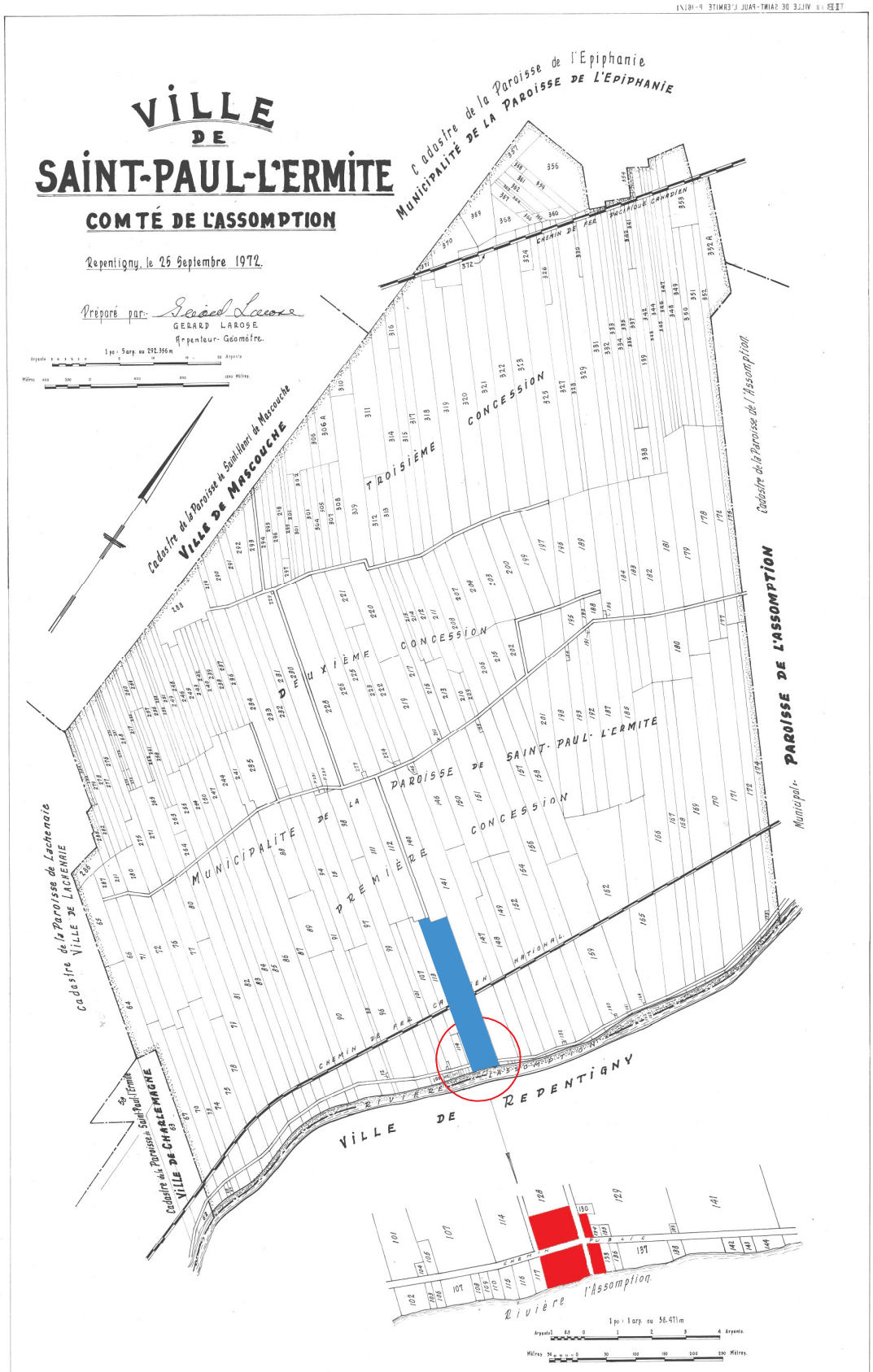

Figure 5.7 Plan de la ville de Saint-Paul L'Ermite en 1972 (Larose). Le secteur à l'étude est encerclé en rouge. Les lots rehaussés en bleu sont les lots agricoles en front desquels le noyau villageois s'est formé. Les lots rehaussés en rose indiquent les premiers lots détachés des terres originales pour la formation du noyau villageois, vers 1800.
Greffe de l'Arpenteur général du Québec, P0161-1
#11015

Figure 5.8 Limites approximatives du noyau villageois de Saint-Paul-L'Ermite
Orthophotos du Gouvernement du Québec adaptées par Archéotec, https://geoegl.msp.gouv.qc.ca/igo/cptaq_demeter/?&id=1a7f559079

créée en 1856 et la construction de la nouvelle église débutera en 1857 (photo 5.13). À cette même date, la population de Saint-Paul-L 'Ermite (854 personnes) surpasse celle de Repentigny (716 personnes).

Photo 5.13 Église de Saint-Paul-L'Ermite en 1946 (Morisset)
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, E6,S8,SS1,SSS904,D5543

En 1859, une chapelle temporaire est aménagée dans l 'école du village jusqu'à l'ouverture de la nouvelle église. Les travaux de construction resteront toutefois inachevés pendant treize ans.

5.3.1 La terre 129

Le secteur de l'approche nord du pont Rivest traverse la terre 129 de laquelle furent détachés la terre 128 et tous les lots du village de Saint-Paul-L'Ermite (figure 5.10). La terre 129 a d 'abord 4 arpents de largeur, elle fut concédée en 1718 à Pierre Handgrave dit Champagne. Avant 1781, une maison de pierre de trente pieds carrés se trouvait

dans la partie sud du lot qui fut ensuite détaché lors de la formation du lot 137 (photo 5.14). Elle est toujours présente en 1860, mais elle a ensuite été démolie (Roy et Therrien 1985, p.134).

5.3.2 La traverse et le lot 132

Du côté de Saint-Paul-L'Ermite, la traverse rejoignait le village vis-à-vis la rue Saint-Paul, au sud-ouest du pont actuel. Cet accès à la rivière se trouve entre les numéros civiques 414 et 422, rue du Village, anciennement la rue Notre-Dame. Ce chemin n'est pas tout à fait aligné avec la rue Saint-Paul puisqu'une petite maison de bois construite avant 1810 empiétait dans l'emprise du chemin (figure 5.9). Une lisière de terrain a dû être achetée et extraite du lot situé à l'ouest afin que le chemin de la traverse conserve sa largeur malgré un tracé décalé pour contourner cette maison (Roy et Therrien 1985, p. 141). Celle-ci est toujours en place en 1822 et avant 1843, elle est remplacée par un magasin de

Photo 5.14 Maison de ferme de la terre 129, construite avant 1781 et qui se trouvait sur la parcelle qui fut ensuite identifié par le lot 137
Tiré de Roy et Therrien 1985, p 135

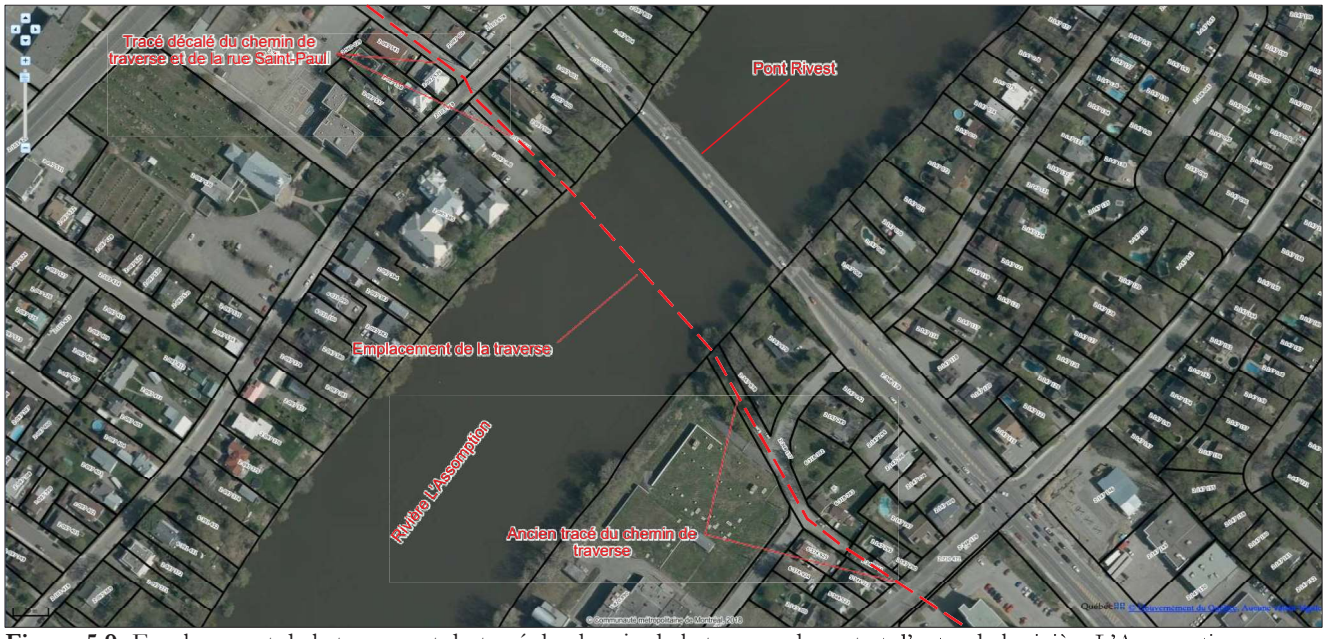

Figure 5.9 Emplacement de la traverse et du tracé du chemin de la traverse de part et d'autre de la rivière L'Assomption
Orthophotos du Gouvernement du Québec adaptées par Archéotec, https://geoegl.msp.gouv.qc.ca/igo/cptaq_demeter/?&id=68a7bbfeec

Photo 5.15 Hôtel qui se trouvait sur le lot 132
Tiré de Roy et Therrien 1985, p 143

marchandises sèches et un bureau de poste. Avant 1871, l'hôtel Richelieu y a été construit. En 1879, un bail de location de l'hôtel et du lot 132 indique que le locataire doit entretenir un quai situé en bordure de la rivière dans la partie sud du lot et assurer les charges et obligations liées à l'exploitation de la traverse et à l'agence de la Cie de Navigation d'Ontario et Richelieu. En 1882, une petite fromagerie fut construite dans la partie sud du lot, mais elle fut rapidement déménagée sur le lot 133. L'hôtel fut démoli et reconstruit sur une plus grande superficie peu après 1891 (photo 5.15). En raison de la prohibition en 1915, elle fut ensuite transformée en restaurant. Le bâtiment fut abandonné un temps après 1936 et finit par être incendié (Roy et Therrien 1985, p. 142-144).

5.3.3 Côté sud de la rue du Village, à l'ouest du chemin de la Traverse

Les lots 118, 121, 122, 125 et 126 sont situés entre le chemin du Village et la rivière. Ces lots ont été extraits un peu avant 1800 de la terre 128 qui appartenait alors à Paul Archambault. Le terrain formé par cet ensemble est alors cédé au maître-menuisier Jean-Louis Mercier dit Lajoie. En 1799, ce dernier construit une maison pour loger ses parents sur le lot 126.

Lots 118 et 121

En 1803, les lots 118 et 121 sont vendus sans bâtiments à Joseph Galarneau. Après plusieurs changements de propriétaires, les lots 118 et 121 sont vendus en 1871 à Zéphirin Archambault. Ce dernier habite sur le lot 121 où une maison a été construite à une date indéterminée entre 1803 et 1871 ou peu de temps après 1871 (photo 5.16). Les lots 118 et 121 furent cédés en 1914 à Edmond Archambault après le décès de ses parents. La maison familiale, située sur le lot 121, fut déplacée sur le lot 116 et Archambault se fit ensuite construire le «château Archambault» (photo 5.17). À son décès en 1947, Edmond en fit don à sa soeur Anna en lui demandant d'employer la maison pour une

Photo 5.16 Maison de Zéphirin Archambault sur le lot 121
Tiré de Roy et Therrien 1985, p 124

institution. Dès 1948, la propriété est donnée aux Soeurs de l'Espérance qui y aménagèrent un hôpital pour convalescents. En 1960, l'hôpital passa à la Congrégation des Soeurs de la Sainte-Famille de Bordeaux en Canada et en 1965 aux Petites Missionnaires de Saint-Joseph qui y établirent leur maison générale (Roy et Therrien 1985, p. 123-125).

Photo 5.17 Aperçu du château Archambault et ses jardins (s.d., L. Charpentier)
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 0002630174

Lot 122

Le lot 122 est vendu par Joseph Quintal en 1833 avec le lot 125. Le lot 122 sera acquis par Edouard Prud'homme et le lot 125 par Joseph Juneau. Il n'est pas indiqué si le lot 122 est vendu avec ou sans bâtiments, mais les nouveaux propriétaires s'y établiront. Après le décès de Prud'homme, l'emplacement est loué au docteur Alexis Charbonneau qui y pratiqua quelques temps. En 1869, le lot fut vendu au boulanger François-Xavier Archambault. En 1879, l'emplacement est vendu à l'épicier Adélard Perrault qui était aussi un artisan du bois sculpteur de jouets. En 1912, le terrain avec une maison et un atelier fut vendu à Edmond Archambault qui fit démolir le tout en vue de la construction de son «château» (Roy et Therrien 1985, p. 125).

Lot 125

Le lot 125 est détaché de la terre 128 au profit de Jean-Louis Mercier. En 1805, ce dernier vend le terrain sans bâtiments à Pascal Beauchamp, qui le revend en 1812 à François Juneau. L'année suivante, Juneau vend le terrain avec une maison au menuisier Michel Quintal qui l'échange la même année avec Joseph Quintal. Quintal vend la propriété à Joseph Juneau en 1833. En 1836, le marchand Joseph Deschamps en devient propriétaire. Il le revend à Denis Archambault en 1839 qui l'échange le même jour à Charles Marchand pour le lot 120. Ce dernier y établit une fonderie artisanale (photo 5.18). Après son décès, ses héritiers vendirent leurs parts à leur frère Gaspard Marchand et les héritiers de ce dernier vendirent le lot à Edmond Archambault qui y fit démolir tous les bâtiments (Roy et Therrien 1985, p. 127-128).

Photo 5.18 Maison du lot 125 derrière laquelle l'atelier, la forge et la fonderie furent aménagées
Tiré de Roy et Therrien 1985, p 54

La fonderie Marchand

Un peu avant 1869, une fonderie fut établie quelques temps par Charles Marchand dans une grange louée sur le lot 122. Dès la fin de 1869, il transporta

ses équipements de fonderie sur le lot 125 dont il était propriétaire. Sur cet emplacement se trouvait déjà un atelier de menuiserie et une forge. Marchand construisit un bâtiment supplémentaire pour abriter sa fonderie et il y fabriqua notamment des charrues qui firent sa renommée. Le recensement de 1871 indique que la fonderie et la forge sont en production cinq mois par année et fournissaient du travail à sept employés. La menuiserie comptait quatre employés et fonctionnait douze mois par année. Son fils Gaspard prit la relève de l'entreprise après le décès de son père en 1872. Il continua d'exploiter la fonderie jusqu'à son propre décès en 1897 (Roy et Therrien 1985, p. 53-54).

Lot 126

Le lot 126 longeait le chemin qui menait à la traverse. Le premier propriétaire du lot est le maître-menuisier Jean-Louis Mercier qui le vend en 1814 à Joseph Quintal. Ce dernier vend le lot avec une maison à Athanas Cusson en 1819. Cusson y établit une auberge jusqu'en 1844 où il vendit le lot à Philippe-Octave Séguin. Ce dernier décède peu de temps après et la propriété finit par passer à sa mère Agathe Ainse, puis en 1852 à son fils Félix Séguin. Le lot est vendu en 1869 au docteur Alphonse-Olympe Gervais. Dix ans plus tard, en 1879, le lot est vendu à un autre médecin, le docteur Zoël Comtois qui y pratiqua pendant 14 ans. En 1893, le lot est vendu au marchand-épicier Edmond Robillard qui y établit un magasin général jusqu'en 1924 (photo 5.19). À cette date, la propriété fut d'abord vendue en deux parties, une à Henri Grenon et l'autre à Yvonne St-Pierre. C'est cette dernière qui rachètera l'autre partie pour ensuite revendre l'ensemble en 1926 à Alexandre Boyer. La propriété sera cédée en 1933 à Georges Lafleur et la même année elle est vendue à Sylvio Pinsonneault qui continua à faire fonctionner le magasin général. En 1941, une partie de la maison est louée à la Cie de téléphone Bell qui y établit un centre de communication local (Roy et Therrien 1985, p. 128-129).

Photo 5.19 Le magasin général d'Edmond Robillard
Tiré de Roy et Therrien 1985, p 129

5.3.4 Côté nord de la rue du Village, à l'ouest de la rue Saint-Paul

Lots 119 et 120

Au nord du chemin du Village, vis-à-vis les lots précédents se trouvent à l'ouest les lots 119 et 120 qui forment d'abord un ensemble avant d'être séparés. Ces lots furent extraits de la terre 128 en 1807 et vendus au maître-traversier Joseph Galarneau. En 1811, les lots sont cédés à Basile Perrault dit Duchesne qui y fait construire une maison la même année. En 1814, le terrain est cédé à Joseph Quintal qui sépare le terrain en deux avec les lots 119 et 120.

Il vend d'abord le lot 120 au forgeron Louis Sévigny qui le vendit à un autre forgeron, Joseph Turenne, en 1816. En 1825, le lot 120 est vendu à Narcisse Juneau, aussi forgeron. Juneau vend le terrain en 1834 au marchand Charles Marchand, qui le cède en 1839 au docteur Denis Archambault. En 1834, le lot 119 est vendu au cordonnier Édouard Prud'homme puis au docteur Denis Archambault qui y pratique jusqu'en 1944 (Roy et Therrien 1985, p. 122).

Lot 123

Le lot 123 est séparé de la terre originale 128 en 1807 pour être vendu au forgeron François Prud'homme. L'emplacement est ensuite cédé au forgeron Nérée Séguin en 1847. En 1857 Séguin vend le lot 123 avec maison et boutique de forge au commerçant F.-X. Archambault. Le cordonnier Édouard Nadreau a également occupé ce lot quelques temps, probablement par location. Le lot est vendu en 1868 au cordonnier Joseph Perreault, puis en 1912 à Adélard-B. Turenne et en 1914 à Léonidas Jetté. En 1919, le lot passe à Euclide Lebeau et en 1942 à Marguerite Morin (Roy et Therrien 1985, p. 125-126).

Lot 124

Le lot 124 est séparé de la terre 128 vers 1800 et est vendu au forgeron François Prud'homme. Vers 1810, Jean Emond possède le terrain, puis à une date indéterminée il passe à Laurent Beaudoin. En 1830 le lot est vendu au marchand Hyppolite Vinet. Plusieurs propriétaires se succèdent au cours du dix-neuvième siècle. Dans un acte de vente de 1844, on apprend que le lot est cédé à l'hôtelier Félix Archambault avec une maison et une boulangerie notamment. En 1853, le terrain passe à Adolphe Trépanier qui continua à gérer un hôtel sur place jusqu'à ce que la propriété soit saisie et revendue en 1879 avec une maison à deux étages. Après avoir été la propriété du menuisier Jean-Baptiste Pauzé et ses héritiers de 1873 à 1893, le terrain passe au docteur Zoël Comtois, puis il sera la propriété d'au moins trois boulangers de 1894 à 1912. Cette maison fut détruite par un incendie en 1931 et remplacée par une nouvelle (Roy et Therrien 1985, p. 126-127).

Lot 127

Le lot 127 a été détaché de la terre 128 vers 1800. Il se trouve à la jonction de la rue Saint-Paul et de la rue du Village (photo5.20). Il appartient d'abord au forgeron François Prud'homme. Dès 1805, il est vendu avec une maison à Joseph Mercier et en 1809 il passe au maître-menuisier Jean Desparois. En 1847, le terrain est cédé à sa fille et à son

Photo 5.20 Jonction de la rue Saint-Paul, de la rue du Village et du chemin de la traverse à Saint-Paul-L'Ermite
Tiré de Roy et Therrien 1985, p 131

gendre, le menuisier Jean-Louis Marsan. En 1853, un contrat de location est conclu pour deux ans avec le carossier Joseph Lattinville. Ce dernier loue « une bâtisse d'environ 24 pieds carrés située au nord de la maison avec droit pour la moitié dans la remise à voitures… avec le terrain de la boutique à la maison… pour le placement et l'usage de ces dites voitures et bois concernant son art ou métier et devant la maison, pour la montre des voitures à vendre ». Dès 1854, le lot 127 est toutefois vendu au maître-forgeron Honoré Séguin qui y aménage une forge. En 1897, le lot 127 et la terre 128 sont donnés à son fils Paul-Wilfrid Séguin qui y exploita un magasin général jusqu'en 1931. C'est à cette date que le magasin est détruit par l'incendie du village. Une maison est reconstruite par la suite (Roy et Therrien 1985, p. 130-131).

5.3.5 Côté nord de la rue du Village, à l'est de la rue Saint-Paul

Lot 130

Le lot 130 est extrait de la terre 129 en 1869 et vendu au journalier Nicolas Desjardins qui y demeura jusqu'à la cession du lot en 1884 à sa fille Vitaline Desjardins. L'emplacement est vendu au journalier Léon Payette en 1890. Entre 1905 et 1908, le lot passe entre les mains de plusieurs propriétaires. Lorsque le lot est vendu au forgeron Edmond Roy en 1908, ce dernier y installe ensuite une boutique de forge jusqu'en 1919 (photo 5.21). Il vendra le lot à Edwilda Lebeau et il transportera ensuite sa boutique sur les lots voisins 134 et 135. La maison originale fut démolie peu de temps après 1874 (Roy et Therrien 1985, p. 138-139).

Photo 5.21 Maison d'Edmond Roy sur le lot 130 où se trouvait aussi une forge
Tiré de Roy et Therrien 1985, p 139

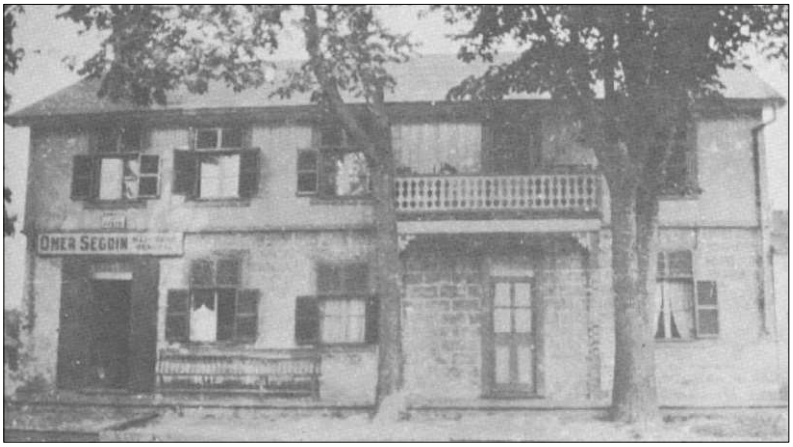

Photo 5.22 Magasin général qui était autrefois une auberge sur le lot 131
Tiré de Roy et Therrien 1985, p 140

Lot 131

Le lot 131 a été détaché de la terre 129 en 1817 et il fut vendu au forgeron Louis Sévigny. Le lot original a des dimensions de 30 pieds sur 60 pieds (9,14m sur 18,29m). En 1826, Sévigny achète une parcelle supplémentaire à l'arrière de son terrain et sur laquelle il y a une étable. Dans cet acte de vente Sévigny se déclare forgeron et aubergiste. En 1827, le lot est vendu à Narcisse Juneau avec une auberge construite en pierre de 22 pieds sur 22 pieds (6,71 m sur 6,71 m). Elle sera plus tard allongée d'environ 10 pieds (3,05 m) (photo 5.22). En 1842 le lot est agrandi à 166 pieds de

front sur environ 130 pieds de profondeur (50,60 m sur 39,62 m). L'auberge continua d'être exploitée par les propriétaires suivants au moins jusqu'en 1883 et peut-être jusqu'en 1887. À cette date, la propriété est acquise par le marchand Omer Séguin qui transforma l'auberge en magasin général jusqu'en 1920. Après plusieurs changements de mains, le lot est vendu en 1932 au garagiste Louis-Roméo Héroux qui aménagea l'emplacement en garage (Roy et Therrien 1985, p. 139 à 141).

Lots 134 et 135

Les lots 134 et 135 correspondent à une seule propriété qui a d'abord été extraite en deux temps de la terre 129, d'abord en 1856 puis en 1861. Le carrossier et menuisier Joseph Latinville devint propriétaire des deux lots en 1863. Il se construit d'abord une maison sur le lot 134 dès l'achat du terrain en 1856. Il vend les deux lots en 1875 à Louis Rivest. Les lots originaux avaient 125 pieds (38,10 m) de profondeur, mais Rivest, qui possédait aussi la terre 129 réduisit la profondeur des lots à 65 pieds (19,81 m) et intégra le reste à sa terre. Les lots sont ensuite vendus au bourgeois Charles Deslongchamps avec une maison et autres bâtisses. En 1898, la propriété est vendue au maître-forgeron Charles Bédard, trois forgerons se succèdent sur ce terrain, mais ce n'est qu'à la vente de 1917 qu'on sait que le terrain comporte une maison et une forge. Dans les années 1970, la forge fut transformée en résidence (Roy et Therrien 1985, p. 145-146).

5.3.6 À l'extrémité est de la terre 129, de part et d'autre de la rue du Village

Lots 138 et 139

Les lots 138 et 139 sont situés de part et d'autre du chemin du village, à l'est du pont Rivest. Lorsqu'ils furent détachés de la terre 129, à une date indéterminée mais avant 1845, ils ne formaient qu'une seule propriété avec une maison sur le lot 139 et une boutique sur le lot 138 (photo 5.23). De 1845 à 1851, ils furent la propriété du menuisier Charles Marchand. Ensuite, ils passèrent au forgeron et charretier Pascal Mercier qui le légua à ses filles. Une d'entre-elles les donnera à sa fille en 1937. De 1924 à 1930, un bureau de poste fut aménagé dans la maison sise sur le lot 139 (Roy et Therrien 1985, p.149).

Photo 5.23 Maison de pièce sur pièce qui se trouve toujours au 461, rue du Village sur l'ancien lot 139
Tiré de Roy et Therrien 1985, p 149

5.3.7 Côté sud de la rue du Village, à l'est du chemin de la Traverse

Lot 133

Le lot 133 est détaché de la terre 129 en 1857 et il est vendu avec une maison à Antoine Mazuret-Lapierre. Ce dernier y établira un hôtel. En 1867, la propriété est vendue avec un petit terrain sur lequel est aménagé un quai pour les bateaux à vapeur. Ce terrain, qui a été acquis en 1859, se trouve en bordure de la rivière sur le lot 136 voisin. Le nouveau propriétaire, Narcisse Picotte, cède les deux emplacements en 1868 à Louis-Napoléon Mazuret qui poursuit l'exploitation de l'hôtel jusqu'à son décès en 1870. L'hôtel sera ensuite géré par sa veuve jusqu'à sa vente en 1881 au commerçant Samuel Chagnon. En plus de l'hôtel, ce dernier construisit une fromagerie dans la partie sud du lot 133. Le lot sera vendu en 1900 au beurrier Paul Brisset. Dès 1901, il vend la maison à Samuel Chagnon alors que la beurrerie est vendue en 1904 à Odilon Archambault. La maison fut vendue au restaurateur Oscar Longpré en 1911 et il acheta la beurrerie en 1919 sans en poursuivre l'exploitation. La beurrerie fut dès lors transformée en salle municipale, puis en école temporaire jusqu'en 1948. Après l'acquisition de la maison, Oscar Longpré y exploita un restaurant et céda la propriété à sa fille en 1924 (photo 5.24) (Roy et Therrien 1985, p.145).

Photo 5.24 À droite de la photo on observe de restaurant d'Oscar Longpré qui se trouvait sur le lot 133
Tiré de Roy et Therrien 1985, p 145

Lot 136

La vente du lot 136 en 1859 indique que le terrain est sans bâtiments et que l'acquéreur peut y construire un quai et des amarres pour les bateaux à vapeur dans la partie sud du lot qui borde la rivière. La partie sud du lot devint ensuite indépendante et fut vendue à plusieurs reprises avec un droit d'exploitation du quai. Une clause dans les contrats de vente de la partie sud donnait un droit d'accès au propriétaire de la partie nord pour venir y laver ses chevaux et ses voitures. La maison qui était située à l'ancien numéro civique 432, rue Notre-Dame, se trouvait dans la partie nord du lot, en bordure de la rue. Cette maison fut démolie en 1966 et remplacée une nouvelle maison qui n'est plus en place aujourd'hui. La partie sud de ce lot, à l'emplacement de l'ancien quai, se trouve aujourd'hui directement sous le pont Rivest.

Lot 137

Le lot voisin 137 a été détaché du lot original 129. C'est à cet emplacement que l'ancienne maison de pierre de la ferme du lot 129 se trouvait, entre le chemin du village et la rivière (photo 5.14). La maison de pierre, construite avant 1781, semble avoir été démolie avant 1880 puisque la même année le lot est revendu avec une maison de bois à un étage avec un toit

français. Après 1895, ce lot fut subdivisé en quatre parcelles (Roy et Therrien 1985, p.146-147). La maison de bois située dans l'emprise actuelle de l'approche nord du pont Rivest fut expropriée et démolie en 1965 (photo 5.25, figure 5.11). Après 1907, cette maison abrita une boucherie. Les trois autres parcelles du lot 137 ont été développées au début du vingtième siècle. L'emplacement de l'ancien numéro civique 446, rue Notre-Dame a été vendu sans bâtiments en 1903. Il semble que la première maison y fut construite après 1928. Elle était accompagnée d'une boutique. L'ancien numéro civique 450, rue Notre-Dame est vendu sans bâtiments en 1907. La parcelle est toujours sans bâtiments en 1909 mais dans un acte de vente de 1920, elle comporte une maison qui fut détruite par un incendie peu de temps avant 1954. Lors de la vente réalisée en 1954, une nouvelle maison vient d'y être construite. L'ancien numéro civique 456, rue Notre-Dame est vendu sans bâtiments en 1907. Il est toujours sans bâtiments en 1909. La vente réalisée en 1913 indique la présence d'une maison.

Photo 5.25 Une des maisons du lot 137 qui fut expropriée et démolie
Tiré de Roy et Therrien 1985, p 147

Ces éléments indiquent que l'occupation et les constructions les plus anciennes se trouvaient dans la partie ouest du lot 137, à l'emplacement de l'emprise de l'approche du pont Rivest. Des vestiges et des niveaux archéologiques pourraient toujours être en place dans ce secteur.

Réfection et élargissement du pont Rivest
Ville de Repentigny
Interventions archéologiques

Plan polyphasé de 1882

Sources:
Données projet: Ville de Repentigny, 2021
Plan: Cadastres de Saint-Paul-l'Ermite et de Repentigny, 1882
Fond: Google Earth, 2021

Cartographie: Archéotec inc.
Fichier: REP21_EspTravail_210603.qgs

0 150 300 m

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Figure 5.10

Juin 2021

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Réfection et élargissement du pont Rivest
Ville de Repentigny
Interventions archéologiques

Plan polyphasé de 1964

Sources:
Données projet: Ville de Repentigny, 2021
Plan: Brett, Osellette & Berthiaume, 1964
Fond: Google Earth, 2021

Cartographie: Archéotec inc.
Fichier: REP21_EspTravail_210603.qgs

0 10 20 m

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Figure 5.11

Juin 2021

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

6. Résultats des interventions archéologiques

En 2022, les interventions archéologiques ont été réalisées aux deux extrémités du pont Rivest, dans les secteurs Le Gardeur et Repentigny. Les secteurs d'intervention ont été identifiés par les sous-opérations 1A, 1B et 2A (figure 6.1). Au cours de la surveillance archéologique de 2022 aucune excavation n'a été réalisée dans le secteur des approches au nord de la rue du Village et au sud de la rue de la Traverse, de même que du côté sud-est du pont Rivest.

En 2023, les interventions archéologiques ont été réalisées du côté de Le Gardeur, de part et d'autre du boulevard Brien, au sud de la rue du Village. Ces excavations ont été réalisées en continu avec celles des travaux de 2022.

6.1 Secteur Le Gardeur

L'étude de potentiel archéologique réalisée en 2021 (Archéotec) dans le secteur Le Gardeur avait identifié trois zones à potentiel archéologique (05.1.45.015, 05.1.45.016, 05.1.45.017) qui étaient directement touchées par l'emprise des travaux (figure 6.1). En 2023, les excavations ont été réalisées à l'intérieur des zones 05.1.45.015 et 05.1.45.017. Le potentiel archéologique des zones 05.1.45.015 et 05.1.45.017 est lié aux aux anciens lots 136 et 137. Ces lots se trouvent au coeur du noyau villageois de Saint-Paul-L'Ermite dont le développement s'est accéléré à partir du dix-neuvième siècle, mais dont les terres sont concédées à partir de 1718.

La zone 05.1.45.015 correspond au lot 136. Les historiens Roy et Therrien (1985) indiquent que ce lot a été détaché du lot original 129. Un acte de vente de 1859 indique que le terrain est sans bâtiments, mais que l'acheteur pourra y aménager un quai et des amarres pour les bateaux à vapeur. Ces installations sont donc aménagées dans la partie sud du lot qui borde la rivière et une maison est construite en bordure du chemin, dans la partie nord du lot. L'ancienne maison a été remplacée par une nouvelle maison en 1966. Une partie du lot 136, notamment l'emplacement du quai, a été expropriée pour la construction du pont Rivest.

La zone 05.1.45.017 correspond au lot 137. C'est sur ce lot que se trouvait la maison de ferme de la terre originale 129. Il s'agit d'une maison en pierre construite avant 1781. Le lot fut plus tard subdivisé en quatre et en 1880, la présence d'une maison de bois à un étage avec un toit mansardé est attestée dans un acte de vente. Cette maison a été expropriée et démolie en 1965 dans le cadre du projet de construction du pont Rivest et de son approche nord. Les autres subdivisions du lot 137 semblent avoir été développées plus tardivement à partir du début du vingtième siècle.

Dans le secteur de la partie nord du pont Rivest, le plan de construction de 1964 (Brett, Ouellette & Berthiaume) montre qu'au moins sept bâtiments ont été démolis. Certains vestiges de ces bâtiments ainsi que des bâtiments plus anciens, de même que les niveaux d'occupation associés pourraient se trouver sous l'emprise du boulevard Brien et ses abords. Des traces d'occupation plus anciennes, avant la colonisation du secteur et après, sont aussi susceptibles d'être mises au jour dans les zones 05.1.45.015, 05.1.45.016 et 05.1.45.017.

En raison de l'ancienneté de l'occupation du secteur et de la possibilité de la présence de vestiges dans l'emprise des travaux d'excavation, une surveillance archéologique a été recommandée afin de vérifier la présence de vestiges et de niveaux archéologiques associés dans les zones 05.1.45.015, 05.1.45.016 et 05.1.45.017. Si ceux-ci sont observés au cours de la surveillance des travaux d'excavation, la présence de l'archéologue permettra de les relever et de les documenter dès leur découverte.

6.1.1 Sous-opération 1A, aire 13

La surveillance archéologique a débuté dans le secteur Le Gardeur, du côté nord-ouest du pont Rivest (figure 6.2). Cet emplacement a été identifié par la sous-opération 1A qui touche à l'emprise de la zone à potentiel 05.1.45.015. Le terrain est délimité par la rivière L'Assomption au sud, par un terrain privé à l'ouest, par la rue du Village au nord et par le pont Rivest à l'est (photo 6.1). Avant le début des travaux en 2022, la partie haute de ce terrain était gazonnée avec quelques arbres. Sa partie basse, qui mène vers la rivière L'Assomption, comportait des arbustes et des arbres matures qui ont été coupés en 2022, de même que la surface gazonnée qui a été décapée au même moment.

En 2023, la surveillance a d'abord été réalisée lors des travaux d'excavation pour l'installation de la section nord des canalisations mises en place en 2022, dans la partie basse du talus de la rivière L'Assomption. La limite sud de la tranchée se trouve au sud-est de la maison sise au 430, rue du Village, à 46 m au sud de la limite sud de cette rue (figure 6.2, photo 6.2). L'excavation a débuté à la limite nord des canalisations installées en 2022. Ces canalisations iront se brancher aux services existants à l'intersection de la rue du Village et du boulevard Brien. L'espace expertisé en 2023 dans la sous-opération 1A correspond à l'aire 13.

Photo 6.1 Vue générale de la sous-opération 1A au début de la surveillance archéologique en 2023
Archéotec 2023, PRS23_PV1_011

La plupart des excavations étaient trop profondes pour y descendre sauf en quelques occasions. La caractérisation des niveaux stratigraphiques et les

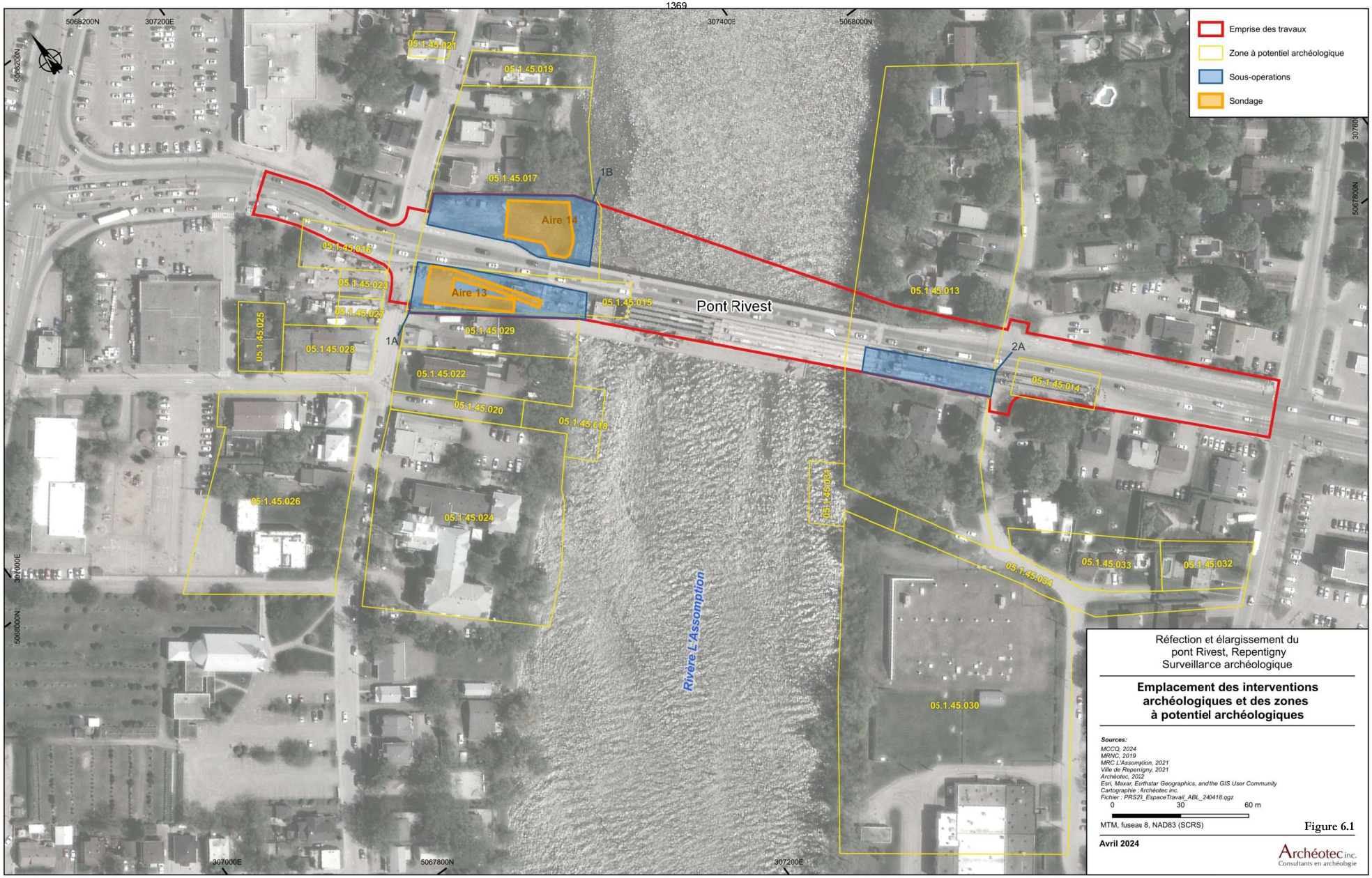

Réfection et élargissement du
pont Rivest, Repentigny
Surveillarce archéologique

Emplacement des interventions archéologiques et des zones à potentiel archéologiques

Sources:
MCCQ, 2024
MRNC, 2019
MRC L'Assomption, 2021
Ville de Repentigny, 2021
Archéotec, 2012
Esri, Maxar, Earthstar Geographics, and the GIS User Community
Cartographie : Archéotec inc.
Fichier : PRS23_EspaceTravail_ABL_240418.qgz

0 30 60 m

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Figure 6.1

Avril 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

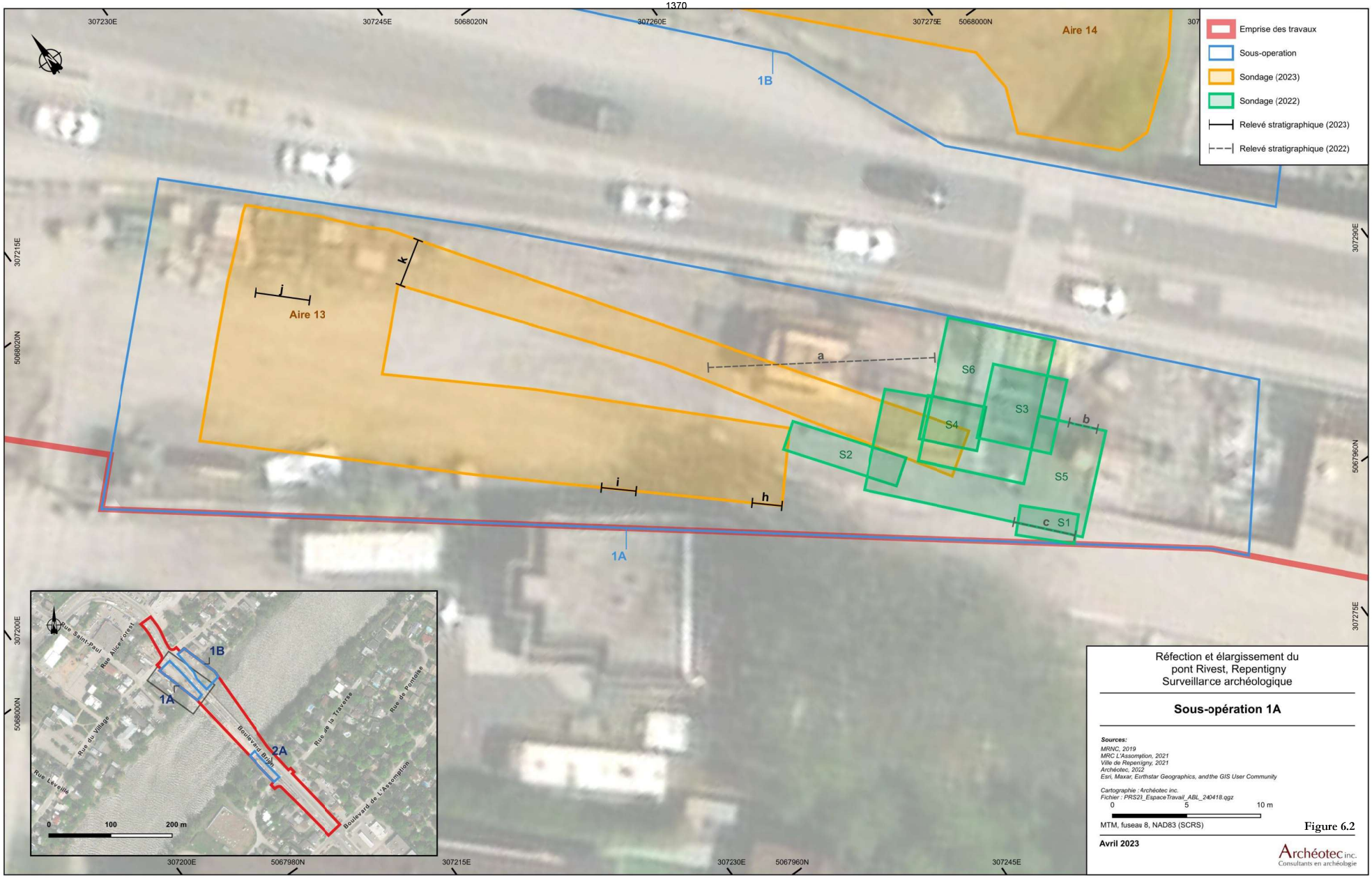
1370
307230E
307245E
5068020N
307260E
307275E
5068000N
Aire 14
1B
Emprise des travaux
Sous-operation
Sondage (2023)
Sondage (2022)
Relevé stratigraphique (2023)
Relevé stratigraphique (2022)
307215E
5068020N
307290E
Aire 13
k
j
a
S6
S3
S4
b
S2
S5
i
h
c
S1
1A
5067960N
307200E
5068000N
307275E
307200E
5067980N
307215E
307230E
5067960N
307245E
1B
1A
2A
Rue Saint-Paul
Rue Alice-Forest
Rue du Village
Rue Leveillé
Boulevard Brien
Rue de la Traverse
Rue de Pontoise
Boulevard de L'Assomption
0
100
200 m
Réfection et élargissement du
pont Rivest, Repentigny
Surveillarce archéologique
Sous-opération 1A
Sources:
MRNC, 2019
MRC L'Assomption, 2021
Ville de Repentigny, 2021
Archéotec, 2022
Esri, Maxar, Earthstar Geographics, and the GIS User Community
Cartographie : Archéotec inc.
Fichier : PRS23_EspaceTravail_ABL_240418.qgz
0
5
10 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)
Figure 6.2
Avril 2023
Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Photo 6.2 Limite sud des excavations dans la sous-opération 1A
Archéotec 2023, PRS23_JF1_2111

Photo 6.3 Remblai de rehaussement avec grosses pierres (1A26) dans la partie sud de la sous-opération 1A
Archéotec 2023, PRS23_PV1_009

Photo 6.4 Remblai de rehaussement avec grosses pierres et fragments de bois (1A26) dans la partie sud de la sous-opération 1A
Archéotec 2023, PRS23_PV1_006

enregistrements ont été réalisés à partir de la surface. Les sols ont été caractérisés au fur et à mesure des excavations afin d'identifier la nature de la stratigraphie et de vérifier la présence de niveaux d'occupations anciens et de vestiges.

Au début de la surveillance archéologique, une tranchée de 5,50 m de largeur et de 2,40 m de profondeur a été creusée pour poursuivre l'installation d'une canalisation pluviale vers la rue du Village. Ce secteur était recouvert par une surface de roulement en pierre concassée aménagée en 2022 (1A21). L'excavation a débuté à une altitude de 12,600 m anm, dans la partie supérieure du talus de la berge (photo 6.2, figures 6.2, 6.3, relevés h et i).

Sous la surface de roulement, la base d'un ancien niveau de surface, légèrement organique, a été observé (1A25). Il recouvre un remblai de rehaussement (1A26) comprenant des fragments de bois, plusieurs éléments rocheux dont plusieurs grosses pierres, des fragments de blocs de ciment et des artéfacts récents (photos 6.3, 6.4). Dans la paroi ouest et dans la partie sud de la tranchée, un remblai supplémentaire est visible en surface. Il se compose de sable beige (1A22) qui a servi à aménager un talus en bordure du terrain résidentiel voisin à l'ouest (photo 6.5). Ce remblai moderne, qui reposait sur un treillis de plastique noir, a été mis en place après la démolition d'une maison et d'un autre bâtiment en 2009. Ces bâtiments se

trouvaient dans l'emprise des travaux prévus pour l'élargissement du pont Rivest et directement à l'intérieur des limites de la sous-opération 1A.

Ces remblais reposent sur le sol naturel qui se compose d'abord de limon argilo-sableux brun et organique (1A23) et d'une succession de sable beige et rouille et d'argile sablo-limoneuse grise (1A24) (photos 6.5, 6.6).

Photo 6.5 Stratigraphie de la paroi ouest dans la partie sud de l'aire 13, à l'emplacement du relevé h
Archéotec 2023, PRS23_PV1_032

Les excavations se sont ensuite poursuivies vers le nord. Deux relevés stratigraphiques ont été réalisés près de l'intersection de la rue du Village et du boulevard Brien, sur le plateau qui se trouve entre la rue du Village et la pente de la berge. Ce secteur se trouve dans la partie nord de l'aire 13 (figures 6.2, 6.3, relevés j et k).

Le relevé j montre une succession de remblais sans que le sol naturel n'ait été atteint. Cet emplacement est perturbé en profondeur par la présence de canalisations de services. Il a probablement aussi été perurbé en 2009 lors de la démolition de la maison qui bordait la rue du Village. La surface est recouverte d'une couche d'asphalte (1A27) qui repose sur son infrastructure de pierre concassée (1A28). Sous ces niveaux de surface se trouvent différents remblais de comblement et de rehaussement modernes (1A29, 1A30, 1A31, 1A26) (photo 6.7, figure 6.3).

Photo 6.6 Stratigraphie de la paroi ouest dans la partie sud de l'aire 13, à l'emplacement du relevé i. Comme référence à l'échelle, le trait de peinture rose a une longueur de 0,80 m et l'espace entre le trait rose et le caisson d'étançonnemennt est de 1,40 m
Archéotec 2023, PRS23_JF2_004

Dans le même secteur, au sud-est du relevé j, le relevé k montre la présence d'une couche d'asphalte en surface (1A27) qui repose sur son infrastructure de pierre concassée (1A28) et sur un remblai de sable beige (1A31). Ce dernier recouvre un ancien niveau de surface rocailleux (1A30) qui est contemporain de la construction du pont dans les années 1960. Sous cette surface se trouve deux remblais de rehaussement qui forment le talus qui borde l'approche du pont (1A26, 1A32). Ils recouvrent deux niveaux

Descriptif des horizons / couches

Horizon / lot / couche

Relevé h

1 1A21 Pierre concassée, gris foncé à gris pâle, hétérogène, compact. Repose sur un géotextile noir. Surface de roulement mise en place lors des travaux d'excavation de 2022.

2 1A22 Sable, beige, homogène, moyennement compact. Repose sur un treillis de plastique noir. Aménagement d'un talus après la construction du pont Rivest, en bordure de la maison située sur le terrain à l'ouest.

3 1A23 Sable limoneux, brun-gris, homogène, avec racines, compact. Sol naturel.

4 1A24 Sable, beige à roux, homogène, compact. Sol naturel.

Relevé i

1 1A21 Pierre concassée et macadam. Surface de roulement mise en place lors des travaux d'excavation de 2022.

2 1A25 Limon sableux brun et organique. Ancien aménagement de surface.

3 1A26 Sable moyen à grossier, brun orangé avec cailloux, gravier, artéfacts divers et récents épars. Remblai de rehaussement.

4 1A23 Limon argileux avec sable brun organique. Sol naturel (remanié par endroit).

5 1A24 Argile sableuse grise intercalée de niveaux sableux moyen à grossier, blond-beige à rouille. Sol naturel.

Relevé j

1 1A27 Asphalte. Aménagement de surface.

2 1A28 Pierre concassée. Infrastructure de l'asphalte.

3 1A29 Sable brun à grain moyen avec pierre concassée, semi-compact. Remblai de comblement.

4 1A30 Pierre concassée. Remblai de rehaussement.

5 1A31 Sable fin à moyen beige, homogène et meuble. Remblai de rehaussement.

6 1A26 Sable brun à grain moyen avec pierre concassée, asphalte, pierres brûlées, lentilles de sable orangé et blond. Remblai de rehaussement.

Relevé k

1 1A27 Asphalte. Aménagement de surface.

2 1A28 Pierre concassée. Infrastructure de l'asphalte.

3 1A31 Sable fin à moyen beige, homogène et meuble. Remblai de rehaussement.

4 1A30 Gravier. Ancien niveau de surface rocailleux, contemporain de la construction du pont Rivest.

5 1A26 Sable brun à grain moyen avec pierre concassée, asphalte, pierres brûlées, lentilles de sable orangé et blond. Remblai de rehaussement en lien avec le talus qui borde le pont.

6 1A32 Sable brun à grain moyen, lentilles de sable orangé à beige, argile, pierre concassée, moyennement compact. Remblai de rehaussement en lien avec le talus qui borde le pont.

7 1A24 Sable jaune à rouille, grain moyen, avec lits beige et d'autres plus charbonneux ou organiques. Sol naturel partiellement remanié.

8 1A33 Argile sableuse grise avec bois et blocs décimétriques. Sol naturel.

N.B.: Les mesures sont calculées à partir de la surface du sol.

Légende

2 Couche
Limite de la couche
Limite de la stratigraphie

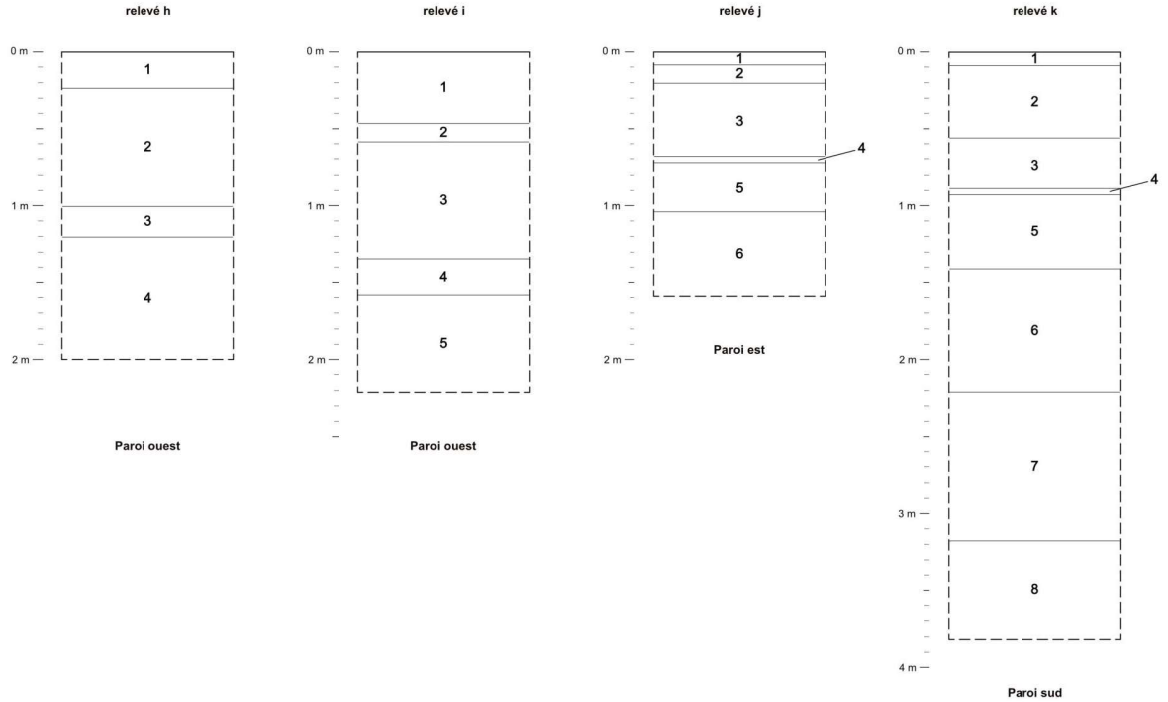

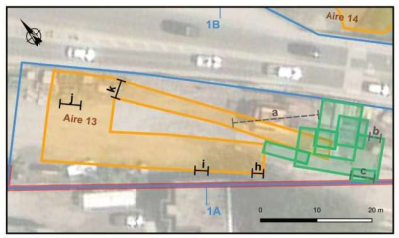

Réfection et élargissement du pont Rivest, Repentigny
Surveillance archéologique 2023

Sous-opération 1A, aire 13
Stratigraphies schématiques

Sources:

Cartographie : Archéotec, 2024
Fichier : PRS23_strati_1_240415.afdesign

0 0,50 m 1,00 m

Figure 6.3

Avril 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Photo 6.7 Stratigraphie de la paroi est dans la partie nord de l'aire 13, à l'emplacement du relevé j
Archéotec 2023, PRS23_JF1_2137

Photo 6.8 Vue générale de la stratigraphie de la paroi sud dans la partie nord de l'aire 13, à l'emplacement du relevé k
Archéotec 2023, PRS23_JF1_2170

Photo 6.9 Détail de la stratigraphie de la paroi sud dans la partie nord de l'aire 13, à l'emplacement du relevé k
Archéotec 2023, PRS23_JF1_2174

de sols naturels (1A24, 1A33), dont la surface est visible à partir de 2,20 m sous la surface moderne (photos 6.8. 6.9, figure 6.3).

La surveillance des travaux d'excavation dans l'aire 13 a permis de relever un ancien niveau de surface (1A25) dans la partie supérieure du talus de la berge, mais pas de vestiges en place. Quelques artéfacts ont été mis au jour dans les déblais de l'excavation mécanique (planche 6.1). Il s'agit essentiellement d'artéfacts en lien avec une occupation domestique qui pourrait remonter à la fin du dix-neuvième siècle et tout au long du vingtième siècle. Les artéfacts mis au jour comptent un fragment de canalisation d'égout en grès à glaçure stannifère en lien avec la maison qui était en place jusqu'en 2009, des clous dont un est tréfilé et l'autre est possiblement découpé, un gros ancrage en fer et des tessons de vaisselle de table et de service en porcelaine, terre cuite fine blanche vitrifiée et en terre cuite fine chamois à glaçure claire. Un tesson en terre cuite grossière pourrait être en lien avec une jardinière pour la culture des plantes. Dans l'emprise des excavations réalisées en 2023, aucun éléments lié au quai et aux amarres mis en place à partir de 1859 n'ont été observés.

6.1.2 Sous-opération 1B, aire 14

La sous-opération 1B se trouve au nord-est du pont Rivest, sur un terrain qui est bordé au nord par la rue du village, à l'est par un terrain privé, au sud par la rivière L'Assomption et à l'ouest par le

Planche 6.1 Artéfacts mis au jour dans les déblais d'excavation de l'aire 13, sous-opératin 1A
a) Clou possiblement découpé, ancrage de métal ferreux et fragment de bois; b) Clou tréfilé, fragment de contenant en terre cuite grossière, possiblement une jardinière, tessons de vaisselle de table en terre cuite fine blanche vitrifiée; c) Fragment de canalisation d'égout en grès grossier à glaçure stannifère; d) tessons de vaisselle de table et de service en porcelaine, terre cuite fine blanche vitrifiée et terre cuite fine chamois glaçure claire.
Archéotec 2024

pont Rivest (figures 6.1, 6.4). Jusqu'en 2010, une maison se trouvait sur ce terrain, en bordure de la rue du Village. Avant le début des excavations, ce terrain était gazonné dans sa partie haute et boisé dans le talus de la rive (photo 6.10). Au cours des travaux de construction réalisés en 2022, la surface a été décapée et recouverte d'une couche de pierre concassée pour faciliter la circulation de la machinerie. La sous-opération 1B se trouve dans l'emprise de la zone à potentiel archéologique 05.1.45.017 qui pourrait receler les vestiges d'une maison de pierre construite avant 1781 (figure 6.1).

Au cours de la surveillance archéologique de 2023, les travaux d'excavation dans la sous-opération 1B ont été identifiés par l'aire 14 (figure 6.4). Dans cette aire, les travaux consistaient à régulariser le talus de la berge afin d'aménager l'accès à un pont temporaire (photos 6.11, 6.12. 6.13). Dans la partie basse du talus, les excavations n'ont pas permis d'atteindre la surface du sol naturel. Le relevé stratigraphique réalisé à cet emplacement, sur une profondeur de 1,82 m, montre que les deux premiers niveaux de sols (1B4, 1B5) se composaient de déblais d'excavation, probablement mis en place en 2022. Ces déblais

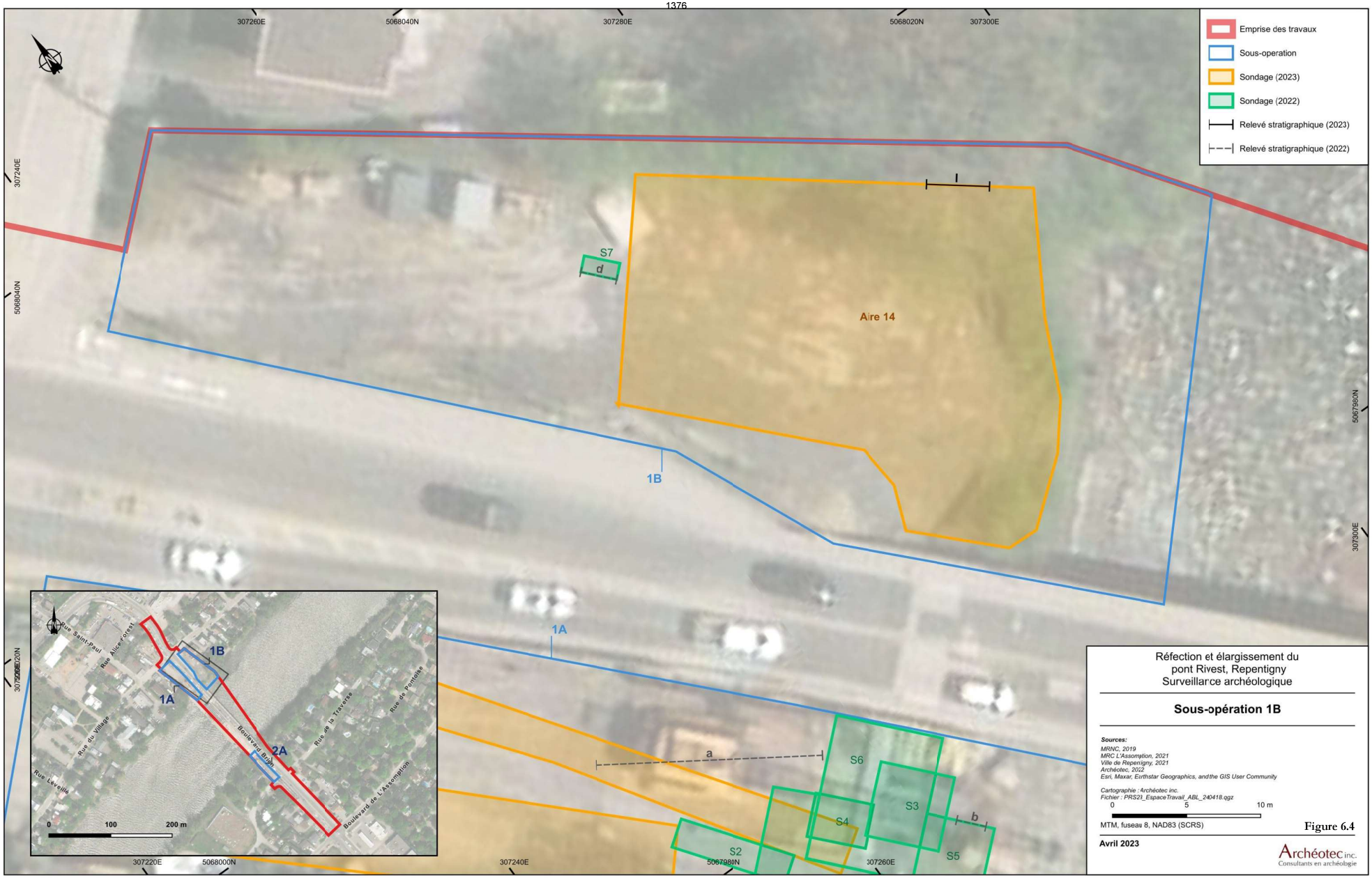

Réfection et élargissement du pont Rivest, Repentigny
Surveillarce archéologique

Sous-opération 1B

Sources:
MRNC, 2019
MRC L'Assomption, 2021
Ville de Repentigny, 2021
Archéotec, 2022
Esri, Maxar, Earthstar Geographics, and the GIS User Community

Cartographie : Archéotec inc.
Fichier : PRS23_EspaceTravail_ABL_240418.qgz

0 5 10 m

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Figure 6.4

Avril 2023

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Photo 6.10 Vue générale de la sous-opération 1B avant le début des travaux en 2022
Archéotec 2022, PRS22_PV1_001

Photo 6.11 Travaux d'excavation dans le talus de la berge, sous-opération 1B, aire 14
Archéotec 2023, PRS23_JF1_2226

Photo 6.12 Travaux d'excavation dans le talus de la berge, sous-opération 1B, aire 14
Archéotec 2023, PRS23_JF1_2236

recouvraient deux anciens niveaux de surface (1B6, 1B7) qui recouvraient eux-mêmes des remblais de rehaussement mis en place sur la berge (1B8, 1B9, 1B10) (photo 6.14, figures 6.4, 6.5). Ces anciens niveaux de surface et ces remblais comportaient des fragments de bois, de brique, d'asphalte et des pierres. Ils comportaient aussi des fragments divers d'artéfacts modernes, tels que des tessons de verre et de verre à vitre, des os de boucherie, des fragments de métal ferreux et de plastique (photo 6.15). Un fragment de canalisation d'égout en terre cuite a aussi été mis au jour (planche 6.2).

Ces remblais semblent avoir été mis en place afin de rehausser la berge et ainsi créer un plateau dans la partie sud du terrain. Il s'agit d'un aménagement de surface en lien avec la cour ou le stationnement de la maison qui fut en place jusqu'en 2010. Le sol naturel a été observé dans la partie haute de la berge et dans les parties centrales et nord du terrain où il apparaît comme un sable gris-beige, puis comme un sable beige homogène (photo 6.13). Les vestiges et les niveaux d'occupation en lien avec la maison de pierre, construite avant 1781, n'ont pas été observés dans l'emprise des excavations réalisées en 2023. L'emplacement de l'ancien lot 137, où se trouvait cette maison, se poursuit toutefois vers l'est, entre la rue du Village et la rivière L'Assomption. Les vestiges de l'ancienne maison de ferme pourraient être mis au jour dans ce secteur, en dehors de l'emprise des travaux d'excavation pour le projet de construction du pont Rivest.

Photo 6.13 Vue générale des travaux d'excavation dans la sous-opération 1B. Les sols naturels sont visibles au centre et en arrière plan
Archéotec 2023, PRS23_JF1_2265

Photo 6.14 Stratigraphie de la paroi est dans l'aire 14, sous-opération 1B
Archéotec 2023, PRS23_JF1_2247

Photo 6.15 Aperçu d'artéfacts et d'écofacts mis au jour au cours de l'excavation mécanique dans le remblai 1B8, aire 14, sous-opération 1B
Archéotec 2023, PRS23_JF1_2247

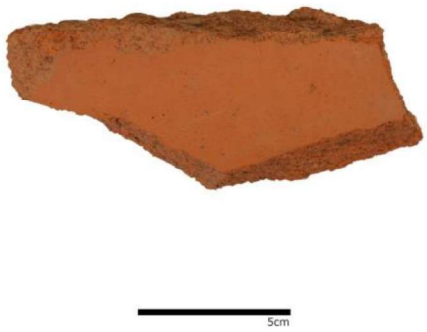

Planche 6.2 Fragment d'égout en terre cuite grossière mis au jour dans les déblais d'excavation de l'aire 14, sous-opération 1B
Archéotec 2024

Légende

2 Couche

Limite de la couche

Limite de la stratigraphie

relevé I

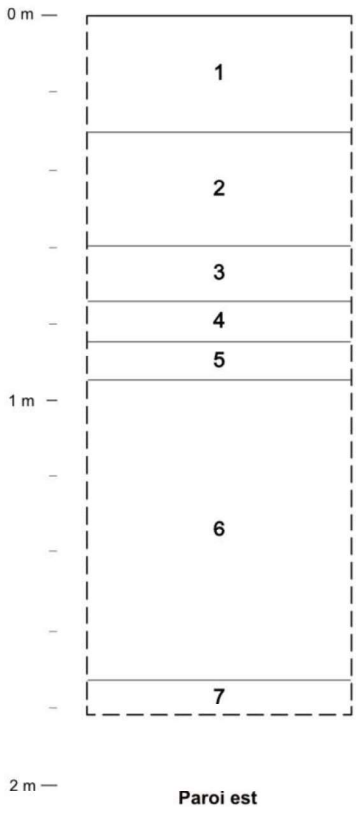

Descriptif des couches

Couche / lot / description

1	- 1B4	Argile, limon, sable et pierre concassée, brun gris foncé, avec blocs, compact. Apport récent, déblais d'excavation.
2	- 1B5	Argile beige claire, compacte, avec galets. Apport récent, déblais d'excavation.
3	- 1B6	Sable limoneux brun clair avec charbon de bois et bois, compact. Ancien niveau de surface, perturbé par le dépôt de déblais d'excavation.
4	- 1B7	Terreau organique avec charbon de bois et bois, verre, métal divers, plastique, semi-compacte. Ancien niveau de surface, discontinu et remanié.
5	- 1B8	Sable limoneux brun foncé avec métal, mortier, verre à vitre, os de boucherie, plastique, compact. Remblai de rehaussement de la berge.
6	- 1B9	Sable limoneux brun, grain moyen, semi-compact, avec de nombreux déchets Remblai de rehaussement de la berge.
7	- 1B10	Sable argileux gris foncé avec bois, galet, asphalte et métaux divers. Remblai de rehaussement de la berge.

N.B.: Les mesures sont calculées à partir de la surface du sol.

Réfection et élargissement du pont Rivest, Repentigny
Surveillance archéologique 2023

Sous-opération 1B, aire 14
Stratigraphie schématique

Source :

Cartographie : Archéotec, 2024
Fichier : PRS23_strati_2_240415.afdesign

0 0,25 m 0,50 m

Figure 6.5

Avril 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

7. Conclusion et recommandations

7.1 Conclusion

La surveillance archéologique des travaux d'excavation dans le cadre de la réfection et de l'élargissement du pont Rivest à Repentigny a permis de vérifier le potentiel archéologique dans certains secteurs aux abords du pont. Le suivi des travaux d'excavation a permis d'expertiser les sols excavés en fonction de l'avancement des travaux et de vérifier la présence éventuelle de vestiges et de niveaux archéologiques, notamment dans le talus des berges nord à l'ouest et à l'est du pont Rivest et dans l'espace qui se trouve entre la rue du Village et le talus dans les sous-opérations 1A et 1B, aires 13 et 14. Quelques artéfacts relativement récents, produits à la fin du dix-neuvième siècle ou au cours du vingtième siècle ont été mis au jour dans les déblais des excavations mécaniques. En raison de l'ancienneté de l'occupation dans le secteur de Le Gardeur, des éléments plus anciens pourraient être mis au jour à l'extérieur de l'emprise des travaux pour le pont Rivest, notamment dans les espaces moins perturbés. Dans le cas de l'ancienne maison de ferme du dix-huitième siècle, qui se trouvait sur l'ancien lot 137, les vestiges et les niveaux d'occupation en lien avec cette occupation pourraient être mis au jour à l'est de l'espace expertisé puisque les limites de cet ancien lot étaient plus grandes et se poursuivaient vers l'est.

7.2 Recommandations

En raison de l'ancienneté de l'occupation du secteur Le Gardeur, mais aussi du secteur de Repentigny sur l'autre rive de la rivière L'Assomption, au cours de la première moitié du dix-huitième siècle, et de la présence de quelques artéfacts du dix-neuvième siècle mis au jour au cours de la surveillance archéologique des travaux du pont Rivest de 2021 à 2023. Il est recommandé de se référer à l'étude de potentiel archéologique produite en 2021 (Archéotec), un document déposé à la Ville de Repentigny et d'intégrer la surveillance archéologique aux travaux d'excavation programmés qui pourraient être réalisés dans ces secteurs. Ces interventions archéologiques pourraient permettre de mieux documenter les occupations anciennes de ces espaces avant que ces éléments ne soient détruits dans le cadre d'excavations mécaniques programmées.

8. Médiagraphie

8.1 Documents imprimés

Archéotec inc. 2002. *Lanaudière. État des connaissances, inventaire et caractérisation des ressources archéologiques*. Étude présenté au Conseil de la culture de Lanaudière, Montréal.

Archéotec inc. 2004. *La Municipalité Régionale de Comté de L'Assomption, étude de potentiel archéologique amérindien et eurocanadien*. Ville de L'Assomption, Montréal.

Archéotec inc. 2021. *Rénovation et agrandissement du pont Rivest, Ville de Repentigny. Étude de potentiel archéologique*, rapport remis à la Ville de Repentigny, 58 p.

Archéotec inc. 2023. *Réfection et élargissement du pont Rivest, Ville de Repentigny. Interventions archéologiques*, rapport remis à la Ville de Repentigny, 93 p.

Arkéos inc. 1994. *Inventaire archéologique, tronçons routiers situés dans les M.R.C. de Soulanges, Beauharnois-Salaberry, Acton, Des Maskoutains, Jardins-de-Napierreville, L'Assomption, Yamaska et Roussillon*. Ministère des Transports du Québec, Montréal. 77 p. et annexes.

Brouillette, N., P. Lanthier, et J. Morneau. 2009. *Histoire de Lanaudière*. Collection Les régions du Québec, No 20. Presses de l'Université Laval, Québec, 828 p.

Brouillette, N., P. Lanthier, et J. Morneau. 2012a. *Histoire de Lanaudière*. 2e édition. Collection Les régions du Québec, No 20. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 836 p.

Chevrier, Daniel 1983. *Gazoduc Trans-Québec et Maritimes, Division de l'Environnement. Rapport sur la surveillance archéologique de la construction du tronçon principal Saint-Lazare - Trois-Rivières et des embranchements Boisbriand, Saint-Jérôme, Joliette, Louiseville et Trois-Rivières-Ouest*. Rapport final. Gazoduc TQM, consortium CANEST, Montréal. 94 p. et annexe.

Ethnoscop. 1986. *Étude de potentiel archéologique, Ville de Le Gardeur*. Ville de Le Gardeur, Montréal.

Ferland, C. 2010. *Notes de recherches sur la période 1939-1955*. Corporation de la fête au Petit Village avec l'appui de General Dynamics, Repentigny, 150 p.

Gagné, M. 2002. *Inventaire archéologique de la M.R.C. de L'Assomption et fouille du site Bélanger-Forest (BlFi-1)*. Rapport de recherches. MRC de l'Assomption. 36 p. et annexes.

Hébert, F. 2003a. *Cadastre de St-Paul L'Ermite, Territoire de Charlemagne*. Rapport de recherches. Archéotec inc.

Hébert, F. 2003b. *MRC de L'Assomption; Cahier A: Repentigny, Charlemagne, Le Gardeur*. Rapport de recherches. Archéotec inc.

Hébert, F. 2003c. *Rapport de recherche sur Lanaudière, Repentigny et Charlemagne*. Archéotec inc.

Mathieu, J., et A. Laberge. 1991. *L'occupation des terres dans la vallée du Saint-Laurent: les aveux et dénombrements 1723-1745*. Éditions du Septentrion, Sillery, 415 p.

Patri-Arch. 2008. *Inventaire du patrimoine bâti. MRC de L'Assomption (2007-2008).*

Patrimoine Experts. 1999. *Inventaire archéologique - Direction de Laval-Mille-Îles,* Ministère des Transports du Québec. 16 p. et annexe.

Richard, Pierre J. H. et J. Poirier. 2016. *Séquence chronologique des événements tardi- et postglaciaires dans la région de la plaine de Montréal.* Tableau préparé par Ethnoscop, Montréal, 2 p.

Roy, C. 1995. *L'histoire de Repentigny*. Société d'histoire de la municipalité régionale de comté de L'Assomption, L'Assomption, 302 p.

Roy, C., et O. Therrien. 1985. *Histoire de Saint-Paul l'Ermite, Le Gardeur*. Média presse, Joliette, 271 p.

Roy, P.-G. 1927. *Inventaire des concessions en fief et seigneurie, fois et hommages et aveux et dénombrements conservés aux Archives de la province de Québec*. Vol. 1. 6 vol. L'Éclaireur, Beauceville, 304 p.

Solma Tech. 2020. *Étude géotechnique et caractérisation environnementales des sols. Réfection et élargissement du pont Rivest à Repentigny*. 24 p. et annexes

Trudel, M. 1998. *Le terrier du Saint-Laurent en 1674*. 2 vol. Éditions du Méridien, Montréal, 912 p.

8.2 Documents cartographiques

Bretт, Ouellette & Berthiaume. 1964a. *Autoroute Rive Nord. Raccordement de St-Paul l'Ermite. Plan de localisation*. 100 pouces = 1 pied.

Bretт, Ouellette & Berthiaume. 1964b. *Autoroute Rive Nord. Raccordement de St-Paul l'Ermite. Plan des approches*. 1 pouce = 50 pieds, 1 pouce = 1 pied.

Dorval, L., et A. E. B. Courchesne. 1919 (1840). *Plan de la seigneurie de Repentigny*. Bibliothèque et Archives nationale du Québec, E21,S555,SS3,SSS4,P9.6, Échelle de 3 arpents pour 1 pouce.

Larose, G. 1972. *Ville de Saint-Paul-L'Ermite. Comté de L'Assomption.* Greffe de l'Arpenteur général du Québec, PL63P0161_1, Échelle: 1po : 5 arpents ou 292,356 m.

Murray, James. 1760. *Plan of Canada or the province of Quebec from the uppermost settlements to the island of Coudre*. Bibliothèque et Archives Canada, 4134077. Sans échelle.

Murray, James. 1761. *Parish of Repentigny*, University of Michigan Library, Atl 1761 Mu - Sheet 26, Échelle de 1:24 000, https://quod.lib.umich.edu/w/wcl1ic/x-683/w-cl000795.

Regnaud, F.-J.-V. 1857. *Esquisse du plan de la paroisse de St Paul L'Ermite*. Greffe de l'Arpenteur général du Québec, PL66P001, Échelle : 10 arpents pour 1 pouce anglais.

Taché, E. E. 1882. *Plan officiel de la paroisse N.-D.-de-L'Assomption*. Registre foncier du Québec, 14-78. Échelle de 1 arpent au pouce.

WSP. 2019. *Plan d'ensemble ouvrages temporaires*, 2019-SPP-158

8.3 Documents iconographiques

Gariepy, Edgar. C1925. *Repentigny - Église Purification de la Bienheureuse Vierge Marie*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, P600,S6,D5,P577.

Morisset, Gérard. 1946. *Saint-Paul-Ermite, L'Assomption - Église - Façade*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, E6,S8,SS1,SSS904,D5543

Photo L. Charpentier. 19--. *Château Ed Archambault St-Paul-l'Ermite*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 0002630174

8.4 Bases de données

Répertoire du patrimoine culturel du Québec, www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca

Navigateur cartographique Déméter, Commission de protection du territoire agricole, geoegl.msp.gouv.qc.ca/igo/cptaq_demeter/?

9. Annexe

9.1 Description des lots
9.2 Inventaire des artéfacts et des écofacts
9.3 Catalogue des photographies

Réfection et élargissement du pont Rivest, Repentigny. Surveillance archéologique 2023					
Sous-opération 1A, aire 13, stratigraphie schématique du relevé h					
Numéro de couche	**Lot**	**Profondeur sous la surface (m)**	**Épaisseur (m)**	**Description**	**Interprétation**
1	1A21	0-0,23	0,23	Pierre concassée, gris foncé à gris pâle, hétérogène, compact. Repose sur un géotextile noir.	Surface de roulement mise en place lors des travaux d'excavation de 2022.
2	1A22	0,23-1,00	0,77	Sable, beige, homogène, moyennement compact. Repose sur un treillis de plastique noir.	Aménagement d'un talus après la construction du pont Rivest, en bordure de la maison située sur le terrain à l'ouest.
3	1A23	1,00-1,20	0,20	Sable limoneux, brun-gris, homogène, avec racines, compact.	Sol naturel.
4	1A24	1,20-2,00 et plus	0,80	Sable, beige à roux, homogène, compact.	Sol naturel.

Réfection et élargissement du pont Rivest, Repentigny. Surveillance archéologique 2023			
Sous-opération 1A, aire 13, stratigraphie schématique du relevé I			
Numéro de couche	**Lot**	**Description**	**Interprétation**
1	1A21	Pierre concassée et macadam	Surface de roulement mise en place lors des travaux d'excavation de 2022.
2	1A25	Limon sableux brun et organique	Ancien aménagement de surface
3	1A26	Sable moyen à grossier, brun orangé avec cailloux, gravier, fragments de bois, artéfacts divers et récents, épars	Remblai de rehaussement
4	1A23	Limon argileux avec sable brun organique	Sol naturel (remanié par endroit)
5	1A24	Argile sableuse grise intercalée de niveaux sableux moyen à grossier, blond-beige à rouille	Sol naturel

Réfection et élargissement du pont Rivest, Repentigny. Surveillance archéologique 2023			
Sous-opération 1A, aire 13, stratigraphie schématique du relevé j			
Numéro de couche	**Lot**	**Description**	**Interprétation**
1	1A27	Asphalte	Aménagement de surface
2	1A28	Pierre concassée	Infrastructure de l'asphalte
3	1A29	Sable brun à grain moyen avec pierre concassée, semi-compact	Remblai de comblement
4	1A30	Pierre concassée	Remblai de rehaussement
5	1A31	Sable fin à moyen beige, homogène et meuble	Remblai de rehaussement
6	1A26	Sable brun à grain moyen avec pierre concassée, asphalte, pierres, briques, lentilles de sable orangé et blond	Remblai de rehaussement

Réfection et élargissement du pont Rivest, Repentigny. Surveillance archéologique 2023			
Sous-opération 1A, aire 13, stratigraphie schématique du relevé k			
Numéro de couche	**Lot**	**Description**	**Interprétation**
1	1A27	Asphalte	Aménagement de surface
2	1A28	Pierre concassée	Infrastructure de l'asphalte
3	1A31	Sable fin à moyen beige, homogène et meuble	Remblai de rehaussement
4	1A30	Gravier	Ancien niveau de surface rocailleux, comtemporain de la construction du pont Rivest
5	1A26	Sable brun à grain moyen avec pierre concassée, asphalte, pierres, briques, lentilles de sable orangé et blond	Remblai de rehaussement en lien avec le talus qui borde le pont
6	1A32	Sable brun à grain moyen, lentilles de sable orangé à beige, argile, pierre concassée, moyennement compact	Remblai de rehaussement en lien avec le talus qui borde le pont
7	1A24	Sable jaune à rouille, grain moyen, avec lits beige et d'autres plus charbonneux ou organiques	Sol naturel partiellement remanié
8	1A33	Argile sableuse grise avec bois et blocs décimétriques	Sol naturel

Réfection et élargissement du pont Rivest, Repentigny. Surveillance archéologique 2023			
Sous-opération 1B, aire 14, stratigraphie schématique du relevé l			
Numéro de couche	**Lot**	**Description**	**Interprétation**
1	1B4	Argile, limon, sable et pierre concassée, brun gris foncé, avec blocs, compact	Apport récent, déblais d'excavation
2	1B5	Argile beige claire, compacte, avec galets	Apport récent, déblais d'excavation
3	1B6	Sable limoneux brun clair avec charbon de bois et fragments de bois, compact	Ancien niveau de surface, perturbé par le dépôt de déblais d'excavation
4	1B7	Terreau organique avec charbon de bois et fragments de bois, verre, métal divers, plastique, semi-compact	Ancien niveau de surface, discontinu et remanié
5	1B8	Sable limoneux brun foncé avec métal, mortier, verre à vitre, os de boucherie, plastique, compact	Remblai de rehaussement de la berge
6	1B9	Sable limoneux brun, grain moyen, semi-compact, avec de nombreux déchets	Remblai de rehaussement de la berge
7	1B10	Sable argileux gris foncé avec fragments de bois, galets, asphalte et métaux divers	Remblai de rehaussement de la berge

Inventaire des artefacts et des écofacts

Code Borden et site:
Projet: Réfection et élargissement du pont Rivest, Repentigny, 2023
Année: 2023
Permis de recherche: 23-ARCH-02

Numéro de source:
Numéro de collection:

Archéologue: Pascale Vaillancourt / Julie Fournier
Analyste: Pascale Vaillancourt

# inv.	Op. Sous-op. lot	Code matériau	Materiau	Objet	nb frag.	nb obj.	nb élagué	Code fonction	Fonction	Int.	Commentaires finaux	No. boîte	No. Cat.
10	1A99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Contenant?	1	0	0	3.1	Agriculture/ horticulture	Frag	rebord évasé, arrondi, paroi épaisse, pâte orange. Fragment de jardinière? (# inv. 10).		
1	1A99	1.1.2.113	TCF chamois glaçure claire	contenant	1	0	0	4.10	Entreposage indéterminé	Frag	1 tesson courbe de corps (# inv. 1).		
3	1A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	0	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	1 tesson de base et bouge, pied annulaire cassé. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui. (# inv. 3).		
11	1A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	0	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	tesson de base et paroi Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui. (# inv. 11).		
12	1A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe?	1	0	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	1 tesson de base avec possiblement le début d'une calotte basse Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui. (# inv. 12).		
4	1A99	1.2.1.121	GG glaçure stannifère	canalisation	1	0	0	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	fragment de paroi de l'extrémité d'une canalisation cylindrique (# inv. 4).		
2	1A99		PF dure indéterminée	soucoupe	1	0	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	1 tesson de base, bouge et rebord droit, pied annulaire oblique. Calotte basse peu perceptible. (# inv. 2).		
7	1A99	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	0	4.7.2.3	Fixations - clous	Ent	Gros clou très corrodé. Possiblement découpé. (# inv. 7).		
8	1A99	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	0	4.7.2.3	Fixations - clous	Ent	Très gros clou très corrodé (# inv. 8).		
9	1A99	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	0	4.7.2.3	Fixations - clous	Ent	clou tréfilé, corrodé (# inv. 9).		
6	1A99	5.2.3	Bois	éclisse	1	0	0	1.2.1	Bois	Frag	fragment allongé de bois, éclisse ou fragment de pièce de bois d'oeuvre? (# inv. 6).		
5	1B99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	canalisation	1	0	0	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	fragment de paroi d'une canalisation cylindrique (# inv. 5).		

Catalogue des photographies	**Travaux de réfection et d'élargissement du Pont Rivest, Repentigny**			
Fichier : PRS23_PV1	**2023**			
Photo	**Date**	**Description**	**Opération/Sous-opération/ Sondage/Lot**	**Orientation**
001	6 mars 2023	Excavations en bordure de la rivière L'Assomption, côté sud, Repentigny. Sol gelé	2	Sud-ouest
002	6 mars 2023	Excavations en bordure de la rivière L'Assomption, côté sud, Repentigny. Sol gelé	2	Sud-ouest
003	6 mars 2023	Excavations en bordure de la rivière L'Assomption, côté sud, Repentigny. Sol gelé	2	Sud-ouest
004	6 mars 2023	Avancement des travaux du côté nord à LeGardeur et dans la rivière L'Assomption	-	Nord-ouest
005	6 mars 2023	Avancement des travaux du côté nord à LeGardeur et dans la rivière L'Assomption	-	Nord-ouest
006	1 juin 2023	1A, excavation dans la partie haute du talus, débris de bois	1A, aire 13	Nord-ouest
007	1 juin 2023	1A, excavation dans la partie haute du talus, grosses pierres	1A, aire 13	Nord-est
008	1 juin 2023	1A, avancement des travaux au sud de 1A	1A	Sud
009	1 juin 2023	1A, excavation dans la partie haute du talus, grosses pierres	1A, aire 13	Nord-est
010	1 juin 2023	1A, début des excavations dans l'aire 13	1A, aire 13	Sud-ouest
011	1 juin 2023	1A, début des excavations dans l'aire 13	1A, aire 13	Sud-ouest
012	1 juin 2023	1A, excavation dans la partie haute du talus, grosses pierres	1A, aire 13	Nord-ouest
013	1 juin 2023	1A, excavation dans la partie haute du talus, grosses pierres	1A, aire 13	Ouest
014	1 juin 2023	1A, excavation dans la partie haute du talus, grosses pierres	1A, aire 13	Ouest
015	1 juin 2023	1A, excavation dans la partie haute du talus, grosses pierres	1A, aire 13	Nord-ouest
016	1 juin 2023	1A, excavation dans la partie haute du talus	1A, aire 13	Nord-ouest
017	1 juin 2023	1A, excavation dans la partie haute du talus, grosses pierres	1A, aire 13	Nord-ouest
018	1 juin 2023	1A, excavation dans la partie haute du talus	1A, aire 13	Nord-est
019	1 juin 2023	1A, excavation dans la partie haute du talus, parfoi ouest	1A, aire 13	Nord-ouest
020	1 juin 2023	1A, excavation dans la partie haute du talus, paroi est	1A, aire 13	Nord-est
021	1 juin 2023	1A, excavation dans la partie haute du talus, paroi est	1A, aire 13	Est
022	1 juin 2023	1A, excavation dans la partie haute du talus, paroi sud	1A, aire 13	Sud-est
023	1 juin 2023	1A, excavation dans la partie haute du talus, parois sud et est	1A, aire 13	Sud-est
024	1 juin 2023	1A, excavation dans la partie haute du talus	1A, aire 13	Nord-ouest
025	1 juin 2023	1A, excavation dans la partie haute du talus, paroi sud	1A, aire 13	Sud-est
026	1 juin 2023	1A, excavation dans la partie haute du talus, paroi sud	1A, aire 13	Sud-est
027	1 juin 2023	1A, excavation dans la partie haute du talus, paroi sud	1A, aire 13	Sud-est
028	1 juin 2023	1A, excavation dans la partie haute du talus, paroi ouest, sol naturel	1A, aire 13	Nord-ouest
029	1 juin 2023	1A, excavation dans la partie haute du talus, paroi ouest	1A, aire 13	Nord-ouest
030	1 juin 2023	1A, excavation dans la partie haute du talus, paroi ouest	1A, aire 13	Nord-ouest
031	1 juin 2023	1A, excavation dans la partie haute du talus, paroi ouest, sol naturel	1A, aire 13	Nord-ouest
032	1 juin 2023	1A, excavation dans la partie haute du talus, paroi ouest, sol naturel	1A, aire 13	Ouest
033	1 juin 2023	1A, excavation dans la partie haute du talus, sol naturel.	1A, aire 13	Nord

Catalogue des photographies	Travaux de remplacement du Pont Rivest, Repentigny			
Fichier : PRS23_PV2	**2023**			
Photo	**Date**	**Description**	**Opération/Sous-opération/Sondage/ Lot**	**Orientation**
001	1 juin 2023	1A, excavation dans la partie haute du talus, paroi ouest, sol naturel.	1A, aire 13	Nord-ouest
002	1 juin 2023	1A, excavation dans la partie haute du talus, paroi ouest, sol naturel.	1A, aire 13	Ouest
003	1 juin 2023	1A, excavation dans la partie haute du talus, paroi est, sol naturel.	1A, aire 13	Est
004	1 juin 2023	1A, excavation dans la partie haute du talus	1A, aire 13	Nord
005	1 juin 2023	1A, excavation dans la partie haute du talus, sol naturel.	1A, aire 13	Nord
006	1 juin 2023	1A, excavation dans la partie haute du talus, paroi ouest, sol naturel.	1A, aire 13	Ouest
007	1 juin 2023	1A, excavation dans la partie haute du talus, paroi ouest, sol naturel.	1A, aire 13	Ouest

Catalogue des photographies	Travaux de réfection et d'élargissement du Pont Rivest, Repentigny			
Fichier : PRS23_JF1	2023			
Photo	**Date**	**Description**	**Opération/Sous-opération/Sondage/ Lot**	**Orientation**
2042	2 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité nord-est de la tranchée, paroi nord	1A, aire 13	Est
2043	2 juin 2023	Sous-opération 1A, en cours d'excavation vers l'ouest	1A, aire 13	Nord-ouest
2044	2 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité sud-est de la tranchée, paroi sud	1A, aire 13	Sud-ouest
2045	2 juin 2023	Sous-opération 1A, paroi sud au centre de la tranchée	1A, aire 13	Sud-ouest
2046	2 juin 2023	Sous-opération 1A, en cours d'excavation, paroi sud au centre de la tranchée	1A, aire 13	Sud-ouest
2047	2 juin 2023	Sous-opération 1A, paroi sud de la tranchée, extrémité est	1A, aire 13	Sud-ouest
2048	2 juin 2023	Sous-opération 1A, paroi sud de la tranchée, centre	1A, aire 13	Sud-ouest
2049	2 juin 2023	Sous-opération 1A, paroi sud de la tranchée, extrémité est	1A, aire 13	Sud-ouest
2050	2 juin 2023	Sous-opération 1A, paroi sud de la tranchée, centre	1A, aire 13	Sud-ouest
2051	2 juin 2023	Sous-opération 1A, paroi nord au centre de la tranchée en cours d'excavation	1A, aire 13	Nord-est
2052	2 juin 2023	Sous-opération 1A, paroi nord de la tranchée à l'extrémité est	1A, aire 13	Nord-est
2053	2 juin 2023	Sous-opération 1A, paroi nord de la tranchée à l'extrémité est	1A, aire 13	Est
2054	2 juin 2023	Sous-opération 1A, paroi nord de la tranchée à l'extrémité est	1A, aire 13	Est
2055	2 juin 2023	Sous-opération 1A, paroi sud de la tranchée, extrémité est	1A, aire 13	Ouest
2056	2 juin 2023	Sous-opération 1A, remblayage du massif, portion est	1A, aire 13	Ouest
2057	2 juin 2023	Sous-opération 1A, remblayage du massif, portion est	1A, aire 13	Ouest
2058	2 juin 2023	Sous-opération 1A, en cours d'excavation vers l'ouest, portion centre	1A, aire 13	Ouest
2059	2 juin 2023	Sous-opération 1A, en cours d'excavation vers l'ouest, portion centre	1A, aire 13	Nord
2060	2 juin 2023	Sous-opération 1A, fragment de trottoir de béton dans remblais	1A, aire 13	Plan
2061	2 juin 2023	Sous-opération 1A, en cours d'excavation vers l'ouest, portion centre avec bois et blocs décimétriques dans remblais	1A, aire 13	Nord
2062	2 juin 2023	Sous-opération 1A, en cours d'excavation vers l'ouest, portion centre avec bois et blocs décimétriques dans remblais	1A, aire 13	Nord
2063	2 juin 2023	Sous-opération 1A, en cours d'excavation vers l'ouest	1A, aire 13	Nord
2064	2 juin 2023	Sous-opération 1A, en cours d'excavation vers l'ouest avec longue pierre taillée	1A, aire 13	Ouest
2065	2 juin 2023	Sous-opération 1A, longue pierre taillée avec blocs décimétriques	1A, aire 13	Plongée
2066	2 juin 2023	Sous-opération 1A, longue pierre taillée	1A, aire 13	Plongée
2067	2 juin 2023	Sous-opération 1A, en cours d'excavation vers l'ouest	1A, aire 13	Nord-ouest
2068	2 juin 2023	Sous-opération 1A, portion centre-ouest en cours d'excavation, paroi sud	1A, aire 13	Sud-ouest
2069	2 juin 2023	Sous-opération 1A, longue pierre taillée	1A, aire 13	Plan
2070	2 juin 2023	Sous-opération 1A, portion centre-ouest en cours d'excavation, paroi sud	1A, aire 13	Ouest
2071	2 juin 2023	Sous-opération 1A, portion centre-ouest en cours d'excavation, paroi sud	1A, aire 13	Sud-ouest
2072	2 juin 2023	Sous-opération 1A, portion centre-ouest, croche dans paroi sud, remblai avec briques et mortier	1A, aire 13	Est

Photo	Date	Description	Opération/Sous-opération/Sondage/Lot	Orientation
2073	2 juin 2023	Sous-opération 1A, portion centre-ouest, croche dans paroi sud, remblai avec briques et mortier	1A, aire 13	Est
2074	2 juin 2023	Sous-opération 1A, portion ouest en cours d'excavation	1A, aire 13	Nord-ouest
2075	2 juin 2023	Sous-opération 1A, portion centre, paroi sud	1A, aire 13	Ouest
2076	2 juin 2023	Sous-opération 1A, portion ouest en cours d'excavation	1A, aire 13	Nord-ouest
2077	2 juin 2023	Sous-opération 1A, portion centre, paroi sud	1A, aire 13	Sud-ouest
2078	2 juin 2023	Sous-opération 1A, portion centre, paroi sud	1A, aire 13	Sud-ouest
2079	2 juin 2023	Sous-opération 1A, portion centre-ouest, paroi sud	1A, aire 13	Sud-ouest
2080	2 juin 2023	Sous-opération 1A, portion centre-ouest, paroi sud	1A, aire 13	Sud-ouest
2081	2 juin 2023	Sous-opération 1A, portion centre-ouest, paroi sud	1A, aire 13	Sud-ouest
2082	2 juin 2023	Sous-opération 1A, excavation à la fin de la journée, paroi sud	1A, aire 13	Ouest
2083	2 juin 2023	Sous-opération 1A, excavation à la fin de la journée	1A, aire 13	Sud-est
2084	2 juin 2023	Sous-opération 1A, excavation à la fin de la journée	1A, aire 13	Sud-est
2085	5 juin 2023	Sous-opération 1A, poursuite de l'excavation vers l'ouest, grosse souche en paroi sud	1A, aire 13	Nord
2086	5 juin 2023	Sous-opération 1A, poursuite de l'excavation vers l'ouest, paroi nord	1A, aire 13	Nord-est
2087	5 juin 2023	Sous-opération 1A, poursuite de l'excavation vers l'ouest, paroi ouest	1A, aire 13	Nord
2088	5 juin 2023	Sous-opération 1A, poursuite de l'excavation vers l'ouest, paroi ouest	1A, aire 13	Nord
2089	5 juin 2023	Sous-opération 1A, poursuite de l'excavation vers l'ouest, paroi nord	1A, aire 13	Nord-est
2090	5 juin 2023	Sous-opération 1A, poursuite de l'excavation vers l'ouest, paroi nord	1A, aire 13	Nord-est
2091	5 juin 2023	Sous-opération 1A, poursuite de l'excavation vers l'ouest	1A, aire 13	Nord
2092	5 juin 2023	Sous-opération 1A, poursuite de l'excavation vers l'ouest, paroi sud	1A, aire 13	Sud-ouest
2093	5 juin 2023	Sous-opération 1A, poursuite de l'excavation vers l'ouest, coin sud-ouest	1A, aire 13	Ouest
2094	5 juin 2023	Sous-opération 1A, poursuite de l'excavation vers l'ouest, paroi sud	1A, aire 13	Sud-ouest
2095	5 juin 2023	Sous-opération 1A, poursuite de l'excavation vers l'ouest, coin sud-ouest	1A, aire 13	Nord-nord-ouest
2096	5 juin 2023	Sous-opération 1A, poursuite de l'excavation vers l'ouest, souche en paroi sud, paroi ouest en arrière plan	1A, aire 13	Nord
2097	5 juin 2023	Sous-opération 1A, poursuite de l'excavation vers l'ouest, paroi ouest	1A, aire 13	Nord
2098	5 juin 2023	Sous-opération 1A, poursuite de l'excavation vers l'ouest, paroi nord	1A, aire 13	Nord-est
2099	5 juin 2023	Sous-opération 1A, poursuite de l'excavation vers l'ouest, paroi nord (et grosseurs du godet)	1A, aire 13	Nord-est
2100	5 juin 2023	Sous-opération 1A, poursuite de l'excavation vers l'ouest, coin nord-ouest	1A, aire 13	Nord
2101	5 juin 2023	Sous-opération 1A, poursuite de l'excavation vers l'ouest, paroi nord	1A, aire 13	Nord-est
2102	5 juin 2023	Sous-opération 1A, poursuite de l'excavation vers l'ouest, coin nord-ouest	1A, aire 13	Nord
2103	5 juin 2023	Sous-opération 1A, paroi ouest, niveau sable noir enfoui	1A, aire 13	Nord
2104	5 juin 2023	Sous-opération 1A, poursuite de l'excavation vers l'ouest, paroi nord	1A, aire 13	Nord-est
2105	5 juin 2023	Sous-opération 1A, poursuite de l'excavation vers l'ouest, blocs de béton reliés par tige métallique dans remblais	1A, aire 13	Nord-est
2106	5 juin 2023	Sous-opération 1A, poursuite de l'excavation vers l'ouest, paroi nord	1A, aire 13	Nord-est

Photo	Date	Description	Opération/Sous-opération/Sondage/Lot	Orientation
2107	5 juin 2023	Sous-opération 1A, poursuite de l'excavation vers l'ouest, niveau de démolition récent	1A, aire 13	Nord-est
2108	5 juin 2023	Sous-opération 1A, poursuite de l'excavation vers l'ouest, niveau de démolition récent	1A, aire 13	Nord-est
2109	5 juin 2023	Sous-opération 1A, bloc décimétrique et béton niveau remblai	1A, aire 13	Nord
2110	5 juin 2023	Sous-opération 1A, paroi ouest près de l'extrémité ouest	1A, aire 13	Nord-ouest
2111	5 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité est avant remblayage	1A, aire 13	Sud-est
2112	5 juin 2023	Sous-opération 1A, paroi sud près de l'extrémité ouest	1A, aire 13	Sud-ouest
2113	5 juin 2023	Sous-opération 1A, paroi nord près de l'extrémité ouest	1A, aire 13	Nord
2114	5 juin 2023	Sous-opération 1A, paroi nord près de l'extrémité ouest	1A, aire 13	Nord
2115	6 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité ouest regard posé	1A, aire 13	Sud-est
2116	6 juin 2023	Sous-opération 1A, bloc béton avec bois intégré	1A, aire 13	Plongée
2117	6 juin 2023	Sous-opération 1A, bloc béton avec bois intégré	1A, aire 13	Plongée
2118	6 juin 2023	Sous-opération 1A, bloc béton avec bois intégré	1A, aire 13	Plongée
2119	6 juin 2023	Sous-opération 1A, bloc béton avec bois intégré	1A, aire 13	Plongée
2120	6 juin 2023	Sous-opération 1A, regard extrémité ouest	1A, aire 13	Nord-ouest
2121	6 juin 2023	Sous-opération 1A, paroi est avant remblayage	1A, aire 13	Sud-est
2122	6 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité ouest, extension vers nord (erreur d'implantation)	1A, aire 13	Est
2123	6 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité ouest, extension vers nord (erreur d'implantation)	1A, aire 13	Est
2124	6 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité ouest, extension vers nord (erreur d'implantation)	1A, aire 13	Est
2125	6 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité ouest, extension vers nord en cours (erreur d'implantation), tranchée	1A, aire 13	Est
2126	6 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité ouest, extension vers nord en cours (erreur d'implantation), démolition	1A, aire 13	Plongée
2127	6 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité ouest, extension vers nord (erreur d'implantation) et regard extrémité ouest, démolition	1A, aire 13	Sud-est
2128	6 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité ouest, extension vers nord (erreur d'implantation) en cours, tranchée	1A, aire 13	Est
2129	6 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité ouest, extension vers nord en cours (erreur d'implantation), ancienne entrée d'eau (cuivre)	1A, aire 13	Est
2130	6 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité ouest, extension vers nord en cours (erreur d'implantation)	1A, aire 13	Sud-ouest
2131	6 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité ouest, extension vers nord en cours (erreur d'implantation)	1A, aire 13	Sud-ouest
2132	6 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité ouest, extension vers nord en cours (erreur d'implantation), ancienne entrée d'eau (cuivre)	1A, aire 13	Sud-est
2133	6 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité ouest, extension vers nord en cours (erreur d'implantation), ancienne entrée d'eau (cuivre)	1A, aire 13	Nord-est
2134	7 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité ouest, extension vers nord en cours d'excavation (implantation corrigée)	1A, aire 13	Est
2135	7 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité ouest, extension vers nord en cours d'excavation (implantation corrigée)	1A, aire 13	Est
2136	7 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité ouest, extension vers nord en cours d'excavation (implantation corrigée)	1A, aire 13	Nord-est
2137	7 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité ouest, extension vers nord en cours d'excavation (implantation corrigée), paroi nord	1A, aire 13	Nord

Photo	Date	Description	Opération/Sous-opération/Sondage/Lot	Orientation
2138	7 juin 2023	Sous-opération 1A, multitude d'extensions…	1A, aire 13	Nord-ouest
2139	7 juin 2023	Sous-opération 1A, multitude d'extensions…	1A, aire 13	Nord
2140	7 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité ouest avec extension	1A, aire 13	Nord-nord-est
2141	7 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité ouest avec extension	1A, aire 13	Nord-est
2142	7 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité ouest avec extension	1A, aire 13	Nord-est
2143	7 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité ouest avec extension vers le nord	1A, aire 13	Sud-est
2144	7 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité ouest avec extension vers le nord	1A, aire 13	Sud
2145	7 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité ouest avec extension vers le nord	1A, aire 13	Sud-ouest
2146	8 juin 2023	Sous-opération 1A, extension vers le nord (implantation corrigée) en cours d'excavation, paroi est	1A, aire 13	Sud
2147	8 juin 2023	Sous-opération 1A, extension vers le nord (implantation corrigée) en cours d'excavation, limite entre sol naturel et tranchée d'un massif	1A, aire 13	Plongée
2148	8 juin 2023	Sous-opération 1A, extension vers le nord (implantation corrigée) en cours d'excavation, limite entre sol naturel et tranchée d'un massif	1A, aire 13	Nord-ouest
2149	8 juin 2023	Sous-opération 1A, extension vers le nord (implantation corrigée) en cours d'excavation, limite entre sol naturel et tranchée d'un massif	1A, aire 13	Nord-ouest
2150	8 juin 2023	Sous-opération 1A, extension vers le nord (implantation corrigée) en cours d'excavation, limite entre sol naturel et tranchée d'un massif	1A, aire 13	Nord-ouest
2151	8 juin 2023	Sous-opération 1A, extension vers le nord (implantation corrigée) en cours d'excavation, avec aqueduc au centre	1A, aire 13	Sud-ouest
2152	8 juin 2023	Sous-opération 1A, extension vers le nord (implantation corrigée) en cours d'excavation, avec aqueduc au centre	1A, aire 13	Sud-ouest
2153	8 juin 2023	Sous-opération 1A, extension vers le nord (implantation corrigée) en cours d'excavation, paroi est	1A, aire 13	Sud
2154	8 juin 2023	Sous-opération 1A, extension vers le nord (implantation corrigée) en cours d'excavation, paroi est	1A, aire 13	Sud
2155	8 juin 2023	Sous-opération 1A, extension vers le nord (implantation corrigée) en cours d'excavation, avec support pour aqueduc	1A, aire 13	Sud-ouest
2156	8 juin 2023	Sous-opération 1A, extension vers le nord (implantation corrigée) en cours d'excavation, avec support pour aqueduc	1A, aire 13	Sud-ouest
2157	8 juin 2023	Sous-opération 1A, extension vers le nord (implantation corrigée) en cours d'excavation, avec support pour aqueduc	1A, aire 13	Nord-est
2158	9 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité nord de l'extension (implantation corrigée) en cours d'excavation, le long avenue Brien	1A, aire 13	Nord-ouest
2159	9 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité nord de l'extension (implantation corrigée) en cours d'excavation, le long avenue Brien	1A, aire 13	Nord-ouest
2160	9 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité nord de l'extension (implantation corrigée) en cours d'excavation, le long avenue Brien	1A, aire 13	Nord-ouest
2161	9 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité nord de l'extension (implantation corrigée) en cours d'excavation, le long avenue Brien	1A, aire 13	Nord-ouest
2162	9 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité nord de l'extension (implantation corrigée) en cours d'excavation, le long avenue Brien	1A, aire 13	Sud-est
2163	9 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité nord de l'extension (implantation corrigée) en cours d'excavation, le long avenue Brien	1A, aire 13	Sud

Photo	Date	Description	Opération/Sous-opération/Sondage/Lot	Orientation
2164	9 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité nord de l'extension (implantation corrigée) en cours d'excavation, le long avenue Brien	1A, aire 13	Nord-est
2165	9 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité nord de l'extension (implantation corrigée) en cours d'excavation, le long avenue Brien	1A, aire 13	Nord-est
2166	9 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité nord de l'extension (implantation corrigée) bloc de béton allongé	1A, aire 13	Plan
2148	8 juin 2023	Sous-opération 1A, extension vers le nord (implantation corrigée) en cours d'excavation, limite entre sol naturel et tranchée d'un massif	1A, aire 13	Nord-ouest
2149	8 juin 2023	Sous-opération 1A, extension vers le nord (implantation corrigée) en cours d'excavation, limite entre sol naturel et tranchée d'un massif	1A, aire 13	Nord-ouest
2150	8 juin 2023	Sous-opération 1A, extension vers le nord (implantation corrigée) en cours d'excavation, limite entre sol naturel et tranchée d'un massif	1A, aire 13	Nord-ouest
2151	8 juin 2023	Sous-opération 1A, extension vers le nord (implantation corrigée) en cours d'excavation, avec aqueduc au centre	1A, aire 13	Sud-ouest
2152	8 juin 2023	Sous-opération 1A, extension vers le nord (implantation corrigée) en cours d'excavation, avec aqueduc au centre	1A, aire 13	Sud-ouest
2153	8 juin 2023	Sous-opération 1A, extension vers le nord (implantation corrigée) en cours d'excavation, paroi est	1A, aire 13	Sud
2154	8 juin 2023	Sous-opération 1A, extension vers le nord (implantation corrigée) en cours d'excavation, paroi est	1A, aire 13	Sud
2155	8 juin 2023	Sous-opération 1A, extension vers le nord (implantation corrigée) en cours d'excavation, avec support pour aqueduc	1A, aire 13	Sud-ouest
2156	8 juin 2023	Sous-opération 1A, extension vers le nord (implantation corrigée) en cours d'excavation, avec support pour aqueduc	1A, aire 13	Sud-ouest
2157	8 juin 2023	Sous-opération 1A, extension vers le nord (implantation corrigée) en cours d'excavation, avec support pour aqueduc	1A, aire 13	Nord-est
2158	9 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité nord de l'extension (implantation corrigée) en cours d'excavation, le long avenue Brien	1A, aire 13	Nord-ouest
2159	9 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité nord de l'extension (implantation corrigée) en cours d'excavation, le long avenue Brien	1A, aire 13	Nord-ouest
2160	9 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité nord de l'extension (implantation corrigée) en cours d'excavation, le long avenue Brien	1A, aire 13	Nord-ouest
2161	9 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité nord de l'extension (implantation corrigée) en cours d'excavation, le long avenue Brien	1A, aire 13	Nord-ouest
2162	9 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité nord de l'extension (implantation corrigée) en cours d'excavation, le long avenue Brien	1A, aire 13	Sud-est
2163	9 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité nord de l'extension (implantation corrigée) en cours d'excavation, le long avenue Brien	1A, aire 13	Sud
2164	9 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité nord de l'extension (implantation corrigée) en cours d'excavation, le long avenue Brien	1A, aire 13	Nord-est
2165	9 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité nord de l'extension (implantation corrigée) en cours d'excavation, le long avenue Brien	1A, aire 13	Nord-est
2166	9 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité nord de l'extension (implantation corrigée) bloc de béton allongé	1A, aire 13	Plan

Photo	Date	Description	Opération/Sous-opération/Sondage/Lot	Orientation
2167	9 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité nord de l'extension (implantation corrigée), aqueduc récent et ancien, emplacement dernier regard vers Brien	1A, aire 13	Nord-est
2168	9 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité nord de l'extension (implantation corrigée), paroi nord	1A, aire 13	Nord-est
2169	9 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité nord de l'extension (implantation corrigée), paroi nord	1A, aire 13	Est
2170	9 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité nord de l'extension (implantation corrigée), parois nord et est	1A, aire 13	Est
2171	9 juin 2023	Sous-opéraiton 1A, extrémité nord de l'extension (implantation corrigée), paroi est avec niveau démolition	1A, aire 13	Sud
2172	9 juin 2023	Sous-opéraiton 1A, extrémité nord de l'extension (implantation corrigée), paroi est avec niveau démolition	1A, aire 13	Sud
2173	9 juin 2023	Sous-opéraiton 1A, extrémité nord de l'extension (implantation corrigée), paroi est avec niveau démolition	1A, aire 13	Sud
2174	9 juin 2023	Sous-opéraiton 1A, extrémité nord de l'extension (implantation corrigée), paroi est avec niveau démolition	1A, aire 13	Sud
2175	9 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité nord de l'extension (implantation corrigée), fin excavation et installation du regard près de Brien	1A, aire 13	Est
2176	9 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité nord de l'extension (implantation corrigée), fin excavation et installation du regard près de Brien	1A, aire 13	Nord-est
2177	19 juin 2023	Sous-opération 1A, enlèvement de l'ancien pluvial, parallèle vers le nord à celui installé	1A, aire 13	Sud
2178	19 juin 2023	Sous-opération 1A, enlèvement de l'ancien pluvial, parallèle vers le nord à celui installé	1A, aire 13	Sud
2179	19 juin 2023	Sous-opération 1A, enlèvement de l'ancien pluvial, paroi sud	1A, aire 13	Sud-ouest
2180	19 juin 2023	Sous-opération 1A, enlèvement de l'ancien pluvial, paroi sud	1A, aire 13	Sud-ouest
2181	19 juin 2023	Sous-opération 1A, enlèvement de l'ancien pluvial, paroi sud	1A, aire 13	Sud-ouest
2182	19 juin 2023	Sous-opération 1A, enlèvement de l'ancien pluvial, paroi sud	1A, aire 13	Sud-ouest
2183	19 juin 2023	Sous-opération 1A, enlèvement de l'ancien pluvial, paroi sud	1A, aire 13	Sud-ouest
2184	19 juin 2023	Sous-opération 1A, enlèvement de l'ancien pluvial, paroi sud	1A, aire 13	Sud-ouest
2185	19 juin 2023	Sous-opération 1A, enlèvement de l'ancien pluvial, paroi sud	1A, aire 13	Sud-ouest
2186	19 juin 2023	Sous-opération 1A, enlèvement de l'ancien pluvial, paroi sud	1A, aire 13	Sud-ouest
2187	19 juin 2023	Sous-opération 1A, enlèvement de l'ancien pluvial, en cours d'excavation et remplissage immédiat vers l'est	1A, aire 13	Sud
2188	19 juin 2023	Sous-opération 1A, extension vers le nord pour le puisard et enlèvement ancien aqueduc à l'est de ce puisard	1A, aire 13	Nord-ouest
2189	19 juin 2023	Sous-opération 1A, enlèvement de l'ancien pluvial, en cours d'excavation et remplissage immédiat vers l'est	1A, aire 13	Sud-est
2190	19 juin 2023	Sous-opération 1A, enlèvement de l'ancien pluvial, en cours d'excavation et remplissage immédiat vers l'est, paroi sud	1A, aire 13	Ouest
2191	19 juin 2023	Sous-opération 1A, enlèvement de l'ancien pluvial, en cours d'excavation et remplissage immédiat vers l'est	1A, aire 13	Sud-est
2192	19 juin 2023	Sous-opération 1A, extension vers le nord pour le puisard et enlèvement ancien aqueduc à l'est de ce puisard	1A, aire 13	Nord-ouest

Photo	Date	Description	Opération/Sous-opération/Sondage/Lot	Orientation
2193	19 juin 2023	Sous-opération 1A, environnement au centre	1A, aire 13	Sud-ouest
2194	19 juin 2023	Sous-opération 1A, environnement au centre	1A, aire 13	Nord-est
2195	19 juin 2023	Sous-opération 1A, environnement à l'extrémité est	1A, aire 13	Est
2196	19 juin 2023	Sous-opération 1A, enlèvement de l'ancien pluvial, en cours d'excavation et remplissage immédiat vers l'est	1A, aire 13	Sud-est
2197	19 juin 2023	Sous-opération 1A, extension vers le nord pour le puisard et enlèvement ancien aqueduc à l'est de ce puisard	1A, aire 13	Nord
2198	19 juin 2023	Sous-opération 1A, gros blocs de béton provenant du remblai de l'ancien pluvial et feuillets retirés	1A, aire 13	Plongée
2199	19 juin 2023	Sous-opération 1A, gros blocs de béton provenant du remblai de l'ancien pluvial et feuillets retirés	1A, aire 13	Plongée
2200	19 juin 2023	Sous-opération 1A, extension vers le nord pour le puisard et enlèvement ancien aqueduc à l'est de ce puisard, remblayage	1A, aire 13	Sud-est
2201	19 juin 2023	Sous-opération 1A, extension vers le nord pour le puisard et enlèvement ancien aqueduc à l'est de ce puisard, remblayage	1A, aire 13	Sud
2202	19 juin 2023	Sous-opération 1A, enlèvement de l'ancien pluvial, extrémité est, paroi sud	1A, aire 13	Sud-ouest
2203	19 juin 2023	Sous-opération 1A, enlèvement de l'ancien pluvial, extrémité est, paroi sud et feuillet de béton	1A, aire 13	Plongée
2204	19 juin 2023	Sous-opération 1A, enlèvement de l'ancien pluvial, extrémité est en cours d'excavation	1A, aire 13	Nord-ouest
2205	19 juin 2023	Sous-opération 1A, enlèvement de l'ancien pluvial, extrémité est, paroi sud	1A, aire 13	Sud-ouest
2206	19 juin 2023	Sous-opération 1A, enlèvement de l'ancien pluvial, extrémité est en cours d'excavation	1A, aire 13	Nord-ouest
2207	19 juin 2023	Sous-opération 1A, enlèvement de l'ancien pluvial, extrémité est en cours d'excavation	1A, aire 13	Nord-ouest
2208	19 juin 2023	Sous-opération 1A, enlèvement de l'ancien pluvial, extrémité est en cours d'excavation	1A, aire 13	Nord-ouest
2209	19 juin 2023	Sous-opération 1A, enlèvement de l'ancien pluvial, extrémité est en cours d'excavation avec nouvelle culée du pont	1A, aire 13	Sud-ouest
2210	19 juin 2023	Sous-opération 1A, enlèvement de l'ancien pluvial, portion en acier, en bas de la culée	1A, aire 13	Nord
2211	19 juin 2023	Sous-opération 1A, enlèvement de l'ancien pluvial, portion en acier, en bas de la culée	1A, aire 13	Nord
2212	19 juin 2023	Sous-opération 1A, enlèvement de l'ancien pluvial, portion en acier, en bas de la culée	1A, aire 13	Nord-ouest
2213	19 juin 2023	Sous-opération 1A, enlèvement de l'ancien pluvial, vue générale vers l'est en fin d'excavation	1A, aire 13	Sud-est
2214	4 juillet 2023	Sous-opération 1B, remblais paroi ouest, près du pont Rivest	1B, aire 14	Ouest
2215	4 juillet 2023	Sous-opération 1B, remblais paroi ouest, près du pont Rivest	1B, aire 14	Ouest
2216	4 juillet 2023	Sous-opéraiton 1B, démo dans remblais et ossements de boucherie	1B, aire 14	Plongée
2217	4 juillet 2023	Sous-opération 1B, échantillon d'artéfacts et écofacts dans remblais	1B, aire 14	Plan
2218	4 juillet 2023	Sous-opération 1B, échantillon d'artéfacts et écofacts dans remblais	1B, aire 14	Plongée
2219	4 juillet 2023	Sous-opération 1B, échantillon d'artéfacts et écofacts dans remblais	1B, aire 14	Plongée
2220	4 juillet 2023	Sous-opération 1B, berge	1B, aire 14	Sud-ouest
2221	4 juillet 2023	Sous-opération 1B, environnement vers pont Rivest	1B, aire 14	Ouest
2222	4 juillet 2023	Sous-opération 1B, en cours d'excavation	1B, aire 14	Ouest

Photo	Date	Description	Opération/Sous-opération/Sondage/Lot	Orientation
2223	4 juillet 2023	Sous-opéraiton 1B, en cours d'excavation	1B, aire 14	Nord-nord-ouest
2224	4 juillet 2023	Sous-opération 1B, en cours d'excavation	1B, aire 14	Ouest
2225	4 juillet 2023	Sous-opération 1B, en cours d'excavation	1B, aire 14	Sud-ouest
2226	4 juillet 2023	Sous-opération 1B, en cours d'excavation	1B, aire 14	Ouest
2227	4 juillet 2023	Sous-opération 1B, poutres dans remblais	1B, aire 14	Plongée
2228	4 juillet 2023	Sous-opération 1B, succession sol paroi nord	1B, aire 14	Nord-est
2229	4 juillet 2023	Sous-opération 1B, succession sol paroi nord	1B, aire 14	Nord
2230	4 juillet 2023	Sous-opération 1B, paroi nord	1B, aire 14	Est
2231	4 juillet 2023	Sous-opération 1B, en cours d'excavation	1B, aire 14	Sud-ouest
2232	4 juillet 2023	Sous-opération 1B, en cours d'excavation	1B, aire 14	Sud-ouest
2233	4 juillet 2023	Sous-opération 1B, en cours d'excavation	1B, aire 14	Sud
2234	4 juillet 2023	Sous-opération 1B, en cours d'excavation	1B, aire 14	Est
2235	4 juillet 2023	Sous-opération 1B, en cours d'excavation	1B, aire 14	Sud-est
2236	4 juillet 2023	Sous-opération 1B, en cours d'excavation	1B, aire 14	Est
2237	4 juillet 2023	Sous-opération 1B, en cours d'excavation	1B, aire 14	Nord-est
2238	4 juillet 2023	Sous-opération 1B, en cours d'excavation, limite remblai et naturel remanié	1B, aire 14	Est
2239	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, paroi nord, détail	1B, aire 14	Nord-est
2240	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, paroi nord	1B, aire 14	Nord-est
2241	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, paroi nord	1B, aire 14	Nord-est
2242	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, paroi nord	1B, aire 14	Est
2243	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, paroi nord	1B, aire 14	Nord-est
2244	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, paroi nord	1B, aire 14	Nord-nord-est
2245	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, paroi nord, détail	1B, aire 14	Nord-nord-est
2246	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, paroi nord, détail	1B, aire 14	Nord-nord-est
2247	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, paroi nord	1B, aire 14	Nord-est
2248	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, paroi nord, détail	1B, aire 14	Nord-nord-est
2249	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, paroi nord	1B, aire 14	Nord-est
2250	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, paroi sud	1B, aire 14	Sud-ouest
2251	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, paroi nord	1B, aire 14	Nord-est
2252	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, paroi sud	1B, aire 14	Sud-ouest
2253	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, paroi sud	1B, aire 14	Sud-sud-ouest
2254	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, en cours d'excavation	1B, aire 14	Nord-ouest
2255	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, en cours d'excavation, paroi nord avec sable naturel	1B, aire 14	Nord
2256	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, en cours d'excavation, paroi nord avec sable naturel	1B, aire 14	Sud-est
2257	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, en cours d'excavation, paroi nord avec sable naturel	1B, aire 14	Nord-est
2258	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, en cours d'excavation, paroi nord avec sable naturel	1B, aire 14	Nord-est
2259	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, en cours d'excavation	1B, aire 14	Nord
2260	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, en cours d'excavation	1B, aire 14	Nord-ouest
2261	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, en cours d'excavation	1B, aire 14	Sud-est
2262	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, en cours d'excavation	1B, aire 14	Sud-est
2263	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, paroi sud	1B, aire 14	Sud-ouest
2264	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, paroi nord	1B, aire 14	Nord-est
2265	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, à la fin de l'excavation avec remblai, puis naturel remanié, puis naturel au fond	1B, aire 14	Nord-ouest
2266	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, à la fin de l'excavation (sable naturel, naturel remanié et remblai au fond)	1B, aire 14	Sud-est
2267	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, à la fin de l'excavation	1B, aire 14	Sud-est
2268	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, à la fin de l'excavation avec remblai, puis naturel remanié, puis naturel au fond	1B, aire 14	Nord-ouest

Photo	Date	Description	Opération/Sous-opération/Sondage/Lot	Orientation
2269	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, paroi nord	1B, aire 14	Nord
2270	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, paroi nord	1B, aire 14	Nord-est
2271	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, paroi nord	1B, aire 14	Est
2272	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, paroi sud	1B, aire 14	Sud
2273	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, à la fin de l'excavation	1B, aire 14	Sud-est
2274	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, à la fin de l'excavation	1B, aire 14	Sud-est

Catalogue des photographies	Travaux de réfection et d'élargissement du Pont Rivest, Repentigny			
Fichier : PRS23_JF2	**2023**			
Photo	**Date**	**Description**	**Opération/Sous-opération/Sondage/ Lot**	**Orientation**
001	2 juin 2023	Sous-opération 1A, extrémité est, paroi nord	1A, aire 13	Nord-est
002	2 juin 2023	Sous-opération 1A, poursuite de l'excavation vers l'ouest	1A, aire 13	Sud-ouest
003	2 juin 2023	Sous-opération 1A, croche dans la paroi sud pour déplacer la boîte, présence de briques et de mortier dans niveau de démo	1A, aire 13	Sud-ouest
004	2 juin 2023	Sous-opération 1A, paroi sud (près du centre de la tranchée)	1A, aire 13	Sud-ouest
005	2 juin 2023	Sous-opération 1A, paroi sud (près du centre de la tranchée)	1A, aire 13	Sud-ouest
006	2 juin 2023	Sous-opération 1A, paroi sud (près du centre de la tranchée)	1A, aire 13	Sud-ouest
007	2 juin 2023	Sous-opération 1A, paroi sud (près du centre de la tranchée)	1A, aire 13	Sud-ouest
008	2 juin 2023	Sous-opération 1A, paroi sud (centre de la tranchée)	1A, aire 13	Sud-ouest
009	2 juin 2023	Sous-opération 1A, paroi sud (centre de la tranchée)	1A, aire 13	Sud-ouest
010	5 juin 2023	Sous-opération 1A, paroi ouest en cours d'excavation, niveau de sable noir dans sol naturel	1A, aire 13	Nord
011	5 juin 2023	Sous-opération 1A, en cours d'excavation, démolition dans remblais	1A, aire 13	Nord
012	5 juin 2023	Sous-opération 1A, en cours d'excavation vers l'ouest, démolition dans remblais	1A, aire 13	Nord
013	6 juin 2023	Sous-opération 1A, extension (erreur d'implantation), démolition dans remblais	1A, aire 13	Sud-est
014	6 juin 2023	Sous-opération 1A, extension (erreur d'implantation), démolition dans remblais et tranchée	1A, aire 13	Sud-est
015	6 juin 2023	Sous-opération 1A, extension (erreur d'implantation), démolition dans remblais et tranchée entrée d'eau	1A, aire 13	Sud-est
016	6 juin 2023	Sous-opération 1A, extension (erreur d'implantation), démolition dans remblais et tranchée entrée d'eau	1A, aire 13	Sud-est
017	6 juin 2023	Sous-opération 1A, extension (erreur d'implantation), démolition dans remblais et tranchée entrée d'eau	1A, aire 13	Est
018	7 juin 2023	Sous-opération 1A, extension vers le nord (implantation corrigée) en cours d'excavation	1A, aire 13	Nord-est
019	8 juin 2023	Sous-opération 1A, extension vers le nord (implantation corrigée) en cours d'excavation, tranchée, aqueduc et sol naturel	1A, aire 13	Ouest
020	4 juillet 2023	Sous-opération 1B, berge	1B, aire 14	Sud
021	4 juillet 2023	Sous-opération 1B, en cours d'excavation	1B, aire 14	Sud-ouest
022	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, détail canette de Sprite	1B, aire 14	Plan
023	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, détail canette de Sprite	1B, aire 14	Plan
024	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, détail canette de Sprite	1B, aire 14	Plan
025	6 juillet 2023	Sous-opération 1B, détail canette de Sprite	1B, aire 14	Plan

Musée Holocauste Montréal
Montreal Holocaust Museum

Inventaire archéologique

Nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal (BjFj-226)

AVRIL 2024

Patrimonia Archéologie S.E.N.C.
7065A, av. Christophe-Colomb
Montréal, Qc. H2S 2H4

PATRIMONIA
ARCHÉOLOGIE

Inventaire archéologique
Nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal (BjFj-226)

Rapport soumis au ministère de la Culture et des Communications du Québec et au Musée de l'Holocauste de Montréal.

Permis de recherche archéologique 23-PATA-05

*Page couverture : Sous-opération 2D, vue vers le sud (*BjFj-226-23-NUM1_4540).

RÉSUMÉ

Ce rapport fait état des résultats d'un inventaire archéologique réalisé dans le cadre du projet de construction du nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal sur le lot 6 486 857 du cadastre du Québec, dans la circonscription de Montréal.

Selon un avis de potentiel archéologique réalisé par Ethnoscop (2022), l'aire d'étude possédait un fort potentiel d'occupation autochtone et d'occupation eurocanadienne (XIX^{e}-XX^{e} s). De plus, dans le cadre d'une supervision archéologique d'excavation de tranchées géotechniques par Ethnoscop (2023), la présence de lambeaux de sols naturels en place et de possibles contextes préservés sous des structures modernes avait été constatée. De ce fait, un inventaire archéologique au terrain avait donc été recommandé avant le début des travaux prévus pour le nouveau Musée de l'Holocauste.

L'inventaire archéologique du lot a été réalisé par Patrimonia Archéologie entre le 1er et le 12 mai 2023, dans le cadre du permis de recherche archéologique 23-PATA-05 (MTL23-17-01). Les tranchées 2A (3A), 2B, 2C et 2D ont permis de répondre aux objectifs de recherche et de confirmer l'occupation du lot dès le troisième quart du XIX^{e} siècle. Un total de neuf vestiges architecturaux a été documenté (ST-1 à St-9). Cependant, aucun horizon de sol naturel en place qui aurait pu contenir des traces d'occupations autochtones n'a été mis au jour. Il semble que les horizons supérieurs du sol naturel aient été dérasés dès l'occupation historique du secteur. En effet, tous les vestiges mis au jour ont été retrouvés directement apposés ou à proximité du sol naturel stérile, soit l'argile marine de la période de la mer de Champlain.

Ainsi, les découvertes faites lors de l'inventaire archéologique mené dans le cadre du projet de construction du bâtiment du nouveau Musée de l'holocauste de Montréal auront permis l'enregistrement du site archéologique BjFj-226. Ce site témoigne des premières occupations de ce secteur du boulevard Saint-Laurent, resté longtemps à vocation agricole, jusqu'au dernier quart du XIX^{e} siècle.

Malgré l'enregistrement de vestiges et de structures d'intérêt archéologique documentés dans cinq tranchées exploratoires et un sondage manuel, le site BjFj-226 présente un tissus archéologique fragmentaire et fortement perturbé. De ce fait, aucune autre intervention archéologique n'a été nécessaire avant le début des travaux pour la construction du nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal.

Table des matières

RÉSUMÉ ..... **I**

LISTE DES PLANS ..... **IV**

LISTE DES FIGURES ..... **IV**

LISTE DES PHOTOS ..... **V**

LISTE DES TABLEAUX ..... **VI**

LISTE DES PARTICIPANTS ..... **VII**

1. INTRODUCTION **1**

1.1 CONTEXTE ET MANDAT 1
1.2 PRÉSENTATION DE L'AIRE D'INTERVENTION 1
1.3 CONTENU DU RAPPORT 5

2. MÉTHODOLOGIE **5**

2.1 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE 5
2.2 ANALYSES DES DONNÉES ET RÉDACTION DU RAPPORT 6

3. CONTEXTES PRÉHISTORIQUE ET HISTORIQUE **7**

3.1 PAYSAGE ANCIEN ET POTENTIEL D'OCCUPATION AUTOCHTONE 7
3.1.1 Cadre culturel autochtone de l'île de Montréal *7*
3.1.2 Paysage ancien de l'aire d'intervention *9*
3.1.3 Potentiel d'occupation à la préhistoire *11*
3.2 CADRE HISTORIQUE 11
3.2.1 Première moitié du XIX^e^ siècle *11*
3.2.2 Deuxième moitié du XIX^e^ siècle *13*
3.2.3 Première moitié du XX^e^ siècle *16*
3.2.4 Deuxième moitié du XX^e^ siècle *19*
3.3 RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES 20

4 RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ET INTERPRÉTATIONS **22**

4.1 TRANCHÉE 2A ET SONDAGE 3A 26
4.2 TRANCHÉE 2B 31
4.3 TRANCHÉE 2C 36
4.4 TRANCHÉE 2D 42
4.5 TRANCHÉE 2E 50
4.6 OBSERVATIONS GÉNÉRALES ET DISCUSSION 58

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS **62**

BIBLIOGRAPHIE **63**

Documents généraux *63*
Rapports inédits *65*
Documents historiques, cartographiques, photographiques et iconographiques *65*

ANNEXE 1 – INVENTAIRE DES ARTÉFACTS ET ÉCOFACTS..... 68

ANNEXE 2 – CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES..... 76

LISTE DES PLANS

Plan 1. Localisation générale de l'aire d'intervention, site BjFj-226. 3

Plan 2. Vue aérienne de l'aire d'intervention, site BjFj-226. 4

Plan 3. Plan général de l'aire d'intervention et des sous-opérations. 23

Plan 4. Plan général des sous-opérations et vestiges. 24

Plan 5. Localisation des tranchées d'inventaire réalisées en 2023 et des interventions antérieures. 25

Plan 6. Plan détaillé, sous-opération 2A (3A). 30

Plan 7. Plan détaillé, sous-opération 2B. 35

Plan 8. Plan détaillé, sous-opération 2C. 41

Plan 9. Plan détaillé, sous-opération 2D. 49

Plan 10. Plan détaillé, sous-opération 2E. 57

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Détail de la carte de Mahaut (2016). On peut observer un petit cours d'eau juste au nord de l'aire d'intervention qui est indiquée approximativement par l'étoile. 10

Figure 2. Détail d'un plan de Charles Turgeon (1822). On peut apercevoir un petit cours d'eau à proximité de l'aire d'intervention (étoile rouge) et un des ponts en pierre (encerclé rouge) situé sur la rue St-Laurent (boul. St-Laurent). 10

Figure 3. Détail de Charland (1801). L'aire d'intervention est indiquée approximativement (étoile). 12

Figure 4. Détail de l'œuvre « Vue près du Mile End » de James Duncan, 1831. Le futur boulevard St-Laurent vu vers le sud avec le moulin et des résidences. 12

Figure 5. Détail de Cane (1846). L'aire d'intervention est indiquée approximativement (étoile). 13

Figure 6. Détail du plan de Plunkett & Brady (1873) montrant le développement du bâti dans les limites de l'aire d'intervention. 14

Figure 7. Détail du plan de Hopkins (1879). On aperçoit les numéros de lot pour la première fois. 15

Figure 8. Détail du plan de Goad (1881). 15

Figure 9.Détail du plan de Goad (1890). 16

Figure 10. Détail du plan de Pinsoneault (1907). 17

Figure 11. Détail du plan de Goad (1915)..... 18

Figure 12. Détail du plan de l'Underwriters' Survey Bureau (1926)..... 18

Figure 13. Détail du plan de l'Underwriters' Survey Bureau (1954)..... 19

Figure 14. Détail du plan d'Utilisation du sol de la Ville de Montréal de 1976. 20

Figure 15. Stratégie d'inventaire proposée par Ethnoscop (2023 : 71) et localisation des interventions antérieures. 21

Figure 16. Coupe stratigraphique C1, sous-opération 2A (3A). 28

Figure 17. Coupe stratigraphique C2, sous-opération 2B. 33

Figure 18. Coupe stratigraphique C3, sous-opération 2C. 39

Figure 19. Superposition des vestiges ST-1 à ST-4 de la tranchée 2D sur le plan de Plunket & Brady (1873). 43

Figure 20. Coupe stratigraphique C4, sous-opération 2D. 47

Figure 21. Coupe stratigraphique C5, sous-opération 2E. 54

LISTE DES PHOTOS

Photo 1. Divers objets provenant du lot 2A2 : un fragment de terre cuite fine jaune de type mocha à plume (vers 1870), un fragment à décor de type shell edge à bord droit (1840-1860), un avec décor de type Flow blue (1850-1900) et des fragments d'une soucoupe à décor japonisant brun du producteur Stratford Henry Alcock & Co. (prod. 1894-1910). 26

Photo 2. Une petite assise en brique et en pierre (ST-7) et les restes d'un plancher en planche de bois (ST-8), tous deux retrouvés dans la couche d'argile, sous-opération 3A (BjFj-226-23-NUM1_4455). 27

Photo 3. Vestige de mur en béton (ST-5) et de dalle en béton (ST-6), paroi est de la tranchée 2B (BjFj-226-23-NUM2_114105). 32

Photo 4. Tranchée 2B vue vers le sud en cours d'excavation (BjFj-226-23-NUM1_4460)..... 32

Photo 5. Tranchée exploratoire avec restes de planches de bois, sous-opération 2C (BjFj-226-23-NUM1_4464). 37

Photo 6. La flèche rouge indique le tuyau en plomb. L'encadré bleu indique l'emplacement approximatif de la tranchée exploratoire où ont été observées de planches de bois (BjFj-226-23-NUM1_4476). 38

Photo 7. Tranchée 2D vue vers l'ouest. Les vestiges de murs de fondation ST-1 à ST-4 sont visibles dans sa portion est (BjFj-226-23-NUM1_4544)..... 44

Photo 8. Vestige de mur de fondation ST-3 vu vers le sud avec son empattement. On peut observer un résidu de dalle de béton (ST-9) au niveau de la deuxième assise (BjFj-226-23-NUM1_4560). 45

Photo 9. Vestige de mur de fondation ST-1 vu vers le nord avec son empattement. On peut observer un résidu de dalle de béton (ST-9) au niveau de la première assise (flèche rouge) (BjFj-226-23-NUM1_4568)..... 46

Photo 10. Divers objets provenant du lot 2E1 : des bouteilles, un fragment de fourneau de pipe à décor de bâtons de crosse (1876-1892) et un fragment d'un grand bol avec décor imprimé mauve de type japonisant (1880-1890). 50

Photo 11. Divers objets provenant du lot 2E2 : des ossements, des billes en terre cuite, un fragment de pot de conserve de la compagnie JAMES KEILLER & SON'S - DUNDEE - MARMELADE – LONDON, un fragment d'une théière ou cafetière avec un décors tacheté de type écaille de tortue et un fragment d'assiette avec décor imprimé brun japonisant (1880-1910)..... 51

Photo 12. Couche d'incendie et de démolition d'un bâtiment, paroi ouest, sous-opération 2E (BjFj-226-23-NUM2_114323). 51

Photo 13. Tranchée 2E, vue vers l'est (BjFj-226-23-NUM1_4555)..... 52

Photo 14. Tranchée 2E, lot 2E3 en cours de fouille (BjFj-226-23-NUM2_103658)..... 53

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Anciens lots composant le lot 6 486 857..... 2

Tableau 2. Description des couches, coupe stratigraphique C1, sous-opération 2A (3A). 29

Tableau 3. Description des couches, coupe stratigraphique C2, sous-opération 2B..... 34

Tableau 4. Description des couches, coupe stratigraphique C3, sous-opération 2C..... 40

Tableau 5. Description des couches, coupe stratigraphique C4, sous-opération 2D..... 48

Tableau 6. Description des couches, coupe stratigraphique C5, sous-opération 2E. 55

Tableau 7. Interprétation événementielle générale de l'aire d'intervention. 60

Tableau 8. Vestiges mis au jour l'inventaire archéologique..... 61

LISTE DES PARTICIPANTS

Musée de l'Holocauste de Montréal

Helen Malkin, directrice de projet

Broccolini

Christie Stewart, directeur de projet

Colliers maîtres de projets

Danielle Achcar, chargée de projet

Samuel Wong, architecte, gestionnaire de projet senior

Sébastien Broihier, ingénieur, gestionnaire de projet

Ministère de la Culture et des Communications

Direction des opérations en patrimoine | Gestion des permis de recherche archéologique

Éliane Bossé, archéologue

Ville de Montréal

Division du patrimoine | Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire | Service de l'urbanisme et de la mobilité

Émilie Desrosiers, archéologue, conseillère en aménagement

Patrimonia Archéologie

Amélie Guindon, responsable d'intervention, spécialiste en culture matérielle, arpentage, coordination et rédaction du rapport

Laurence Bolduc, responsable d'intervention remplaçante et révision du rapport

Jessica Labonté, archéologue de terrain

Jonas Leclerc, archéologue de terrain

Maxime Vaillancourt, archéologue de terrain

Archéo-CAD

Marie Fournier, cartographe

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte et mandat

Ce rapport fait état des résultats d'un inventaire archéologique réalisé dans le cadre d'un projet de construction sur le lot 6 486 857 du cadastre du Québec, dans la circonscription de Montréal. Le projet visé concerne la construction du nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal.

Selon un avis de potentiel archéologique réalisé par Ethnoscop (2022), l'aire d'étude possédait un fort potentiel d'occupation autochtone et d'occupation eurocanadienne (XIX^{e}-XX^{e} s). De plus, dans le cadre d'une supervision archéologique d'excavation de tranchées géotechniques par Ethnoscop (2023), la présence de lambeaux de sols naturels en place et de possibles contextes préservés sous des structures modernes avait été constatée. De ce fait, un inventaire archéologique au terrain avait donc été recommandé avant le début des travaux prévus pour le nouveau Musée de l'Holocauste.

Patrimonia Archéologie a été mandaté par le Musée de l'Holocauste pour la réalisation de l'inventaire archéologique du lot 6 486 857. Un total de cinq tranchées a été excavé mécaniquement, combiné à de la fouille manuelle. Dans le cadre de ce mandat, plusieurs objectifs ont guidé l'intervention sur le terrain :

1. Statuer de la présence ou l'absence de ressources archéologiques autochtones et eurocanadiennes dans l'emprise des tranchées archéologiques ;
2. Documenter, décrire et localiser tous vestiges architecturaux mis au jour ;
3. Si mise au jour de couches de sols naturels en place, y vérifier la présence de témoins autochtones à l'aide de sondages manuels ;
4. Documenter la stratigraphie générale du terrain ;
5. Collecter les artéfacts significatifs témoignant du mode de vie et des activités des occupations anciennes ;
6. Évaluer l'état de conservation des vestiges mis au jour et les portions résiduelles du site ;
7. Émettre des recommandations prenant en compte le patrimoine archéologique documenté en inventaire quant à la poursuite des travaux pour la construction du nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal.

1.2 Présentation de l'aire d'intervention

Le projet de construction du nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal prévoit la construction d'un nouveau bâtiment sur le lot 6 486 857 du cadastre du Québec, sis au 3535 boulevard Saint-Laurent à Montréal dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal (Plan 1). Il est à noter que ce lot est la fusion récente des lots 2 003 090 à 2 003 097 (Tableau 1).

Dans sa section sud-ouest[1], le lot comprend deux bâtiments désaffectés ainsi qu'une aire de stationnement automobile asphaltée recouvrant l'îlot, du boulevard Saint-Laurent jusqu'à la rue Saint-Dominique (Plan 2). Les travaux planifiés, en plus de prévoir la démolition des bâtiments existants, impliqueront des excavations d'envergure.

L'aire d'intervention se présente comme un grand stationnement asphalté affichant une faible pente vers l'est d'environ 2%, ayant une altitude de surface variant de 45,13 m à 46,08 m par rapport au niveau moyen marin (NMM). Il expose une superficie totale de 1859 m^2, mesurant environ 45 mètres de largeur sur 46 mètres de longueur. Il est voisin des lots 2 003 088 et 2 003 089 au nord, 2 003 098 et 2 003 099 au sud et encadré de la rue Saint-Dominique et du boulevard Saint-Laurent, respectivement à l'est et à l'ouest.

Deux bâtiments désaffectés construits dans la première moitié du XX^{e} siècle se trouvent dans sa portion sud-ouest. Ils portent les adresses civiques du 3525-3529 et du 3523-3523A boulevard Saint-Laurent. À part ces bâtiments, les aménagements comprennent un lampadaire à filage aérien muni d'une base en béton et une petite guérite aux fins des activités du stationnement. Il est à noter que la section arrière du 3523-3523A boulevard Saint-Laurent, située dans l'aire de stationnement et longeant le lot 2 003 099, comportait un droit de passage acquis. Cette portion du lot n'a donc pas été considérée aux fins d'inventaire archéologique.

Tableau 1. Anciens lots composant le lot 6 486 857.

ANCIENNES COMPOSANTES DU CADASTRE RÉNOVÉ	ANCIEN CADASTRE
2 003 090	813
2 003 091	812
2 003 092	811
2 003 093	810
2 003 094	809
2 003 095	808
2 003 096	807
2 003 097	806

[1] Le nord montréalais est utilisé à des fins d'orientation simplifiée, l'ouest se trouvant en front du boulevard Saint-Laurent.

Plan 1. Localisation générale de l'aire d'intervention, site BjFj-226.

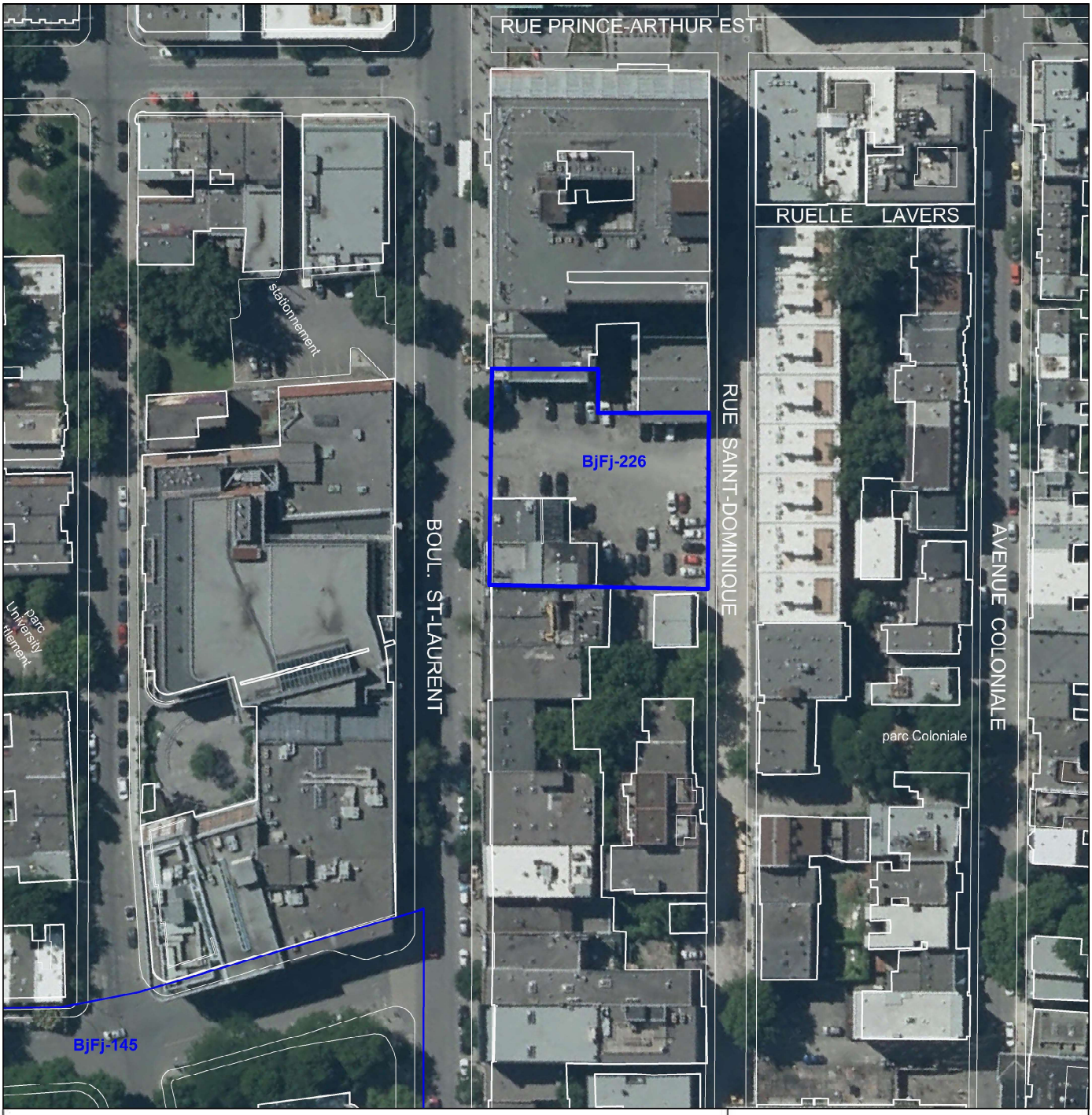

Légende

Limites de site archéologique

BjFj-226 Code Borden

Nord de Montréal

Nouveau musée de l'Holocauste de Montréal (BjFj-226)
3535 boul. Saint-Laurent à Montréal
Inventaire archéologique 2023

Localisation du site BjFj-226 sur une photo aérienne

Source: Tuile de la ville de Montréal - 31H12-010-0235;
les données archéologiques proviennent du fichier *MHM2023.dwg;*
Photo aérienne de l'inventaire écoforestier MERN Québec (SCRS-MTM-8)

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE

0 12,5 25 m

mars 2024

Plan 2. Vue aérienne de l'aire d'intervention, site BjFj-226.

1.3 Contenu du rapport

Le présent rapport est constitué de six sections. Le chapitre qui suit présente une description de la méthodologie d'inventaire. S'ensuit la présentation de l'état des connaissances sur le cadre environnemental, archéologique et historique de l'aire d'intervention. La section suivante présente les résultats d'inventaire pour chaque sous-opération et comprend une discussion de ces résultats. Enfin, la dernière section porte sur les conclusions et recommandations découlant de l'intervention archéologique réalisée.

L'inventaire de la culture matérielle se trouve en annexe, ainsi que le catalogue des photographies. Sont joints dans le dossier technique tous les notes, photographies et enregistrements réalisés sur le terrain.

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 Inventaire archéologique

Dans le cadre du permis de recherche archéologique 23-PATA-05, l'intervention d'inventaire archéologique du lot 6 486 857 s'est déroulée du 1er au 12 mai 2023 à l'aide d'une équipe de quatre à cinq archéologues. Le code temporaire MTL23-17-01 a été attribué à cette intervention par la Ville de Montréal. Suivant le système Tikal, les numéros d'opération 2 et 3 ont été octroyés à cette intervention d'inventaire. Les cinq tranchées mécaniques ont reçu les numéros de sous-opération 2A à 2E, et le sondage manuel a quant à lui reçu le numéro de sous-opération 3A. Les vestiges et structures mis au jour ont reçu un numéro allant de ST-1 à ST-9.

Pour réaliser l'inventaire archéologique, la première étape consistait en l'implantation[2] des tranchées selon la stratégie d'intervention recommandée par Ethnoscop (2023) et retenue par le client. La deuxième étape consistait à scier l'asphalte. Ensuite, les premières couches d'asphalte et de pose ont été retirées avec une pelle mécanique munie d'un godet à dents. La troisième étape consistait en l'excavation aux fins archéologiques. Pour ce faire, l'excavation a été réalisée mécaniquement, dirigée par l'archéologue responsable d'intervention. Les sols ont été délicatement excavés avec un godet à lame lisse afin d'exposer tous témoins et vestiges. Les vestiges immobiliers ont été exposés pour ensuite être nettoyés manuellement, jusqu'à la base d'au moins un de leur parement. L'excavation mécanique s'est parfois arrêtée sur des couches de sols en place pour permettre l'exploration manuelle de certains contextes. Le sol naturel stérile, une argile marine gris bleuté homogène et compacte, a été atteint dans chacune des cinq tranchées à une profondeur d'environ 43,70 m NMM, soit entre 1,80 et 2,25 m sous la surface actuelle. Il est à noter que l'intervention a débuté lors de fortes pluies et que toutes les tranchées ont dû être vidées à l'aide d'une pompe submersible, cela à plusieurs reprises. De plus, la pluie

[2] Un appareil d'arpentage muni d'une antenne GNSS a été utilisé à ces fins. Noter que cet appareil a aussi été utilisé pour implanter cinq points de références géoréférencés nécessaires à l'installation de la station totale robotisée (tachéomètre).

ayant affecté la stabilité des sols, certaines parois ont dû être excavées en pente d'environ 45° et non pas en palier de 1 mètre.

Finalement, chaque sous-opération a fait l'objet d'un enregistrement complet, soit une couverture photographique, des relevés géodésiques et altimétriques à la station totale robotisée (tachéomètre), des relevés stratigraphiques des parois pertinentes, des dessins en plan et en coupe des vestiges, ainsi qu'une description complète dans des fiches d'enregistrement.

Au niveau de la culture matérielle, il est à noter que certains artéfacts et écofacts ont été élagués au terrain dû à leur manque de provenance lors de l'inventaire mécanique. De plus, seuls les objets diagnostiques ou munis d'une marque de fabricant ont été conservés. Notons que la culture matérielle récoltée lors de l'excavation mécanique a reçu les numéros de lot 1 et 2, séparant les couches de surface (lot 1) des couches plus anciennes (lot 2, etc.), par exemple lorsqu'une couche d'occupation était observée. La culture matérielle récoltée lors d'une fouille manuelle a quant à elle reçu le numéro de lot subséquent.

2.2 Analyses des données et rédaction du rapport

Une fois l'intervention terminée, le processus archéologique s'est poursuivi au laboratoire pour le traitement des données et des artéfacts. Toutes les données récoltées sur le terrain ont été colligées, interprétées et analysées. Il a été nécessaire de réaliser la numérisation des fiches et notes de terrain, l'infographie des profils stratigraphiques, la transcription du catalogue de photographies, *etc*. Les plans, coupes stratigraphiques et photographies les plus significatifs se trouvent dans ce rapport. Les notes, les croquis, les fiches, les relevés et autres photographies se trouvent dans le dossier technique.

Le traitement de la culture matérielle a impliqué les étapes de nettoyage, d'ensachage et d'inventaire de la collection. Une fois transportés au laboratoire, les artéfacts et écofacts ont été nettoyés en fonction des méthodes préconisées pour leur matériau. Le verre, la céramique et les ossements ont été nettoyés à l'eau, tandis que le métal a été brossé à sec. L'inventaire des artéfacts a été réalisé par une spécialiste en culturelle matérielle sur un support informatique et selon la méthode de classification des matériaux et fonctions établie par Parcs Canada.

3. CONTEXTES PRÉHISTORIQUE ET HISTORIQUE

3.1 Paysage ancien et potentiel d'occupation autochtone

3.1.1 Cadre culturel autochtone de l'île de Montréal

Les premiers habitants du Nord-Est américain se sont établis le long des rives méridionales de la mer de Champlain et du lac Ontario à une époque située entre 13 000 et 12 200 ans AA (Lothrop et al. 2016). La plus ancienne trace de présence humaine répertoriée au Québec remonte à environ 12 500 à 12 200 ans AA, dans la région du lac Mégantic (site BiEr-14, Chapdelaine 2007, 2012). Ces chasseurs nomades se déplaçaient fréquemment dans le cadre d'une stratégie saisonnière pour leur subsistance. Pendant la période du **Paléoindien** récent, qui s'étendait de 11 350 à 8 800 ans AA, les groupes avaient tendance à s'installer plus fréquemment le long des rives de la vallée laurentienne, faisant des arrêts temporaires sur leur itinéraire (Lothrop et al. 2016 ; Price & Spiess 2013). Les artéfacts associés à ces groupes nomades et chasseurs de caribou sont des pointes lithiques à cannelures et à retouches parallèles (Ethnoscop, 2007). Cependant, lors de la fréquentation du territoire québécois par ces groupes humains, il semble que l'île de Montréal était encore inhospitalière à l'occupation ou bien qu'aucune trace de leur passage n'ait encore été mise au jour.

La période de l'**Archaïque** est celle qui correspond à l'appropriation du territoire par les groupes nomades et à la sécularisation de leur parcours cyclique saisonnier. L'Archaïque marque aussi le début des premières occupations de l'île de Montréal et correspond à la période d'émergence de notre aire d'étude. Cette période se démarque par une exploitation accrue des ressources provenant de la faune ichtyologique et par l'apparition de campements annuels et de sites de halte récurrents. Les sites archéologiques de la période archaïque sont généralement localisés en bordure de rivière et présentent des outils plus diversifiés et spécialisés qu'à la période précédente, comme des hameçons en os, des harpons en andouiller et des structures associées à l'établissement de camps de base réutilisés annuellement ou saisonnièrement : foyer, atelier de taille, etc. C'est le cas notamment du site de la Maison Nivard-de Saint-Dizier (BiFj-85) qui présente plusieurs des caractéristiques typiques de l'Archaïque récent : son emplacement en bordure de la rivière, juste au pied des rapides de Lachine, la présence de pointes à pédoncules, quelques outils en ardoise polie, ainsi que des éclats et outils en cornéenne du Mont-Royal. De plus, ce site renferme deux sépultures intactes datant de cette période (Bélanger et al., 2017, 2019). L'exploitation de la carrière de cornéenne du Mont-Royal (BjFj-97) se place d'ailleurs à la même période. Il faut aussi y noter l'apparition de réseaux d'échange pour des matières premières, comme le cuivre natif en provenance du lac Supérieur ou le chert de l'Onondaga, dont des exemples ont été mis au jour sur des sites de la vallée du Saint-Laurent (Ethnoscop, 2007).

La période du **Sylvicole** est marquée, elle, par un changement dans les schèmes d'établissement autochtones. On adopte un nouveau style de vie en village dont le mode de subsistance est basé sur l'horticulture et on développe une technologie pour la fabrication de poterie, entre 3000 et 2500 ans AA. Cette sédentarisation assoit les cultures, les traditions orales et morcelle le territoire en famille linguistique. Culturellement, la région géographique du nord-est de l'Amérique du Nord

regroupe désormais vingt-cinq nations iroquoiennes. La région des Grands Lacs devient la Huronie dans l'ouest et l'Iroquoianie dans l'est, tandis que la région géographique de la vallée du Saint-Laurent devient la Laurentie iroquoienne qui inclut les Iroquoiens du Saint-Laurent. Ce sont les Iroquoiens du Saint-Laurent, culture certes commune à celle des Iroquois de New York mais avec des schèmes d'établissement différents, qui s'installent dans la grande région de Montréal. Essentiellement, à la période Sylvicole, on aménage les villages iroquoiens dans les terres à distance de marche des cours d'eau comme dans la région de Saint-Anicet en Montérégie (site BgFn-1, BgFn-2, BgFo-3, BgFo-18) et on cultive les trois plantes sœurs (courges, maïs et haricots) tout en exploitant la faune mammalienne, aviaire et surtout halieutique avec des outils spécialisés. Les villages sont structurés et aménagés consciemment pour rentabiliser l'espace avec des maisons-longues orientées stratégiquement et en aménageant des zones de stockages, des zones de rejet des déchets comme des dépotoirs, des zones de cultures, etc. Bref, pour maximiser l'horticulture et pour se protéger, on privilégie l'aménagement d'un village sur des sols cultivables, bien drainés et éloignés du fleuve et des grandes rivières. En effet, il est connu que la période Sylvicole est marquée par des conflits armés ce qui se constatent par l'apparition de palissade en bois autour des villages. Pour l'aménagement de champs cultivés, on privilégiait généralement des sites à une altitude supérieure à 11,50 m NMM pour optimiser la qualité de drainage des sols et éviter les inondations et les crues saisonnières (Archéotec, 2016). La culture des trois sœurs est aussi attestée sur le mont Royal (sites BjFj-165-166). Désormais, les bordures du fleuve et des grandes rivières sont plutôt des zones d'arrêts récurrents comme à la plage de l'est (BkFi-52), de cabotage pour éviter les rapides ou des zones d'échange comme à la Maison Nivard-de-Saint-Dizier (BiFj-85).

Les sites de la période du Sylvicole moyen (2400 à 1000 AA) sont nombreux dans la région de Montréal et indiquent un début de développement culturel plus régional (Balac, Roy et Tremblay, 2019 : 33; Gates St-Pierre, 2010 : 14). Ces sites d'occupation se trouvent principalement en bordure des rivières et sur les pourtours des petites îles. Au moins une trentaine de sites de cette période sont répertoriés dans l'archipel montréalais. La plupart de ces sites étaient des campements temporaires ou saisonniers utilisés de manière récurrente pour exploiter les ressources locales le long du fleuve Saint-Laurent et de la rivière des Outaouais (Renault 2012; Tremblay et Pothier 2004). Certains, comme le site de la Maison Nivard-de Saint-Dizier (BiFj-85) et le site BiFj-93 du Mont Royal, servaient également de lieux de passage et de halte. Le premier permettait de contourner les rapides, tandis que le second permettait de traverser l'île de Montréal de part en part (Arkéos, 2012; Bélanger et al. 2017, 2019).

C'est au cours du Sylvicole supérieur récent (650-450 ans AA), soit au XV^{e} siècle de notre ère, qu'une croissance démographique centrée sur l'intensification de l'agriculture a radicalement transformé la vallée du Saint-Laurent (Chapdelaine 2019 : 43 ; Plourde 2006 : 12). Le site Dawson (BjFj-1), le village autochtone le plus proche de notre aire d'étude, était occupé au XVI^{e} siècle. Il faut noter que les sites villageois se trouvaient souvent en retrait des voies d'eau principales (Plourde 2006). Le maïs était la culture de base de ces villages. Néanmoins, la chasse et la pêche demeuraient des activités économiques cruciales (Pintal et al. 2015 : 92). Ce nouveau système économique a entraîné l'occupation d'environnements très diversifiés. Des hameaux saisonniers

axés sur l'horticulture, tels que le site Irving à Saint-Anicet (BgFn-5) ou le site Cedar II à Montréal (BiFj-138), facilitaient l'accès aux champs. Pointe-du-Buisson (BhFl-1) et Île Grosbois (BjFj-7) étaient quant à eux des camps de pêche saisonniers importants (Clermont et Chapdelaine 1982 ; Girouard, 1975 ; Joyal, 1999 : 88).

Finalement, les Iroquoiens du village d'Hochelaga ont rencontré Jacques Cartier en 1535 de notre ère. Cependant, peu de temps après le passage de Cartier, les populations iroquoiennes de la vallée du Saint-Laurent ont quitté l'ensemble de leurs terres, laissant la place à d'autres populations de traditions culturelles différentes qui ont commencé à utiliser la région à des fins d'exploitation plus ponctuelle et lors de brefs passages.

3.1.2 Paysage ancien de l'aire d'intervention

À la fin de la dernière période glaciaire il y a environ 13 500 ans, l'épaisse calotte glaciaire connue sous le nom d'inlandsis laurentidien a commencé à se retirer, libérant ainsi le sud du Québec des glaces (Dalton et al., 2020). À cette époque, la vallée du Saint-Laurent était submergée par les eaux du lac glaciaire Candona. Vers 13 100 ans avant aujourd'hui (AA), la fragmentation de l'inlandsis laurentidien a provoqué la rupture de la barrière de glace à l'est du lac, entraînant ainsi le déversement de ces eaux dans l'estuaire laurentien. Parallèlement, les eaux salées ont envahi les basses-terres du Saint-Laurent, créant la mer de Champlain (Dalton et al., 2020 ; Parent & Occhietti, 1999). La rapide diminution du niveau d'eau résultant de ces changements a entraîné l'émergence des trois sommets du mont Royal (Parent & Occhietti, 1988 ; Poitras, 2011).

Libéré du poids des glaces, le manteau lithosphérique s'est rapidement redressé, ce qui a entraîné une baisse du niveau des eaux. Les eaux salées de la mer de Champlain ont été progressivement remplacées par les eaux douces du lac à Lampsillis, vers 11 000 ans avant aujourd'hui. À cette époque, le niveau de l'eau se situait à environ 64 mètres au-dessus du niveau moyen marin (NMM), ce qui correspond au rivage de Rigaud à Montréal. Les eaux ont continué à se retirer, et vers 9 000 ans, le rivage de Montréal se trouvait entre 30 et 35 mètres NMM, correspondant à la terrasse dite de Sherbrooke. Vers 8 400 ans AA, le rivage de St-Barthélémy est apparu à environ 18 mètres NMM. Entre 8 000 et 6 500 ans AA, au cours de la transition hydrographique du lac à Lampsillis au fleuve Saint-Laurent, les niveaux d'eau ont fluctué entre 20 et 12 mètres NMM, avant de se stabiliser à leur niveau actuel dans les derniers 6 000 ans (Richard & Poirier, 2016).

L'aire d'intervention se situe sur une ancienne terrasse correspondant à un paléorivage exondé du Lac à Lampsilis vers 9 000 ans AA, la terrasse dite de Montréal. Cette dernière ceinture le mont Royal d'est en ouest, en passant par le sud, et correspond au tracé de la rue Sherbrooke dans le secteur de l'aire d'intervention. Cette terrasse représente une position stratégique et avantageuse, offrant une vue sur les environs et sur le fleuve Saint-Laurent. Situé au pied du flanc sud-est du mont Royal, cet espace était vraisemblablement riche en ressources végétales, animales et, au surplus, à proximité de ressources minérales essentielles à la taille d'outils lithiques.

Enfin, ce secteur était à proximité de cours d'eau, dont les lits ont été asséchés ou canalisés au courant du XIX[e] et du XX[e] siècle. Le ruisseau de la Côte-à-Baron était, lui, situé à environ 200 mètres à l'ouest, tandis que deux autres petits ruisseaux indéterminés s'écoulaient juste au nord de l'aire d'intervention (Figure 1). Ces derniers devaient présenter un débit d'eau régulier, car ils ont nécessité la construction de ponts en pierre sur le boulevard Saint-Laurent au début du XIX[e] siècle (Figure 2).

Figure 1. Détail de la carte de Mahaut (2016). On peut observer un petit cours d'eau juste au nord de l'aire d'intervention qui est indiquée approximativement par l'étoile.

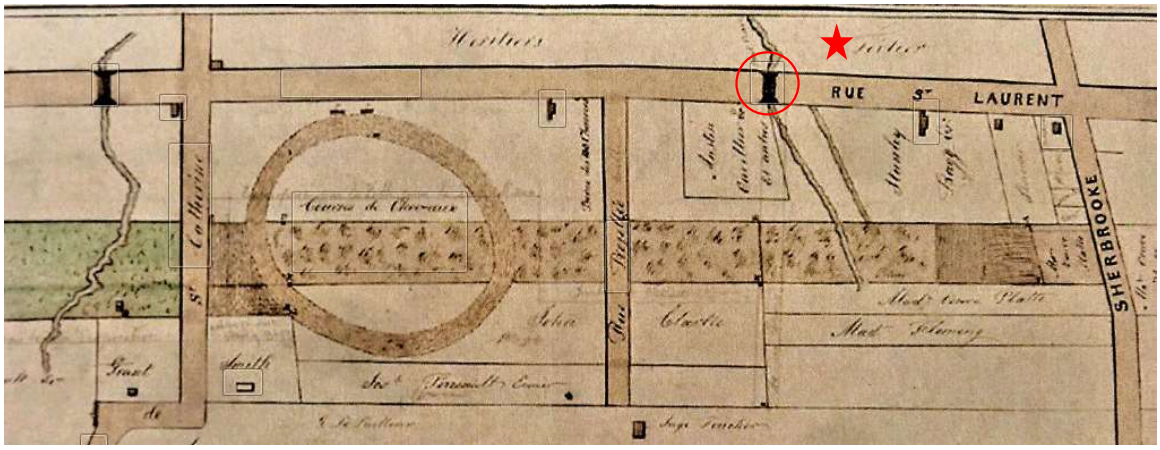

Figure 2. Détail d'un plan de Charles Turgeon (1822). On peut apercevoir un petit cours d'eau à proximité de l'aire d'intervention (étoile rouge) et un des ponts en pierre (encerclé rouge) situé sur la rue St-Laurent (boul. St-Laurent).

3.1.3 Potentiel d'occupation à la préhistoire

L'aire d'étude apparait donc théoriquement comme un endroit propice à des occupations anciennes par les peuples autochtones. Un potentiel archéologique préhistorique élevé avait d'ailleurs été relevé lors d'un avis de potentiel archéologique réalisé par Ethnoscop (2022) et lors de la supervision archéologique de tranchées pour une étude de caractérisation environnementale (Ethnoscop 2023). Ce potentiel archéologique résulte en réalité de plusieurs critères rassemblés.

En effet, la situation géographique de l'aire d'intervention sur la terrasse Sherbrooke, exondée vers 9 000 ans AA, en fait un lieu propice à des activités humaines. Ce lieu bien drainé composé de sols sableux a pu être favorable à l'établissement de campements temporaires, d'un village ou de cultures, à l'exploitation de ressources halieutiques (9 000 à 8 000 ans AA), de la faune et de la flore locale. Il faut aussi prendre en compte que le secteur abritait de nombreux cours d'eau. De plus, il faut noter que la position géographique de la terrasse Sherbrooke possède un avantage défensif notoire.

Quelques sites archéologiques présentant des traces d'occupation par les peuples autochtones ont d'ailleurs été répertoriés dans ce secteur situé au pied du mont Royal, dans un rayon d'environ 1500 mètres de l'aire d'intervention. On y compte une carrière exploitant la cornéenne de la montagne (BjFj-97) depuis l'Archaïque post-laurentien, le site Cartier (BjFj-134) occupé au Sylvicole supérieur, ainsi que le site Dawson (BjFj-1), un village autochtone occupé au XVI^{e} siècle.

3.2 Cadre historique

3.2.1 Première moitié du XIX^{e} siècle

Située dans un secteur qui conservera longtemps un caractère agricole et rural, l'aire d'intervention se développe essentiellement au courant de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle. Avant cela, seuls de grands domaines, de riches propriétés, des vergers et des pâturages occupent le secteur. En effet, au tout début du XIX^{e} siècle, l'aire d'intervention se trouve dans les limites du fief Closse, sur la propriété de Pierre Fortier (Figure 3). Aucun bâtiment ne se trouve à proximité, à part un moulin, construit en 1797, et un petit bâtiment plus au nord, environ à la hauteur de l'actuelle rue Prince Arthur (Figure 4). Le cadre y est bucolique et les terres sont mises en culture, en pâturage, ou servent de retraite rurale aux riches montréalais qui y possèdent des résidences.

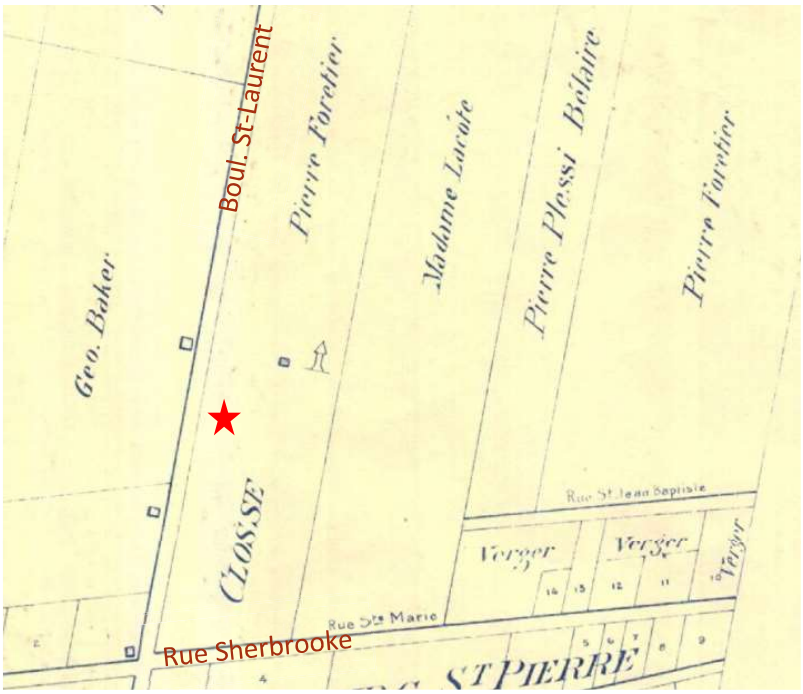

Figure 3. Détail de Charland (1801). L'aire d'intervention est indiquée approximativement (étoile).

Figure 4. Détail de l'œuvre « Vue près du Mile End » de James Duncan, 1831. Le futur boulevard St-Laurent vu vers le sud avec le moulin et des résidences.

Figure 5. Détail de Cane (1846). L'aire d'intervention est indiquée approximativement (étoile).

3.2.2 Deuxième moitié du XIX^{e} siècle

Dès la deuxième moitié du XIX^{e} siècle, les terres et grandes propriétés sont morcelées, les cours d'eau sont asséchés ou canalisés et des rues sont ouvertes pour laisser place à un développement urbain qui permettra d'accueillir une population ouvrière dans le faubourg Saint-Louis, dorénavant desservi par un tramway hippomobile (Ethnoscop 2023).

Le plan de Plunkett & Brady de 1873 illustre bien le développement du secteur sur l'ancien fief Closse (Figure 6). On peut y observer les premiers bâtiments construits sur l'aire d'intervention. En effet, six bâtiments principaux et un bâtiment secondaire, situé en arrière-cour, y sont présents. On peut aussi observer que les bâtiments situés en front de rue laissent toujours un espace permettant d'accéder à l'arrière-cour. De plus, quelques bâtiments semblent présenter de petites annexes aménagées principalement sur leur mur de façade arrière.

Daté de 1879, le plan de Hopkins n'apporte pas plus d'information sur le bâti de l'aire d'intervention, à part qu'il nous informe sur les numéros des lots pour la première fois. Ainsi, l'aire d'intervention comprend les anciens lots 806 à 812, ainsi que la partie ouest du lot 813 (Figure 7).

C’est plutôt le plan de Goad de 1881 qui vient nous renseigner de façon plus détaillée sur le bâti de l’époque. En effet, on peut apercevoir que les bâtiments principaux sont tous construits en maçonnerie et que les annexes et bâtiments secondaires sont en bois (Figure 8). Quelques lots commencent à présenter une densification de leur cadre bâti, c’est le cas notamment du lot 809, tandis que le lot 810 accueille des bâtiments pour la toute première fois. Enfin, ce plan nous informe sur le nom des propriétaires de lots.

Finalement, le plan de 1890 de Goad ne démontre aucun changement dans les limites de l’aire d’intervention, à part une première construction sur le lot 807 depuis son lotissement au milieu du XIX^{e} siècle (Figure 9).

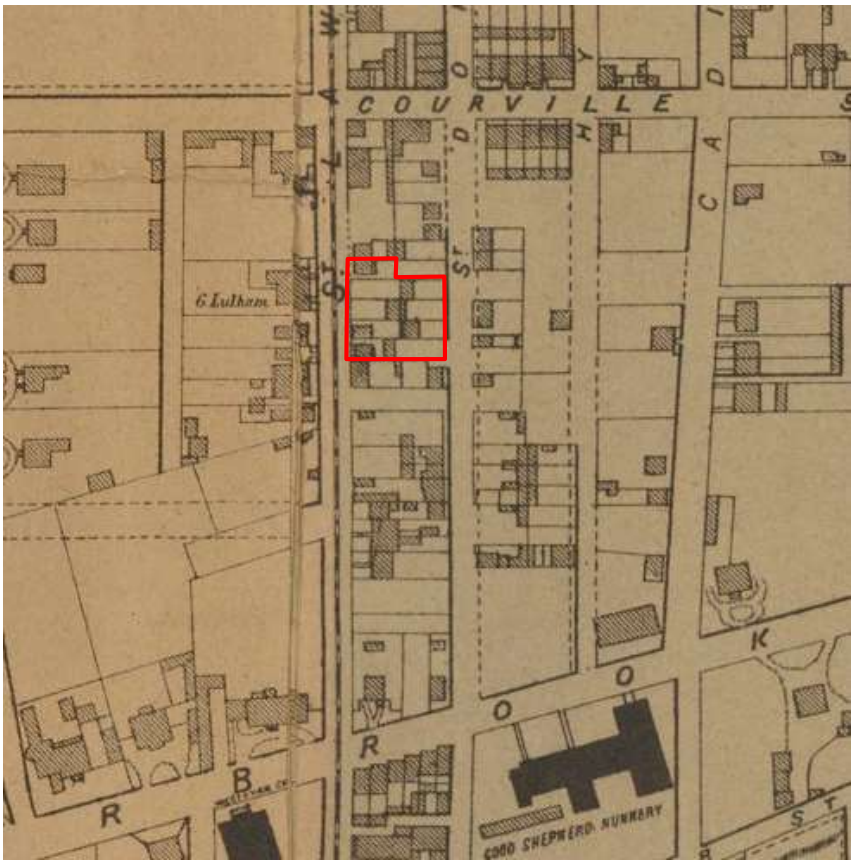

Figure 6. Détail du plan de Plunkett & Brady (1873) montrant le développement du bâti dans les limites de l’aire d’intervention.

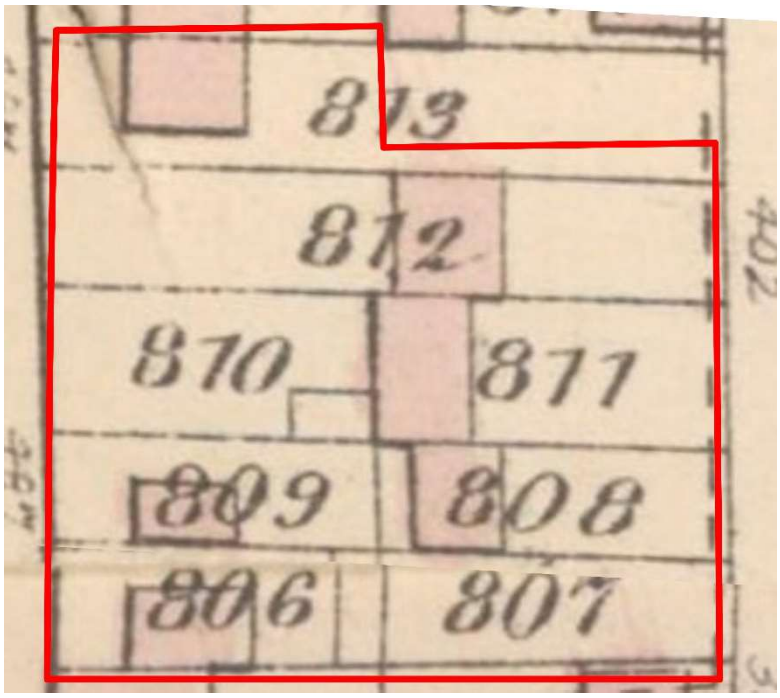

Figure 7. Détail du plan de Hopkins (1879). On aperçoit les numéros de lot pour la première fois.

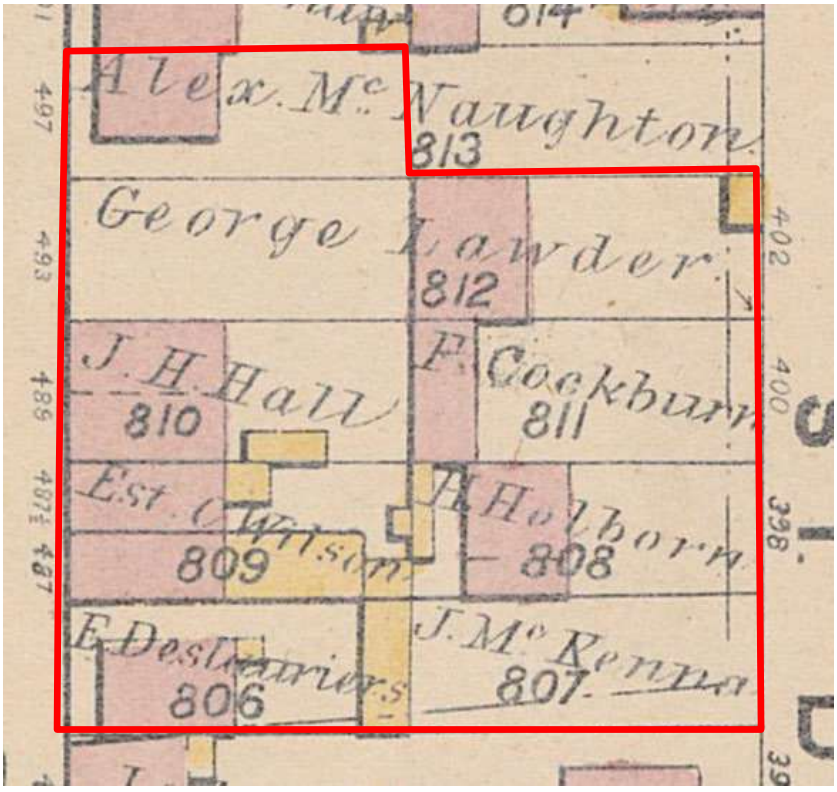

Figure 8. Détail du plan de Goad (1881).

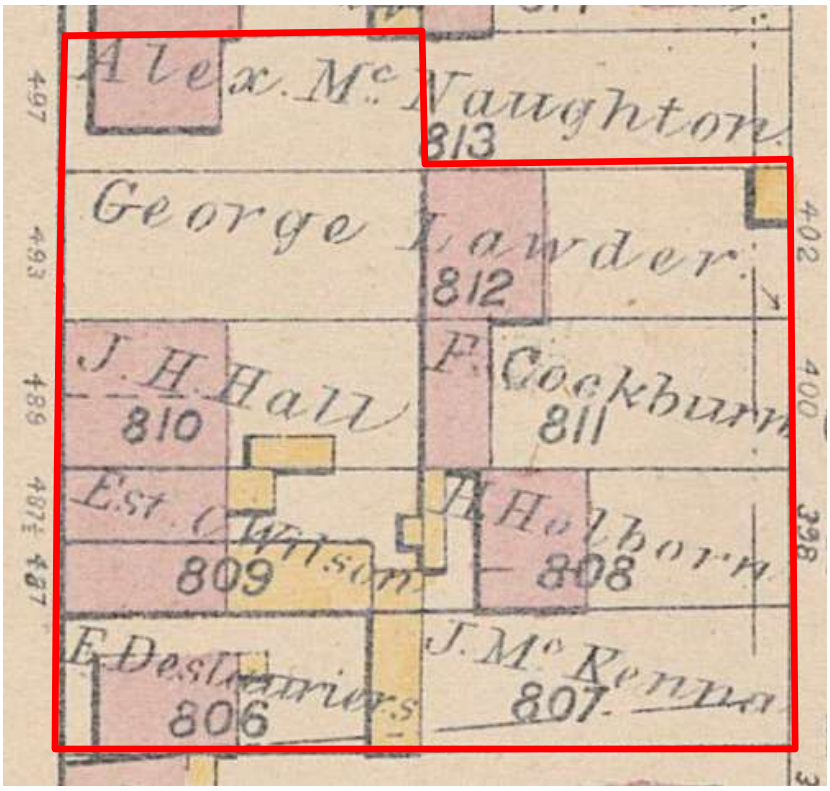

Figure 9.Détail du plan de Goad (1890).

3.2.3 Première moitié du XX^{e} siècle

Depuis 1905, la rue Saint-Laurent est dorénavant un boulevard et occupe le statut d'artère principal de Montréal. Le boulevard se développe à grande échelle, et dès le premier quart du XX^{e} siècle, le secteur manufacturier s'y installe en prédominance. Le quartier accueille de plus en plus d'immigrants, notamment d'origines juive et italienne.

En 1907 (Figure 10), l'aire d'intervention présente du bâti sur chacun des anciens lots qui la composent. Les lots accueillent de nouveaux bâtiments principaux et des annexes s'ajoutent sur les façades arrière. On peut observer que certains lots portent jusqu'à trois adresses civiques, témoignant de la densification urbaine qui s'opère dans le secteur.

Sur le plan de Goad de 1915 (Figure 11), on peut observer que les lots donnant sur le boulevard Saint-Laurent sont presque entièrement recouverts de bâtiments et d'annexes, et sont occupés par des commerces (*stores*). Les lots donnant sur la rue Saint-Dominique présentent, quant à eux, un développement plutôt résidentiel (*dwelling*), résultant en un bâti moins dense. On peut noter que tout le bâti de l'aire d'intervention semble construit en maçonnerie de briques ou en bois, parfois avec parement de brique. Les bâtiments principaux semblent majoritairement comporter deux étages, tandis que les annexes sont à un ou deux étages et les dépendances à seulement un étage. Il est à noter qu'un lot donnant sur la rue Saint-Dominique présente une maison de fond de cour à l'adresse civique du 770. Élément caractéristique des quartiers populaires, ces maisons

de fonds de cour sont chose commune jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle, avant leur interdiction par règlementation municipale. Elles permettent de répondre au besoin de logement de la population croissante en rentabilisant l'espace urbain (Carey 2002). Celle-ci aurait donc fait exception à la règlementation, probablement car elle constituait le bâtiment principal du lot 811 jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle ou le tout début du XX^{e} siècle, lorsqu'un autre bâtiment est construit sur lot, en front de la rue Saint-Dominique (Figure 10). Enfin, on peut noter la présence d'une petite écurie au sud et, sur le lot voisin, un immeuble à logements locatifs (*tenants*).

Le plan de 1926 démontre que le bâti se densifie continuellement (Figure 12). De plus, on peut observer que certains bâtiments possèdent des caves (*basement*). On dénote aussi l'implantation d'un grand bâtiment en maçonnerie, une manufacture de harnais, la *Harness Factory*.

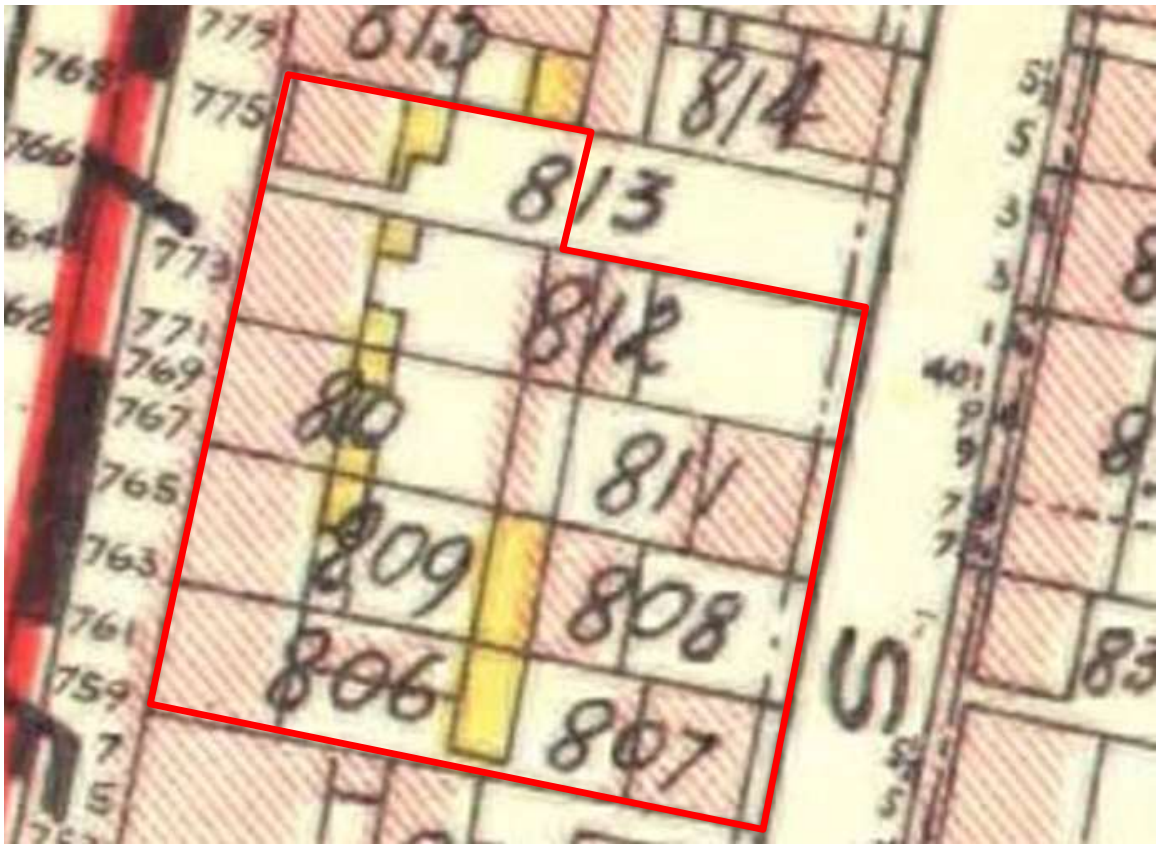

Figure 10. Détail du plan de Pinsoneault (1907).

Figure 11. Détail du plan de Goad (1915).

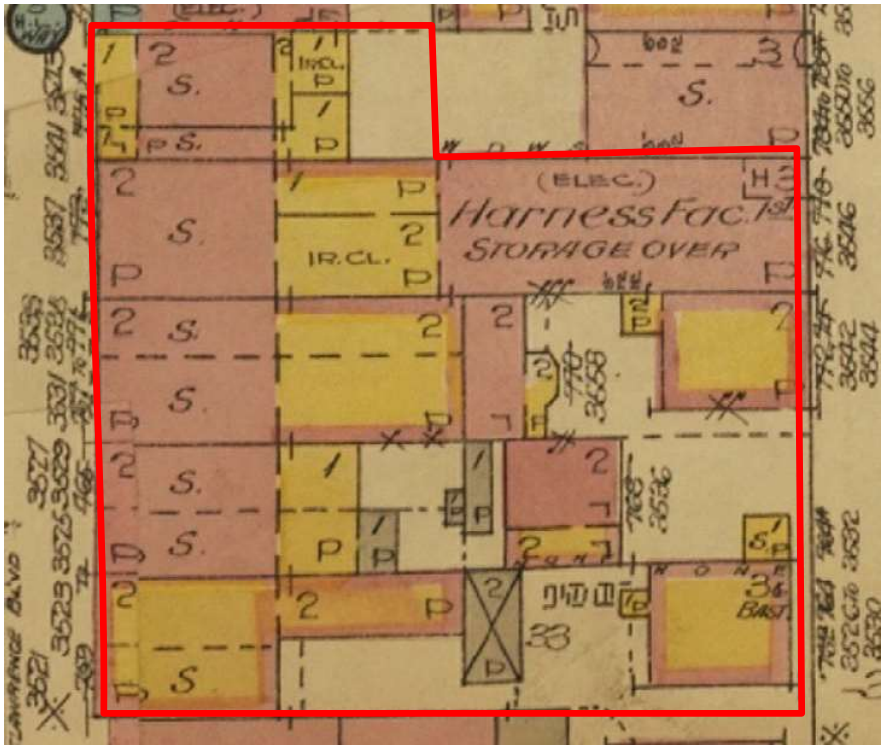

Figure 12. Détail du plan de l'Underwriters' Survey Bureau (1926).

3.2.4 Deuxième moitié du XX^{e} siècle

Durant la deuxième moitié du XX^{e} siècle, l'industrie textile et du vêtement s'installe dans l'axe du boulevard St-Laurent. L'aire d'étude n'y fait pas défaut. En effet, un plan de 1954 (Figure 13) indique trois bâtiments concernés par ce secteur manufacturier : un atelier fabricant des pantalons (*Pants factory*), une manufacture de matelassage (*Imperial quilting* manufacturing) et une fabrique de couvre-lits (*Perfect spread company*) qui, elle, vient remplacer la manufacture de harnais. De plus, un entrepôt de matériel d'usinage (*Union factory supplies co. wharehouse*) s'est aussi installé dans le secteur. On peut aussi noter que les lots donnant sur le boulevard St-Laurent accueillent quelques nouvelles annexes. Toutefois, un lot donnant sur la rue Saint-Dominique voit son bâti entièrement démoli.

Dès lors, surtout dans les décennies 1970 et 1980, les bâtiments contenus dans l'aire d'intervention seront démolis un à un pour laisser place à une grande aire de stationnement (Figure 14). Seuls deux bâtiments localisés au sud-ouest étaient encore présents lors de l'intervention.

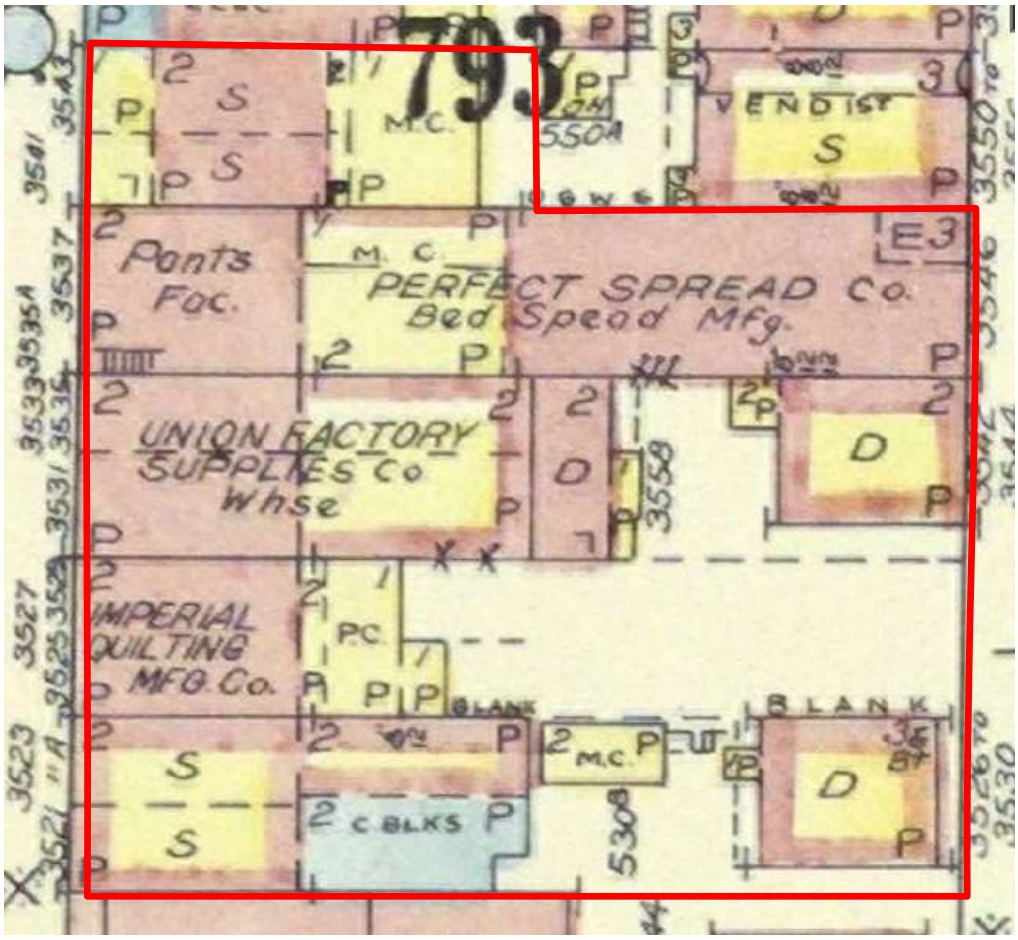

Figure 13. Détail du plan de l'Underwriters' Survey Bureau (1954).

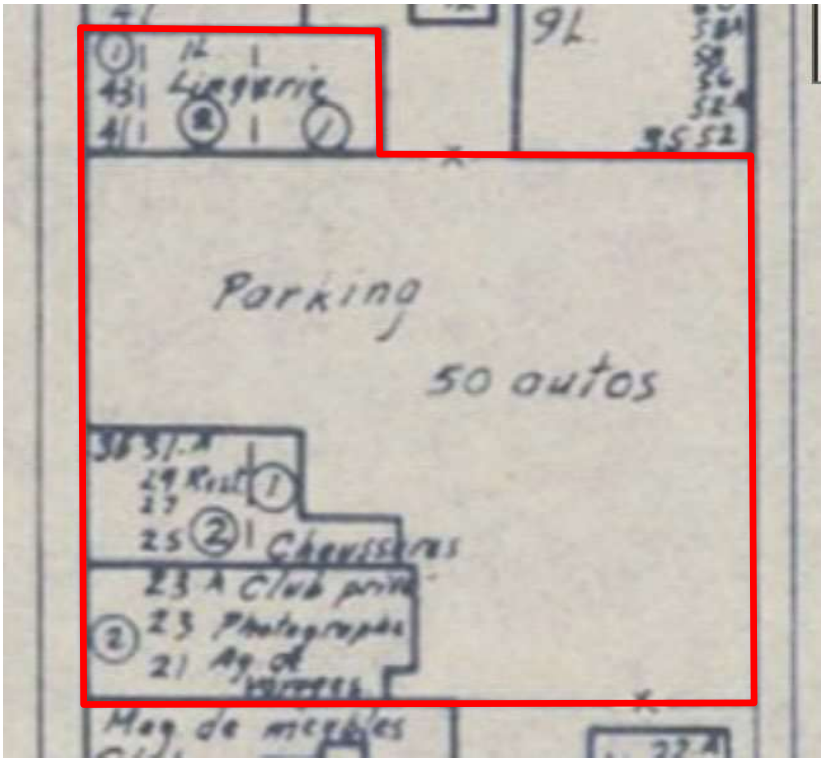

Figure 14. Détail du plan d'Utilisation du sol de la Ville de Montréal de 1976.

3.3 Recherches archéologiques antérieures

Un avis archéologique réalisé par Ethnoscop en 2022 avait mis en évidence le potentiel archéologique du lot 6 486 857 pour les périodes préhistorique et historique. Selon cette étude, le terrain aurait pu être habitable à la préhistoire dès 8000 ans AA. De plus, les plans anciens démontrent que celui-ci était occupé par des bâtiments dès le troisième quart du XIX^{e} siècle.

Une intervention (Ethnoscop 2023) s'en est suivie lors de l'étude de caractérisation environnementale et géotechnique du lot aux fins du projet du nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal. Ainsi, la supervision archéologique de trois tranchées exploratoires avait permis de confirmer ce potentiel et de conclure à la possibilité de retrouver des ressources et des contextes archéologiques en place. Lors de l'intervention d'Ethnoscop (2023), des sols semblables aux sols naturels de la terrasse Sherbrooke avaient été répertoriés. De plus, la séquence stratigraphique observée lors de la supervision permettait de proposer la conservation de contextes d'intérêt archéologique sous certaines structures modernes. Il est à noter que leur analyse intégrait aussi les résultats de forages effectués précédemment aux fins de l'étude de caractérisation environnementale. Enfin, une stratégie d'inventaire avait été recommandée. Celle-ci consistait en l'excavation de cinq tranchées « positionnées de manière à cibler des espaces en apparence dénués de perturbations » (Ethnoscop 2023 : 74) (Figure 15). C'est cette stratégie d'inventaire qui a été initialement retenue par le client pour le mandat octroyé à Patrimonia, intervention dont fait l'objet ce rapport.

Figure 15. Stratégie d'inventaire proposée par Ethnoscop (2023 : 71) et localisation des interventions antérieures.

4 RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ET INTERPRÉTATIONS

L'inventaire archéologique du lot 6 486 857 s'est déroulé du 1er au 12 mai 2023 avec une équipe composée d'une responsable d'intervention, d'une archéologue responsable remplaçante et de trois archéologues de terrain. Les découvertes réalisées dans le cadre de l'intervention ont mené à l'enregistrement d'un nouveau site archéologique, le site BjFj-226 (Plan 3). Au total, cinq tranchées d'inventaire (2A à 2E) ont été excavées mécaniquement, en plus d'un sondage manuel (3A), permettant l'enregistrement de cinq coupes stratigraphiques (C1 à C5) et de neuf structures (ST-1 à ST-9) (Plan 4).

Il est à noter que la stratégie initiale proposée par Ethnoscop a été modifiée lors de l'intervention, cela afin d'élargir les tranchées à 3 m de largeur versus les 2 m prévus (Plan 5). Le sol naturel stérile se trouvant à près de 2 m sous la surface, il était essentiel de réaliser les tranchées en paliers de 1 m ou en pente afin d'assurer la stabilité des sols et la sécurité des archéologues.

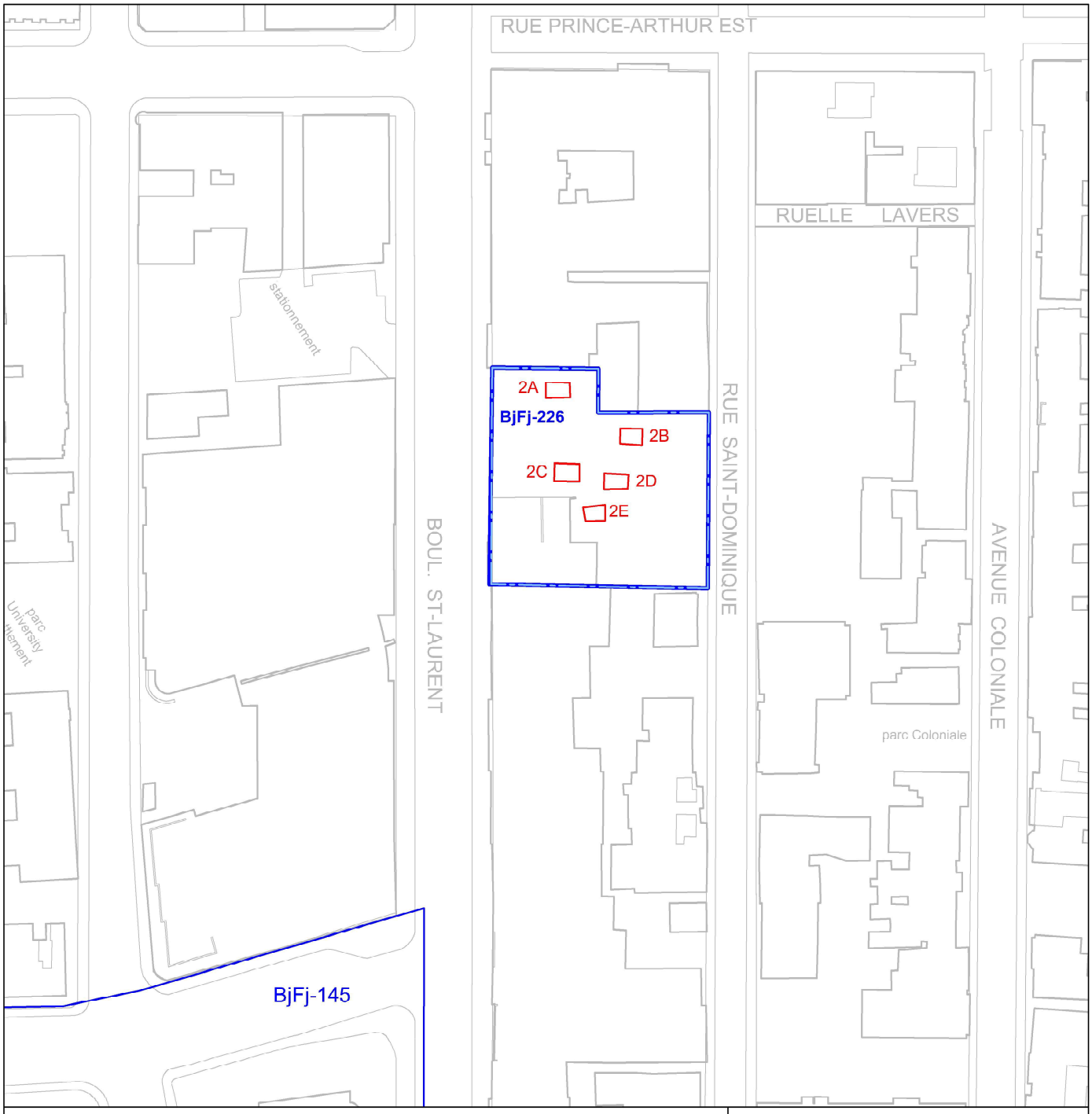

Légende

- Limites de site archéologique
- BjFj-226 Code Borden
- Sous-opération mécanique
- 2A Identification de sous-opération
- Limites du lot cadastral 6 486 857

Nord de Montréal

Nouveau musée de l'Holocauste de Montréal (BjFj-226)
3535 boul. Saint-Laurent à Montréal
Inventaire archéologique 2023

Plan général de l'aire d'intervention

Source: Tuile de la ville de Montréal - 31H12-010-0235;
les données archéologiques proviennent du fichier *MTM2023.dwg* (SCRS-MTM-8)

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE

0 12,5 25 m

mars 2024

Plan 3. Plan général de l'aire d'intervention et des sous-opérations.

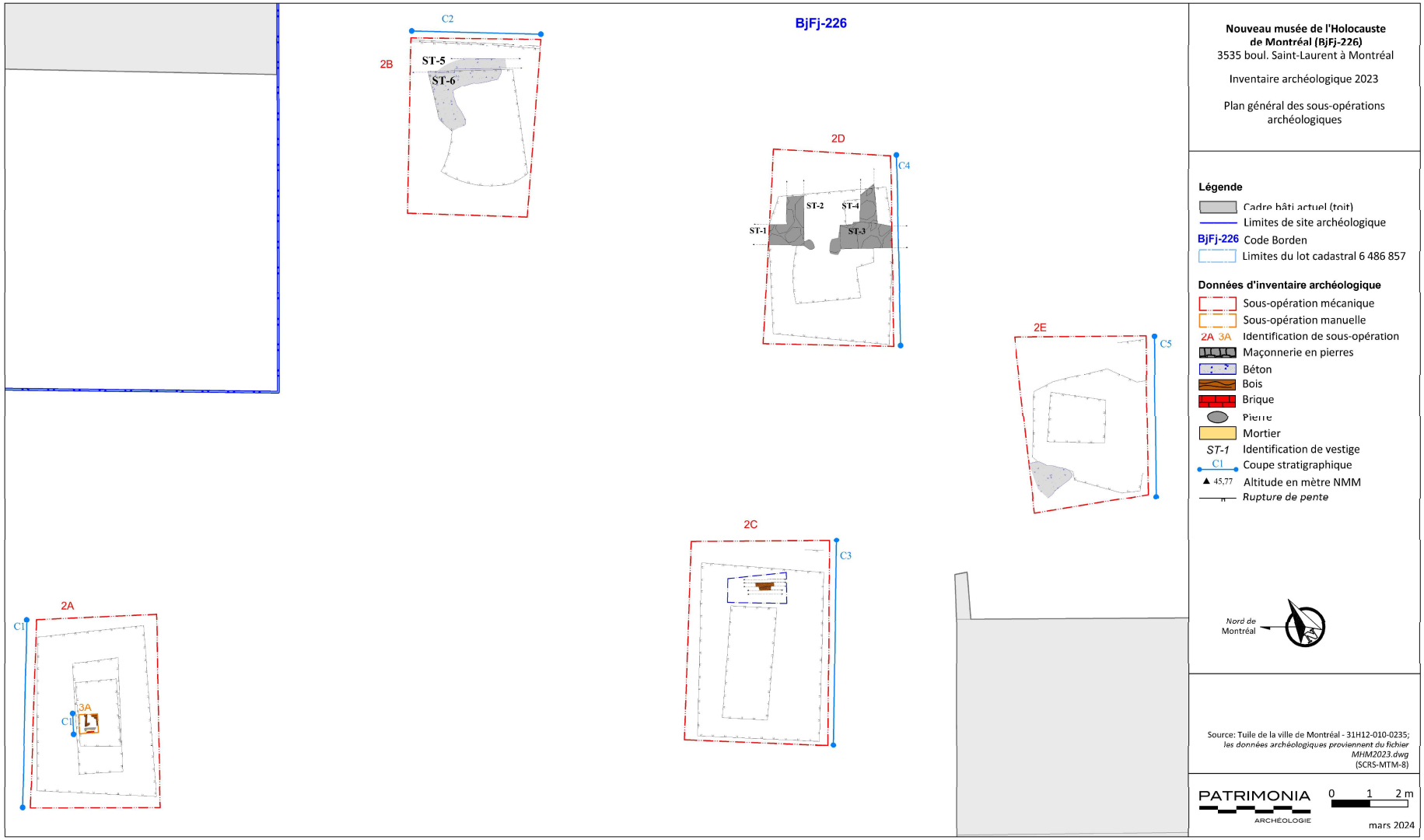

Plan 4. Plan général des sous-opérations et vestiges.

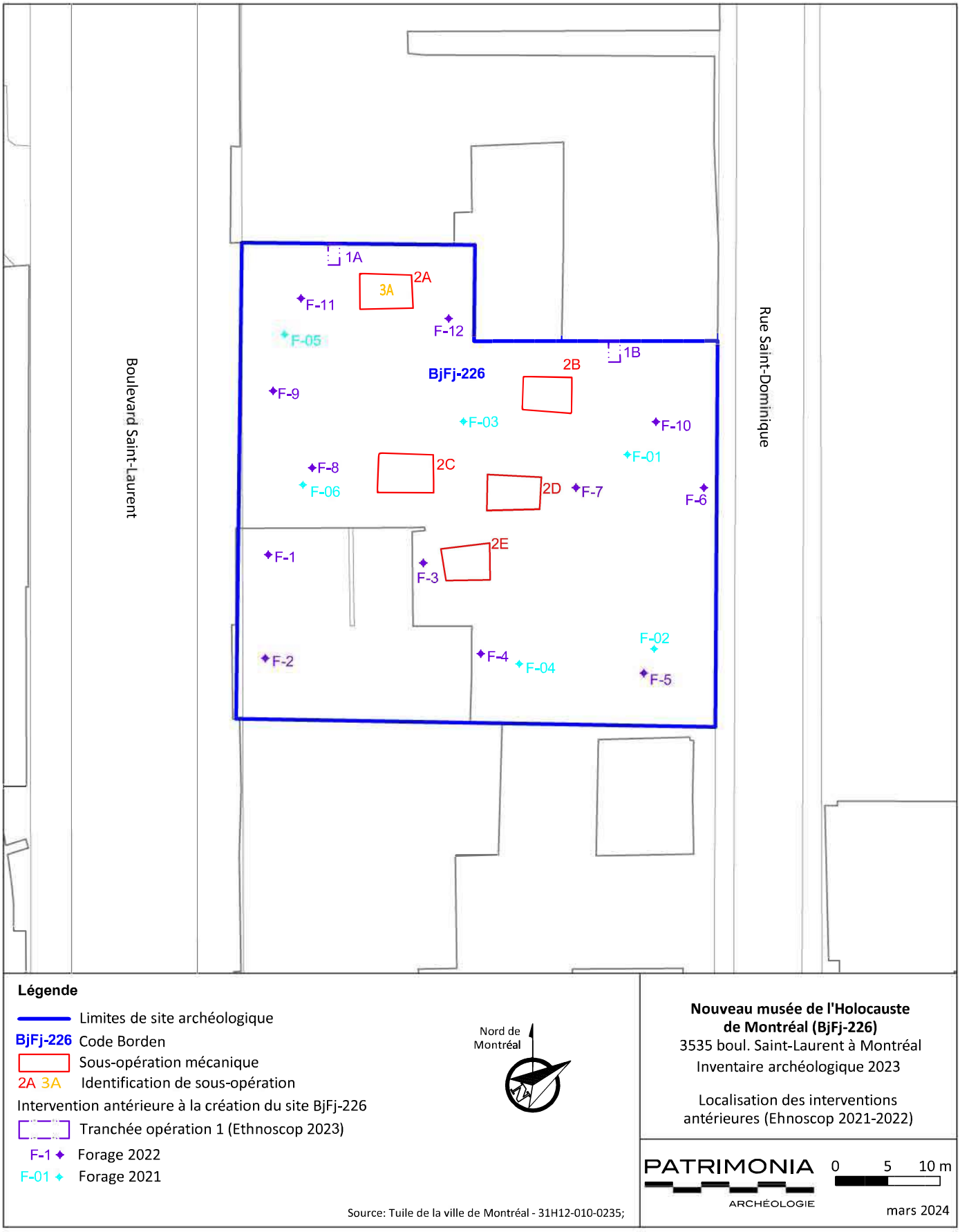

Plan 5. Localisation des tranchées d'inventaire réalisées en 2023 et des interventions antérieures.

4.1 Tranchée 2A et sondage 3A

La tranchée 2A a été localisée dans la portion nord-est du lot. Elle devait permettre de documenter le mur de façade arrière d'un bâtiment principal datant du troisième quart du XIX^{e} siècle donnant sur le boulevard Saint-Laurent. La tranchée visait à permettre la documentation de son mode de construction ainsi que de couches d'occupation associées à son ancienne arrière-cour.

Après le retrait de diverses couches d'aménagements modernes (C1-1 à 3) et de couches contenant des débris de démolition (C1-4 et 5), une couche de limon sableux noirâtre contenant des cendres minérales, des nodules de mortier et des artéfacts a été rencontrée dans la portion ouest de la tranchée (C1-6) vers 45,00 m NMM. Cette couche, probablement un sol d'arrière-cour, a été enregistrée comme le lot 2A2 et contenait un assemblage d'objets associés avec la deuxième moitié du XIX^{e} siècle, tels des fragments de vaisselle en céramique et d'un pot de conserve en verre (Photo 1). Celle-ci reposait sur une série de remblais de nivellement et d'assainissement (C1-7 à 10), directement apposés sur le sol naturel stérile, soit une argile marine grise (C1-11) reposant à 43,60 m NMM (Figure 16).

Photo 1. Divers objets provenant du lot 2A2 : un fragment de terre cuite fine jaune de type mocha à plume (vers 1870), un fragment à décor de type shell edge à bord droit (1840-1860), un avec décor de type Flow blue (1850-1900) et des fragments d'une soucoupe à décor japonisant brun du producteur Stratford Henry Alcock & Co. (prod. 1894-1910).

La nature de la couche C1-7, semblable au sol naturel sableux de la terrasse Sherbrooke, avait cependant mené à la décision de poursuivre la fouille manuellement. Ainsi, le sondage 3A a permis de document finement les couches jusqu'au sol naturel stérile. Reposant dans le niveau d'argile, les restes d'un plancher en planches de bois (ST-8) et une petite assise en brique et en pierre liés avec un mortier gris (ST-7) ont été mis au jour dans le sondage 3A (Photo 2 ; Plan 6). Ces éléments sont probablement à mettre en lien avec l'intérieur d'une cave ou le vide sanitaire d'un bâtiment du XIX^{e} siècle.

Ainsi, la tranchée 2A et le sondage 3A ont permis de documenter l'absence de l'horizon de sols naturels, entièrement arasé dans ce secteur du lot. En effet, quelques éléments architecturaux et une culture matérielle remontant jusqu'au XIX^{e} siècle ont été retrouvés jusqu'au sol naturel stérile.

Photo 2. Une petite assise en brique et en pierre (ST-7) et les restes d'un plancher en planche de bois (ST-8), tous deux retrouvés dans la couche d'argile, sous-opération 3A (BjFj-226-23-NUM1_4455).

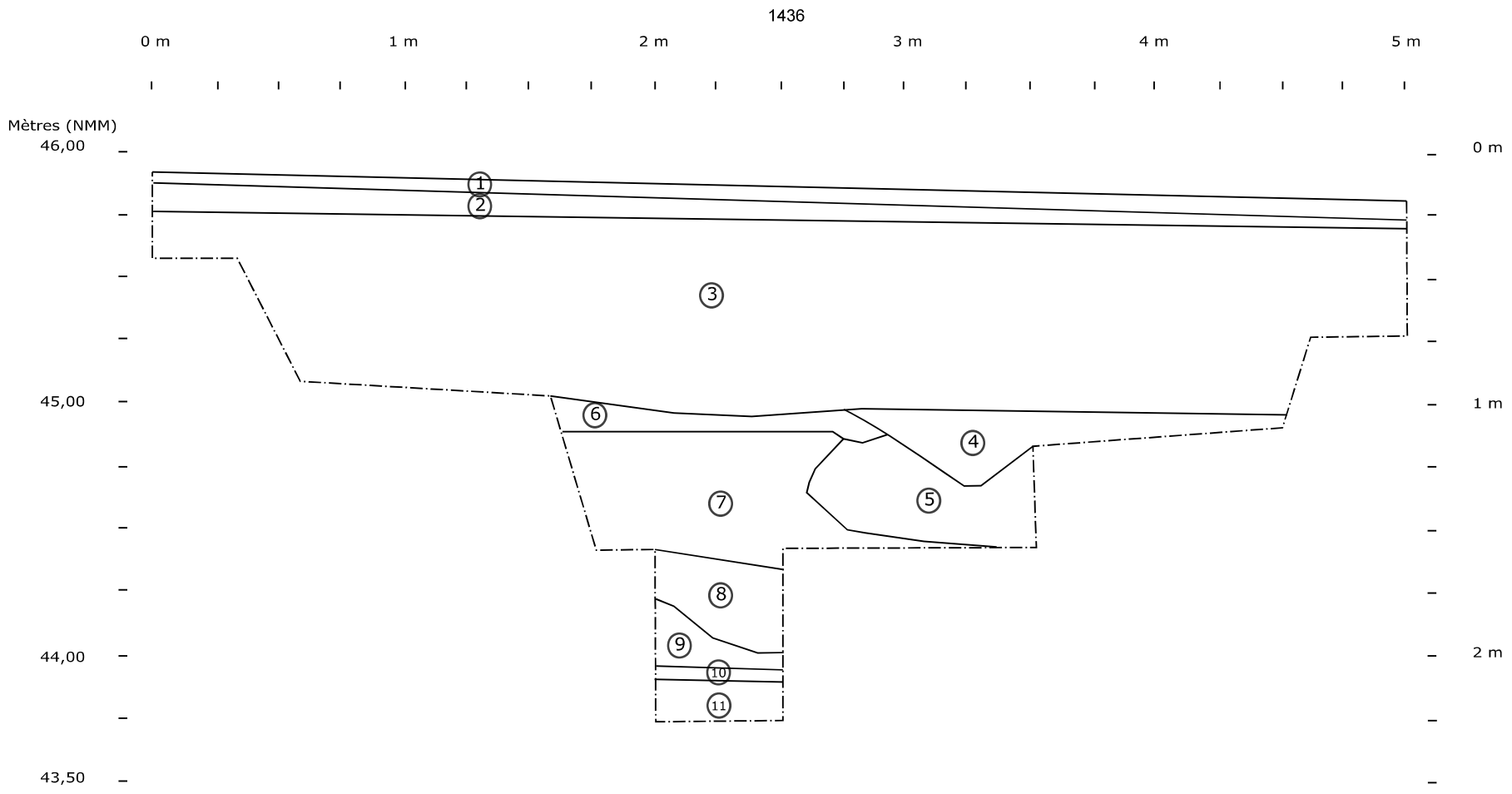

Légende

① Numéro de couche

Limite de couche

Limite de fouille

Inventaire archéologique BjFj-226

3535 Boul. Saint-Laurent, Montréal

Coupe stratigraphie paroi nord sous-opération 2A (C1)

Figure 16.

Échelle 1:50

0 cm 100 cm

Avril 2024

PATRIMONIA

ARCHÉOLOGIE

Tableau 2. Description des couches, coupe stratigraphique C1, sous-opération 2A (3A).

COUCHE	DESCRIPTION
C1-1	Asphalte.
C1-2	Gravier et gravillons. Lit de pose de l'asphalte.
C1-3	Sable graveleux brun grisâtre, homogène et compact. Composé principalement de petits cailloux et de graviers. La base de la couche contient de nombreuses pierres calcaires angulaires. Remblai de nivellement post-démolition. Lot 2A1.
C1-4	Limon sableux organique brun foncé, hétérogène et meuble. Inclusions d'éclisse de bois, fragments de brique, racines, artéfacts (terres cuites, verre à vitre, plastique). Comblement récent de tranchée et déblais de démolition. Lot 2A3.
C1-5	Argile limoneuse grise tachetée noir et orange, hétérogène et compacte. Inclusions de briques et de fragments de planches de bois. Couche de démolition.
C1-6	Dépôt cendreux gris composé de mortier, pierres calcaires friables (chauffées). Recouvre une matrice de limon sableux noirâtre et charbonneux. Sol d'occupation. Lot 2A2.
C1-7	Sable limoneux brun jaunâtre tacheté, hétérogène et semi-compact. Inclusions de petits charbons de bois, de nodules de mortier et de lentilles d'argile grise. Remblai de nivellement.
C1-8	Sable argileux marbré (gris, jaune et orange), hétérogène et semi-compact. Inclusions de petits charbons de bois. Remblai d'assainissement.
C1-9	Sable marbré (gris, orange), homogène et meuble. Remblai d'assainissement.
C1-10	Sable noir (oxydation et percolation), homogène et meuble. Remblai d'assainissement.
C1-11	Argile marine grise, homogène et compacte. Sol naturel stérile.

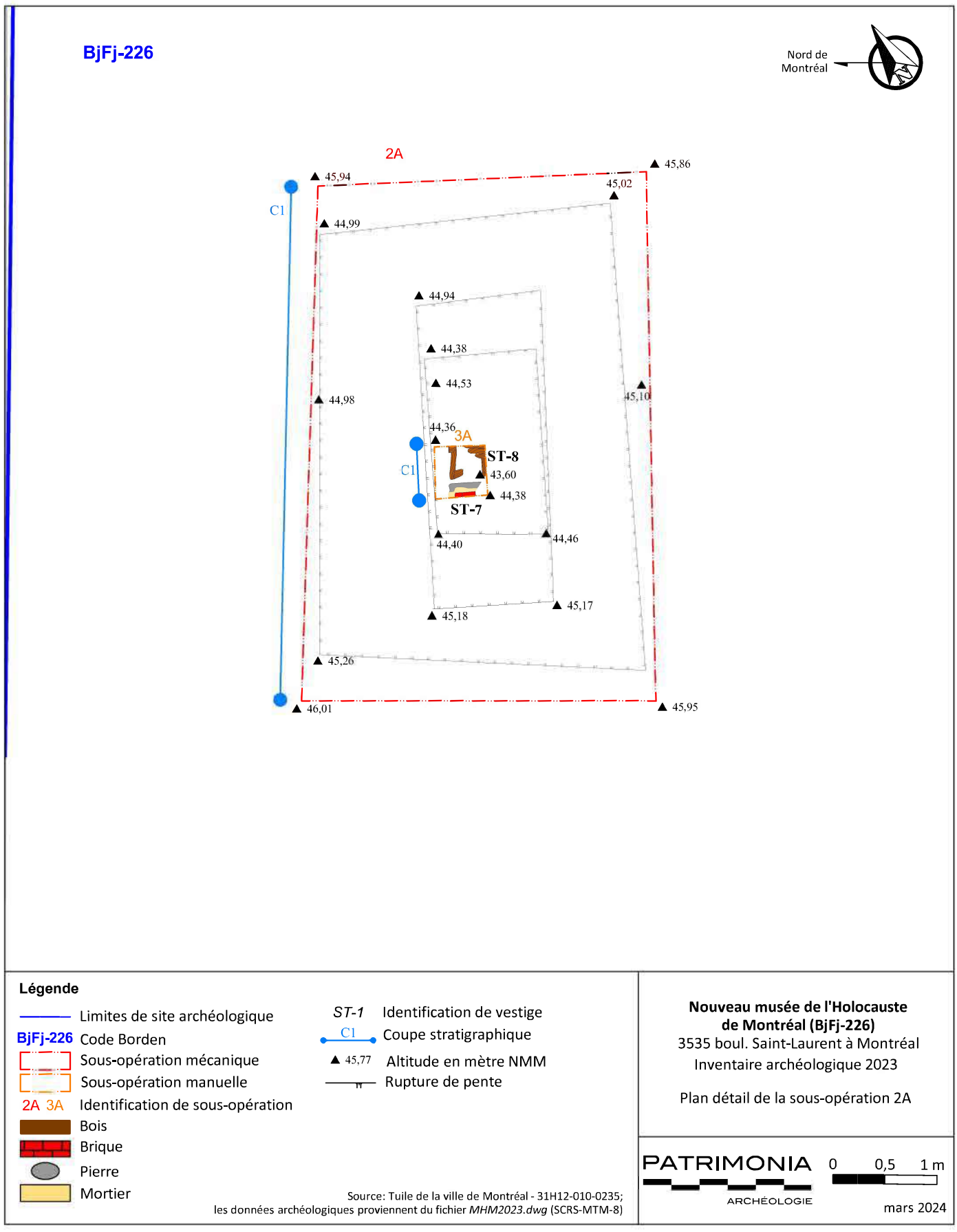

Plan 6. Plan détaillé, sous-opération 2A (3A).

4.2 Tranchée 2B

La tranchée 2B a été positionnée dans la portion nord-est du lot. Elle devait permettre de documenter un mur de façade avant d'un bâtiment principal donnant sur la rue Saint-Dominique lors du troisième quart du XIX^{e} siècle. Cette tranchée avait pour objectif de documenter le mode de construction de ce mur et des couches d'occupation accumulées à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment, dans son vide sanitaire ou sa cour avant. Son excavation a été réalisée entièrement mécaniquement. Il est à noter que quelques sections des parois de la tranchée ont dû être fouillées en pente dû à la nature instable des sols, composées en grande partie de brique.

Dans la tranchée 2B, sous l'asphalte du stationnement (C2-1) reposait une épaisse couche de démolition composée à 90% de briques et de fragments de brique rouge (C2-2). Cette couche, était directement apposée sur une couche de sable limoneux contenant des nodules de mortier, des fragments de brique, des charbons de bois, de l'anthracite et des cendres (C2-3), rencontrée vers 44,79 m NMM. Elle est probablement à associer au vide sanitaire d'un bâtiment. Cette couche reposait sur un remblai de nivellement composé d'un sable limoneux brun jaunâtre (C2-4) apposé sur une couche hétérogène de sable et d'argile (C2-5) associée à la tranchée de construction d'un mur de fondation (ST-5) (Plan 7). Au pied de ce mur (ST-5), on peut observer qu'il reposait une mince dalle de béton friable (ST-6), coulée directement sur l'argile stérile (C2-6) située à 43,78 m NMM (Photo 3) (Figure 17).

Il est à noter qu'aucun artéfact n'a été collecté dans la tranchée 2B. Seule la couche C2-4, un remblai de nivellement, contenait quelques artéfacts datés de la toute fin du XIX^{e} siècle et découverts lors du nettoyage des parois, tels une bouteille de boisson gazeuse de style torpille (vers 1880-1890), des fragments de terre cuite fine blanche sans décor et une coquille d'huître. Ces objets n'ont pas été conservés dû à leur manque de contexte.

Selon les plans anciens, le mur de fondation ST-5 pourrait être associé, suivant son alignement, à un mur de façade d'un bâtiment donnant sur la rue Saint-Dominique et construit avant 1879 et démoli entre 1915 et 1926 pour laisser place à l'imposant bâtiment en brique du *Harness Factory*. Cependant, ce mur étant construit en béton, il est plus probable qu'il soit associé à une construction plus récente, soit de la toute fin du XIX^{e} siècle ou du premier quart du XX^{e} siècle. Il pourrait donc s'agir d'un épisode de réfection d'un bâtiment ancien, ou bien d'un nouveau bâtiment construit au même endroit. En ce qui concerne l'épaisse couche de brique rencontrée dans la tranchée 2B (Photo 4), la C2-2, elle est sans doute associée avec les déblais de démolition du grand bâtiment en brique aillant accueilli la *Harness Factory* et, plus tard, une fabrique de couvre-lits, puis démoli dans les années 1960-1970 pour laisser place à l'aire de stationnement.

Photo 3. Vestige de mur en béton (ST-5) et de dalle en béton (ST-6), paroi est de la tranchée 2B (BjFj-226-23-NUM2_114105).

Photo 4. Tranchée 2B vue vers le sud en cours d'excavation (BjFj-226-23-NUM1_4460)

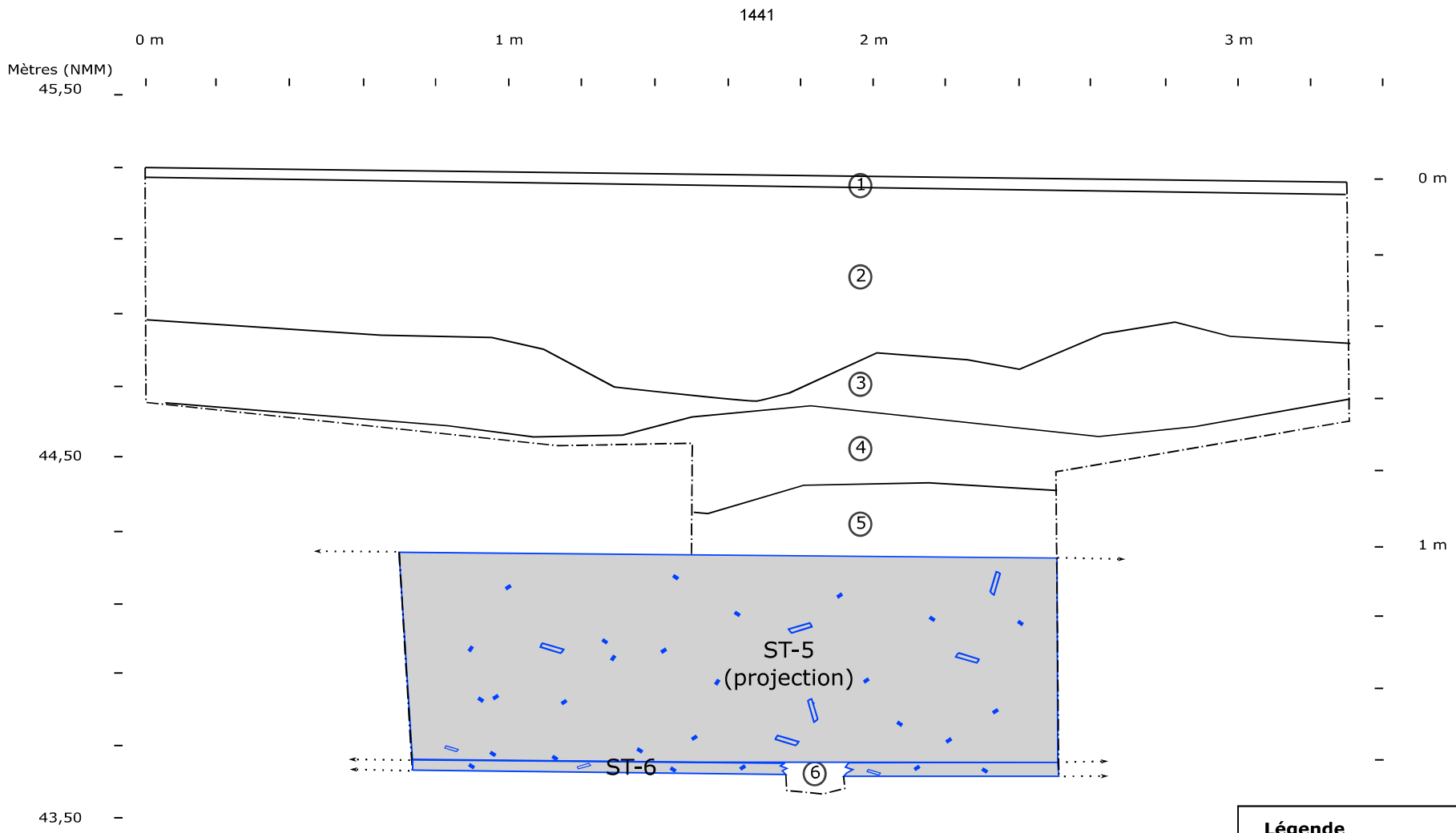

Légende

1 Numéro de couche

Limite de couche

Limite de fouille

Vestige en béton

Inventaire archéologique BjFj-226

3535 Boul. Saint-Laurent, Montréal

Coupe stratigraphie paroi est sous-opération 2B (C2)

Figure 17.

Échelle 1:20

0 cm 40 cm

Avril 2024

PATRIMONIA

ARCHÉOLOGIE

Tableau 3. Description des couches, coupe stratigraphique C2, sous-opération 2B.

COUCHE	DESCRIPTION
C2-1	Asphalte.
C2-2	Briques rouges et fragments de brique rouge (90%) contenus dans une matrice de sable limoneux brun orangé, hétérogène et meuble. Inclusions de mortier, éclisses de bois et graviers. Déblai de démolition.
C2-3	Sable limoneux brun foncé tacheté, hétérogène et meuble. Fortes inclusions de nodules de mortier, quelques fragments de brique rouge, petits charbons de bois, anthracite, artéfacts et cendres. Ancien sol d'occupation dans un vide sanitaire d'un bâtiment.
C2-4	Sable limoneux brun jaunâtre à orangé, hétérogène et meuble. Faibles inclusions de nodules de mortier, charbons de bois et lentilles d'oxydation. Remblai de nivellement.
C2-5	Couche mixte d'argile grise homogène et compacte et de sable brun clair homogène et meuble. Faibles inclusions de mortier. Tranchée de construction du vestige ST-5.
C2-6	Argile marine grise, homogène et compacte. Sol naturel stérile (sous dalle de béton).

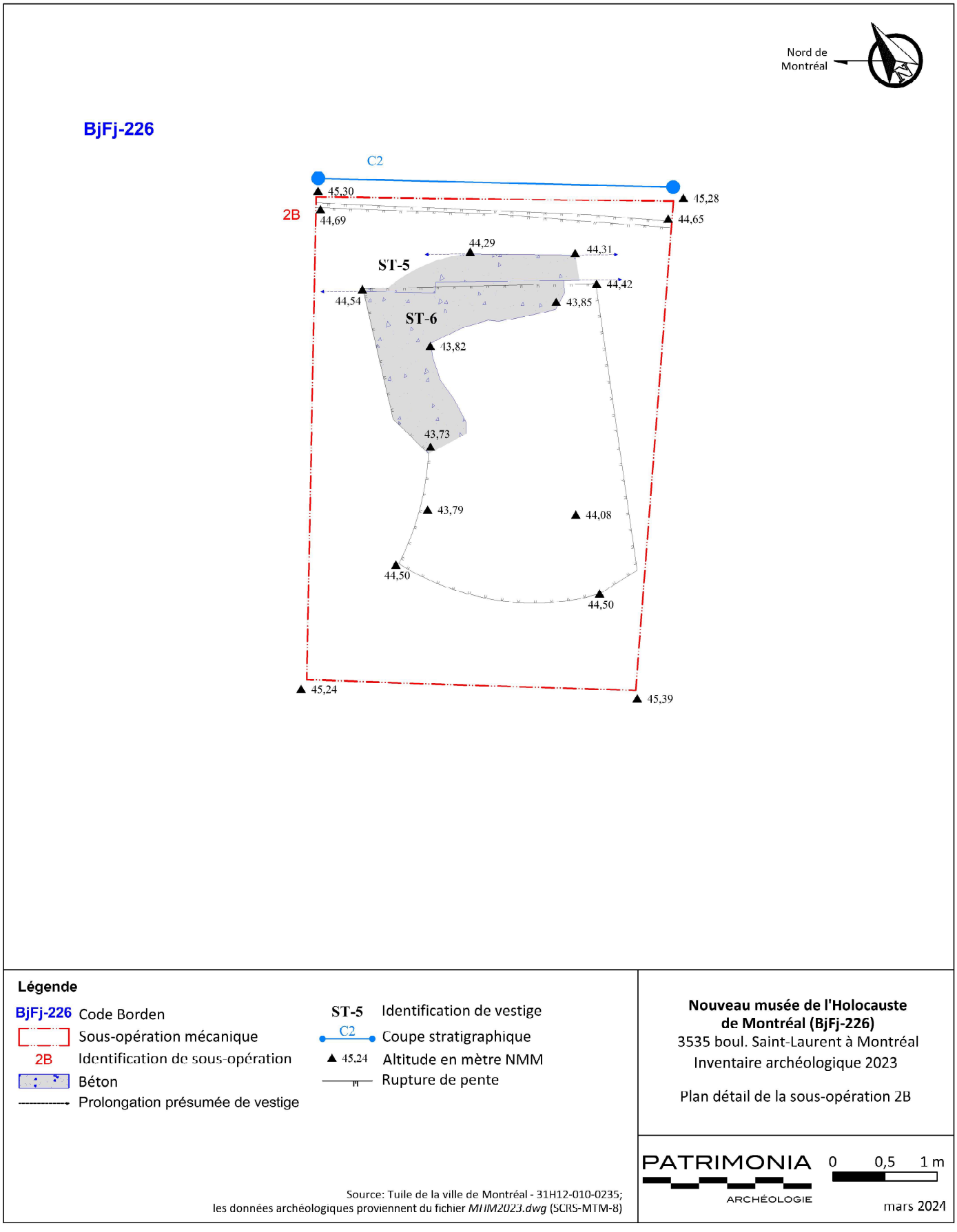

Plan 7. Plan détaillé, sous-opération 2B.

4.3 Tranchée 2C

La tranchée 2C a été implantée au centre du lot. Elle visait à documenter le mur de façade avant d'un bâtiment principal donnant sur le boulevard Saint-Laurent lors du troisième quart du XIX^{e} siècle. Cette tranchée avait pour objectif d'investiguer le mode de construction du bâtiment, ainsi que des couches d'occupation qui auraient pu s'accumuler à l'intérieur du bâtiment, dans son vide sanitaire, ou à l'emplacement de son ancienne cour avant.

Lors de son excavation, cette tranchée a présenté, sous les aménagements de surface modernes (C3-1 à 2), une succession de remblais d'aménagement et de déblais de démolition (C3-3 à 6) recouvrant un sol d'occupation (C3-7). Ce sol d'occupation, retrouvé vers 44,60 m NMM, était apposé sur un remblai d'aménagement (C3-8) qui reposait directement sur l'argile stérile (C3-9) située à 43,61 m NMM (Figure 18).

Il est à noter que lors de l'excavation mécanique de la tranchée 2C, un sondage mécanique exploratoire a été effectué afin de vérifier la profondeur du sol naturel stérile (Plan 8). Ce sondage, pratiqué dans la portion est de la tranchée, a révélé un alignement de planches de bois à environ 2,40 m sous la surface, reposant dans l'argile (Photo 5). Dû à l'instabilité des sols, la décision a été prise de documenter par photographie cette découverte et de remblayer le sondage mécanique afin de continuer l'excavation en palier de 1,20 m. Malheureusement, aucune autre trace de ces planches de bois n'a été observée dans le reste de la tranchée 2C. Cependant, posé directement sur la couche d'argile, se trouvait un tuyau en plomb pour l'alimentation en eau, vers 43,65 m NMM (Photo 6). Ce dernier aurait probablement été installé au début du XX^{e} siècle.

La culture matérielle récoltée dans la tranchée 2C a été enregistrée dans une couche d'occupation (C3-7) sous le lot 2C1, même si la fouille a été réalisée entièrement mécaniquement. Le but était de collecter quelques objets diagnostiques afin de tenter une datation de cette couche d'occupation. Ces artéfacts et écofacts, datés de la deuxième moitié du XIX^{e} jusqu'au milieu XX^{e} siècle, comprennent des fragments de terre cuite fine jaune à décor de bandes d'engobe (1830-1920), une bouteille en verre de soda de la marque Upton (vers 1950), des fragments de jarre en grès à glaçure dite Bristol (1830-1940), des coquilles d'huîtres et des ossements avec marques de boucherie, etc.

Photo 5. Tranchée exploratoire avec restes de planches de bois, sous-opération 2C (BjFj-226-23-NUM1_4464).

Photo 6. La flèche rouge indique le tuyau en plomb. L'encadré bleu indique l'emplacement approximatif de la tranchée exploratoire où ont été observées de planches de bois (BjFj-226-23-NUM1_4476).

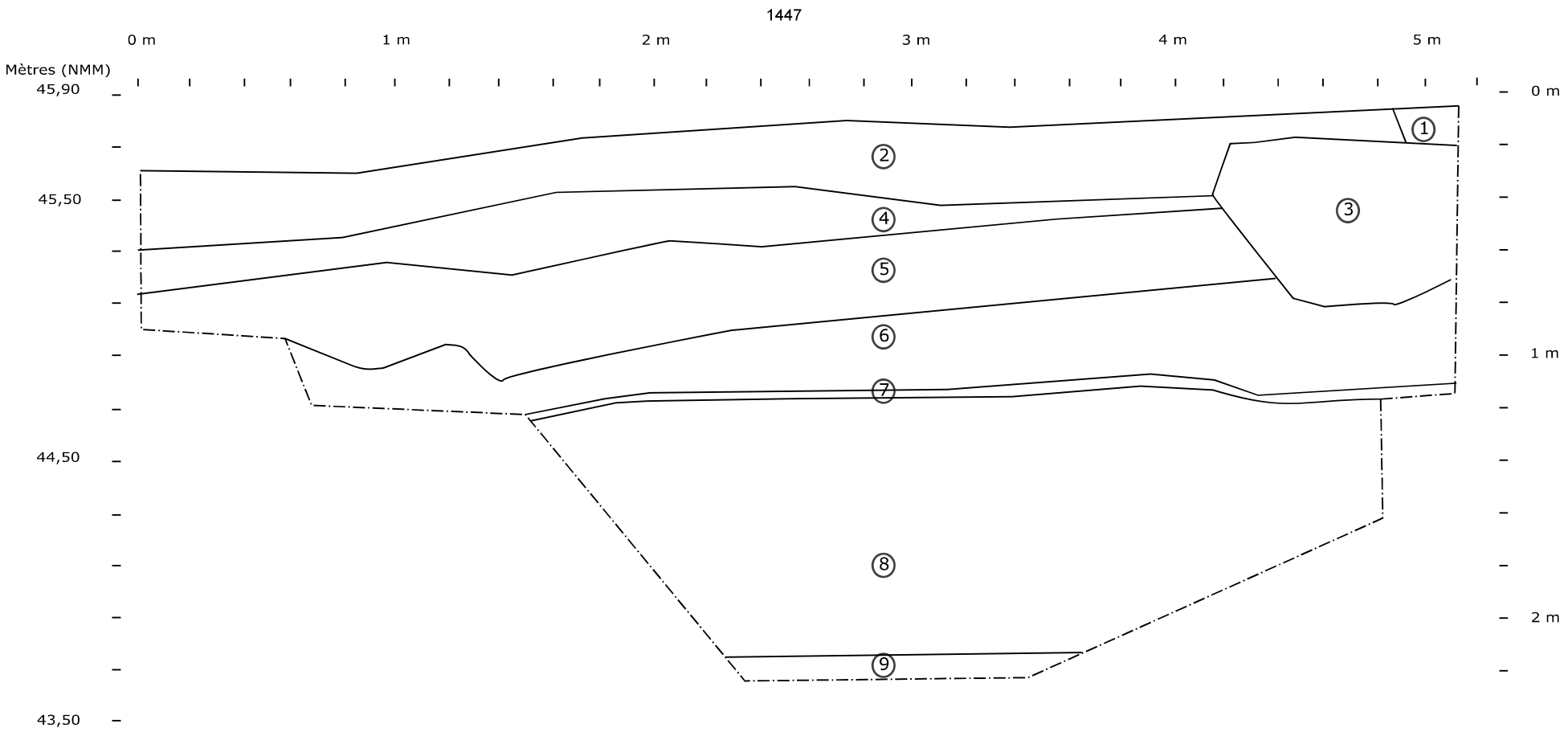

Légende

① Numéro de couche

Limite de couche

Limite de fouille

Inventaire archéologique BjFj-226

3535 Boul. Saint-Laurent, Montréal

Coupe stratigraphie paroi sud sous-opération 2C (C3)

Figure 18.

Échelle 1:40

0 cm 80 cm

Avril 2024

PATRIMONIA

ARCHÉOLOGIE

Tableau 4. Description des couches, coupe stratigraphique C3, sous-opération 2C.

COUCHE	DESCRIPTION
C3-1	Asphalte.
C3-2	Limon gravillonneux gris-bleu, hétérogène, compact. Inclusions de petites pierres calcaires angulaires, fragments de briques (1%). Lit de pose de l'asphalte.
C3-3	Gravillons limoneux gris-noir, hétérogène, meuble. Inclusions de bois, de fragments de brique, de pierre angulaire, de nodules de chaux, de fragments de plastique, de laine isolante, de fils de métal. Couche de déblais de démolition.
C3-4	Sable peu limoneux brun moyen, homogène et semi-meuble. Inclusions de gravillons (10%), nodules d'oxydation, pierres angulaires (5-10 cm), nodules de mortier. Remblai d'assainissement post-démolition.
C3-5	Sable peu limoneux brun-gris, hétérogène, semi-compacte. Inclusions de gravillons (50%), briques, pierres angulaires, nodules de mortier, fragments de bois, nodules de bitume noir, nodules de chaux et cendres d'anthracite. Couche de déblais de démolition.
C3-6	Sable limoneux brun moyen tacheté orangé, hétérogène, semi-meuble. Inclusions de gravillons (5%), petits charbons de bois, cendres, fragments de métal oxydé, petits nodules de chaux. Remblai d'assainissement d'arrière-cour.
C3-7	Gravillons peu limoneux brun-noir organique, hétérogène, semi-compacte. Inclusions de petits fragments de chaux, de coquillages, de briques, de charbons de bois. Sol d'occupation d'arrière-cour. Lot 2C1.
C3-8	Sable peu limoneux mixte gris à orangé, hétérogène, meuble. Remblai pour installation d'un tuyau en plomb.
C3-9	Argile marine gris bleuté, homogène et compacte. Sol naturel stérile.

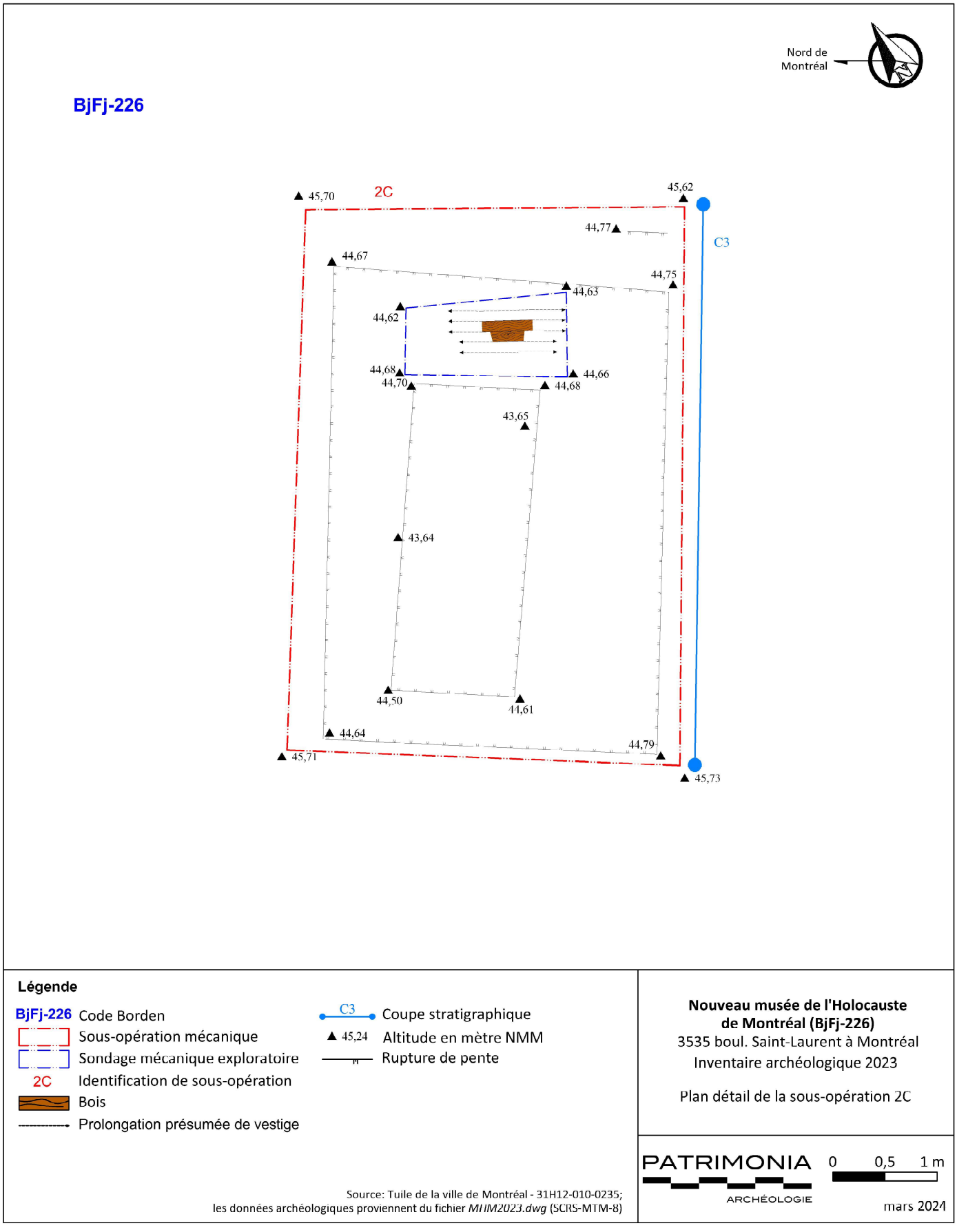

Plan 8. Plan détaillé, sous-opération 2C.

4.4 Tranchée 2D

La tranchée 2D a été positionnée au centre du lot, dans sa moitié est. La tranchée visait à documenter le mur de façade avant d'un bâtiment principal situé en front de la rue Saint-Dominique lors du troisième quart du XIX^{e} siècle. Le but était d'investiguer son mode de construction ainsi que les couches d'occupation accumulées à l'intérieur du bâtiment, dans son vide sanitaire, et à l'extérieur, à l'emplacement d'une ancienne cour avant.

La tranchée a été excavée mécaniquement, jusqu'au sol naturel stérile (Figure 20). Sous les aménagements de surface modernes (C4-1 à 4) reposaient de nombreuses couches de déblais de démolition et de remblais de nivellement (C4-5 à 13) recouvrant des vestiges de murs de fondation d'un bâtiment ancien dont la surface se trouvait en moyenne à 44,50 m NMM. Ces couches et les vestiges eux-mêmes reposaient sur le sol naturel stérile, dans une argile située à 2 m de profondeur, vers 43,50 m NMM (C4-14). On peut supposer que les nombreuses couches contenant des débris de démolition et des remblais sont associées avec la démolition de bâtiments du secteur, dont celui représenté par les vestiges ST-1 à ST-4. Cet événement a probablement eu lieu dans les années 1960-1970, lors de la transformation de l'îlot en stationnement. Il est à noter qu'aucune culture matérielle n'a été récoltée dans cette tranchée dû à l'absence de couche d'occupation en place.

Les vestiges de murs de fondation (ST-1 à ST-4) mis au jour se situent dans la portion est de la tranchée 2D (Plan 9). Ils sont en pierre calcaire ébauchées présentant un appareil irrégulier sur un maximum de 6 assises et liés avec des mortiers gris et jaunâtre. Un empattement réalisé avec une grande pierre plate et arrondie est visible sur les coins sud-ouest de ST-1 et nord-ouest de ST-3 (Photo 8 ; Plan 9). Les vestiges ST-1 et ST-2 sont imbriqués un dans l'autre, formant un coin. Le vestige ST-4 est quant à lui adossé au vestige ST-3, à la manière d'un mur de refend. Ainsi, les murs ST-1 et ST-3 supportent probablement le mur de façade du bâtiment, tandis que les murs ST-2 et ST-4 supportent une annexe accolée sur la façade avant du bâtiment principal. L'interstice ou l'espace d'environ 1 m observé entre ST-1 et ST-3 représente probablement une ouverture permettant d'accéder à une petite cave ou à un vide sanitaire. Il est à noter que la hauteur maximale de ces murs de fondation a été documentée en parois sud de la tranchée 2D et totalise 1,25 m de hauteur. Cependant, il est probable que cette fondation ait été plus haute car des traces de mortier sont visibles sur les dernières assises. De plus, des indices qu'une dalle de béton (ST-9) devait recouvrir le sol de la cave ou du vide sanitaire ont été observés sur le parement nord de ST-3 (Photo 8) et sur le parement ouest de ST-1 (Photo 9).

C'est sur les plans de 1915 (Goad) et de 1926 (Underwriters) qu'on observe pour la première fois une annexe sur la façade avant du bâtiment sis à l'adresse civique du 3558 (770) rue Saint-Dominique. Celle-ci compte deux étages, tout comme le bâtiment. On peut aussi observer un espace communiquant entre les deux bâtisses, par l'intermédiaire de la façade avant du bâtiment principal. Cependant, compte tenu de leur mode de construction et de leur position, les vestiges mis au jour dans la tranchée 2D pourraient être plus anciens et représenter un bâtiment rectangulaire visible depuis le plan de Plunket & Brady de 1873 (Figure 19). Les plans plus anciens

à 1915 auraient donc omis de représenter l'annexe qui aurait été intégrée dès la construction du bâtiment. Cette hypothèse est plus probable, car les vestiges ST-2 et ST-4 sont construits avec les mêmes matériaux et le même mode de construction que ST-1 et ST-3. Ils auraient donc tous été construits au même moment, déjà dans l'optique que le bâtiment se prévaut d'une annexe en bois (galerie vitrée, tourelle, oriel, baie vitrée, etc.) sur sa façade avant.

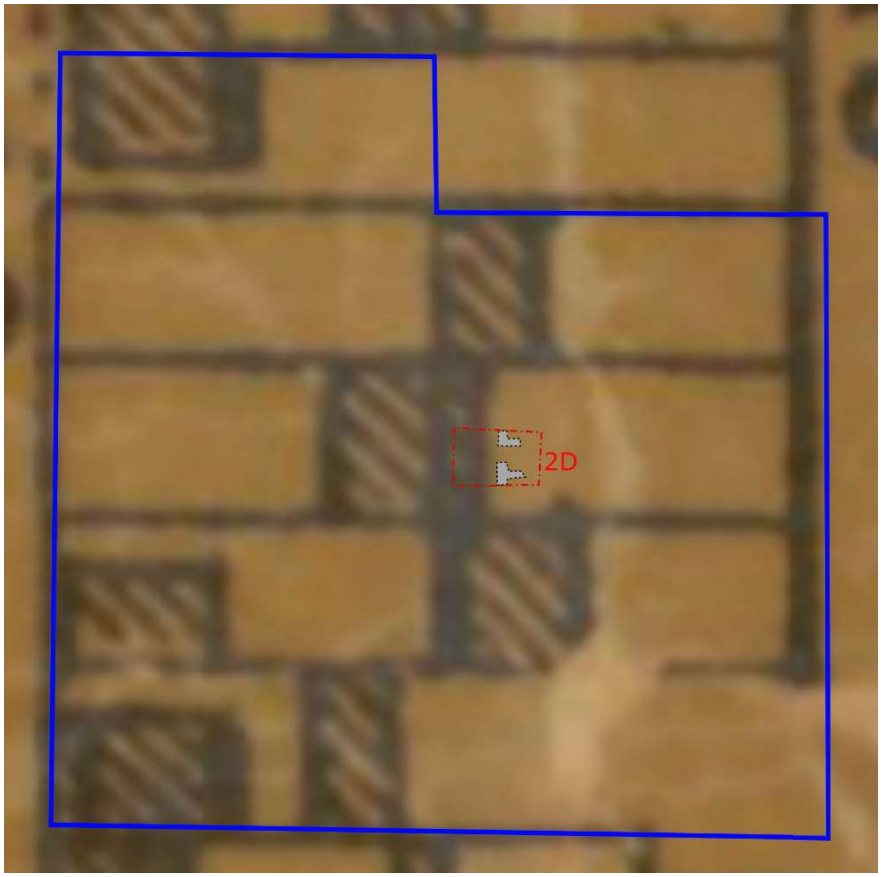

Figure 19. Superposition des vestiges ST-1 à ST-4 de la tranchée 2D sur le plan de Plunket & Brady (1873).

Photo 7. Tranchée 2D vue vers l'ouest. Les vestiges de murs de fondation ST-1 à ST-4 sont visibles dans sa portion est (BjFj-226-23-NUM1_4544).

Photo 8. Vestige de mur de fondation ST-3 vu vers le sud avec son empattement. On peut observer un résidu de dalle de béton (ST-9) au niveau de la deuxième assise (BjFj-226-23-NUM1_4560).

Photo 9. Vestige de mur de fondation ST-1 vu vers le nord avec son empattement. On peut observer un résidu de dalle de béton (ST-9) au niveau de la première assise (flèche rouge) (BjFj-226-23-NUM1_4568).

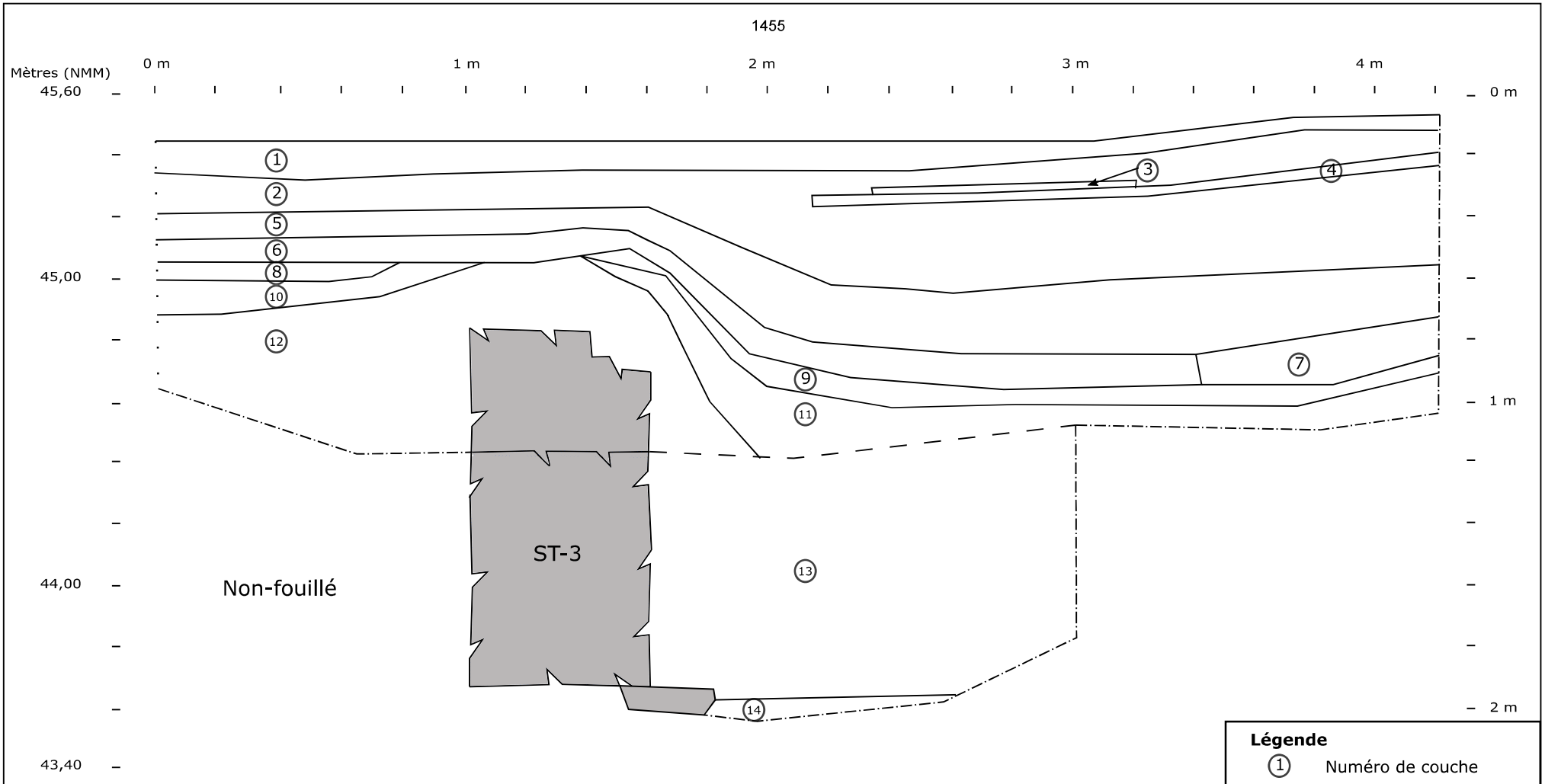

Inventaire archéologique BjFj-226

3535 Boul. Saint-Laurent, Montréal

Coupe stratigraphie paroi sud sous-opération 2D (C4)

Figure 20.

Échelle 1:20

0 cm 40 cm

Avril 2024

PATRIMONIA

ARCHÉOLOGIE

Tableau 5. Description des couches, coupe stratigraphique C4, sous-opération 2D.

COUCHE	DESCRIPTION
C4-1	Asphalte sur lit de pose. Pierres concassées (3/4 po) dans une matrice de limon gris, compact.
C4-2	Sable peu limoneux gris pâle à foncé, hétérogène, compact. Inclusions de gravillons, pierre concassées (3/4 po), fragments de brique. Remblai de nivellement pour aménager le stationnement.
C4-3	Béton.
C4-4	Asphalte.
C4-5	Sable limoneux brun moyen, hétérogène, semi-compact. Inclusions de pierres angulaires, nodules de mortier, fragments de brique, anthracite et beaucoup de verre à vitre. Couche de déblais de démolition.
C4-6	Sable gravillonneux noir, hétérogène, compact. Inclusions de pierres concassées (3/4 po). Remblai de nivellement post-démolition.
C4-7	Limon sableux gravillonneux, brun foncé, hétérogène, semi-meuble. Inclusions de fragments de brique et nodules de mortier. Couche de déblais de démolition.
C4-8	Sable peu limoneux beige clair, hétérogène, semi-compact. Inclusions de lentilles de sable, nodules de mortier, cendres et mortier désagrégé. Couche de démolition.
C4-9	Équivalente à C4-8.
C4-10	Sable gravillonneux noir, hétérogène, compact. Inclusions de pierres concassées (3/4 po).
C4-11	Équivalente à C4-10.
C4-12	Sable limoneux peu argileux brun foncé à gris foncé, hétérogène, semi-compact. Inclusions de lentilles d'argile, pierres angulaires, fragments de brique, fragments de métal, nodules de mortier. Couche de démolition.
C4-13	Sable peu limoneux beige, hétérogène, meuble. Inclusions de nodules de mortier, briques, fragments de métal, fils métalliques et fragments de bois. Couche de démolition. Cette couche repose sur une dalle de béton (ST-9) en paroi nord.
C4-14	Argile marine gris bleuté, homogène et compacte. Sol naturel stérile.

Nord de Montréal

BjFj-226

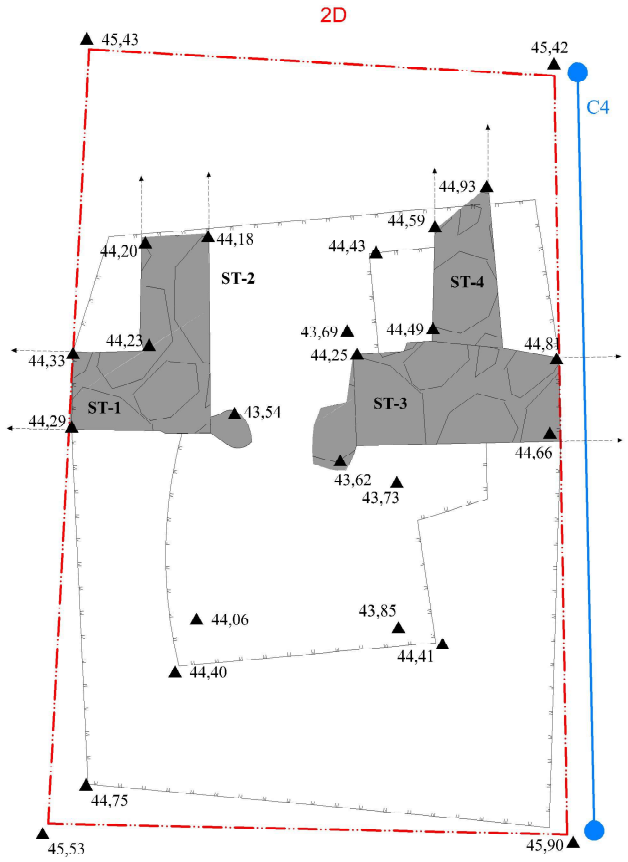

Légende

BjFj-226	Code Borden
	Sous-opération mécanique
	Sondage mécanique exploratoire
2D	Identification de sous-opération
	Maçonnerie en pierres
	Prolongation présumée de vestige
ST-5	Identification de vestige
C4	Coupe stratigraphique
45,53	Altitude en mètre NMM
	Rupture de pente

Source: Tuile de la ville de Montréal - 31H12-010-0235;
les données archéologiques proviennent du fichier *MTM2023.dwg* (SCRS-MTM-8)

Nouveau musée de l'Holocauste de Montréal (BjFj-226)
3535 boul. Saint-Laurent à Montréal
Inventaire archéologique 2023

Plan détail de la sous-opération 2D

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE

0 0,5 1 m

mars 2024

Plan 9. Plan détaillé, sous-opération 2D.

4.5 Tranchée 2E

La tranchée 2E est située dans la section centrale du lot, elle représente la tranchée implantée la plus au sud. Cette tranchée avait pour objectif de documenter un mur de façade arrière d'un bâtiment principal situé en front de la rue Saint-Dominique lors du troisième quart du XIX^{e} siècle. Le but de la tranchée était de pouvoir documenter le mode de construction de ce mur et les couches d'occupation accumulées à l'extérieur du bâtiment, à l'emplacement d'une ancienne cour arrière.

La tranchée a été excavée mécaniquement jusqu'à la mise au jour d'une couche recelant des témoins d'un incendie. Par la suite, l'excavation mécanique s'est poursuivie dans un sondage exploratoire, situé au centre de la tranchée, jusqu'à l'atteinte du sol naturel stérile (Figure 21). La stratigraphie rencontrée en paroi sud présente, sous les niveaux d'aménagement de surface (C5-1 à 2), des couches contenant des débris de démolition (C5-3 à 5) qui recouvrent plusieurs niveaux de circulation et d'aménagement d'une ancienne cour arrière (C5-6 à 12), dont deux sols d'occupation (C5-9 et 11) observés vers 45,10 m et 44,90 m NMM. Une fine section ouest de la tranchée 2E présentait une couche contenant des témoins d'incendie et de démolition d'un bâtiment (C5-13) (Photo 12). Celle-ci a été fouillée manuellement et enregistrée comme le lot 2E3. Sous les couches d'occupation d'arrière-cour reposaient des niveaux de remblais ou, possiblement, de sols naturels remaniés (C5-16 à 18) recouvrant une section des sols naturels stériles, soient la portion inférieure de l'horizon B (C5-19) et l'argile stérile (C5-20) retrouvée à 43,93 m NMM.

Aucun vestige ni aucune structure n'a été mis au jour lors de l'excavation de la tranchée 2E. Seuls quelques gros fragments de béton et de grosses pierres ont été observés en contexte secondaire dans la section nord de la tranchée (Photo 13 ; Plan 10).

La culture matérielle récoltée provient de deux lots (2E1 et 2E2). Ces lots ont été excavés mécaniquement et les objets conservés concernent seulement des objets diagnostiques, les autres objets ayant été photographiés et élagués sur le terrain. Le lot 2E1 comprend les couches C5-3 à C5-5, c'est-à-dire qu'il inclut principalement de couches contenant des débris de démolition d'anciens bâtiments. Les objets récoltés sont associés à la période située entre le dernier quart du XIX^{e} et la première moitié du XX^{e} siècle. La culture matérielle comprend des fragments de vaisselle de table et de service, un fragment de pipe en terre argileuse, un bouton et des fragments de contenants et de bouteilles pour la conservation des aliments et des

Photo 10. Divers objets provenant du lot 2E1 : des bouteilles, un fragment de fourneau de pipe à décor de bâtons de crosse (1876-1892) et un fragment d'un grand bol avec décor imprimé mauve de type japonisant (1880-1890).

boissons (Photo 10). Le lot 2E2 concerne les couches d'occupation d'arrière-cour et leurs aménagements associés (C5-6 à 11). Les objets récoltés sont associés à la période entre la deuxième moitié du XIX^{e} siècle et le premier quart du XX^{e} siècle. On y retrouve des restes de repas (ossements de mammifère, coquille d'huître, etc.), des fragments de vaisselle de table et de service, des billes, ainsi que des fragments de contenants et de bouteilles pour la conservation des aliments et des boissons (Photo 11). Enfin, le lot 2E3, bien que fouillé entièrement manuellement, n'a livré que des débris de démolition et des objets métalliques qui n'ont pas été conservés. Un relevé photographique a cependant été fait en cours de fouille (Photo 14).

Photo 11. Divers objets provenant du lot 2E2 : des ossements, des billes en terre cuite, un fragment de pot de conserve de la compagnie JAMES KEILLER & SON'S - DUNDEE - MARMELADE – LONDON, un fragment d'une théière ou cafetière avec un décors tacheté de type écaille de tortue et un fragment d'assiette avec décor imprimé brun japonisant (1880-1910).

Ce lot présentant des témoins d'incendie et de démolition d'un bâtiment (C5-12 et C5-13, lot 2E3) ne semble cependant concorder avec aucun bâtiment sur les plans anciens. Il pourrait s'agir des débris relatifs à la démolition et à l'incendie d'un bâti secondaire, telles une annexe ou une dépendance d'arrière-cour.

Photo 12. Couche d'incendie et de démolition d'un bâtiment, paroi ouest, sous-opération 2E (BjFj-226-23-NUM2_114323).

Photo 13. Tranchée 2E, vue vers l'est (BjFj-226-23-NUM1_4555).

Photo 14. Tranchée 2E, lot 2E3 en cours de fouille (BjFj-226-23-NUM2_103658).

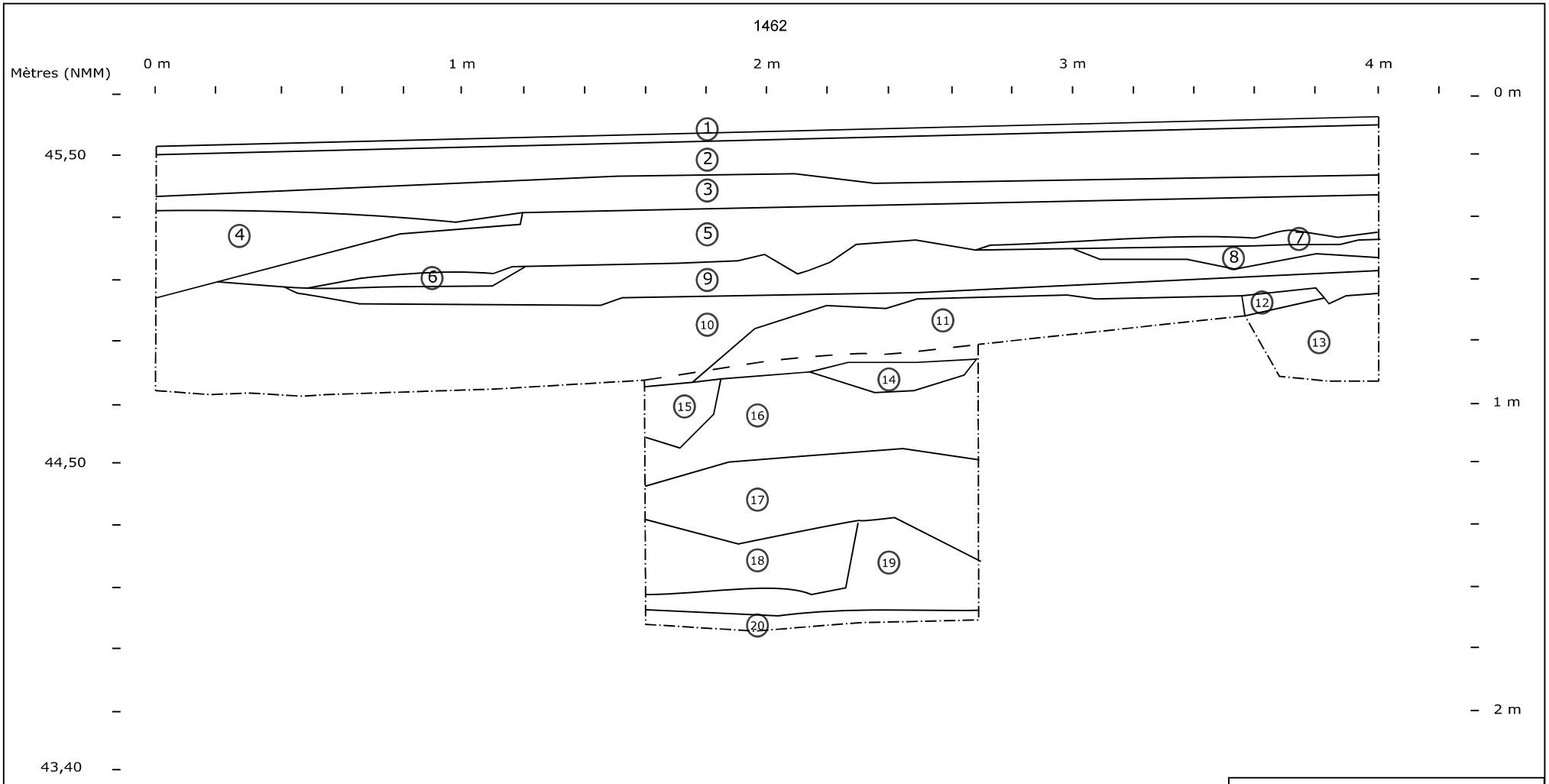

Légende

① Numéro de couche

Limite de couche

Limite de fouille

Pallier

Inventaire archéologique BjFj-226

3535 Boul. Saint-Laurent, Montréal

Coupe stratigraphie paroi sud sous-opération 2E (C5)

Figure 21.

Échelle 1:20

0 cm 40 cm

Avril 2024

PATRIMONIA

ARCHÉOLOGIE

Tableau 6. Description des couches, coupe stratigraphique C5, sous-opération 2E.

COUCHE	DESCRIPTION
C5-1	Asphalte.
C5-2	Limon sableux gris, hétérogène, compact. Inclusions de pierres calcaires concassées (3/4 po). Lit de pose de l'asphalte.
C5-3	Limon sableux gris foncé, hétérogène, compact. Inclusions de gravillons, lentilles de sable, briques. Déblai de démolition. Lot 2E1.
C5-4	Limon sableux brun moyen, hétérogène, compact. Inclusions de lentilles d'argile, nodules de mortier, briques, anthracite, lentilles charbonneuses contenant pierres calcaires angulaires et mortier. Déblai de démolition. Lot 2E1.
C5-5	Limon sableux gris à brun-noir, hétérogène, semi-compact. Inclusions de pierres concassées (3/4 po), anthracite, briques, nodules de mortier, fragments de métal, fils métalliques. Couche de démolition. Lot 2E1.
C5-6	Lentille de sable beige clair, homogène, meuble. Reste de préparation de mortier ou mortier désagrégé. Lot 2E2.
C5-7	Sable limoneux beige clair à blanchâtre, homogène, semi-meuble. Inclusions de chaux, nodules de mortier. Surface de circulation altérée. Lot 2E2.
C5-8	Limon organique peu sableux gris foncé, hétérogène, semi-meuble. Inclusions de pierres calcaires plates ébauchées, fragments de brique. Surface de circulation pavée reposant sur sol organique. Lot 2E2.
C5-9	Limon peu sableux brun foncé à brun rougeâtre, homogène, compact. Inclusions de fragments de brique, nodules de mortier. Sol d'occupation d'une arrière-cour. Lot 2E2.
C5-10	Limon gravillonneux peu sableux gris-brun, hétérogène, semi-meuble. Inclusions de gravillons, anthracite, nodules de mortier, fragments de verre, de métal et de brique. Remblai de nivellement d'arrière-cour. Lot 2E2.
C5-11	Limon sableux brun moyen, homogène, meuble. Inclusions de pierres angulaires, charbons de bois, nodules de mortier, ossements, fragments de verre, de métal et de brique, artéfacts (terres cuites fines blanches). Sol d'occupation d'une arrière-cour. Lot 2E2.

C5-12	Lentille de sable peu limoneux beige, homogène et meuble. Inclusions de nodules de mortier, fragments de métal, pierres recouvertes de charbon. Couche d'assainissement d'arrière-cour. Lot 2E3.
C5-13	Sable peu limoneux cendreux noir, hétérogène, semi-meuble. Inclusions de lentilles de mortier désagrégé, de pierres, de nodules de mortier, de charbons de bois, de fragments de métal et de brique. Couche témoignant d'un incendie. Lot 2E3.
C5-14	Sable gravillonneux et limoneux gris blanchâtre, hétérogène, semi-meuble. Inclusions de cendres d'anthracite, pierres angulaires, fragments de métal, nodules de mortier. Lentille de rejets domestiques.
C5-15	Argile peu sableuse gris bleuté, homogène et compacte. Inclusions d'anthracite et nodules de mortier. Lentille contenue dans la couche C5-16.
C5-16	Sable peu limoneux brun clair tacheté orange, homogène, meuble. Inclusions de fragments de brique. Sol naturel remanié/remblai.
C5-17	Sable limoneux peu argileux gris-beige tacheté brun rougeâtre, homogène, meuble. Sol naturel remanié/remblai.
C5-18	Équivalente à C5-17, mais de couleur brun-gris foncé. Sol naturel remanié/remblai.
C5-19	Sable humide peu limoneux moucheté gris, orange et brun, homogène et meuble. Sol naturel stérile (horizon B).
C5-20	Argile marine gris bleuté, homogène et compacte. Sol naturel stérile.

BjFj-226

Nord de Montréal

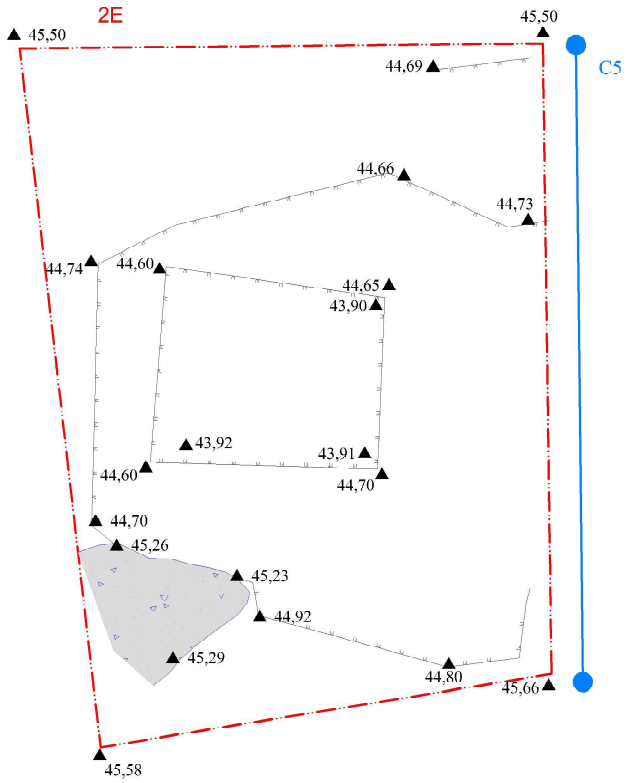

Légende

BjFj-226 Code Borden
Sous-opération mécanique
Sondage mécanique exploratoire
2E Identification de sous-opération
Maçonnerie en pierres
Prolongation présumée de vestige
C5 Coupe stratigraphique
45,58 Altitude en mètre NMM
Rupture de pente

Source: Tuile de la ville de Montréal - 31H12-010-0235;
les données archéologiques proviennent du fichier *MHM2023.dwg* (SCRS-MTM-8)

Nouveau musée de l'Holocauste de Montréal (BjFj-226)
3535 boul. Saint-Laurent à Montréal
Inventaire archéologique 2023

Plan détail de la sous-opération 2E

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE

0 0,5 1 m

mars 2021

Plan 10. Plan détaillé, sous-opération 2E.

4.6 Observations générales et discussion

L'analyse des données archéologiques recueillies au terrain, combinée à une recherche documentaire, nous permet de comprendre les différentes phases d'occupation et de transformation qui ont eu lieu sur le lot à l'étude. L'inventaire archéologique a révélé des témoins tangibles d'une occupation historique des lieux depuis le dernier quart du XIX^{e} siècle. Des traces de ces premières occupations ont été constatées jusqu'au niveau du sol naturel stérile. Ainsi, l'inventaire archéologique n'aura révélé aucune trace ni aucun témoin d'occupation autochtone dans les tranchées expertisées. Aucun niveau de sol naturel qui aurait pu contenir ce type d'occupation n'a été retrouvé en place. Il semble que les niveaux de sols naturels aient été presque entièrement dérasés dès l'occupation historique du secteur débutant dans le dernier quart du XIX^{e} siècle. De l'horizon des sols naturels, seule la couche de sol naturel stérile, l'argile marine de la période de la mer de Champlain, a été mise au jour dans chacune des tranchées. Bien que quelques variations aient été observées sur l'ensemble de l'aire d'intervention, la stratigraphie et l'interprétation événementielle générales sont présentées dans le Tableau 7.

La composition des assemblages matériels récoltée est similaire pour l'ensemble des sous-opérations. Le mobilier collecté a été mis au jour dans des couches d'occupation, dans des contextes non perturbés, ou bien parfois dans des couches de remblai. Les groupes d'artéfacts diagnostiques dominants concernent majoritairement une culture matérielle à fonction domestique. Elle inclue de la vaisselle de table et de service en terres cuites fines et en porcelaine, divers contenants pour la conservation des aliments en verre et en grès, des bouteilles de boisson ou de soda en verre de toute sorte, des fragments de pipe en terre argileuse blanche, etc. Les assemblages comportent aussi des restes d'aliment comme des os de mammifères et des coquillages. Majoritairement, les artéfacts rencontrés lors de l'intervention concernent une multitude de matériaux de construction mis au jour dans des déblais ou des couches de démolition comme des fragments de brique, de béton, de bois et de mortier, des clous, du verre à vitre, des fragments métalliques, des fils et du matériel électrique, des tuyaux et canalisations, etc.

L'intervention au terrain a permis de confirmer la présence de vestiges architecturaux associés aux diverses occupations du lot ayant eu lieu de la fin du XIX^{e} siècle jusqu'au milieu du XX^{e} siècle, cela avant sa transformation en aire de stationnement au courant des années 1970. Ces vestiges ont été mis au jour dans les sous-opérations 2A (sondage 3A), 2B, 2C et 2D. Ils concernent des murs de fondations en maçonnerie de pierre et en béton, des dalles en béton, une petite assise en pierre et en brique et un reste de plancher en bois (Tableau 8).

L'analyse des données permet de proposer trois phases d'occupation distinctes de l'aire d'intervention. La phase 1 concerne le bâti résidentiel de première génération et les occupations domestiques associées qui s'installent dès le dernier quart du XIX^{e} siècle. La phase 2 comporte la transformation graduelle de l'aire d'intervention par la démolition du bâti d'origine pour la construction de grands bâtiments à fonction commerciale et industrielle au cours des années 1920 à 1950. Enfin, la phase 3 s'amorce avec la démolition graduelle des bâtiments de l'îlot au profit d'une grande aire de stationnement, cela au courant des années 1960 à 1970.

Aux vues des découvertes et de l'expertise réalisée sur le lot, nous pouvons affirmer que l'état résiduel du site archéologique BjFj-226 est fragmentaire. Seuls quelques vestiges des premières occupations dès le troisième quart du XIX^{e} siècle ont été mis au jour, ainsi que quelques vestiges du premier quart du XX^{e} siècle. De plus, il faut noter que les contextes d'occupation retrouvés en place sont pauvres et partiels. Le site a souffert de nombreux épisodes de perturbation, de construction, de démolitions et de dérasements aux fils des années. Ceci s'explique probablement par sa centralité au cœur de Montréal et surtout par sa situation sur son artère centrale, le boulevard Saint-Laurent.

Tableau 7. Interprétation événementielle générale de l'aire d'intervention.

ÉVÉNEMENTS	COUCHES	ALTITUDE MOYENNE DE SURFACE	DATATION	MATRICE
AMÉNAGEMENTS DE SURFACE	C1-1, 2 C2-1 C3-1, 3 C4-1, 2, 3, 4 C5-1,2	45,50 m NMM	XX^{e} siècle	Asphalte, béton, lit de pose.
REMBLAIS DE NIVELLEMENT/D'ASSAINISSEMENT POST-DÉMOLITION	C1-3, 4 C3-4 C4-5, 6, 7, 10, 11 C5-3	45,75 m NMM	XX^{e} siècle	Sables et sables limoneux hétérogènes.
COUCHES DE DÉMOLITION	C1-5 C2-2 C3-2, 5 C4-8, 9, 12, 13 C5-4, 5, 12, 13	45,10 m NMM	XX^{e} siècle	Sable limoneux avec fragments de briques, pierres angulaires, nodules de mortier, éclisses de bois, pièces de tuyauterie, pièces électriques, fragments de verre à vitre et artéfacts.
COUCHES D'ASSAINISSEMENT POST-OCCUPATION	C2-3 C3-6	44,80 m NMM	XX^{e} siècle	Sable limoneux brun tacheté, nodules de mortier, nodules de chaux, petits charbons de bois, cendres, fragments de brique et de métal.
COUCHES D'OCCUPATION	C1-6 C2-4 C3-7 C5-6, 7, 8, 9, 11	44,70 m NMM	XIX^{e}-XX^{e} siècles	Matrice sablo-limoneuse ou gravillonneuse recelant cendres, charbons de bois, anthracite, petits fragments de brique, nodules de mortier, petits nodules de chaux, coquillages, os et artéfacts.
REMBLAIS DE NIVELLEMENT/D'ASSAINISSEMENT	C1-7, 8, 9, 10 C5-10, 14	44,65 m NMM	XIX^{e} siècle	Sables argileux ou limoneux contenant des petits charbons de bois et très peu d'artéfacts.
SOLS NATURELS REMANIÉS	C2-5 C3-8 C5-15, 16, 17, 18	44,40 m NMM	XIX^{e} siècle	Sable limoneux gris-beige à brun tacheté rougeâtre sans inclusion, lentille d'argile grise.
SOL NATUREL	C5-19	44,20 m NMM	9 000 ans AA	Sable peu limoneux gris tacheté orange sans inclusion.
SOL NATUREL STÉRILE	C1-11 C2-6 C3-9 C4-14 C5-20	43,80 m NMM	13 000 ans AA	Argile marine gris bleuté sans inclusion.

Tableau 8. Vestiges mis au jour l'inventaire archéologique.

	Sous-op.	Type	Matériau	Contexte présumé	Épaisseur (m)	Hauteur (m)	Longueur (m)	Base (m NMM)	Surface (m NMM)	Orientation
ST-1	2D	Fondation	Maçonnerie de pierre calcaire ébauchée et de mortier	Fin XIX^{e} siècle (Plunket & Brady, 1873)	0,58	0,73	1,05	43,55	44,25	Nord-sud
ST-2	2D	Fondation	Maçonnerie de pierre calcaire ébauchée et de mortier	Fin XIX^{e} siècle (Plunket & Brady, 1873)	0,55	0,70	0,93	43,55	44,20	Est-ouest
ST-3	2D	Fondation	Maçonnerie de pierre calcaire ébauchée et de mortier	Fin XIX^{e} siècle (Plunket & Brady, 1873)	0,65	0,90 (1,25 en paroi sud)	1,35	43,60	44,50	Nord-sud
ST-4	2D	Fondation	Maçonnerie de pierre calcaire ébauchée et de mortier	Fin XIX^{e} siècle (Plunket & Brady, 1873)	0,45 à 0,50	0,45 (visible)	1,14	-	44,70	Est-ouest
ST-5	2B	Fondation	Béton	Début XX^{e} siècle (Underwriters' Survey Bureau, 1926)	0,30	0,50 (1,10 en paroi sud)	2,80	43,80	44,30	Nord-sud
ST-6	2B	Dalle	Béton	Début XX^{e} siècle (Underwriters' Survey Bureau, 1926)	-	-	-	43,77	43,80	-
ST-7	3A (2A)	Assise	Briques, pierre, mortier	XIX^{e}-XX^{e} siècle	0,27	0,15 (visible)	0,38	43,59	43,86	-
ST-8	3A (2A)	Plancher	Planches et solives de bois	XIX^{e}-XX^{e} siècle	0,08	-	-	43,59	43,67	-
ST-9	2D	Dalle	Béton	XIX^{e}-XX^{e} siècle	0,10	-	-	43,65	43,75	-

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'inventaire archéologique réalisé en mai 2023 visait à repérer et documenter des vestiges et contextes d'occupations historiques présumées sur le lot 6 486 857 avant la tenue de travaux pour la construction du nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal. Les tranchées 2A (3A), 2B, 2C et 2D ont permis de répondre aux objectifs de recherche et de confirmer l'occupation du lot dès le troisième quart du XIX^{e} siècle. Cependant, aucun horizon de sol naturel en place qui aurait pu contenir des traces d'occupations autochtones n'a été mis au jour. Il semble que les horizons supérieurs du sol naturel ont été dérasés dès l'occupation historique du secteur. En effet, tous les vestiges mis au jour ont été retrouvés directement apposés ou à proximité du sol naturel stérile, soit l'argile marine de la période de la mer de Champlain.

Ainsi, les découvertes faites lors de l'inventaire archéologique mené dans le cadre du projet de construction du bâtiment du nouveau Musée de l'holocauste de Montréal auront permis l'enregistrement du site archéologique BjFj-226. Ce site témoigne des premières occupations de ce secteur du boulevard Saint-Laurent resté longtemps à vocation agricole, cela jusqu'au dernier quart du XIX^{e} siècle.

Malgré l'enregistrement de neuf vestiges et structures d'intérêt archéologique documentés dans cinq tranchées exploratoires et un sondage manuel, le site présente un tissu archéologique fragmentaire et fortement perturbé. De ce fait, aucune autre intervention archéologique n'a été nécessaire avant le début des travaux pour la construction du nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal.

BIBLIOGRAPHIE

Documents généraux

BALAC, ANNE-MARIE, CHRISTIAN ROY, ET ROLAND TREMBLAY

2019 Terre, L'empreinte humaine. Archéologie du Québec. Éditions de l'Homme, Montréal.

CAREY, LUC

2002 « Le déclin de la maison de fond de cour à Montréal, 1880-1920 ». Urban History Review / Revue d'histoire Urbaine, 31(1), 19–36. En ligne [http://www.jstor.org/stable/43560043].

CHAPDELAINE, CLAUDE

2007 « Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne ». Vol. 32. Paléo-Québec. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

2012 « Overview of the St. Lawrence Archaic Through Woodland ». Dans The Oxford Handbook of North American Archaeology, dirigé par Timothy Pauketat, pp. 249–251. Oxford University Press, Oxford.

2019 « Les Cadres Naturels et Culturels. In Droulers-Tsiionhiakwatha: Chef-lieu Iroquoien de Saint-Anicet à la Fin du XVe Siècle », pp. 27–48. Paléo-Québec 38. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

CLERMONT, NORMAN, ET CLAUDE CHAPDELAINE

1982 « Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées ». Signe des Amériques 1. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

GATES ST-PIERRE, CHRISTIAN

2010 Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen ou Québec. Ministère de la Culture et des Communications, Québec.

GIROUARD, LAURENT

1975 Une station de pêche iroquoienne à Pointe-aux-Buissons (comté de Beauharnois, Québec). Mémoire de maîtrise non publié, Université de Montréal, Montréal.

KARKLINS, KARLIS

2001 Études en culture matérielle, Parcs Canada, 297 pages.

LAJOIE, P. ET R. BARIL

1956 « Les sols de l'ile de Montréal, de l'ile Jésus et de l'ile BIzard dans la province du Québec », Ottawa.

LOTHROP, JONATHAN C., DARRIN L. LOWERY, ARTHUR E. SPIESS, ET CHRISTOPHER J. ELLIS

2016 « Early Human Settlement of Northeastern North America ». PaleoAmerica 2(3):192–251. DOI:10.1080/20555563.2016.1212178.

MÉTREAU, LAETITIA (ÉD.)

2016 Identifier la céramique au Québec, CELAT, 403 pages.

OCCHIETTI, SERGE ET PIERRE J.H. RICHARD

2003 Effet réservoir sur les âges C de la Mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional, *Géographie physique et Quaternaire* 57 (2) : 115-138.

2007 The Saint-Narcisse morainic complex and Early Younger Dryas events on the southeastern margin of the Laurentide Ice Sheet, *Géographie physique et Quaternaire* 61 (2-3): 89-118.

PINTAL, J.-Y., PROVENCHER, JEAN ET GISÈLE PIÉDALUE

2015 Air : archéologie du Québec, territoire et peuplement, Les éditions de l'Homme, Musée Pointe-à-Callières.

PLOURDE, MICHEL

2006 Études des sites archéologiques caractéristiques de l'occupation Amérindienne du Territoire. Participation du Québec au projet de répertoire canadien des lieux patrimoniaux. Ministère de la Culture et des Communications, Québec.

PRICE, FRANKLIN H., ET ARTHUR E. SPIESS

2013 « Three prehistoric lithic tools recovered by fishermen off the Maine coast ». The Maine Archaeological Society Bulletin 53(2):9–29.

RENAULT, LAURENCE

2012 Un aspect méconnu de l'île de Montréal : Les occupations amérindiennes du Sylvicole supérieur à la fin du XVII^{e} siècle. Mémoire de maitrise, Université de Montréal, Montréal.

RICHARD, PIERRE J. H.

2018 Le Grand Témoin ou les paysages montérégiens au fil du temps. (Version longue d'un manuscrit paru dans Lumière sous la ville, Recherches amérindiennes, 2007).

2009 Chronologie de la déglaciation: de l'importance des années étalonnées (calibrées). Département de géographie, Université de Montréal.

1995 Le couvert végétal du Québec ; Labrador il y a 6 000 ans BP : essai, *Géographie physique et quaternaire* 49 (1) : 117-140.

RICHARD, P., ET J. POIRIER

2016 Séquence chronologique des évènements tardi- et postglaciaires dans la région de la plaine de Montréal. Tableau conçu par Jean Poirier d'Ethnoscop et révisé par P. J. H. Richard.

TREMBLAY, ROLAND, ET LOUISE POTHIER

2004 « Un havre préhistorique ». Dans L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine, dirigé par Gilles Lauzon and Madeleine Forget, pp. 7–25. Publications du Québec, Sainte-Foy.

Rapports inédits

ARCHÉOTEC

2016 Poste de redressement Savoie à la jonction de l'avenue Savoie et de la rue Ontario Est, Montréal. Site BjFj-111. Interventions archéologiques., Société des transports de Montréal (STM), Montréal.

ARKÉOS INC.

2012 Aménagement du chemin de ceinture du parc du mont Royal (tronçon 3). Inventaire et fouille archéologiques aux sites BiFj-92, BiFj-93, BiFj-94 et MTL09-04-01, 2009. Ville de Montréal, Montréal.

BÉLANGER, CHRISTIAN, JENNIFER BRACEWELL, GAIL CHMURA, CHRISTIAN GATES ST-PIERRE, I. FLORIN PENDEA, ET EMELINE RAGUIN

2019 Fouilles archéologiques sur le site de la Maison Nivard-de Saint-Dizier (BiFj-85) parc de l'Honorable-Georges-O'Reilley, arrondissement de Verdun, Montréal: Rapport d'activités - Intervention de 2017. Ville de Montréal, Montréal.

BÉLANGER, CHRISTIAN, JENNIFER BRACEWELL, CHRISTIAN GATES ST-PIERRE, ET DARIO GUIDUCCI

2017 Fouilles archéologiques sur le site de la Maison Nivard-de Saint-Dizier (BiFj-85) parc de l'Honorable-Georges-O'Reilley, arrondissement de Verdun, Montréal: Rapport d'activités - Intervention de 2016. Ville de Montréal, Montréal.

ETHNOSCOP

2023 Site du futur Musée de l'Holocauste de Montréal – Supervision archéologique 2022 (MTL22-17-03), Musée de l'Holocauste de Montréal, Montréal.

2022 Site du futur Musée de l'Holocauste – Arrondissement du Plateau-Mont-Royal, Ville de Montréal : Avis de potentiel archéologique, 28 pages.

2007 Ligne souterraine à 120 kV : Poste Berri - Poste Delorimier Montréal : étude de potentiel archéologique, 59 pages.

JOYAL, CLAUDE

1999 Rapport d'inventaire archéologique sur les îles Sainte-Marguerite, Saint-Jean, à Pinard, de la Commune et Grosbois dans le parc de récréation des Îles-de-Boucherville, été 1998. Parc des Îles-de-Boucherville, Longueuil.

Documents historiques, cartographiques, photographiques et iconographiques

CANE, JAMES

1846 « Topographical and pictorial map of the city of Montreal », extrait (BAnQ G/3454/M65/1846/C35 CAR gf).

CHARLAND, LOUIS

1801 « Plan de la ville et cité de Montréal avec les projets d'accroissement », extrait (BAnQ G 3454 M65 1801 C4 CAR).

DUNCAN, JAMES

1831 « Vue près du Mile End », plume et encre sur graphite sur papier. Don de David Ross McCord, M686, Musée McCord-Stewart.

GOAD, CHARLES EDWARD

1915 « Insurance plan of City of Montreal, Quebec, Canada », volume III, extrait, planche 128 (BAnQ 0003028627).

1912-1914 « Atlas of the City of Montreal and vicinity in four volumes, from official plans - special surveys showing cadastral numbers, buildings & lots », volume I, extrait, planche 30 (BAnQ 0000174399).

1890 « Atlas of the City of Montreal: from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners », volume I, extrait planche 30 (BAnQ G/1144/M65G475/G6/1890 DCA).

1881 « Atlas of the City of Montreal: from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners », extrait, planche XXX (BAnQ 0003708048).

HOPKINS, HENRI WITHMER

1879 « Atlas of the city and island of Montreal ». BAnQ G/1144/M65G475/H6/1879 DCA.

MAHAUT, VALÉRIE

2016 « Carte des creux et crêtes et de l'altimétrie de l'île de Montréal ». Map of the Island of Montreal's thalwegs, crest lines, and altimetry [document graphique] 1:20 000

PINSONNEAULT, ADOLPHE RODRIGUE

1907 « Atlas of the island and city of Montreal and Ile Bizard », extrait, planche 15 (BAnQ G/1144/M65G475/P5/1907 DCA).

PLUNKETT & BRADY

1873 « Plan of the City of Montreal made by order of the Mayor Aldermen and Citizens from a trigonometrical survey », extrait (BAnQ G/3454/M65/1872/P58 DCA).

SITWELL, HONORIUS SISSON

1866-1872 «Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-9 », extrait, feuillet 3, planche XI (BAnQ 0000321499).

TURGEON, CHARLES

1822 « Plan des terres de la Providence », Archives des Hospitalières de Saint-Joseph. Tiré de Nicole Valois, Analyse paysagère de l'arrondissement naturel et historique du Mont-Royal, Ville de Montréal et Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 2010, p. 42.

UNDERWRITERS' SURVEY BURREAU

1954 « Insurance Plan of the City of Montreal », volume III, extrait, feuillet 128 (BAnQ 0000174386).

1939 « Insurance Plan of the City of Montreal », volume III, extrait, feuillet 128 (BAnQ 0003216546).

1926 « Insurance Plan of the City of Montreal », volume III, extrait, feuillet 128 (BAnQ 0000179183).

VILLE DE MONTRÉAL

1983 « Plans d'utilisation du sol de la ville de Montréal », feuillet 229-27, extrait (BAnQ 0000024747)

1976 « Plans d'utilisation du sol de la ville de Montréal », feuillet 229-27, extrait (BAnQ 0000028655).

1970 « Plans d'utilisation du sol de la ville de Montréal », feuillet 229-27, extrait (BAnQ 0004552432).

1966 « Plans d'utilisation du sol de la ville de Montréal », feuillet 229-27, extrait (BAnQ 0004552432).

1961 « Plans d'utilisation du sol de la ville de Montréal », feuillet 229-27, extrait (BAnQ 0000028655).

ANNEXE 1 – INVENTAIRE DES ARTÉFACTS ET ÉCOFACTS

Inventaire des artefacts et écofacts

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE S.E.N.C.

Site : **BjFj-226** **Analystes** : Amélie Guindon févr-24

Projet: **Nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal 2023**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	Nb. frag.	Nb. obj.	Intégrité	Code fonction	Fonction	Commentaires	No. Cat.
2A2	2.1	Verre Incolore	Pot de conserve	1	1	Frag	4.1.4	Alimentation, conservation	Un frag de base d'un petit bocal ou pot de conserve fabriqué à la machine (lignes de moulages et bulles dans la masse de verre).	
2A2	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Bol	1	1	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Un fragment de corps d'un bol avec décors d'engobe de type Mocha bleu avec lignes noires (datation générale 1800-1925). Le motif d'algue ou de plume représenté a été populaire dans la décennie 1870.	
2A2	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	Bol	1	1	Frag	4.1.1	Alimentation, préparation	Un frag de bord d'un grand bol à pâte rouge orangé, inclusions de petits nodules blanc dans la pâte, engobe blanc interne, glaçure jaunâtre interne et ligne brune sur le rebord.	
2A2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Assiette	1	1	Frag	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Fragment de bord d'une grande assiette de service avec décor de type shell edge à bord droit moulé (1840-1860).	
2A2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Bol	1	1	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Un fragment de bord avec décor de type flow blue (1850-1900).	
2A2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Pichet?	1	1	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fun frag de corps d'un petit pichet, pot ou tasse avec décors peints bleus : lignes et fleurs?.	
2A2	1.1.2.61	TCF blanche	Soucoupe	5	5	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	5 frag d'une soucoupe avec décor japonisant brun (1880-1910), dont 3 fragments de bord et 2 de base. Inscription imprimée sur la base «STRAT… H.ALOCK… COBRIDGE…ENGL…» (Stratford Henry Alcock & Co Cobridge England) (production 1894-1910).	
2A3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Tuyau de pipe	1	1	Frag	4.2.2	Tabac	Un fragment sans marque.	
2A3	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	2	1	Frag	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Deux frag jointifs de bord d'une grande assiette avec décors de type shell edge à bord droit moulé (1840-1860).	

Inventaire des artefacts et écofacts

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE S.E.N.C.

Site : **BjFj-226** **Analystes** : Amélie Guindon févr-24

Projet: **Nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal 2023**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	Nb. frag.	Nb. obj.	Intégrité	Code fonction	Fonction	Commentaires	No. Cat.
2A3	1.2.1.72	GG Derbyshire 1	Pot	1	1	Frag	4.1.99	Alimentation indéterminée	Un frag de bord à rebord applati d'un pot ou d'une petite jarre à pâte grise et glaçure saline brune intérieur extérieur avec petits points noirs dans la glaçure. La surface est brune, probable application d'un enduit de surface (XIXe s.).	
2A3	2.3.1.4	V Coul transp vert foncé autre	Bouteille	1	1	Frag	7.1	Indéterminé	Un frag de base d'une bouteille ovale en verre coloré vert 7 up épais avec marques de moulages (lignes). Inscription moulée à la base de la Dominion Glass Company (losange avec D à l'intérieur, logo post 1928) et « DES… FC…».	
2A3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Fourneau de pipe	1	1	Frag	4.2.2	Tabac	Un frag de bord d'un founeau de pipe de type TD avec un motif à la molette sur le rebord de l'ouverture, sans marque (XIXe s).	
2A3	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Fiole	1	1	Frag	7.1	Indéterminé	Un frag de base d'une petite fiole (possiblement fiole de parfum) à facettes sans marque (XIXe s.).	
2A3	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	Frag	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Un fragment de base d'une bouteille cylindrique avec marques de moulages (lignes) et petites bulles dans la masse. Inscription sur le bas des parois : «ASSOCIAT… …ERS».	
2E1.	2.1	Verre Incolore	Bouteille	1	1	Entier	4.1.4	Alimentation, conservation	Une petite bouteille cylindrique de condiment avec goulot refermé de type bouteille de condiment liquide (extrait, sauce, vinaigre, etc.). Lignes de moulage verticales et marque de la Dominion Glass Company (losage avec un D, post 1928), inscription moulée «E» et «5» à gauche et à droite du losange.	
2E1.	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Plat	2	1	Frag	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Deux frag jointifs d'un grand plat circulaire ou d'un grand bol avec décors imprimés mauve ou lilas de type japonisant (arbres, oiseaux et montagnes) (1880-1890). Une marque est imprimée sur la base, mais seule une partie de la cartouche est visible «…WARE».	

Inventaire des artefacts et écofacts

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE S.E.N.C.

Site : **BjFj-226** **Analystes** : Amélie Guindon févr-24

Projet: **Nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal 2023**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	Nb. frag.	Nb. obj.	Intégrité	Code fonction	Fonction	Commentaires	No. Cat.
2E1.	3.1.2.2	Laiton	Bouton	1	1	Entier	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Un petit bouton ou rivet à tête ronde en alliage cuivreux, base dentellée.	
2E1.	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Fourneau de pipe	1	1	Frag	4.2.2	Tabac	Un fragment de bord d'un fourneau de pipe avec décor moulé où figure deux bâtons de crosse et une balle (1876-1892), sans marque.	
2E1.	2.1	Verre Incolore	Bouteille	1	1	Frag	4.1.4	Alimentation, conservation	Un goulot de bouteille avec bague à lèvre applatie de forme rectangulaire, lignes de moulage. Probablement bouteille d'extrait ou de sauce.	
2E1.	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	Frag	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Un goulot de bouteille cylindrique à lèvre moulée sans marque.	
2E1.	2.1	Verre Incolore	Bol	1	1	Frag	7.1	Indéterminé	Un frag de corps d'un bol ou d'un pot en verre moulé à décors incisés cubiques de 0,7 cm x 0,7 cm.	
2E1.	2.3.2.6	V Coul opaque bleu	Indéterminé	1	1	Frag	7.1	Indéterminé	Un fragment de corps d'un objet indéterminé verre opaque bleu pâle. Le verre présente un feuilletage à deux épaisseur dans la tranche.	
2E1.	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Tuyau	1	1	Frag	4.8.3	Plomberie et canalisation	Un fragment de corps d'un tuyau de cannalisation avec glaçure extér/int verte jaunâtre.	
2E1.	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot à fleur	2	2	Frag	3.1	Agriculture/horticulture	Un fragment de base avec trou d'écoulement pour l,eau et un fragment de corps d'un pot sans décors ni glaçure.	
2E1.	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	2	2	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Deux fragments de bord d'une assiette avec décors oeints de ligne verte sur le bord et de ligne orangée sur le marli.	
2E1.	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Assiette	2	2	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Un frag de bord avec décors oeints de ligne noir sur le bord et de ligne rouge sur le marli, et un frag de bord d'une assiette avec décors moulés de gerbes de blé (1860-1900).	
2E1.	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Plat	1	1	Frag	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Un fragment de corps d' grand plat ou grand bol comportant une poignée moulée (forme ronde entourrée de demi-cercles) (1840-1900).	

Inventaire des artefacts et écofacts

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE S.E.N.C.

Site : **BjFj-226** **Analystes** : Amélie Guindon févr-24

Projet: **Nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal 2023**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	Nb. frag.	Nb. obj.	Intégrité	Code fonction	Fonction	Commentaires	No. Cat.
2E1.	1.3.2.41	PF tendre feldspathique	Soucoupe	1	1	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Un fragment de bord d'une petite soucoupe creuse à décors de dorures (lignes et fleurs).	
2E1.	1.3.2.41	PF tendre feldspathique	Tasse	1	1	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Un frag de bord avec décors de dorure (ligne sur la lèvre) et imprimés polychromes (arabesques, roses, etc.)..	
2E1.	1.3.2.41	PF tendre feldspathique	Indéterminé	2	2	Frag	7.1	Indéterminé	Un frag de corps d'un objet avec décors imprimés d'enfants et d'un chien en habit de paysans, un frag de base d'un objet rectangulaire avec décors de dorures et de points en reliefs.	
2E2.	3.1.1.1	Fer ind	Clou indéterminé	19	19	Frag	4.7.2.3	Fixations - clous	Beaucoup de concrétion. Élagués.	
2E2.	3.2.2.1	Fer-blanc	Capsule	6	6	Inc	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Capsules à couronne (crown). Présence de concrétion dessus et dedans (XXe s.). Élagués.	
2E2.	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	13	13	Frag	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Élagués.	
2E2.	5.1.4	Coquille	Bivalve	3	3	Frag	6.1.2	Mollusques	Coquilles d'huître. Élaguées.	
2E2.	5.1.1	Os	Ossement	37	37	Frag	6.1.1.1	Mammifères	35 frag d'os frais, 1 frag d'os blanchi, 1 dent de grands mammifères (bœuf, cochon).	
2E2.	5.1.1	Os	Ossement	3	3	Frag	6.1.1.2	Oiseaux	3 frag d'os longs d'oiseaux.	
2E2.	2.3.2.6	V Coul opaque bleu	Indéterminé	2	2	Frag	7.1	Indéterminé	deux fragments de corps d'un objet indéterminé verre opaque bleu pâle. Le verre présente un feuilletage à deux épaisseur dans la tranche.	
2E2.	2.3.1.4	V Coul transp vert foncé autre	Bouteille	3	3	Frag	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Un frag de base d'une bouteille rectangulaire vert 7 up avec inscription moulée «REGISTERED CANADA 51-10795» et motifs de lignes verticales sur les faces (possible bouteille d'alcool ou de sirop d'érable), un frag de col d'une bouteille cylindrique de couleur vert 7 up, un frag de corps d'une bouteille cylindrique de couleur vert tirant sur le bleu.	

Inventaire des artefacts et écofacts

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE S.E.N.C.

Site : **BjFj-226** **Analystes** : Amélie Guindon févr-24

Projet: **Nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal 2023**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	Nb. frag.	Nb. obj.	Intégrité	Code fonction	Fonction	Commentaires	No. Cat.
2E2.	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	3	3	Frag	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Deux frag de corps d'une bouteille carrée vert olive avec traces de moulage sur les faces (relief de lignes), un fragm de corps d'une bouteille cylindrique vert forêt.	
2E2.	2.1	Verre Incolore	Bouteille	11	11	Frag	7.1	Indéterminé	6 frag de corps d'une bouteille ou d'un verre cylindrique dont un frag présente un motif de panneau moulé en surface, cinq fragments de corps d'une grosse bouteille carrée dont un avec l'inscription «…N…».	
2E2.	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Bouteille	2	2	Frag	7.1	Indéterminé	Un fragment de col avec épaule d'une bouteille cylindrique, possiblement de médecine, tonique ou autre. Un frag de corps d'une bouteille cylindrique sans marque ni trace.	
2E2.	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	7	7	Frag	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	5 frag réguliers, un frag recouvert de peinture rouge, un fragment noirci par le feu. 5 élagués.	
2E2.	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Bille	1	1	Entier	5.7	Jeux et divertissements	Une bille 1,5 cm de diamètre sans décor.	
2E2.	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Bille	1	1	Entier	5.7	Jeux et divertissements	Une bille 1,1 cm de diamètre sans décor.	
2E2.	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot à fleur	3	3	Frag	3.1	Agriculture/horticulture	Deux frag de bord et un de corps sans décor.	
2E2.	1.1.2.61	TCF blanche	Plat	6	6	Frag	4.1.3.2	Alimentation, ustensile de service	Deux frag de bord et 4 frag de corps d'un grand plat de service avec décors imprimés bleus de type Blue Willow.	
2E2.	1.3.2.41	PF tendre feldspathique	Soucoupe	3	3	Frag	4.1.3.2	Alimentation, ustensile de service	Un frag de bord d'une soucoupe sans décors, un frag de marli d'une petite soucoupe avec glaçure bleue, un frag de base d'une soucoupe sans décor avec inscription imprimée «MA… JA…», probablement japonaise.	

Inventaire des artefacts et écofacts

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE S.E.N.C.

Site : **BjFj-226** **Analystes** : Amélie Guindon févr-24

Projet: **Nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal 2023**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	Nb. frag.	Nb. obj.	Intégrité	Code fonction	Fonction	Commentaires	No. Cat.
2E2.	1.1.2.116	TCF chamois gl tachetée brune	Théière?	1	1	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Un fragment de corps pâte chamois-beige d'une théière, cafetière ou autre objet arrondi avec un décors tacheté de type écaille de tortue de couleur brun en extérieur avec une glaçure transparente int/exté. Datation probable 1850-1920, possible cream coloured ware (1720-1800).	
2E2.	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	Théière?	2	2	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Un fragment de base et un petit fragment de corps d'une théière ou cafetière à pâte chamois-beige recouvert d'une glaçure brune (sans engobe). La glaçure est brune foncée et lustrée, mais brune transparente dans le bas et la base de l'objet (1830-1900).	
2E2.	1.3.2.41	PF tendre feldspathique	Tasse?	4	3	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Deux frag de corps jointifs d'une tasse? avec décors moulés de feuillages, un frag de corps avec décors floraux imprimés vert (petits poins), un frag sans décors.	
2E2.	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	11	11	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Un frag de bord avec décors de ligne dorée, un frag de corps avec décors de dodures, un fragment de bord avec décors imprimé brun japonisant (1880-1910), 7 frag de corps sans décors.	
2E2.	1.1.2.61	TCF blanche	Bol	4	1	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	4 frag jointifs d'une base de bol avec motifs moulés de bandes horizontales à la base.	
2E2.	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Plat	3	3	Frag	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Un frag de bord, un frag de base et un frag de corps de grand plat de service sans décors.	
2E2.	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Bol	3	3	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Un frag de base et deux frag de corps de petit bol sans décors.	
2E2.	1.1.2.61	TCF blanche	Pot de conserve	1	1	Frag	4.1.4	Alimentation, conservation	Un frag de corps d'un pot de conserve avec inscriptions imprimées en noir : «...SON'S» réaussées de feuilles. Compagnie JAMES KEILLER & SON'S - DUNDEE - MARMELADE - LONDON. Produit alimentaire commercialisé à la fin du XIXe siècle et au début XXe siècle au Québec.	
2C1	5.1.4	Coquille	Bivalve	4	4	Frag	6.1.2	Mollusques	Coquilles d'huître. Élaguées.	

Inventaire des artefacts et écofacts

PATRIMONIA ARCHÉOLOGIE S.E.N.C.

Site : **BjFj-226** **Analystes** : Amélie Guindon févr-24

Projet: **Nouveau Musée de l'Holocauste de Montréal 2023**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	Nb. frag.	Nb. obj.	Intégrité	Code fonction	Fonction	Commentaires	No. Cat.
2C1	2.3.1.5	V Coul transp bleu	Bouteille	1	1	Frag	7.1	Indéterminé	Un long col de bouteille à lèvre cônique avec traces de lignes de moulage. Possible bouteille médicinale.	
2C1	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Bouteille	1	1	Frag	7.1	Indéterminé	Un court col de bouteille à lèvre en replat type carafe avec traces de lignes de moulage. Possible bouteille d'extrait culinaire.	
2C1	2.3.1.4	V Coul transp vert foncé autre	Bouteille	1	1	Entier	4.2.1.1	Boissons, absorption	Une bouteille de soda de la marque Uptown (vers 1950) en vert couleur 7 up. Inscriptions imprimées sur le corps : « Upton FORMAT GÉANT» et inscriptions moulées sur la base « 4239 - 6 ».	
2C1	5.1.1	Os	Ossement	1	1	Frag	6.1.1.1	Mammifères	Un os de grand mammifère (bœuf, cochon)avec marque de sciage pour la boucherie.	
2C1	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Tasse	2	1	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Un frag de base et un frag de corps jointifs d'une tasse de format chope avec décors moulés de lignes peintes blanches de type décors de bandes d'engobe (1830-1920).	
2C1	1.2.1.91	GG Bristol	Jarre	2	1	Frag	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	Un frag de bord et un frag d'épaule jointifs d'une grande jarre à enduit ferrugineux extérieur et glaçure transparente. Pâte grisâtre grossière avec petites inclusions noires.	
2C1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Soucoupe	1	1	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Un frag de bord d'une petite soucoupe avec décors de lignes dorées (effacées).	
2C1	1.1.2.61	TCF blanche	Plat	4	4	Frag	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Quatre frag de bord de grands plats de service avec décors bleus imprimés de type : flow blue floraux (1840-1910), de vignette scénique (XIXe s.), floral (XIXe s.) et Blue Willow.	
2C1	1.1.2.61	TCF blanche	Tasse?	1	1	Frag	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Un frag de bord avec décors à l'éponge bleu et ligne verte en extérieur (XIXe s.).	

ANNEXE 2 – CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

FICHE D'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet : Nouveau Musée de l'Holocauste de Montral (BjFj-226)			Intervention: inventaire		
Type de film: BjFj-226-23-NUM1_			(23-PATA-05 / MTL23-17-01)		
No.	**Localisation**	**Description**	**Vue**	**Date**	**Resp.**
4399	2B	Retrait asphalte	E	1 mai 2023	AG
4400	2B	", brique (démo)	E	1 mai 2023	AG
4401	2B	"	E	1 mai 2023	AG
4402	2C	", tranchée inondée	E	1 mai 2023	AG
4403	2E	surface, tranchée sciée	S	1 mai 2023	AG
4404	2C	"	W	1 mai 2023	AG
4405	2A	"	N	1 mai 2023	AG
4406	2C	Retrait asphalte	E	1 mai 2023	AG
4407	2C	"	E	1 mai 2023	AG
4408	2C	"	E	1 mai 2023	AG
4409	2E	"	E	1 mai 2023	AG
4410	2A	Concentration cendres minérales	N	1 mai 2023	AG
4411	2A	"	N	1 mai 2023	AG
4412	2A	Reste de bois	W	1 mai 2023	AG
4413	2A	"	N	1 mai 2023	AG
4414	2A	"	N	1 mai 2023	AG
4415	2A	Détails cendres minérales	N	1 mai 2023	AG
4416	2A	Vue générale 2A2 et 2A3	E	1 mai 2023	AG
4417	2A	"	N	1 mai 2023	AG
4418	-	-	-	-	-
4419	2A	2ème palier, détail restes de bois	N	1 mai 2023	AG
4420	2E	Retrait asphalte et lit de pose	N	1 mai 2023	AG
4421	2E	Pilier, bloc de béton avec mortier, paroi sud	PLAN	1 mai 2023	AG
4422	2E	", paroi nord-ouest	PLAN	1 mai 2023	AG
4423	2E	Grosse pierre, paroi sud	PLAN	1 mai 2023	AG
4424	2A1	Objets élagués de 2A1	-	2 mai 2023	AG

FICHE D'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet : Nouveau Musée de l'Holocauste de Montral (BjFj-226)			Intervention: inventaire		
Type de film: BjFj-226-23-NUM1_			(23-PATA-05 / MTL23-17-01)		
No.	**Localisation**	**Description**	**Vue**	**Date**	**Resp.**
4425	2A3	Pièce de bois embouvetée, élaguée	-	2 mai 2023	AG
4426	2A3	Pièce de bois embouvetée, élaguée	-	2 mai 2023	AG
4427	2A3	Pièce de bois embouvetée, élaguée	-	2 mai 2023	
4428	2E1.	Objets dont certains conservés	-	2 mai 2023	AG
4429	2A2	objets élagués	-	2 mai 2023	AG
4430	2A	objets élagués	-	2 mai 2023	AG
4431	2A	Creusement nord-sud	E	2 mai 2023	AG
4432	2A	"	W	2 mai 2023	AG
4433	2A	"	N	2 mai 2023	AG
4434	2A	Bois le long de la paroi est	N	2 mai 2023	AG
4435	2A	Bois le long de la paroi nord	W	2 mai 2023	AG
4436	2A	Tranchée test (palier 2), paroi ouest	W	2 mai 2023	AG
4437	2A	"	W	2 mai 2023	AG
4438	2A	Tranchée test (palier 2), paroi nord	N	2 mai 2023	AG
4439	2A	"	N	2 mai 2023	AG
4440	2A	Tranchée test (palier 2), paroi sud	S	2 mai 2023	AG
4441	2A	Vue générale	N	2 mai 2023	AG
4442	2A	"	N	2 mai 2023	AG
4443	2A	"	N	2 mai 2023	AG
4444	2A	"	E	2 mai 2023	AG
4445	2A	"	W	2 mai 2023	AG
4446	2A	"	W	2 mai 2023	AG
4447	2A	Creusement nord-sud	N	2 mai 2023	AG
4448	-	-	-	-	-
4449	2C	Pompage	S	3 mai 2023	AG
4450	2B	En cours d'excavation	S	3 mai 2023	AG

FICHE D'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet : Nouveau Musée de l'Holocauste de Montral (BjFj-226)			Intervention: inventaire		
Type de film: BjFj-226-23-NUM1_			(23-PATA-05 / MTL23-17-01)		
No.	**Localisation**	**Description**	**Vue**	**Date**	**Resp.**
4451	2B	En cours d'excavation	S	3 mai 2023	AG
4452	2B	En cours d'excavation, bloc de béton paroi sud	N	3 mai 2023	AG
4453	2B	Bloc de béton, paroi sud	N	3 mai 2023	AG
4454	3A	Sondages avec planches de bois, argile au fond, pierres dans 2A	N	3 mai 2023	AG
4455	3A	"	N	3 mai 2023	AG
4456	3A	"	S	3 mai 2023	AG
4457	3A	Sondages 3A, paroi nord	N	3 mai 2023	AG
4458	3A	Sondages 3A, paroi sud et ouest	W	3 mai 2023	AG
4459	2B	Dalle de béton sur l'argile	E	3 mai 2023	AG
4460	2B	"	S	3 mai 2023	AG
4461	2B	Détail dalle de béton	S	3 mai 2023	AG
4462	2C	Tranchée test, planche de bois dans l'argile	N	3 mai 2023	AG
4463	2C	Tranchée test, planche de bois détail	N	3 mai 2023	AG
4464	2C	"	N	3 mai 2023	AG
4466	2C	"	N	3 mai 2023	AG
4468	2A	Vue générale 2A avec sondage 3A au centre	E	3 mai 2023	AG
4469	2A	"	W	3 mai 2023	AG
4470	2A	"	N	3 mai 2023	AG
4474	2C	Tuyau de plomb sur l,argile, recouvert de sable, pendant excavation	S	3 mai 2023	AG
4475	2C	"	S	3 mai 2023	AG
4476	2C	"	W	3 mai 2023	AG
4477	2C	Tuyau retiré, argile exposée partout	W	3 mai 2023	AG
4478	2C	"	W	3 mai 2023	AG
4479	2C	"	W	3 mai 2023	AG
4480	2C	"	E	3 mai 2023	AG
4481	2C	"	E	3 mai 2023	AG

FICHE D'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet : Nouveau Musée de l'Holocauste de Montral (BjFj-226)			Intervention: inventaire		
Type de film: BjFj-226-23-NUM1_			(23-PATA-05 / MTL23-17-01)		
No.	**Localisation**	**Description**	**Vue**	**Date**	**Resp.**
4483	2E	Trou avec bois dans le remblais (ancien forage géotechnique??)	N	3 mai 2023	AG
4484	2E	"	N	3 mai 2023	AG
4485	2D	Vestige en maçonnerie de pierre	N	3 mai 2023	AG
4486	2D	"	E	3 mai 2023	AG
4490	2C	Vue générale vers l'ouest	W	5 mai 2023	AG
4491	2C	"	W	5 mai 2023	AG
4492	2C	"	W	5 mai 2023	AG
4493	2E, 2C	Vue générale vers le nord	N	5 mai 2023	AG
4494	2C	Vue générale vers le nord	N	5 mai 2023	AG
4495	2C	Vue générale vers le nord	N	5 mai 2023	AG
4496	2C	Vue générale vers le nord	N	5 mai 2023	AG
4497	2E	Paroi sud avant fouille manuelle de 2E3	S	5 mai 2023	AG
4498	2E	Paroi sud avant fouille manuelle de 2E3	S	5 mai 2023	AG
4499	2E	Paroi sud avant fouille manuelle de 2E3, section est de la paroi	S	5 mai 2023	AG
4500	2E	Paroi sud avant fouille manuelle de 2E3, section est de la paroi	Plan	5 mai 2023	AG
4501	2E	Paroi sud avant fouille manuelle de 2E3, section est de la paroi	Plan	5 mai 2023	AG
4502	2E	Paroi sud avant fouille manuelle de 2E3, section est de la paroi, après fouille manuelle	S	8 mai 2023	AG
4503	2C	Paroi sud	S	8 mai 2023	AG
4504	2C	Paroi sud	S	8 mai 2023	AG
4531	2A	Vue générale du chantier vers le nord-est	N-E	9 mai 2023	AG
4532	2A, 2B, 2C, 2D	Vue générale du chantier vers l'est	E	9 mai 2023	AG
4533	2C, 2D	Vue générale du chantier vers le sud-est	S-E	9 mai 2023	AG
4534	2D	Vue générale de la tranchée vers le nord, avant nettoyage	N	9 mai 2023	AG
4535	2D	Vue générale de la tranchée vers le nord, avant nettoyage	N	9 mai 2023	AG
4536	2D	Vue générale de la tranchée vers le nord, avant nettoyage	N	9 mai 2023	AG
4537	2D	Vue générale de la tranchée vers l'ouest, avant nettoyage	W	9 mai 2023	AG

FICHE D'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet : Nouveau Musée de l'Holocauste de Montral (BjFj-226)			Intervention: inventaire		
Type de film: BjFj-226-23-NUM1_			(23-PATA-05 / MTL23-17-01)		
No.	**Localisation**	**Description**	**Vue**	**Date**	**Resp.**
4538	2D	Paroi ouest	W	9 mai 2023	AG
4539	2D	Paroi ouest	W	9 mai 2023	AG
4540	2D	Paroi sud	S	9 mai 2023	AG
4541	2D	Paroi sud	S	9 mai 2023	AG
4542	2D	Vue générale de la tranchée vers l'ouest, avant nettoyage	W	9 mai 2023	AG
4543	2D	Vue générale de la tranchée vers l'ouest, avant nettoyage	W	9 mai 2023	AG
4544	2D	Vue générale de la tranchée vers l'ouest, avant nettoyage	W	9 mai 2023	AG
4545	2D	Vue générale de la tranchée vers l'est, avant nettoyage	E	9 mai 2023	AG
4546	2D	Vestiges vus en plan	Plan	9 mai 2023	AG
4547	2D	Paroi sud	S	9 mai 2023	AG
4548	2D	Paroi sud	S	10 mai 2023	AG
4549	2E	Vue générale vers l'ouest	W	10 mai 2023	AG
4550	2E	Vue générale vers l'est	E	11 mai 2023	AG
4551	-	Chantier vue générale depuis 2ème étage du bâtiment, vue vers l'est	E	11 mai 2023	AG
4552	-	Chantier vue générale depuis 2ème étage du bâtiment, vue vers l'est	E	11 mai 2023	AG
4553	-	Chantier vue générale depuis 2ème étage du bâtiment, vue vers l'est	E	11 mai 2023	AG
4555	2E	Tranché 2E vue générale vers l'est	E	11 mai 2023	AG
4556	2E	Tranché 2E vue générale vers l'est	E	11 mai 2023	AG
4557	2E	Tranché 2E vue générale vers l'ouest	W	11 mai 2023	AG
4559	2D	ST-3 vue vers le sud	S	11 mai 2023	AG
4560	2D	ST-3 vue vers le sud	S	11 mai 2023	AG
4561	2D	ST-3 vue vers le sud	S	11 mai 2023	AG
4562	2D	ST-4 vue vers l'est	E	11 mai 2023	AG
4563	2D	ST-3 et ST-4 vues en plan	Plan	11 mai 2023	AG
4564	2D	ST-3 et ST-4 vues vers l'est	E	11 mai 2023	AG
4565	2D	ST-1 vue vers le nord	N	11 mai 2023	AG

FICHE D'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet : Nouveau Musée de l'Holocauste de Montral (BjFj-226)			Intervention: inventaire		
Type de film: BjFj-226-23-NUM1_			(23-PATA-05 / MTL23-17-01)		
No.	**Localisation**	**Description**	**Vue**	**Date**	**Resp.**
4566	2D	ST-1 vue vers le nord	N	11 mai 2023	AG
4567	2D	ST-1 et ST-2 vues vers le nord	N	11 mai 2023	AG
4568	2D	ST-1 vue vers le nord, avec dalle de béton ST-9	N	11 mai 2023	AG
4569	2D	ST-1 vue vers le nord, avec dalle de béton ST-9	N	11 mai 2023	AG
4570	2D	ST-1 vue vers le nord, avec dalle de béton ST-9	N	11 mai 2023	AG

FICHE D'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet : Nouveau Musée de l'Holocauste de Montral (BjFj-226)			Intervention: inventaire		
Type de film: BjFj-226-23-NUM2_			(23-PATA-05 / MTL23-17-01)		
No.	**Localisation**	**Description**	**Vue**	**Date**	**Resp.**
1	2A	Vue générale, paroi nord	N	5 mai 2023	LB
2	2E	2E3 en cour de fouille, objets documentés mais non récoltés	Plan	5 mai 2023	LB
3	2E	2E3 en cour de fouille, objets documentés mais non récoltés	W	5 mai 2023	LB
4	2E	2E3 en cour de fouille, objets documentés mais non récoltés	W	5 mai 2023	LB
5	2B	Vue générale vers l'est, après nettoyage	E	5 mai 2023	LB
6	2B	Vue générale vers l'est, après nettoyage	E	5 mai 2023	LB
7	2B	Vue ST-5 (mur en béton) et ST-6 (dalle en béton) vers le nord, après nettoyage	N	5 mai 2023	LB
8	2B	Vue ST-5 (mur en béton) et ST-6 (dalle en béton) vers le sud, après nettoyage	S	5 mai 2023	LB
9	2B	Vue ST-5 (mur en béton) et ST-6 (dalle en béton) vers l'est, après nettoyage	E	5 mai 2023	LB
10	2B	Vue ST-5 (mur en béton) et ST-6 (dalle en béton) vers l'est, avant fouille manuelle	E	5 mai 2023	LB
11	2B	Vue ST-5 (mur en béton) et ST-6 (dalle en béton) vers l'est, après fouille manuelle	E	5 mai 2023	LB
12	2B	Vue ST-5 (mur en béton) et ST-6 (dalle en béton) vers l'est, après fouille manuelle	E	5 mai 2023	LB
13	2E	Paroi ouest portion sud, après fouille manuelle de 2E3 au complet	W	5 mai 2023	LB
14	2E	Paroi ouest portion sud, après fouille manuelle de 2E3 au complet	W	5 mai 2023	LB
15	2E	Paroi sud portion ouest, après fouille manuelle de 2E3 au complet	S	5 mai 2023	LB
17	2E	Paroi sud, vue générale de la tranchée vers le sud, après fouille manuelle	S	5 mai 2023	LB
18	2E	Paroi sud, portion est	S	5 mai 2023	LB
19	2E	Parois au coin sud-est	E	5 mai 2023	LB
20	2E	Vue générale de la tranchée vers l'ouest, parois sud et ouest visibles	W	5 mai 2023	LB
21	2E	Paroi sud, portion centre, avec sondage exploratoire jusqu'à l'argile	S	5 mai 2023	LB
22	2D	Protection avec géotextile des ST-1 à ST-4 de la tranchée 2D, avant remblaiement	E	12 mai 2023	LB